

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Paris.—Imprimerie de POUSSIELGUE, rue du Croissant, 12.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Deuxième Série.

TOME SECOND.

PARIS,
CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,
RUE DAUPHINE, 35.
1844.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ÉTUDES

SUR LES *Myodaires* DES ENVIRONS DE PARIS.

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 Octobre 1843.)

Vers la fin de l'année 1826, l'Académie des sciences vota l'impression de notre *Essai sur les Myodaires :* les deux premiers tiers de cet ouvrage se trouvèrent imprimés en 1830 ; le dernier tiers reste encore inédit.

Nous avons besoin de rappeler ces détails pour bien faire comprendre l'utilité, nous dirons presque la nouveauté, du travail actuel.

En effet, depuis seize ans nous nous sommes constamment occupé du soin de perfectionner notre premier essai. Il serait difficile d'apporter plus d'efforts et de persévérance dans des études, dont il est si pénible d'aborder les obstacles que les entomologistes n'ont encore ni daigné ni osé attaquer ce sujet de front : nous excepte-

rons cependant M. Macquart dans sa compilation pour le libraire Roret.

Persuadé qu'on ne saurait approcher de la perfection qu'en observant la nature sur les lieux mêmes, nous n'avons pas hésité à quitter le séjour des villes et à nous reléguer aumilieu des bois et des campagnes. Notre principale occupation fut d'amasser de grandes séries d'individus, parceque nous n'espérions que par ce moyen acquérir une donnée juste et rigoureuse, d'abord dans *l'espèce*, et ensuite dans le *genre*. Nous osons nous flatter de n'avoir pas été entièrement trompés dans notre attente.

Peu à peu nous nous élevâmes à l'idée d'avantages plus solides, plus réels et plus décisifs pour la pratique même de la science : le fait d'une *Monographie sérieuse des Myodaires des environs de Paris* cessa de nous paraître une chimère. Le dénombrement de nos richesses et l'analyse de nos observations firent naître en nous le courage d'aspirer à ce haut résultat du travail.

Nous n'hésitons donc point à marcher d'après cette prétention; sans doute il restera des espèces à ajouter, d'autres à compléter : il est certain que nous ne connaissons absolument rien sur les mœurs de plusieurs races; mais les progrès obtenus depuis quelques années nous garantissent que ces lacunes ne tarderont pas à être remplies.

Il ne pourrait nous être d'aucune utilité de reculer ces publications durant un plus long laps de temps. Les années s'accumulent sur notre tête; nos forces physiques et intellectuelles subissent déjà une assez rapide décroissance pour que nous n'ayons à nous bercer d'aucune illusion à cet égard. Hâtons-nous donc : un peu plus tard nous n'en aurions peut-être plus ni le loisir ni la faculté.

Quoi qu'il en soit, l'étude seule des mouches a déjà pris vingt-cinq ans de notre existence et l'heure du repos n'a

pas encore sonné pour nous. Notre tâche restera quotidienne, et tant que nous conserverons quelque énergie nous espérons l'appliquer à ce travail. Heureux si à la fin nous parvenons à laisser dans la science une section assez convenablement traitée pour épargner des sueurs à nos héritiers! Nous voudrions la rendre accessible à tous.

Nous prévenons également nos confrères que nous possédons un travail spécial sur la plupart des grandes familles qui partagent les insectes : nous avons recueilli des matériaux immenses et rédigé des masses d'observations. Enfin, nous croyons l'heure arrivée où l'on peut tenter une véritable *Entomologie des environs de Paris.* Quand verrons-nous élever ce monument si désiré, et qui ferait faire tant de progrès à la science? Qui osera inscrire son nom en tête de la première page? Nous nous mettons personnellement à la disposition de ceux qui ne craindront pas de l'entreprendre : l'exécution nous semble devenir plus facile de jour en jour : que chaque fourmi apporte son brin végétal et la hutte ne tardera pas à surgir.

TRIBU DES ENTOMOBIES.

Les diverses sections devront être décrites avant d'offrir le tableau synoptique de cette importante tribu et les généralités qui la concernent : d'une autre manière nous courrions le risque de ne pas être compris.

Première section. LES MACROMYDES.

Prima stirps. ***MACROMYDÆ.***

Antennes descendant presque jusqu'à l'épistôme; le second article toujours plus long que le troisième qui, or-

dinairement comprimé sur les côtés, affecte des formes diverses : chète nu, avec le second article ordinairement allongé.

Yeux nus ; épistôme un peu saillant ; trompe presque entièrement solide ; sommet des palpes arrivant jusqu'à l'épistôme et toujours visible. Organe copulateur du mâle saillant, à anneaux tuberculeux. Cellule γ C toujours ouverte au dessus du sommet de l'aile. Corps épais, hérissé, à teintes noires, noir fauve, noir jaunâtre et à teintes flavescentes.

Les larves connues vivent dans les chenilles.

Antennæ ferè ad epistoma descendentes; secundus articulus semper longior tertio lateribus compresso, et polymorpho : chetum nudum, secundo articulo sæpius elongato.

Oculi nudi; epistoma leviter prominulum; proboscia ferè tota coriacea; palpi ad epistoma porrecti, semper manifesti: penis semper manifestum, segmentis tuberculiformibus: cellula γ C semper aperta antè apicem alæ. Corpus crassum, hirtum, atrum, atro-fulvum, atro-flavescens, subflavescens.

Larvæ observatæ vivunt in Erucis.

Le second article des antennes, toujours plus long que le troisième, qui offre des formes différentes selon les genres, constitue un caractère si décisif qu'il suffirait seul pour l'établissement de cette section, si un corps épais, hérissé, ne faisait reconnaître de suite les espèces qui le composent.

Les yeux nus et les palpes toujours développés jusqu'à l'épistôme le différencient nettement de celle des Anthophiles, qui n'ont que des palpes très courts et des yeux garnis de villosités.

Sous notre climat, le second article antennaire est toujours plus long que le troisième, comme nous venons de l'exposer; mais les pays étrangers en nourrissent des

espèces sur qui ces deux articles sont à peu près d'égale longueur.

Ces insectes, qui sont les plus puissants de nos Myodaires indigènes, font parfois entendre un bourdonnement durant le vol. On les rencontre pendant tout le cours de l'année entomologique : ils se plaisent à sucer le miel de plusieurs fleurs.

Nous avons introduits de grands changements dans la détermination de quelques espèces, qui offrent de nombreuses variétés qu'on serait souvent tenté de prendre pour autant d'espèces distinctes. Ayant opéré sur des masses d'individus, nous osons nous flatter que ce travail ne sera pas sans quelque utilité réelle pour la science.

Tout nous porte à présumer qu'il reste peu d'espèces à signaler pour le climat de Paris.

GENRES.	
I. PELETERIA.	Le troisième article antennaire en tête de marteau; les deux premiers articles du chète égaux. Corps cylindriforme.
II. FABRICIA.	Caractères des Echinomyes; palpes de la femelle dilatés au sommet.
III. ECHINOMYA.	Le troisième article antennaire cunéiforme chez les mâles. Palpes ne dépassant pas l'épistôme. Corps épais, sub-arrondi.
IV. SERVILLIA.	Le troisième article antennaire prismatique chez les mâles et non élargi au sommet.
V. EURITHIA.	Le dernier article des antennes un peu plus long, surtout dans les femelles, et élargi vers le sommet; premiers articles du chète courts. Teintes noires.

I. G. Peleterie. *Peleteria.* R. D.

Caractère des Echinomyes : le troisième article antennaire, arrondi en dessus et en devant, semble former une tête de marteau. Les deux premiers articles du chète d'égale longueur.

Characteres Echinomyarum : Antennarum ultimus articulus supernè et anticè subrotundatus, indè malleiformis : duo primi articuli chetales æquali longitudine.

Lors de l'établissement du genre *Peleteria*, nous ne lui assignions que des espèces du nouveau continent, parceque l'individu unique qui servit de type à notre *Echinomya rubescens*, était privé de ses antennes. Plus heureux aujourd'hui, nous pouvons remettre cet insecte dans sa véritable section; ses formes cylindriques non resserrées sur elles-mêmes faisaient déjà soupçonner qu'il n'occupait pas sa place réelle.

Le troisième article de l'antenne formé en tête de marteau, du moins chez les mâles, et l'égale longueur des deux premiers articles du chète, qui sont assez développés, empêchent aisément de confondre ce genre avec le Fabricie et les Echinomyes qui, en outre, offrent moins d'espace dans l'intervale inter-oculaire.

1. *Peleteria rubescens.*

Echinomya rubescens. R. D. *Myod.*, n. 8.

Id. Macquart, n. 11.

Echinomya argentifrons, Macquart, n. 7.

Antennis, pedibus, nigris; facie argentea; thorax niger, cinereo obscurè lineatus; scutellum apice rufescente : abdomen testaceo-fulvum, tessellis albis, vitta dorsali anoque nigris : calypta alba; alæ sublimpidæ, basi flavescente.

Long. 14-16 mill.

Antennes noires; côtés du front brunissants; face ar-

gentée; palpes testacés; corselet noir, obscurément rayé de gris cendré; sommet de l'écusson testacé fauve; abdomen fauve, avec trois fascies de reflets albides et une ligne noire le long du milieu du dos; anus noir; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires, un peu jaune à la base.

La description que M. Macquart donne de son *Ech. argentifrons* me prouve que c'est l'espèce dont il s'agit ici.

C'est particulièrement à terre et dans les endroits arides, tout à fait sablonneux qu'on rencontre cette espèce, qui ne commence guère à paraître qu'en juillet.

II. G. Fabricie. *Fabricia*. R. D.

Musca, Linn. Fabr. *Echinomya*, Duméril. Latr. *Tachina*, Meig.

Caractères des Echinomyes ; le dernier article des antennes en forme de coin; le second article du chète un peu plus petit chez les mâles que chez les femelles.

Epistôme plus saillant; trompe presque entièrement solide; palpes des femelles saillants et dilatés vers le sommet.

Corps assez épais, à teintes noires avec du jaune testacé.

Characteres Echinomyarum: Tertius antennarum articulus cuneiformis; secundus articulus cheti paulò minor ad mares.
Epistoma magis prominulum; proboscis ferè tota coriacea; palpi ad fœminas excedentes, apice latiore.
Corpus sat crassum, nigrum, luteo-testaceum.

Des palpes dilatés vers le sommet chez la femelle, l'épistôme plus rostriforme, le second article du chète moins

allongé chez les mâles, donnent une réunion de caractères qu'il importe de saisir pour détacher cette petite section de celle des Echinomyes, riches en espèces.

Les Fabricies, qui ne sont pas communes sous notre climat, vivent dans le bois. On peut rencontrer les mâles sur les fleurs des Ombellifères, du 15 juin au 15 juillet.

1. *Fabricia ferox*. R. D. *Myod*, n. 1.

Musca rotundata. Harris, tab. IX, fig. 2.
Musca ferox. Panzer, CIV, 20.
Tachina ferox. Meig., n. 2.
Echinomya ferox. Macq, n. 17.

Atra picea, abdomine pellucido-ferrugineo, vitta dorsali nigra medio interrupta aut angustata; antennis, pedibus, anoque atris.

Long. 16-18 mill.

Corps cylindrico-arondi; antennes et pattes noires; face d'un jaune doré soyeux, ainsi que le front dont les côtés brunissent un peu; sommet des palpes testacé; trompe noire; tout le derrière de la tête garni de poils épais et dorés; corselet et écusson d'un beau noir de poix luisant; quelques lignes obscures sur le dos du corselet; abdomen testacé fauve, avec une tache plus ou moins large, noire, sur le milieu du dos des segments et offrant une interruption ou un retrécissement sur le troisième segment; partie postérieure du quatrième segment et anus, noirs; une ligne médiane de points noirs sous le ventre; brosses des pieds jaunes; cuillerons blancs; ailes jaunes à la base et plus claires vers le sommet.

Chez la femelle la tache dorso-abdominale postérieure est plus large. On trouve les mâles de cette espèce à la fin

de juin et au commencement de juillet, sur les feuilles l'*Hereclæum spondylium* dans les prés : les femelles ne se rencontrent guère que sous le bois. Il nous est arrivé d'en prendre deux individus dès la fin de février.

III. G. ECHINOMYE. *Echinomya*, Duméril.

Musca. Linn.
Tachina. Fabr. Meig. Fall.
Echinomya. Dumér. Latr. Rob.-Desv. Macq.

Le deuxième article antennaire deux fois aussi long que le troisième, qui chez les mâles est dilaté en palette lenticulaire, tandis que chez les femelles il est en carré long, un peu élargi vers le sommet : le deuxième article du chète, au moins double du premier, est souvent un peu arqué.

Front retréci chez les mâles ; épistôme un peu saillant.

Corps sub-arrondi, à teintes noires et fauve testacé.

Secundus antennarum articulus bilongior tertio, ad mares compresso lenticulari, et ad feminas quadrato longiusculo paulisper ad basim dilatato ; secundus cheti articulus saltem primo bilongior, et sæpè arcuatus.

Frons ad mares angustata ; epistoma lœviter prominulum.

Corpus subrotundatum, nigrum et fulvo-testaceum.

Il est inutile d'insister sur l'ensemble des caractères qui constituent ce genre, type de sa section, et qui le distinguent avec facilité au milieu de l'immense famille des Myodaires.

Les Echinomyes, déjà riches en espèces, sont très nombreuses sous le rapport des individus. On les trouve depuis le mois de mars jusqu'à la fin d'octobre. Elles sont répandues dans les bois, dans les champs, dans les prai-

ries. Elles aiment surtout à sucer le miel des Ombellifères et de quelques Labiées.

A. Corps noir sans testacé.

1. *Echinomya grossa.* Dumér.

Musca grossa. Linn.
Tachina grossa. Fabr., *Syst. Antl.*, n. 7. — Meig., n. 1.
Echinomya grossa. Duméril. Latr. Rob.-Dev. Macq.

Atra, nitida ; capite alarumque basi flavis ; calyptis fuscis.

Long. 20 mill. ; larg. 11 mill.

Premiers articles antennaires rouges ; le dernier noir, ainsi que les pattes ; tête d'un beau soyeux doré ; corps d'un beau noir, et hérissé ; cuillerons noirâtres ; ailes jaunes à la base et le long de la côte extérieure.

Une variété assez rare offre du fauve sur les côtés de l'abdomen.

Cette belle espèce, qui n'est pas commune, se rencontre, en juillet et en août, dans les bois, sur les lisières des haies, et sur les fleurs de quelques Ombellifères,

B. Corps noir avec du fauve testacé.

2. *Echinomya fera.* Dumér. Latr.

Musca fera. Linn. Faun. Suec., n. 1836.
Tachina fera. Fabr. Fall., n. 2. Meig., n. 3.
Echynomia fera. Dumér. Latr. Rob.-Dev. *Myod.*, n. 9. Macq., n. 5.
Var. C. *Echinomya intermedia.* R. D., n. 10.
Var. E. *Echinomya rubricornis.* R. D., n. 7.
Var. F. *Echinomya testacea.* R. D., 14.

Peu d'insectes peuvent se flatter d'offrir une série de

variétés aussi longues que cette espèce, véritable tourment de l'entomologiste, qui essaie de définir avec précision, et qui à chaque pas est tenté d'établir plusieurs espèces : nous étions tombés dans cette méprise avant que la réunion d'une grande masse d'individus, recueillis dans des circonstances et des localités, tantôt identiques, tantôt tout à fait différentes, nous eût mis à même de prononcer en dernier ressort. Il est probable que cette diversité, inhérente à cette espèce, provient des diverses espèces de chenilles qui servent à l'alimentation des larves ; les plus gros individus sortant sans doute des chenilles les plus fortes et les plus adipeuses. Il ne m'a fallu rien moins que l'observation des faits et de l'acte de la copulation pour me décider à trancher dans le vif et à ne plus admettre qu'une espèce unique.

Femina : Primis antennæ articulis fulvis, ultimo brunescente; fronte facieque aureis; thorax niger, flavescente sparsus, humeris scutelloque testaceis : abdomen flavo-fulvescens, tessellis aurulentis, vitta dorsali nigra; ano haud nigro; pedes fulvi, ultimis anteriorum quatuor tarsorum articulis brunneis ; calypta aurulenta; alæ sublimpidæ, basi flava.

Mas : differt ultimo antennarum articulo nigriore, facie minus aurulenta, humeris scutelloque subtestaceis, abdomine minus fulvescente, majorique femorum parte nigra.

La *Femelle* : Long. 9-16 mill.

Les deux premiers articles antennaires fauves ; le dernier fauve-brun, fauve-obscur ou noirâtre; front et face dorés; parfois un peu de brun obscur sur les côtés du front; frontaux testacés; palpes jaunes ou testacés ; corselet noir rayé de gris-jaunâtre sur le dos; ses côtés testacés ; écusson fauve ; abdomen d'un testacé un peu fauve avec trois bandes transverses de reflets jaunes ou jaunâ-

tres, et une ligne dorso-longitudinale noire qui ne va pas jusqu'à l'anus; une ligne médiane de points bruns sous le ventre; pattes fauves, avec les quatre tarses inférieurs des deux dernières paires bruns ou noirâtres; cuillerons jaunes; ailes claires et à base jaune; une variété a les teintes de l'abdomen plus pâle, avec les cuillerons noirs jaunes.

Le *Mâle* : semblable; le troisième article des antennes plus noirs; côtés du front plus bruns; corselet d'un noir plus luisant; le testacé de l'abdomen est d'un noir un peu fauve; la moitié supérieure ou les trois quarts des cuisses noirs.

B. Tout à fait semblable; pourtour de l'anus brun.

Echin. analis simillima; ano brunicoso, aut subbrunneo.

C. La *Femelle* : Antennes entièrement fauves; le troisième article très rarement brun ou noirâtre : cuillerons flavescents et non jaunes. *Echin. intermedia.* R. D. *Myod.*, n. 10.

Femina : Simillima; antennis absolutè fulvis; calyptis flavescentibus non flavis.

D. La *Femelle* : Tout à fait semblable; le dernier article antennaire noir; cuillerons blancs; majeure partie des cuisses noire. Cette variété paraît être très rare. *Echin. nigro-femorata.*

Femina : Simillima; ultimo antennæ articulo nigro; calyptis albis; femorum majori parte nigra.

E. La *Femelle* : Antennes fauves; reflets de l'abdomen blanchâtres et non jaunes : cuillerons blancs.

Le *Mâle* paraît plus robuste que dans les autres variétés;

il n'a point de duvet jaunâtre sur le corselet : *Echin. rubricornis*. R. D. Myod., n. 7.

Femina : antennis fulvis; abdominis tessellis albicantibus; calypta alba.

Fem. Longueur, 7 mill.

Tout à fait semblable à l'*Echin. fera* : le troisième article des antennes noir; cuillerons jaunes ou jaunâtres; moitié supérieure des cuisses noire, quelquefois sur les deux sexes : c'est notre *Echin. testacea*, n. 14, réduite à une petite expression. On la trouve en été et en automne.

Simillima Echinomyæ feræ; parva; tertio antennæ nigro; calyptis flavescentibus; dimidia parte femorum nigra in utroque sexu.

Au résumé, cette espèce, qui nous apparaît sous tant de variétés diverses, est très-répandue durant le cours de l'année entomologique. On le rencontre dans les bois, le long des haies, à terre, et sur les fleurs des Ombellifères.

3. *Echinomya tessellata.*

Tachina tessellata. Fabr. Syst. Antl., n. 5. Meig., n. 5.
Echinomya tessellata. R. D. Myod., n. 10. Macq., n. 10.
Var. B. *Echinomya vernalis*. R. D. Myod., n. 12.

Femina : Primis antennarum articulis fulvis, ultimo nigro; facie sericeo argentea vel aurea; thorax cæsius, humeris ad feminas fulvescentibus, scutelli apice subfulvo; abdomen testaceoflavum aut fulvescens, tessellis aureis, rarius albidis, vittaque dorsali sæpiùs latiore et anali; femora nigra, tibiis primisque tarsorum articulis fulvis aut subfulvis; calypta alba; alæ limpidæ, basi fulva.
Mas : facie solito, abdominisque tessellis nonusquam albidis.

Long., 9-16 mill.

La *Femelle* : Premiers articles des antennes fauves, rarement d'un brun fauve ; le dernier noir : frontaux fauves; côtés du front jaune, avec un peu de brun; face d'un soyeux argenté ou doré avec des reflets rougeâtres : palpes

testacés; poils de derrière la tête dorés ou albides; corselet noir, obscurément linée ou saupoudrée de cendré-jaunâtre; angle huméral et sommet de l'écusson d'un fauve obscur; abdomen jaune testacé, ou testacé fauve, à reflets jaunes, rarement albides, avec une ligne dorso-longitudinale noire, qui s'étend par-delà l'anus; pattes noires; tibias et premiers articles tarsiens, quelquefois les genoux fauves ou d'un brun-fauve; cuillerons blancs; ailes claires, mais jaunes à la base.

Le *Mâle* : Presque tous ont la face argentée, avec les poils de derrière la tête blanchâtres; l'angle huméral du corselet est toujours noir; les reflets de l'abdomen sont albides et jamais flavescents; l'écusson peut être noir en totalité, ou presque entièrement fauve, ou seulement fauve au sommet.

B. Long., 7 mill. : Face et reflets de l'abdomen argentés chez le mâle. On ne trouve cette variété qu'au printemps, et ordinairement sur les fleurs du *Mespylus oxyacantha*, *Echinomya vernalis*. R. D. Myod., n. 12.

Tout nous porte à croire que c'est le *Tachina virgo*. Meig., n. 6.

Simillima; parva; facie ad mares abdominisque tessellis albidis aut argenteis.

Cette espèce est assez commune durant l'été; on la prend sur les fleurs des Ombellifères et le long des haies. Il n'est pas rare de rencontrer les femelles voltigeant contre terre parmi les petites herbes et les petites tiges des buissons.

4. *Echinomya nigricornis*. R. D. Myod., n. 6.

Femina : Antennis pedibusque nigris; fronte et facie flavis; thorax cœsius, scutello rubricanti; abdomen testaceum, linea dorsali nigra, medio interrupta; ano nigro.

Mas : similis; facie albida; scutello cæsio; primis antennarum articulis fulvo-brunneis.

Long. 14-16 mill.

Forme et taille de l'*Echin. fera*; la femelle a le corps subarrondi, tandis que celui du mâle est cylindriforme.

La *Femelle* : Front et face jaunes; antennes, pattes, noires; corselet noir de pruneau, avec l'écusson rougeâtre; abdomen testacé, ayant sur le dos une ligne longitudinale noire, interrompue dans son milieu; anus noir; cuillerons blancs et ailes flavescentes.

Telle est la description primitive de la femelle, trouvée autrefois à Paris par Carcel. Nous avons trouvé le mâle, qui diffère par sa face blanche, son écusson noir, et ses premiers articles antennaires d'un fauve-brun; anus largement noir.

Si l'anus n'était pas noir, cette espèce devrait se rapprocher du *Tachina pronyta* de Meigen, n. 4.

La rareté de cet insecte dans nos collections provient peut-être de la difficulté de le distinguer au premier coup-d'œil parmi les espèces voisines, avec lesquelles il est facile de le confondre.

5. *Echinomya cuculliæ.*

Musca lurida. Fabr.
Tachina lurida. Meig., n. 8.
Echynomia cucullia. Rob. Dev. Myod., n. 16.
Echinomya lurida. Macq., n. 15.
Tachina leucocoma. Meig., n. 9.
Echinomya lateralis. Rob. Dev., n. 15.
Echinomya leucocoma. Macq., n. 15.

La densité et la coloration différentes des poils, qui re-

couvrent cette espèce, ont exercé la sagacité des entomologistes, qui ont voulu la décrire d'après des individus isolés. Mais un examen un peu sérieux sur un grand nombre d'individus ne tarde pas de les rapporter tous à un type unique.

Tomentosa, villis albiscentibus aut subfulvis : antennæ sæpiùs nigræ, primis articulis interdum fulvis; corpus nigro-nitens, ad quemdam lucem subvirescens; scutello ferrugineo : abdomen macula fulva per latera secundi tertiique segmenti; margo posticus 2, 3, 4 segmenti ventralis testaceus : femora maris nigra, rarius ad feminam; tibiis tarsisque ferrugineis; calypta alba, alæ basi flava.

Long., 9-14 mill.

Le *Mâle* : Antennes noires, quelquefois avec un peu de fauve; frontaux bruns; côtés du front d'un cendré-brun; face d'un cendré-argenté; palpes testacés; corselet d'un noir qui verdoye à une certaine lumière; écusson d'un fauve plus ou moins prononcé; abdomen noir verdoyant, avec une tache fauve ou testacée sur les côtés du second et du troisième segment; sous le ventre, le bord postérieur des 2, 3 et 4e segments est d'un testacé pâle; cuisses noires, et la plupart des articles tarsiens ferrugineux; cuillerons blancs; ailes claires, mais jaunes à la base et le long de la côte.

La *Femelle* : Semblable; premiers articles antennaires fauves ou d'un brun-fauve; le dernier peut quelquefois être fauve; les taches latérales de l'abdomen sont moins larges, et peuvent s'étendre, très rétrécies, jusque sur le dos du second et du troisième segment; les deux seules cuisses antérieures noires; les cuisses intermédiaires le sont rarement; ceci a lieu surtout pour les individus couverts de poils blanchâtres; mais les femelles, à qui la

teinte de ces poils donne un aspect fauve-doré ou roux, ont toutes les cuisses noires; sur ces dernières, les antennes sont ordinairement noires.

La variété aux poils fauves constituait notre *Echinomya cuculliæ*, n. 16, ou le *Tachina lurida* de Fabricius, n. 6.

La variété aux poils plus pâles constituait notre *Echinomya lateralis*, n. 15, ou le *Tachina leucocome* de Meigen, n. 9.

Comme ce dernier a ainsi imposé deux noms différents à cette même espèce, nous proposerons d'anéantir cette double terminologie pour lui substituer la significative dénomination d'*Echynomya cuculliæ*, qui rappelle à la science la première Echinomye, dont on connaît les mœurs à l'état de larve. Nous l'avons obtenue, au mois de mars, d'une nymphe du *Cucullia verbasci.*

La variété aux teintes fauves se trouve dès le mois de février, voltigeant à terre dans les halliers des bois : on cesse de la rencontrer vers le mois de mai, époque où elle fait place aux individus à teintes plus pales. Ces derniers vivent aussi dans les bois : ils se plaisent sur les fleurs de l'*Euphorbia silvatica*, du *Mespilus oxyacantha*, de l'*Heraclæum spondylium* : ils disparaissent vers la mi-juillet.

IV. G. Servillie, *Servillia*. R. D.

Tachina. Fabr. Meig.
Echinomya. Rob. Desv. Macq.

Caractères des Echinomyes; mais le troisième article des antennes non plus large que le second sur les mâles.

Echinomyarum characteres ; at in maribus tertio antennarum articulo prismatico, haud dilatato, haud latiore.

Déjà les antennes se raccourcissent chez ces espèces, au

corps velu, avec les ailes marquées d'un point discoïdal. Leur véritable caractère consiste dans le troisième article des antennes, qui n'est ni dilaté ni lenticulaire dans les mâles.

On devra faire abstraction des autres caractères indiqués dans notre *essai sur les Myodaires*; ainsi nous avions noté le rétrécissement du front, parce que nous n'avions que des mâles pour sujets d'études.

Ces insectes sont les avant-courriers du printemps; ils éclosent dès que les grandes neiges ont disparu : il faut les chercher à terre dans les grands bois.

1. *Servillia ursina.*

La Mouche brune à bandes blanches. Geoff.
Tachina ursina. Meig., n. 11.
Echinomya ursina. R. D. Myod., n. 1. Macq., n. 18.
B. *Echinomya pilosa.* R. D. Myod., n. 2.

Pilosa, nigro-nitens; antennis sœpius nigris, facie grisescente; abdomen tribus fasciolis transversis albiscentibus; femoribus nigris; tibiis tarsorumque majori parte flavescentibus : alœ grisescentes, basi squalida punctulo discoïdali nigro.

Le *Mâle*, long. 11-14 mill. — La *Femelle*, long. 9-16 mill.

Le *Mâle* : Premiers articles antennaires d'un fauve-brun, quelquefois bruns ; le dernier article noir ; côtés du front bruns; face grise ; poils du pourtour de la tête grisâtres; palpes testacés; corselet noir, avec un duvet gris-verdâtre ; sommet de l'écusson d'un ferrugineux obscur : abdomen noir-luisant avec des poils grisâtres ; une ligne transverse grise ou blanchâtre au bord supérieur des 2, 3 et

4e segments; rarement une petite tache latérale d'un fauve obscur sur les côtés du 2e et 3e segments; cuisse noire; tibias et majeure partie des tarses fauves; cuillerons blancs; ailes jaunâtres à la base, et à disque un peu sale, avec un point discoïdal brun.

La *Femelle*, susceptible d'acquérir de plus fortes dimensions, a le duvet du corps d'un jaune plus prononcé ; ses antennes sont noires.

Cet insecte ouvre l'année entomologique : on le trouve, dès le mois de février, voltigeant sur le sol des bois. Son existence ne dépasse point le premier printemps.

Notre *Servillia pilosa*, R. D., n. 2, n'est qu'une variété à premiers articles antennaires fauves.

2. *Servillia subpilosa*. R. D., n. 3.

Cœsia subpilosa; primis antennarum articulis scutelloque fulvis; abdomen albidè trifasciatum, macula latiore fulva ad latera secundi tertiique segmenti.

Le *Mâle* : Long. 14-16 mill.

Corps noir de pruneau, avec des poils moins denses ; premiers articles de l'antenne fauves, ainsi que l'écusson ; face d'un brun-albicant; l'abdomen offre également trois lignes transverses blanchâtres, mais les côtés des deuxième, troisième et quatrième segments offrent une large tache testacée-fauve; cuisses noires; tibias et majeure partie des tarses fauves; cuillerons blancs; ailes grisâtres avec la base un peu sale, et un petit point discoïdal brun.

Cette espèce nous a été communiquée par M. Serville, qui l'avait prise aux environs de Paris. Nous n'en connaissons que le mâle.

3. *Servillia echinata.*

Tachina echinata. Meig., n. 10.
Echinomya echinata. Macq., n. 21.

Long. 11 mill.

« Semblable à l'*Ech. ursina*; poils blanchâtres; antennes noires, point de lignes blanches sur l'abdomen. »

M. Macquart indique cette espèce (si ce n'est pas une variété de la précédente) comme vivant dans le nord de la France. Nous ne pensons pas qu'on l'ait encore rencontrée aux environs de Paris. Du reste, nous ne le connaissons pas même de vue.

v. G. Eurithie. *Eurithia.* R. D.

Erigone. Rob. Desv. Myod.

Caractères des Échinomyes; le second article antennaire plus long que le troisième, qui est comprimé sur les côtés et élargi vers le sommet; le second article du chète court, surtout chez les femelles.

Teintes noires.

Characteres Echinomyarum: Secundus antennæ articulus longior tertio lateribus compresso, et versus apicem latiore: secundus cheti articulus brevior præsertim ad feminas.
Colores nigricantes.

Nous avions d'abord classé les insectes de ce genre parmi nos Erigones; mais les caractères mieux observés des antennes nous obligent de le placer à la suite des Echinomyes.

Les antennes, qui descendent jusqu'à l'épistôme, ont toujours le second article plus long que le troisième, qui cependant commence à s'allonger, surtout chez les femelles, chez lesquelles il va en s'élargissant vers le sommet; dans les mâles il est cunéiforme. Le second article du chète, très-court chez les femelles, est un peu plus allongé dans les mâles.

Ces insectes, qui affectent des teintes noires, forment la transition naturelle aux Érigones.

1. *Eurithia puparum.*

♀ { *Erigone tessellans.* Rob. Desv. Myod., n. 4.
Nemorœa tessellans. Macq., n. 6.

♂ { *Erigone viridulans.* R. D. Myod., n. 7.
Nemorœa viridulans. Macq., 10.
Erigone dubia. R. D. Myod., n. 8.

Nigra; facie alba; thorax cinereo-lineatus; abdomen cinereo-trifasciatum, ad mares lateribus fulvescentibus; alæ basi haud flavescente.

Long. 11-14 mill.

Corps noir-cendré, avec des lignes cendrées sur le corselet ; côtés du front et face blancs, rarement dorés ; antennes, palpes et pattes, noirs ; trois fascies transverses de reflets cendrés sur l'abdomen, dont les côtés, sur les mâles, sont un peu fauves, et le dos quelquefois un peu verdoyant; cuillerons blancs, ailes à disques assez clairs non flavescens, à base un peu sale.

B. Un peu de fauve au sommet de l'écusson.

C. Abdomen du mâle sans taches fauves sur les côtés.

L'individu décrit sous le nom d'*Erigone tessellans*, n. 4,

et qui était une femelle, est la femelle de cette espèce.

D. Quand l'abdomen verdoye un peu sur le dos des mâles, on a l'*Erigone viridulans*, n. 7.

E. Les côtés de l'abdomen fauves sur les mâles : *Erigone dubia*, n. 8.

Cette espèce, commune en été sur les Ombellifères de nos prés humides, est éclose chez M. Serville d'une chrysalide de Lépidoptère, que cet entomologiste a négligé de noter.

Seconde section. LES ANTHOPHILES.

Secunda stirps. ANTHOPHILÆ. R. D.

Caractères des Macromydes ; mais le second article antennaire toujours plus court que le troisième, qui est prismatique et allongé.

Corps cylindrique ou cylindriforme ; yeux velus ; palpes très-courts, jamais saillants au dehors ; faciaux nus le long des fossettes.

Teintes d'un noir luisant à reflets cendrés, avec du fauve ou du testacé.

Larves ignorées.

Macromydarum characteres ; et secundus antennarum articulus semper brevior; tertio elongato, prismatico.

Corpus magis elongatum, cylindricum aut cylindriforme : oculi villosi; palpi breviores, nusquam excedentes: facialia nuda per foveas.

Color cæsius, interdùm fulvo permixtus, lineis tessellisque cinereis aut griscescentibus.

Larvæ ignotæ.

Ces insectes diffèrent essentiellement des Macromydes par la proportion des derniers articles antennaires, dont le second se trouve toujours plus court que le troisième, qui est prismatique et allongé. Leurs yeux sont velus, tandis qu'ils sont nus chez les individus de la section pré-

cédente. La brièveté de leurs palpes les distingue nettement au milieu des races congénères ; enfin ils n'affectent que des formes cylindriques non arrondies et comme ramassées sur elles-mêmes.

On ne possède pas d'observation directe sur leurs larves; mais les insectes parfaits se trouvent durant le cours de l'année entomologique dans les bois, le long des haies, dans les endroits sablonneux et sur les fleurs des Ombellifères des prés; il arrive rarement de rencontrer les deux sexes dans la même localité. Les espèces propres au climat de Paris semblent être peu nombreuses; il est probable qu'il n'en reste guère à y découvrir.

Des observations mieux faites et plus exactes semblent devoir nous engager à supprimer notre ancien genre *Bonellia*, qui n'a été formé que d'après des différences non encore constatées sur les deux sexes. Il sera toujours facile à la science de le remettre en emploi, si de nouvelles études nécessitent son rétablissement.

Nous avons pareillement restreint le nombre des espèces, parceque l'étude faite sur de nombreux individus nous a permis de reconnaître plusieurs erreurs relatives à ce sujet.

Selon nous, M. Macquart a eu tort d'englober toutes nos Anthophiles dans son genre *Micropalpus*. Les différences que les espaces inter-oculaires établissent parmi ces insectes y apportent un obstacle réel.

D'un autre côté, nous devons l'aveu sincère que cette section d'*Entomobies Anthophiles* n'offre qu'une dénomination vague et tout à fait incertaine. Ces espèces ne se rencontrent pas davantage que leurs congénères sur les fleurs des Ombellifères : elles ne font que les fréquenter lorsque la température leur en laisse le loisir. Leurs larves sont érucivores : aussi les désignations de *Linnæmya*

heraclœi, de *Linnœmya œnanthis*, renferment-elles en elles-mêmes quelque chose d'erroné, voire de ridicule, si l'on veut attacher un sens absolu à leur signification. Le mal est fait : vouloir y remédier serait peut-être apporter volontairement dans la synonymie une perturbation que les avantages retirés ne seraient sans doute pas capables de compenser. Ce malentendu même servira de jalon pour l'histoire de la science, qui dans l'origine fut élaborée d'après des données remplies d'inexactitudes. Chaque pas vers le progrès exige un nouveau travail : l'imperfection étant attachée à toute œuvre humaine. Mais qu'on se tienne pour averti que dorénavent il ne serait plus convenable de dénommer les nouvelles espèces d'Entomobies d'après les plantes sur lesquelles le hasard et leur appétit les fait rencontrer.

Ces réflexions, si nous ne restions fidèles à notre premier plan, nous engageraient donc à échanger le nom insignifiant d'*Anthophiles* contre celui de *Micropalpées* (*Micropalpatœ*), qui serait dû aux caractères solides et constants de l'organisation.

GENRES.	
I. LINNÆMYA.	Le second article du chète triple du premier. Yeux larges chez les deux sexes.
II. BONELLIA.	Le second article du chète plus court. Espace inter-oculaire rétréci chez les mâles.

I. G. Linnæmya. *Linnœmya*. R. D.

Tachina. Meigen.
Bonellia. Rob. Dev.
Micropalpus. Macquart.

Antennes descendant jusqu'à l'épistôme ; le second ar-

ticle le tiers plus court que le troisième chez le mâle et moitié plus court dans la femelle; le troisième article comprimé sur les côtés et à sommet tronqué; le second article du chète triple du premier.

Front très-large dans les deux sexes; face presque verticale; point de cils raides le long des fossettes; péristôme étroit, allongé, à épistôme un peu saillant; palpes courts et non saillants; trompe solide dans sa moitié supérieure; anus du mâle renflé au dernier article et terminé par deux crochets courbés en dessous et en devant avec un faisceau dorsal de poils raides plus longs que les autres, courbés en crochet et dirigés en haut et en avant du corps; pattes un peu plus allongées sur les mâles. La nervure transverse de la cellule γ C cintrée et finissant avant le sommet de l'aile.

Corps cylindrique ou cylindriforme; en général teintes noires, rayées et marquetées de cendre avec du fauve plus ou moins prononcé sur les côtés de l'abdomen.

Antennæ ad epistoma porrectæ: secundus articulus brevior tertius lateribus compresso, et versus apicem truncato: secundus cheti articulus trilongior primo.

Frons latior in utroque sexù: facies fere verticalis: foveæ absque pilis rigidis: peristoma angustatum, elongatum, epistomate leviter prominulo: palpi breviores: proboscidis pars superior coriacea: anus maris ultimo segmento infleto, duplici unguiculo infrà recurvo, cum fasciculo dorsali pilorum rigidorum, vicinis longiorum, suprà et anticè unco-recurvatorum. Pedes in mare paulò longiores. Nervus transversus cellulæ γ C arcuatus et antè alæ apicem terminatus.

Corpus cylindricum, aut cylindriforme; color nigricans, cinereo lineatus et tessellatus, abdominis lateribus plus minusve fulvescentibus.

Sous la double dénomination de *Linnæmya* et de *Bonellia*, nous avions d'abord établi deux genres très-rappro-

chés entre eux et qui ne différaient que par les proportions relatives du second et du troisième article antennaire. Une plus grande masse d'observations nous prouve aujourd'hui que le caractère attribué à notre ancien genre Bonellie appartient au mâle des Linnémyes : il en résulte la réduction nécessaire d'un de ces deux genres.

Nous n'hésiterons pas sur les caractères des Linnémyes, parcequ'il nous paraît impossible de les confondre avec aucune espèce de Macromydes, dont elles se distinguent plus particulièrement par leurs formes cylindriques et par le troisième article de leurs antennes, qui est prismatique, mais presque sans élargissement vers son sommet tronqué comme à angle aigu.

La plupart des espèces de Linnémyes paraissent être assez rares ; néanmoins le *L. heraclæi* se trouve en grande abondance.

1. *L. vulpina.*

Tachina vulpina. Meig., n. 35. — Fall., n. 67.
Linnæmya sylvestris. Rob. Desv., n. 2.
Micropalpus vulpinus. Macq., n. 2.

Frons lata ; antennæ brunneæ ; scutellum et femora fulva ; abdomen testaceo-fulvum, albidè tessellatum,

Long. 14 mill.

Antennes brunes ; frontaux rouges ; face d'un blanc soyeux argenté ; écusson et cuisses testacés ; corselet noir, rayé de grisâtre, avec les épaules d'un fauve pâle ; abdomen testacé avec trois fascies transverses de reflets blancs et une ligne dorso-longitudinale noire ; tibias d'un brun

rougeâtre; tarses noirs; cuillerons blancs; ailes assez claires avec la base jaunâtre.

Cette espèce assez rare sous notre climat se trouve en automne dans les bois.

2. *L. heraclœi.* R. D. Myod, n. 3.

Micropalpus heraclœi, Macq., n. 3.
Linnœmya analis. R. D. n. 4.
Linnœmya œstivalis, R. D. n. 6.

Femina: Cylindriformis, cæsia, cinereo-griseove lineata et tessellata: antennis, palpis, pedibus, nigris: frontalibus luteo-fulvis; facie argentea; scapulis, thoracis lateribus, scutelli parte postica, rarius scutello toto, testaceis, aut obscurè testaceis: abdomen secundi tertiique segmenti lateribus fulvescentibus: apice anali sæpius parùm manifesta.

Mas: Similis; abdominis lateribus fulvescentibus; apice anali sæpiùs rubescente.

Cette espèce exige une longue et minutieuse description en raison des différences que le sexe, la saison et les localités font subir aux individus parmi lesquels on pourrait, ainsi que cela nous est arrivé, établir plusieurs espèces distinctes. Nous n'avions à l'origine à notre disposition que des sujets isolés et disséminés en diverses collections, nous travaillons aujourd'hui sur des séries d'individus recueillis avec soin.

Le *Mâle*: long. 11-14 mill.
La *Femelle*: long. 11-16 mill.

La *Femelle*: Corps cylindriforme, noir de pruneau; antennes noires; fronteau jaune-fauve; côtés du front blanchâtres, mêlés de brun; face argentée; palpes noirs;

barbe blanche ; corselet plus ou moins luisant, rayé de cendré ou de cendré gris ou même de gris ; ses côtés et épaules d'un testacé pâle, quelquefois obscur, rarement d'un testacé franc ; écusson testacé ou testacé pâle à sa moitié postérieure, rarement testacé en totalité; abdomen plus ou moins luisant, avec trois fascies de reflets ordinairement cendrés et parfois gris ; sur les côtés du second et parfois sur ceux du troisième segment, une petite tâche fauve plus ou moins apparente ; pattes noires ; ordinairement un peu de fauve obscur à la partie postérieure des deux derniers tibias ; balanciers flavescents ; cuillerons blancs ; ailes assez claires avec la base d'un jaune sale.

Le *Mâle* : Semblable à la femelle, mais toujours plus petit, a les côtés du second, troisième et quatrième segments rougeâtres avec des reflets blancs ; le sommet de l'anus est ordinairement rougeâtre ou d'un rougeâtre obscur.

Quand l'individu a les côtés du corselet marqués d'une ligne testacée très prononcée, c'est notre *L. heraclæi*; Myod., n. 3.

Quand l'anus du mâle offre un sommet rouge ou rougeâtre, c'est notre *L. analis* ; Myod., n. 4.

Quand ce même sommet de l'anus est noir ou noirâtre, c'est notre *L. æstivalis*; Myod. n. 6.

Enfin tout nous porte à croire que notre *L. borealis* avec ses tibias d'un fauve obscur n'est également qu'une variété de cette espèce : cette opinion est aussi énoncée par M. Macquart, n. 5, pag. 82.

Nos premières distinctions sont faciles à expliquer : nous n'avions observé que quelques rares individus : peut-être n'avions-nous pas connu une seule femelle. Si aujourd'hui il nous arrivait de communiquer à un naturaliste plusieurs individus de la série, base de notre étude

actuelle, nous ne doutons aucunement qu'il commettrait notre même méprise. Il suffira de l'avoir signalée pour qu'on l'évite désormais.

On rencontre cette espèce dès le mois de mai jusqu'en automne dans les bois, parmi les petites plantes des lieux sablonneux, le long des haies, sur les fleurs des Ombellifères, l'*Heraclæum spondylium*, le *Daucus carotta*.

3. *L. œnanthis.*

Bonellia œnanthis. R. D. Myod., n. 2.

Cylindrica in utroque sexu; antennæ nigræ; frontalibus fulvo-luteis thorax cæsius, cinereo-lineatus; scapulis scutelloque testaceis; abdomen suprà cæsium, albidè tessellatum, lateribus fulvescentibus, pedes nigri, duabus tibiis posterioribus posticè subfulvis; alæ basi flavescente.

Long. 11-14 mill.

Corps cylindrique sur les deux sexes; antennes noires; frontaux d'un jaune fauve; côtés du front noirs; face argentée; barbe blanche; corselet noir, rayé de cendré; ses côtés et écusson testacé pâle chez la femelle; les points huméraux et le sommet de l'écusson testacés chez le mâle; abdomen noir en dessus, avec des lignes de reflets albides, et la majeure partie des côtés fauves; l'abdomen de la femelle paraît plus largement fauve; sommet de l'anus rougeâtre chez le mâle; pattes noires, avec un peu de fauve obscur sur le derrière des deux tibias postérieurs; cuillerons blancs; ailes assez claires, avec la base d'un jaune sale.

Cette espèce n'est pas commune; on peut la rencontrer dès le mois de mai sur les fleurs des Ombellifères dans les prés : on la trouve ordinairement au mois d'août vol-

tigeant avec prestesse parmi les petites plantes des localités les plus sablonneuses.

Nota. Diverses considérations nous portent à croire que cette espèce n'est peut-être qu'une simple variété du *L. heraclæi ;* jusqu'à pleine confirmation nous avons dû la conserver.

4. L. *longipes.*

Bonellia longipes. R. D. Myod., n. 1.
Micropalpus longipes. Macq., n. 12.

Antennis, pedibusque nigris; cylindrica, frontalia et scutellum ferruginea; abdomen nigrum; albidè tessellum, lateribus testaceo-rufis; ano rufescente.

Long. 14 mill.

« Cylindrique ; côtés du front, antennes, pattes, noirs ; face d'un blanc soyeux argenté; frontaux, écusson d'un rouge ferrugineux; corselet noir, légèrement rayé de gris, avec les épaules rongeâtres ; abdomen noir, avec de légers reflets blancs, et les côtés des second, troisième et quatrième segments d'un testacé rougeâtre; anus rougeâtre : tibias pélifères ; cuillerons blanc de lait ; ailes assez claires, et jaunes à la base. »

Nous n'avons jamais pris et vu qu'un seul individu de cette espèce.

II. G. Bonellie. *Bonellia.* R. D.

Micropalpus. Macq., pag. 82.

Caractères du genre Linnémye : le troisième article des

antennes aplati sur les côtés et plus large vers le sommet, qui est un peu arrondi; le second article du chète plus court.

Espace inter-oculaire plus étroit sur les deux sexes ; la nervure transverse de la cellule γ C droite ou presque droite, non cintrée, et la cellule s'ouvre contre le sommet de l'aile.

Characteres Linnœmyarum : Tertius antennarum articulus lateribus compressus, apice paulò latiore et subrotundato : secundus cheti articulus brevior.

Intervallum oculorum minùs latum in utroque sexu : nervus transversus cellulæ γ C rectus aut ferè rectus, non arcuatus, cellula versus alœ apicem aperta.

Les Bonellies seraient de véritables Linnémyes, si l'on se refusait à l'observation du deuxième article chétal qui est beaucoup plus court, à celle du troisième article des antennes comprimés sur les côtés et un peu élargi vers le sommet, et à la considération des caractères alaires. Les yeux très larges dans les deux sexes des Linnémyes qu'on ne peut même distinguer entre eux qu'à l'inspection des organes de la génération, et moins intervallés sur les Bonellies, où ils suivent la règle ordinaire, suffiraient pour l'établissement incontestable d'un genre. Les femelles ont en outre l'abdomen presque semi-élliptique.

Ces insectes sont assez communs dans les bois et sur les fleurs des Ombellifères.

1. *Bonellia tessellans.* R. D.

Bonellia tessellans. R. D. Myod., n. 1.
Bonellia lateralis. R. D. Myod. n. 2.
Micropalpus tessellans. Macq., n. 12.

Femina : Antennis, palpis, pedibus nigris ; facie argentea ; scutello subferrugineo ; thorax cæsius, cinereo aut cinereo-griscescente li-

neatus; abdomen subdepressum, nitidè cæsium, triplici fascia albida, aut cinerescente-tessellanti: calypta alba; alæ limpidæ, basi subqualida.

Mas : Similis; minor, subcylindricus, abdominis secundo tertioque segmentis per latera fulvis, aut subfulvis, rarius immaculatis.

A l'époque où nous cherchions à établir des divisions et des subdivisions parmi les Myodaires, il nous arriva maintes fois de n'avoir que des individus uniques pour sujets de nos études. Nous avons dû nécessairement décrire comme espèces distinctes des individus qui différaient entre eux par l'ensemble ou par les détails de leur coloration, susceptible de varier d'après une foule de circonstances. Pour ne citer en exemple que l'espèce qui nous occupe, nous ne connaissions alors qu'un seul individu du *Bonellia tessellans,* ainsi qu'un seul individu du *Bonellia lateralis* : de là formation de deux espèces. Nous avons maintenant la certitude que ces deux individus ne constituent qu'une seule espèce, dont nous ne possédions que deux mâles différents par leurs teintes et dont la femelle nous était complétement ignorée.

C'est donc à tort que M. Macquart soupçonne que notre *B. lateralis* peut n'être que le mâle de notre *B. tessellans.* Nous le répétons : nous n'avions décrit que deux mâles.

Il nous est donné d'opérer sur une nombreuse série d'individus et d'observations, et nous nous faisons un devoir de donner l'exacte description de l'espèce que la science devra reconnaître désormais.

Le *Mâle* : long. 9-14 mill.
La *Femelle* : long. 11-14 mill.

La *Femelle* : cylindrico-arondie; frontaux d'un noir de velours; côtés du front d'un blanc un peu jaunâtre ou un

peu brun ; antennes noires ; face d'un blanc soyeux argenté ; palpes noirs ; trompe d'un brun pâle ; poils de derrière la bouche, blancs ; corselet noir de pruneau, avec des lignes cendrées ou d'un cendré gris prononcé ; écusson ferrugineux ; abdomen déprimé, noir de pruneau, luisant, avec trois fascies transverses de reflets blanc cendré ou blanc grisâtre; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires avec la base un peu sale.

Le *Mâle* : tout à fait semblable, mais plus petit et de forme plus cylindrique; il offre presque toujours du fauve sur les côtés du second et du troisième segments de l'abdomen.

Cette espèce est commune dans les bois dès le mois de mai ; elle aime à s'abattre sur les ombelles de l'*Heraclæum spondylium*, de l'*Imperatoria sylvestria*, etc. ; elle reparaît au mois d'août.

2. *Bonellia hæmorrhoidalis.*

Tachina hœmorrhoidalis. Meig., n. 33. — Fall., n. 50.
Micropalpus hœmorrhoidalis. Macq., n. 8, pag. 83.

Similis Bonelliœ tessellanti ; cœsius albidé lineata et tessellata ; frontis lateribus brunicosis ; scutelli parte postica ferruginea : in utroque sexu, anus rubescens aut rubidus. Mas : abdominis secundo tertioque segmento lateribus fulvis.

Long. 9-11 mill.

Semblable au *B. tessellans* pour la taille et les teintes, qui sont pourtant d'un cendré plus blanc ; les côtés du front sont aussi un peu plus bruns sur les deux sexes ; la moitié postérieure de l'écusson est ferrugineuse ; on voit aussi quelques reflets rougeâtres à la face ; l'anus est fauve dans les deux sexes.

M. Macquart veut que les côtés du second et du troisième segment de l'abdomen soient fauves sur les deux sexes : sur un grand nombre d'individus que nous possédons aucune femelle ne présente ce caractère, qui paraît propre au mâle ; toutefois nous sommes loin de nier le fait pour cette même espèce; pareillement tous nos individus ont les jambes entièrement noires, caractère qu'ils doivent sans doute à la localité.

Nous avons trouvé cette espèce en abondance dans nos bois dès le mois de mai : elle se continue en été : elle aime à s'abattre sur les fleurs de l'*Heraclæum spondylium*, du *Daucus carotta*.

3. *Bonellia rubiginosa*. R. D. Myod, n. 3.

Facies rubiginosa; scutellum fulvo-pallidum; abdomen nigrum, albidè tessellatum.

Long. 14 mill.

Front noir; face d'un jaune de rouille; corselet noir avec un peu de gris; écusson pâle rougeâtre; abdomen noir, avec des reflets transverses d'un blanc obscur ; cuillerons blancs; ailes d'un jaune sale à la base.

Nous n'en possédons et n'en connaissons qu'une femelle trouvée à Paris.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE *Brachyopa.*

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 4 Octobre 1843.)

Brachyopa scutellaris.

Thorax nigricans, humeris scutelloque testaceis; antennæ mellino-subfulvæ, chelo subvilloso; abdomen flavum; pedes flavi, quatuor tarsis inferioribus brunicosis.

La *Femelle* : long. 9 mill.

Antennes d'un jaune de miel avec leur proéminence ou saillie jaune ; yeux rouges ; front d'un rouge obscur sur son milieu, avec ses extrémités brunes : il est couvert d'un duvet cendré ; face jaune, avec un duvet cendré argenté ; rostre jaune et nu ; trompe flavescente.

Corselet noir ou noirâtre et garni d'un duvet cendré avec du testacé sur les côtés ; écusson entièrement testacé.

Abdomen jaune, avec le bord postérieur du second ou du troisième segment d'un rouge brun.

Pattes jaunes ou jaune pâle, avec les quatre tarses inférieurs bruns.

Balancier clair.

Ailes claires avec toutes les nervures brunes : leur longueur dépasse à peine celle de l'abdomen.

Comme il ne nous est pas encore arrivé de rencontrer aucun individu du genre *Brachyopa* sous notre climat,

nous jugeons à propos de donner cet exact signalement d'une espèce nouvelle que nous venons de prendre sur une haie, dans une localité humide, et que nous nous empressons de décrire avant que la siccité en ait altéré les teintes.

Nous n'hésiterons pas sur les caractères qui en constituent une espèce distincte des espèces déjà signalées, avec lesquelles il nous paraît impossible de la confondre, *à moins que les auteurs n'aient connu que des sujets appartenant à un sexe différent.*

Nous ne possédons qu'une femelle, qui porte les ailes à peine plus longues que l'abdomen. Le caractère *d'ailes double de la longueur de l'adomen* assigné à ce genre, établi par Hoffmansegg, provient de ce que l'on a débuté par étudier des individus desséchés ; caractère très-fréquent, du reste, chez les Diptères des localités ombragées et humides. Il peut et il doit en être de même *pour le léger renflement des cuisses posterieures* : notre femelle a ces mêmes cuisses tout à fait simples. Si ces inductions ne se trouvent point confirmées par l'observation directe du fait, notre femelle deviendrait le type d'une seconde section dans son genre.

Nos connaissances sont tout à fait nulles touchant les mœurs de ces insectes à l'état de larves. Mais l'ensemble et les détails du corps de la femelle, objet de cette notice, en font *nécessairement* un Diptère, vivant à l'ombre et dans les localités fraiches et humides. Coupez le rostre, négligez l'étude des caractères alaires, il ne vous restera plus qu'un véritable individu appartenant à notre famille des Malacomydes (*Essai sur les Myodaires*). Tant la nature aime à se répéter par le retour des mêmes formes, lorsque ses créations subissent l'influence des mêmes circonstances.

NOTICE

SUR QUELQUES MONSTRUOSITÉS OBSERVÉES DANS DES CRUSTACÉS APPARTENANT AUX GENRES *Carcinus*, *Lupa*, *Homarus* ET *Astacus*.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 4 Octobre 1843.)

Dans une notice que j'ai lue à la Société entomologique et qui a été insérée dans le premier cahier de cette année, j'ai fait connaître un cas de monstruosité qui se trouvait dans une antenne droite d'un Coléoptère appartenant au genre des *Colymbetes*. Dans cette petite notice, que j'ai cru devoir accompagner de quelques remarques tendant à indiquer les divers cas de monstruosités qui avaient été observées par les auteurs, j'ai dit que jusqu'à présent cette sorte d'étude n'avait été faite que sur des insectes et qu'aucun cas de monstruosité n'avait encore été remarqué dans les animaux qui forment les trois premières classes, c'est à dire les Crustacés (1), les Arachnides et les Myriapodes. Au sujet de la seconde classe, ou celle des Arachnides, j'ai

(1) A ce sujet, je ferai cependant remarquer que Rœsel dans sa Récréat. des Ins. 3e part. a figuré dans ses pl. 70 et 71 plusieurs cas de monstruosités fort remarquables, particulièrement les figures portant les numéros 28, 29, 30, 32 et 33, qu'il a observées dans l'*Astacus fluviatilis*, Auct.

signalé une anomalie fort remarquable qui se présente dans la queue d'un d'un Scorpionide et que je ferai connaître lorsque ce *Scorpio*, qui appartient au genre des *Buthus* sera à ma disposition.

Les diverses anomalies dont je vais entretenir de nouveau la société se trouvent dans les premières paires de pattes de Crustacés appartenant à deux familles distinctes et à quatre genres différents. Les organes dans lesquels résident ces diverses monstruosités sont désignés en carcinologie sous le nom de doigts préhensiles et les diverses formes qu'affectent ces anomalies sont si curieuses que j'ai cru devoir les décrire dans nos Annales, recueil où se trouve déjà réuni un grand nombre de faits très-intéressants sur les animaux articulés.

La première anomalie que je vais faire connaître se montre dans la première paire de pattes du côté gauche, d'un crustacé Brachyure, de la famille des Portuniens, excessivement commun sur nos côtes océaniques et méditerranéennes, espèce comestible et connue dans le langage scientifique sous le nom de *Carcinus mœnas*, Baster. Cette première paire de pattes, malgré l'anomalie qu'elle présente, est normale jusqu'au cinquième article inclusivement; le sixième article ou celui qui est mobile ne présente rien d'anomal dans sa forme, seulement à partir du point où il s'articule avec le cinquième article, naissent deux autres doigts très-grands, dont l'un se dirige vers la partie supérieure et l'autre vers la partie inférieure ; ces nouveaux articles ou doigts se joignent intimément à leur base à partir du point où ils s'articulent avec le cinquième article, de manière que chez ce *Carcinus mœnas* le doigt mobile au lieu d'être monodactyle se trouve être tridactyle, disposition qui devait gêner beaucoup ce Crustacé pour s'emparer des animaux propres à sa

nourriture et surtout pour se défendre des nombreux ennemis dont cette espèce est sans cesse entourée. Ces deux doigts, à part la manière dont ils sont joints entre eux, ne présente rien d'anomal dans leur forme ; seulement ils sont un peu plus petits et même les dents dont ils sont armés correspondent exactement comme nombre à celles dont les doigts normaux sont munis. Par la ressemblance que ces doigts surnumémaires ont avec les doigts normaux, je suis porté à croire que celui qui est dirigé supérieurement a pour analogue l'extrémité du cinquième article ou le doigt qui n'est pas mobile, et que l'autre article ou celui qui est dirigé inférieurement a pour analogue le sixième article ou celui qui est mobile. Il est fâcheux que ce crustacé ait été desséché, j'aurais pu m'éclairer davantage par la position et surtout par la direction des apodêmes d'insertion.

La seconde anomalie se présente chez un crustacé également de l'ordre des Décapodes brachyures et de la famille des Portuniens ; c'est aussi dans la première paire de pattes également du côté gauche que se trouve cette anomalie qui a quelque analogie, comme on le verra, avec celle que je viens de décrire. Tous les articles de cette première paire de pattes (le cinquième excepté cependant), sont normaux et la monstruosité se présente à l'extrémité du cinquième article ou doigt ; car ce dernier qui ordinairement est monodactyle se bifurque à sa naissance et devient didactyle. Par la présence de ce second doigt, le premier ou celui qui est normal a éprouvé une déviation très-sensible, c'est-à-dire que ce dernier par sa position ne pouvait pas former pince avec le doigt supérieur ou le sixième article qui est mobile et devait considérablement gêner ce Crustacé dans ses mouvements de préhension. Le premier doigt à part sa déviation n'a rien

d'anormal dans sa forme, seulement il est grêle; le second doigt ou celui qui est anormal et qui se dirige du côté interne est court, ramassé et armé d'un moins grand nombre de dents que celui qui est normal. C'est à une espèce du genre *Lupa* qu'appartient cette première paire de pattes dont je n'ai pu me procurer que le côté gauche, peut-être est-ce à l'espèce désignée sous le nom de *Lupa dicantha* Latr.

La troisième anomalie quoique ayant un peu d'analogie avec la précédente est fort remarquable : c'est dans la première paire de pattes du côté droit d'un crustacé Macroure, très-recherché comme aliment, commun sur nos côtes méditerranéennes mais beaucoup plus sur nos côtes océaniques et désigné par nos pêcheurs sous le nom de *Homard* (*Homarus vulgaris* Edw.). Tous les articles de cette première paire de pattes dans cette troisième anomalie sont normaux, à l'exception cependant de l'extrémité du cinquième article qui est court, grêle et ne forme pas pince avec le doigt mobile. A partir du point où le cinquième article prend le nom de doigt, naît du côté interne un appendice allongé, très-large, à terminaison spiniforme. Le cinquième article par la présence de cet appendice éprouve une très-grande déviation et au lieu d'être monodactyle devient didactyle. Cet appendice surnuméraire qui devait être très-incommode à ce crustacé surtout dans les mouvements de préhension est remarquable en ce qu'il semble vouloir se diviser. En effet, si on examine attentivement cet appendice surnuméraire qui est très-large, on remarque qu'il est pourvu de deux rangées de dents bien distinctes, et qu'à son extrémité il est terminé par des ongles robustes, recourbés, assez semblables à ceux que l'on voit dans les articles à l'état normal; de plus l'intervalle qui existe entre ces deux rangées

de dents est fortement déprimé longitudinalement, ce qui semble indiquer la tendance que cet appendice avait à vouloir se diviser. Dans ce troisième cas de monstruosité, je puis dire comme pour les précédents que ces appendices sont des doigts surnuméraires.

Enfin la quatrième anomalie, bien moins remarquable que celles que je viens de faire connaître, se présente dans la première paire de pattes, mais du côté gauche d'un crustacé comestible, très-commun dans nos rivières et nos ruisseaux et connu sous le non d'*Ecrevisse* (*Astacus fluviatilis*, Auct.) C'est aussi dans le cinquième article, près de la base du doigt non mobile que se présente cette anomalie. On peut dire que dans ce quatrième cas de monstruosité tous les articles de cette première paire de pattes sont normaux, et que dans les mouvements de préhension l'animal ne devait être nullement gêné pour saisir les matières propres à sa nourriture. En effet, le tubercule très allongé, spiniforme, à direction inférieure que présente la base de l'extrémité du cinquième article formant le doigt, quoique par sa présence rendant plus faible la naissance de ce doigt, ne devait lui être incommode que dans les mouvements de progression. Ce tubercule qui affecte la forme d'une épine très-prononcée semblerait être un doigt surnuméraire, mais qui n'ayant pu atteindre, comme dans les anomalies que je viens de décrire, un développement assez prononcé m'empêche de pouvoir dire avec certitude que c'est bien à un doigt surnuméraire qu'il faut rapporter l'existence de cet appendice (1).

Dans ma première notice, j'ai fait remarquer que la

(1) Rœsel, *op. cit.*, pl. 70 et 71, figure plusieurs anomalies qu'il a observées dons les premières paires de pattes de l'*Astacus fluvia-*

plupart des anomalies que je venais de citer, les unes, et c'est le plus grand nombre, appartenaient au côté droit, que j'en connaissais très-peu qui se présentassent du côté gauche (1). Dans cette notice, je ferai observer que les quatre cas de monstruosité que j'y décris, trois appartiennent au côté gauche, et quoique cela ne tire pas à conséquence j'ai cru cependant devoir signaler cette disposition qui peut-être paraîtra fort ordinaire lorsqu'on aura acquis sur ce genre d'étude plus de faits que nous n'en connaissons encore aujourd'hui.

Adoptant pour base de classification le travail remarquable de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, ayant pour titre : *Histoire générale et particulière des Anomalies de l'organisation,* je suis porté à ranger ces quatre cas de monstruosité dans la catégorie de ceux où il y a anomalie par augmentation et par diminution.

tilis, et parmi ces cas anormaux il en est un qui a beaucoup d'analogie avec celui que je viens de faire connaître. Ces monstruosités sont au nombre de six dont quatre appartiennent au côté gauche et deux seulement au côté droit. Ces anomalies sont fort remarquables, surtout celles qui portent les numéros 28, 29, 30, 32 et 33. Tantôt c'est au sixième article mais le plus souvent au cinquième que ces monstruosités se présentent et tous les cas anormaux figurés par Rœsel me font supposer que les articles chez lesquels se trouvent ces anomalies pourraient bien être des doigts surnuméraires mais qui n'auraient pas atteint tout leur développement comme cela a lieu dans le *Carcinus mænas* et dans la *Lupa dicantha.*

(1) *Scarites pyracmon*, Alexandre Lefebvre, Mag. de zool. 1831, pl. 40, fig. 1 et 2; cette figure a été reproduite par M. Seringe dans la planche de son mémoire sur les monstruosités des Insectes, Ann. de la Société Linnéenne de Lyon, 1836, fig. 3 et 4.

Explication des figures de la planche I.

1. Patte monstrueuse (côté gauche), d'une *Lupa dicantha*. Latr.

1 *a*. Doigts monstrueux vus de face.

2. Patte monstrueuse (côté gauche) d'un *Carcinus menas*. Bast.

2 *a*. Doigts monstrueux détachés.

3. Patte monstrueuse (côté gauche) d'un *Actacus fluviatilis*. Rond.

4. Patte monstrueuse (côté droit) d'un *Homarus vulgaris*. Edw.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU *Phytonomus rumicis.*

Par M. GOUREAU.

(Séance du 15 Novembre 1843.)

On trouve au mois de juin dans les marais de la Bièvre, entre Arcueil et Gentilly, de jolies petites coques rondes attachées à des plantes, telles que la patience (*Rumex patientia*), le roseau à balai (*Arundo phragmites*), et autres, qui attirent l'attention et méritent d'être remarquées. Si on les examine de près on voit qu'elles sont collées à la surface supérieure d'une feuille; que leur forme est sphérique ; qu'elles sont composées d'une soie fauve, brillante, et que leur tissu est un réseau à mailles irrégulières, rondes ou hexagonales. On distingue aussi dans leur intérieur la larve qui les a façonnées et qui s'y est enfermée, ou la chrysalide qui en est sortie. En poursuivant ses recherches on ne tarde pas à rencontrer cette larve que l'on trouve sur la Patience occupée à en ronger le parenchyme. On constate facilement l'identité en la comparant à l'une de celles renfermées dans les cocons, dont on distingue assez bien la forme générale et les couleurs à travers les mailles du réseau. Si cette comparaison ne satisfait pas on retire cette dernière de sa prison et l'on ne conserve plus aucun doute sur l'identité.

Ce qui frappe au premier examen de cette larve, c'est de voir qu'elle n'a point de pattes ou du moins de pattes apparentes, et l'on se demande comment elle peut se tenir sur les feuilles agitées quelquefois par des vents violents? Comment elle peut y marcher le dos à la renverse sans se laisser tomber? On la voit cependant marcher facilement et se livrer à divers mouvements de la partie antérieure de son corps, comme font certaines chenilles, en la relevant et l'abaissant brusquement : pendant cet exercice elle ne touche la feuille que par les derniers anneaux de son corps.

Ce fait, qui paraît d'abord extraordinaire, de marcher sans jambes et de se tenir sous une feuille sans soutien apparent, s'explique aussitôt que l'on a observé la démarche et la situation de l'animal. Lorsque la larve en question veut appliquer son corps contre une feuille, elle fait d'abord sortir de dessous son ventre deux rangs de tubercules ou mamelons en forme de cônes obtus à pointes mousses, qui viennent, comme des pieds, se mettre en contact avec la feuille ; ces mamelons s'affaissent bientôt comme s'ils cédaient sous le poids de l'animal ; leur point de contact s'étend et devient un cercle ; en sorte que la larve touche le plan de position par autant de cercles qu'elle a de mamelons ; elle y paraît appliquée, applatie et intimement jointe ; on dirait qu'elle y est collée : tout vestige de pattes a disparu.

Si on examine la larve du côté du ventre, on reconnaît que les mamelons dont il s'agit sont distribués sous le corps à l'emplacement des pattes, deux sous chaque segment, excepté le dernier qui n'en possède qu'un ; et comme la larve est formée de douze segments, il résulte qu'elle possède vingt-trois mamelons pédifères. Les six premiers ou ceux qui occupent les anneaux thoraci-

ques sont différents des autres; ils sont un peu plus longs et terminés par un disque dont la circonférence est cartilagineuse et dont le centre me paraît une sorte de vésicule membraneuse susceptible de se retirer dans l'intérieur du mamelon. Le cercle cartilagineux peut être considéré comme le contours du pied dont la vésicule est la plante. Ce cercle ne me paraît pas parfaitement lisse; mais à la simple loupe je ne distingue pas les accidents de sa structure. Il y a, comme on voit, de l'analogie entre ces mamelons pédifères et les fausses pattes des chenilles.

Les mamelons abdomidaux ne sont pas terminés par un disque de substance plus ferme que le reste; ils sont entièrement membraneux; mais ils ont, comme ceux du thorax, une plante susceptible de rentrer en dedans; c'est le sommet du cône qui en fait l'office. Ainsi les organes de la locomotion de la larve en question consistent dans des mamelons qu'elle peut allonger ou raccourcir à sa volonté, mais dans des limites très-restreintes, lesquels sont terminés par des pieds dont les plantes peuvent rentrer en dedans; ce sont des espèces de pompes dont le mamelon forme le piston, ou des pieds qu'on pourrait appeler pneumatiques; de véritables ventouses.

D'après cette organisation, lorsque la larve veut se tenir ferme sur le plan de position, il lui suffit de faire rentrer les plantes dans l'intérieur de ses pieds; il se forme alors un vide en dessous, et la pression de l'air la maintient. Si l'agitation est violente et la menace d'une chute, elle retire les plantes un peu plus; elle augmente par là la surface de contact, par suite le vide et par conséquent la pression. Lorsqu'au contraire elle veut se détacher de la feuille, elle fait ressortir les plantes de ses pieds et disparaître le vide. A l'aide de ce mécanisme très simple, de la

souplesse de son corps et du point d'appui que lui donne son pied anal, elle marche facilement, se transporte d'une feuile à une autre, y demeure fermement attachée malgré l'agitation la plus violente et peut soulever la partie antérieure de son corps et la mouvoir en tout sens.

Les organes de la locomotion de cette larve ont déjà été observés. On trouve dans l'*Introduction à l'Entomologie*, de M. Lacordaire (*tome* 1er, *page* 103), le passage suivant : « La larve d'un Curculionite (*Hypera rumicis*) qui a vingt-« quatre de ces appendices est plus remarquable encore « en ce que les six premiers étant plus longs que les au-« tres semblent représenter les vraies pattes, tandis que « les autres rappellent les fausses pattes des chenilles, « néanmoins toutes sont charnues et dépourvues de cro-« chets. L'orifice des dernières est remplie d'une humeur « gluante qui suinte de toutes les parties inférieures du « corps. » Suivant le même auteur, c'est au moyen de cette humeur gluante que l'insecte se tient fixé au plan de position.

J'avoue que je n'ai aperçu aucune trace de cette humeur gluante, quoique je l'ai recherchée, et qu'il me semble que des pattes engluées gêneraient plutôt la marche qu'elles ne la favoriseraient. Je pense aussi que ce sont les pattes thoraciques et non les abdominales qui ont de l'analogie avec les fausses pattes des chenilles, et que tous ces organes pris ensemble sont au nombre de vingt-trois, comme je l'ai déjà dit.

Il existe des larves de Coléoptères qui semblent au premier aspect favoriser l'opinion des pattes gluantes; telles que celles des *Galéruques* (1), des *Chrysomèles* (2) et des *Coc-*

(1) *Galeruca alni.*

(2) *Chrysomela populi.*

cinelles (3); mais en y regardant avec attention on abandonne cette idée. Les pattes de ces larves sont composées de trois pièces très distinctes : la cuisse, la jambe et le tarse; ce dernier est terminé par un crochet; elles sont écailleuses, lisses et luisantes. Ce qu'elles offrent de particulier, c'est que le tarse est fendu longitudinalement en dessous, et qu'il sort de cette fente une vésicule étroite, allongée, de couleur citrine, comme les gouttelettes qui se montrent au sommet des tubercules dorsaux de la larve de la Chrysomèle du peuplier lorsqu'on l'inquiète. Cette vésicule me semble être la plante du pied. Lorsque la larve marche ou bien lorsqu'elle est posée sur une feuille, le tarse est appliqué dans toute son étendue sur le plan de position, la vésicule placée en dessous est interposée; le crochet est à peine engagé dans l'épiderme de la feuille. Les plantes des pieds molles et épanouies donnent alors à l'animal un support solide que lui refusent ses tarses écailleux et lisses. On conçoit qu'avec cet appareil il peut marcher légèrement et se tenir ferme sur les feuilles.

Quoiqu'il en soit des pattes gluantes ou des pattes pneumatiques, je pense qu'il est nécessaire qu'un troisième observateur vienne départager les opinions que je viens de mettre en opposition. C'est naturellement à l'anatomie à nous faire connaître si dans ces sortes de pattes il existe des organes sécréteurs ou des muscles rétracteurs.

La larve du *Phytonomus rumicis* vit, comme on l'a déjà dit, sur la Patience dont elle ronge les feuilles; elle broute le parenchyme et respecte les plus petites nervures; elle

(3) *Coccinella septempunctata.*

transforme en gaze légère les espaces qu'elle a dévorés. Elle parvient au terme de sa croissance vers le 15 juin et se dispose alors à filer sa coque. Quelquefois elle la place sur la feuille même où elle a vécu; d'autres fois elle la quitte et va chercher un gîte qui lui convient mieux sur une feuille de roseau ou sur une autre plante; c'est sur le premier que l'on trouve les cocons le plus communément; mais je n'ai pas observé qu'elle se nourrît de la substance du roseau.

Pour filer son cocon elle commence par la partie qui est en contact avec la feuille et à laquelle il est collé. Elle agit dans cette opération de la même manière que les chenilles; elle promène sa tête en divers sens autour de ce point de contact et tisse les premiers élémens de son ouvrage; elle l'élève ensuite un peu, et la dirigeant circulairement, elle établit un petit globe à larges mailles auquel elle ajoute de nouveaux fils pour diminuer la grandeur des mailles, et surtout pour renforcer les fils primitifs. Couchée en rond sur son premier tapis, elle promène sa tête le long de ces fils qu'elle semble passer entre ses mandibules et qu'elle double ou triple selon son intention. Cette manœuvre indique que la filière est placée sur une pièce de la bouche, probablement sur la lèvre inférieure; mais la simple loupe ne m'a pas permis de m'assurer de la position de cet organe.

J'ai retiré une larve d'un cocon achevé; elle n'a pas essayé d'en construire un second. Une autre larve qui n'avait pas encore terminé son ouvrage et ne l'avait poussé qu'à moitié ou aux deux tiers, retirée de sa coque et placée dans une boite, s'est mise aussitôt à l'ouvrage et en a construit un second moins fourni de soie que le premier et à fils plus fins; ça été pour elle l'ouvrage de quelques heures. On remarque des différences très-sensibles dans

la grosseur des fils du tissu lorsqu'on compare certaines coques entre elles ; les unes paraissent fabriquées avec des cordes, tandis que les autres le sont avec du simple fil; ce qui provient, à ce que je suppose, de la quantité de soie inégale que possèdent les larves. Celles qui en ont beaucoup redoublent plusieurs fois les fils de leur tissu ; celles qui en ont peu la ménagent et font un ouvrage plus délicat.

La larve renfermée dans son cocon s'y tient courbée en arc et s'y contracte; elle n'y reste pas complétement immobile et se retourne volontiers. Elle brunit en approchant du moment de sa métamorphose, qui a lieu vers le 20 juin. La chysalide remue assez vivement son abdomen lorsqu'on l'inquiète. L'insecte parfait éclot dans les environs du 24 du même mois. Il coupe avec ses mandibules quelques mailles de sa prison, y pratique une ouverture, et sort pour se porter sur les feuilles de Patience qu'il dévore à son tour; il se tient ordinairement sur la face inférieure, et s'y accouple. La durée de son apparirition est d'environ un mois.

Lorsque la larve du *Phytonomus rumicis* a atteint tout son développement, elle a 3 millimètres de long sur 1 millimètre et demi de large. Elle est un peu déprimée et atténuée à la région postérieure. Sa couleur générale est brun verdâtre en dessus et jaune fauve en dessous. Elle est formée de douze anneaux, sans compter la tête; celle-ci est ronde, noire, écailleuse, luisante, avec un léger sillon au milieu. On y distingue un chaperon et deux mandibules noires et cornées, une languette et deux machoires, probablement des palpes dont je ne saisis pas les formes ; je n'y vois ni yeux, ni antennes. Les trois premiers segments sont noirâtres et ornés en dessus de petits tubercules ou points noirs saillants; les neuf segments de l'ab-

domen sont formés d'autant d'arceaux saillants, séparés par huit incisions larges et profondes; sur chaque arceau on voit trois taches jaunes séparées, placées transversalement et comprises chacune entre deux points noirs; ou petits tubercules, ce qui fait quatre points noirs; les flancs portent chacun un mamelon jaunâtre orné de deux points noirs; je suppose que l'un des deux est un stigmate. Ces incisions sont marquées d'une seule tache jaune, accompagnée de deux points noirs; en sorte que la larve porte sur le dos une ligne médiane de seize taches jaunes, rondes, presque continue, et deux autres lignes latérales entrecoupées de huit taches semblables. Les côtés des segments abdominaux sont fauves ainsi que les mamelons pneumatiques; les fausses pattes sont noires; tous les petits tubercules ou points noirs sont armés d'un poil noir assez long.

La chrysalide a 5 millimètres de long, un peu plus que la moitié de la larve; elle est entièrement noire; les antennes sont étendues et rejetées sur les côtés du thorax; les pattes repliées comme à l'ordinaire, les élytres striées, le rostre descend jusqu'à la hauteur des troisièmes pattes. L'abdomen est formé de six anneaux dont le dernier, beaucoup plus long que les autres, est terminé par une touffe de poils noirs, qui servent a retenir la dépouille de l'insecte dans les mailles de la coque; on en voit aussi sur le corselet.

L'insecte parfait est bien connu et décrit dans la plupart des ouvrages d'entomologie.

Une larve qui passe sa vie à découvert, et qui s'enferme dans une coque à réseau pour subir ses métamorphoses, est fort exposée, et donne à ses ennemis beaucoup de facilité pour l'attaquer; aussi celle du *Phytonomus* est souvent la victime d'un très-pétit Hyménoptère de la fa-

mille des Chalcidiens et du genre *Eulophus*, qui dépose sur ou dans sa peau cinq ou six œufs ordinairement ; mais quelquefois ce nombre est beaucoup plus grand et s'élève jusqu'à vingt. Les larves sorties de ces petits œufs dévorent les entrailles de celles du *Phytonomus*. Quelquefois elles ne mangent pas la tête ; d'autres fois on trouve dans la coque en réseau la tête et la peau du dos de la larve avec un paquet de cinq ou six petits vers rouges enlacés les uns dans les autres ; les débris qu'elles laissent sont en raison inverse de leur nombre. Réchauffés au soleil ces petits vers ne tardent pas à se transformer en chysalides, et cinq ou six jours après on voit sortir les *Eulophus* qui s'échappent à travers les mailles du réseau ; c'est vers le 10 juillet qu'ils prennent leur essort.

La larve de ce petit insecte a 2 millimètres de long sur 2/3 millimètres de diamètre. Sa forme est ovoïde, sa couleur rouge fauve ; elle est formée de douze anneaux luisants qui vont en diminuant de diamètre en avançant vers le petit bout, lequel est terminé par un bouton ; le gros bout se termine aussi par un bouton, une sorte de tubercule que je suppose être la tête ; car je n'y distingue aucun organe particulier, et c'est pour me conformer à ce que je lis dans les auteurs que je la place à cette extrémité.

La chrysalide a 2 millimètres 2/3 de long sur 2/3 de millimètres de large ; elle est fluette, allongée, déprimée et noire ; elle est marquée d'une impression sur le devant de la tête ; les antennes, les pattes et les ailes sont repliées et placées comme à l'ordinaire.

L'insecte parfait, mâle, a 2 millimètres de long ; sa couleur est le vert doré brillant uniforme ; ses téguments sont lisses ; les antennes sont composées de sept articles ; le 1er vert et long, le 2e très-petit, les suivants bruns à base

pâle; les 3e, 4e et 5e portent chacun un rameau droit, sans villosité apparente, sortant de leur base et s'élevant à peu près à la hauteur du bout de l'antenne, ce qui forme un joli panache. Les jambes sont de la couleur générale du corps, excepté les genoux, l'extrémité des tibias et les quatre premiers articles des tarses qui sont blancs, le dernier article est noirâtre. Les ailes sont diaphanes, incolores, à rameau stigmatique jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, d'une couleur bleu-verdâtre luisant; ses antennes sont coudées simples, brunes et renflées en massue à l'extrémité.

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*Eulophus ramicornis;* cependant il paraît en différer, si je m'en rapporte à la description contenue dans l'*Histoire des Insectes*, de M. Blanchard. D'ailleurs comme cet Eulophe vit dans les chenilles de la *Noctua aceris*, et que celui dont je parle se développe dans les larves du *Phytonomus rumicis*, il est probable que ce sont deux espèces distinctes.

Explication des figures du N°. I de la planche 2.

1. Larve du *Phytonomus rumicis* de grandeur naturelle.
2. Coque en réseau fixée à une feuille de Roseau, contenant la larve.
3. Chrysalide de grandeur naturelle vue du côté du dos.
4. Larve posée sur une feuille, soulevant la partie antérieure de son corps; un peu grossie.
5. La partie antérieure de la larve, très-grossie, vue en dessous, pour montrer les pieds thoraciques et les mamelons abdominaux.

6. Un des pieds thoraciques montrant la cavité produite par le retrait de la plante.
7. Larve grossie de l'*Eulophus* qui dévore le *Phytonomus rumicis*.
8. Paquet de cinq larves tel qu'on le trouve ordinairement dans les coques dont les larves ont été atteintes par l'Eulophe.
9. L'Eulophe du *Phytonomus rumicis* de grandeur naturelle.
10. L'antenne du mâle, grossie.
11. Une patte postérieure, grossie.
12. L'aile antérieure, grossie.

SPECIES

ITALICÆ GENERIS CALLICERÆ EX INSECTIS DIPTERIS, DISTINCTÆ ET DESCRIPTÆ A **CAMILLO RONDANI**; FRAGMENTUM OCTAVUM AD INSERVIENDUM DIPTEROLOGIÆ ITALICÆ.

(**Séance du 15 Novembre 1843.**)

Dipterologi omnes generi *Callicerœ* speciem unam tantum in Europa viventem pertinere credunt, scilicet *Syrphum auratum*, Rossii, *Bibionem œneum* Fabricii judicatum: nihilominus, ni fallor, species aliquæ distinctæ generis hujus in unica confusæ fuerunt, nisi credere volumus quatuor istarum in Italia reperiri et unam tantum in finitimis regionibus vitam degere. Confusionem hanc specierum ortam esse puto a brevissima et inutili diagnosi Fabriciana et a veneratione summo olim entomologo debita; nam, excepto Rossio, collector nemo unius speciei ab *œnea* dissimilis eam distinguere ausus est, incertitudine retentus, characteres peculiares in eadem observatos, a Fabricio, silentio prætermissos fuisse brevitatis studio : et hoc, quia comparatio difficillima, nam summa est fere ubique raritas specierum. Certum est in agro Parmensi species quatuor distinctissimas a me collectas fuisse, et ideo interest valde earum distinctionis causas patefacere, ut in posterum cognoscatur an mea sententia

innitatur vero, observando an omnes vel aliquæ solum specierum italicarum in propinquis provinciis reperiantur, et quæ, et ubi, vel an unica tantum extra Italiam colligenda sit.

Inter plurima exemplaria in ditione nostra capta speciem Rossianam se cernere ante omnia curavi, et recte cognovisse, per exclusionem fidem habeo, *Calliceram æneam*, a Meigenio et Macquartio optime descriptam, *Syrpho aurato* Rossii referendam esse. Speciem hanc nomine *auratæ* Doctoris Rossii appellavi, quia ejusdem descriptio manifeste convenit speciei æneæ scriptorum recentiorum; sed diagnosi inepta Fabricii divinandum est de quo Diptero in eadem locutus sit.

Descriptiones hoc modo incompletæ spernendæ; et reverentia erga veteres scriptores perniciosa tollenda; species tres a me nuper detectæ a *Cal. aurata* distinctæ sunt : Una : brevitate secundi articuli antennarum longitudine circiter dimidia primi, quibus conjunctim tertius satis longior est : et caracteribus hisce species omnes congeneres ab ista distare videntur. Fœmina præterea oculos villosos præbet. Altera : fasciis duabus transversis abdomini nigerrimis, distinctissimis in utroque sexu ; et femoribus omnino et semper in fœmina fulvis; quæ pariter istam ab omnibus aliis Calliceris sejungunt. Adde absentiam linearum nigrarum thoracis in utroque sexu, et oculos villosos in fœmina. Extrema : absentia pariter vittatum thoracis pilisque oculorum in fœmina, nec non vittis obscuris lateralibus abdomini. Distinctio vero istius a præcedente sita est in femorum colore nigro apice fulvescentium, et in absentia fasciarum nigrarum abdominis vix vittis brevibus obscuris transversis signati. Ab altera diversa præsertim longitudine secundi articuli antennerum primo subæqualis.

Liquet a prædictis non solum species omnes et distinguendas et describendas esse, sed etiam genericæ diagnosi aliqua addenda, aliqua tollenda, ideoque restauratam specificis descriptionibus eam præponere debemus.

G. Callicera, Meig. Panz. Latr. Lepel.-St-Farg. et Serv. Macq. West., etc.

Bibio, Fabr. *Syrphus*, Rossi. *Musca*. Gmel.

Char. Gener. Caput thorace paulo latius; facies prope epistoma gibbosa; proboscis brevis, crassa; antennæ capite longiores, rectæ, in tuberculo frontali insertæ, arista seu stilo apicali brevi crassiusculo; articulus extremus antennarum sublanceolatus, præcedentibus sejunctim longior magis vel minus: secundus primo brevior vel subæqualis ; oculi pilosi saltem in mare, in eodem sexu superne contigui ; alæ validæ, amplæ, areola quinta externa margine antico haud excavato, angulo apicali satis acuto, petiolato, petiolo brevi venæ costali conjuncto; angulo posteriori brevissime appendiculato ut angulus posticus areolæ sextæ externæ; abdomen subovatum in fœmina, subconicum in mare; pedes simplices, etc.

Specierum characteres præcipui distinctionis.

A. Abdomen vel transverse nigrofasciatum vel lateribus obscure vittatis; thorax linea et vittis nigricantibus indistinctis.

B. Abdomen fasciis duabus nigerrimis transversis in utroque sexu; femora omnino fulva in fœmina. Sp. 1. *Cal. Spinolæ*, mihi.

BB. Abdomen lateribus segmenti secundi et aliquando etiam tertii transverse obscure vittatum; femora nigra apice fulva in utroque sexu. Sp. 2. *Cal. Roserii,* mihi.

AA. Abdomen nec transverse nigrofasciatum, nec lateribus obscure vittatis; thorax magis vel minus manifeste longitudinaliter vittatus et lineatus.

C. Antennarum articulus secundus longitudine circiter dimidia primi ; oculi in utroque sexu pilosi. Sp. 3. *Cal. Macquartii,* mihi.

CC. Antennarum articuli duo primi longitudine subæquales; oculi in fœmina nudi. Sp. 4. *Cal. aurata,* Rossi.

DESCRIPTIO SPECIERUM.

Sp. 1. *Cal. Spinolœ,* mihi.

Long. 14-16 mill.

Antennæ nigræ, articulo secundo primo longitudine subæquali, conjunctim parum breviores tertio; arista alba prope basim paulo ferruginosa, basi nigricante ; facies et genæ nigro-subvirescentes, flavo pilosæ ; frons fœminæ in medio nigro pilosa, antice et vertice pilis flavescentibus; oculi pilosi in utroque sexu, nigricantes, fascia transversa obscuriore pilis pallidioribus marginata; thorax nigro-subvirescens, lateribus flavo pilosis, superne pilis fuscis brevioribus tectus, fasciis duabus longitudinalibus pallidioribus antice parum et non semper perspicuis; scutellum nigro-subvirescente pilis flavicantibus marginatum ; squamæ ciliis et linea marginali phœniceis, intus albicantes ; abdomen æneum, basi macula lata superna intermedia nigra, segmentis secundo et tertio prope marginem posticum fascia transversa nigerrima distinctissima, pos-

teriori in medio vix interrupta : segmenta omnia flavo-pilosa, pilis densioribus postice marginata; alæ lutescentes, margine antico præsertim versus apicem fusciore, et magis in mare; pedes in masculo rufis, femoribus et articulis extremis tarsorum nigricantibus; in fœmina rufis, tarsis tantum articulis exterioribus *nigricantibus, in utroque sexu, femoribus interne et postice flavo pilosis.*

Habitat in Italia centrali haud infrequens mense octobris : facilius colligenda in floribus *Solidaginis* virgaureæ, tam in planitie quam in collibus. Mas valde fœmina rarior.

Sp. 2. *Cal. Roserii*, mihi.

Long. 15-18 mill. (fœm.)

Similis omnino habitu et vestitu *Callicercæ Spinolæ*, ab eadem tamen distinctissima : 1° colore pilorum ubique manifeste pallidiore; 2° absentia fasciarum nigrarum abdominis, vix vittis brevibus transversis lateralibus obscuris signati, prope marginem posticum segmenti secundi et aliquando etiam tertii; 3° colore femorum *nigrorum apice tantum rufescentium magis vel minus in fœminas*. Mensibus septembris et octobris habitat infrequens in collibus sub-apenninis Italiæ centralis, ubi fœminas quatuor flores sugentes legi; mas nunquam inventus. Domino De Rosar, entomologo clarissimo Stutgardiensi eam dedicavi, a cujus largitate pluries Diptera Germanica dono accepi, quæ pro comparatione maximæ utilitatis mihi fuerunt.

Observationes. — Speciem hanc olim; sed non recte varietatem esse credebam *Cal. Spinolæ*, nam manifeste dis-

tincta quia : 1° vittæ obscuræ *Cal. Roserii* nunquam in fascias plus vel minus elongatæ observantur; 2° fasciæ nigræ *Cal. Spinolæ* nec abbreviatæ, nec exiliores, nec obliteratæ videntur; 3° fœminæ *Cal. Roserii* nunquam femoribus rufescentibus inveniuntur; 4° fœminæ *Cal. Spinolæ* numquam femora nigricantia præbent; 5° vittæ obscuræ *Cal. Roserii* rudimenta esse nequeunt fasciarum nigrarum perfricatione deletarum, nam abdomen pilis omnino tectum est, et antequam fasciæ evanescerent pilis denudandum erat; 6° in *Cal. Spinolæ* fascias nigras nullo modo delere potui. Ideo characteres enumerati specificæ distinctionis optimi sunt.

Sp. 3. *Cal. Macquartii*, mihi.

Long. 11-13 mill.

Similis præcedentibus habitu : facies, genæ, oculi, scutellum ut in præcedentibus; antennarum articulus secundus dimidia circiter longitudine primi, tertius præcedentibus conjunctim satis longior, primus basi inferne paulo rufescens; thorax linea intermedia superiori et vittis duabus lateralibus in medio dilatatis, antice et postice acuminatis longitudinalibus, nigricantibus, perspicuis : squamæ linea marginali et ciliis nunc luteo fulvis, nunc subphœniceis; abdomen nec nigro fasciatum nec obscure vittatum; in fœmina æneum, in unico mare a me observato nigro subvirescente ut scutellum et thorax : alæ minus lutescentes, areola secunda externa magis vel minus obscure fulva; pedes femoribus nigris apice fulvis in utroque sexu, tibiis tarsisque ut in primis speciebus.

Habitat infrequens in collibus ditionis Parmensis mense septembris, flores, frondes et fructus diligens, ubi fœminæ sex a me lectæ fuerunt, mas vero semel captus.

Gallico dipterologo sapientissimo dedicata.

Observationes. Ait Rossius in *Callicerœ auratæ* adavere tractu temporis colorem æneum fuscum evadere, sed color obscurus in mare a me lecto vetustati haud adscribendus : est nam sic captus fuit et perfectissimus.

Sp. 4. *Cal. aurata*, Rossi. *Cal. œnea*, Meig. Latr. Macq. Fabr. Panz.? Gmel.?

Long. 10-11 mill. (mas.)

Similis præcedenti, tamen distinctissima præsertim longitudine secundi articuli antennarum primo subæqualis. Oculis in mare pilosis, in fœmina vero nudis, et linea vittisque thoracis saltem in mare Parmæ lecto vix perspicuis.

Habitat rarissima in Germania, Gallia, Italia; mas hujus speciei semel lectus in Apennino ditionis Parmensis a Domino Eugenio Berteo, entomologo conterraneo et amico meo, in foliis subsidens æstate labente.

Callicerarum mores in primis vitæ studiis nondum observati, tamen dubitandum est larvas earum phytophagas esse ut species plures familiæ ejusdem. Insecta declarata semper in floribus, in foliis vel in fructibus inveniuntur, ubi humores transfusos et succos mellitos petunt quibus vescuntur.

Volatus eorum haud maxime velox uti aliqui credunt, sed bombu sonoro concomitatus, ut in *Erytalibus, Volucellis*, etc. In maximo calore diei tantum et volant et ci-

bum sumunt ut Lepidoptera plura diurna; mares specierum a me distinctarum valde fœminis rariores.

Hisce speciebus quatuor a me observatis, quinta addenda quæ *Panzerii* appellabitur si *Callicera* in fauna Germanica delineata perfecte est, nam ab omnibus distincta esset longitudine præsertim maxima : secundus articulus antennarum valde longior primo.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR L'INSECTE DIPTÈRE FORMANT LE TYPE DU GENRE BLÉPHARICÈRE.

Par M. MACQUART.

(Séance du 3 Janvier 1843.)

Au mois de février 1843, j'ai eu l'honneur de présenter à la Société entomologique la description d'un Diptère de la famille des Némocères, que j'ai considéré comme type d'un nouveau genre, auquel j'ai donné le nom de Blépharicère. Un seul sexe m'était connu, d'après plusieurs individus qui m'avaient eté envoyés par M. Arnaud (du Puy). Désirant rendre la connaissance de cette espèce complète par la description de l'autre sexe, j'ai prié M. Arnaud de continuer ses recherches; et, en effet, il a eu l'obligeance de m'envoyer, l'été dernier, plusieurs nouveaux individus parmi lesquels il y en avait des deux sexes. En examinant les individus de celui qui ne m'était pas encore connu, je fus frappé des particularités que j'observai. J'avais considéré comme des mâles ceux que j'avais décrits d'après un caractère qui distingue généralement ce sexe dans les

Diptères : les yeux contigus. A la vérité je n'avais pas observé d'armure capulatrice, mais aussi pas d'oviducte. Du reste, comme ces organes ne sont pas saillants dans toutes les Némocères et que la tribu, à laquelle appartient le genre Blépharicère est assez indéterminée, l'incertitude où pouvait me laisser l'absence de ce caractère était dissipée par celui que me présentaient les yeux. J'avais seulement à regretter de n'avoir pas des individus des deux sexes pour pouvoir les comparer. Lorsque je pus me livrer à cet examen comparatif, par le nouvel envoi de M. Arnaud, je fus très étonné de voir dans les individus que je devais regarder comme des femelles, l'abdomen terminé par un renflement considérable, relevé obliquement et fort semblable à l'appareil copulateur des mâles, dans un grand nombre de Diptères, sans y distinguer cependant les crochets qui l'accompagnent ordinairement. De plus, j'observai dans les mêmes individus que les antennes étaient un peu plus longues et que les articles, au nombre de quatorze, étaient plus distincts que dans les autres; que l'abdomen était plus court, que les ailes étaient plus larges, que les pieds étaient plus longs, ainsi que les petites pointes situées à l'extrémité des tibias postérieurs, réunion de caractères bien faite pour me persuader que ces individus étaient les mâles, et que je m'étais trompé lorsque j'avais attribué ce sexe aux autres. Cependant, en examinant les yeux, mon étonnement redoubla en les voyant séparés par un large front, et composés de cornées égales, comme ils le sont ordinairement dans les femelles de Diptères, et je tombai dans une grande incertitude sur le sexe de ces deux sortes d'individus, à cause de l'anomalie qu'ils me présentaient, les uns possédant un des caractères les plus propres à les faire reconnaître pour des mâles, et les autres réunissant les marques les plus dis-

tinctives des deux sexes, de sorte que, quelle que soit la solution que l'anatomie donnera de cette question, l'analogie sera nécessairement en défaut. Cependant, une circonstance tirée des habitudes de ces Némocères vient appuyer l'opinion que ces derniers sont les mâles : ce sont les danses aériennes auxquelles M. Arnaud les a vus se livrer, et qui ont lieu à une hauteur supérieure à celle où il avait trouvé les autres.

D'autres parties de l'organisation que celles que nous avons mentionnées jusqu'ici, établissent encore des différences entre les individus des deux sexes. Ceux que nous soupçonnons maintenant être les mâles ont le dernier article des palpes fort allongé et flexible comme dans les Tipules, quoiqu'ils soient bien étrangers à ce groupe par l'ensemble de l'organisation. Cette modification des palpes dans l'un des sexes seulement, est analogue à celle que présentent les Culiéides, mais bien différente dans sa forme. La trompe n'a pas son insertion sur une espèce de rostre, comme les individus précédemment décrits, de sorte que les palpes, qui ont la leur à la base de la trompe, sont, comme elle, contiguë à la tête. Les yeux, vus au microscope, sont velus. Les antennes, qui sont plus longues et dont les articles sont plus distincts les uns des autres, ainsi que nous l'avons dit, sont contournées; le premier article est court et cylindrique; le deuxième cyathiforme; le troisième un peu allongé, étroit à la base; les suivants sont égaux, à peu près cylindriques, mais un peu retrécis à la base et à l'extrémité; le dernier est ovoïde; tous sont entièrement, mais légèrement velus, et ils ne présentent pas les cils que nous avons signalés dans les autres individus et d'où nous avons tiré le nom générique, qui devrait changer parce qu'il ne convient qu'à l'un des sexes.

Enfin les couleurs du corps sont moins foncées; le prothorax ainsi que les côtés du mésothorax sont jaunâtres; les segmens de l'abdomon ne sont pas bordés de blanc; le premier article des antennes est jaune; le front est gris, à tache noire au milieu, vue de côté.

J'ai dit dans ma première notice que ces insectes, trouvés près du Puy, fréquentent sans doute la vallée de la Loire, voisine de sa source, et déposent vraisemblablement leurs œufs dans les terres humides de ses rivages. M. Arnaud, dans la lettre qui accompagnait son second envoi, me dit qu'ils se trouvent le plus souvent très près de la ville, mais à une distance trop grande de la Loire (environ 4 kilomètres), pour qu'on puisse supposer qu'ils déposent leurs œufs sur ses rivages. Le cours d'eau le plus voisin du lieu où ils sont en plus grande quantité, est à peu près à la distance de 1 kilomètre. Il en a cependant vu un seul individu sur le bord d'un ruisseau.

Explication des figures du N°. II de la planche 2e.

1. *Blepharicera limbipennis,* vu de profil et très-grossi : à côté longueur naturelle de l'insecte.
2. Tête grossie.
3. Tête vue au microscope.
4. Abdomen vu de haut en bas.

RÉVISION

DE LA FAMILLE DES *Psélaphiens*

Par M. le docteur Ch. AUBÉ.

(Séance du 20 Décembre 1843.)

Lorsqu'en 1834 j'ai fait paraître ma Monographie des Psélaphiens, j'ai moins cédé au sentiment de mes propres forces qu'aux sollicitations de quelques entomologistes de mes amis, qui m'ont poussé à ce travail presque contre ma volonté. Peu versé à cette époque dans l'étude des petites espèces, et surtout dans l'examen anatomique de leurs bouches, j'ai commis bon nombre d'erreurs que je vais chercher à réparer aujourd'hui. Parmi ces erreurs, les unes existent dans la classification et dans la nomenclature ; les autres se retrouvent dans les dessins anatomiques, qui, il faut bien le reconnaître, sont d'une imperfection remarquable. Privé d'instrument à fort grossissement, j'ai dû disséquer et observer à l'aide d'une loupe ordinaire, moyen peu propre à laisser voir les choses telles qu'elles sont, lorsqu'on examine des organes appartenant à des animaux dont la longueur est souvent inférieure à un millimètre. Aussi ai-je cru voir quelquefois ce qui n'existait pas, tandis que je ne pouvais apercevoir ce

qu'aujourd'hui je saisis à la première inspection, au moyen du microscope. L'erreur la plus grave que j'ai commise, est à coup sûr le classement du genre *Batrisus*, parmi ceux dont les tarses sont terminés par un seul crochet, tandis qu'il est bien évident qu'ils en ont deux. Cette erreur a été signalée pour la première fois par M. Erichson dans un excellent travail sur les Coléoptères de la Marche de Brandbourg (1). M. Erichson est du nombre des entomologistes qui acceptent rarement sur parole et veulent voir de leurs propres yeux. Pour mon propre compte, je le remercie bien sincèrement de m'avoir signalé une erreur que j'aurais bien certainement commise une seconde fois, tant j'avais de foi dans mon premier examen.

Dans la nomenclature il m'est souvent arrivé d'assigner des noms différents aux deux sexes d'une seule et même espèce ; c'est surtout dans les genres *Batrisus* et *Bythinus* que j'ai failli. J'ai également à me reprocher de n'avoir pas toujours reconnu les espèces de Reichenbach et de les avoir quelquefois décrites sous des noms différents.

Passons maintenant aux erreurs anatomiques. Je dois d'abord signaler le défaut complet de mention d'un petit appendice membraneux qui se trouve ordinairement à l'extrémité du dernier article des palpes maxillaires, et que M. Erichson considère comme un véritable article, opinion que je ne puis partager. Selon M. Erichson, les palpes maxillaires de la plupart des Psélaphiens seraient composés de quatre articles, dont le premier serait le plus long et le dernier le plus petit, et constitué par ce petit appendice membraneux setiforme. Selon moi, au contraire, en admettant l'article de M. Erichson comme va-

(1) Die Kafer der Mark Brandenburg. Berlin, 1837.

lable, ces mêmes palpes maxillaires seraient composés de cinq articles dont le second le plus long et le dernier le plus petit. M. Erichson ne considérant nos deux premiers articles que comme un seul et même, a cru en trouver un quatrième dans une petite pièce appendiculaire qui n'est réellement pas articulée et ne doit sa mobilité qu'à son organisation, qui est membraneuse au lieu d'être cornée comme cela se présente généralement. Ce qui me rend antagoniste de l'opinion de M. Erichson, c'est qu'en ne tenant aucun compte de ce petit appendice, je retrouve encore quatre articles aux palpes maxillaires, et qu'en outre, cet appendice est double dans les *Claviger* et les *Chennium*, et accompagne les trois derniers articles des palpes maxillaires des *Ctinistes;* mais ici, au lieu d'être simple comme dans les autres genres de Psélaphiens, il forme un petit faisceau de soies membraneuses. Je pense donc que les palpes maxillaires de la plupart des Psélaphiens sont quadriarticulés et que le dernier article, considéré comme tel par M. Erichson, n'est qu'un appendice membraneux dont il ne faut pas tenir compte.

Je ne partage pas non plus l'opinion de M. Erichson sur le nombre des articles des palpes labiaux, qu'il croit être au nombre de trois. Cet entomologiste considère comme un article l'espèce de petite soie interne qu'offrent les palpes à leur extrémité. Ici l'erreur paraît analogue à la première. Cette soie est ordinairement accompagnée d'une autre entièrement semblable placée en dehors et qui pourrait aussi bien qu'elle jouer le rôle d'article; et s'il fallait absolument trouver un véritable article dans l'un de ces deux appendices, je ne vois pas quelle raison en pourrait déterminer le choix.

En outre, cet appendice n'est pas toujours simple; il paraît quelquefois bi-articulé dans les *Batrisus*, il est dou-

ble dans les *Tychus*, bifide à son extrémité et accompagné à son côté externe d'une autre soie beaucoup plus petite dans le genre *Metopias*, et enfin unique dans les *Claviger*. Il faut donc considérer les palpes maxillaires comme étant ordinairement bi-articulés avec le dernier article muni de soies membraneuses variant de nombre et de forme.

Le travail que je publie aujourd'hui n'est, comme l'indique son nom, qu'une simple révision, dont le but principal est de rectifier les erreurs renfermées dans ma Monographie; aussi ne donnerai-je qu'une description synoptique des espèces déjà publiées et m'étendrai-je davantage sur les espèces nouvelles qui, depuis ma première publication, se sont accrues d'un nombre assez considérable.

PSÉLAPHIENS.

Mâchoires à divisions semi-cornées, ciliées en dedans, l'externe plus longue que l'interne.

Palpes maxillaires de un, deux ou quatre articles, généralement très-longs (1).

Menton tronqué, avec une *languette* semi-membraneuse, très-petite, peu apparente et se confondant souvent avec les *paraglosses* qui sont très grands et garnis de soies en dedans.

Palpes labiaux de un ou deux articles.

Mandibules cornées, aiguës et dentées en dedans.

Antennes en massue ou moniliformes et rarement coudées.

(1) Dans plusieurs genres le premier article des palpes maxillaires est peu visible, court et s'articulant sans condyle et par simple rapprochement

Elytres tronquées, ne recouvrant pas l'abdomen, ce dernier de cinq articles.

Pattes allongées ; *tarses* de trois articles , terminés par un ou deux crochets.

Ces insectes sont carnassiers, à l'exception des *Claviger*, dont les mandibules courtes et larges dénotent un autre genre de vie.

Tableau synoptique des Genres.

1re SECTION. *Antennes de onze articles.*

1re DIVISION. *Tarses terminés par deux crochets.*

A. *Crochets inégaux.*

Antennes coudées.	1. METOPIAS.
Antennes droites.	2. BATRISUS.

B. *Crochets égaux.*

* Palpes maxillaires de trois articles.	3. CHENNIUM.
** Palpes maxillaires de quatre articles.	
Les deux derniers articles ovoïdes.	4. TYRUS.
Le dernier article fusiforme.	5. HAMOTUS.
Le dernier article sécuriforme.	6. PHAMISUS.
Les trois derniers articles épineux en dehors.	7. CTENISTES.

2e DIVISION. *Tarses terminés par un seul crochet.*

Dernier article des palpes maxillaires très-long et en massue.	8. PSELAPHUS.
Dermier article des palpes maxillaires presque fusiforme à peine dilaté en dehors.	9. BRYAXIS.
Les deux derniers articles des palpes maxillaires sécuriformes	10. TYCHUS.

Le dernier article des palpes maxillaires sécuriforme. 11. BYTHINUS.

Corps allongé, cylindroïde ; dernier article des palpes maxillaires légèrement dilatés en dedans ; le dernier article des antennes très-gros. 12. TRIMIUM.

Corps allongé, déprimé ; dernier article des palpes maxillaires conique. 13. EUPLECTUS.

2e **SECTION.** *Antennes de six articles.*

14. CLAVIGER.

3e **SECTION.** *Antennes de un article.*

15. ARTICERUS.

PREMIÈRE SECTION.

Antennes de onze articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Tarses terminés par deux crochets.

A. *Crochets des tarses inégaux.*

METOPIAS.

Gory. *Mag. de Zool.* de Guérin, cl. 9, pl. 42.
Marnax de Laporte. *Etud. entom.*, p. 137.

Antennæ geniculatæ, in tuberculo frontali insertæ ; palpi maxillares quadri-articulati, elongati, articulo ultimo fusiforme, leviter intus ampliato.

Planch. VI. n. 1.

Corps assez allongé et convexe. Tête triangulaire, ayant en avant, sur le front, un prolongement assez long sur lequel sont insérées les antennes ; labre transversal à trois divisions, celle du milieu munie de deux petits appendi-

ces membraneux ; mandibules aiguës, ayant cinq à six dents; mâchoires à divisions presque égales en longueur et ciliées ; palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, le second très long légèrement arqué et un peu en massue à son extrémité, le troisième presque cylindrique et allongé, le quatrième fusiforme légèrement dilaté en dedans et terminé par un très-petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément ; languette très-petite ; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second très-long et muni à son extrémité de trois soies membraneuses, l'une tout à fait en dehors, une seconde en dedans, bifide à son extrémité et accompagnée à son côté externe d'une troisième très-petite; paraglosses très-longs, arrondis à leur extrémité et garnis en dedans de soies très-espacées; antennes coudées : le premier article très-long et formant à lui seul plus du tiers de leur longueur. Corselet cordiforme. Elytres assez longues. Abdomen nullement rebordé. Pattes très-longues; tarses de trois articles : le premier très-petit, les deux suivants presque égaux, et le dernier terminé par deux crochets inégaux.

1. *Metopias curculionoides.*

Gory. *Magas. de Zool.* de Guérin, cl. 9, pl. 42.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 13, tab. 78, fig. 1.
Marnax curculionoides de Laporte, *Hist. nat. des Anim., Artic.*, t. 1, p. 200.

Rufo-castaneus, dense velutinus : thorace cordato, sulco medio impresso.

Long. 4 millim.

De Cayenne. Collection de MM. Gory et Reiche.

Batrisus.

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 45.
Pselaphus. Reich. *Monog. Pselaph.*
Bryaxis. Denny. *Monog. Pselaph.*

Antennæ moliniformes in fossula laterali insertæ; palpi maxillares elongati, quadri-articulati, articulo ultimo fusiformi.

Planch. vi, n. 2.

Corps allongé et convexe. Tête globuleuse, ayant de chaque côté une fossette pour l'insertion des antennes; labre transversal largement échancré au milieu, où il est muni de trois petits appendices membraneux; mandibules aiguës ayant cinq à six dents; mâchoires à divisions inégales, l'externe beaucoup plus longue, elles sont ciliées en dedans; palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, à peine perceptible (bien apparent dans le *B. Delaporti*), le second très-long, un peu renflé à son extrémité, le troisième petit, un peu triangulaire, le dernier fusiforme et terminé par un petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second très-long et muni à son extrémité de deux soies membraneuses, l'une externe et l'autre interne, cette dernière, sous un très-fort grossissement, paraît vaguement bi-articulée; paraglosses très-longs, arrondis à leur extrémité et garnis en dedans de soies très-espacées; antennes moliniformes un peu renflées à leur extrémité. Corselet trapézoïdal, généralement marqués de sillons longitudinaux. Élytres très-convexes. Abdomen nullement rebordé. Pattes longues; cuisses renflées; tarses de trois articles : le premier très-petit, les deux suivants allongés et presque égaux, le dernier

terminé par deux crochets inégaux; les antennes offrent dans les mâles une petite dent épineuse placée à la base et en dedans du dernier article.

Les *Batrisus* vivent en société avec différentes fourmis qui ne sont pas toujours les mêmes pour chaque espèce.

1. *Batrisus formicarius.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 46, tab. 89, fig. 1.
Lacordaire. *Faune entomolog. des env. de Paris*, p. 575.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, pag. 356.

Elongatus, cinnamomeus. Capite majusculo, reticulato, verticè tuberculato, tuberculo magno in summo fossulato. Thorace trisulcato.

Long. 3 1/2 mill.

On le trouve probablement dans toute l'Europe tempérée. Il est assez rare aux environs de Paris, où on le rencontre sous les mousses au pied des vieux chênes, en société avec la *Formica emarginata*.

2. *Batrisus Germari.*

Elongatus, brunneo-castaneus. Capite majusculo, leviusculo; verticè tuberculato, tuberculo levi, in summo fossulato. Thorace bisulcato.

Long. 3 1/2 mill.

D'un châtain brun, assez luisant. Tête assez forte, presque lisse, ayant sur le vertex un tubercule assez élevé limité par deux sillons profonds qui viennent se réunir en avant; le tubercule est marqué sur son sommet d'une petite fossette allongée. Corselet marqué sur le côté d'un sillon profond qui vient se terminer en arrière dans une petite fossette réunie à une autre petite fossette médiane par un petit sillon arqué en avant; nulle trace de sillon

sur le milieu. Elytres un peu rougeâtres et marquées d'une strie suturale et d'une autre strie longitudinale qui, partant de la base, n'atteint pas tout à fait l'extrémité.

Il ressemble au *formicarius* dont il a la taille, mais il s'en distingue essentiellement par sa tête presque lisse et l'absence de sillon médian sur le corselet ; il est aussi plus foncé en couleur.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce ; ils ont été pris au Brésil et m'ont été communiqués par M. le doct. Schaum à qui ils appartiennent.

3. *Batrisus Dregei.*

Elongatus, cinnamomeus. Capite majusculo, deplanato; verticè vix tuberculato. Thorace ad basin fossula magna quadrangulare sulcoque medio anticè abbreviato, impresso.

Long. 3 1|2 mill.

D'un brun clair, assez luisant. Tête large très-déprimée, à peine reticulée, ayant sur le vertex un tubercule à peine saillant, lisse et entouré en avant et sur les côtés d'un large sillon demi-circulaire, venant aboutir de chaque côté à une fossette assez large et profonde. Corselet marqué en arrière d'une fossette profonde quadrangulaire, dont l'angle antérieur s'allonge en un petit sillon sur le milieu du dos et est abregé en avant; les angles latéraux de cette même fossette forment également des petits sillons qui vont obliquement et en dehors jusqu'au milieu du bord latéral du corselet. Elytres marquées d'une strie suturale et d'une autre strie longitudinale qui, partant de la base, atteint environ le milieu de leur longueur.

Il se distingue des deux précédents, surtout par la forme de la tête, qui est relativement plus large et considérablement déprimée

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce venant tous deux du Cap, et appartenant l'un à M. Reiche et l'autre à M. Schaum.

4. *Batrisus albionicus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 49, tab. 90, fig. 2.

Elongatus, nigro-piceus. Capite majusculo, leviusculo; verticè tuberculato, tuberculo levi, in summo fossula punctiformi impresso. Thorace bisulcato.

Long. 2 1[2 mill.

Amérique du Nord. — Il fait aujourd'hui partie de la collection de M. Reiche.

5. *Batrisus riparius.*

Pselaphus riparius, Say. *Journ. of the Acad. of Nat. Scienc. of Philadelph.*, tom. IV, part. 1, p. 98.

Elongatus, cinnamomeus. Capite majusculo, ferè triangulari, reticulato; verticè tuberculato, tuberculo levi, lineola in summo impresso et fossulis obliquis anticè conjunctis circumducto. Thorace trisulcato.

Long. 2 1[2 mill.

Du Missouri. — J'ai vu un individu mâle de cette espèce; il appartient à M. Kunze, qui a eu l'obligeance de me le communiquer.

6. *Batrisus lineatocollis.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*. pag. 60, tab. 90, fig. 3.

Elongatus, cinnamomeus. Capite majusculo, subtiliter reticulato, verticè tuberculato, tuberculo impresso; antennarum articulo penultimo maximo spherico. Thorace tri-sulcato.

Long. 2 1[2. mill.

Amérique du nord. — Il fait aujourd'hui partie de la collection de M. Reiche, qui ne possède qu'une femelle.

7. *Batrisus Delaporti.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 46, tab. 82, fig. 9.
Lacordaire. *Faun. entom. des env. de Paris*, p. 576.
Erichs. *Kæfer der Mark Brand.*, tom. I, p. 265.

Elongatus, cinnamomeus, abdomine piceo. Capite reticulato; verticè tuberculato, tuberculo in summo fossulato. Thorace tri-sulcato. Maris antennarum articulo penultimo spherico majore, ùltimo fere æquali.

Long. 2 1/2 mill..

Il se rencontre dans toute l'Europe tempérée et il est généralement assez rare, surtout le mâle, que je n'ai pas connu lors de la publication de ma monographie. Je l'ai pris avec la *Formica emarginata* et la *Myrmica rubra.*

8. *Batrisus Schaumii.*

Elongatus, cinnamomeus. Capite reticulato, verticè tuberculato, tuberculo leviter elevato, fossula punctiformi vix impresso; antennis gracilioribus. Thorace trisulcato. Elytris conspicue punctatis.

Long. 2 1/4 mill.

D'un brun clair, un peu luisant. Tête finement réticulée, ayant sur le vertex un tubercule peu saillant, marqué sur son sommet d'une petite impression ponctiforme, peu visible, et entouré de deux larges sillons un peu obliques, venant se réunir en avant à un autre sillon transversal. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis et assez grêles. Corselet marqué sur les côtés d'un sillon profond et sur le milieu d'un autre sillon moins senti; ces trois sillons venant aboutir en arrière à trois petites fossettes, réunies entre elles par une ligne enfoncée, transversale et bisinueuse. Elytres très visiblement ponctuées et marquées d'une strie suturale et d'une autre strie longitudinale, qui partant de la base n'atteint que le tiers environ de leur longueur. Il a quelque analogie avec le

Delaporti, mais il est plus petit, unicolor. Ses antennes sont relativement plus grêles et plus allongées et n'offrent pas dans le mâle un avant dernier article presque aussi fort que le dernier. Ses élytres sont aussi bien visiblement ponctuées.

Amérique du Nord. — Je n'ai vu qu'un seul individu mâle de cette espèce; il appartient à M. le docteur Schaum de Halle, auquel la science est redevable d'un travail très-bien fait sur le genre *Scydmœnus* et qui m'a communiqué à moi-même avec un désintéressement tout scientifique beaucoup de pièces et renseignements nécessaires à mon travail. Je lui ai dédié cette espèce comme un faible témoignage de ma reconnaissance.

9. *Batrisus venustus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 48, tab. 90, fig. 1.
Lacord. *Faun, entomol. des environs de Paris*, p. 577.
Erichs. *Kæfer der Mark Brand.*, t. 1, p. 264.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 255.
Pselaphus venustus, Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 65, tabl. 2, fig. 18.
Bryaxis nigriventris, Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 41, tab. 7, fig. 1.
Batrisus Brullei, Aubé. *Monog. Pselaph*, p. 47, tabl. 89, fig. 3.
Batrisus Buqueti, Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 50, tabl. 90, fig. 4, mâle.

Elongatus, cinnamomeus, abdomine piceo. Capite subtiliter reticulato; verticè tuberculato, tuberculo vix elevato, levi et in summo fossula punctiformi impresso. Thorace trisulcato.
Maris capitis lateribus majis elevatis.

Long. 2 1|2 mill.

Il se trouve dans presque toute l'Europe, où il vit comme

ses congénères en société avec de petites fourmis sous les écorces ou dans les bois creux. M. Anjubault l'a pris au milieu de la *Formica emarginata.*

10. *Batrisus oculatus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 48, tab. 89, fig. 4.
Lacordaire. *Faun, entomolog. des env. de Paris*, p. 576.

Elongatus, cinnamomeus. Capite fere triangulari, subtiliter reticulato; verticè tuberculato, tuberculo levi vix elevato et in summo fossula impresso; lateribus elevatis, anticè prominentibus; oculis prominulis. Thorace trisulcato. Tibiis posticis spinula armatis.

Long. 2 1/2 mill.

Il se trouve en France, en Autriche et en Styrie. M. Anjubault l'a pris aux environs du Mans, dans une vieille souche de charme, également occupée par une petite société de la *Myrmica rubra.*

11. *Batrisus australis.*

Erichson, *Archiv. fur naturgeschichte*, tom. VII, p. 243.

Oblongus, castaneus, fulvo-pubescens; verticè carinato. Thorace basi utrinque dentato, in medio impresso. Elytris pedibusque rufis.

Long. 3 3/4 mill. (Erichson.)

De la terre de Van-Diemen (1).

(1) N'ayant pas vu cette espèce, je crois devoir reproduire ici la description complète qu'en donne M. Erichson.

Batriso venusto æqualis, castaneus, nitidus, fulvo pubescens. Antennæ capitis thoracisque longitudine, graciliores rubræ. Caput læve; fronte late subimpressa, basi utrinque foveolata; verticè leviter elevato et acute carinato. Thorax oblongus, subcylindricus, lateribus ante medium rotundato-dilatatis, subtiliter marginatis,

12. *Batrisus? thoracicus* (1).

Vict. Motsch. *Mém. de la soc. des nat. de Mosc.*, tom. V, p. 415, tabl. 16, fig. cC.

Castaneus aut fuscus, subpubescens, oculis nigris; palpis articulo ultimo valdè elongato, fusiformi, acuminato. Thorace plano suborbiculato uni-foveolato. Abdomine depressiusculo segmento primo valde dilatato.

Long. 1 1[2 mill. (Vict. M.)

Pris par M. Vict. Motschoulsky, en Géorgie, dans un nid de la *Formica capitata*, Latreille.

13. *Batrisus? testaceus.*

Temnodera testacea, Hope. *Trans. of the entom. societ. of Lond.*, tom. II, part. 1, p. 52, tabl. 7, fig. 2.

Totum corpùs supra et infra rubro-testaceum. Thorace globoso superne inciso. Elytris ovatis, abruptè truncatis. Pedibus longissimis.

Long. 2 1[2 mill. (Hope.)

Je n'ai pas vu cette espèce que l'on rencontre dans le Succin (2).

basi medio foveatus, fovea utrinque carinata dentis instar elevata terminata. Elytra ampliora, late rufa, stria suturali integra, dorsali ante medium abbreviata. Abdomen apice attenuatum. Pedes rufi, tarsis testaceis. (Erichson).

(1) D'après la description et la figure que donne de cet insecte M. Victor Motschoulsky, je doute fort qu'il puisse faire partie du genre *Batrisus*.

(2) M. Hope a fait de cette espèce un type de coupe générique mais il n'assigne réellement aucun caractère qui ne soit propre à la plupart des Psélaphiens, et d'après la figure qu'il en donne je crois pouvoir le rapporter mais cependant avec doute à mon genre *Batrisus*.

B. *Crochets des tarses égaux.*

* *Palpes maxillaires de trois àrticles.*

CHENNIUM.

Latreille. *Gen. Crust. et Insect.*, t. 3, p. 77.

Antennæ moniliformes, in tuberculo frontali insertæ. Palpi maxillares minus elongati, triarticulati; articuto ultimo ovoidali.

Planch. III, n. 4.

Corps allongé et un peu déprimé. Tête petite, ayant le front légèrement prolongé en avant en un petit tubercule sur lequel sont insérées les antennes; labre transversal, très-légèrement échancré au milieu; mandibules aigües, garnies dans leur moitié antérieure de dents très-petite et très-serrées; mâchoires courtes, robustes, à divisions inégales, l'externe un peu plus longue que l'interne et beaucoup plus forte; elles sont cilées en dedans; palpes maxilaires de trois articles : le premier très-petit, à peine visible, le second très fort et un peu en massue, le dernier presque ovoidal, coupé un peu obliquement à son extrémité et garni de deux petits appendices membraneux, l'un à son extrémité interne et l'autre tout à fait en dehors; menton cordiforme; languette très-petite, un peu échancrée à son sommet; palpes labiaux de deux articles, le premier très-petit, le second trois fois au moins aussi long et muni à son extrémité de deux soies membraneuses, l'une externe et l'autre interne, cette dernière un peu plus longue; paraglosses très-longs, un peu triangulaires et garnies en dedans de soies très espacées; antennes moniliformes. Corselet conique. Elytres déprimées. Abdomen légèrement déprimé et rebordé. Pattes assez longues; cuisses robustes; jambes renflées à leur extré-

mité; tarses de trois articles, le premier très-petit, caché dans l'échancrure de la jambe, le second et troisième à peu près aussi long; ce dernier terminé par deux crochets égaux. Ce genre paraît vivre avec les Fourmis.

1. *Chennium bituberculatum.*

Latreille. *Gen. Crust. et Insect.*, t. 3, p. 77.
Aud-Serv. et Lep. de St-Farg., *Enc. méth.*, t. 10, p. 220.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 14, tabl. 78, fig. 2.
Heer. *Faun. Coleop. Helvet.*, pars. 1, p. 354.

Elongatus, depressiusculus, rufo-testaceus, pube grisea velutinus. Capite anticé attenuato, reticulato, in fronte canaliculato, utrinque tuberculo acuto armato. Thorace ad basin foveolato.

Long. 3 mill.

Cet insecte encore fort rare se trouve en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse et probablement sur presque tous les points de l'Europe. M. Anjubault, conservateur de la bibliothèque du Mans et entomologiste aussi zélé qu'éclairé en a pris deux exemplaires dont un m'a été généreusement sacrifié pour en examiner la bouche; il les a rencontrés en société avec la *Myrmica cæspitum*

** *Palpes maxillaires de quatre articles.*

TYRUS.

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 15.
Erichson. *Kæfer der Mark Brand.*, t. 1, p. 263.
Pselaphus. Panz. *Faun. Germ.*, 89, f. 11.

Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in tuberculo frontali insertæ. Palpi maxillares quadriarticulati, articulo ultimo ovato.

Planch. III, n. 3.

Corps allongé et très-médiocrement convexe. Tête ayant

le front légèrement prolongé en avant en un petit tubercule sur lequel sont insérées les antennes; labre transversal, s'avançant au milieu en un angle très-mousse; mandibules aigues ayant quatre à cinq dents; mâchoires assez fortes, la division externe plus longue; elles sont garnies de cils très-longs; palpes maxillaires de quatre articles, le premier très-petit, le second assez long et un peu en massue, les deux autres presque égaux et ovoïdes, le dernier terminé par un appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite, échancrée au milieu; palpes labiaux de deux articles, le premier très-petit, le second très-fin, aussi long, et muni à son extrémité de deux soies membraneuses, l'une externe et l'autre interne, cette dernière plus courte; paraglosses très-longs et garnis en dedans de soies très-espacées; antennes moniliformes, un peu renflées à leur extrémité. Corselet ovoïde. Elytres un peu déprimées. Abdomen très-légèrement déprimé et rebordé. Pattes assez longues; cuisses très-légèrement renflées; tarses de trois articles, le premier très-petit, les deux autres assez longs, égaux entre eux, le dernier terminé par deux crochets égaux.

On ne connaît jusqu'à ce jour qu'une seule espèce de ce genre.

1. *Tyrus mucronatus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 16, tabl. 78, fig. 3.
Erichson. *Kæfer der Mark. Brand.*, t. 1, p. 263.
Pselaphus mucronatus. Panz. *Faun. Germ.*, 89, fig. 11.
Gyl. *Ins. Succ.*, t. IV, p. 231.
Pselaphus insignis. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 60, tabl. 2, fig. 16.

Pselaphus sanguineus. Payk. *Faun. Suec.*, t. III, p. 363.

Elongatus, piceus, antennis, elytris pedibusque rubris, verticè bipunctato. Thorace foveolis tribus linea arcuata connexis impresso. Trochanteribus quatuor primis spinula armatis.
Mas. Trochanterum intermediorum spinula majore arcutata,

Long. 2 1|2 mill.

Il se trouve en Allemagne et en Suède, sous la mousse, les écorces d'arbres et sous les pierres, où probablement il dévore de petites larves et des Acariens.

HAMOTUS (1).

Antennnæ moniliformes, apice clavatæ, in fossula laterali frontis insertæ. Palpi maxillares quadriarticulati, articulo ultimo fusiformi.

Corps allongé et médiocrement convexe. Tète offrant de chaque côté du front une petite cavité pour l'insertion des antennes, qui sont moniliformes et un peu renflées à leur extrémité ; palpes maxillaires assez longs, de quatre articles, le premier très-petit, le second très-allongé et en massue, le troisième très-petit et triangulaire, le dernier presque aussi long que le second, fusiforme et terminé à son extrémité par un petit appendice membraneux (2). Corselet ovoïde. Elytres un peu déprimées. Abdomen très-légèrement déprimé et rebordé. Pattes assez longues ; cuisses légèrement renflées ; tarses de trois articles, le premier assez petit, le second deux fois aussi long environ que le précédent et terminé par deux crochets égaux.

(1) Nom sans aucune signification.

(2) N'ayant pu faire la dissection de ce genre ni du suivant, je me suis borné à donner les caractères extérieurs et perceptibles à l'aide d'une simple loupe.

Ce genre ressemble beaucoup au *Tyrus*, dont il diffère par l'insertion de ses antennes et par les deux derniers articles de ses palpes maxillaires ; il a aussi le facies des *Bryaxis*.

1. *Hamotus latericius.*

Elongatus, depressiusculus, rufo-castaneus, verticè bipunctato. Thorace obcordato, foveolis tribus linea arcuata vix conspicua connexis impresso. Elytris in medio ad basin oblique breviter canaliculatis.

Mas. Trochanteribus intermediis spinula elongata armatis.

Long. 2 2|3 mill.

Corps un peu allongé, un peu déprimé, d'un rouge châtin assez luisant. Tête lisse, marquée sur le côté de deux petites fossettes arrondies et tout à fait en avant, de deux petits tubercules écartés; dernier article des antennes très-gros, aussi long que les trois précédents réunis et mousse à son extrémité. Corselet convexe, beaucoup plus rétréci en avant qu'en arrière où il est coupé carrément, et marqué à la base d'une petite fossette transversale et de deux autres arrondies, placées sur les côtés ; ces trois fossettes réunies par une petite strie demi-circulaire à peine visible, et sur certains individus seulement. Elytres un peu élargies en arrière, marquée d'une strie longitudinale tout le long de la suture, et d'un petit sillon oblique, assez profond, placé au milieu de la base et atteignant le tiers environ de leur longueur. Abdomen très-légèrement déprimé avec le premier segment à peine plus long que le suivant. Pattes un peu plus claires.

De Colombie. — Je n'ai vu que trois individus de cette espèce, l'un dans la collection de M. Reiche, les autres m'ont été communiqués par MM. Schaum et Mærkel.

2. *Hamotus bryaxoides.*

Elongatus, convexus, piceo-ferrugineus antennis pedibusque ferrugineis; elytris sanguineis, verticè bipunctato. Thorace ovato, foveolis tribus impresso.

Long. 2 mill.

Corps allongé, convexe, d'un brun ferrugineux assez foncé. Tête lisse marquée entre les deux yeux de deux petites fossettes arrondies et tout à fait en avant de deux petits tubercules écartés; antennes ferrugineuses avec le dernier article très-gros, aussi long que les trois précédents réunis et mousse à son extrémité. Corselet ovoïde rétréci en avant et en arrière et marqué de trois impressions arrondies, l'une au milieu près de la base, et les deux autres sur les côtés. Elytres rouges à peine élargies en arrière, marquées d'une strie longitudinale tout le long de la suture, et d'une autre strie assez large et assez profonde, partant du milieu de la base et atteignant la moitié environ de leur longueur. Abdomen assez convexe, le premier segment à peine plus long que le suivant. Pattes ferrugineuses.

Il diffère du précédent par sa taille plus petite, sa forme plus cylindrique et plus parallèle, son corselet plus ovoïde et sa couleur générale.

De Colombie. — Je n'ai vu qu'un seul individu femelle de cette espèce; il appartient à M. Buquet.

3. *Hamotus humeralis.*

Elongatulus, convexiusculus, rufo-castaneus, abdomine nigro. Capite subtilissimè reticulato, vix bipunctata. Thorace ovato; foveolis tribus linea arcuata connexis impresso.

Long. 1 2|3 mill.

Corps un peu allongé, assez convexe, d'un testacé rou-

geâtre. Tête très finement reticulée, marquée entre les yeux de deux impressions arrondies à peine visibles et tout à fait en avant de deux petits tubercules allongés très rapprochés et séparés par un petit canal très-étroit. Antennes avec le dernier article assez gros, aussi long que les deux précédents réunis et mousse à son extrémité. Corselet ovoïde, marqué à la base d'une petite fossette transversale et de deux autres arrondies, placées sur les côtés, ces trois fossettes réunies par une petite strie demi-circulaire. Elytres à peine élargies en arrière, marquées d'une strie longitudinale tout le long de la suture, et d'une autre strie assez large et assez profonde, partant du milieu de la base et atteignant jusqu'à l'extrémité. Abdomen assez convexe et noir, le premier segment de la longueur du suivant. Pattes testacées.

Il diffère du précédent par sa taille plus petite, sa tête réticulée dont les deux tubercules antérieurs sont très rapprochés, et enfin par la couleur de son abdomen, qui est noire.

De la Caroline du nord. — Je n'ai vu qu'un individu femelle de cette espèce : il m'a été communiqué par M. le doct. Schaum de Halle.

PHAMISUS (1).

Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in tuberculo frontali insertæ. Palpi maxillares quadriarticulati, articulo ultimo securiformi. Elytris breviusculis.

Corps allongé et sensiblement déprimé. Tête ayant le front légèrement prolongé en avant en un petit tubercule sur lequel sont insérées les antennes, qui sont monilifor-

(1) Nom sans aucune signification.

mes et un peu renflées à leur extrémité, le dernier article, de la longueur des deux précédents, est pyramidal; palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, le second allongé et en massue, le troisième très-petit et triangulaire, le quatrième de médiocre longueur sécuriforme et terminé par un petit appendice membraneux à peine visible. Corselet cordiforme. Elytres très-déprimées et très-courtes. Abdomen déprimé et largement rebordé. Pattes assez longues; cuisses très-légèrement renflées; tarses de trois articles : le premier très-petit, le second très-long, le troisième plus court de moitié que le précédent et terminé par deux crochets égaux (1).

1. *Phamisus Reichenbachii.*

Elongatus, depressiusculus, castaneo-cinnamomeus, pube testacea dense vestitus. Thorace ad basin et latera profundè sulcato.

Long. 3 mill.

Corps allongé et sensiblement déprimé, d'un châtain clair et entièrement recouvert d'un duvet fin et serré. Tête un peu retrécie en avant, avec une fossette assez large entre les yeux; cette fossette se prolonge en avant en un petit sillon qui divise le tubercule antennifère. Corselet cordiforme; les angles antérieurs très-arrondis, les postérieurs échancrés, le bord latéral terminé en arrière par une petite dent épineuse et relevée, le disque est marqué d'un sillon en fer à cheval qui occupe la base et les deux côtés. Elytres très-déprimées, courtes, tronquées un peu

(1) Ce genre a un facies tout particulier qui l'éloigne de tous les autres; il a il est vrai des palpes de *Bythinus*, mais ses pattes sont terminées par deux crochets.

Je n'ai vu qu'une seule espèce venant de la Colombie.

obliquement en arrière; on n'observe d'autre strie que celle qui existe tout le long de la suture. Abdomen déprimé et très-largement rebordé. Pattes un peu plus pâles.

De Colombie. — Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce ; il appartient à M. le marquis de La Ferté-Senectère.

CTENISTES.

Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 76.
Latreill. *Reg. anim.*, t. 5, p. 165.
Aud. Serv. et Lep. de St-Farg. *Ency. Meth.*, t. X, p. 220.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 17.
Heer. *Faun. Coleopt. Helv.*, pars. 1, p. 354.
Dionyx, Aud. Serv. et Lep. de St-Farg. *Ency. Meth.* t. X, p. 220. (mas.)

Antennæ elongatæ, apice clavatæ, in tuberculo frontali insertæ. Palpi maxillares quadri-articulati, tribus articulis ultimis apophysa setarum fasci terminata, externe instructis.

Planch. III, n. 5.

Corps allongé et légèrement déprimé. Tête ayant le front légèrement prolongé en un petit tubercule sur lequel sont insérées les antennes ; labre transversal coupé presque carrément, à peine arrondi ; mandibules aiguës, ayant quatre à cinq dents ; mâchoires assez petites, la division externe beaucoup plus longue, elles sont ciliées en dedans ; palpes maxillaires de quatre articles, dont les trois derniers sont armés en dehors d'une apophyse terminée par un petit faisceau de soies membraneuses qui, dans l'état de dessication, sont agglomérées ; menton un peu échancré; languette petite se confondant avec les paraglosses qui sont très-grands et garnis en dedans de soies

assez espacées; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second trois fois environ aussi long et terminé par deux soies membraneuses, l'une externe et l'autre interne, cette dernière plus petite; antennes un peu renflées à leur extrémité. Corselet ovoïde ou cylindro-conique. Elytres un peu déprimées. Abdomen rebordé. Pattes assez longues ; cuisses légèrement renflées; tarses de trois articles, le premier très-petit, les deux autres assez longs, égaux entre eux, le dernier terminé par deux crochets égaux.

Ce genre habite les détritus de végétaux, les vieux fagots, et est assez répandu dans l'Europe méridionale, on en connaît aussi une espèce de Colombie.

1. *Ctenistes palpalis.*

Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 76, tab. 1, f. A.
Latreil. *Reg. anim.*, t. 5, p. 165.
Aud.-Serv. et Lep. de St-Farg., *Ency. Meth.*, tom. 10, p. 220.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 17, tab. 79, fig. 1.
Heer. *Faun. Coleopt. Helv.*, part. 1, p. 354.
Dionyx Dejeanii. Aud.-Serv. et Lep. de St-Farg. *Ency. Meth.*, t. X, p. 220 (mâle).
Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 18, tab. 79, fig. 2.

Elongatus, depressiusculus, testaceus, pube albida sparsim tectus. Capite inter oculos obsolete bipunctato. Thorace cylindrico conico, ad ba in foveolato. Palporum maxillarum articulo ultimo anticè rotundato.

Mas. Antennarum articulis quatuor ultimis majoribus. Femina antennarum articulis tribus ultimis majoribus.

Long. 2 mill.

Cet insecte est répandu dans presque toute l'Europe, mais il préfère généralement les parties méridionales.

M. Cordier l'a cependant trouvé aux environs de Paris dans le courant de l'été 1843. Il se tient ordinairement sous les mousses, dans les détritus des végétaux et dans les vieux fagots.

2. *Ctenistes æquinoxialis.*

Elongatulus, depressiusculus, rufo-testaceus, pube albida sparsim tectus. Capite in verticè bituberculato. Thorace ovato, ad basin foveolato. Palporum maxillarum articulo ultimo anticè acute terminato.

Long. 1 2[3 mill.

Corps un peu allongé et légèrement déprimé, d'un testacé rougeâtre et couvert de petits poils blancs très-épars. Tête un peu rétrécie en avant avec deux petits tubercules lisses sur le vertex et un petit bouquet de poils blancs en avant des yeux; le dernier article des palpes maxillaires terminé en pointe en avant. Corselet ovoïde, lisse en dessus, avec un petit faisceau de poils blancs aux angles postérieurs et une petite fossette vers la base, cette fossette également garnie de poils blanchâtres. Les élytres, l'abdomen et les pattes comme dans le *palpalis*.

Cette espèce est extrêmement voisine du *palpalis*; elle s'en distingue par sa taille un peu plus petite, ses antennes plus grêles, un corselet plus ovoïde et plus lisse en dessus, et enfin par le dernier article des palpes maxillaires qui, en outre de la petite apophyse épineuse latérale propre à ce genre, se termine encore en pointe en avant, tandis que dans le *palpalis* ce même article est arrondi.

De Colombie. — Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, que je suppose être un mâle, parce que les quatre derniers articles des antennes sont plus forts que les autres ; il appartient à M. le docteur Schaum de Halle, en Saxe.

3. *Ctenistes Ghilianii.*

Elongatus, depressiusculus, rufo-testaceus, pube albida sparsim tectus. Capite reticulato, tri-foveolato. Thorace fere spherico, ad basin foveola impresso. Palporum maxillarum articulo ultimo anticè acute terminato.

Long. 2 1|2 mill.

Corps allongé et légèrement déprimé, d'un testacé rougeâtre, et couvert de petits poils blancs très-épars. Tête retrécie en avant, légèrement réticulée, marquée en dessus de trois petites fossettes, deux en arrière et une autre en avant, et garnie en arrière des yeux d'un petit bouquet de poils blancs; le dernier article des palpes maxillaires terminé en pointe en avant. Corselet presque sphérique, lisse en dessus, avec un petit faisceau de poils blancs aux angles postérieurs et une fossette très-petite vers la basse, cette fossette également garnie de poils blanchâtres ; les élytres, l'abdomen et les pattes comme dans les *palpalis*; ces dernières un peu plus allongées.

Il diffère des *palpalis* par sa taille un peu plus grande, sa forme généralement plus parallèle; son corselet presque globuleux, et aussi par le dernier article des palpes maxillaires qui, en outre de la petite apophyse épineuse latérale propre à ce genre, se termine encore en pointe en avant, tandis que dans le *palpalis* ce même article est arrondi.

Cet insecte a été pris par M. Ghiliani aux environs de Cadix, au nombre de trois exemplaires : l'un appartient à M. Reiche; le second, je crois, à M. le marquis de La Ferté-Senectère, et le troisième fait partie de ma propre collection. Les deux seuls exemplaires que j'ai examinés sont probablement des femelles; les trois derniers articles des antennes seuls sont plus forts que les autres.

4. *Ctenistes? carinatus.*

Say. *Journ. of the Acad. of Nat. scienc. of Philadelph.*, t. IV, part. 1, p. 97.

Elongatus, depressiusculus, rufo-ferrugineus, elytris pallidioribus, pube brevi sparsim tectus. Capite tri-foveolato. Thorace punctato, Elytris punctatis, bicarinatis. Abdomine tri-carinato.

Long. 2 1/4 mill. (Say.)

Des Etats-Unis d'Amérique, où, d'après Say, il n'est pas rare sous les écorces du Pin jaune.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce, mais privés de leur tête, aussi ne l'ai-je rapportée au genre *Ctenistes* qu'avec doute et d'après les indications de Say, qui croit devoir le rapporter lui-même à ce genre.

DEUXIÈME DIVISION.

Tarses terminés par un seul crochet.

PSELAPHUS.

Herbst. *Kæf.*, IV, p. 109.

Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in tuberculo frontali insertæ. Palpi maxillares longissimi, quadri-articulati, articulo ultimo valde elongato, claviformi.

Planch. III, n. 6.

Corps allongé et un peu déprimé. Tête ayant le front légèrement prolongé en avant en un petit tubercule sur lequel sont insérées les antennes; labre transversal et largement arrondi; mandibules aiguës, avec trois ou quatre dents; mâchoires à divisions inégales, l'externe un peu plus longue : elles sont ciliées en dedans; palpes maxillaires de quatre articles : le premier assez long, filiforme et un peu arqué, le second un peu plus long et légèrement renflé à son extrémité, le troisième très-petit et triangu-

laire, le quatrième aussi long à peu près que les trois autres réunis, en massue et terminé par un petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite confondue avec les paraglosses qui sont très-grands et garnis en dedans de six à huit soies membraneuses; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second plus large et terminé par deux soies, l'une externe et l'autre interne, cette dernière un peu plus petite; antennes moniliformes, un peu renflées à l'extrémité. Corselet ovoïde. Elytres un peu déprimées. Abdomen rebordé, le premier segment très-grand. Pattes assez longues, les cuisses légèrement renflées; les tarses de trois articles : le premier très-petit, le second très-long, le dernier un peu plus court que le précédent et terminé par un seul corselet.

Ces insectes vivent dans les prés, aux pieds des arbres ou des roseaux, retraite dont ils sortent le soir pour la chasse.

1. *Pselaphus Heisei.*

Herbst. *Kœf.*, t. IV, p. 109, tabl. 36, f. 9, 10.
Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 28, t. 1, f. 2.
Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 87.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 45, tabl. 6, f. 2.
Latreil. *Gen. Crust. et Insect.*, t. 3, p. 76.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 223.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 19, tabl. 80, f. 1.
Lacord. *Faun. Entom. des env. de Paris*, p. 561.
Erichs. *Kœf. des Mark. Brand.*, t. 1, p. 266.
Pselaphus Hersbtii. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 25; tab. 1, fig. 1.
Leach. *Zool. Misc.*, t. 3. p. 87.

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 43, tabl. 39, fig. 10.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 20, tabl. 80, fig. 2.

Elongatus, depressiusculus, castaneo-rufus. Thorace elongato ovali.

Long. 2 mill.

Il varie du roux au brun de poix.

On le rencontre assez fréquemment dans les marais, au pied des arbres et des grandes herbes.

2. *Pselaphus acuminatus.*

Vict. Mostch. *Mém. de la soc. des Nat. de Mosk.*, t. IV, p. 314, tab. 11, fig. a A.

Elongatus, rufus, nitidus, posticè dilatatus. Capite tri-foveolato; elytris dilutioribus; segmento primo pone elytris maximo, utrinque incrassato, secundo multo minore, tertio in medio nodulo compresso obtuso producto.
In masculis segmento tertio cum reliquis planis.

Long. 3[4 lig. — Larg. 1[4 lig. (Vict. M.)

Pris par M. V. Motschoulsky, sous les pierres dans les steppes d'Elisabethpol, en Géorgie méridionale.

3. *Pselaph. dresdensis.*

Herbst. *Kæf.*, t. IV, p. 110, tabl. 39, fig. 11.
Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 32, tabl. 1, fig. 4.
Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 87.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 47, t. 10, fig. 2.
Gyl. *Ins. Succ.*, t. 4, p. 225.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 22, tabl. 80, fig. 4.
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 562.
Erischs. *Kæf. des Mark. Brand.*, t. 1, p. 267.
Heer. *Faun. Coleop. Helv.*, part. 1, p. 356.

Anthicus dresdensis. Payk *Faun. Suec.*, t. 3, p. 364.
Pselaphus longicollis. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 30, tabl. 1, fig. 3.
Leach. *Zool, Misc.*, t. 3, p. 17.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 46, tabl. 10, fig.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4., p. 224.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 21, tabl. 80, fig. 3.
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 562.

Elongatus, depressiusculus, castaneo-brunneus, elytris pedibusque dilutioribus. Thorace subovali, ad basin sulco semi-circulari impresso.

Long. 2 mill.

Il se trouve dans toute l'Europe, au pied des herbes, dans les marais, mais il n'est commun nulle part (1).

Bryaxis.

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 85.
Pselaphus. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 17.
Anthicus. Fab. *Syst. Eleut.*, t. 1.

Antennæ aut moniliformes aut ex articulis, plus minus ve numerosis angulatis compositæ, apice clavatæ, in fossula laterali insertæ. Palpi maxillares elongatuli, articulo ultimo fusiformi.

Planch. III, n. 7.

Corps peu allongé et convexe. Tête offrant de chaque côté du front une petite cavité pour l'insertion des an-

(1) M. Erichson *Kæfer der Mark Brand.* p. 367, à l'article *Pselpahus*, parle d'une autre espèce de ce genre qui diffère du *Heisei* par le filet du dernier article des palpes maxillaires qui est plus long que la massue. Comme M. Erichson n'a pas publié la description de cet insecte, je suis obligé de le passer sous silence ne l'ayant pas eu moi-même à ma disposition.

tennes; labre transversal coupé presque carrément et muni au milieu de deux petits appendices membraneux; mandibules aigues avec trois ou quatre dents; mâchoires à divisions inégales, l'externe plus grande et plus longue; elles sont ciliées en dedans; palpes maxilliaires de quatre articles : le premier très-petit, le second assez long et claviforme, le troisième petit, presque globuleux et anguleux en dedans, le dernier fusiforme et terminé par un petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite se confondant avec les paraglosses qui sont assez grands, un peu moins longs que les palpes et garnis en dedans de soies rares et écartées; palpes labiaux de deux articles : le premier très petit, le second trois fois environ aussi long et terminé par deux soies membraneuses à peu près de même longueur; antennes souvent moniliformes, ayant quelquefois aussi quelques articles anguleux; elles sont un peu renflées à leur extrémité. Corselet généralement cordiforme et marqué de trois fossettes arrondies. Elytres convexes. Abdomen rebordé, le premier segment ordinairement très-grand. Pattes longues; cuisses un peu renflées; tarses de trois articles : le premier très-petit, les deux autres très-longs, presque égaux, le dernier terminé par un seul crochet.

Ces insectes ont le même genre de vie que les *Pselaphus*.

I. *Trois fossettes sur le corselet.*

A. *Fossettes de corselet à peu près égales.*

a. *Fossettes réunies par un sillon transversal.*

1. *Bryaxis sanguinea* (1).

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 85 (femelle).

(1) Malgré l'assertion de M. Motschoulsky qui prétend avoir *sou-*

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 34, tabl.7, figure3 (femelle).
Aubé. *Monog Pselaph.*, p. 25, tabl. 81, fig. 2 (femelle).
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 564 (femelle).
Erichs. *Kœf. der Mark. Brand.*, t. 1, p. 268 (mâle et femelle).
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars., p. 1, 357 (femelle).
Pselaphus sanguinues. Ill. *Kœf. Preus.*, 291 (femelle).
Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 49, tabl. 2, fig. 11 (femelle).
Anthicus sanguineus. Fab. *Syst. Eleut.*, t. 1, p. 293 (femelle).
Bryaxis longicornis. Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 85 (mâle).
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 32, tabl. 7, fig. 2 (mâle).
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 24, t. 81, fig. 1 (mâle).
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris.*, p. 563 (mâle).
Bryaxis laminata. Vict. Mostch. *Mag. Zool. de Guer.*, cl. 9, pl. 171 (mâle variété).

Nigro-picea, nitida; antennis pedibusque ferrugineo-piceis; clytris ferrugineis.
Mas. Antennis longioribus; pectore abdomineque subtùs fossulatis; in non nullis pectore lamina instructo.

Long. 1 2|3 mill.

Il est très-commun dans les marais.

vent rencontré des accouplements entre le *B. longicornis*, Leach, et son *B. laminata*, j'ai la certitude que M. Motschoulsky a cru voir ce qui n'était qu'un simulacre ; car je me suis assuré par la dissection que le *B. sanguinea* est réellement une femelle, tandis que les *B. longicornis* et *laminata* sont des mâles. Maintenant comment expliquer la présence de cette petite lame sténale qu'on observe chez le second, tandis qu'elle manque chez le premier. Ne pourraît elle pas être caduque et n'exister que jusqu'après l'accouplement. C'est encore un mystère à pénétrer.

b. *Fossettes du corselet libres.*

* *Abdomen semblable dans les deux sexes.*

2. *Bryaxis fossulata.*

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 86.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 37, tabl. 8, fig. 1.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 25, tabl. 81; fig. 3.
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 564.
Erichs. *Kæf der Mark. Brand.*, t. 1, p. 270.
Heer. *Faun. Coleop. Helvet.*, part. 1, p. 357.
Pselaphus fossulatus. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 54, tabl. 2, fig. 13.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 233.

Piceo-castanea; antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Trochanteribus anterioribus obtusè denticulatis.

Long. 1 millim. 1|2.

Très-commun dans les marais.

Cette espèce, sans être réellement aptère, ne doit pas pouvoir voler; ses ailes sont très-courtes et très-étroites et n'offrent environ que le huitième de la surface que présentent celles d'une espèce plus petite, le *B. impressa.*

3. *Bryaxis tibialis.*

Nigro-picea, nitida; antennis et pedibus ferrugineo-piceis; elytris sanguineis.
Mas. Tibiis anterioribus emarginatis trochanteribusque prioribus acute denticulatis.

Long. 2 1|4 mill.

Corps un peu allongé, d'un noir de poix assez brillant.

Tête marquée de trois impressions arrondies, assez enfoncées, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant ; antennes un peu ferrugineuses. Corselet fortement rétréci en avant et en arrière, dilaté au milieu et marqué de trois fossettes; l'une au milieu près de la base, un peu oblongue, et une autre arrondie, placée de chaque côté et sur le disque. Elytres d'un beau rouge, un peu rembrunies à la base et à l'extrémité, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité. Abdomen marqué à sa base de deux petites stries un peu obliques, à peine senties; le premier segment beaucoup plus long que les suivants. Pattes ferrugineuses; les tibias antérieurs des mâles largement échancré en dedans, l'échancrure armée à ses deux extrémités de deux dents très-petites.

Cet insecte a été rapporté de Sardaigne par M. le professeur Géné, de Turin.

4. *Bryaxis xanthoptera.*

Pselaphus xanthoptera. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 56, tabl. 2, fig. 14.

Bryaxis rubripennis. Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 29, tabl. 83, fig. 2 (mâle.)

Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 566.

Bryaxis depressa (1). Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 28, tabl. 82, fig. 3 (femelle.)

Bryaxis assimilis. Curtis. *British. Entom.*, t. 7, n. 315 ?

(1) J'ai décrit dans ma monographie sous le nom de *B. depressa*, un individu femelle de cette espèce, jeune encore et mal développé, le seul que j'ai pu me procurer à l'époque de cette publication.

Nigro-picea, nitidula; antennis et pedibus ferrugineo-piceis; elytris sanguineis. Thorace subtilissime reticulato, fossula ad basin in disco aliis que duabus in lateribus ipsis impresso.

Mas. Trochanteribus anterioribus acute denticulatis tibiisque intermediis et posticis apice apophysa minima instructis.

Long. 2 mill.

Il se trouve en France, en Autriche, en Styrie et en Saxe.

5. *Bryaxis hemoptera.*

Bryaxis xanthoptera. Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 29, tabl. 83, fig. 3.

Bryaxis spinicoxis. Vict. Motsch. *Mém. de la Soc. des Nat. de Mosk.*, t. IV, p. 317, tabl. XI, fig. B. d.?

Nigro-picea, nitida; antennis et pedibus feurugineo-piceis; elytris sanguineo-brunneis. Thorace in disco ipso tri-foveolato.

Mas. Trochanteribus anterioribus acute denticulatis, tibiisque intermediis et posticis apice apophysa minima instructis.

Long. 1 3[4 mill.

Il se trouve dans toute l'Europe dans les prés humides; mais il est généralement rare partout.

6. *Bryaxis Lefebvrii.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 28, tabl. 83, fig. 1.
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 566.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 358.

Nigro-picea, nitida; antennis et pedibus ferrugineo-piceis, elytris sanguineo-brunneis. Thorace posticè coarctato in disco ipso tri-foveolato.

Mas. Trochanteribus anterioribus acute spinosis; tibiisque intermediis et posticis apophysa tenuissima vix instructis.

Long. 1 1/4 mill.

Très-commun dans les prés humides.

*** Abdomen différent dans les deux sexes.*

7. *Bryaxis Helferi.*

Schmidt. *De Pselaph. Faun. Pragen.* (*Dissertat. inaug.*), p. 33.

Bryaxis pulchella. Schaum, *Zietsch. fur die Entom. : von. Germ.*, t. 4, p. 192.

Nigro-picea, nitida; antennis pedibusque ferrugineis; elytris sanguineis.

Mas. Trochanteribus anterioribus acute spinosis. Abdomine segmento primo apice fossula semiarculari impresso, fossula margine antico in tuberculo elevato.

Long. 1 1/4 mill.

Les femelles de cette espèce ont la plus grande analogie avec celle du *B. Lefebvrii* avec lesquelles il est très-facile de les confondre; elles sont cependant généralement un peu plus trapues et ont le corselet un peu plus court et moins rétréci en arrière.

Il se rencontre sur le bord des lacs salés qu'il paraît fréquenter exclusivement ; il a été pris en très-grande abondance en Sicile par MM. Helfer et Ghiliani et en Saxe par M. Schaum.

8. *Bryaxis Schuppelii.*

Nigro-picea, nitida; antennis pedibusque ferrugineis; elytris sanguineis.

Mas. Trochanteribus anterioribus obtuse denticulatis; abdominis segmento primo posticè in medio elevato, secundo anticè excavato.

Long. 1 1/4 mill.

Corps peu allongé, d'un noir de poix assez luisant. Tête marquée de trois impressions arrondies, assez enfoncées, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant; antennes ferrugineuses. Corselet fortement rétréci en avant et en arrière, dilaté un peu avant le milieu et marqué de trois fossettes arrondies, l'une au milieu près de la base et une autre de chaque côté et sur le disque. Elytres d'un brun-rouge un peu rembruni à la base et à l'extrémité, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité. Abdomen marqué à la base de deux petites stries un peu obliques et à peine senties ; le premier segment beaucoup plus longs que les suivants, relevé en petite voute tout à fait à son extrémité et au milieu, le second marqué en avant d'une petite fossette quadrangulaire qui s'enfonce sous la petite voute que présente le premier. Pattes ferrugineuses; les trochanters antérieurs très-légèrement saillants. Je n'ai vu que cinq individus mâles de cette espèce tous pris aux environs de Trieste.

Il répond, je crois, au *B. foveola* dont parle M. Motschoulski dans le Bulletin pour 1840 de la Société des Naturalistes de Moskou; mais dont il n'a donné la description nulle part.

9. *Bryaxis hœmatica.*

Leach. *Zool. Misc*, t. 3, p. 86.

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 38, tabl. 8, fig. 2.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 26, pl. 82, fig. 1.
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris,* p. 565.
Erichs. *Kœf. der Mark. Brand.*, t. 1, p. 269.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvct.*, pars. 1, p. 358.
Pselaph. hœmaticus. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 52, tabl. 2, fig. 12.
Bryaxis nodosa. Vict. Motch. *Mém. de la Société des Nat. de Mosk.*, t. 4, p. 315, tabl. IX, fig. B. b.

Rubro-cinnamomeus; antennis pedibusque dilatioribus. Abdominis segmento primo cœteris multo majore, depressiusculo, in maribus, posticè bisinuato, tum utrinque foveolato, tum infoveolato aut bidenticulato cum secundo segmento tuberculato.

Long. 1 1|2 mill.

Je me suis assuré que le *B. nodosa* de M. Vict. Motschoulsky n'est encore qu'une forme du mâle de cette espèce; j'ai pu vérifier ce fait sur un exemplaire envoyé à M. Guérin par M. Motschoulsky lui-même. Il est à noter que M. Motschoulsky, dans son mémoire considère le type du *B. nodosa* comme une femelle, tandis qu'il doit être regardé comme un mâle. J'ai acquis la certitude par la dissection que tout les *Bryaxis hœmatica*, dont le premier segment de l'abdomen n'est pas coupé carrément en arrière sont des mâles. N'a-t-on pas lieu de s'étonner des formes si variées qu'affecte l'adomen de cet insecte?

Ce *Bryaxis* est extrêment commun dans toute l'Europe, on le rencontre dans les prés humides. M. Reiche possède dans sa collection un exemplaire de la variété mâle dont l'abdomen offre de chaque côté une petite fossette profonde qui vient des Etats-Unis d'Amérique et que M. le comte Dejean avait séparé sous le nom de *B. obscura*.

10. *Bryaxis dentata.*

Pselaphus dentatus. Say. *Journ. of the Acad. of Nat. scienc. of Philadelph.*, t. IV, pars. 1, p. 99 (femelle).

Bryaxis abdominalis. Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 27, tabl. 82, fig. 2 (mâle).

Rubro-cinnamomeus; antennis pedibusque dilutioribus. Abdominis segmento primo cœteris paulo majore, convexiusculo, in maribus suprà bituberculato, apice profunde emarginato, secundo late excavato, apice bifido.

Long. 1 1[2 mill.

Des Etats-Unis. — Cette espèce ressemble beaucoup à l'*hœmatica*; mais est généralement un peu plus convexe surtout sur les élytres et sur l'abdomen; le premier segment de ce dernier est aussi beaucoup moins large. Je n'ai vu qu'un seul mâle, peut-être offre-t-il comme son congénère une grande variété dans les formes de son abdomen.

11. *Bryaxis furcata.*

Vict. Mostch. *Mém. de la Soc. des Nat. de Mosk.*, t. 4, p. 316, tabl. XI, fig. C. c.

Nigro-picea; elytris piceo-ferrugineis. Thorace subgloboso.

Mas. Abdominis segmento primo apice late emarginato, secundo profundè excavato et apice apophysis duabus acutis furcato.

M. Motschoulsky a pris ce *Bryaxis* à Tiflis, en Géorgie russe. J'en ai vu une paire, mâle et femelle, rapportée des environs d'Alger par M. Lucas.

B. *Fossettes du corselet inégales.*

a. *Antennes régulièrement claviformes.*

* *Corselet visiblement ponctué.*

12. *Bryaxis juncorum.*

Leach. *Zool. Misc.*, t. III, p. 86.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 40, tab. 8, fig. 3
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 32, tab. 84, fig. 5.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 563.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. I, p. 271.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, 358.
Reichenbachia juncorum. Leach. *Zool. Journ.*, t. II, p. 452.

Rubro-cinnamomea, antennis pedibusque dilutioribus.
Mas. Pectore et abdomine subtùs late foveolatis.

Long. 1 1|4 mill.

Assez commun le soir sur les herbes dans les bois humides.

** *Corselet n'étant pas très-visiblement ponctué.*

13. *Bryaxis tomentosa.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 33, tab. 84, fig. 4.

Rufo-cinnamomea, valdè pubescens. Thorace in medio foveola vix conspicua et utrinque depressione obsoletissima impresso.

Long. 1 1|4 mill.

De l'Amérique du Nord (Etats-Unis). — J'ai vu quatre

individus de cette espèce qui m'ont paru appartenir au même sexe ; je crois que ce sont des femelles.

Collection de M. Reiche.

14. *Bryaxis Chevrieri.*

Rufo-cinnamomea, nitidula, antennis pedibusque dilutioribus, abdomen infuscato. Thoracis fossula intermedia tenuissima, lateralibus multo majoribus.

Long. 1 1/3 mill.

Corps à peine allongé, d'un testacé un peu rougeâtre et assez luisant. Tête marquée de trois impressions arrondies, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant. Antennes testacées. Corselet rétréci en avant et en arrière, dilaté un peu avant le milieu, très-finement ponctué, ce qui n'est visible qu'à l'aide d'un fort grossissement, et marqué de trois fossettes : une infiniment petite au milieu, près de la base, une autre beaucoup plus grande de chaque côté et sur le disque. Elytres assez convexes, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité. Abdomen légèrement rembruni, assez convexe et marqué à sa base de deux petites stries un peu obliques et à peine senties ; le premier segment est environ deux fois plus long que le suivant. Pattes testacées.

Il ressemble beaucoup au *Br. juncorum* dont il diffère surtout par le corselet qui n'est pas aussi visiblement ponctué, dont la ponctuation est beaucoup moins serrée et ne le fait pas paraître terne.

J'ai vu cinq individus de cette espèce : deux appartenant à M. Chevrier, de Genève, deux à M. Kunze et le

dernier m'ayant été communiqué par M. Schaum. Les quatre premiers ont été pris en Italie et le dernier en Syrie. Tous m'ont paru appartenir au même sexe; je crois que ce sont des femelles.

15. *Bryaxis rubra.*

Rubro-cinnamomea, nitidula, antennis pedibusque dilutioribus. Thorace subgloboso, fossula intermedia minima, lateralibus paulò majoribus.

Long. 1 1/4 mill.

Corps à peine allongé, d'un rouge testacé et luisant. Tête marquée de trois impressions arrondies, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant. Antennes testacées. Corselet presque globuleux, lisse, ayant trois fossettes : l'une très-petite au milieu, près de la base, et une autre de chaque côté un peu plus grande, placée tout à fait en dehors et presque sur le flanc lui-même. Elytres assez convexes, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant que le milieu environ. Abdomen assez convexe, le premier segment deux fois aussi long que le second et marqué à sa base de deux petites stries obliques à peine senties. Pattes testacées.

De Colombie. — J'ai vu deux individus de cette espèce appartenant, l'un à M. Reiche et l'autre à M. le docteur Schaum. Ils m'ont paru appartenir au même sexe et je crois que ce sont des femelles.

16. *Bryaxis opuntiæ.*

Schmidt. *De Pselaph. Faun. Prag.*, p. 31.

Picea, antennis pedibusque testaceis, elytris sanguineis. Thoracis fos-

sula intermedia tenuissima, lateralibus multo majoribus. Antennis longiusculis gracilibus.
Mas. Tibiis intermediis spinula minima intus ad apicem instructis.

Il se trouve dans l'Europe méridionale et dans le nord de l'Afrique. J'en possède deux individus pris en Espagne et un autre en Algérie.

17. *Bryaxis rubricunda.*

Picea, antennis pedibusque testaceis, elytris sanguineis. Thoracis fossula intermedia minima, lateralibus multo majoribus. Antennis breviusculis.
Mas. Tibiis intermediis spinula minima intus ad apicem instructis.

Long. 1 1|2 mill.

Corps peu allongé, d'un brun de poix assez foncé. Tête marquée de trois impressions arrondies, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant. Antennes testacées. Corselet rétréci en avant et en arrière, dilaté environ au milieu, ayant trois fossettes : l'une assez petite au milieu, près de la base, une autre de chaque côté beaucoup plus grande et sur le disque. Elytres rougeâtres à peine rembrunies à la base et à l'extrémité, assez convexes, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Abdomen assez convexe, le premier segment une fois aussi long que le suivant et marqué à la base de deux petites stries à peine senties. Pattes testacées.

Il a la plus grande analogie avec le *Br. opuntiæ*, dont il ne diffère réellement que par la fossette intermédiaire du corselet qui est un peu moins petite, et par les antennes moins grêles et un peu moins longues.

De Pensylvanie. — Je n'ai vu que deux exemplaires de

cet insecte ; ils m'ont été communiqués par M. le docteur Schaum.

18. *Bryaxis impressa.*

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 86.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 36, tab. 7, fig. 1.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 31, tab. 84, fig. 1.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 567.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 270.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 358.
Pselaphus impresssus. Panz. *Faun. Germ.*, 89, 10.
Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 58, tab. 2, fig. 15.

Nigra, nitidula, elytris rufis. Thoracis fossula intermedia minima, lateralibus multo majoribus.
Mas. Tibiis intermediis spinula minima intus ad apicem instructis.

Long. 1 1|4 mill.

Il est très-commun dans les prés humides.

19. *Bryaxis Goryi.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 30, tab. 83, fig. 4.

Castaneo-picea, antennis pedibusque testaceo-ferrugineis. Thoracis fossula intermedia tenuissima, lateralibus multo majoribus.
Mas. Tibiis intermediis spinula minima intus ad apicem instructis.

Long. 1 1|5. mill.

De Colombie, Carthagène. — Cet insecte fait partie des collections de MM. Gory et Reiche.

20. *Bryaxis Lebasii.*

Piceo-castanea, antennis, pedibus abdomineque ferrugineo-piceis, pube levi vestita. Thoracis fossula intermedia minima, lateribus paulò majoribus.

Mas. Tibiis intermediis spinula minima intus ad apicem instructis.

Long. 1 1|2 mill.

Corps un peu allongé, d'un brun châtain assez foncé et légèrement pubescent. Tête marquée de trois impressions arrondies, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant. Antennes un peu ferrugineuses, l'avant dernier article presque aussi fort que le suivant et sphérique (1). Corselet rétréci en avant et en arrière, presque ovoïde, ayant trois fossettes: l'une assez petite au milieu, près de la base, une autre de chaque côte un peu plus grande, placée tout à fait en dehors et presque sur le flanc lui-même. Elytres un peu ferrugineuses, assez convexes, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Abdomen assez convexe, le premier segment un peu plus long que le suivant. Pattes ferrugineuses.

Il ressemble un peu au *Br. Goryi*, mais il est plus grand et couvert d'un petit duvet grisâtre qui ne se retrouve pas dans le premier.

De Colombie. — Il fait partie de la collection de M. Reiche.

b. *Antennes irrégulièrement claviformes.*

* *Antennes irrégulières dans les deux sexes.*

21. *Bryaxis antennata.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 31, tab. 84, fig. 2.

(1) Ce caractère est-il spécifique ou sexuel ? Je ne sais, n'ayant pu observer qu'un seul individu de ce *Bryaxis*.

Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 567.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 358.

Nigra, nitidula, elytris rufis, pedibus ferrugineis. Antennarum articulis 7-9 *intus acutis*, 10 *quadrato.*
Mas. Tibiis intermediis spinula minima, apice instructis.

Long. 1 1|2 mill.

Il est assez rare et se rencontre dans les prés humides.

22. *Bryaxis heterocera.*

Nigro-picea, nitidula, elytris abdomineque rufis, pedibus rufo-ferrugineis. Antennarum articulis 5-6-7-10-11 *majoribus.*
Mas. Tibiis intermediis spinula minima apice instructis.

Long. 1 3|4 mill.

Corps peu allongé, noirâtre. Tête marquée sur le vertex de deux impressions arrondies et d'une autre un peu plus grande tout à fait en avant. Antennes noirâtres, ferrugineuses à la base : le premier article assez long, sub-cylindrique, le second à peu près du même diamètre transversal mais sphérique, les troisième et quatrième un peu plus étroits, les cinquième, sixième et septième beaucoup plus gros, presque sphériques, mais cependant un peu déprimés à la base et au sommet, les huitième et neuvième très-petits et lenticulaires, le dixième et le onzième assez forts et formant la massue, le dernier deux fois environ aussi long que le précédent et pyramidal. Corselet et élytres comme dans le *Br. antennata*. Abdomen rougeâtre, assez convexe, le premier segment deux fois aussi long que le second. Pattes assez longues, ferrugineuses ; les jambes plus pâles ; les tarses testacés.

Il a été pris aux environs de la Calle, en Algérie, par M. Lucas, qui m'en a sacrifié un exemplaire.

** *Antennes irrégulières dans les mâles seulement.*

23. *Bryaxis eucera.*

Rubro cinnamomea, nitidula. Thoracis fossula intermedia leviuscula, transversa, lateralibus maximis.
Mas. Antennarum articulis 5-6 *majoribus, irregularibus, intus spinulosis.*

Long. 1 1[2 mill.

Corps peu allongé, d'un testacé rougeâtre. Tête marquée de trois impressions arrondies, deux sur le vertex et une autre un peu plus grande tout à fait en avant. Antennes simples dans les femelles, très-irrégulières dans les mâles, avec le premier article cylindrique, le second sphérique, les troisième et quatrième très-petits, transversaux, le cinquième beaucoup plus gros que les autres, irrégulièrement semilunaire, avec une épine assez saillante à sa partie interne, le sixième un peu plus petit que le précédent, presque ovoïde et ayant également une petite dent dirigée en dedans, les trois suivants très-petits, les deux derniers un peu plus forts et formant la massue. Corselet presque ovoïde, avec une dépression transversale très-petite au milieu, près de la base, et deux impressions arrondies, très-grandes, placées sur les côtés. Elytres assez convexes, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant de la base et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité. Abdomen assez convexe, le premier segment deux fois aussi long que le suivant. Pattes de la même couleur que le corps.

De Porto-Rico. — Il fait partie de la collection de M. Reiche. J'en ai également vu quelques individus qui m'ont été communiqués par MM. Kunze et Mærkel.

II. *Une seule fossette sur le corselet.*

24. *Bryaxis levicollis.*

Rufo-cinnamomea. Thorace subgloboso, fossula minima unica in medio ad basin impresso.
Mas. Tibiis intermediis spinula, minima intus ad apicem instructis.

Long. 1 1/5 mill.

Corps à peine allongé, d'un rouge testacé, assez luisant. Tête un peu déprimée avec deux petites impressions arrondies, peu senties, sur le front. Corselet presque globuleux ayant une seule petite fossette arrondie sur le milieu, près de la base. Elytres assez convexes, marquées d'une strie suturale et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Abdomen un peu déprimé, le premier segment près de trois fois aussi long que le suivant.

De Colombie.—Il fait partie des collections de MM. Reiche, Dupont et Buquet.

TYCHUS.

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 84.
Pselaphus. Payk. *Faun. Suec.*, t. 3, p. 365.

Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in tuberculo frontali insertæ. Palpi maxillares validi, articulo tertio minimo, quarto maximo, securiformibus, intus fere angulatis.

Planch. III, n. 9.

Corps très-peu allongé et assez convexe. Front légère-

ment prolongé en avant en un petit tubercule sur lequel sont insérées les antennes; labre transversal bisinueux et muni au milieu de deux petits appendices membraneux en forme de S couchée; mandibules aiguës, ayant cinq ou six dents; mâchoires à divisions inégales, l'externe plus longue, elles sont ciliées en dedans; palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, le second très-allongé et en massue, le troisième très-petit, sécuriforme et presque triangulaire, le dernier très-large, sécuriforme, presque anguleux en dedans et terminé par un petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite, se confondant avec les paraglosses qui sont assez grands et garnis d'une seule soie en dedans; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second trois fois environ aussi long que le précédent et terminé par trois soies membraneuses, l'externe beaucoup plus longue que les internes qui sont très-petites et se touchent; antennes moniliformes, un peu renflées à l'extrémité. Corselet cordiforme. Abdomen rebordé. Pattes longues; cuisses un peu renflées; tarses de trois articles : le premier très-petit, les deux suivants presque égaux, le dernier terminé par un seul crochet.

Ils vivent dans les prés humides.

1. *Tychus niger.*

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 84.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 30, tab. 6, fig. 1.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 43, tab. 88, fig. 1.
Lacord. *Faun, entomol. des env. de Paris*, p. 575.
Pselaphus niger. Payk. *Faun. Suec.*, t. 3, p, 365.
Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 36, tab. 1, fig. 5.
Gyl. *Insect. Suec.*, t. 4, p. 266

Niger, nitidus, antennis pedibusque rufis.
Mas. Antennarum articulo quinto majore spherico; trochanteribus intermediis spinula armatis.

Long. 1 1|4 mill.

Assez commun dans les prairies : le mâle se rencontre moins fréquemment.

2. *Tychus ibericus.*

Vict. Motsch. *Mém. de la Soc. des Nat. de Mosc.*, t. IV, p. 319, fig. Ggg', Hhh' (1).
Tychus dichrous. Schmidt. *De Pselaph. Faun. Prag.*, p. 18?

Niger, nitidus, antennis pedibusque testaceis, elytris sanguineis.
Mas. Antennis simplicibus, trochanteribus intermediis spinula armatis.

Long. 1 1|3 mill.

Cet insecte se rapproche considérablement du *T. niger* et n'en est peut-être qu'une variété ; cependant il est un peu plus fort : le mâle a les antennes simples et la femelle le tubercule antennifère un peu plus large.

Il se trouve dans l'Europe méridionale. J'ai cependant

(1) J'avais d'abord rapporté cette espèce au *T. dichrous* de Schmidt; mais d'après la note de M. Motschoulsky, insérée au V vol. des mémoires de Moscou, dans laquelle il assure que son *Tychus* diffère de celui de M. Schmidt, j'ai adopté la nomenclature de M. Motschoulsky ; il est cependant à regretter que cet entomologiste, puisqu'il considère ces deux espèces comme distinctes, n'ait pas analysé les caractères propres à chacune d'elles ainsi que leur signes différentiels. Comme tous mes doutes ne sont pas levés au sujet de la nomenclature de cet insecte, j'ai cru devoir conserver la synonymie de Schmidt en l'accompagnant toutefois d'un signe dubitatif.

pris un mâle de cette espèce aux environs de Paris. M. Lucas a également rapporté quatre individus femelles de l'Algérie (des environs de la Calle) ; ces derniers sont châtains avec l'abdomen noirâtre : ils sont probablement jeunes d'éclosion.

3. *Tychus castaneus.*

Rufo-castaneus, antennis pedibusque pallide testaceis. Capitis tuberculo antennifero distinctius diviso.

Long. 1 mill.

Corps légèrement déprimé, d'un brun châtain assez brillant et recouvert de poils épars. Tête arrondie, offrant en avant deux petits tubercules à la partie inférieure desquels sont insérées les antennes; celles-ci d'un testacé pâle. Corselet cordiforme, assez fortement rétréci en arrière, dilaté au milieu environ, marqué tout à fait en arrière d'une petite impression arrondie, très-peu visible, et d'une ou deux autres de chaque côté, beaucoup moins perceptibles encore. Elytres assez fortement élargies en arrière et marquées d'une strie le long de la suture et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Pattes testacées.

Il a la plus grande analogie avec le *T. ibericus*, surtout avec la variété rapportée d'Algérie par M. Lucas ; mais il est moitié plus petit ; son tubercule antennifère est entièrement divisé en deux ; la tête est plus arrondie et moins prolongée en avant ; les antennes sont relative-plus courtes ; le dernier article est presque sphérique, à peine ovoïde et les intermédiaires sont plus serrés, enfin il est d'une seule couleur.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce, l'un

appartient à M. le Marquis de la Ferté-Senectère, et a été pris en Espagne, l'autre fait partie de ma propre collection et vient de Sicile. Je pense que ce sont deux femelles.

4. *Tychus tuberculatus.*

Tychus Dichrous. Schmidt. ***De Pselaph. Faun. Pragensis***, p. 18?

Niger, nitidus, antennis pedibusque testaceis, elytris sanguineis. Capitis tuberculo antennifero altero tuberculo anticè bifido tecto.

Long. 1 1/4 mill.

Corps un peu allongé, d'un noir assez brillant et recouvert de très-petits poils épars. Tête offrant sur le front, au dessus du tubercule antennifère, un prolongement tuberculeux dirigé en avant, où il est échancré au milieu et garni de petits poils jaunâtres; antennes testacées. Corselet cordiforme, rétréci en avant et en arrière et dilaté un peu avant le milieu; il est marqué tout à fait en arrière, le long de la base, d'une petite impression arrondie, très-peu visible, et d'une ou deux autres de chaque côté, beaucoup moins perceptibles encore. Elytres d'un rouge pâle un peu rembruni à la base; elles sont à peine élargies en arrière et marquées d'une strie le long de la suture et d'une autre partant du milieu de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Abdomen noir. Pattes testacées.

Cette espèce ressemble beaucoup au *T. ibericus*; mais il s'en distingue essentiellement, ainsi que du *T. niger*, par son tubercule frontal.

Je n'ai vu que deux individus femelles de cet insecte, tous deux pris en France, l'un à Chinon par M. le marquis de la Ferté-Sénectère, et l'autre au Mans par M. An-

jubault, qui l'a récolté l'hiver sous des débris de végétaux apportés, je crois, par la Sarthe.

BYTHINUS.

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 82.
Arcopagus. Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 83.
Pselaphus. Panz. *Faun. Germ.*, p. 99.

Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in fossula laterali insertæ. Palpi maxillares elongati, articulo ultimo securiformi.

Planch. III, n. 8.

Corps peu allongé et convexe. Tête offrant de chaque côté du front une petite cavité pour l'insertion des antennes; labre transversal coupé presque carrément en avant et muni au milieu de deux petits appendices membraneux à peine visibles; mandibules aiguës, avec quatre à cinq dents; mâchoires à divisions inégales, l'externe beaucoup plus longue : elles sont ciliées en dedans; palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, le second très-long et claviforme, le troisième petit et un peu triangulaire, le dernier très-grand, sécuriforme, et terminé par un petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite se confondant avec les paraglosses qui sont très-grands, aussi longs que les palpes et garnis en dedans de soies rares et écartées; palpes labiaux de deux articles: le premier très-petit, le second trois fois environ aussi long et terminé par deux soies membraneuses, l'externe un peu plus longue; antennes moniliformes, un peu renflées à l'extrémité, avec le premier ou le second article généralement plus ou moins saillant en dedans dans les mâles. Corselet

cordiforme, convexe et marqué en arrière d'une petite strie demi-circulaire. Elytres convexes et ponctuées. Abdomen très-étroit, rebordé. Pattes assez longues; les cuisses un peu renflées, généralement beaucoup plus dans les mâles ; tarses de trois articles : le premier très-petit, les deux suivants très-longs, à peu près égaux, le dernier cependant un peu plus court, plus grêle et terminé par un seul crochet.

Ces insectes se rencontrent dans les détritus de végétaux, le bois pourri et sous les écorces.

Les mâles seuls des *Bythinus* sont aîlés, les femelles sont aptères. Cependant dans le *B. nigripennis* il existe des ailes dans les deux sexes. Ces observations sont dues à MM. Mærkel et Schaum, qui les premiers ont signalés ces faits. J'ai moi-même vérifié sur quelques espèces la vérité de cette assertion, et ayant dissiqué un très-grand nombre de *B. bulbifer*, le seul que nous trouvions très-communément, j'ai observé que généralement les mâles avaient des ailes propres au vol ; mais j'en ai cependant rencontré quelques-uns dont les ailes, en raison de leur peu d'étendue, ne peuvent certainement pas leur permettre de s'élever dans l'air.

I. *Antennes semblables dans les deux sexes.*

1. *Bythinus clavicornis.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 40, pl. 87, fig. 2.
Erichs. *Kœf. der Marck Brand.*, t. 1, p. 275.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 360.
Pselaphus clavicornis. Panz. *Faun. Germ.*, 99, 3.
Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 40, t. 1, fig. 7 (mâle).
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 229.

Arcopagus clavicornis. Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 84.
Bythinus glabricollis. Erich. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 275 (1)?
Pselaphus glabricollis. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 43, tab. 1, fig. 8. (femelle.)

Rufo-piceus, elytris obscurioribus, antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Tibiis anterioribus intus denticulatis.

Long. 1 1[3 mill.

Cet insecte est encore très-rare et le petit nombre d'individus que j'ai eu à ma disposition ont été pris en Saxe et m'ont été communiqués par MM. Schaum, Kunze et Mærkel.

2. *Bythinus? nigriceps.*

Kunzea nigriceps. Leach. *Zool. Journ.*, t, 2, p. 448.

Corpore toto ferrugineo, antennis pedibusque pallidioribus, capite

(1) Je tiens de M. le docteur Schaum, la note suivante qu'il a eu la bonté de me communiquer et que je donne ici textuellement :
« J'ai vu dans la collection de M. Kunze tous les individus sur lesquels Reichembach a décrit son *Ps. clavicornis*, et tous sont des mâles. (M. Erichson lui-même dit ne connaître que ce sexe). Je tiens également de M. Kunze, trois individus vus par Reichembach et décrits par lui comme *glabricollis*, qui sont tous trois des femelles du *clavicornis.* D'après cette observation et ce que dit M. Erichson sur le *glabricollis,* il est plus que probable que ce dernier a décrit comme mâle de cette dernière espèce un *clavicornis* mâle dont les cuisses sont peu renflées comme cela arrive quelquefois et comme sa propre femelle, celle du *clavicornis* qu'il avoue lui-même ne pas connaître. »
En raison de la note ci-dessus, j'ai cru devoir supprimer le *B. glabricollis.*

nigrescente. Antennarum articulo primo in utroque sexu interne abrupte dilatato.

Habitat in Alpibus maritimis, in sylvis penestribus rarissima. Dom. Fabre, mas et fem. in copulatione capti. (*Leach.*)

II. *Antennes dissemblables dans les deux sexes.*

A. *Premier article des antennes des mâles prolongé en dedans, le second cylindrique.*

* *Corselet très-visiblement ponctué.*

3. *Bythinus puncticollis.*

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 26, tab. 5, fig. 3.
Curtis. *Brit, entom.*, t. 9, n. 422 (1)?
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 41, tab. 87, fig. 4 (femelle).
Lacord. *Faun, entomol. des env. de Paris*, pag. 572 (femelle).
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 276.
Heer. *Faun. Coleop. Helvet.*, pars. 1, p. 360.
Bythinus Chevrolati. Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 41, tab. 87, f. 3 (mâle).
Bythinus regularis. Schmidt. *De Pselaph. Faun. Pragens.*, p. 28 (2).

Rufo piceus. Thorace cordato, dense punctato, fere opaco,
Mas. Antennarum articulo primo intus ad apicem angulatim pro-

(1) Je conserve quelque doute sur la synonymie de Curtis et je crois que l'insecte qu'il a figuré doit plutôt se rapporter au *B. nigripennis*.

(2) M. Schaum m'a assuré avoir vu dans la collection de M. Schmidt lui même, le type de cette espèce qui doit être rapporté au *puncticollis* femelle, malgré le silence que garde M. Schmidt sur la ponctuation du corselet,

ducto; tibiis anterioribus intus denticulatis; femoribus crassiusculis.

Long. 1 mill.

Il se trouve en France, en Angleterre et en Allemagne.

4. *Bythinus validus.*

Rufo-piceus. Thorace globoso, sparsim punctato, nitidulo.
Mas. Antennarum articulo primo intus ad apicem angulatim producto; tibiis anterioribus intus denticulatis; femoribus valdè incrassatis.

Long. 1 1|5 mill..

Corps très-peu allongé et très-convexe, d'un rouge un peu brunâtre. Tête finement reticulée, avec une impression demi-circulaire qui fait paraître le front et les côtés un peu élevés; antennes testacées, très-courtes, avec le premier article assez gros, offrant à son extrémité antérieure et interne une petite saillie angulaire. Corselet très-convexe, presque globuleux, couvert de points épars et assez rapprochés et marqué tout à fait en arrière d'une petite strie demi-circulaire. Elytres et abdomen comme dans le *B. puncticollis*, mais plus convexes. Pattes testacées; les cuisses des mâles très-renflées et les tibias antérieurs offrant en dedans et un peu avant leur extrémité une dent très-petite.

Il ressemble considérablement au *B. puncticollis*, mais il est un peu plus grand et beaucoup plus convexe; son corselet est presque globuleux, couvert d'une ponctuation un peu moins serrée, et ses cuisses sont beaucoup plus renflées dans le mâle, seul sexe que j'ai vu.

Je possède dans ma collection un individu de cette es-

pèce dont je ne connais pas la patrie, et j'en ai vu un autre que m'a communiqué M. Schaum et qui a été pris à Cassel par M. Riehl.

Je ne sais si ce *Bythinus* par la présence ou l'absence des ailes dans les femelles se rapproche plus du *B. puncticollis* que du *B. nigripennis*, puisque je n'ai eu à ma disposition que deux mâles.

5. *Bythinus nigripennis.*

Rufus. Elytris piceis. Thorace cordato, dense punctato, fere opaco. Mas. Antennarum articulo primo valido, intus rotundatim producto, tibiis anterioribus simplicibus.

Long. 1 mill.

Corps très-peu allongé et assez convexe, d'un testacé rougeâtre. Tête finement reticulée et marquée entre les yeux de deux petites impressions arrondies ; antennes testacées, avec le premier article très-robuste, un peu plus étroit à sa base et très-saillant en dedans, où, chez le mâle, il est arrondi ; il est cylindrique dans la femelle. Corselet assez convexe, cordiforme, couvert de points très-fins et très-rapprochés, et marqué tout à fait en arrière d'une petite strie demi-circulaire. Elytres noirâtres, ponctuées et striées comme dans le *B. puncticollis*. Abdomen et pattes également comme dans ce dernier, seulement les tibias antérieurs sont simples et n'offrent pas de petite dent à leur extrémité interne.

Cet insecte a été signalé pour la première fois par M. Mærkel, qui l'a trouvé à Pirna, en Saxe. J'en ai aussi vu quelques individus venant d'Angleterre. Je n'ai aucun renseignement sur sa manière de vivre.

** *Corselet sans ponctuation bien apparente.*

6. *Bythinus crassicornis.*

Vict. Motsch. *Mém. de la Soc. des Nat. de Mosc.*, t. IV, p. 317, tab. 11, fig. E. e. (mâle).
Bythinus longipalpis (1). Vict. Motsch. *Mém. de la Soc. des Nat. de Mosc.*, t. IV, p. 318, tab. 11, fig. F. f. (femelle).

Piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis; elytris punctura attrita tectis.
Mas. Antennarum articulo primo intus ad apicem angulatim producto; tibiis anterioribus intus denticulatis; femoribus crassiusculis.

Long. 2 mill.

Il a été trouvé par M. Motschoulsky sous les écorces des arbres dans les steppes du Caucase ; il se trouve aussi en Autriche.

7. *Bythinus femoratus.*

Rufo-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis; elytris obscurioribus valdè punctatis, punctis fere in lineis rectis dispositis.
Mas. Antennarum articulo primo intus ad apicem denticulato; tibiis anterioribus et posticis intus denticulatis; femoribus valdè incrassatis.

Long. 2 mill.

Corps un peu allongé et assez convexe, d'un brun de

(1) M. Motschoulky paraît avoir confondu plusieurs femelles sous la dénomination de *longipalpis*, car il rapporte, dans le Bulletin de la Société des naturalistes de Moscou pour 1840, son *B. longipalpis* à

poix un peu rougeâtre. Tête lisse et marquée entre les yeux de deux petites impressions arrondies; antennes testacées, avec le premier article, chez le mâle, assez allongé, assez fort et armé tout à fait à son extrémité interne d'une petite dent saillante; il est très-probablement cylindrique dans la femelle. Corselet cordiforme rétréci en avant et en arrière et dilaté un peu avant le milieu ; il est marqué en arrière d'une petite strie demi-circulaire. Elytres noirâtres et couvertes de points fortement enfoncés et presque disposés en lignes longitudinales, striées et marquées comme dans ses congénères. Pattes d'un testaté rougeâtre; les cuisses du mâle fortement renflées, et les tibias antérieurs et postérieurs armés en dedans et près de leur extrémité d'une petite dent assez saillante.

Je n'ai vu qu'un seul individu mâle de cette espèce ; il appartient à M. le docteur Schaum qui l'a reçu d'Autriche.

Il ressemble beaucoup au *B. crassicornis* dont il a la taille : il en diffère par le premier article des antennes, dont la saillie anguleuse est moins saillante et plus étroite ; par ses élytres couvertes de points enfoncés, beaucoup plus marqués et presque disposés en lignes; et enfin par ses pattes dont les cuisses sont très-fortement renflées et les tibias antérieurs et postérieurs armés d'une petite dent. Cette différence n'est établie que sur le mâle, seul sexe que j'ai eu à ma disposition.

8. *Bythinus bulbifer.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 37, tab. 86, fig. 2 (mâle).

la femelle du *B. securiger*, et j'ai en ce moment sous les yeux deux individus venant de M. Motschoulsky lui-même, portant chacun une étiquette de sa propre main avec le nom de *B. longipalpis* et qui sont deux femelles, l'un de son *B. crassicornis* et l'autre du *B. Curtisii*.

Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 571 (mâle).
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 273.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet*,, pars. 1, p. 359.
Pselaphus. bulbifer. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 37, tab. 1, fig. 6.
Gyl. *Insect. Suec.*, t. 4. p. 228 (mâle).
Arcopagus bulbifer. Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 84.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 24, tab. 5, fig. 1.
Pselaphus glabricollis. Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, pag. 229 (femelle).
Bythinus glabricollis. Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 38, t. 86, fig. 3 (femelle).
Lacord. *Faun, entomol. des env. de Paris*, p. 357 (femelle).

Nigro-piceus, antennis pedibusque dilutioribus.
Mas. Antennarum articulo primo valdè incrassato ad basin angustato, intus bisinuato et apicem denticulato; tibiis anterioribus intus denticulatis.

Long. 1 1|4 mill.

Il est très-commun dans les prairies, où il se tient caché pendant le jour au pied des herbes ; on le rencontre le soir à leur sommet.

B. *Premier article des antennes des mâles cylindroide, le second prolongé en dedans.*

9. *Bythinus Curtisii.*

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 83.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 20, tab. 3, fig. 1.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 20, tab. 3, fig. 1.
Lacord. *Faun, entomol. des env. de Paris*, p. 569,

Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1. p. 274.
Heer. *Faun. Coleop. Helvet.*, pars. 1, p. 360.
Byth'nus Curtisianus. Leach. *Zool. Jour.*, t. 2, p. 446.

Castaneo-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Antennarum articulo secundo sphærico, intus dentato; tibiis anterioribus intus denticulatis.

Long. 1 1|4 mill.

Il se rencontre dans le bois pourri, sous les écorces des arbres morts et dans les détritus de végétaux : il n'est pas très-commun.

10. *Bythinus nodicornis.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 37, tab. 86, fig. 1.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, p. 359.
Bythinus Sternbergi, Schmidt. *De Pselaph. Faun. Pragens.*, p. 27 (1)?

Castaneo-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Antennarum articulo secundo cuneiformi transversali, intus producto; tibiis anterioribus intus denticulatis.

Long. 1 1|4 mill.

Le petit nombre d'individus que j'ai pu voir ont été prix en Saxe par M Mærkel.

(1) L'individu typique et unique de cette espèce est perdu, d'après l'assurance que m'en a donné M. le docteur Schaum, de sorte qu'il sera à l'avenir bien difficile de rapporter avec certitude à cette espèce les individus que l'on pourra soupçonner lui appartenir. D'après la figure qu'en donne Schmidt, ce *Bythinus* pourrait bien n'être que le *nodicornis.*

11. *Bythinus securiger.*

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 83.
Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 21, tab. 3, fig. 2.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 36, tab. 85, fig. 4 (mâle).
Lacord. *Faun, entomol. des env. de Paris*, p. 570.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 272.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 359.
Pselaphus securiger. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 45, tab. 1, fig. 9.
Bythinus macropalpus. Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 39, tab. 86, fig. 4 (femelle).
Bythinus globulipalpus. Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 39, tab. 87, fig. 1 (1).

Nigro-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Antennarum articulo secundo intus compresso, securiformi; tibiis omnibus simplicibus.

Long. 9|10 mill.

Très-commun dans les prés humides.

12. *Bythinus Burellii.*

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 22, tab. 4, fig. 1.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 271.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars 1, p. 359.
Bythinus luniger. Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 35, tab. 85, fig. 2.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 570.

(1) Le *B. globulipalpus* de notre monographie, est bien certainement une femelle de cette espèce dont les palpes ont été vus en raccourci.

Nigro-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Antennarum articulo secundo lunato, angulis duobus acutis, intus productis; tibiis omnibus simplicibus.

Long. 9|10 mill.

Cet insecte est très-rare : il se trouve en France, en Allemagne et en Angleterre. J'en ai pris moi-même quelques individus aux environs de Paris, en fauchant le soir dans les prés frais.

13. *Bythinus uncicornis.*

Bythinus Burellii. Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 35, tab. 85, fig. 3.
Schmidt. *De Pselaph. Faun. Pragens.*, p. 24 ?

Nigro-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis.
Mas. Antennarum articulo secundo subquadrato, vix lunato, angulo antico acuto, postico recto, intus productis; tibiis omnibus simplicibus.

Long. 9|10 mill.

Je possède un seul individu mâle de cette espèce ; il a été pris à Marseille par M. Solier, en secouant une vieille caisse qui était depuis longtemps dans sa cave.

Quoique cette espèce ait le plus grand rapport avec la précédente, je la crois cependant distincte. Le second article des antennes du mâle est moins semilunaire, son bord interne n'est pas échancré, son angle antérieur est très-aigu et le postérieur presque droit. J'ai de la peine à croire que cette différence dans la forme de cet article ne soit pas une différence spécifique et soit simplement due à une variété.

Si le genre *Bythinus*, tel que nous venons de le passer en revue, offre des caractères très-saillants pour distinguer les mâles entre eux, il n'en est pas ainsi des femel-

les dont la séparation tranchée me paraît impossible dans certaines espèces ; ainsi, je crois qu'il est fort difficile de distinguer entre elles et d'une manière sûre les femelles des *B. Curtisii, nodicornis* et *bulbifer*, ainsi que celles des *B. Burellii, luniger* et *uncicornis*.

TRIMIUM.

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 44.
Pselaphus. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 47.
Euplectus. Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 18.

Corpus elongatum, cylindricum. Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in fossula laterali insertæ, articulo ultimo maximo. Palpi maxillares elongatuli, articulo ultimo leviter intus ampliato, securiformi.

Planch. III, n. 11.

Corps allongé, cylindroide. Tête offrant de chaque côté du front une petite cavité pour l'insertion des antennes ; labre transversal à peine arrondi en avant et muni au milieu de deux petits appendices membraneux peu visibles; mandibules aigues, avec cinq à six dents; mâchoires assez robustes, à divisions inégales, l'externe un peu plus longue : elles sont ciliées en dedans ; palpes maxillaires médiocrement allongés, de quatre articles : le premier très-petit, le second un peu allongé, claviforme, le troisième presque globuleux, le dernier un peu dilaté en dedans, sécuriforme et terminé par un petit appendice membraneux ; menton un peu échancré ; languette très-petite, se confondant avec les paraglosses qui sont assez grands, de la longueur des palpes labiaux, élargis à leur extrémité et munis en dedans d'une seule petite soie ; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second trois fois

au moins aussi long que le précédent et terminé par deux soies membraneuses, l'externe un peu plus longue ; antennes moniliformes, très-renflées à leur extrémité, la massue occupant plus du tiers de leur longueur. Corselet cordiforme. Elytres assez convexes. Abdomen rebordé. Pattes assez longues ; cuisses un peu renflées ; tarses de trois articles : le premier très-petit, le second très-long, le dernier un peu moins long que le précédent et terminé par un seul crochet.

Les insectes de ce genre vivent dans les détritus de végétaux.

1. *Trimium brevicorne.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 44, tab. 88, fig. 2.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 574.
Pselaphus brevicornis. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 47, tab. 1, fig. 10.
Gyl. *Insect. Suec.*, t, 4, p. 230.
Euplectus brevicornis. Denny. *Monog. Pselaph.*, pag. 18, tab. 2, fig. 4.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 280.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars 1, p. 361.

Rufo-castaneus; antennis pedibusque testaceis. Capite sulcis duobus obliquiis anticè convergentibus impresso.

Long. 1 mill.

On le rencontre, mais peu fréquemment, dans les détritus de végétaux et surtout dans les vieux fagots.

2. *Trimium leiocephalum.*

Euplectus leiocephalus. Aubé. *Monog. Pselaph.*, pag. 60, tab. 93, fig. 5.

Rufo-castaneus, antennis pedibusque testaceis. Capite levi.

Long. 3/4 mill.

Je n'ai vu qu'un seul individu pris à Toulon.

Il ressemble beaucoup au *B. brevicorne*. mais il est beaucoup plus petit; ses antennes sont relativement beaucoup plus longues, et sa tête n'offre aucune impression.

EUPLECTUS.

Leach. *Zool. Misc.*, t. 3, p. 80.
Pselaphus. Illig. *Kæf. Preus.*, t. 1, p. 290.
Anthicus. Fab. *Sys. Eleut.*, t. I, p. 294.

Corpore elongato, depressiusculo. Antennæ moniliformes, apice clavatæ, in fossula laterali insertæ. Palpi maxillares elongati, articulo ultimo fusiformi.

Planch. III, n. 10.

Corps allongé et déprimé. Tête offrant de chaque côté du front une petite fossette pour l'insertion des antennes; labre transversal, bisinueux en avant et muni au milieu de deux petits appendices membraneux; mandibules aiguës avec cinq ou six dents; mâchoires à divisions inégales, l'externe beaucoup plus longue; elles sont ciliées en dedans; palpes maxillaires médiocrement allongés, de quatre articles : le premier très-petit, le second un peu allongé et claviforme, le troisième presque globuleux, le dernier fusiforme et terminé par un petit appendice membraneux; menton coupé presque carrément; languette très-petite, se confondant avec les paraglosses qui sont grands, de la longueur des palpes labiaux, et munis en

dedans de soies rares et écartées; palpes labiaux de deux articles : le premier très-petit, le second trois fois aussi long que le précédent et terminé par deux soies membraneuses, l'externe un peu plus longue; antennes moniliforme et un peu renflées à leur extrémité. Corselet cordiforme ou arrondi. Elytres déprimées. Abdomen rebordé. Pattes assez longues; les cuisses un peu renflées; tarses de trois articles : le premier très-petit, le second et le troisième beaucoup plus long et égaux entre eux; ce dernier terminé par un seul crochet.

Les *Euplectus* vivent dans les détritus de végétaux.

I. *Corselet avec trois fossettes réunies par un sillon transversal.*

A. *Corselet marqué d'une impression en avant de la fossette médiane de la base.*

1. *Euplectus sulcicollis.*

Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 277.
Pselaphus sulcicollis. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 67, tab. 2, fig. 17.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 234.
Pselaphus dresdensis. Illig. *Kæf. Preus.*, p. 290, 1.
Anthicus dresdensis. Fab. *Syst. Eleut.*, t. 1, p. 293.
Bryaxis sulcicollis. Curtis. *Brit. entom.*, 7, n. 315,

Rufo-testaceus, pubescens. Capite utrinque sulcato, anticè late impresso. Thorace anticè canaliculato. Elytris subtilissime reticulato-punctatis, pube levissima dense velutinis, opacis.

Long. 2 2|3 mill.

Il se trouve en Saxe et surtout en Autriche; il est as-

sez fréquent aux environs de Vienne. J'en possède un exemplaire pris dans les Alpes du Piémont, et qui m'a été donné par M. le marquis de Brême. M. Anjubault l'a également pris aux environs du Mans, dans une vieille souche de charme, où se trouvaient aussi quelques *Myrmica rubra*.

2. *Euplectus Mærkelii.*

Euplectus sulcicollis. Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 52, tab. 91, fig. 1.

Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 578.

Rufo-testaceus, pubescens. Capite utrinque sulcato, anticè late impresso. Thorace canaliculato. Elytris subtile reticulato-punctatis, pube levi sparsim vestitis, nitidulis.

Long. 2 1/4 mill.

Cette espèce diffère de la précédente surtout par sa taille beaucoup plus petite; cependant le corselet est plus rétréci en arrière, les élytres sont plus finement reticulées, couvertes d'une pubescence beaucoup moins serserrées, et elles sont légèrement luisantes, tandis qu'elles sont ternes dans l'*E. sulcicollis*.

Il se trouve en France, en Saxe, en Hongrie et est assez fréquent aux environs de Vienne. Je l'ai dédié à M. Mærkel, auquel l'entomologie est redevable de la découverte d'un si grand nombre de petites espèces.

3. *Euplectus Kunzei.*

Rufo brunneus; antennis pedibusque dilutioribus. Capite anticè late et in vertice punctis duobus impresso. Thorace brevissime canaliculato.

Long. 2 mill.

Corps assez allongé, déprimé et d'un testacé un peu brunâtre. Tête marquée en avant d'une très-large dépression un peu plus profonde de chaque côté en dedans des antennes et de deux points arrondis sur le vertex. Antennes un peu plus pâles. Corselet cordiforme, avec trois impressions assez profondes; l'une au milieu près de la base, les deux autres sur les côtés; toutes trois réunies par un petit sillon transversal, en outre, il offre sur le disque un petit sillon très-court qui n'atteint ni le sommet ni l'impression médiane de la base. Elytres déprimées, marquées d'une strie suturale et d'une autre qui partant de la base atteint environ le milieu de la longueur. Abdomen offrant sur les deux premiers articles une petite impression transversale placée tout-à-fait en avant à leur point d'attache. Pattes testacées.

Il ressemble un peu a l'*E. sulcicollis* dont il diffère par sa taille plus petite, sa tête offrant deux points enfoncés sur le vertex, son corselet dont le sillon du disque est beaucoup plus court et enfin par l'abdomen, dont les deux premiers segments offrent une petite impression.

Il se trouve en Styrie et en Suisse; il a été pris par M. Chevrier, aux environs de Genève.

4. *Euplectus Erichsoni.*

Valde elongatus, subparallelus, rufo-testaceus. Capite anticè leviter reflexo, supra sulcis duobus longitudinalibus profunde impresso; sulcis anticè et posticè in fossulis terminatis. Thorace canaliculato.

Long. 2 mill.

Corps fortement allongé, parallèle, déprimé et d'un testacé rougâtre. Tête avec le bord antérieur légèrement

relevé et marquée de chaque côté d'un sillon profond, terminé en avant par une impression irrégulière, assez profonde et placée en dedans des antennes, et en arrière par une autre impression punctiforme, également assez profonde; le vertex est un peu élevé et lisse; les mandibules assez saillantes. Corselet cordiforme, avec trois impressions assez profondes, l'une au milieu près de la base, les deux autres sur les côtés, toutes trois réunies par un petit sillon transversal ; en outre, il offre sur le disque un petit sillon très-étroit, qui, partant en arrière de la fossette médiane, n'atteint pas tout à fait le sommet. Elytres déprimées, marquées d'une strie suturale et d'une autre strie, qui, partant de la base atteint environ la moitié de leur longueur. Abdomen à segments uniformes. Pattes un peu plus pâles.

Il a quelque analogie de taille avec le précédent, mais il est relativement plus allongé, beaucoup plus parallèle; la tête est autrement marquée; les mandibules sont plus saillantes ; et enfin les premiers segments de l'abdomen n'oflrent aucune impression.

Je n'ai vu que quatre individus de cette espèce, tous quatre pris en Saxe par M. Mærkel.

5. *Euplectus Fischeri.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 54, tab. 91, fig. 3.
Euplectus Tischeri. Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 362 (1).

(1) Il est vrai que lors de la publication de ma monographie des Psélaphiens, j'ai décrit cet *Euplectus* sous le nom de *Fischeri* tandis que j'aurais du lui assigner le nom de *Tischeri*, j'ai été trompé par la similitude de forme de la première lettre du nom qui m'avait été communiqué par M. Buquet, et j'ai pris le T majuscule pour un F également majuscule. Malgré cela M. Heer a eu tort de vouloir rétablir le nom de *Tischeri*, c'est multiplier la synonymie sans profit, aussi ai-je cru devoir maintenir mon premier nom.

Rufo-testaceus. Capite sulcis duobus lateralibus profunde anticè convergentibus impresso; verticè foveolato. Thorace canaliculato.

Long. 1 1|2 mill.

Il se trouve en Saxe, et en Suisse aux environs de Genève.

6. *Euplectus Duponti.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 57, tab. 92, fig. 4.

Rufo-testaceus, subparallelus. Capite anticè fossula lata triangulari et in verticè punctis duobus impresso. Thorace brevissime canaliculato.

Long. 1 1|2 mill.

J'ai pris une seule fois et un seul individu de cette espèce dans du bois pourri à Fontainebleau; elle a quelques rapports dans la forme de la tête avec le *Kunzei*; mais elle est plus de moitié plus petite, plus déprimée et plus parallèle.

7. *Euplectus signatus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 56, tab. 92, fig. 3.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 581.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 279.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 362.
Pselaphus signatus. Reich. *Monog. Pselaph.*, p. 73, tab. 2, fig. 22.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 239.
Euplectus Kirbyi. Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 14, tab. 2, fig. 1.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 54, t. 91, fig. 4.

Rufo-testaceus. Capite anticè transversim impresso et utrinque profunde sulcato. Thorace in disco foveolato.

Long. 1 1/4 mill.

Il est très-commun dans les détritus de végétaux.

8. *Euplectus sanguineus.*

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 10, tab. 1, fig. 2.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 55, tab. 92, fig. 1.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 580.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 362.

Piceus, antennis pedibusque testaceis. Capite anticè transversim impresso et utrinque profunde sulcato. Thorace in disco foveolato.

Long. 1 1/4 mill.

Il est généralement un peu plus fort que le *signatus* dont il ne diffère presque que par la couleur; peut-être n'en est-il qu'une simple variété. Je l'ai pris plusieurs fois dans le fumier des couches à melons et jamais je ne l'ai rencontré ailleurs.

9. *Euplectus Karstenii.*

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 12, tab. 1, fig. 3.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 56, tab. 92, fig. 2.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 580.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 278.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 363.
Pselaphus Karstenii. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 71, tab. 2. fig. 21.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 238.

Rufo-testaceus, capite thoraceque punctulatis. Capite anticè transversim impresso et utrinque sulcato. Thorace in disco foveolato.

Long. 1 mill.

Il se trouve assez rarement aux environs de Paris, dans les détritus de végétaux; mais il n'est pas rare en Allemagne, et il est très-commun aux environs de Vienne.

Cette espèce est généralement plus petite que le *signatus*; cependant j'en ai sous les yeux quatre individus qui sont plus grands que ce dernier. J'ai pris l'un dans du fumier de couches, et les trois autres appartiennent à M. Mærkel et à M. Schaum et ont été recueillis en Styrie. Je les ai examinés avec beaucoup de soin pour m'assurer s'ils ne pouvaient pas constituer une espèce distincte; mais je n'ai trouvé aucun caractère assez saillant pour me déterminer à les décrire sous un nom différent.

10. *Euplectus Spinolæ.*

Rufo-testaceus, elytris apice infuscatis, pedibus testaceis. Capite thoraceque punctulatis. Capite sulcis duobus longitudinalibus anticè conjunctis impresso; verticè anguste elevato. Thorace in disco foveolato.

Long. 3|4 mill.

Corps assez allongé, fortement déprimé et d'un testacé rougeâtre. Tête couverte d'une ponctuation très-fine et très-serrée, et marquée en dessus de deux impressions longitudinales, assez enfoncées et se réunissant en avant; l'espace compris entre ces deux sillons est relevé et très-étroit. Corselet cordiforme, avec trois impressions assez profondes, l'une au milieu près de la base, les deux autres sur les côtés, toutes trois réunies par un petit sillon transversal; il offre en outre sur le disque une petite fossette allongée, placée tout-à-fait au devant de l'impression médiane; il est ponctué comme la tête, mais les points sont moins serrés, ce qui le fait paraître moins

terne. Elytres déprimées, d'un testacé rougeâtre, avec l'extrémité assez largement rembrunie; elles sont marquées d'une strie suturale et d'une autre qui partant de la base n'atteint pas tout-à-fait le milieu. L'abdomen et les pattes comme dans le *Karstenii*.

Il ressemble beaucoup au *Karstenii* dont il n'est peut-être qu'une variété; il est plus petit, plus déprimé; sa tête est couverte de points plus serrés, ce qui le fait paraître plus terne, et enfin ses élytres sont rembrunies à leur extrémité.

Je n'ai vu qu'un seul individu que je tiens de M. Chevrier, qui l'a pris aux environs de Genève, et qui me l'a donné sous le nom que je lui conserve ici. M. Chevrier en possède encore un autre.

11. *Euplectus nanus.*

Piceus, elytris ferrugineo-piceis, antennis pedibusque testaceis. Capite sulcis duobus longitudinalibus anticè conjunctis profunde impresso; verticè summo unipunctato. Thorace in disco foveolato.

Long. 1 1|2 mill.

Il est assez rare et se rencontre sous les écorces d'arbres et dans le bois pourri, en France, en Suisse et en Allemagne.

12. *Euplectus piceus.*

Vict. Motsch. *Mém. de la Soc. des Nat. de Mosc.*, t. IV, p. 320, tab. XI, fig. I. i.

Depressus, piceus. Capite inæquali, inter antennas carinula conspicua, transversa signato; palpis, antennis pedibusque testaceis. Thorace posticè foveolis tribus subconfluentibus, in medio disco impresso.

Long. 2|3 lig. — Larg. 1|6 lig.

Il ressemble un peu à l'*Eupl. nanus*, Reich., mais il est plus grand; la tête est plus large ; le corselet un peu plus court; les élytres un peu plus longues et avec deux lignes imprimées plus longues. (Vict. Motsch.)

Je ne sais que penser de cette espèce que je n'ai pu me procurer.

B. *Aucune impression sur le disque du corselet en avant de la fossette médiane de la base.*

13. *Euplectus ambiguus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 58, tab. 93, fig. 2.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 582.
Erichs. *Kæf. der Mark Brand.*, t. 1, p. 280.
Heer. *Faun. Coleop. Helvet.*, pars. 1, p. 363.
Pselaphus ambiguus. Reich. *Monog. Pselaph.*, pag. 67, t. 2, fig. 19.
Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 12.
Euplectus pusillus. Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 15, t, 2, fig. 2.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 59, tab. 94, fig. 3.
Lacord. *Faun. entomol. des env. de Paris*, p. 582.

Piceus, antennis pedibusque testaceis. Capite sulcis duobus longitudinalibus, anticè conjunctis impresso.

Long. 1 mill.

Il est assez commun dans les prés : on le prend en fauchant le soir sur le sommet des herbes.

14. *Euplectus minutissimus.*

Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 59, tab. 93, fig. 4.

Angustus, piceus, antennis pedibusque testaceis. Fronte fossulis duabus rotundatis impressa.
Mas. Abdomine segmento ultimo spinula minima armato.

Long. 9|10 à 1 mill.

Cet insecte est très-rare. Je n'en ai encore vu que six individus : un de Sicile et cinq pris en Saxe par M. Mærkel.

II. *Corselet à fossettes libres.*

15. *Euplectus bicolor.*

Denny. *Monog. Pselaph.*, p. 17, tab. 2, fig. 3.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 57, tab, 93, fig. 1.
Lacord. *Faun. Entomol. des env. de Paris*, p. 581.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 363.
Pselaphus glabriusculus. Gyl. *Ins. Suec.*, t. 4, p. 236.

Piceus, antennis pedibusque testaceis. Capite sulcis duobus longitudinalibus anticè convergentibus impresso. Thorace ad apicem foveolato et utrinque ad marginem lineolato.
Mas. Femoribus crassiusculis, tibiis intermediis intùs ad medium denticulatis.

Long. 1 mill.

Cet insecte est très-rare. Je n'en ai vu que trois exemplaires : deux pris par moi sous une écorce à Paris ; l'autre m'a été communiqué par M. Schaum sous le nom de *gracilis* de Grimmer : il l'a reçu de Styrie.

16. *Euplectus Æsterbrookianus* (1).

Leach. *Zool. Journ.*. t. 2, p. 445.

Corpore toto intense ferrugineo; antennis, palpis pedibusque pallidioribus; thorace ruguloso; elytris punctulatis.

Habitat in Danmoniæ nemoribus rarissimus. (Leach.)

17. *Euplectus Schmidtii.*

Mærkel. *Zeitschrift fur die entomol. von Germ.*, tom. V, p. 259.

Testaceus, nitidus, subtilissime pubescens, antennarum articulo ultimo magno, securiformi, capite trigono, fronte foveolis duabus, thorace anticè dilatato, posticè foveolis tribus, sulco transversali connexis.

Long. 1|2 lig. (Mærkel.)

M. Mærkel compare cet insecte avec mon *Trimium leiocephalum* dont il diffère par les fossettes de la tête et la structure des antennes. Peut-être doit-il aussi rentrer dans le genre *Trimium.*

Il a été pris dans l'île de Wollin avec la *Formica rufa*, par MM. Dieckhoff et Schmidt.

DEUXIÈME SECTION.

Antennes de six articles.

CLAVIGER.

Preyssler. *Ins. Boh.*, p. 68.
Clavifer. *De Laporte. Etud. entomol.*, p. 137.

(1) Je cite ici cette espèce d'*Euplectus* qui très probablement n'est pas à sa place; mais la concision de la description ne me permet pas de lui assigner un rang dans les divisions que j'ai établies; peut-être même rentre-t-il dans une des espèces que j'ai décrites.

Antennæ sex articulatæ, in fossula frontali insertæ, articulo ultimo truncato. Palpi maxillares brevissimi, uni-articulati. Oculi nulli.

Planch. III., fig. 12.

Corps un peu allongé et assez convexe. Tête offrant tout à fait en avant et de chaque côté une petite fossette pour l'insertion des antennes; yeux nuls; labre presque demi-circulaire; mandibules très-courtes, presque droites en dedans, ciliées à leur base et munies d'une très-petite dent à leur extrémité; mâchoires à division presque égales, l'externe cependant un peu plus longue; elles sont garnies de soies très-longues, onduleuses et qui font le panache; palpes maxillaires d'un seul article, muni à son extrémité de deux petits appendices membraneux, un peu arqués l'un en dessus et l'autre en dessous et figurant assez bien le boutoir d'un sanglier; menton très-largement arrondi; languette se confondant avec les paraglosses qui sont très-grands, très-larges, irrégulièrement triangulaires et garnis de soies très-longues, onduleuses et formant le panache; palpes labiaux d'un seul article, terminé par une longue soie membraneuse; antennes de six articles, le dernier tronqué. Elytres très-courtes, offrant à leur angle externe et postérieur un petit pli garni de poils assez longs. Abdomen de cinq segments : les trois premiers réunis, sans suture apparente en dessus, mais très-visible en dessous; il offre à sa base et en dessus une très-large impression. Pattes assez longues et assez robustes; tarses de trois articles : les deux premiers extrêmement courts, le dernier très-long et terminé par un seul crochet.

Ces insectes vivent en société avec des fourmis qui ne sont pas toujours les mêmes pour la même espèce.

J'ai avancé dans les Annales de la Société entomolo-

gique, page 227 de l'année 1842, à propos d'un travail sur le *Langelandia anophthalma*, que les *Claviger* étaient aptères; je suis obligé aujourd'hui de revenir sur cette déclaration. Ayant de nouveau soumis les *Claviger testaceus* et *longicornis* à un examen plus attentif, et employé à cet effet un instrument à fort grossissement, j'ai acquis la certitude que ces insectes sont bien réellement munis d'ailes, mais qui ne paraissent pas propres au vol, en raison de leur brièveté; elles sont elliptiques, sans nervures ni découpures, et entièrement recouvertes de petites soies épineuses très-rapprochées les unes des autres.

1. *Claviger testaceus.*

Preyssler. *Ins. Boh.*, p. 68, tab. 3, fig. 5. a. b.
Panz. *Faun. Germ.*, 49, fig. 8.
Claviger foveolatus. Müller. *In Germ. Mag.*, t. 3, p. 69.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 61, tab. 94, fig. 1.
Heer. *Faun. Coleopt. Helvet.*, pars. 1, p. 364.
Vict. Motsch. *Mém. de la Soc. des nat. de Mosc.*, t. V, tab. XVI, fig. B.

Castaneo-cinnamomeus. Antennarum articulis tribus 3-4-5 subæqualibus. Thorace posticè foveolato.
Mas. Femoribus et tibiis intermediis intùs dente instructis.

Long. 2 à 2 1/4 mill.

Cet insecte se rencontre dans toute l'Europe, et il vit en société avec de petites fourmis. Je l'ai pris aux environs de Paris avec la *Formica nigra* et aussi avec la *Myrmica cæspitum.* Je possède également quelques individus pris près de Loudun en société de la *Formica flava.* Il faut le chercher sous les pierres, dans les endroits arides et très-exposés au soleil.

2. *Claviger colchicus.*

Vict. Motsch. *Mém. de la soc. des Nat. de Mosc.*, t. V, tab. XVI, fig. A.

Castaneo-cinnamomeus. Antennarum articulo tertio obconico, duobus sequentibus paulò longiore. Thorace ad latera oblique compresso. Mas. femoribus et tibiis intermediis intùs dente instructis.

Long. 2 3/4 mill.

En Géorgie, en société avec la *Formica flava.*

Il est très voisin du *testaceus*, mais il en diffère par sa taille un peu plus grande, ses antennes un peu plus longues et dont le troisième article est obconique et un peu plus long que les deux suivants ; son corselet offre aussi de chaque côté, sur les flancs, une large dépression oblique, et présente à peine la trace d'une impression en dessus, près de la base.

3. *Claviger longicornis.*

Müller. *In Germ. Mag.*, t. 3, p. 85.
Sturm. *Cat. Mein. Ins. Sam.*
Panz. *Faun. Ins. Eur.*, *Fasc.*, 7.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 62, tab. 94, fig. 2.
Clavifer longicornis. De Laporte. *Hist. nat. des Anim. art.*, t. 1, p. 206.

Castaneo-cinnamomeus. Antennarum articulo tertio cylindraceo, sequentibus duobus multo longiore. Thorace posticè foveola minutissima impresso et ad latera oblique compresso.
Mas. Tibiis intermediis intùs dente instructis, femoribus muticis.

Long. 2 3/4 à 3 mill.

Cet insecte se trouve en France et en Saxe. Je pense

qu'il doit se retrouver dans presque toute l'Europe, il s'agit de savoir le chercher. Il a été pris plusieurs fois dans les environs de Loudun et de Chinon (France centrale); et toujours en société avec la *Formica flava*.

TROISIÈME SECTION.

Antennes d'un seul article.

Articerus.

Dalman. *Om Ins. innes i cop.*, p. 23.

Antennarum clava elongata, inarticulata. Oculi distincti ad capitis latere siti. Tarsi brevissimi articulo ut videtur unico.

Dans l'intérieur de la résine copal.

Antennæ prorectæ, clava elongata, cylindrica, inarticulata, apice truncata. Oculi laterales distincti, prominuli. Habitus Clavigeri ore clauso; elytris dimidiatis; abdomine magno, marginato : genus memorabile ad coleopterorum finem forte ponendum, Clavigero antè nimis affine, sed distinctum antennarum clava aut vere inarticulata, aut articulis adeo saltem connatis, ut distingui haud queunt. Cum in Clavigero antennæ constant articuli 6, inæqualibus, discretis et vale distinctis. Oculi in *Articero* valde conspicui, ad latera capitis siti; in *Clavigero* aut plane nulli, aut adeo oculati, ut nec oculatissimo Müllero, nec mihi unquam successum in eorum rudimenta detegere. A *Pselapho* omnino distat *Articerus*, forma et antennarum et capitis atque tarsis aliter constructis.

Nomen ab Αρτιος integer et Χερας cornu. (Dalman.)

1. *Articerus armatus.*

Dalman. *Om Ins. innes i cop.*, p. 23, tab. 4, fig. 12.
Aubé. *Monog. Pselaph.*, p. 64, tab. 94, fig. 3.

Ferrugineus. Antennarum clava cylindrica truncata longitudine capitis. Pedum intermediorum femoribus bidentatis. Tibiis unidentatis. (Dalman.)

2. *Articerus Fortnumi* (1).

Hope. *Ann. of nat. hist.*, vol. XI, p. 319.

Sanguineus. Capite elongato ovato, fronte rotundato. Thorace fere quadrato, angulis anticis rotundatis, medio impresso. Elytris thorace latioribus, marginibus posticis nigricantibus. Abdomen posticè rotundato, utrinque macula nigra insignato.

Long. 1/2 lig. — Larg. 1/4 lig. (Hope).

Rapporté de l'île Adélaïde par M. Fortnum.

(1) Il est bien à regretter que M. Hope, ayant eu à sa disposition un individu du genre *Articerus* libre de toute entrave, ne soit pas revenu sur les caractères qui lui sont propres et qui n'ont pu qu'être entrevus par Dalman à travers le copal dans lequel était enfermé l'insecte sur lequel il a été établi. M. Hope n'aurait-il pas du revenir sur la structure des antennes et des tarses que Dalman présume être uniarticulés. La confirmation de ce fait était cependant du plus haut intérêt.

APPENDICE (1).

Faronus (2).

Antennæ moniliformes, gradatim vix clavatæ, in tuberculis frontalibus insertæ. Palpi maxillares quadri-articulati, articulo ultimo ovoidali. Tarsi bi-unguiculati, unguiculis æqualibus.

Corps allongé et déprimé. Tête offrant un double tubercule frontal pour l'insertion des antennes, qui sont moniliformes et presque insensiblement renflées de la base à l'extrémité ; palpes maxillaires de quatre articles : le premier très-petit, le second allongé et en massue, le troisième assez petit et triangulaire, le quatrième de médiocre volume, ovoïde et terminé par un petit appendice membraneux. Elytres déprimées. Abdomen déprimé et largement rebordé. Pattes assez longues ; tarses de trois articles : les deux premiers très petits, le troisième beaucoup plus long que les deux précédents réunis et terminé par deux crochets égaux.

Ce genre qui doit être placé après les *Batrisus* a la plus grande analogie de forme avec le genre *Euplectus*, dont il diffère par l'insertion des antennes et par les tarses dont les deux premiers articles sont très-petits et le dernier terminé par deux crochets égaux ; les palpes maxillaires, à en juger par l'inspection à l'aide d'une simple loupe, sont en tout semblables à ceux des *Euplectus*.

(1) La partie de mon travail où sont classés les Psélaphiens qui ont deux crochets aux tarses étant imprimée lors de la communication qui m'a été faite de ce genre, j'ai du en faire le sujet d'un appendice.

(2) Nom sans aucune signification.

J'ai créé ce genre sur une seule espèce trouvée par M. le marquis de la Ferté-Sénectère en battant des fagots; il n'a lui-même rencontré qu'un seul individu de cet intéressant insecte et a eu l'extrême générosité de me le sacrifier.

1. *Faronus Lafertei.*

Castaneo-cinnamomeus, antennis pedibusque dilutioribus. Capite picescente, utrinque post oculos uni-tuberculato.

Long. 1 1|2 mill.

Corps allongé et déprimé, d'un châtain un peu clair. Tête un peu plus foncée, portant en dessus et dans toute sa longueur deux petites côtes saillantes, longitudinales, presque parallèles, et terminées chacune en avant en une petite saillie arrondie, sous laquelle est insérée l'antenne; ces côtes sont séparées par un sillon très-profond, dans lequel on observe tout à fait en arrière un petit tubercule arrondi, un peu moins élevé que les côtes saillantes; elle offre, en outre, de chaque côté et en arrière des yeux, un autre petit tubercule pyramidal; antennes testacées et couvertes d'un duvet assez abondant; elles sont très-insensiblement renflées de la base à l'extrémité, avec le premier article assez long, le troisième sensiblement plus petit que le précédent et le suivant. Corselet cordiforme, rétréci en arrière, fortement arrondi sur les côtés, un peu avant le milieu; la base est coupee carrément; il est marqué en dessus et un peu au devant de la base de deux impressions longitudinales assez courtes, très-fortement enfoncées, plus étroites en avant qu'en arrière, où elles sont réunies entre elles par un sillon transversal; on ob-

serve encore, tout à fait en dehors et au devant des angles postérieurs, une autre impression inégalement arrondie et assez enfoncée. Elytres à peine plus longues que le corselet, déprimées, un peu plus étroites en avant qu'en arrière et marquées d'une strie suturale et d'une autre strie qui, partant de la base, marche un peu obliquement de dehors en dedans jusqu'au quatre cinquième de leur longueur, où elle se réunit à la précédente; on observe encore tout à fait en dehors une petite dépression longitudinale. Abdomen très-largement rebordé, le premier segment de la longueur du suivant. Pattes testacées.

Trouvé près de Chinon par M. le marquis de la Ferté-Sénectère, auquel j'ai cru devoir le dédier comme un témoignage de la reconnaissance que lui doit la science pour une découverte aussi intéressante.

Explication de la planche IIIe.

N°s 1.	Organes buccaux	du	*Metopias curculionoides.*
2.	—	du	*Batrisus formicarius.*
3.	—	du	*Tyrus mucronatus.*
4.	—	du	*Chennium bituberculatum.*
5.	—	du	*Ctenites palpalis.*
6.	—	du	*Pselaphus Heisei.*
7.	—	du	*Bryaxis hœmatica.*
8.	—	du	*Bythinus bulbifer.*
9.	—	du	*Tychus niger.*
10.	—	du	*Trimium brevicorne.*
11.	—	de	l'*Euplectus signatus.*
12.	—	du	*Claviger testaceus.*

ERRATA.

Page	lig.	au lieu de	lisez,
74	32	*Kafer.*	*Kœfer.*
75	14	*ctinistes*	*ctenistes*
76	4	maxillaires	labiaux
78	20	*fusiforme*	*fusiformi*
78	21	Planch. VI.	Planch. III.
80	7	Planch. VI.	Planch. III.
85	29	*Thoraec*	*Thorace*
86	3	au milieu de la	au milieu d'un nid de la
87	30	le rapporter	la rapporter
91	5	*arcutata*	*arcuata*
92	5	*latericius*	*lateritius*
93	28	*bipuntata*	*bipunctato*
99	18	les *palpalis*	le *palpalis*
99	19	des *palpalis*	du *palpalis*
101	7	plus large	plus long
101	28	*des Mark Brand.*,	*der Mark Brand.*,
102	27	*des Mark Brand.*,	*der Mark Brand.*,
105	29	stenale	sternale
109	9	*Zietsch.*	*Zeitsch.*
109	14	*semiarculari*	*semicirculari*
110	19	plus longs	plus long
111	10	*dilatioribus*	*dilutioribus*
111	30	qui vient	et qui vient
114	6	*abdomen*	*abdomine*
127	3	très étroit	très étroitement
129	3	*penestribus*	*pinestribus*

OBSERVATIONS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE DE L'*Ergates faber*, LINN.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 6 Mars 1844.)

Dans l'ordre des Coléoptères, il existe certaines familles où non seulement les insectes qui les composent ont été étudiés spécifiquement, mais où l'on s'est appliqué aussi à observer les divers changements qu'ils subissent avant d'arriver à l'état parfait, et surtout à faire connaître les dégâts qu'ils nous causent à l'état de larve. Comme exemple, nous pouvons citer les insectes qui particulièrement attaquent le bois et causent à nos forêts des dommages d'autant plus déplorables que malheureusement on ignore encore les moyens à employer pour s'opposer à leurs ravages. Les insectes qui jusqu'à présent ont excité le plus vivement l'attention des entomophiles observateurs, appartiennent à quatre familles désignées sous les noms de Buprestides, de Curculionides, de Xylophages et de Longicornes, et dont la plupart à leur second état, c'est à dire à celui de larve, se nourrissent de bois. L'insecte dont

nous allons faire connaître les différentes métamorphoses, appartient à la dernière famille, c'est à dire à celle des Longicornes, et dans la nouvelle classification de M. Audinet-Serville, il fait partie du genre *Ergates* de ce savant (*Prionus*. Auctorum). M. le colonel Levaillant nous ayant envoyé un assez grand nombre de larves d'*Ergates faber*, Linn., nous allons faire connaître les diverses transformations que subit ce Longicorne avant d'arriver à l'état parfait ; mais nous avons pensé qu'auparavant il il ne serait pas étranger à notre sujet d'exposer les divers travaux qui ont été faits par nos devanciers sur les larves de cette famille, une des plus belles de l'ordre des Coléoptères.

En première ligne, nous croyons devoir mettre ceux de M. Ratzeburg, qui, au sujet des insectes nuisibles aux forêts a publié, en 1837, sur ces animaux un travail (1) que l'on peut regarder comme le plus remarquable qui ait été fait jusqu'à présent sur cette matière en entomologie. M. Ratzeburg dans son estimable ouvrage non seulement s'est attaché à étudier et à décrire les larves des insectes qui nuisent aux forêts, mais il a étendu ses judicieuses observations à d'autres familles et même à d'autres ordres ; car son second volume ne traite que des dégats que causent à nos arbres fruitiers certains genres de Lépidoptères. Dans son premier volume qui ne contient que des Coléoptères, et dont nous ne citerons que ce qui a rapport aux Longicornes, M. Ratzeburg, outre les autres familles qu'il traite, fait connaître à la planche XVI plusieurs larves et nymphes de Longicornes, appartenant aux genres *Cerambyx* (*OEdilis*) *œdilis*, Linn., Ratzeb. *Die forst. Insect.* Col., pl. XVI, fig. 2, 2 B, 2 G, *Hammaticherus*

(1) Die forst Insecten, etc., etc., tom. 1, (1837)

(*Cerambyx*) *heros*, Scopol. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVI, fig. 3, 3 C, 3 O, 3 G, p. 194, n. 5, *Amœrea* (*Cerambyx*) *carcharias*, Linn. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVI, fig. 4, 4 C, 4 B, 4 H, 4 G, p. 191, n. 1, *Campsidia* (*Cerambyx*) *populnea*, Linn. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVI, fig. 5, 5 B, 5 C, p. 192, n. 2, et *Oberea* (*Cerambyx*) *linearis*, Linn. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVI, fig. 6, 6 C, p. 193, n. 3. Dans sa planche XVII, il nous représente les larves et les nymphes de l'*Anoplodera lurida* (*Cerambyx luridus*) Fabr. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVII, fig. 2, 2 B, 2 G, pl. 193, n. 4, du *Rhagium* (*Cerambyx*) *indagator*, Fabr. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVII, fig. 5, 5 B, 5 G, p. 195, n. 6, et du *Spondylis buprestoides*, Fabr. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVII, fig. 12, 12 B, 12 G. Enfin les planches XVIII et XIX nous montrent les dégats que causent aux arbres les larves des *Cerambyx* (*Oberea*) *linearis*, Linn. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVIII, fig. 1, 2, *Campsidia* (*Cerambyx*) *populnea*, Linn. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVIII, fig. 3, 4, *Amœrea* (*Cerambyx*) *carcharias*, Linn. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XVIII, fig. 5, 6, *Anoplodera* (*Cerambyx*) *lurida*, Fabr. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XIX, fig. 1, 2, 3, et *Rhagium indagator*, Fabr. Ratzeb. op. cit. Col., pl. XIX, fig. 4, 5; dans ces deux dernières planches, M. Ratzeburg indique les positions diverses qu'occupent ces larves à l'état de nymphe dans le bois qu'elles ont sillonné de galeries.

M. Westwood dans son Introduction of the modern classification of insects, p. 355, novembre 1838, donne un aperçu des travaux qui ont été publiés sur les larves des Longicornes, et ce savant entomologiste après avoir exposé les affinités qui existent entre les diverses tribus que renferme cette famille, passe en revue les auteurs qui en ont étudié les métamorphoses. A la figure 43, n. 5, p. 355, est représentée d'après Roësel (1), la larve du *Prionus*

(1) Ins. Belustig. tom. 2, tab. [illegible] fig. 3, 4, 5 et 6. (1749).

coriarius, Linn., que M. Westwood accompagne d'une description assez détaillée ainsi que de la nymphe; il donne aussi quelques détails sur les métamorphoses de ce longicorne lesquelles ressemblent un peu à celles de l'*Ergates faber*, Linn., car comme cette espèce, la larve du *Prionus coriarius*, Linn., se creuse un trou près de la surface de l'arbre afin que l'insecte parfait puisse s'échapper plus facilement. Ce même entomologiste mentionne la larve du *Monohammus sutor*, Linn., et expose quelques détails descriptifs sur cette larve; il cite aussi la larve et la nymphe du *Leiopus nebulosus*, Linn., et cette citation est accompagnée de quelques détails sur les métamorphoses de cette espèce. Dans ce même travail, M. Westwood dit que M. Rodrigues a observé les transformations de la *Saperda asphodeli*, Latr., dont la femelle, dans le mois de mai dépose ses œufs sur les racines de l'*Asphodelus luteus*; quelques détails sur la larve et la nymphe de cette espèce accompagnent cette observation. M. Bouché a étudié la larve et la nymphe de la *Saperda populnea* (1), Linn., qui pendant ses premiers états vit dans le *Populus tremula*. M. Stephens a élevé une larve ds l'*Agapanthia cardui*, Fabr., qui avant de se changer en nymphe, avait pratiqué une galerie dans le bouchon d'une bouteille dans lequel elle était placée afin d'assurer une retraite sûre à l'insecte parfait. M. Kirby., Linn. trans., vol. 5, p. 246, fig. 1 à 14 (1800), a observé la larve du *Callidium sanguineum*, Linn., qui pendant ses premiers états, vit dans des planches de Sapin. Le fait intéressant représenté par M. Guilding dans les Trans. of Linn. Societ. of Lond. tom. 13, p.

(1) M. Ratzeburg dans son Die forst Insect. tom. 1. (1837), avait déjà fait connaître les métamorphoses de ce Longicorne. Col. pl. 16, fig. 5, 5 B. 5 C, p. 192, n. 2, et pl. 18, fig 3 et 4.

604, pl. 30, fig. 1, 2, 3, 4, (1821) au sujet des mœurs de la *Lamia amputator*, Fabr., qui se trouve sur le *mimosa*, et qu'elle détruit aussi bien à l'état de larve qu'à celui d'insecte parfait, est cité dans cet aperçu. M. le professeur Peck (in the Massachusetts agricult. Repos. and. Journ., republished in the Zool. Journ. n. 8.) a donné l'histoire du *Stenocorus putator*, dont la larve vit dans les branches de Chêne sans que l'écorce à sa surface en soit endommagée. M. Westwood a observé les transformations du *Rhagium vulgare* et de la *Strangalia elongata* (1), dont les métamorphoses s'opèrent dans des troncs d'arbres. Enfin ce même auteur dit : Je suis redevable à M. Ingpen d'une larve prise dans du bois pourri de la forêt de Bewdley, et que M. Westwood croit être la larve du *Rhagium inquisitor*, Linn.; cette larve est représentée à la figure 44, n. 21, de son Introduct. of the modern classificat. of insects, p. 363.

Les auteurs qui ensuite ont écrit sur les larves des Longicornes, ne nous ont donné que des faits isolés que M. Mulsant, dans son histoire naturelle des Coléoptères de France, semble avoir réunis dans sa première livraison traitant cette famille et qui a paru en 1839. Au sujet de cet ouvrage sur lequel nous croyons devoir ne nous permettre aucune critique quant à l'ensemble, nous dirons

(1) M. Edouard Perris, dans les Annales des sciences naturelles 2. Série, 1840, a décrit et figuré la larve de la *Strangalia aurulenta*, Serv., *Leptura aurulenta*, Fab. Cet entomologiste après avoir donné une description détaillée de la larve de ce longicorne, passe au signalement de la nymphe. La larve de cette espèce, suivant M. Ed. Perris, *op. cit.* tom. 1, p. 90, pl. 3, fig. 25, se creuse des galeries profondes dans l'intérieur des vieilles souches d'Aulne. C'est dans ces galeries même qu'au mois de mai ou de juin cette larve subit sa métamorphose de nymphe.

que les larves de Longicornes que M. Mulsant à fait connaître dans son histoire naturelle sur ces insectes, sont décrites d'une manière beaucoup trop succincte, et cela est d'autant plus fâcheux que l'auteur démontre par cette manière de voir, qu'il n'attachait qu'une importance sesondaire aux premiers états de ces insectes qui cependant sous ce point de vue sont fort intéressants et méritent à tout égard de fixer l'attention de l'entomologiste observateur.

En 1749, Rœsel dans ses Ins. Belustig. tom. 2, tab. 2, fig. 3, 4, 5 et 6, et tab. 3, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, a fait connaître les métamorphoses du *Prionus coriarius*, Linn., et de la *Saperda* (*Oberea*) *linearis*, Linn.; cet auteur décrit et représente les larves et les nymphes de ces espèces, dont les figures pour le temps sont d'une parfaite exactitude. La seule faute que l'on puisse remarquer dans ces planches, c'est la position qu'occupe sur la larve du *Prionus coriarius*, Linn., la première paire de stigmates, qui se trouve placée sur le mésothorax au lieu d'être située entre ce dernier et le prothorax. Cette faute a été copiée par M. Westwood dans son Introduction to the modern classification of insects, p. 355, fig. 43, n. 5.

Dans les Annales de la Société entomologique de France, plusieurs observations fort intéressantes ont été publiées sur quelques genres de la famille des Longicornes et parmi elles nous citerons la note de M. Solier de Marseille. sur la *Parmena pilosa*, Solier (1), *Parmena Solieri*, Muls., Hist. nat. des Col. de France, 1ere liv. Longicornes, p. 119, n. 1 (1839), genre dont les métamorphoses étaient encore inconnues. Pendant notre séjour à Cons-

(1) Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 4, p. 125, pl. 3, fig. 1 à 7 (1835).

tantine, nous avions rencontré en juin dans les tiges du *Thapsia gagarica*, un assez grand nombre de larves de la *P. algirica*, de Cast. Hist. nat. des ins. Col., tom. 1, p. 485, n. 1 (1840); mais ayant été obligé de partir pour Sétif et d'y faire un assez long séjour, nous retrouvâmes à notre retour à Constantine, nos tiges de *Thapsia* entourées de fourmis avec les larves et les nymphes qu'elles renfermaient alors, entièrement dévorées (1). M. Léon Dufour, dans ces mêmes Annales, a fait connaître dans une notice fort intéressante les métamorphoses du *Rhagium inquisitor*, Linn. (2). Les figures que donne le savant entomologiste de Saint-Sever, de la larve et de la nymphe de ce Longicorne, ont beaucoup d'analogie avec celles qu'a représentées M. Ratzeburg de son *Rhagium indagator*, Fabr.;

(1) Pendant notre séjour dans le cercle de la Calle, nous avions rencontré des larves d'*Hammaticherus Mirbeckii*, nobis, Ann. des Sc. nat. 2, série, Zool., tom. 18, p. 184, (1842), qui vivaient dans les souches du *Quercus suber*, et qui se tenaient plus particulièrement sous l'écorce que dans l'aubier. Espérant étudier les métamorphoses de ce beau Coléoptère, nous avions pris plusieurs de ces larves que nous avions placées dans une boite avec de la sciure et des écorces de liége, mais ayant été rappelé à Alger et forcé d'y faire une absence d'un mois, nous trouvâmes à notre retour à la Calle, les parois de la boite dans laquelle nous les avions confinées, perforées de toutes parts et les habitants qu'elle renfermait, disparus. C'est particulièrement dans l'Est de nos possessions du nord de l'Algérie, c'est-à-dire dans les bois des lacs Houbeira et Tonga (environs du cercle de la Calle) presque entièrement composés de Chênes liéges que l'on rencontre des larves de l'*Hammaticherus Mirbeckii*, nobis, et dont l'insecte parfait qui paraît à la fin de mai et au commencement de juillet n'est pas très rare. Cette espèce a été aussi rencontrée par mon collègue M. Levaillant, dans les bois de Chêne liége qui se trouvent entre Stora et Philippeville.

(2) Ann. de la Soc. entom. tom 9, p. 65, pl. 3, fig. 1 à 5, (1840.)

comme dans ce dernier, la larve du *R. inquisitor*, Linn., se construit une cellule à parois formées comme le dit M. Léon Dufour, par une fascine de fibres blanchâtres, filiformes, enroulées sur plusieurs couches et sur plusieurs rangs, et formant ainsi un bourrelet épais et ayant à peu près la forme d'un médaillon avec son camée.

Notre collègue M. Goureau, qui se livre particulièrement à l'étude des mœurs des insectes et de leur organisation, nous a décrit longuement dans ces mêmes Annales, tom. 11, p. 176 (1842), les métamorphoses du *Clytus arcuatus*, Linn. (1) (2), du *Callidium sanguineum*, Linn. (3), Goureau, *op. cit.*, 2e Série, tom. 1, p. 99, pl. 4, fig. 1 à 4

(1) M. J, W. Bond, dans le the Entomological magazine, vol. IV, p. 222, (1837) avait déjà observé cette espèce dont les femelles déposent leurs œufs dans les fissures des Chênes abattus et non écorcés. Ce naturaliste s'étend fort peu sur la larve et la nymphe de ce Longicorne; plus bas, cet auteur donne quelques détails touchant les mœurs de l'insecte parfait. Dans ce même ouvrage, c'est-à-dire dans le vol. I, p. 212, (1838, M. Bond fait connaître la larve et la nymphe de la *Leptura scutellata*, qu'il a prise en très grande quantité dans la forêt du Hainault depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet; ces larves et ces nymphes se tenaient dans des troncs pourris.

(2) Les auteurs de la monographie des *Clytus*, MM. le comte de Castelnau et Gory, ont sans doute commis une erreur lorsqu'à la planche 20 de cette monographie ils désignent sous le nom de larve du *Clytus Boryi*, un insecte qui nous semble mal développé ou qui n'a pas encore atteint son entier développement.

(3) Au sujet des métamorphoses du *Callidium sanguineum*, Linn., nous croyons devoir faire remarquer ici que M. Kirby les avait déjà fait connaître dans les Linn. Trans. vol. 5, p. 246, fig. 1 à 4 (1800) Les consciencieuses observations de notre collègue M. Goureau, faites plus au long viennent confirmer ce qu'avait avancé le savant entomologiste anglais sur les métamorphoses de ce Longicorne.

(1843), du *Morimus lugubris*, Fabr., et de la *Saperda scalaris*, Linn.

DE LA LARVE DE L'*Ergates faber*, Linn., ET DE SES MÉTAMORPHOSES.

Quoique M. Mulsant, dans son Histoire naturelle des Coléoptères de France, 1[ere] livraison, Longicornes, ait parlé de la larve de l'*Ergates faber*, Linn. (1), nous avons cru cependant devoir la décrire de nouveau, car la description qu'en a faite cet auteur est beaucoup trop courte et nous sommes étonné que ce savant entomologiste paraissant avoir eu en sa possession cette larve, n'ait pas fait connaître ou au moins signalé ses métamorphoses.

Les larves d'*Ergates faber*, Linn., dont nous possédons un assez grand nombre d'individus, sont assez agiles, robustes, changent de peau avant de passer à l'état de nymphe, suivant M. Levaillant, et peuvent être touchées impunément; ces larves sont d'une force remarquable et lorsqu'on en tient une dans la main, on sent par les contractions que fait éprouver à son corps cette larve, combien doivent être puissants les muscles qui lui permetmettent de faire des mouvements si vigoureux, aussi malgré soi, elle s'échappe avec assez de facilité de l'es-

(1) Linné ayant été le premier dans son *Systema naturæ*, Edit. 13, tom. 2, p. 622, n. 6, qui parut en 1767, à faire connaître cette espèce sous le nom de *faber*, nous ne comprenons pas pourquoi M. Mulsant, dans son *Histoire naturelle des Coléoptères de France*, liv. 1, Longicornes, n'ait pas adopté cette dénomination et qu'il ait désigné ce Longicorne sous le nom de *serrarius*, Panzer, *Fauna germanica*, fasc. 3, fig. 5 et 6, ouvrage qui ne date que de 1793.

pèce d'étreinte que forme la main et malgré la pression qu'on lui fait éprouver. Les muscles qui font agir les mandibules, doivent être aussi très-puissants, et connaissant maintenant l'appareil buccal de ces larves, nous ne sommes plus étonné des galeries qu'elles se construisent dans les souches de Pin et des dégats qu'elles leur font éprouver. En nous rendant dans le Nord de l'Afrique en décembre 1839, nous avions déjà remarqué aux environs de Toulon, des souches de Pin labourées dans tous les sens, et comme nous n'avons fait qu'un très court séjour dans cette ville, il nous avait été impossible de savoir quelles étaient les larves qui sillonnaient ainsi de galeries ces souches, lorsque dernièrement par une lettre que nous reçûmes de M. le colonel Levaillant, nous apprîmes à quelle larve ces dégâts étaient dus et à quel insecte cette même larve (1) donnait naissance.

Lorsque la larve de l'*Egates faber*, Linn. a atteint la grosseur voulue pour se métamorphoser en nymphe, elle égale 60 à 65 mill., et sa plus grande largeur est de 15 à 16 mill. Elle est d'un blanc jaunâtre, beaucoup plus grosse antérieurement qu'à sa partie postérieure. La tête rétractile, est en grande partie enchassée dans le premier anneau du corps ou prothorax et dans ses mouvements de contraction, on n'aperçoit souvent que les lèvres supérieure et inférieure et les mandibules; c'est ce qui arrive surtout lorsqu'on touche ces divers organes. Du reste,

(1) Cette espèce (*Ergates faber*, Linn.) se trouve aussi dans le Nord de l'Afrique et nous sommes redevable à M. Levaillant, colonel au 17e régiment d'infanterie légère, de quelques unes de ces larves qui ont été rencontrées aux environs de Médeah, et dont cet officier supérieur, pendant son séjour en Algérie, a obtenu plusieurs insectes parfaits.

elle est petite, large, à bord supérieur tuberculé, formée d'un anneau corné, jaunâtre, qui supporte les lèvres, les mandibules, les mâchoires et les antennes. La lèvre supérieure rétractile, d'un jaune roussâtre, est grande, plus large que longue, à face supérieure légèrement convexe, à parties latérales et à extrémité antérieure arrondies; cette dernière partie est hérissée de poils très-courts, serrés, roussâtres. La lèvre inférieure est petite, arrondie antérieurement et hérissée sur cette partie de poils roussâtres, courts et très serrés; de chaque côté, cette lèvre présente un petit palpe composé de deux articles. On voit de chaque côté de la tête, à leur naissance, deux petites antennes formées d'un tubercule surmonté de deux petits articles coniques. Les mâchoires protégées par les mandibules qui les recouvrent sont terminées par un tubercule saillant, arrondi, hérissé de poils rougeâtres, très-courts, serrés, et portent de chaque côté un petit palpe d'un roux foncé, formé de trois articles, dont le dernier est terminé en pointe. Toutes les parties de la bouche que nous venons de décrire sont très rétractiles (les mandibules exceptées) et il est curieux de voir la mobilité de ces divers organes que cette larve fait sortir et rentrer à volonté. Le corps est formé de douze segments, la tête non comprise; le premier est très-grand, armé en dessus d'une plaque ovalaire de consistance semi-coriacée et très-finement chagrinée; en dessous, il est muni d'une paire de pattes très-petites, composées de trois articles; les deux segments suivants, sont beaucoup plus petits que celui que nous venons de décrire, et comme ce dernier, ils portent chacun en dessous une paire de pattes entièrement semblables à celles du premier anneau. Entre le premier segment et le suivant, il existe de chaque côté un stigmate très-grand dont la cou-

leur est roussâtre; le troisième segment est dépourvu de stigmates. Les anneaux qui suivent, c'est à dire les 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, en dessus et en dessous, sont munis de gros tubercules charnus ou mamelons rétractiles, qui sont divisés en deux parties égales par une impression longitudinale qui règne tout le long du dos et du ventre de la larve. Ces mamelons servent probablement de pieds à la larve pour ramper dans les galeries qu'elle se construit dans les souches de Pin en remplacement des six très-petites pattes dont elle est pourvue et qui paraissent tout à fait impropres à la marche. Le onzième et le douzième segment sont lisses, seulement de chaque côté, ils présentent une saillie longitudinale très-prononcée, rétractile, et qu'offre déjà aureste le segment précédent ou le dixième Le dernier segment à son extrémité, est terminé par une saillie composée de trois lobes au milieu des quels est située la partie anale. Les stigmates sont au nombres de neuf paires dont la première beaucoup plus grande que les autres est située, comme nous l'avons déjà dit plus haut, entre le prothorax et le mésothorax, ou premier et second anneaux membraneux; les autres paires sont consécutives et commencent au quatrième anneau ou premier segment abdominal. Il n'y a donc que le dernier segment abdominal et le quatrième ou le métathorax qui soient dépourvus réellement de stigmates; quant aux deux premiers segments, ils n'en sont pas précisément dépourvus puisque la première paire de stigmates est située entre eux et dépend aussi bien du prothorax que du mésothorax.

La nymphe est longue de 92 millimètres et n'a pas moins de 38 millimères en largeur. Elle est d'un jaune clair, couleur qui tourne au jaune brun lorsque cette nymphe est sur le point de se changer en insecte parfait.

La tête est entièrement lisse et on distingue parfaitement les organes de la manducation qui sont d'un brun assez foncé. Les antennes sont d'un jaune clair, couleur qui est très-sensible surtout sur les derniers articles; la position qu'elles occupent ne diffère nullement de ce que présentent les autres nymphes de Longicornes, c'est à dire que ces organes à leur base s'appuient sur les bords du prothorax, puis passent ensuite entre les deux premières paire de pattes et la première paire d'ailes sur lesquelles ils semblent trouver un appui. Le prothorax en dessus est finement strié et très rugeux et cette rugosité qui se présente aussi sur les parties latérales est due à de petits tubercules épineux. Entre le prothorax et le mésothorax, il existe un intervalle assez grand, qui dans l'insecte parfait est représenté par une membrane très-fine; c'est sur cet intervalle qui est légèrement membraneux, que se trouve situé dans la nymphe la première paire de stigmates. Le mésothorax est légèrement strié et la première paire d'ailes à laquelle il donne naissance, est d'un jaune clair et entièrement lisse. Le métathorax de même couleur que le mésothorax, est légèrement strié, et dans sa partie médiane, il présente un sillon longitudinal assez profondément marqué qui part du bord antérieur mais qui ne se continue pas jusqu'au bord postérieur; cet organe supporte la seconde paire d'ailes qui se trouve entièrement cachée par la première paire ou les élytres. Les pattes sont d'un jaune clair. L'abdomen de même couleur que les organes que nous venons de décrire est ridé surtout en dessus et les segments qui le composent sont hérissés, particulièrement dans leur partie médiane, d'un très-grand nombre de petits tubercules épineux; en dessous, il est lisse, cependant on aperçoit çà et là quel-

ques petits tubercules épineux, mais très-peu prononcés (1). Le tubercule anal est rugeux, ridé, et à sa partie supérieure, il est armé de deux épines très-prononcées.

Nous devons ces larves dont nous venons de faire connaître l'organisation externe, à l'extrême obligeance de M. Levaillant, colonel au 36e régiment de ligne; elles sont très-communes aux environs de Toulon, et dans une lettre que cet officier supérieur nous a écrite à ce sujet, il nous marque qu'il n'a jamais rencontré l'insecte parfait en liberté et tous les individus que je vous envoie, nous dit-il, proviennent de larves nourries chez moi, ou qui ont été pris en brisant les souches de Pin dans lesquelles ces larves vivent. Afin de pouvoir amener nos larves à se transformer en nymphes, voici les moyens que nous avons employés et qui nous ont été donnés par M. Levaillant. Nous avons pris une boite de bois de Pin faite avec des planches épaisses, nous l'avons remplie avec de la sciure de Pin que nous avons ensuite mouillée de manière à en

(1) Cet abdomen au lieu de se composer de neuf segments comme cela a lieu dans la larve, n'en présente que huit à l'état de nymphe. Il en est de même pour les stigmates qui au lieu d'être au nombre de huit comme dans la larve, ne sont plus qu'au nombre de sept de chaque côté. Il faut croire, jusqu'à preuve contraire, que dans le passage de larve à celui de nymphe, il y a un segment qui se réunit à un autre et que cette réunion est la cause de l'oblitération d'une paire de stigmates. Cette modification a-t-elle lieu dans les segments abdominaux ou bien dans les anneux thoraciques? C'est ce que nous ignorons. Nous comptons beaucoup pour éclaircir cette question sur l'ouvrage que le savant entomologiste de Saint-Sever doit publier sur les différentes larves de l'ordre des Coléoptères, ouvrage, qui sans aucun doute jettera un grand jour sur les modifications qu'éprouvent les organes des insectes dans les diverses métamorphoses que subissent ces derniers avant d'ariver à l'état parfait.

former une espèce de pâte consistante. Nous avons bourré cette pâte avec force dans notre boite et nous y avons ensuite pratiqué avec un morceau de bois des trous proportionnés à la grosseur de nos larves et même plutôt plus petits que trop grands et nous les avons placées dans ces ouvertures. Dans ce moment-ci nos larves vivent parfaitement, les individus presque adultes sillonnent de galeries la sciure de bois dans laquelle nous les avons placés, d'autres individus moins âgés se tiennent sur les parois de la boite et les rongent, d'autres enfin beaucoup plus jeunes se sont creusé dans les parois de cette boite des retraites profondes où ils trouvent une nourriture plus consistante.

Lorsqu'une larve d'*Ergates faber*, Linn., est sur le point de se changer en nymphe, elle forme dans les souches de Pin une cavité ellipsoïde dont la longueur est de 120 à 124 millimètres et dont la hauteur dans la partie médiane est à peu près de 35 millimètres; la nymphe au moyen des aspérités dont son abdomen est armé, monte ordinairement à la partie antérieure où elle se tient sur le dos. Pour se transformer en insecte parfait, elle se place sur le ventre et met environ vingt minutes à se dépouiller. Les élytres prennent leur dimension à mesure qu'elles sont débarassées de la peau qui les couvre de manière que quand la peau de la nymphe est descendue jusqu'à la moitié de l'insecte, la partie supérieure des élytres a acquis tout son développement, quand la partie inférieure encore engagée dans l'enveloppe n'a que les dimensions assignées à ces organes dans létat de nymphe. L'insecte parfait a besoin d'une douzaine de jours pour que ses organes prennent de la consistance avant de percer la mince cloison qui le sépare du monde extérieur. En brisant des souches de Pin dans le mois d'août, dit M. Le-

vaillant, on voit par l'immense quantité de débris de ces insectes qu'on y trouve, que bien peu parviennent à sortir sains et saufs de leur prison. Ce dégat doit être attribué aux fourmis qui s'introduisent dans l'ellipse aussitôt que la larve a pratiqué dans la cloison une ouverture insuffisante pour que l'insecte parfait puisse sortir et assez grande pour livrer passage aux fourmis. Les Fouines, les Genettes et les Renards sont très-friands des larves et des nymphes de l'*Ergates faber*, Linn.

J'ai trouvé dans les montagnes, ajoute M. Levaillant auquel nous sommes redevable des curieux détails pui précèdent, plusieurs souches de Pin pétrifiées dans lesquelon voyait encore les galeries pratiquées par les larves de ce longicorne.

NOTICE

SUR LES DIFFÉRENCES SEXUELLES DES DIPTÈRES DU GENRE *Dolichopus*, TIRÉES DES NERVURES DES AILES.

Par M. MACQUART.

(Séance du 3 Janvier 1844.)

Parmi les organes extérieurs des insectes, les ailes, considérées dans leurs nervures, ne le cèdent à aucun autre en importance sous le rapport de la classification, et l'on ne peut guère douter que cette importance ne soit physiologique, d'après l'ordre qui règne au milieu de leur diversité, et surtout d'après le rôle qu'elles paraissent jouer dans l'action du vol. Introduites successivement dans la classification par Jurine pour les Hyménoptères, par Meigen et par nous pour les Diptères, par Schelline pour les Hémiptères, par MM. Alexandre Lefebvre et Milne Edwards pour les Lépidoptères, partout elles présentent des caractères propres à distinguer les ordres, les familles, les tribus, les genres, et souvent jusqu'aux espèces ; elles contribuent avec les autres organes et particulièrement avec les antennes et les parties de la bouche, à signaler le degré qu'occupe chaque insecte dans l'échelle entomologique, ou au moins dans la série à laquelle il appartient ; quelquefois même leurs modifica-

tions indiquent avant celles des autres organes extérieurs la marche de l'organisme, comme le baromètre annonce les changements de température. Ainsi, dans l'ordre des Diptères que concerne cette notice, nous citerons comme exemple les Scénopines dont les nervures des ailes se rapprochent de celles des tribus supérieures par une deuxième cellule sous marginale et par une anale allongée, tandis que par la trompe bisétale, les palpes insérés sur la base de la trompe, la petitesse des cuillerons, l'exiguité de la taille et tout l'*habitus*, elles se réunissent aux Diptères très-inférieurs. Les nervures se sont trouvées en harmonie avec l'organisation intérieure que M. L. Dufour nous a fait connaître, et d'après laquelle les Scénopines s'élèvent jusque près des Bombyliers.

Ainsi les Anthomyzides du genre ou sous genre Aricie ne diffèrent des Muscides supérieures et particulièrement des mouches proprement dites que par les nervures des ailes, dont les deux médiaires sont parallèles, et cette différence commence à présenter la modification qui est commune à tous les Diptères inférieurs; elle devance la dégradation progressive et générale que subissent les organes dans cette partie de l'ordre.

Ainsi encore, dans la plupart des Dolichopodes, la nervure externo-médiaire est simple, offrant seulement un angle ou une légère courbure située entre la transversale et l'extrémité de l'aile ; cependant dans quelques espèces et dans un genre entier (les Psilopes), cet angle sert de base à un rudiment de nervure, et quelquefois même à une nervure entière, qui forme une cellule postérieure supplémentaire, située entre la première et la seconde, ce qui leur donne dans la classification une ambiguité qui est en harmonie avec celle que présentent également les antennes dont le style est ordinairement dorsal, comme

dans les familles inférieures, et quelquefois apical comme dans les supérieures.

Les modifications des nervures, ainsi que celles des autres organes, ont généralement un degré d'importance analogue au rang du groupe qu'elles contribuent à caractériser. Comme les ailes, dans chaque ordre d'insectes, présentent un système différent de nervures, chaque division de Diptères a généralement sa modification particulière, mais d'un rang graduellement inférieur.

Cependant cette variabilité dans les nervures est fort inégale : des tribus assez éloignées l'une de l'autre, telles que les Tabaniens, les Asiliques, les Leptides diffèrent peu entre elles sous ce rapport, et d'autres qui sont voisines dans la série, comme les Dolichopodes et les Syrphides, ont des nervures très-différentes. Il en est de même des genres qui composent les tribus et des espèces que comprennent les genres. C'est ainsi que les Tipules, les Chironomes si nombreux ont des nervures presque invariables, tandis que les Limnobies, les Mycétophiles, les ont très-diversifiées. Nous croyons avoir démontré dans nos ouvrages et surtout dans nos Diptères exotiques combien de caractères, peu considérables à la vérité, mais constants, les nervures présentent pour distinguer les espèces d'un même genre.

Mais quelle que soit cette sorte d'irrégularité avec laquelle les nervures des ailes sont composées et disposées, elles forment une série graduée dont l'ensemble est en parfaite concordance avec les autres parties de l'organisation. Depuis les Culicides jusqu'aux derniers Némocères, et depuis les Tabaniens jusqu'aux Hypocères, on voit dans les nervures la dégradation la plus marquée, que ne peuvent faire méconnaître quelques anomalies et quelques exceptions apparentes. La série des Diptères

étant complexe, on ne peut la représenter sous la forme linéaire qu'en admettant qu'on la divise quelquefois en plusieurs rameaux parallèles dans lesquels l'organisation présente le même degré de composition ; tels sont par exemple les Asiliques opposés aux Bombyliers.

Enfin nous avons étendu nos recherches sur les différences sexuelles des nervures. Il nous semblait qu'il devait en exister comme il y en a, rarement à la vérité, dans la forme des ailes, par exemple dans celles de quelques Asiliques (1), Empides (2) et Dolichopodes (3). Le résultat de cet examen comparatif, fort minutieux, sur les deux sexes d'un très-grand nombre de Diptères, a été qu'à peu d'exceptions près dont nous allons parler, nous n'avons trouvé aucune différence sexuelle dans les nervures. Nous ne prétendons pas cependant qu'il n'en existe pas d'autres que celles que nous avons signalées ; nous sommes mêmes convaincus qu'on en découvrira même parmi les espèces qui ont été l'objet de notre investigation. L'insuffisance de notre examen ou des moyens de grossissement que nous avons employés pour les voir, les aura soustraites à nos regards.

Parmi les Diptères qui présentent ces différences sexuelles, nous mentionnerons d'abord les Lonchoptères dont les mâles ont les nervures anale et axillaire des ailes aboutissant également au bord intérieur, tandis que dans les femelles l'axillaire s'anastomose avec l'anale à quelque distance de ce bord.

Dans le genre Sarcophage, à l'exception de plusieurs espèces, la petite nervure transversale est située, relati-

(1) *Erax æstuans*, etc.

(2) *Empis borealis.*

(3) *Psilopus platypterus.*

vement à l'espace du bord extérieur qui sépare l'extrémité des deux nervures médiastines, de telle manière que dans les mâles elle se présente jusqu'à la hauteur de l'extrémité de cet espace, tandis que dans les femelles c'est au milieu.

Dans la tribu des Tachinaires, la deuxième nervure transversale est généralement plus rapprochée du coude de l'externo-médiaire dans les mâles que dans les femelles.

C'est particulièrement le genre Dolichope qui nous a offert dans les nervures des différences sexuelles communes à la généralité des espèces, peu considérables, mais constantes dans tous les individus de la même espèce et du même sexe. Voici en quoi elles consistent :

1° A l'extrémité des nervures médiastines (pl. IV, fig. 1. a.), qui se réunissent vers le milieu de leur longueur, il y a dans les mâles un point calleux, noir, qui est moins distinct et quelquefois nul dans les femelles.

2° La grande nervure transversale (pl. IV, fig. 1. b.) qui termine la cellule basilaire interne, est ordinairement plus avancée vers l'extrémité de l'aile dans les mâles que dans les femelles.

3° Il en résulte que la partie de la nervure externo-médiaire (pl. IV, fig. 1. c.) qui s'étend depuis la transversale jusqu'à l'angle ou la courbure (pl. IV, fig. 1. d.) que fait la première de ces nervures, est plus courte dans les mâles que dans les femelles.

4° L'angle ou la courbure de la nervure externo-médiaire (pl. IV, fig. 1. d.) est généralement plus prononcé dans les mâles que dans les femelles.

Ces différences constituent un caractère qui ne nous paraît pas avoir encore été observé et qui distingue les sexes concurremment avec ceux que présentent plusieurs autres organes : dans les mâles, les yeux qui s'agrandissent aux dépens de la face au lieu du front comme dans les autres Diptères, la bouche un peu moins sail-

lante que dans les femelles, le troisième article des antennes souvent un peu plus long, les tarses quelquefois et diversement dilatés et plumeux, l'abdomen composé de six segments distinctifs au lieu de cinq dans les femelles, enfin l'armure copulatrice si remarquable dans ce genre (1).

Indépendamment de ces différences sexuelles dans les nervures des ailes, qui sont communes à la généralité des Dolichopes, et qui peuvent être considérées en même temps comme un caractère générique, ces nervures diffèrent aussi suivant les espèces; elles en distinguent un grand nombre entre elles, ainsi que le montrent les figures jointes à cette notice. Ces différences spécifiques consistent comme celles qui distinguent les sexes dans la grandeur du point calleux, dans la distance de la nervure transversale à l'angle vu à la courbure de l'externo-médiaire et à l'extrémité de l'aile, et dans le degré de cet angle qui, droit dans quelques espèces, est plus ou moins obtus dans les autres. Il est accompagné d'un petit appendice de nervure dans quelques-unes.

Nous avons fait des recherches semblables sur les autres genres de la tribu des Dolichopodes; mais, soit que

(1) Nous admettons ce genre comme nous l'avons adopté dans les Diptères des *Suites à Buffon*, d'après Meigen, et non comme il l'est dans l'ouvrage de M. Zetterstedt, sur les Diptères de la Scandinavie, où il est accru des Médétères, des Argyres, des Sybistromes et des Orthochiles. M. Zetterstedt a réuni ces derniers genres à celui des Dolichopes, parceque la principale différence qui les distingue de ce dernier consiste dans la forme de l'armure copulatrice, qui ne caractérise que les mâles; mais il nous semble qu'ils en diffèrent encore par d'autres caractères qui peuvent les faire conserver, tels que l'insertion du style des antennes et le nombre distinct des articles dont il est composé.

les différences sexuelles des nervures nous aient échappé, soit qu'il n'en existe pas, ce que nous avons de la peine à croire, nous n'avons fait aucune observation digne de mention.

Telle est la légère addition que nous avons pu faire aux connaissances acquises sur l'organisation de cette tribu de Diptères. C'est une petite pierre que nous apportons à la construction d'un vaste édifice, si l'on considère tout ce qui a été fait et surtout ce qu'il reste à faire. Il y a à peu près un siècle, Degéer a donné connaissance d'une première espèce de Dolichopode, qu'il a comprise dans son genre *Nemotelus*, sous le nom de *N. æneus*, connu maintenant sous celui de *Dolichopus ungulatus*. Actuellement ces Diptères, au nombre de trois cents espèces environ (1), composent une tribu divisée en cinq ou dix genres, suivant les méthodes de classification. L'organisation extérieure de ces nombreuses espèces est connue dans les moindres modifications que l'on peut distinguer à l'aide de la loupe. Les organes intérieurs de plusieurs d'entre elles ont été observés au microscope et décrits dans l'ouvrage encore inédit de M. L. Dufour sur l'anatomie des Diptères. Nous connaissons une partie de leurs habitudes dans l'état ailé. Enfin deux espèces sont connues dans l'état de larve et de nymphe (2).

(1) Aux cent quarante espèces européennes décrites par Meigen et par nous, M. Zetterstedt vient d'en joindre quatre-vingt-dix nouvelles dans ses Diptères de la Scandinavie, et nous comptons environ soixante-dix exotiques décrites par Wiedmann et par nous.

(2) C'est le *Dolichopus ungulalus*, dont Degéer a trouvé la larve et la nymphe dans la terre, et le *D. popularis*, que M. Stæger a découvert récemment dans cet état sous l'écorce des arbres. La larve de ce dernier est menue, obscure, trois fois aussi longue que le corps adulte; la nymphe est blanche, agile et toujours couchée sur le côté du corps.

D'après cet état des connaissances acquises sur ces Diptères depuis cent ans, nous pouvons juger de ce qu'il reste à connaître, et conjecturer ce qui sera observé par nos successeurs. Ils auront à décrire un grand nombre d'espèces nouvelles, et peut-être aussi à réduire de beaucoup celles qui sont actuellement décrites, lorsqu'ils auront pu distinguer nettement les limites entre les espèces et les variétés, et faire la part de l'influence des climats sur l'organisation. Ils auront à considérer les nombreuses modifications des organes et particulièrement des antennes, des pieds, des nervures alaires, des armures copulatrices, dans leurs usages et leurs destinations ; ils auront à observer, dans les premières phases de leur développement, toutes les espèces connues et à connaître, à l'exception du peu que nous savons sous ce rapport. Puissent surtout nos arrières-neveux s'élever, à l'aide des travaux de leurs ancêtres, dans la région supérieure de la science pour concevoir les harmonies de ces petits êtres avec la nature entière, et pour reconnaître dans ces infimes créatures, comme dans les corps célestes roulant dans leurs vastes orbites, l'empreinte de la sagesse suprême.

Explication des figures des planches IV et V.

Planche quatrième.

1. *Dolichopus Stannii.* mâle. Zetterstedt.
   a. Point calleux.
   b. Nervure transversale.
   c. — externo médiaire.
   d. Angle de cette nervure.

2. *Dolichopus Stannii*, femelle. Ala.
3. — *ornatus*, mâle. Meigen.
4. — *ornatus*, femelle.
5. — *nitidus*, mâle. Meig.
6. — *nitidus*, femelle.
7. — *latipennis*, mâle. Stæger.
8. — *latipennis*, femelle.
9. — *cilifemoratus*, mâle. Macquart.
10. — *cilifemoratus*, femelle.
11. — *acuticornis*, mâle. Fallen
12. — *acuticornis*, femelle.
13. — *intermedius*, mâle. Stæg.
14. — *intermedius*, femelle.
15. — *claviger*, mâle. Stannius.
16. — *claviger*, femelle.
17. — *patellatus*, mâle. Meig.
18. — *patellatus*, femelle.
19. — *brevipennis*, mâle. Meig.
20. — *brevipennis*, femelle.
21. — *Stægeri*, mâle. Zetterst.
22. — *Stægeri*, femelle.

Planche cinquième.

23. *Dolichopus signatus*, mâle. Meigen.
24. — *signatus*, femelle.
25. — *nigripes*, mâle. Fall.
26. — *nigripes*, femelle.
27. — *planitarsis* mâle. Fall.
28. — *planitarsis*, femelle.
29. — *popularis*, mâle. Wiedmann.
30. — *popularis*, femelle.
31. — *nubilus*, mâle Meig.

32. *Dolichopus nubilus*, femelle.
33. — *ungulatus*, mâle. Fabricius.
34. — *ungulatus*, femelle.
35. — *picipes*, mâle. Meig.
36. — *picipes*, femelle.
37. — *campestris*, mâle. Meig.
38. — *campestris*, femelle.
39. — *nobilitatus*, mâle. Fab.
40. — *nobilitatus*, femelle.
41. — *chalybeus*, mâle. Wied.
42. — *chalybeus*, femelle.
43. — *germanus*, mâle. Wied.
44. — *germanus*, femelle.
45. — *ærosus*, mâle. Fall.
46. — *ærosus*, femelle.
47. — *celer*, mâle Meig.
48. — *celer*, femelle.
49. — *metallicus*, mâle. Stann.
50. — *metallicus*, femelle.
51. — *cupreus*, mâle. Fall.
52. — *cupreus*, femelle.

NOTICE

SUR DIVERSES CHENILLES.

Par M. BRUAND,

(Séance du 3 Janvier 1844.)

Chilo phragmitellus. Treit. Curt. Steph. Duponchel.
Tinea phragmitella. Hubn.

Planche VI, n. 1 A, a à d.

J'ai eu occasion d'élever cette année la chenille du *Chilo phragmitellus;* Treitsche a donné quelques détails sur cette chenille et sur sa transformation, mais ces détails sont incomplets et même inexacts sur certains points; c'est ce qui m'a engagé à communiquer à la Société entomologique le dessin et la description que j'ai été à même de faire d'après nature.

La chenille est de forme un peu applatie, fortement atténuée vers la partie anale et légèrement vers la tête, qui est très-petite, d'un jaune brun très-luisant ; les anneaux sont bien marqués.

La couleur générale est un jaune sale très-luisant, avec les deux premiers anneaux un peu plus foncés, le der-

nier couleur de corne et transparent, et cinq raies longitudinales de couleur rouille, savoir : la vasculaire qui est très-bien écrite; la dorsale qui est un peu plus large et moins bien arrêtée; la stigmatale qui est encore plus large que la dorsale et également indécise. Les points trapézoïdaux sont d'un gris noirâtre, très-luisants et légèrement saillants. Il part du milieu de chacun de ces points un petit poil court, grisâtre, plus gros et plus foncé vers la base.

Les stigmates sont noirs; les pattes membraneuses sont de la couleur du corps, les écailleuses d'un jaune transparent. La partie ventrale est plus claire que le reste et tire sur le gris verdâtre.

Cette chenille vit dans l'intérieur du roseau à balai, dont elle mange la pellicule intérieure. Elle se tient ordinairement dans la cellule qui suit immédiatement le niveau de l'eau, de sorte que, par les inondations, elle doit être submergée. On en trouve le plus souvent deux et même trois dans la même tige; dans ce cas il y en a toujours une de taille bien moindre.

Sur une vingtaine de chenilles contenues dans dix roseaux, je n'ai pu obtenir que deux insectes parfaits. Les deux chenilles qui sont arrivées à bien se sont chrysalidées dans les premiers jours de juin.

La chrysalide est mince et allongée, atténuée vers la tête; d'un brun jaunâtre, luisant, avec les incisions rougeâtres. L'enveloppe des ailes est coupée presque carrément, comme les ailes de l'insecte parfait. Les anneaux postérieurs sont munis de petites pointes que l'on ne peut distinguer qu'avec la loupe, la partie anale se termine par une espèce d'étoile formée par des dents placées circulairement et assez grosses ; celles de la partie dorsale sont plus longues que les autres. Avant de se chry-

salider, la chenille coupe à la tige qui la renferme un morceau circulaire qu'elle replace ensuite et qu'elle maintient au moyen d'un tissu léger mais imperméable, après avoir fermé au dessus et au dessous la tige qui la renferme par un tissu semblable et transversal.

L'une de ces chrysalides m'a donné son papillon le 10 août, l'autre vers la fin du même mois; c'est à dire un mois environ après la transformation. M. Treitsche prétend que les chrysalides passent l'hiver : alors ce sont seulement celles qui proviennent de chenilles en retard et qui ne se transforment que vers la fin de la saison. Sur vingt chenilles environ que j'ai trouvées cette année, une dizaine étaient presque à leur grosseur le 20 mai, tandis que les autres n'avaient guère que la moitié et même le tiers de leur taille.

Hæmilis pastinacella. Zeller. Fischer de Rœterdam. Duponchel.

Planche VI, n. 1. B. a. b.

La chenille de cette Tinéite ressemble un peu pour la couleur et le dessin à celles des Yponomeutes : elle est grosse, atténuée vers la partie anale; la tête est petite, presque carrée, noire, ainsi que les pattes écailleuses et un écusson qui a la forme d'un parallélogramme rectangle, et qui est placé sur la partie supérieure du premier anneau.

La couleur générale est un jaune gai pour la partie inférieure, tandis que la partie dorsale est légèrement violâtre. On voit sur la portion latérale de chaque anneau, six points noirs assez gros, sauf sur le dernier où il n'y en a que cinq, et le premier où les trois points supérieurs

sont remplacés par l'écusson dont nous avons parlé. Sur les anneaux intermédiaires ces points sont à peu près d'égale taille et forment deux triangles : l'un sur la partie dorsale, l'autre sur la partie latérale inférieure : les trois points supérieurs du deuxième et troisième anneau sont placés en lignes perpendiculaire et vont en augmentant de grosseur vers les stigmates, c'est à dire que celui du haut est le plus petit. On remarque sur la partie anale un écusson couleur de corne. De chaque point noir il part un poil grisâtre très-fin : les stigmates sont également noirs.

Cette chenille vit sur la Berce Branc Ursine, *(Heracleum sphondilium*, Linn.*)*, dont elle mange les graines vertes qu'elle réunit au moyen d'un filet de soie dans lequel elle se retire dès qu'elle a mangé. Le milieu de ce filet où se tient la chenille est une espèce de fourreau ouvert aux deux extrémités; la chenille le quitte momentanément lorsqu'on la tourmente : elle l'abandonne pour en construire un autre quand elle ne trouve plus de graines à sa portée.

Malgré l'abri que cette chenille se construit, elle est très sujette aux piqûres d'Ichneumon. J'ai trouvé cette année, dans les premiers jours d'août, environ quarante de ces chenilles sur une vingtaine de pieds de Berce, qui avaient crû dans un des vergers de la campagne que j'habite pendant la belle saison (1). J'en pris seulement six pour les élever en pots, comptant bien prendre les autres lorsqu'elles seraient en chrysalides. Je fis le 12 août une petite course de quatre jours; lorsque je revins le 16, je trouvai une de mes chenilles chrysalidée entre les graines de la tige que je lui avais donnée. J'avais cependant placé

(1) Dampierre les Fraisons, arrondissement de Dôle.

de la terre dans le pot, car M. Treitsche prétend que cette espèce se chrysalide à fleur de terre.

Les cinq autres chenilles étaient enflées extraordinairement, et en les examinant de près je vis qu'elles étaient mortes; il ne restait plus que la peau, qui ne formait plus désormais qu'une enveloppe transparente remplie de plusieurs centaines de très-petites nymphes d'Ichneumon.

J'allai au verger pour renouveler ma provision : quel fut mon étonnement de trouver toutes les petites toiles vides et de ne rencontrer aucune chrysalide parmi les graines. Je fouillai au pied des plantes qui avaient nourri les chenilles; mais je ne découvris rien. J'avais renoncé à mes recherches lorsque, le 18 septembre, j'aperçus au bas d'une des tiges que je visitais par hasard, un trou circulaire pareil à celui que perce dans le Chardon la chenille d'*Aedia cribrella*. J'ouvris cette tige et je trouvai dans l'intérieur deux chrysalides de l'*Hæmilis pastinacella*. Alors j'examinai avec attention les autres pieds de Berce, et je remarquai que presque tous étaient percés à l'aisselle des premières branches, près de terre; quelques-uns avaient été percés d'un second trou placé un peu plus haut que le premier. Un seul trou donne entrés à deux et même trois chenilles; j'ai rencontré jusqu'à sept chrysalides dans une tige percée de deux trous. Plusieurs d'entre elles étaient attaquées des mêmes Ichneumons qui avaient détruit celles que j'élevais. La chrysalide, qui est maintenue par une légère enveloppe de soie blanche. est courte pour sa grosseur et déprimée fortement à la partie dorsale. Toute la partie antérieure est d'un brun foncé, tandis que l'inférieure est d'un jaune brun. L'extrémité anale est obtuse.

La transformation a lieu vers le milieu d'août : l'éclosion un mois après. Aussi presque toutes les chrysalides

que je trouvai le 18 septembre étaient-elles déjà écloses. La chenille que j'ai élevée s'est chrysalidée le 15 août, et l'insecte parfait est éclos le 15 septembre. Mais il est évident que cette chenille ne s'est transformée entre les graines que parce qu'elle n'avait pas là une grosse tige où elle put entrer.

Il est à remarquer que tous les exemplaires de cette *Hœmilis* que j'ai recueillis ont de 29 à 31 millimètres d'envergure, tandis que l'*Hœmilis pastinella* n'a ordinairement que 25 millimètres. Serait-ce d'après cela une autre espèce? Cependant le dessous des ailes supérieures est le même, la description de la chenille que donne M. Duponchel convient à celle-ci ; il est donc fort possible que ce ne soit qu'une variété locale et que cette différence de taille soit due au changement de nourriture.

Spœlotis nyctimera. Duponchel, supl. Boisd., genera., etc.
Noctua nyctimera. Hub., Geyer.
Noctua simulatrix. Hub. tab. 153, fig. 712.
Agrotis nyctimera. Boisd., Icones.

Planche VI, n. 1. C. a. b.

La chenille de cette Noctuelle n'a, je crois, jamais été décrite ni figurée. M. Moreau de Nuits, qui le premier l'a élevée en France, en avait envoyé quatre individus à M. Duponchel ; mais leur transformation ayant eu lieu immédiatement après leur arrivée, ce savant entomologiste n'a pas pu les faire peindre pour les figurer dans son Iconographie.

J'ai reçu deux de ces chenilles de M. Moreau, en 1842, et j'ai pu en faire un dessin colorié sur nature et une des-

cription *de visu*. C'est cette description et ce dessin que je viens communiquer aujourd'hui à la Société.

Cette chenille est assez allongée, (environ 5 millimètres de diamètre sur 30 de longueur à sa taille), de forme presque cylindrique, bien soutenue, velue légèrement, les anneaux assez marqués. Toute la partie latérale et ventrale est d'un noir verdâtre avec un petit trait plus foncé et un peu oblique au dessus des stigmates, qui sont blancs cerclés de noir.

La partie dorsale est d'un beau noir très-intense et velouté avec une éclaircie sur le devant de chaque anneau et les incisions d'un brun rougeâtre. La raie dorsale est noire, étroite, bordée supérieurement par une raie blanche formée de trois petits traits sur chaque anneau, et interrompue aux intersections : le premier de ces traits est allongé horizontalement, le dernier l'est en hauteur, surtout sur les derniers anneaux. La tête est noire et arrondie.

Cette chenille vit sur la Fétuque ovine et elle s'accomode également de Paturin annuel. Suivant M. Moreau, elle passe l'hiver cachée sous des pierres dans les endroits secs et arrides où croît abondamment la plante que nous venons de nommer. Il paraît que cette espèce est particulière à la Bourgogne, car j'ai parcouru au printemps dernier, avec M. Moreau, autour de Besançon, quelques localités, analogues à celles où il la trouvait à Nuits, couvertes de Fétuque ovine, mais toutes nos recherches ont été inutiles.

Cette année on n'a pas pu en trouver une seule en Bourgogne; il paraît que les gelées tardives ont presque entièrement détruit cette espèce.

Celles que j'ai élevées en 1842, se sont chrysalidées vers la fin d'avril et sont écloses dans les premiers jours de

juin suivant. Elles étaient placées dans un local au nord, ce qui a pu retarder un peu l'éclosion, car celles qu'a reçues M. Duponchel ont donné leur papillon le 19 mai.

La chrysalide est brune, cylindrico-conique et n'a rien de remarquable.

Caradrina respersa. Ochsen. Duponchel.
Noctua respersa. Wien-Verz. Hubn.

Planche VI, n. 1 D, a à d.

La chenille est de forme cylindrique, atténuée aux extrémités, la tête petite et légèrement détachée, surtout dans le jeune âge, les anneaux très marqués. La couleur générale est un brun noirâtre couvert de lignes longitudinales qui forment des bandes plus ou moins foncées; la bande sous-dorsale est la plus intense. La partie dorsale est plus claire, ainsi que la partie ventrale; la ligne dorsale, qui se trouve au dessus de la bande la plus foncée, est noire et sinueuse; elle se rapproche de la vasculaire en arrière de chaque anneau et elle est précédée d'une raie brun-clair qui lui est parallèle et en tête de laquelle on voit un point plus clair encore, du milieu duquel part un poil noir à la base, gris au sommet, divergent de celui qui part du premier point trapézoïdal placé en avant de celui-ci et noirâtre. Les autres points trapézoïdaux sont peu visibles si ce n'est à la loupe et se confondent avec le fond; ils donnent également naissance à un poil grisâtre.

Dans le jeune âge la tête paraît plus petite à proportion, la teinte générale est plus claire et la chenille paraît divisée latéralement en trois bandes égales : la première, qui s'étend de la vasculaire à la dorsale, est d'un brun rougeâtre; la seconde, qui part de la dorsale et des-

cend jusqu'au dessous de la stigmatale, est plus foncée que la première; quand à la partie ventrale, dont le dessus forme la troisième bande, elle est d'un gris-verdâtre, moins intense que la seconde et à peu près de même valeur que la première. La ligne dorsale est noire, nette et étroite; la vasculaire est brun-clair et peu distincte.

Cette chenille vit de Graminées et de Joubarbe blanche: elle passe l'hiver cachée sous des pierres, où on la trouve au printemps, principalement dans les pâturages secs; on la rencontre aussi sur les vieux murs, dans les fentes desquels elle se retire lorsqu'il fait froid. La transformation a lieu en terre vers la fin d'avril, le papillon éclôt du cinq juin au premier juillet.

Solenobia clathrella? Dup., an nova species?

Enverg. 12 mill.

Planche VI, n. 1 C, a à d.

L'espèce dont il s'agit ici tient à la fois des Psychés et des Tinéites; aussi M. Duponchel a-t-il séparé des Psychés les espèces analogues à celles-ci, sous le nom de *Solenobia*.

La chenille vit dans une coque ou fourreau, de forme tout à fait ovoïde, qui a la couleur verdâtre du Lichen dont elle fait sa nourriture. Elle est grosse, courte, de couleur noirâtre; la tête qui est très-petite, d'un noir luisant, ainsi que les pattes écailleuses et deux écussons placés transversalement sur les deux premiers anneaux; le tour de ces écussons est blanchâtre. Le reste du corps de la chenille est d'un gris noirâtre, légèrement velu: la vasculaire est brun-clair.

Cette chenille se nourrit du Lichen des vieilles barrières, contre lesquelles elle passe sa vie sans changer

beaucoup de place. Au repos, elle tient son fourreau dans une position absolument horizontale ; il en est de même lorsqu'elle passe à l'état de chrysalide. La transformation a lieu vers la fin de mai ou les premiers jours de juin ; l'insecte parfait éclôt vers la fin de juillet. C'est, je crois, l'espèce que M. Duponchel a reçue de M. Parreys, sous le nom de *Talæporia clathrella.*

Le mâle se rapproche beaucoup de l'espèce que M. Duponchel a donnée sous le nom de *Solenobia minorella*, dans son ouvrage sur les Lépidoptères d'Europe (supplément, tome 3.); mais il a les ailes un peu plus rondes, il est un peu plus petit, d'un brun plus foncé et très luisant; les antennes grossièrement ciliées.

La femelle est entièrement aptère, grosse et courte, courbée en demi-cercle, la tête très-petite, les antennes simples, peu longues et si grêles qu'on ne les aperçoit pas facilement. La partie anale est terminée d'une manière très-obtuse et garnie en dessous d'un gros bouquet de poils gris-jaunâtre. On voit sur la partie dorsale, sept bandes transversales d'un jaune brun, qui descendent jusqu'aux deux tiers de la hauteur totale du corps; l'espace qui les sépare est jaune sale, très-pâle; la partie inférieure est plus foncée; on remarque en outre sur le premier et dernier anneau, un écusson de forme presque carrée, d'un noir luisant; cette couleur est aussi celle de la tête qui est petite et assez détachée. L'oviducte est composé de deux fourreaux rétractiles, qui ressemblent pour la structure à ceux des chenilles de *Dicranura.* Le second de ces fourreaux rentre entièrement dans le premier pour recevoir les œufs et dès qu'il en a reçu un, il s'allonge entièrement pour aller le déposer jusqu'au fond de la coque ovoïde d'où la femelle vient d'éclore, mais qu'elle n'abandonne jamais entièrement. Elle reste cram-

ponnée à la partie supérieure pour attendre l'accouplement et tombe sans vie aussitôt qu'elle a fini de pondre, c'est à dire de garnir tout l'intérieur de sa coque vide, opération que facilite la longueur de son oviducte, qui a environ 4 mill. de long, c'est à dire plus des 3/4 de la taille de l'insecte lui-même. La mort seule sépare cette femelle du fourreau où elle a passé les trois époques de sa vie.

Le mâle est extrêmement vif, et il est presque impossible de l'avoir en bon état si on ne le pique pas immédiatement après l'éclosion.

La chrysalide est cylindrico-conique, d'un jaune brun, luisant; celle de la femelle est de la même couleur et ressemble pour la forme à celle de quelques insectes : les chrysalides de *Psyche* femelle sont dans le même cas.

Le mode de ponte que nous avons signalé n'est pas particulier à l'espèce que nous venons de décrire : la femelle de la *Psyche nitidella* agit de même, ainsi que quelques Tinéites que j'ai eu occasion d'observer.

Peu de chenilles paraissent aussi à l'abri que celle-ci des piqûres d'Icneumons; cependant ce terrible ennemi sait parvenir jusqu'à elle : sur sept chrysalides, trois étaient ichneumonées.

Explication des figures du N° I, de la planche VI.

A. a. a bis. Chenille du *Chilo phragmitellus*.
 b. Sa chrysalide.
 c. Un anneau grossi.
B. a. Chenille d'*Hæmilis pastinella*, à sa taille.
 b. Sa chrysalide.
C. a. Chenille de *Spœlotis nyctimera*, (2/3 de sa taille).
 b. Grandeur de la chenille.

D. a. Chenillle de la *Caradrina respersa.*

b. c. la même, jeune âge.

d. anneaux grossis.

E. a. Chenille de la *Solenobia clathrella?* Dup., an nov. sp. avec son fourreau.

b. La femelle.

c. Chrysalide du mâle, après l'éclosion.

d. Oviducte grossi.

e. Le mâle.

EXTRAIT DES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE.
(2e Série, tome II. 2e trimestre, 1844).

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE LÉPIDOPTÈRE.

Par M. DONZEL.

(Séance du 17 Janvier 1844.)

Polia Felicina.

Pl. VI, N° II.

Pol. Alis anticis ferrugineo-rubidis; maculis ordinariis lineisque pallide-griseis: posticis rufulis. Antennis filiformibus, sub-crassis; palpis brevissimis, villosis; thorace villoso; abdomine levi.

Enverg. 27 mill. Mâle.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un ferrugineux rougeâtre; la tache orbiculaire est petite, bien marquée, avec un petit point dans le milieu; la réniforme est assez grande, mais nébuleuse, peu apparente; toutes deux sont d'un grisâtre tirant sur le roux. Les lignes transverses sont de la même teinte et assez faiblement indiquées : la première manque; la seconde ondée et coudée extérieurement, descend de la côte sans atteindre le bord in-

terne; la troisième très-flexueuse, part de la côte au dessus de la tache réniforme, l'entoure en partie du côté externe et descend sur le bord interne; la quatrième parallèle au bord terminal, est formée d'une suite de petits traits qui se détachent assez bien, parce qu'ils reposent sur une teinte plus vive que le reste. La frange de la couleur du fond est précédée d'une rangée de petits points.

Les ailes inférieures sont d'un roussâtre pâle, avec deux bandes brunâtres, peu sensibles; la première occupe le milieu de l'aile; la seconde longe le bord terminal. La frange est rousse.

Tout le dessous est d'un roux chatoyant. Les ailes supérieures ont une teinte enfumée qu'on n'aperçoit bien qu'en regardant de côté, et sur laquelle se détachent très bien les nervures qui sont dilatées d'une manière remarquable; en outre, elles sont marquées d'une bande brunâtre qui part de la côte à la hauteur de la tache réniforme, et vient se perdre dans le bord interne; près de l'angle apical, on voit sur la côte une tache brune qui pourrait être prise pour le commencement d'une autre bande à peine visible, et parallèle au bord terminal. Les ailes inférieures sont saupoudrées d'atomes brunâtres, et traversées par les deux mêmes bandes qui sont visibles mais elles y sont plus fortement marquées. Les palpes sont très-courts et très-velus; les antennes sont fortes et filiformes; le thorax est très-velu; toutes ces parties ainsi que la tête sont comme le fond, d'un ferrugineux rougeâtre; seulement le thorax est mêlé de quelques poils grisâtres. L'abdomen est roux et non crêté.

Prise au mois de mai dans les environs de Marseille, par M. Félix et par notre collègue M. Dardouin, c'est en l'honneur du premier que je l'ai nommée *Felicina.*

Je ne puis affirmer que cette espèce, qui a le mérite de ne pouvoir être confondue avec aucune autre, soit bien placée dans le genre *Polia*; ce n'est pas d'après ma propre conviction que je l'y ai mise. J'avoue qu'au premier coup d'œil sa coupe, son port, son facies général m'avaient porté à croire que c'était un genre à créer; mais ayant eu l'occasion de la soumettre à l'examen de l'un de nos plus habiles lépidoptéristes, de M. Guénée, notre collègue, qui l'a étudiée avec toute la sagacité qui lui est particulière, il m'a assuré que sa place naturelle ne pouvait être ailleurs que parmi les *Polia*. La connaissance de la chenille pourra seule confirmer ou modifier ce jugement.

La plancheVI, numéro II, représente la *Polia Felicina* peinte avec beaucoup de soin par M. Acari Baron.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LA SITUATION DES STIGMATES THORACIQUES DANS LES LARVES DE BUPRESTIDES.

Par M. Léon DUFOUR.

(Séance du 17 Janvier 1844.)

Depuis longtemps j'ai su rendre hommage à l'excellent esprit d'observation de M. Goureau; depuis longtemps cet entomologiste de premier ordre est haut placé dans mon estime, et j'aurais à cœur de lui faire partager mes convictions sur la question devenue litigieuse du siége positif des stigmates thoraciques dans les larves des Buprestides. Les lecteurs de notre controverse ont dû rester dans l'incertitude sur la solution définitive du débat (1), et dans l'intérêt de la science j'essaierai encore d'y porter quelque lumière.

Nous sommes tombés d'accord sur le nombre des stigmates thoraciques; il n'y en a qu'une seule paire; mais M. Goureau à l'occasion de la larve de l'*Agrilus bigutta-*

(1) Voir Annal. de la Soc. entom., 3e trimestre 1843.

tus, la place sur le milieu du bord latéral et dorsal du segment mésothoracique, de manière qu'elle serait toujours à découvert. Je déclare que dans quatre espèces de larves de Buprestides que j'ai étudiées vivantes, ces stigmates sont tout à fait invisibles par la région dorsale et insérés sur la membrane souple qui unit latéralement le prothorax au mésothorax, que par le fait de cette insertion enfoncée, ils sont abrités par ces segments, dans un but tout physiologique, et ne sauraient être mis en évidence qu'en tenant ceux-ci écartés et en observant la larve par le flanc. J'ai dit, et je le redis, que les figures, soit de M. Ratzeburg, soit de notre oculatissime collègue M. Aubé, confirment pleinement mon assertion. J'ajoute que la larve du *Buprestis berolinensis*, dont feu mon ami Audouin m'avait transmis en 1836 les figures, présente la même disposition de ces stigmates. L'une de ces figures semble même avoir été faite exprès pour éclairer notre différend, car elle représente en profil le corps de la larve avec la série exacte des stigmates. Il paraît qu'Audouin avait fait la même communication à M. Westwood, et le témoignage de ce savant entomologiste, consigné dans l'utile et opportune notice historique de M. Emile Blanchard (1), vient corroborer puissamment ma manière de voir. *On aperçoit*, dit M. Westwood en parlant de cette figure d'Audouin, *le stigmate prothoracique dans un espace étroit, derrière le large anneau, que je regarde comme la partie membraneuse unissant le prothorax au mésothorax.*

M. Goureau se défend sur ce point en produisant deux figures de la larve de l'*Agrilus biguttatus*, l'une vue de côté, l'autre mettant en évidence les stigmates thoraciques. Il

(1) Même trimestre des Annales citées.

a la bonne foi de nous avertir que cette larve, soumise à son récent exament, était bien *conservée*. J'en appelle à l'examen scrupuleux de la larve *vivante*. C'est dans cette dernière condition, surtout quand il s'agit d'une petite larve molle et presque tendre, que l'on peut sainement juger et des nuances délicates de texture et de la délimitation fugace des surfaces et du siége réel de ces bouches respiratoires. Un stigmate *mésothoracique* constituerait une anomalie.

Poursuivant sa thèse, mais s'écartant un peu du sujet, c'est à dire de la famille des Buprestides, M. Goureau m'oppose la figure de la larve du *Stenocorus inquisitor* que j'ai publiée en 1840 (1). Hélas! il y a ici inadvertance malheureuse, car précisément la position incriminée des stigmates thoraciques vient donner à mon assertion toute sa valeur. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la figure en litige pour se convaincre que les stigmates de ce Longicorne sont justement placés dans l'intervalle latéral qui sépare le prothorax du mésothorax. M. Goureau invoque aussi contre moi le témoignage de mon propre texte, et il aurait pu, à bon droit, m'appliquer ce que j'ai dit à son occasion, *que le pinceau donnait un démenti à la plume*. Cela est vrai. Je conviens qu'en 1840 (2) j'ai pris, ainsi que lui, la tête et le prothorax pour la tête seule. Mais qu'est-ce à dire? Si la science marche il faut marcher avec elle. Nos connaissances ne se jettent pas au moule, et après des recherches poursuivies avec une certaine constance pendant trois ou quatre ans il est permis d'espérer des enseignements, des leçons, le redressement d'une erreur. C'est là mon cas.

(1) Annal. de la Soc. entom., t. IX, p. 64, pl. 5.
(2) Ann. de la Soc. ent., ci-dessus citées.

Enfin, M. Goureau serait disposé à croire que la position des stigmates thoraciques, dans sa larve d'*Agrilus biguttatus*, pourrait varier suivant les espèces d'*Agrilus*, ou suivant les genres de Buprestides. Que notre collègue me permette de lui faire observer que les caractères fournis par les stigmates des insectes ne sauraient différer, quant à leur nombre et à leur position, de genre à genre dans le même groupe naturel, mais seulement de famille à famille. Ces ostioles respiratoires pourraient tout au plus présenter des dissemblances ou génériques ou spécifiques de forme, de grandeur ou de texture.

NOTICE

SUR L'*Homalopus Loreyi*.

Par M. AUGUSTE ROUGET.

(Séance du 7 Février 1844.)

Le 12 juin 1843, je trouvai pour la première fois l'*Homalopus* (*Cryptocephalus*) *Loreyi*, espèce décrite et figurée par M. Solier dans les Annales de la Société (1); je pris en même temps plusieurs autres espèces de Cryptocéphales, parmi lesquelles j'en remarquai une d'une taille presque aussi grande que celle du *Loreyi*, mais qui, au premier aspect, loin de ressembler à ce dernier, offre plutôt quelque analogie avec la *Clythra quadripunctata*. En examinant cet insecte et en le comparant avec l'*Homolapus Loreyi*, je pensai que l'un et l'autre pouvaient bien n'être que les deux sexes de la même espèce, cependant comme je ne les avais pas trouvés accouplés, il me restait encore quelques doutes sur leur identité.

Les jours suivants de nouvelles excursions me mirent à même de trouver un assez grand nombre de ces in-

(1) Tom. V, p. 687-688, pl. xx, fig. A.

sectes et de saisir pendant l'accouplement (1) d'autres espèces de Cryptocéphales dont je désirais examiner les différences sexuelles. Après avoir fait cet examen à plusieurs reprises et en avoir appliqué les résultats à l'insecte en question, j'eus enfin la certitude qu'il était le mâle de l'*Homalopus Loreyi*.

Je donne ici la description et la figure de ce sexe, que je crois inédit; j'y ajoute, par forme de complément, la description de la femelle et celle de quelques variétés.

Homalopus Loreyi. Dejean.

Pl. VI, n° III.

Longueur.	*mâle*	0^m,0075 à 0^m,0080	(3 1/3 à 3 1/2 lig.)
	fem.	0^m,0080 à 0^m,0090	(3 1/2 à 4 lig.)
Largeur.	*mâle*	0^m,0042 à 0^m,0046	(1 7/8 à 2 lig.)
	fem.	0^m,0045 à 0^m,0050	(2 à 2 1/5 lig.)

Oblongus, convexus, niger, supra glaber, subtùs parcè cinereo-pubescens; antennis basi rubro-testaceis; prothoracis dorso subtiliter punctulato, utrinque impresso; elytris punctatis, subcostatis, rufis, nigro ornatis.

MAS. *Minor, angustior; antennis longioribus; elytris maculis tribus nigris, minima apicali, alteraque suturali obscuris; tibiis posticis tarsisque anticis dilatatis.*

FEM. *Major, latior; antennis brevioribus; elytris sutura, fasciis duabus abbreviatis transversis, subsecuriformibus, maculaque apicali nigris.* (Solier : *Annales de la Soc. ent.*, tome V, p. 687. Pl. XX, fig. A.)

(1) L'accouplement chez l'*Homalopus Loreyi* doit avoir lieu beaucoup plutôt (probablement dans le mois de mai), car un grand nombre des femelles que j'ai prises ont pondu des œufs, et de ces œufs sont sorties de petites larves que malheureusement je n'ai pu élever, parce que j'ignorais complétement leur manière de vivre.

Mas. var. A. *Elytrorum macula suturali obscura deficiente.*
— var. B. *Elytrorum macula apicali obscura deficiente.*
Fem. var. C. *Elytrorum fascia antica interrupta.*
— var. D. *Elytrorum margine exteriori, in medio, angusti nigro.*
— var. E. *Elytrorum fascia postica marginem exteriorem attingente.*
— var. F. *Elytrorum fascia postica cum macula apicali juncta.*
— var. G. *Elytrorum fascia postica anticè cum fascia antica, posticèque cum macula apicali juncta.*
— var. H. *Elytrorum sutura, inter fasciam posticam et maculam apicalem, rufa.*

Mas. et Fem. var. I. *Antennis omninò nigris.*

Mâle. Oblong, convexe, d'un noir légèrement brillant. Tête couverte de points enfoncés assez gros, disposés irrégulièrement, garnie de poils cendrés très-fins, ayant à la partie qui touche le bord postéro-interne des yeux une petite tache rougeâtre, souvent obscure. Labre court, transversal. Mandibules rougeâtres à la base, noires à l'extrémité. Yeux réniformes, assez échancrés. Antennes presque de la longueur du corps, noires, avec l'extrémité du premier article et les deux ou trois suivants d'un rouge testacé, garnies de poils cendrés dans toute leur longueur. Prothorax presque une fois plus large que long, convexe rétréci antérieurement, arqué sur les côtés, bisinueux à la base qui est finement denticulée et prolongée dans son milieu en angle très-obtus; d'un noir brillant, glabre, finement pointillé; un sillon marginal étroit et peu profond antérieurement, large sur les côtés et nul postérieurement; offrant de chaque côté de son disque une impression transversale de forme irrégulière, souvent divisée en deux, et une autre plus petite de chaque côté de l'angle du milieu de la base. Écusson allongé, relevé et arrondi postérieurement; de la couleur du prothorax, glabre et couvert de points plus petits et plus

espacés que ceux de ce dernier. Élytres aussi larges à la base que le prothorax, près d'une fois et demie plus longues que lui, légèrement élargies dans leur milieu, convexes, rebordées sur les côtés et postérieurement; couvertes de points enfoncés assez gros, irrégulièrement disposés dans des sillons longitudinaux larges et peu profonds, ayant l'apparence de stries; ces sillons légèrement et irrégulièrement ridés transversalement, et séparés les uns des autres par des intervalles légèrement relevés en côtes, vaguement et très-finement pointillés, qui s'oblitèrent vers l'extrémité, le premier de ces intervalles se prolongeant un peu plus que les autres; d'un rouge brique, passant presque toujours au jaunâtre après la mort de l'insecte, glabres, ayant chacune trois taches noires, la première allongée située sur le calus huméral, la seconde arrondie placée entre la première et la suture, et la troisième un peu au-delà du milieu plus près du bord extérieur que de la suture; présentant en outre, tout à fait à la base une bordure noire très étroite presque cachée par le prothorax, une petite tache obscure quelquefois peu marquée située à l'extrémité mais ne touchant pas le bord postérieur, enfin une autre tache très petite, allongée, obscure, souvent effacée, à la partie antérieure de la suture un peu au dessous de l'écusson. Pygidium ponctué et couvert de poils cendrés très-fins. Dessous du corps offrant une ponctuation et une villosité analogue à celles du pygidium, couvert en outre de petites rides transversales peu marquées sur certaines parties. Prosternum très-rétréci entre les hanches antérieures. Métasternum sillonné longitudinalement dans son milieu. Pattes assez allongées, surtout les antérieures, ponctuées et couvertes de poils cendrés. Tibias postérieurs dilatés en dessous en forme de lame à leur extrémité.

Tarses garnis en dessous de poils courts et serrés, les deux premiers articles des antérieurs très dilatés, d'un brun obscur, le suivant d'une couleur plus claire, le premier triangulaire, le pénultième fortement bilobé. Crochets rougeâtres à la base, noirs à l'extrémité.

Femelle. Ordinairement plus grande et proportionnellement plus large. Antennes plus courtes. Élytres rouges ayant chacune une bande très étroite tout à fait à la base, la suture, deux bandes transversales ne touchant pas le bord extérieur, dilatées en forme de hache à leur extrémité et obliquant légèrement du côté de la base, et enfin une tache apicale, noires. Prosternum moins rétréci entre les hanches antérieures. Pénultième segment de l'abdomen creusé d'une fossette ovale et profonde. Pattes antérieures plus courtes. Tibias postérieurs et tarses antérieurs non dilatés.

Cette espèce offre quelques variétés de coloration qui méritent d'être signalées.

La petite tache obscure que l'on remarque sur les élytres du mâle à la base de la suture disparaît complètement, ce qui constitue la var. A.

Dans la var. B c'est la petite tache obscure de l'extrémité des élytres du même sexe.

La var. C est remarquable par la bande antérieure des élytres de la femelle qui est interrompue et laisse isolée sur le calus huméral, une tache noire semblable à celle du mâle.

La var. D présente, vis-à-vis la dilatation de la bande postérieure, une petite bordure étroite sur le bord extérieur.

Dans la var. E cette petite bordure se joint avec la bande postérieure, qui paraît alors prolongée jusqu'au bord extérieur.

Dans la var. F la bande postérieure près de son extrémité est liée par une ligne étroite avec la tache apicale.

Var. G. La bande postérieure près de son extrémité est liée en avant avec la bande antérieure et en arrière avec la tache apicale.

Dans la var. H la suture est rouge entre la seconde bande et la tache apicale.

Enfin dans la var. I, qui se rencontre dans les deux sexes, les antennes sont tout à fait noires.

Cet insecte paraît ne se trouver en France que dans le département de la Côte-d'Or ; je l'ai pris assez communément du 12 au 17 juin, à Chambolle, dans un espace très restreint au milieu des bois, sur les feuilles de Chêne, et très-rarement sur celles de Charme ; le mâle est plus rare que la femelle. Cette espèce a été trouvée aussi à Plombières-lez-Dijon (la première fois par M. Tappes, sur des feuilles de Chêne et sur une montagne non loin d'une fontaine, en 1830), à Pouilly en Auxois (1), et probablement elle habite encore d'autres localités de ce département. M. Lorey l'a trouvée dans le Piémont (2), et MM. Villa dans la Toscane (3) ; enfin j'en ai reçu un exemplaire comme venant de Suisse.

Explication des figures de la planche VI, N° III.

1. *Homalopus Loreyi* mâle, grossi.
2. Tibia et tarse postérieurs du mâle, très-grossis.
3. id. de la femelle, id.
4. Tarse antérieur du mâle, très-grossi.
5. id. de la femelle, id.

(1) Annales de la Soc. ent., tome VI, p. 126.
(2) Ann., *loco cit.*, p. 125.
(3) Ann. tome VII, Bullet. ent., p. XXXIV.

DISCOURS D'INSTALLATION

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS ;

Par M. le Marquis de BRÊME,

Président de la Société.

(Séance du 24 Juillet 1844.)

Messieurs et chers collègues,

Quand j'ai accepté l'honneur de vous adresser quelques mots dans cette séance solennelle, j'ai suffisamment compris combien une si flatteuse distinction était au dessus de mes faibles services. Je ne veux point citer les noms illustres dans la science, qui auraient pu, qui auraient dû peut-être réunir vos suffrages, et élever leurs voix puissantes dans ce nouveau local que nous inaugurons aujourd'hui. Vous leur rendez comme moi toute justice, mais vous avez voulu sans doute, en choisissant un d'entre vous, qui réclame le nom d'amateur plutôt qu'il n'ambitionne celui de savant, montrer que nos études sont exemptes de rivalités personnelles, et que tous les ci-

toyens de notre Société, pourvu que le zèle compense le mérite, sont égaux devant la science.

Si notre Société se reconstitue aujourd'hui par une seconde inauguration, ce n'est pas qu'elle ait besoin de ranimer ses forces par une nouvelle solennité; non, une Société fondée sous les auspices des Cuvier, des Geoffroy-Saint-Hilaire, des Blainville, des Duméril, des Walckenaër, etc., n'avait pas le droit de désespérer de son avenir, car ces noms seuls étaient pour elle, Messieurs, une garantie de force et de prospérité; aussi n'a-t-elle pas failli à sa modeste et à la fois glorieuse mission.

Ce fut le 29 février 1832 que la Société entomologique de France a tenu sa première séance, et depuis douze années, les travaux succédant aux travaux, loin de fatiguer le zèle de ses membres, n'ont fait que stimuler leur ardeur. L'importance des succès obtenus a révélé de plus en plus l'immensité des succès à obtenir; encouragés comme vous l'êtes, Messieurs, par l'exemple et les conseils des illustres savants qui vous précédèrent, vous ne laisserez pas dépérir l'héritage qu'ils vous ont légué.

Aujourd'hui une ère nouvelle commence pour nous, et vous avez voulu célébrer par une séance extraordinaire nos espérances légitimes et notre reconnaissance pour la bienveillance qui vient de nous être accordée.

Que n'avons-nous pour témoin de ce beau jour, le premier Président, je pourrais dire le père de notre Société. Car personne de vous, Messieurs, n'a pu croire, quand je nommais Cuvier, Geoffroy, etc., que j'oubliais celui auquel vous avez tous pensé, celui dont le premier discours d'inauguration si sage, si profond, est encore présent à votre mémoire ! Associé sans doute à ces noms fameux par une communauté de gloire, Latreille doit, pour nous, être mis à part et recevoir le tribut d'une reconnaissance

toute spéciale. Qu'il serait heureux aujourd'hui de voir combien ont fructifié ses sages conseils, comment ses vœux ont été exaucés! Chacune de ses pensées sérieusement méditée est un thème fécond en utiles enseignements. Il aurait voulu voir, disait-il, la science et particulièrement l'entomologie se populariser parmi nous et accueillir la jeunesse dès son début dans les grandes études. Si cette noble pensée n'a pas été complétement réalisée, elle a du moins été comprise de nos jours, et les essais qui déjà furent tentés en ce genre, sont du moins un gage d'espérance pour l'avenir.

Latreille avait encore appelé la paix dans un vœu fervent, non moins inspiré par son patriotisme que par son amour pour la science. « Ah! disait-il, s'il m'était donné « d'être témoin de ces jours de calme et de félicité géné- « rale, les derniers de ma carrière s'écouleraient sans « amertume ni regret. »

Ces jours ont brillé pour la France et pour le monde, et l'entomologie la première, à la faveur de la paix générale, a profité de l'échange international des richesses; échange qui enrichit tous, sans apauvrir personne. Toutes les parties du monde sont ouvertes aux missionnaires de la science. Bien que d'immenses contrées intérieures n'aient point encore fourni leur contingent à l'histoire naturelle, les continents les moins connus sont déjà cernés par une ceinture de civilisation qui conquerra chaque jour de nouvelles régions à la propagande scientifique. Et ce n'est pas trop du concours de tous les savants de l'Europe pour inventorier ces richesses inépuisables. Tandis que les précieuses collections de Vienne, de Berlin, etc., exercent le génie patient de l'Allemagne; tandis que l'Angleterre, dont les investigations rayonnent vers tous les points du globe, a senti comme nous le be-

soin de réunir tous ses efforts vers le centre commun d'une Société; nous, Messieurs, nous acceptons sans crainte les chances de cette lutte pacifique. Le passé nous répond déjà de l'avenir.

Une faveur toute nouvelle est venue seconder nos efforts; car c'est un événement remarquable pour nous que l'installation de la Société entomologique de France dans l'une des salles même de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Le gracieux accueil de M. le préfet à notre demande est une nouvelle preuve de la haute et sage protection que trouveront toujours auprès de lui les sciences et les arts. Son intelligente sollicitude qui veille sur tant de branches d'administration est venue jusqu'à nous, Messieurs, et il a compris qu'une si généreuse hospitalité, accordée au nom de la ville à notre Société, était une digne récompense, un honorable encouragement.

Vous savez, Messieurs, avec quelle bienveillance monsieur le comte de Rambuteau a daigné agréer la demande que j'ai eu l'honneur de lui soumettre en votre nom; notre réunion ici est un témoignage de sa libéralité; je crois donc interpréter vos intentions, Messieurs, et remplir un devoir en vous proposant d'adresser au nom de la Société entomologique de France des remerciements à monsieur le préfet de la Seine, en reconnaissance de la générosité avec laquelle il a été accordé une salle de l'Hôtel-de-Ville de Paris pour les séances de la Société.

RÉSUMÉ

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, DEPUIS L'ANNÉE 1833 JUSQU'A L'ANNÉE 1843.

Par M. EUGÈNE DESMAREST,

Secrétaire de la Société de 1840 à 1844.

(Séance d'installation à l'Hôtel-de-Ville : 24 Juillet 1844.)

Messieurs.

D'après un article de votre réglement (1), les deux Secrétaires doivent présenter chaque année dans la première séance du mois de mars un résumé des travaux de la Société pendant le cours de l'année précédente. Le résumé de l'année 1832 a été fait par M. Brullé, alors Secrétaire-adjoint, et imprimé dans les Annales (2); celui de 1833 a été lu dans la séance du 17 décembre 1834 (3) par M. Lefebvre, Secrétaire, mais il n'a pas été imprimé. Depuis aucun travail semblable n'a été présenté à la Société. Dans votre séance du 3 juillet 1844, vous avez bien voulu me rappeler l'obligation que m'imposait le régle-

(1) Nouveau réglement (juin 1843) article 31, page 5.
(2) 1833. II, 321
(3) 1834. III, LXVIII.

ment et vous m'avez chargé de vous lire dans votre séance d'installation à l'Hôtel-de-Ville (1) le résumé des travaux de la Société depuis 1833 jusqu'à la fin de l'année dernière. Le temps et l'espace ne m'ont pas permis de vous présenter un résumé complet et analytique de tous les travaux lus ou présentés à la Société dans le cours des onze années qui se sont écoulées de 1833 à 1843; ce n'est qu'une simple indication, et en quelque sorte une table des matières, que j'ai l'honneur de vous soumettre. J'ai cru ne pas devoir me borner à analyser simplement les principaux mémoires imprimés dans les Annales; j'ai préféré indiquer brièvement, et souvent même sans les analyser, tous les mémoires, notices, notes, rapports scientifiques et communications, qui vous ont été adressés. Je sais bien que par là mon résumé perd de son importance scientifique, mais je crois qu'il sera d'une utilité assez grande pour les personnes qui voudront savoir quelles sont les cinq cents communications qui ont été faites à la Société pendant la période que je vais analyser. Pour que mon travail puisse être facilement consulté, j'ai eu soin de donner en note l'indication de l'année de la présentation des mémoires et celles des volumes et des pages où ils ont été imprimés.

A partir de l'année prochaine, si la Société me conserve des fonctions qu'elle m'a accordées depuis plus de quatre ans, je vous soumettrai, Messieurs, un résumé plus étendu, je citerai tous les travaux et j'analyserai quelques-uns des plus importans mémoires qui vous auront été présentés.

Je vais successivement passer en revue les communications présentées à la Société sur les animaux des classes des Crustacés, des Arachnides et surtout sur ceux,

(1) Séance du mercredi 24 juillet 1844.

beaucoup plus nombreux, de la classe des Insectes; mais auparavant je dois signaler plusieurs notices qui ne peuvent rentrer dans aucun des chapitres que je me suis tracés, ce sont: 1° un mémoire de M. le comte de Castelnau intitulé; Essai pour servir à l'histoire des Sociétés entomologiques (1) et dans lequel l'auteur donne brièvement l'histoire de toutes les Sociétés qui se sont occupées de l'étude de l'histoire naturelle des animaux articulés; et 2° plusieurs notices nécrologiques importantes sur des membres de la Société et sur des personnes qui se sont occupées d'entomologie; parmi ces notices on remarque les discours de MM. E. Geoffroy-Saint-Hilaire, Cordier et Audouin, prononcés sur la tombe de Latreille, ainsi que le discours lu à la Société par M. le baron Walckenaër, lors de l'inauguration du buste du célèbre collaborateur de Cuvier (2); une notice de M. Duponchel sur Victor Audouin (3); une notice de M. E. Blanchard sur Anselme Gaëtan Desmarest (4); des travaux semblables de M. Pierret sur Delamontagne (5); de M. Serville sur Arsène Maille (6); de M. Donzel sur Chardiny (7) et Charlon (8); de M. le baron Feisthamel sur Picard (9); de M. Lacordaire sur Robert (10); de M. Reiche sur sir Patrick Walker (11) et de M. Antonio Villa

(1) 1836. VI, 5.
(2) 1833. II, XVIII. Id. XXIII. Ibid. XXV. Ibid. XXIX. — 1835. IV, XXIII. Id. XCVII, pl. 22.
(3) 1842. XI, 95.
(4) 1838. VII, XLII.
(5) 1836. V, LXXX.
(6) 1840. VIII, 603.
(7) 1837. VI, XXVI.
(8) 1842. XI, XXVIII.
(9) 1839. VIII, 587.
(10) 1837. VI, XXXI.
(11) 1837. VI, XCVI.

sur Christofori (1); enfin quelques notes de MM. Lefebvre, Pierret, E. Desmarest et L. Buquet sur Banon (2), F. L. Lherminier (3), Magagnosc (4), Sudan (5), Ad. Boisduval (6), Langle (7), Langeland (8), Pitois (9) et de Luxer (10).

Je regrette vivement de ne pouvoir dire ici quelques mots sur les membres que la Société a perdus depuis sa fondation; mais, obligé de me restreindre autant que possible, je me vois forcé de passer immédiatement à l'indication des travaux scientifiques.

§ 1. CRUSTACÉS.

Un petit nombre de travaux a été présenté sur la classe des Crustacés : on doit citer; 1° trois mémoires de M. H. Lucas; premièrement sur des monstruosités observées dans des espèces des genres *Carcinus*, *Lupa*, *Homarus* et *Astacus* (11); secondement sur un nouveau genre *(Thealia)* de Décapodes brachyures de la famille des Oxystômes (12); et troisièmement sur une espèce fossile du genre *Macrophthalmus*, dédiée par l'auteur à A. G. Desmarest (13);

(1) 1837. VI, XCVII.
(2) 1835. IV, XLVI.
(3) 1833. II, LXXIX.
(4) 1842. XI, LII.
(5) 1843. 2e série, I, XXXVIII.
(6) 1842. XI, X.
(7) 1842. XI, XXVII.
(8) 1843. 2e série, I, IV.
(9) 1843. 2e série, I, XXIII.
(10) 1843. 2e série, I, LIV.
(11) 1843. 2e série, II, 41, pl. 1.
(12) 1839. VIII, 573, pl. 21.
(13) 1839. VIII, 567, pl, 20.

2° la description par M. le professeur Milne Edwards d'un nouveau genre *(Leucippa)* de l'ordre des Décapodes, famille des Oxyrhinques, dont le type provenant du Chili, a reçu le nom de *L. pentagona* (1); 3° plusieurs communications de Victor Audouin sur le genre *Dolops* (2) et sur des espèces voisines des *Cypris* et remarquables par la ressemblance que présente leur test avec celui de certaines coquilles bivalves (3); 4° la description par M. Waga, d'une nouvelle espèce de *Branchipus (Br. torvicornis)* qu'il a trouvée en abondance dans les étangs des environs de Varsovie (4) ; 5° une note de M. Guérin-Méneville sur une nouvelle espèce de Cloporte *(Porcellio Poeyi)*, découverte à Cuba, par notre collègue M. Poey (5) et 6° une communication de M. de Villiers, comprenant quelques détails sur les mœurs du *Gammarus stagnalis* de Fabricius (6).

§ 2. ARACHNIDES.

La classe des Arachnides présente d'importants travaux, mais elle ne m'arrêtera cependant pas longtemps. M. le baron Walckenaër s'est occupé d'une nouvelle classification des Aranéides et il a donné les caractères de tous les genres qui entrent dans cette division du règne animal (7); le même membre a décrit une grande et belle espèce de Mygale *(M. zebrata)* et il a publié dans la même notice des détails sur la tribu des Théraphoses (8).

(1) 1833. II, 512, pl. 18. B.
(2) 1837. VI, XIII.
(3) 1837. VI, IX.
(4) 1842. XI, 261, pl. 11, fig. 1 à 4.
(5) 1837. VI, VI.
(6) 1836. V, LXXIII.
(7) 1833. II, 414.
(8) 1835. IV, 637, pl. 19.

M. H. Lucas a fait connaître deux nouveaux genres de l'ordre des Pulmonaires, qu'il désigne sous les noms de *Pachyloscelis* (1) et *Calommata* (2); le même entomologiste a donné la monographie du genre *Tegenaria* (3) et des détails sur la manière de pondre des *Ixodes* (4) ; il a aussi décrit plusieurs espèces appartenant aux genres *Atta* (5), *Atypus* (6), *Lycosa* (7) et *Actinopus* (8). M. Graëls a adressé à la Société un mémoire tendant à confirmer la propriété venimeuse du *Latrodectus malmignatus*; ce travail qui était en espagnol a été traduit en français par M. Léon Fairmaire (9). Une lettre de M. Recluz sur les effets produits par la morsure d'une espèce d'Araignée des environs de Paris a été présentée à la Société par M. Guérin-Méneville (10). M. Léon Dufour a donné des détails sur le genre *Filistata* et sur l'espèce indiquée sous le nom de *F. bicolor*, qu'il a trouvée en Espagne et en France (11). M. Doumerc a fait connaître les cocons à pontes unisexuellipares du *Theridion triangulifer* (12). Je citerai encore un rapport de M. Démary sur le *Xenillus clypeator*, singulier Acarien que M. Robineau-Desvoidy, avait placé à tort dans l'ordre des Coléoptères (13); et un mémoire sur les genres

(1) 1833. III, 359, pl. 7, C. D.
(2) 1837. VI, 369, pl. 13, f. 1 à 11.
(3) 1843. Mémoire non encore imprimé.
(4) 1836. V, 629.
(5) 1833. II, 476. pl. 18 A. — 1836. V, 631.
(6) 1835, V, 213, pl. 5. C.
(7) 1836. V, 521, pl. 15. B.
(8) 1837. VI, 369. — 1843. Mémoire non encore imprimé.
(9) 1834. III, XXVI. — 1842. XI, 205, pl. 10 n°. 11, f. 1 et 2.
(10) 1843. 2e série, I, XLVII.
(11) 1836. V, 527.
(12) 1840. IX, 421.
(13) 1839. VIII, 455. Id. 463. Ibid. XX.

de la famille des Oribates (1), par Auguste Langle, travail lu à la Société et que la mort prématurée de son jeune auteur n'a pas permis de publier.

§ 3. INSECTES.

L'étude des Insectes a beaucoup plus occupé la Société que celle des Crustacés et des Arachnides, aussi aurais-je un grand nombre de mémoires à indiquer. Avant de passer en revue chacun des ordres de la classe des Insectes, je dirai quelques mots sur plusieurs mémoires qui traitent des généralités.

M. Fray a communiqué un mémoire important comprenant des considérations physiologiques sur le développement de l'instinct chez les animaux invertébrés, et principalement chez les articulés (2). M. le comte de Castelnau a donné un travail sur le système nerveux des insectes (3). Une discussion sur l'usage des antennes chez les insectes a occupé plusieurs séances, et l'on doit citer à ce sujet les communications de MM. Duponchel, Pierret, Goureau, Carreño, Aubé (4), Démary (5), Robineau-Desvoidy (6) et Lefebvre (7). La stridulation chez les insectes et en particulier celle du *Sphinx atropos* a occupé plusieurs de nos collègues, MM. Goureau (8),

(1) 1840, IX, XXIV. Id. XXVII.
(2) 1833. II, 361.
(3) 1836. V, XXXII.
(4) 1841. X, X. Id. XVI.
(5) 1840. IX, V.
(6) 1842. XI, XXIII.
(7) 1838. VII, 395.
(8) 1836. VI, 31, pl. 3 et 4. — 1837. VI, 407. Id. 397, — 1838. VII, 401. — 1839. VIII, 551. — 1840. IX, 125.

Duponchel (1), Solier (2), etc. M. Doyère a donné quelques observations sur les organes de la perforation dans les insectes et particulièrement sur la tarière des Cigales femelles (3); le même zoologiste s'est occupé des organes générateurs des Cigales (4). L'irisation des ailes des insectes, sujet très-important et qui avait été négligé jusqu'ici, a été étudié avec soin par M. le colonel Goureau (5) et a donné lieu à des communications intéressantes de MM. Amyot et Milne Edwards (6).

La géographie entomologique a occupé deux zoologistes : Julien Desjardins pour les insectes de l'île Maurice (7) et M. Lherminier pour ceux de la Guadeloupe (8).

L'entomologie appliquée à l'agriculture, cette science toute nouvelle et qui doit par la suite rendre d'importants services à nos cultures, n'a pas été négligée. M. le baron Walckenaër a publié un beau travail sur les insectes nuisibles à la Vigne (9). M. Boyer de Fonscolombe a donné la description des insectes qui attaquent l'Olivier (10). Victor Audouin a communiqué à la Société le résultat de ses recherches sur la Pyrale de la Vigne (11). Victor Audouin et M. le baron Feisthamel se sont plusieurs fois occupés des ravages causés par des insectes aux arbres du parc de

(1) 1839, VIII, 59.
(2) 1837. VI, 199.
(3) 1837. VI, XVII.
(4) 1837. VI, XXXIX.
(5) 1843. 2e série, I, 201.
(6) 1843. 2e série, I, XXI.
(7) 1835. IV, II.
(8) 1837. VI, 497.
(9) 1835. IV, 687. Id. V, 219.
(10) 1835. VI, 179. — 1840. IX, 101.
(11) 1837. VI, XVI. Id. XXXVIII. Ib. LVII. et Ib. LX. — 1839. VIII, III.

Vincennes, et attribués au *Scolytus pygmæus* (1). M. Waga a parlé d'un Coléoptère *(Phyllobius oblongus)* qui ronge les greffes des arbres à fruits et il a indiqué les moyens d'empêcher le dégât produit par cet insecte (2). Enfin MM. Léon Dufour et Daube se sont occupés d'un insecte *(Colaspis barbara)* qui fait beaucoup de ravages dans les Luzernes du midi de la France (3).

Je passe maintenant à l'étude de chacun des ordres en particulier.

N° 1. MYRIAPODES.

J'indiquerai dans l'ordre des Myriapodes : 1° plusieurs notices de M. Paul Gervais, premièrement sur les demi-métamorphoses des insectes de cet ordre (4); secondement un travail monographique sur le genre *Polydesmus*, dans lequel l'auteur fait connaître cinq nouvelles espèces (5) ; troisièmement la description d'un nouveau genre sous le nom de *Scolopendrella*, dont il a décrit plusieurs espèces (6) et quatrièmement des détails sur une nouvelle espèce d'*Iulus (I. lucifugus)* trouvée abondamment dans les serres du Muséum (7) : 2° un mémoire de M. H. Lucas sur un nouveau genre *(Platydesmus)* dont le type *(P. polydesmoides)* habite le Mexique (8) et un travail du même auteur sur un *Iulus (I. muscorum)* trouvé auprès de

(1) 1836. V, XI. Id, XV. Id. XXX. — 1837. VI, 393. Id. II.
(2) 1839. VIII, VIII.
(3) 1836. V, 371. Id. XLV.
(4) 1837. VI, VII. Id. IX.
(5) 1836. V, 373. Id. 685.
(6) 1839, VIII, XXXVI — 1842. XI, XLV.
(7) 1836. V, LVI
(8) 1843. 2e série, I, 43, pl. 3, n. I.

Paris (1) et 3° un travail de Julien Desjardins sur un Myriapode qu'il désigne sous le nom de *Iulus insularum Sechellarum* et qu'il croyait distinct de l'*I. maximus* (2).

N° II. THYSANURES.

A l'occasion d'une brochure que notre collègue M. l'abbé Bourlet avait adressée à la Société sur les Podurelles et les Smynthurides, M. H. Lucas a donné un mémoire fort intéressant sur les travaux qui depuis Latreille ont été publiés sur l'ordre des Thysanures et particulièrement sur la famille des Podurelles (3). M. l'abbé Bourlet a communiqué quelques détails sur les Podurides (4) et les Smynthurides (5) et il a cherché à relever quelques erreurs qui, d'après lui, auraient échappé à ce sujet à M. Nicolet (6). M. Waga a décrit une nouvelle espèce d'*Achorutes (A. bielanensis)* qu'il a trouvée en abondance sur les bords de la Vistule auprès de Varsovie (7). Enfin des espèces nouvelles des genres *Anoura* et *Nicoletia* ont été indiquées par M. Paul Gervais (8).

N° III. PARASITES.

Je citerai dans l'ordre des Parasites la description de deux espèces nouvelles, l'une du genre *Ricinus* par M. Bar-

(1) 1839. IX, 55, pl. 4, n. 1.
(2) 1834. IV, 171.
(3) 1843. 2e série, I, 269.
(4) 1841. X, LVII.
(5) 1841. X, XL.
(6) 1842. XI, 45.
(7) 1842. XI, 264, pl. 11, f. 5 à 8.
(8) 1842. XI, XLV.

thélemy (1) et l'autre du genre *Philopterus* par M. Léon Dufour (2).

N° IV. SUCEURS.

Aucun travail n'a été présenté à la Société sur les insectes de l'ordre des Suceurs.

N° V. COLÉOPTÈRES.

L'ordre des Coléoptères sera celui de tous qui m'occupera le plus longtemps, et cependant je ne pourrai qu'indiquer très-brièvement les cent cinquante notes ou mémoires qui ont été présentés à la Société sur les insectes de cette division du règne animal. Je vais prendre successivement toutes les grandes familles et je citerai les travaux qui ont été publiés dans les Annales sur chacune d'elles en particulier, mais auparavant je dois m'occuper de deux sujets importants qui ne peuvent entrer dans le cadre que je me suis tracé, savoir : 1° la géographie entomologique des Coléoptères et 2° l'étude des monstruosités observées chez les insectes de cet ordre.

M. le comte de Castelnau a donné des détails sur la géographie entomologique des Coléoptères de l'Amérique du nord (3) et MM. Lacordaire et Solier ont indiqué l'habitat de quelques Mélasomes du même pays (4). Une lettre de M. Gay sur les Coléoptères du Chili a été publiée dans les Annales (5). M. Lucien Buquet a recherché quels étaient les Co-

(1) 1836. V, 689, pl. 20. B.
(2) 1835. IV, 669, pl. 21.
(3) 1842. XI, XII.
(4) 1836. VI, 247. — 1837. VI, 481.
(5) 1836. V, XXI.

léoptères d'Algérie que l'on retrouvait également dans le midi de la France, en Espagne, en Sicile et en Sardaigne (1). M. Duponchel a dit quelques mots sur les Coléoptères du département de la Lozère dans un travail spécialement destiné aux Lépidoptères de ce département (2). Enfin M. Chevrolat a communiqué le résultat de plusieurs de ses chasses à Fontainebleau (3).

Plusieurs cas fort intéressants de monstruosités observés chez plusieurs Coléoptères vous ont été présentés par six de vos collègues. M. Doumerc a montré deux cas curieux de monstruosités, chez un *Carabus auratus* et dans un *Melolontha vulgaris* (4). M. Duponchel a communiqué une observation sur un *Carabus lotharingus* dont le corselet présente une difformité singulière (5). M. H. Lucas a décrit une difformité remarquable d'un *Colymbetes coriaceus* (6). M. Lucien Buquet a donné des détails sur des cas de monstruosités chez un *Jalodis Clouei* (7); un *Oryctes silenus* (8) et une *Parandra maxillosa* (9). Enfin M. Bassi a décrit une monstruosité chez un *Rhizotrogus castaneus* (10) et M. Spinola un cas semblable chez une *Rutela pulchella* (11).

Maintenant je vais prendre chaque famille des Coléoptères en particulier.

(1) 1840. IX. 396.
(2) 1833. III, 271.
(3) 1833. II, 366.
(4) 1833. III, 171, pl. 1. A.
(5) 1841. X, 199, pl. 4, n. II.
(6) 1843. 2e série. I, 55, pl. 1, n. III.
(7) 1843. 2e série I, 97, pl. 4, n. III.
(8) 1841. X, XXXVIII.
(9) 1840. IX, XXIX.
(10) 1834. III, 373, pl. 7. A.
(11) 1835. IV, 587, pl. 17. B.

Carabiques. — Dans la famille des Carabiques M. Reiche a publié plusieurs mémoires; 1° révision du genre *Helluo* de Bonelli, qu'il partage en neuf genres dont deux nouveaux *(Acanthogenius* et *Dailodontus)* (1); 2° une monographie du genre *Omus* (2), et 3° la description d'une espèce nouvelle du genre *Amblycheila* d'Eschscholtz (3). M. Solier a caractérisé de nouveau les genres *Brachinus*, *Aptinus* et *Ditomus* et il a proposé quelques coupes génériques nouvelles : à l'occasion de ce mémoire M. Brullé a présenté quelques observations qui ont été imprimées dans les Annales (4). Le genre *Callisthenes* a été le sujet d'un travail de M. Fischer de Waldheim (5), qui, ainsi que M. Guérin-Méneville (6), a fait connaître de nouvelles espèces. M. Chaudoir a décrit quelques nouveaux genres *(Dyschromus*, *Rhagodactylus* et *Orthogenium)* (7). Je citerai encore les genres *Callidema* de M. Guérin-Méneville (8); *Cardiomera* de M. Bassi (9); *Catapiezis* et *Trachelizus* de M. Solier (10); *Gynandrotarsus* de M. le marquis de la Ferté-Sénectère (11) et *Ctenognathus* de M. Léon Fairmaire (12). Les autres travaux sur la famille des Carabiques ne comprennent que des descriptions détachées d'espèces

(1) 1843. XI, 323.
(2) 1838. VII, 297, pl. 10.
(3) 1839. VIII, 557, pl. 19, f. 1 à 6.
(4) 1833. II, 459. — 1834. III, 655, pl. 16. Id. 659, pl. 17 et 18. — 1835. IV, 621. — 1836. V, 691.
(5) 1842. XI, XLIII.
(6) 1842. XI, XLIV.
(7) 1835. IV, 429, pl. 10. B.
(8) 1843. 2e série. I, IX.
(9) 1833. III, 319, pl. 3. B.
(10) 1835. V, 589, pl. 18 et 19.
(11) 1841. X, 201, pl. 4, n° III.
(12) 1843. 2e série. I, 12, pl. 1, n° II, f. 2 à 6.

nouvelles et sont dus à MM. Spence (1), Solier (2), Barthélemy (3), Bassi (4), Lucien Buquet (5), Gory (6), Pecchioli (7) et Léon Fairmaire (8).

HYDROCANTHARES. — Sous le titre modeste d'un amateur, membre de la Société entomologique de France, le savant auteur d'un ouvrage de la plus haute importance sur les Carabiques a donné quelques réflexions critiques relativement au species des Hydrocanthares et des Gyriniens de M. le docteur Aubé (9). M. Lucien Buquet a décrit une nouvelle espèce du genre *Vatellus* sous le nom de *V. grandis* (10). M. Solier a fait connaître une espèce de *Gyrinus (G. limbatus)*, qu'il a découvert aux environs de Marseille (11). Enfin M. Aubé a décrit deux nouvelles espèces du genre *Hydroporus (H. Schaumei* et *polonicus)* (12).

BRACHÉLYTRES. — Je citerai dans la famille des Brachélytres, 1° un travail de M. le docteur Thion sur les organes de la manducation chez les *Stenus* (13), sujet qui avait déjà été étudié par Carcel et que l'auteur a traité avec soin sous le point de vue de l'organisation et sous

(1) 1833. II, 500, pl. 17. A.
(2) 1834. IV, 111, — 1835. v, 589, pl. 18 et 19.
(3) 1834. III, 429. — 1835. IV, 597, pl. 17. A. — 1836. VI, 245, pl. 8, f. 13.
(4) 1834. III, 463, pl. 11.
(5) 1834. III, 473. Id. 673. — 1835. IV, 603.
(6) 1835. V, 209, pl. 5. A.
(7) 1837. VI, 445, pl. 16, f. 6.
(8) 1843. 2e série. I, 11, pl. 1, no II, f. 1 à 6.
(9) 1839. VIII, 67.
(10) 1840. IX, 393.
(11) 1833. II, 464.
(12) 1842. XI, 229. Id. 345.
(13) 1834. IV, 153, pl. 3. B.

celui de la classification; 2° la description par M. Aubé, de cinq espèces des genres *OEdichirus* (1), *Bledius* (2), *Ocypus* (3) et *Pæderus* (4), espèces qui n'avaient pas été indiquées dans le grand ouvrage de M. Erichson.

STERNOXES. — Cette famille et principalement le genre *Buprestis* de Linné a été étudiée par plusieurs membres de la Société. M. Solier a donné un essai sur les Buprestides qu'il partage en trente-quatre genres particuliers, dont le plus grand nombre lui sont dus (5). M. Spinola s'est occupé d'un groupe de *Buprestis* comprenant les genres *Dicerea, Latipalpis, Lampra, Perotis, Lampetis, Polybothris* et *Apateum* (6), et il a publié la monographie des *Steraspis* et des *Acmæodera* (7). M. E. Desmarest a démontré que l'on a donné à tort le nom de *Pæcilonota* aux *Buprestis interrogationis, laticollis*, etc.; ce nom ayant été appliqué par Eschscholtz aux *Buprestis rutilans, conspersa*, etc., qui ont des caractères génériques très différents et, à l'exemple de M. le comte Mannerheim, il propose de remplacer le nom de *Pæcilonota* par celui d'*Hyperantha*, Gistl (8). Deux larves d'*Agrilus* ont été décrites, l'une par M. Aubé *(Agrilus viridis)* (9), et l'autre par M. le colonel Goureau *(Agrilus biguttatus)* (10); ce dernier travail a été l'occasion d'une discussion entre MM. Goureau et Léon Dufour relativement à la composition segmentaire

(1) 1843. 2e série. I, 91.
(2) 1843. 2e série. I, 92.
(3) 1842. XI, 234.
(4) 1842. XI, 236.
(5) 1833. II, 261, pl. 10, 11 et 12.
(6) 1837. VI, 101.
(7) 1838. VII, 303.
(8) 1843. 2e série. I, 17, pl. 1, n° I, f. 1 et 2.
(9) 1837. VI, 189, pl. 8, f. 6 à 12.
(10) 1843. 2e série. I, 23, pl. 2, n° IV.

des larves de Coléoptères (1). M. Emile Blanchard a cherché à indiquer tous les travaux qui ont été publiés sur les métamorphoses des Buprestides (2). Je citerai encore 1° un travail posthume fort important de Latreille, intitulé : Distribution méthodique et naturelle des genres de diverses tribus de la famille des Serricornes, et dans lequel le savant professeur s'occupe principalement des Eucnémides, Elatérides et de quelques genres de la division des Malacodermes (3) ; 2° un mémoire de M. Guérin-Méneville, ayant pour titre : Revue critique de la tribu des Eucnémides, travail dans lequel l'auteur caractérise la plupart des genres de cette tribu et décrit un grand nombre d'espèces (4) ; et 3° des descriptions d'espèces nouvelles de Buprestides par MM. Lucien Buquet (5), Pecchioli (6), Eugène Desmarest (7), et une d'Elatéride *(Tetralobus australasiæ)* par M. Gory (8).

Malacodermes. — J'indiquerai dans cette famille les mémoires suivants : 1° Revue du groupe des Rhipicérites, par M. le comte de Castelnau (9) ; 2° Observations sur les mœurs des *Cebrio*, par M. Graëlls (10) ; 3° Description d'une nouvelle espèce de *Dasytes (D. ciliatus)* trouvée en Espagne, par le même membre (11) ; 4° Notice sur les

(1) 1843. 2e série. I, 253. Id. 257, pl. 10, n° III.
(2) 1843. 2e série. I, 221.
(3) 1834. III, 113.
(4) 1843. 2e série. I, 163, pl. 5 et 6.
(5) 1837. VI, LXXVI.
(6) 1837. VI, 445, pl. 16, f. 7.
(7) 1843. 2e série. I, 17, pl. 1, n° I, f. 1 et 2.
(8) 1836. V, 513, pl. 14, f. 6.
(9) 1833. III, 225, pl. 2.
(10) 1837. VI, 93.
(11) 1842. XI, 221, pl. 10, n°. II, f. 3 à 6.

différences sexuelles des *Malachius* d'Europe, par M. le comte Dejean (1); et 5° Description d'un *Lampyris* trouvé auprès de Milan par M. de Villaret (2).

Térédiles. — M. Chevrolat a publié la description de vingt-quatre nouvelles espèces de Térédiles ; dans ce travail, destiné à faire suite à la monographie des *Clairones* de M. Klug, l'auteur indique un nouveau genre sous le nom de *Cladiscus* (3). M. Lefebvre a décrit les trois états d'un *Clerus (Cl. Buquet)*, qu'il a trouvé dans l'intérieur de la moelle de l'*Œschinomene paludosa* (4). M. Léon Dufour a fait connaître sous ses trois états de larve, de nymphe et d'insecte parfait, un très petit Coléoptère, le *Xyletinus hederæ* (5). M. H. Lucas a donné des détails sur un *Cylidrus* et un *Opilo* provenant d'Algérie (6). Enfin M. Ledoux avait indiqué dans les Annales sous le nom d'*Enoplium dulce* (7) une espèce que M. Chevrolat a montré devoir se rapporter au *Tillus Weberi*, Fabricius, et probablement aussi à l'*Enoplium ruficolle* Fabricius (8).

Clavicornes. — Dans cette famille on doit parler : 1° d'un travail de M. Reiche sur la synonymie des espèces du genre *Anthrenus* et particulièrement sur celle de l'*A. musœorum* (9) : 2° de la description de nouvelles espèces d'*Abræus* découvertes aux environs de Paris et en Italie, et décrites par M. Aubé (10) et 3° des observations de M. le

(1) 1840. IX, 205.
(2) 1833. II, 352, pl. 15. A.
(3) 1843. 2e série. I, 31.
(4) 1835. IV, 575, pl. 16.
(5) 1843. 2e série. I, 321, pl. 11, n. II.
(6) 1843. 2e série. I, XXIV.
(7) 1833. II, 474. pl. 17. D.
(8) 1837. VI, LIV.
(9) 1843. 2e série. I, XXVIII,
(10) 1842. XI, 231. — 1843. 2e série. I, 75, pl. 1, n. IV, f. 2.

docteur Emmanuel Rousseau relativement à la distinction des sexes chez les *Dermestes* (1).

Palpicornes. — M. Solier a donné un travail important sur l'une des tribus de cette famille, celle des Hydrophiliens, et il s'est particulièrement occupé du genre *Hydrophilus* dans lequel il propose quelques coupes génériques nouvelles (2).

Lamellicornes. — Cette famille a fourni à la Société un assez grand nombre de travaux. M. Reiche a donné un premier mémoire sur la tribu des Coprophages, division des Scarabéides ; dans ce travail, qui ne contient que la division des Aptères, de la sous-tribu des Ateuchides, l'auteur caractérise tous les genres et il indique toutes les espèces (3) : M. Reiche doit continuer ce travail, et il faut espérer que ses occupations lui permettront de le faire bientôt. M. Rambur a publié une monographie du genre *Elaphocera*, dans laquelle il décrit dix espèces nouvelles (4). Le *Lucanus cervus* a été le sujet de deux notes intéressantes ; la première de Victor Audouin, qui indique, d'après M. Aubé, des calculs trouvés dans le canal biliaire de cet insecte (5), et la seconde, communiquée par M. de Villiers au nom de M. Marchand, sur les premiers états de ce Coléoptère (6). Je citerai encore : 1° une note de M. Désiré Boulard, qui démontre que les *Platicerus caraboides* et *rufipes* ne sont qu'une seule et même espèce (7) ; 2° une notice de M. le baron Feisthamel, qui fait connaître la femelle du *Pachypus*

(1) 1838. VII, LIII.
(2) 1833. III, 299.
(3) 1842. XI, 59, pl. 5 et 6.
(4) 1843. 2e série. I, 329, pl. 12, n. I.
(5) 1835. IV, LXXXI.
(6) 1842. XI, XI.
(7) 1839, VIII, XXII.

(Cœlodera) excavatus Géné, qu'il a trouvée en Corse (1) et 3° plusieurs notes de MM. Gory (2), Duponchel (3), Lucien Buquet (4), Waga (5) et Helfer (6), comprenant la description d'espèces nouvelles.

HÉTÉROMÈRES. — Dans la section des Hétéromères, M. Solier a donné un grand travail sur la famille des Collaptérides, qui répond en grande partie à celle des Mélasômes. L'auteur divise cette nombreuse famille en quinze tribus particulières correspondant aux genres *Erodius*, *Tentyria*, *Macropoda*, *Pimelia*, *Nyctelia*, *Asida*, *Akis*, *Adelostoma*, *Tagenia*, *Scaurus*, *Praocris*, *Zophosis*, *Moluris*, *Blaps* et *Pedinus*, il décrit avec beaucoup de soin tous les genres qui y entrent ; en crée un grand nombre et fait connaître toutes les espèces qui s'y rapportent (7). Il est très fâcheux pour la Société que les trois dernières parties de cet important ouvrage n'aient pas été publiées dans les Annales et que M. Solier en ait enrichi les mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin. M. Solier a également adressé à la Société un prodrome de la famille des Xystropides (genres *Cistela*, *Allecula*, etc.,) (8). Prélu-

(1) 1836. VI, 257, pl. 8, f. 14 et 15.

(2) 1833. III, 111, pl. 1. B. — 1836. V, 514, pl. 14, f. 2 et 3.

(3) 1833. II, 254.

(4) 1834. IV, 135, pl. 2. B. — 1835. V, 201, pl. 5. B. — 1840. IX, 375. — 1841. X, XXI. — 1842. XI, 283, pl. 12, n. I. — 1843. 2e série. I, LI.

(5) 1842. XI, 273, pl. 11, f. 9 et 10.

(6) 1833. II, 495, pl. 17. B.

(7) 1834. III, 479, pl. 12 à 15. Id. IV, 249, pl. 5 à 9. Ibid. IV, 509, pl. 14 et 15. — 1835. V, 403, pl. 11 à 13. Id. V, 635, pl. 23 et 24. Ibid. V, 303, pl. 6 et 7. Ib. V, 5, pl. 1 à 4. — 1836. VI, 247. — 1837. VI, 481. Id. VI, 151, pl. 7. Ib. VII, 5, pl. 1 à 3. — 1838. VII, 159, pl. 7 et 8. — 1840. IX, 207, pl. 9 et 10. Id. X, 29, pl. 2,

(8) 1834. IV, 229.

dant au grand travail qu'il doit bientôt publier sur les *Anthicus*, M. le marquis de la Ferté-Sénectère a donné la description des espèces qui se trouvent aux environs de Perpignan, parmi lesquelles plusieurs sont nouvelles (1). M. Léon Dufour a décrit les métamorphoses d'une espèce d'*Œdemera (OE. dispar)* (2). M. le colonel Goureau s'est occupé de l'étude des métamorphoses de la *Pyrochroa coccinea*, et il a cherché à compléter sur ce point les travaux de MM. Ahrens et Léon Dufour (3). Le genre *Sitaris* a occupé deux entomologistes : Victor Audouin, qui pense que les larves de ces insectes vivent dans des nids d'Hyménoptères du genre *Anthophora* (4), et M. Pecchioli, qui a décrit une espèce nouvelle sous le nom de *Sitaris Solieri* (5).

Curculionites. — Dans cette famille, M. Goureau a fait connaître les mœurs de l'*Attelabus curculionoides* (6), insecte qui avait déjà été étudié dans un autre ouvrage sous ce point de vue, par M. Pierre Hubert ; le même membre a donné des détails sur les métamorphoses du *Phytonomus rumicis* (7) et du *Pissodes pini* (8). M. Guérin-Méneville a fait connaître la larve et la nymphe de l'*Apion apricans*, qui fait beaucoup de mal dans nos champs en détruisant les graines du Trèfle, et il a décrit deux parasites (un *Pteromalus* et un *Calyptus*) qui vivent aux dépens de cette larve (9). M. Perris a décrit une nouvelle es-

(1) 1842. XI, 247, pl. 10, n. I.
(2) 1840. X, 5, pl. 1, n. I.
(3) 1842. XI, 173.
(4) 1839. VIII, XVII. Id. XLVII.
(5) 1839. VIII, 527, pl. 18, n. II.
(6) 1840. X, 21, pl. 1 n. III.
(7) 1843. 2e série. II, 49, pl. 2, n. I.
(8) 1842. XI, 53.
(9) 1843. 2e série. I, 65, pl. 2, n. II.

pèce d'*Apion (A. ulicicola)* qui vit dans la galle de l'Ajonc nain (1). M. Léon Dufour a donné l'histoire complète du *Choragus Sheppardi* (2). M. Chevrolat a décrit sous le nom de *Myrmacicellus*, un genre pour y placer le *Rhinolacus formicarius* (3). MM. Gay et Solier ont publié des détails sur deux genres qu'ils ont nommés *Eublepharus* et *Physotherus* (4) et que M. Chevrolat rapporte aux genres *Lophotus* et *Rhyephenes* de M. Schoenherr (5). Enfin M. Gaëde a publié la description d'une nouvelle espèce de *Calandra (C. secutifera)*, provenant de Java (6).

Xylophages. — M. Lucien Buquet a donné des détails sur des Xylophages qui, à bord d'une frégate, ont détruit en peu de temps quatorze mille kilogrammes de biscuit (7). M. Aubé a décrit deux genres nouveaux dont les types ont été découverts à Paris même; le premier, remarquable en ce qu'il est entièrement privé d'yeux, a reçu la dénomination de *Langelandia*, du nom de feu notre collègue Emile Langeland, qui l'avait pris à l'île Louviers (8) et le second, qui a été rencontré dans la tannée des serres du Muséum par M. Montandon, a été nommé *Philothermus* (9). M. Aubé a donné en outre la monographie du genre *Calyptobium* de M. Villa (10), et ce mémoire a été le sujet d'une discussion entre l'auteur et M. Guérin-

(1) 1839, IX, 89, pl. 6, n, I, f. 1 à 6.
(2) 1843. 2e série. I, 313, pl. 11, n. I. — 1844. 2e série. II, XL.
(3) 1833. II, 357, pl. 15. B.
(4) 1838. VIII, 5, pl. 1 et 2, f. 1 à 5.
(5) 1839. VIII, XLIX.
(6) 1833. II, 458, pl. 17. C.
(7) 1837. VI, LIX.
(8) 1843. XI, 225, pl. 9, f. 2 à 6.
(9) 1843. 2e série. I, 93, pl. 4, n. II.
(10) 1843. 2e série. I, 241, pl. 10, n. I.

Méneville, qui a démontré que l'on devait remplacer le nom de *Calyptobium* par celui d'*Holoparamecus*, donné plus anciennement à ce genre par M. Curtis (1). Enfin M. Aubé a encore décrit cinq nouvelles espèces de *Monotoma*, trouvées dans les environs de Paris (2). M. Asmuss a communiqué quelques recherches sur les *Apate elongata* et *substriata* (3) et M. H. Lucas a décrit trois nouvelles espèces du même genre, provenant d'Algérie (4). M. Guérin-Méneville a fait connaître une nouvelle espèce de *Myrmechixenus (M. vaporariorum)* trouvée à Fleury dans les serres de feu M. Panckouke (5). M. Burmeister a inséré dans le bulletin quelques observations sur les affinités naturelles des *Paussidæ* (6); le savant professeur place ces insectes à la fin de la famille des Carabiques : mais j'ai cru, à l'exemple de plusieurs entomologistes, devoir les indiquer dans la famille des Xylophages.

LONGICORNES. — M. Serville a terminé son important travail intitulé : Nouvelle classification de la famille des Longicornes. Il partage en quatre tribus cette famille de Coléoptères ; 1° les Prioniens, dont il s'était occupé en 1832, 2° les Cérambyciens, 3° les Lamiaires et 4° les Lepturètes (7). L'auteur indique tous les genres de ce groupe naturel et il en crée un grand nombre, puis il décrit briévement les espèces : ce travail, l'un des plus utiles que l'on ait en entomologie, est consulté par toutes les personnes qui

(1) 1844. 2e série. II, v. Id. x.
(2) 1837. VI, 453, pl. 17. — 1843. 2e série. I, 73, pl. 1, n. IV, f. 1. Id. XX.
(3) 1836. V, 625.
(4) 1843. 2e série. I, XXIV.
(5) 1843. 2e série. I, 69, pl. 2, n. I.
(6) 1841. X, XXXI.
(7) 1832. I, 118. — 1833. II, 528. Id. III, 5. — 1834. IV, 5. Id. 197.

s'occupent de l'étude des insectes. M. le comte Dejean a présenté des observations sur le travail de M. Mulsant ayant pour titre : Histoire naturelle des Longicornes de France (1). M. Léon Dufour a étudié les métamorphoses du *Stenocorus inquisitor* (2), et M. Solier celles de la *Parmena pilosa* (3). M. Goureau a donné l'histoire de la larve et de la nymphe du *Callidium sanguineum* (4). M. Lucien Buquet a inséré dans les Annales les monographies des trois genres *Ctenoscelis* (5), *Pteroplatus* (6) et *Anacolus* (7). M. Reiche a créé un nouveau genre sous le nom d'*Amphion* (8). Les autres travaux sont purement descriptifs et sont dus à MM. Gory (9), Dupont (10), Lucien Buquet (11) et Duponchel. Ce dernier entomologiste avait publié sous le nom de *Purpuricenus Loreyi* un Coléoptère trouvé à Marseille et provenant probablement d'Orient (12); M. Lucien Buquet, qui s'était procuré un individu du même insecte, trouvé au Havre, a montré qu'il devait être rapporté au genre *Eburia* (13); enfin M. Emile Blanchard, tout en adoptant en partie l'opinion de

(1) 1840. IX, 69.
(2) 1839. IX, 63, pl. 5.
(3) 1834. IV, 123, pl. 3. A.
(4) 1843. 2e série. I, 99, pl. 4, n. IV. Id. XXI.
(5) 1843. 2e série. I, 231, pl. 9.
(6) 1840. IX, 385. — 1841. X, 151.
(7) 1840. IX, 379.
(8) 1839. VIII, 563, pl. 19, f. 7 à 9.
(9) 1834 IV, 139. pl. 2 A. — 1839. VIII, 124, pl. 9.
(10) 1835. IV, 665.
(11) 1840. IX, 393. Id. XXVII. — 1841. XI, 203, pl. 9, f. 1. Id. X, XXXIX.
(12) 1837. VI, 309, pl. 12, f. 4.
(13) 1841. X, 325.

M. Lucien Buquet, a proposé d'en former un groupe particulier sous le nom d'*Heterops* (1).

Chrysomelines. — J'indiquerai dans cette famille : 1° quelques observations de M. le comte Dejean sur la monographie des Erotyliens de M. Lacordaire (2); 2° l'histoire des métamorphoses du *Triplax nigripennis*, par M. Léon Dufour (3), notice qui est venue compléter un travail de M. Westwood sur le même sujet ; 3° la description du genre *Psammœchus*, que l'auteur, M. Boudier, croit devoir placer dans la famille des Eupodes (4); 4° la description par M. Gory du genre *Notiophrygus*, qui vient se placer à côté des *Endomychus* (5); 5° la description d'un nouveau genre *(Brachycaulus)* voisin de celui des *Chlamys* par M. Léon Fairmaire (6); 6° la description d'un *Cryptocephalus*, publié par M. Solier, sous le nom d'*Homalopus Loreyi* (7), qui a été le sujet d'observations de MM. Lorey (8), Villa (9), et tout récemment, cette année même, de M. Rouget (10); et 7° la distinction de plusieurs espèces d'*Altica* confondues jusqu'ici sous le nom d'*Altica oleracea*, descriptions données par M. Aubé (11).

Psélaphiens. — La famille des Psélaphiens a été pour M. Aubé l'occasion de deux mémoires importants ; le pre-

(1) 1842. XI, 49.
(2) 1842. XI, 285.
(3) 1842. XI, 191, pl. 7, n. II.
(4) 1834. III, 367, pl. 7. B.
(5) 1834. III, 453, pl. 10.
(6) 1843. 2e série. I, 13, pl. 1, n. II, f. 7 à 9.
(7) 1836. V, 687, pl. 20. A.
(8) 1836. VI, 125.
(9) 1838. VII, XXXIII.
(10) 1844. 2e série. II, 207.
(11) 1843. 2e série. I, 5.

mier, publié en 1833, donne l'indication des genres de ce groupe (1); le second, qui n'a été présenté à la Société qu'au mois de décembre 1843, comprend la caractéristique complète de tous les genres et l'indication de toutes les espèces connues aujourd'hui, et qui sont au nombre de quatre-vingt-treize (2).

N° VI. ORTHOPTÈRES.

Peu de travaux ont été présentés à la Société sur les insectes de l'ordre des Orthoptères, je citerai : 1° une note de M. Solier sur plusieurs apparitions d'Orthoptères dans le midi de la France (3); 2° un mémoire de M. Berendt, traduit de l'allemand par M. Heller, et contenant des détails sur les *Blatta* antédiluviennes, trouvées dans de l'ambre jaune (4); 3° deux monographies de M. Emile Blanchard, l'une sur le genre *Phoraspis* de la famille des Blattiens (5), et l'autre sur le genre *Ommexecha* de la famille des Acridiens (6); 4° la description par M. Lefebvre, de deux nouveaux genres de Mantides *(Eremiaphila* et *Heteronytarsus)*, comprenant plusieurs espèces trouvées dans les déserts de l'Egypte et de l'Arabie (7); 5° la description d'un genre de Mantides *(Toxodera)* par M. Serville (8); 6° la description de trois espèces nouvelles d'*Acridium* par M. Fischer

(1) 1833. II, 502.
(2) 1843. 2e série. II, 73, pl. 3.
(3) 1833. II, 486.
(4) 1836. V, 539, pl. 16.
(5) 1837. VI, 271, pl. 10 et 11.
(6) 1836. V, 603, pl. 20. C, 21 et 22.
(7) 1833. IV, 449, pl. 11, 12 et 13.
(8) 1836. VI, 25, pl. 2.

de Waldheim (1), ainsi que l'indication par le même auteur de deux genres nouveaux (*Hetrodes* et *Trinchus*) (2); et 7° des détails de M. d'Hombres Firmas sur les dégâts commis aux environs d'Alais par la *Locusta ephippiger* (3).

N° VII. HÉMIPTÈRES.

Plusieurs mémoires importants ont été lus à la Société sur l'ordre des Hémiptères; j'indiquerai d'abord une notice de M. Doyère sur les caractères particuliers qu'offrent les tarses des *Velia* et sur le trochanter des *Naucoris* et des *Corixa* (4), et une note de M. le docteur Behu sur une espèce de circulation de fluide découverte par lui dans les pattes de certains Hémiptères (5).

Hétéroptères. — Dans la section des Hétéroptères je citerai : 1° deux mémoires de M. Léon Dufour, l'un intitulé : Révision des genres *Xylocoris*, *Leptopus* et *Velia* (6) et l'autre, Description d'un nouveau genre européen (*Cephaloctenus*) (7); 2° des observations de M. Westwood sur les genres *Xylocoris*, *Hylophila*, *Microphysa*, *Leptopus*, *Velia*, *Microvelia* et *Hebrus* (8); 3° la description par Julien Desjardins d'une espèce qui doit, d'après M. Serville (9), se rapporter au genre *Mononyx* (10); 4° la description d'une

(1) 1839. VIII, XXIV.
(2) 1833. II, 317.
(3) 1839. VIII, XXX. Id. XXVII. Ibid. XLIV.
(4) 1837. VI, 261, pl. 9, f. 1 à 5.
(5) 1835. IV, LV. Id. LXXIII,
(6) 1833. II, 104, pl. 6. B.
(7) 1833. III, 341, pl. 5.
(8) 1834. III, 637, pl. 6.
(9) 1837. VI, 243.
(10) 1836. VI, 239.

nouvelle espèce d'*Ophthalmicus* trouvée auprès de Varsovie par M. Waga (1) et 5° la description de plusieurs espèces nouvelles ou peu connues d'Hémiptères Hétéroptères des Deux-Siciles par M. Achille Costa (2).

HOMOPTÈRES. — Dans cette section j'indiquerai : 1° un travail très important et pour ainsi dire classique, de M. Spinola, intitulé : Essai sur la sous-tribu des Fulgorelles, et dans lequel l'auteur passe en revue tous les genres et espèces de cette famille (3) ; 2° la description par Edouard Carreño d'un nouveau genre de Fulgorelles, dont le type est désigné sous le nom d'*Odontoptera spectabilis* (4); 3° l'indication abrégée d'une classification des Membracides, basée sur leur système ptérologique ; par M. Lefebvre (5) ; 4° la description d'un genre nouveau (*Calioscelis*) par M. le comte de Castelnau (6); 5° la description des Pucerons qui se trouvent auprès d'Aix, par M. Boyer de Fonscolombe (7) ; 6° la description d'un *Aphis* (*A. zeœ*) par M. Bonafous (8) ; 7° la description d'un genre nouveau (*Diraphia*), voisin de celui des *Livia*, par M. Waga (9), 8° des communications de Victor Audouin sur la Cochenille (10) ; 9° la description d'un nouveau genre (*Phylloxera*), voisin de celui des Cochenilles, par M. Boyer de

(1) 1839. VIII, 523, pl. 18, n. I.
(2) 1841. X, 279, pl. 6.
(3) 1839. VIII, 133, pl. 10 à 17.
(4) 1841. X, 275. pl. 5, n. II.
(5) 1842. XI, XX.
(6) 1833. II, 251, pl. 9. A.
(7) 1841. X, 157.
(8) 1835, IV, 657, pl. 20. B.
(9) 1842. XI, 275, pl. 11, f. 11 et 12.
(10) 1836. V, LXVII. Id. LXVIII. — 1839. VIII, XLVI.

Fonscolombe (1) et 10° un travail du même entomologiste sur les Kermès (*Coccus*) qui se trouvent auprès d'Aix (2).

N° VIII. NÉVROPTÈRES.

M. Pictet a communiqué quelques détails sur l'organisation des Névroptères (3). M. Boyer de Fonscolombe a donné une monographie des Libellulines des environs d'Aix ; dans ce travail, l'auteur passe en revue les genres *Libellula* (4), *Æshna* (5) et *Agrion* (6) et il fait connaître plusieurs nouvelles espèces. M. Edme de Selys Lonchamps s'est également occupé des Libellules, et il a décrit une nouvelle espèce européenne du genre *Cordulegaster (C. bidentatus* (7). M. Blisson a donné, il y a quelque temps, un procédé pour conserver les Æshnes et les Libellules, qui, dans les collections perdent leurs formes et leurs couleurs (8); tout dernièrement (séance du 3 juillet 1844) le même membre a communiqué quelques nouvelles observations sur le même sujet (9). M. Lefebvre a décrit d'une manière complète une larve d'*Ascalaphus*, probablement de l'*A. longicornis*, qu'il avait reçue de notre collègue M. de Cérisy, et il a présenté quelques remarques sur les Myrméléons et les Ascalaphes (10).

(1) 1833. III, 222.
(2) 1833. III, 201, pl. 3. A.
(3) 1840. IX, xx.
(4) 1837. VI, 129, pl. 5 et 6. Id. LXXIII.
(5) 1838. VII, 75, pl. 4, 5 et 6.
(6) 1838. VII, 547, pl 13, 14 et 15.
(7) 1843. 2e série. I, 107.
(8) 1840, IX, 413, pl. 12.
(9) 1844. 2e série. II, 3e trimestre : bulletin.
(10) 1842. XI, XVII.

N° IX. HYMÉNOPTÈRES.

J'aurai à citer un assez grand nombre de travaux dans l'ordre des Hyménoptères. M. Spinola a donné plusieurs mémoires, 1° sur les Hyménoptères recueillis pas M. Fischer, pendant son voyage en Egypte (1); 2° sur les Hyménoptères trouvés à Cayenne, en 1839, par M. Leprieur (2); 3° sur quelques Hyménoptères nouveaux ou peu connus, recueillis en Espagne par M. Victor Ghiliani (3) : dans ces diverses notices le savant entomologiste décrit un grand nombre d'espèces nouvelles et fait connaître quelques genres nouveaux, tels que ceux des *Gastrosericus, Nectanebus, Camptoprium, Aulacomerus, Polycyrtus, Dryudella,* et *Camptopœum.* M. le docteur Le Guillou a publié un catalogue raisonné des Hyménoptères qu'il a recueillis pendant le voyage de circumnavigation des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée* (4). MM. Léon Dufour et Edouard Perris ont donné un mémoire du plus grand intérêt sur plusieurs Hyménoptères nouveaux qui nichent dans les tiges sèches de la Ronce et qui appartiennent aux genres *Osmia, Ceratina, Odynerus, Solenius, Prosopis, Chrysis, Ichneumon, Pimpla,* etc. (5).

Je citerai maintenant les autres travaux sur les Hyménoptères, en suivant l'ordre des familles.

1re Section : les TÉRÉBRANS.

TENTHRÉDINES. — Ce groupe présente trois notices : deux

(1) 1837. VII, 437. — 1842. XI, XXXV.

(2) 1840. IX, 129, pl. 7. Id. X, 85, pl. 3. — 1841. X, 389. — 1842. XI, XXXV.

(3) 1843. 2e série, I, 111.

(4) 1841. X, 311.

(5) 1839. IX, 5, pl. 1, 2 et 3.

sur les *Cimbex*, par MM. Drewsen (1) et Lepeletier de Saint-Fargeau (2) et la troisième de M. Lepeletier de Saint-Fargeau sur le genre *Syzygonia* (3).

PUPIVORES. — Dans cette famille j'indiquerai, 1° la description d'une seconde espèce de *Paxillomma (P Cremieri)*, par M. de Romand (4); 2° la description de deux espèces d'*Aulacus*, par M. Serville (5); 3° la description de soixante-neuf espèces nouvelles de Chalcidites trouvées au Bluff de Saint-Jean, dans la Floride orientale, par MM. E. Doubleday et Forster, et décrits par M. Francis Walker (6); 4° l'histoire des métamophoses du *Chalcis Fonscolombei*, par M. Léon Dufour (7); 5° la description d'une nouvelle espèce d'*Eulophus*, qui vit dans la galle de l'Ajonc nain, par M. Edouard Perris (8), suivie de la description de trois autres Hyménoptères nouveaux, trouvés dans la galle du *Papaver dubium*, par le même membre (9); 6° une notice de M. Boudier, sur plusieurs parasites des genres *Cryptus* et *Bracon* (10) et 7° un mémoire du même entomologiste, sur les habitudes de quelques larves d'Ichneumons (11).

2e Section : les PORTE-AIGUILLON.

FOUISSEURS. — Plusieurs notices ont été publiées sur

(1) 1834. IV, 169.
(2) 1833. II, 451.
(3) 1833. II, 456, pl. 16. B.
(4) 1838 VII, 433, pl. 12. B.
(5) 1833. II, 411, pl. 15. C.
(6) 1843. 2e série. I, 145. — Ce mémoire n'est pas entièrement imprimé.
(7) 1840. X, 11, pl. 1, n. II.
(8) 1839, IX, 89, pl. 6, n. I, f. 1 à 10.
(9) 1839. IX, 93, pl. 6, n. II. f. 11 à 22.
(10) 1833. III, 333, pl. 4. B.
(11) 1835. V, 357, pl. 8.

cette famille: 1° M. Westwood a donné des détails sur les habitudes de quelques Hyménoptères fouisseurs (1); 2° MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Brullé ont présenté une importante monographie de l'ancien groupe des *Crabro*, qu'ils partagent en dix genres particuliers (2); 3° M. Edouard Perris a étudié les mœurs du *Solenius lapidarius* (3); 4° M. Léon Dufour a décrit des espèces nouvelles appartenant aux genres *Stizus* (4) et *Anoplius* (5) et il a donné une bonne description de l'*Ammophila armata* qui n'était encore qu'imparfaitement connue (6); 5° M. de Romand a fait connaître sous le nom d'*Epomidiopteron*, un nouveau genre de la tribu des Scoliètes (7) et il a donné des détails sur un individu de la *Scolia sexmaculata*, qui, extérieurement, présente les signes distinctifs des deux sexes (8), enfin 6° M. Brullé a créé sous le nom de *Nephridia* un genre voisin de celui des *Alyson* et provenant de la Guinée (9).

Diploptères. — On doit citer dans cette famille: 1° un travail de M. Boyer de Fonscolombe sur le *Ceramius Fonscolombei* (10); 2° deux notes de MM. Vesmael (11) et Spinola (12) sur les *Odynerus*; 3° des détails de mœurs sur

(1) 1835. V, 297.
(2) 1834. III, 683. — 1838. VII, 409. Id. 415.
(3) 1840. IX, 407, pl. 11, n. II.
(4) 1838. VII, 269, pl. 9, f. 1 et 2.
(5) 1833. II, 483.
(6) 1838. VII, 291.
(7) 1835. IV, 653, pl. 20. A.
(8) 1835. IV, 191, pl. 4. C.
(9) 1833. II, 403.
(10) 1835. IV, 421, pl. 10. A.
(11) 1836. V, XVII.
(12) 1839. VIII, XXXVII.

l'*Eumenes coarctata* et sur quelques autres Hyménoptères par M. le colonel Goureau (1) et 4° la description fort intéressante du nid d'un Hyménoptère de Cayenne, l'*Epipona tatua*, par M. Milne Edwards (2).

MELLIFÈRES.—Je citerai dans cette famille : 1° une note de M. le colonel Goureau pour servir à l'histoire des Abeilles maçonnes et à celle de leurs parasites (3); 2° deux mémoires de M. Léon Dufour, le premier, sur l'*Andrena lagoqus* (4) et le deuxième relatif à l'*Andrena humeralis* (5) et 3° deux notices de M. Boyer de Fonscolombe, sur les mœurs d'une nouvelle espèce d'*Antophora* (*A. flavescens*) (6) et sur quelques Hyménoptères nouveaux (7).

N° X. LÉPIDOPTÈRES.

J'aurai à mentionner un grand nombre de mémoires dans l'ordre des Lépidoptères. Je citerai d'abord 1° une communication de M. A. Lefebvre sur une nouvelle méthode propre à faciliter la classification et la description des Lépidoptères et reposant exclusivement sur les caractères qu'offre le système nervulo-alaire chez les insectes de cet ordre (8); 2° plusieurs notices de MM. Duponchel, Guénée et Lacordaire sur la manière d'établir une bonne classification dans l'ordre des Lépidoptères et surtout sur la question de savoir si les caractères fournis

(1) 1839. VIII, 531, pl. 18, n. III.
(2) 1843. 2e série. I, XXXIV.
(3) 1840. IX, 117.
(4) 1838. VII, 281. — 1840. IX, XXVI.
(5) 1839. VIII, 583.
(6) 1838. VII, LI. Id. LXVII.
(7) 1833. III, 219, pl. 1. D.
(8) 1842. XI, 5, pl. 1, 2 et 3.

par les chenilles doivent prévaloir sur ceux que présente l'insecte parfait (1); 3° un travail de M. Doyère sur les organes terminaux des tarses chez les Lépidoptères diurnes (2); 4° une analyse de M. le docteur Démary d'un mémoire de notre collègue M. Blisson sur les moyens propres à faciliter la recherche et l'étude des chenilles (3); 5° plusieurs notes de MM. Duponchel (4), A. Lefebvre (5) et Pierret (6), sur divers cas très intéressants d'hermaphrodisme chez les Lépidoptères; 6° deux notes dans lesquelles MM. Pierret (7) et Duponchel (8) signalent la présence d'Entozoaires dans deux Lépidoptères, les *Agrotis ripæ* et *Noctua aprilina*; et 7° plusieurs mémoires sur la géographie des Lépidoptères; le premier par M. Duponchel sur les Lépidoptères trouvés dans le département de la Lozère (9); le second, de M. Graslin sur ceux de l'Andalousie (10); le troisième de M. Lacordaire sur les Diurnes de la Guyane française (11); et enfin des descriptions d'espèces inédites de Lépidoptères nocturnes du centre et du midi de la France par M. Rambur (12).

Pour indiquer les autres mémoires sur les Lépidop-

(1) 1837. VI, 411. — 1838. VII, 231. Id. VII, 247. Ibid. VII, LXV. — 1839. VIII, 99. Id. VIII, 595.
(2) 1837. VI, 264, pl. 9, f. 6 à 18.
(3) 1840. IX, IX.
(4) 1834. IV, 143, pl. 1. C.
(5) 1835. IV, 145, pl. 1. B.
(6) 1842. XI, LIV. — 1843. 2e série. I, VII.
(7) 1841. X, II.
(8) 1841. X, XXI.
(9) 1833. II, 271.
(10) 1836. V, 547.
(11) 1833. II, 379.
(12) 1834. III, 379, pl. 8.

tères, j'ai cru devoir suivre l'ordre indiqué dans l'*Index methodicus europæorum Lepidopterorum* de notre collègue M. le docteur Boisduval.

Dans les RHOPALOCÈRES (DIURNES), sept tribus me fourniront plusieurs mémoires.

PAPILIONIDES — Je citerai la description d'un *Papilio* du Brésil par M. H. Lucas (1), et des détails sur les chrysalides du *Thais medesicaste*, par M. Duponchel (2).

PIÉRIDES. — Dans cette tribu j'indiquerai : 1° deux notes de M. Donzel ; l'une sur l'accouplement de quelques genres de Lépidoptères et en particulier des espèces du genre *Pieris* (3) ; et l'autre sur une nouvelle espèce d'*Anthocharis* trouvée en Algérie, par feu le capitaine Charlon (4) ; 2° la description d'un *Anthocharis (A. Douœi)* d'Algérie, par M. Pierret (5) ; 3° la description d'une espèce du même genre par M. le baron Feisthamel (6) ; 4° la création du genre *Zegris* par M. Rambur (7) et 5° la description d'une nouvelle espèce de *Colias* par M. A. Lefebvre (8).

LYCÉNIDES. — Il faut mentionner dans cette tribu une note de M. Pierret sur un *Polyommatus* d'Algérie (9), décrit avec doute sous le nom d'*Argus Abencerragus*.

(1) 1839. VIII, 91, pl. 8, n. I.
(2) 1835. IV, 661.
(3) 1836. VI, 77.
(4) 1842. XI, 197. pl. 8, f. 1.
(5) 1836. V, 367, pl. 9. A.
(6) 1837. VII, 299, pl. 12, f. 1.
(7) 1836. V, 573.
(8) 1836. V, 383, pl. 9. B,
(9) 1836. VI, 21, pl. 1, f. 7. — 1839. VIII, XLIII.

ERYCINIDES. — Cette tribu nous offre un essai de M. Morisse sur les genres *Erycina*, *Diorina* et *Zeonia* (1).

NYMPHALIDES.—Je citerai ici: 1° un travail de M. A. Lefebvre concernant l'*Argynnis selenis* qui n'était que peu connue en France (2) et la description par M. H. Lucas d'un nouveau genre sous le nom de *Godartia* (3).

APATURIDES. — On remarque dans cette tribu : 1° une note de M. Duponchel sur les changements de peau de la chenille du *Charaxes Jasius* (4) et 2° un travail de M. Edouard Doubleday sur deux nouvelles espèces de *Charaxes (C. delphis* et *eudamipus)* (5).

SATYRIDES. — J'indiquerai dans ce groupe : 1° plusieurs notices de M. Bugnion (6), Marloy (7) et Pierret (8), comprenant la description de nouvelles espèces de *Satyrus*; 2° une note de M. Feisthamel sur une espèce d'*Heliconia (H. Leprieuri)* de la Guyane française (9) et 3° surtout, un rapport de M. Boisduval sur un Lépidoptère fossile du genre *Cyllo (C. sepulta)*, communiqué à la Société par M. de Saporta (10).

Dans les HÉTÉROCÈRES (CRÉPUSCULAIRES et NOCTURNES), j'aurai à passer en revue quinze tribus dans

(1) 1837. VI, 417, pl. 14.
(2) 1836. VI, 15, pl. 1, f. 3 et 4.
(3) 1842. XI, 295, pl. 12, n. II.
(4) 1837. VI, 193.
(5) 1843. 2e série. I, 217, pl. 7 et 8.
(6) 1833. III, 337.
(7) 1838. VII, 263,
(8) 1836. IV, 19, pl. 1, f. 5 et 6. — 1837. VI, 303, pl. 12, f. 5 et 6. — 1840. IX, III.
(9) 1835. IV. 631, pl. 18. A.
(10) 1840. IX, 371, pl. 8.

lesquelles sont réparti un nombre assez considérable de mémoires; mais auparavant je crois devoir dire quelques mots d'un grand et utile travail de M. Guénée intitulé : Essai sur la classification des NOCTUÉLIDES, et dans lequel l'auteur étudie tous les genres et espèces européennes de ce grand groupe de Lépidoptères (1).

STYGIARIDES. — Dans cette tribu M. le baron Feisthamel a décrit une nouvelle espèce de *Chimæra* provenant d'Espagne (1).

SPHINGIDES. — Je dirai ici : 1° que MM. Dormoy (3) et Pierret (4) ont donné des détails sur des chenilles du *Deilephila nerii* trouvées en France ; 2° que M. Pierret a communiqué quelques détails sur l'influence que les variations de la température exercent sur les chenilles et principalement sur celles du *Deilephila Dahlii* (5) et 3° enfin que M. Bugnion a démontré que l'on avait confondu deux espèces distinctes sous le nom de *Deilephila cretica* (6).

ZYGÉNIDES. — Dans cette tribu : 1° M. Guénée a donné des détails sur la *Zygæna balearica*, Boisd. (7); 2° M. Pierret a communiqué une observation intéressante de MM. Ronsin et Frappier relative à l'accouplement de deux mâles de la *Zygæna achilleæ* avec une femelle de la même espèce (8) et 3° M. Bugnion a décrit une espèce du genre *Syntomis* (9).

(1) 1837. VI, 311. — 1838. VII, 107. Id. VII, 201. — 1839. VIII, 473. — 1840. X, 53. — 1841. X, 217. Id. X, 235.
(2) 1833. II, 259, pl. 9. D.
(3) 1835. V, 363.
(4) 1839. VIII, IX.
(5) 1842. XI, XXXVIII. Id. XI, LXIV.
(6) 1839. VIII, 113.
(7) 1843. 2ᵉ série. I, XLI.
(8) 1843. 2ᵉ série. I, XXXI.
(9) 1837. VI, 439, pl. 16, f. 1.

Chélonides. — Dans ce groupe : 1° M. Achille Costa a publié une note sur les *Callimorpha dominula* et *donna* (1); 2° M. Graëls a donné l'histoire des métamorphoses de la *Chelonia Latreillei* (2); 3° M. Rambur a caractérisé un nouveau genre *(Trichosoma)* (3); 4° enfin je crois devoir parler ici d'un travail intéressant d'Edouard Carreño sur un insecte singulier qu'il ne savait à quel ordre rapporter (4), et que M. Rambur place parmi les Lépidoptères et dans son genre *Trichosoma* (5).

Liparides. — Dans cette tribu MM. de Saporta (6), Guénée et de Villiers (7) ont donné des détails sur des espèces du genre *Orgya*.

Zeuzérides. — Je citerai dans cette famille un travail de M. Donzel, dans lequel il fait connaître une nouvelle espèce d'*Hepialus* (8).

Psychides. — Dans cette tribu M. Boyer de Fonscolombe a décrit une nouvelle espèce de *Psyche* trouvée en Provence (9) et M. Merck a fait connaître la chenille d'une espèce du même genre (10).

Bombycides. — Dans ce groupe M. Guénée s'est occupé de plusieurs espèces de *Bryophila* (11).

Noctuides. — J'aurai plusieurs mémoires à mention-

(1) 1842. XI, 239, pl. 9, f. 7 et 8.
(2) 1843. 2e série. I, 359. pl. 12, n. II.
(3) 1836. V, 573.
(4) 1841. X, 205, pl. 5, n. I. Id. XXII. Ib. XXVIII.
(5) 1841. X, XXVII.
(6) 1833. III, 183, pl. 1. C.
(7) 1835. IV, 635, pl. 18. C.
(8) 1838. VII, 429, pl.
(9) 1834. IV, 107, pl. 1. E.
(10) 1843. 2e série. I, 81, pl. 4, n. I.
(11) 1833. III, 193. — 1835. VI, 123. — 1836. V, XLVII.

ner dans cette tribu : 1° M. Guénée a publié un travail sur le genre *Noctua* de Linné (1); 2° M. Donzel a décrit la *Noctua jaspidea*, qui était peu connue en France (2) et 3° MM. Guénée (3), Pierret (4) et Donzel (5), ont publié quelques détails sur le genre *Agrotis*.

HADÉNIDES. — Je citerai dans cette tribu : 1° la description de plusieurs espèces d'*Hadena* par M. A. Lefebvre (6); 2° des observations sur une espèce de ce genre par M. Pierret (7); 3° des détails sur les mœurs de la chenille de la *Dianthœcia luteago* par M. Graslin (8); 4° des descriptions d'espèces nouvelles par M. Boisduval (9) et 5° la description de la chenille de l'*Eriopus pteridis* par M. Bruand (10).

ORTHOSIDES. — On doit parler ici d'un travail de M. Duponchel, comprenant la description d'une nouvelle espèce d'*Episema* (11) et des observations de M. Pierret sur une espèce de *Gortyna* (12).

XYLINIDES. — Dans cette tribu, M. Duponchel a signalé une nouvelle *Xylina* (13) et M. Rambur a rectifié une erreur commise à l'égard des chenilles des *Cucullia umbratica* et *lucifuga* (14).

(1) 1837. VI, 219. — Voyez au commencement de la page 252,
(2) 1841. X, 211, pl. 4, n. I.
(3) 1837. VI, 173, pl. 8, f. 1 et 2.
(4) 1839, VIII, 95, pl. 8, B. II. Id. VIII. IV. Ibid. VIII, XLIII.
(5) 1837. VI, 471, pl. 18.
(6) 1835. V, 389, pl. 10.
(7) 1837. VI, 177. — 1839. VIII, XLII.
(8) 1842. XI, 313, pl. 13, f. 8 à 10.
(9) 1833. II, 373, pl. 14.
(10) 1841. XI, 37, pl. 4, n. I.
(11) 1835. IV, 193, pl. 4. A.
(12) 1837. VI, 449, pl. 16, f. 5. — 1839. VIII, XLIII.
(13) 1833. II, 257, pl. 9. C.
(14) 1833. III, 179.

Héliothides. — J'indiquerai seulement ici un travail de M. Duponchel sur une nouvelle espèce d'*Heliothis* (1).

Noctuo-phalénides. — Dans cette famille, M. Graslin a donné l'histoire des métamorphoses de la *Stilbia stagnicola* (2).

Géomètres. — Je donnerai l'indication d'un assez grand nombre de travaux sur les Lépidoptères de cette tribu : 1° M. Bottin Desylle a fait connaître la chenille de l'*Urapterix sambucata* (3); 2° M. Guénée a présenté quelques considérations sur les variations que l'on remarque dans les couleurs de l'*Ennomos illunaria* (4); 3° M. Donzel a décrit deux espèces nouvelles de *Crocallis* (5); 4° M. A. Lefebvre s'est occupé d'une espèce de *Nyssia* que l'on ne connaissaît pas bien auparavant (6); 5° M. Dardouin a observé une nouvelle espèce de *Numeria* (7); 6° M. Bruand a étudié la chenille de la *Gnophos variegata* (8) et 7° M. Feisthamel a décrit plusieurs nouvelles espèces de cette tribu (9).

Pour terminer ce que j'ai à dire des insectes de l'ordre des Lépidoptères, il me reste encore à parler : 1° d'une communication de M. Guénée sur les Microlépidoptères d'Europe, sujet que se propose de traiter bientôt d'une manière complète ce savant entomologiste (10); 2° d'un

(1) 1835. IV, 633, pl. 18. B.
(2) 1842. XI, 303, pl. 13, f. 1 à 7.
(3) 1837. VI, 401.
(4) 1842. XI, 243.
(5) 1836. VI, 13, pl. 1, f. 1 et 2. — 1839. IX, 59, pl. 4, n. II, f. A. B.
(6) 1833. IV, 101, pl. 1. D.
(7) 1842. XI, 201, pl. 8, f. 3 et 4.
(8) 1843. 2ᵉ série. I, 249, pl. 10, n. II.
(9) 1834. IV, 131, pl. 1. A.
(10) 1842. XI, LV.

travail de M. Duponchel sur la tribu des PLATYOMIDES (TORDEUSES) (1); 3° d'un mémoire du même auteur sur la tribu des TINÉITES (2); 4° de la description de nouvelles espèces de *Tinea* (3) et de *Tortrix* (4), par M. Boyer de Fonscolombe; 5° d'une notice de Julien Desjardins sur l'*Alucita xylostella* qui fait de grands ravages dans les jardins à l'Ile-de-France (5); 6° d'un rapport de M. Duponchel sur ce travail (6) et 7° des observations de Victor Audouin sur les métamorphoses d'une chenille du genre *Dosithea* et sur les habitudes d'une larve d'Ichneumon qui vit à ses dépens (7).

N° XI. RHIPIPTÈRES.

Aucun travail n'a été présenté à la Société sur les insectes de l'ordre des Rhipiptères.

N° XII. DIPTÈRES.

L'ordre des Diptères doit maintenant m'occuper quelques instants. M. Goureau a donné un mémoire assez étendu sur les balanciers et il a cherché à démontrer par les faits et par le raisonnement que les balanciers remplissent exactement chez les Diptères les mêmes fonctions que les ailes inférieures chez certains insectes et que l'on doit les re-

(1) 1834. III, 433.
(2) 1838. VII, 127.
(3) 1839. IX, 61, pl. 4, n. II, f. C.
(4) 1839. IX, 62.
(5) 1836. VI, 229.
(6) 1837. VI, 235.
(7) 1833. III, 417, pl. 9.

garder comme des secondes ailes modifiées. (1) M. Westwood a décrit des espèces nouvelles de Diptères, qui entrent dans plusieurs familles (2).

Je répartirai les autres travaux dans les cinq familles des Némocères, Tanystomes, Tabaniens, Notacanthes et Athéricères.

Némocères. — J'aurai à citer dans cette famille plusieurs mémoires importants : 1° M. Léon Dufour a donné deux notices sur des espèces nouvelles de *Cecidomyia* (3); 2° M. Edouard Perris a étudié une espèce du même genre (4); 3° M. Macquart a fait connaître sous le nom de *Blepharicera*, un nouveau genre de Diptères dont le type a été trouvé dans les environs du Puy par M. Arnaud (5) et 4° M. Brullé a créé sous le nom de *Xiphura*, un genre formé aux dépens des *Ctenophora* (6).

Tanystomes. — J'indiquerai dans cette famille : 1° un travail de M. de Romand comprenant la description de la larve du *Leptis vermileo* (7); 2° la description du nouveau genre *Euthyneura*, basé sur une espèce trouvée auprès de Liège (8); 3° la création par le même entomologiste du genre *Sybistroma* et la description de l'espèce type, *Sybistroma Dufourrii* (9), que M. Léon Dufour rapporte au

(1) 1843. 2e série. I, 299.
(2) 1835. IV, 681.
(3) 1836. VI, 83. — 1838. VII, 293.
(4) 1840. IX, 401, pl. 11, n. I.
(5) 1842. 2e série. I, 59, pl. 3, n. II. — 1844. 2e série. II, 69. pl. 2, n. II.
(6) 1833. II, 398.
(7) 1833. II, 498, pl. 18. C.
(8) 1836. V, 517, pl. 15. A.
(9) 1838. VII, 425, pl. 11, f. 4.

genre *Dolichopus* (1) et 4° une notice de M. Carlier sur un genre voisin des Dolichopes, qu'il désigne sous le nom d'*Anglearia* (2).

TABANIENS. — Cette famille ne comprend qu'un mémoire de M. Macquart sur le genre *Pangonia* (3).

NOTACANTHES. — Je mentionnerai dans cette famille un nouveau genre (*Exochostoma*) créé par M. Macquart et dont le type, l'*Exochostoma nitida*, a été trouvé dans le département de Vaucluse (4).

ATHÉRICÈRES. — Dans cette famille, je dois citer les mémoires suivants : 1° un rapport de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire sur plusieurs notices de MM. Guérin Méneville, Roullin et Vallot, relativement à des larves de l'Œstre de l'homme (5 ; 2° la description de plusieurs espèces de *Scatophaga* trouvées sur la plage de Dunkerque, par M. Léon Dufour (6); 3° un mémoire de M. Robineau Desvoidy sur les Diptères Entomobies qui se trouvent aux environs de Paris (7); 4° deux notes du même auteur sur l'*Herbina liliorum* (8) et sur le genre *Fucellia* (9); 5° deux monographies des espèces italiennes des genres *Hebotomus* (10) et *Callicera* (11), par M. Rondani ; 6° la monographie du genre *Ceratitis* par M. le marquis de

(1) 1839. VIII, 129.
(2) 1835. IV, 659, pl. 20. C.
(3) 1837. VI, 429, pl. 15.
(4) 1841. XI, 41, pl. 4, n. II.
(5) 1833. II, 518. Id. II, LXV.
(6) 1838. VII, 421, pl. 11, f. 1, 2 et 3.
(7) 1843. 2e série. II, 5. Id. 2e série. II, 39.
(8) 1841. X, 251. Id. 263. — 1842. XI, 165.
(9) 1841. X, 269.
(10) 1843. 2e série. I, 263, pl. 10, n. IV.
(11) 1843. 2e série. II, 61.

Brême (1); 7° la description de larves des genres *Lonchæa* (2), *Syphonella* (3), et *Helomyza* (4), par M. Edouard Perris; 8° la description d'un nouveau genre *(Adapsilia)* de la tribu des Dolichocères, par M. Waga (5); 9° une notice sur les mœurs d'une espèce du genre *Melanophora* qui vit aux dépens de l'*Helix conspurcata*, par M. Goureau (6); 10° une monographie du genre *Scatophaga* par M. Zetterstedt (7) et 11° la description par M. Robert d'espèces nouvelles du genre *Diastata* (8).

D'après le résumé succinct que je viens de donner des travaux de la Société depuis l'année 1833 jusqu'à la fin de l'année 1843, on peut voir que presque toutes les branches de la science entomologique ont été étudiées : l'histoire des métamorphoses et des mœurs des insectes s'est enrichie de nombreuses et utiles observations; des recherches importantes sur l'organisation, tant externe qu'interne, ont occupé plusieurs de nos collègues; quelques travaux remarquables sur l'entomologie appliquée à l'Agriculture ont été publiés; la classification n'a pas été négligée et enfin le catalogue déjà si considérable des espèces a été de beaucoup augmenté.

J'aurais voulu pouvoir indiquer ici, en quelques mots, les principaux ouvrages qui ont été offerts à la Société, mais je craindrais que cette énumération ne fût trop

(1) 1842. XI, 183, pl. 7, n. I.
(2) 1838. VIII, 29, pl. 2, f. 6 et pl. 3.
(3) 1838. VIII, 39, pl. 4.
(4) 1838. VIII, 47, pl. 5, 6 et 7.
(5) 1842. XI, 279, pl. 11, f. 13 à 17.
(6) 1843. 2e série. I, 77, pl. 2, n. III.
(7) 1835, IV, 175, pl. 4. B.
(8) 1834, III, 459.

longue et je ne veux pas, Messieurs, abuser plus longtemps de votre bienveillante patience. Qu'il me soit seulement permis d'adresser, au nom de la Société, des reciements à toutes les personnes qui nous ont offert des ouvrages, ainsi qu'aux Académies et Sociétés savantes qui ont échangé leurs publications contre nos Annales.

En terminant cette analyse, je crois devoir vous rapporter quelques paroles prononcées par notre collègue M. Brullé, dans son résumé des travaux pour l'année 1832 (*Annales*. 1833. T. II, p. 322.), paroles qui sont aussi bien applicables aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1833. « Souvenons-nous, Messieurs, que ce résumé a pour but de nous rappeler à tous, non seulement quelle a été la marche des travaux de la Société, mais de plus, quelles sont les parties qui n'ont pas été soumises à nos investigations, afin que nous puissions les étudier et que nos travaux embrassent, autant que possible, l'ensemble de la science aimable que nous cultivons. »

OBSERVATIONS

SUR L'UTILITÉ DE L'ENTOMOLOGIE;

Par M. le Colonel GOUREAU,

Vice-Président de la Société.

(Séance du 24 Juillet 1844.)

Au moment où la Société entomologique de France vient d'obtenir de M. le préfet de la Seine la faveur de tenir ses séances dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, j'ai pensé que l'occasion était favorable pour prouver qu'elle méritait autant qu'une autre la protection d'un gouvernement éclairé, en démontrant, contre l'opinion vulgaire, que l'entomologie n'est pas une science frivole et propre seulement à satisfaire une vaine curiosité, mais bien une science réellement utile et digne d'occuper les esprits les plus sérieux, soit qu'ils la considèrent dans un but purement spéculatif, soit qu'ils l'étudient dans un but d'utilité matérielle, c'est à dire dans ses rapports avec la médecine, les arts industriels, l'agriculture et l'aménagement des forêts.

Les détails dans lesquels je vais entrer à ce sujet ne s'adressent donc pas aux membres de cette Société, qui n'en feraient pas partie s'ils n'étaient pas convaincus de l'utilité et de l'importance de l'entomologie; mais ils sont destinés aux personnes étrangères à cette science, et qui

par cela même sont disposées à n'y voir qu'une occupation futile, préjugé dont il est de notre devoir de chercher à les guérir.

Le but que se propose l'entomologie purement théorique est de connaître les noms des insectes, leur classification, leur organisation intérieure et extérieure et leurs mœurs; elle se préoccupe aussi du rang que l'on doit assigner à ces petits animaux dans l'échelle des êtres qui peuplent le globe, et du rôle qu'ils y jouent; de leurs rapports avec les végétaux et de leur distribution sur la terre.

Les insectes existent en nombre prodigieux; si on compte les espèces distinctes par centaines de mille, l'universalité des individus se compte par myriades de millions. Classer toutes ces espèces en ordres, en familles, en tribus et en genres en se fondant sur des analogies de formes croissant en nombre à chaque subdivision, est assurément une opération qui demande une grande capacité et une tête fortement organisée. Il est probable que dans l'état actuel de l'entomologie, les forces d'un seul homme seraient insuffisantes pour embrasser cette science dans toute son étendue.

L'organisation intérieure de ces petits êtres diffère autant de celle des grands animaux qu'ils s'en éloignent eux-mêmes par les formes extérieures; elle paraît même beaucoup plus compliquée; et bien certainement les savants qui ont étudié au microscope cette anatomie délicate, qui l'ont décrite et dessinée, ont fait preuve d'une dextérité et d'une sagacité qui surpasse les travaux des plus habiles anatomistes du corps humain.

Les entomologistes philosophes nous ont fait connaître des traits de sagesse et de prévoyance de la part de certains insectes qui nous révèlent un instinct dont la por-

tée confond notre intelligence et devant lequel nous restons en contemplation depuis des siècles sans pouvoir le comprendre.

Les insectes, ainsi que les autres êtres qui peuplent le globe, sont sortis des mains du souverain Créateur, qui ne les a pas faits en vain. Quoique nous ne puissions pas toujours assigner le rôle qu'ils jouent chacun en particulier dans la vaste organisation de la nature, nous sommes sûrs cependant qu'ils en remplissent un très-réel et très-important : s'ils sont répandus en myriades innombrables douées de formes et de mœurs variées, c'est, on ne saurait en douter, parce qu'ils sont indispensablement nécessaires à l'équilibre et à l'harmonie de notre monde. D'après ce que l'on a observé de leurs mœurs; les uns se jettent sur certains végétaux dont ils arrêtent la trop grande multiplication; les autres sur les bois morts ou mourants, afin de hâter leur décomposition à l'aide des influences atmosphériques, et de les changer en terreau fécond; ceux-ci font disparaître de dessus le sol les excréments des animaux; ceux-là, les cadavres même de ces animaux. Cette destruction est quelquefois tellement prompte que Linnée, le plus grand naturaliste du siècle dernier, n'a pas craint de dire que trois mouches *(Musca vomitoria)* débarrassent la terre du cadavre d'un cheval aussi vite que le ferait un lion.

Chaque insecte n'exerce en particulier qu'une bien faible influence; mais lorsqu'ils sont réunis en multitude presque infinie, et qu'ils agissent en même temps, ils constituent l'une des plus grandes forces de la nature. Le Scolyte pygmée (*Eccoptogaster pygmœus*) est un insecte qui n'a que deux millimètres de long, et cependant dans l'espace de moins d'une année il peut donner la mort à des milliers de chênes séculaires. Le Puceron lanigère

(*Aphis lanigera*) est plus petit que ce pygmée, d'une consistance molle, que le plus léger attouchement écrase; cette faiblesse apparente ne l'empêche pas de donner la mort à nos pommiers les plus robustes, et de nous priver de l'une de nos récoltes les plus précieuses.

Les insectes à leur tour subissent la puissance des êtres supérieurs et servent d'aliments aux reptiles et à une foule d'oiseaux et de petits animaux qui n'existeraient pas sans eux. Ces derniers sont eux-mêmes la proie d'animaux encore plus forts; en sorte que l'on peut dire que la classe des insectes forme peut-être l'agent de la nature le plus actif et le plus puissant pour opérer la transformation de la matière et entretenir dans la création une jeunesse perpétuelle. Si la classe des insectes venait à disparaître, notre monde serait profondément modifié dans les rapports qui existent entre les êtres qui le peuplent. Notre société elle-même s'en ressentirait; car il n'y aurait plus ni soie, ni miel, ni cire, ni cochenille, ni aucun des arts et des produits qui résultent de ces matières.

Ce peu de mot suffit pour montrer que l'entomologie théorique est digne des esprits les plus sérieux, des philosophes les plus graves et des génies les plus étendus.

Je vais essayer de faire voir maintenant que l'entomologie appliquée à l'industrie, à l'agriculture et à l'économie domestique mérite les encouragements du gouvernement et la protection d'une administration éclairée.

Les insectes immédiatement utiles à l'homme sont malheureusement en trop petit nombre. Ce sont :

Le Ver-à-soie (*Bombyx mori*) qui forme l'une des sources de la richesse de notre pays. Tout le monde sait qu'il donne lieu à une industrie qui fait vivre plusieurs centaines de mille personnes dont il enrichit un grand nombre. Les produits de cette industrie sont devenus un besoin

des classes aisées et donnent lieu à un mouvement commercial immense.

Beaucoup de chenilles européennes se renferment dans des cocons de soie, mais les unes produisent cette substance avec trop de parcimonie, les autres la donnent trop grossière, d'autres enfin la souillent en la mêlant avec diverses matières, ce qui empêche de l'utiliser. Mais la surface du globe est grande, les contrées peu ou point explorées par les naturalistes sont nombreuses, et nous pouvons espérer qu'elles renferment des chenilles analogues au Ver-à-soie qui viendront un jour augmenter nos richesses. Déjà M. Audouin a signalé en 1840, le *Bombyx cecropia* dont le cocon est formé d'une soie brune, forte, assez abondante et que l'on emploie à tisser des étoffes dans la Caroline.

L'Abeille domestique (*Apis mellifica*) produit, comme chacun le sait, le miel et la cire. Ces deux substances forment une partie des revenus des fermes bien administrées et sont l'objet d'un commerce assez considérable. L'Europe ne possède que deux ou trois espèces de ces utiles insectes dont les produits ne paraissent différer que par la nature des plantes sur lesquelles ils sont récoltés. L'Amérique en nourrit un beaucoup plus grand nombre, qui donnent un miel dont la couleur, la saveur et la consistance présentent quelquefois une grande différence avec le nôtre. On pourrait essayer de transporter quelques-unes de ces espèces étrangères dans nos climats; si elles parvenaient à s'acclimater et à se contenter de nos plantes, elles fourniraient de nouveaux colons à nos bois et à nos campagnes; mais on doit convenir que les contrées à grande culture, largement défrichées, ne sont pas très propices aux abeilles; il leur faut des pays couverts de forêts, des plaines incultes livrées aux seules influences

de la nature; c'est là qu'elles récoltent abondamment les matériaux nécessaires à la fabrication du miel et de la cire.

La Cochenille (*Coccus cacti*) nous donne une belle couleur cramoisie qui sert à faire l'écarlate et le carmin. On la tire du Mexique, où elle est cultivée et récoltée sur le Nopal; elle forme une des principales richesses de ce pays. Avant son introduction en Europe, on la remplaçait par la Cochenille de Pologne (*Coccus polonicus*) et par le Kermès (*Coccus ilicis*) ayant les mêmes propriétés. La première de ces substances est encore employée en Russie et en Pologne et la seconde dans le Levant et la Barbarie. On doit ajouter à ces insectes le *Coccus lacca*, qui vit sur une espèce de figuier des Indes orientales et qui produit la gomme-laque.

La Cantharide (*Cantharis vesicatoria*) donne à la médecine un de ses remèdes les plus efficaces. Plusieurs insectes du même genre ou des genres voisins jouissent de propriétés analogues à divers degrés d'énergie. Autrefois en Italie et dans la Grèce on se servait uniquement des Mylabres; aujourd'hui, dans quelques-unes des provinces de cette première contrée, on fait usage du *Mylabris chicorii*; à la Chine on se sert du *Mylabris pustulata*; en Espagne on emploie les Meloës seuls ou mêlés aux Cantharides. La vieille médecine puisait un grand nombre de ses remèdes dans la classe des insectes : les mandibules des Cerf-volant (*Lucanus cervus*) entraient dans certaines préparations pharmaceutiques; les larves de l'*Urophora cardui* contribuaient à la propriété anti-hémorrhoïdale des galles du Chardon (*Serratula arvensis*); les Méloës passaient pour un spécifique contre la rage ; et les larves des Œstres du genre *Cephalemya* étaient un remède souverain contre l'épilepsie, enseigné par Apollon même. Les perfectionnements de la chimie ont amené la découverte

de préparations minérales plus énergiques dont la pharmacie s'est emparée; ce qui a fait abandonner celles tirées des insectes et de la plupart des plantes.

Au nombre des insectes immédiatement utiles nous plaçons le Cynips de la galle à teinture (*Cynips gallæ tinctoriæ*) qui produit la Noix de galle dont on se sert dans l'art du teinturier pour obtenir une belle couleur noire.

Je ne dois pas oublier de dire que dans les déserts de l'Asie et dans le centre de l'Afrique, il se rencontre des peuplades qui se nourrissent de Sauterelles, de Criquets et de Termites pendant tout le temps de l'apparition de ces insectes. La pénurie et le besoin ont peut-être porté ces peuplades à se jeter sur ces aliments qui nous paraissent extraordinaires; mais on ne peut alléguer un semblable motif pour ces voluptueux Romains qui se régalaient de Cossus, larve qui vit dans le bois, et que l'on suppose appartenir à la famille des Longicornes ou à celle des Buprestides (1); ni en faveur des Grecs qui mangeaient les Cigales sous les deux états de nymphes et d'insectes parfaits; ni en faveur des Américains de nos jours, qui recherchent la gigantesque larve du *Prionus cervicornis* et celle du Charançon du Palmier (*Calandra palmarum*) qu'ils regardent comme un mets délicieux.

Les Fourmis sont assez incommodes pour que l'on mentionne les services qu'elles nous rendent. On en retire un acide qui a son emploi dans les arts; et on trouve dans l'Amérique méridionale une espèce appelée Fourmi de visite (*Æcodoma cephalotes*) qui, de temps à autre, nettoyent les maisons des rats, des blattes et autres insectes qui les infestent.

(1) Voir le mémoire de M. Mulsant sur le *Cossus* des anciens.

Les insectes utiles à l'homme sont peu nombreux, comme on vient de le voir. Les insectes nuisibles sont au contraire en prodigieuse quantité, et les dégâts qu'ils causent sont très-considérables; en sorte que l'entomologie appliquée est appelée à nous rendre peut-être de plus grands services en nous apprenant à nous garantir de ces derniers qu'elle n'en a rendus en nous enseignant à tirer parti des premiers.

Le nombre des insectes est prodigieux; cette multitude se porte pour vivre sur tous les végétaux et sur tous les animaux, et nous les rencontrons partout comme des ennemis dévorants ou gâtant les substances qui nous sont utiles. Je ne peux avoir ici la prétention d'énumérer toutes les espèces pernicieuses; cela serait au dessus de mes forces et dépasserait de beaucoup les bornes que je dois m'imposer; je me contenterai de parler de quelques-unes des plus nuisibles à l'agriculture et à l'économie domestique. Pour mettre un peu d'ordre dans cette énumération, je les diviserai en plusieurs paragraphes.

§ I. Insectes nuisibles a l'agriculture.

On doit placer au premier rang les insectes qui attaquent les céréales base de notre nourriture, et parmi eux le Charançon du blé (*Sitophilus granarius*). Ce petit Coléoptère se jette sur le blé mûr lorsqu'il est rentré dans la grange ou déposé dans le grenier. Sa larve se développe dans l'intérieur du grain dont elle dévore la farine; l'insecte lui-même vit de la même substance. Lorsqu'il s'est établi dans un grenier il s'y multiplie avec une incroyable rapidité et y cause des dégâts immenses. Il est très difficile de l'en chasser. On a proposé plus de

cent recettes pour y parvenir dont aucune n'est sûre et économique; plusieurs sont trop dispendieuses pour être pratiquées par les petits propriétaires. Il est probable qu'une étude plus attentive de ses mœurs conduirait à la découverte d'un procédé simple, économique et d'une exécution facile pour s'en délivrer ou au moins pour atténuer les pertes qu'il nous cause.

La Teigne des grains (*Tinea granella*, Fab.). Ce petit Lépidoptère est par lui-même très inoffensif, mais il dépose ses œufs sur les grains de blé dans les greniers; les chenilles qui en sortent lient ensemble plusieurs grains avec des fils de soie et se construisent un fourreau, et de là dévorent à leur aise la farine du grain. Toute la surface du tas de blé est recouverte d'une couche épaisse de deux à trois centimètres de grains liés avec des fils de soie. Au dessous de cette couche le grain est intact. On se garantit des ravages de ce petit insecte en fermant les fenêtres des greniers avec des châssis à canevas après qu'on les a purgés des grains infestés.

Un autre petit Lépidoptère, la *Butalis cerealella*, Dup., connue vulgairement sous le nom de Teigne des blés, fait souvent de grands dégâts dans les départements méridionaux de la France dont elle dévaste les blés et les orges. Il est d'autant plus difficile de s'en défendre qu'elle dépose ses œufs sur les épis dans les champs, et que les petites chenilles introduites dans les grains en dévorent la farine à leur aise sans que rien à l'extérieur trahisse leur présence (1).

(1) Les dégâts causés par cette chenille ont été si considérables dans l'Angoumois en 1750, que le gouvernement envoya deux académiciens, MM. Duhamel Dumonceau et de Tillet, pour les reconnaître et étudier les moyens d'en prévenir le retour.

Le *Chlorops lineata*, Guér., petit diptère, attaque aussi le blé; sa larve vit dans les tiges, soit au dessus du collet des racines au printemps, soit au dessous de l'épi en été, et diminue sensiblement nos récoltes.

Le seigle est après le blé la céréale la plus importante à l'homme. Cette plante trouve aussi des ennemis dangereux dans les insectes qui se nourrissent de sa substance. Le même Chlorops dont on vient de parler vit dans ses tiges et fait, en grande partie, avorter les épis; l'*Oscinis pumilionis*, petit diptère d'un genre voisin, a les mêmes mœurs et n'est pas moins funeste à cette céréale.

Le *Cephus pygmæus*, de la famille des Tenthrédines, attaque aussi le seigle et le blé dans les champs, en logeant ses larves dans les tiges près des racines; les plantes atteintes ne portent que des épis stériles.

Le seigle est encore la proie de la chenille de la *Pyralis secalis*, Linn., qui se tient dans les tiges et les ronge.

L'orge, dans les contrées du Nord, est dévasté par une très petite mouche, l'*Oscinis frit*. Linnée a supputé que chaque larve de cet insecte consomme dix grains d'orge, et que la perte que la Suède en éprouvait de son temps, s'élevait à la somme de cent mille ducats d'or par an. Dans nos contrées, cette céréale est la proie du *Chlorops Herpini*, Guér., dont la larve ronge les épis et nous cause de notables dommages.

On rencontre assez fréquemment dans les champs, un Coléoptère nuisible à nos récoltes; c'est l'*Elater segetis*, dont la larve s'établit au pied des tiges d'avoine et en ronge le collet et les racines; ce qui fait périr la plante.

Si des céréales on passe aux légumineuses, on trouve que les pois, les lentilles et les vesces sont la proie des Bruches (*Bruchus pisi* et *viciæ*) qui les dévorent à l'état de larves. Quelquefois des approvisionnements très consi-

dérables de ces légumes sont détruits par ces larves qui ne laissent que l'écorce.

Le *Colaspis atra* est un fléau pour l'agriculture de nos départements méridionaux. Ce Coléoptère, à l'état de larve et d'insecte parfait, envahit les luzernes, les ronge et n'y laisse que des tiges dépouillées de feuilles. Il est rare qu'on puisse faire deux récoltes de ce précieux fourrage, qui dans nos contrées, en donne jusqu'à quatre.

Le trèfle est la proie de l'*Apion apricans*, qui s'y développe au sommet des tiges et dont la larve dévore les graines; mais les dégâts qu'il y produit sont peu considérables si on les compare à ceux du *Colaspis atra* sur la luzerne.

Les Criquets (*Acrydium*) sont un autre fléau pour le midi de la France et particulièrement pour la Provence; heureusement qu'ils ne s'y montrent pas très souvent et qu'on leur oppose des moyens préservatifs. Les ravages causés par les nuées de Criquets émigrants (*Acrydium migratorium*) sont assez connus par les récits des voyageurs pour que je me dispense d'entrer dans de grands détails à ce sujet; je dirai seulement qu'ils dévastent les campagnes et qu'ils dépouillent la terre de toutes ses productions végétales. Lorsqu'ils apparaissent dans le midi, soit qu'ils se soient développés sur les lieux ou qu'ils viennent d'autres contrées, on leur donne la chasse; on prend les insectes parfaits, on ramasse les œufs qu'ils ont déposés dans la terre, et l'on atténue ainsi les dégâts présents en se mettant à l'abri de leur retour immédiat. Les frais de cette opération sont supportés par les communes intéressées.

Il n'est pas nécessaire que j'insiste longuement ici sur l'importance de la vigne pour notre pays, et sur les dégâts qu'y a causé dernièrement un petit lépidoptère, la

Pyrale de la vigne (*Tortrix pilleriana*). Ces dégâts étaient devenus tellement considérables, que le ministre de l'Agriculture et du commerce a cru devoir envoyer M. Audouin dans les vignobles infestés. Chacun se rappelle les succès obtenus par ce célèbre entomologiste, les moyens qu'il a proposés et pratiqués pour détruire ce pernicieux Lépidoptère, et les ouvrages qu'il a publiés sur ce sujet.

La vigne a en outre un grand nombre d'ennemis parmi les insectes, au nombre desquels je signalerai les *Rhynchites betulæ* et *bacchus* et l'*Eumolpus vitis*, qui roulent les feuilles et coupent le pédoncule du raisin; ce qui le fait avorter.

La *Locusta ephippiger* est aussi signalée comme un ennemi redoutable pour les mûriers. Après que les champs ont été dépouillés de leurs récoltes, cet insecte, n'y trouvant presque plus rien pour se nourrir, monte sur les mûriers, où il ronge l'écorce tendre des jeunes branches et des rameaux qui périssent bientôt par l'action de la chaleur et des vents.

L'olivier, cet arbre si précieux pour nos départements méridionaux, est attaqué par un grand nombre d'insectes dont les uns s'adressent à l'arbre même, les autres aux fleurs ou aux fruits. L'*Hylesinus oleiperda*, le *Phloiotribus oleæ*, vivent à l'état de larves dans les branches et les rameaux qu'ils dessèchent; le *Coccus oleæ*, vulgairement Pou de l'olivier, suce la sève des branches qu'il fait périr; la *Psylla oleæ* s'adresse aux fleurs et fait avorter les fruits; le *Dacus oleæ*, petit Diptère, vit à l'état de larve dans l'olive même et gâte la qualité de l'huile. Enfin deux petits Lépidoptères viennent se joindre aux précédents : l'*Elachista olivella* se nourrit de feuilles et l'*Œcophora oleella* vit de l'amande des noyaux.

Le citronnier et l'oranger ne sont pas exempts de l'at-

teinte des insectes. Les fruits de ces arbres précieux sont attaqués par deux petits Diptères, les *Ceratitis citriperda* et *hispanica*, qui y déposent leurs œufs lorsqu'ils sont encore sur l'arbre; les larves qui en sortent se développent dans leur intérieur et en gâtent la pulpe. L'arbre lui-même est attaqué par le Kermès de l'oranger (*Coccus hesperidum*) qui suce la sève des branches et des rameaux et lui porte un notable préjudice.

Dans nos Antilles, le caféier est atteint par un petit Lépidoptère observé tout récemment et nommé *Elachista cofeella*, Guérin. Sa chenille mine les feuilles et fait avorter les fruits.

Je ne dois pas omettre l'Hépiale du Houblon (*Hepialus humuli*) dont la chenille vit dans les racines de cette plante et cause souvent de grands dégâts dans les houblonnières.

Je ne pousserai pas plus loin cette nomenclature des insectes nuisibles à l'agriculture; elle est suffisante pour montrer que ces petits animaux nous causent de grands dommages auxquels il serait bien nécessaire de remédier.

Je passe maintenant aux insectes nuisibles à l'horticulture.

§ II. Insectes nuisibles a l'horticulture.

Les uns s'adressent à nos légumes; tels sont les Papillons du chou (*Pieris brassicæ* et *rapæ*) dont les chenilles rongent les choux; les *Noctua brassicæ*, *oleracea* et *gamma*, dont les chenilles vivent sur la même plante et sur les laitues; la *Tipula oleracea*, qui, à l'état de larve, ronge les racines de nos légumes, et la *Pentatoma oleracea*, qui exerce ses ravages sur toutes les plantes crucifères. Il

faut ajouter à ces insectes les *Altica brassicæ*, *oleracea* et *napi*, connues vulgairement sous le nom de Puce des jardins, qui dévorent les jeunes feuilles des choux, des navets et autres Crucifères et les détruisent complétement. Dans certaines localités il est absolument impossible de récolter aucun de ces légumes à cause de ces petits animaux.

D'autres insectes s'adressent aux arbres fruitiers. Parmi les plus dangereux, on peut citer le Puceron lanigère *(Aphis lanigera)*, qui s'attache aux branches des pommiers, en suce la sève, y produit des nodosités monstrueuses, et en définitive fait mourir l'arbre; cet insecte est un fléau pour les pays à cidre ; le *Coccus persicæ* ou Kermès du pêcher, qui suce la sève des branches de cet arbre et les dessèche. D'autres dévorent les feuilles; telles sont les chenilles des *Bombyx chrysorrhea*, *dispar* et *neustria*, les plus voraces et les plus dangereuses de toutes celles qui vivent dans nos jardins. Dans certaines années elles dépouillent de leurs feuilles et de leurs bourgeons tous les arbres à fruits, et nous privent complétement de la récolte que nous attendions. On peut joindre à ces espèces dévastatrices, l'*Hyponomeuta padella*, dont la chenille vit en société sous une toile de soie, quoique ses dégâts soient beaucoup moins considérables et moins communs, et la *Geometra brumata*, qui exerce ses ravages dans le nord de l'Europe.

C'est contre le *Bombyx chrysorrhea* que sont faits les réglements de police qui ordonnent d'écheniller au printemps de chaque année (1). Ces réglements sont assez mal exécutés et les dégâts causés par les chenilles n'en

(1) Ces réglements sont faits en vertu de la loi du 15 mars 1796 (26 ventôse an IV).

sont guère diminués; mais lors même qu'ils le seraient scrupuleusement, ils ne remédieraient pas complétement au mal; car il existe un grand nombre d'autres espèces pernicieuses qui seraient épargnées.

D'autres insectes s'adressent aux fruits; telle est la *Carpocapsa pomonana,* dont la chenille vit dans les pommes, les poires et les prunes, et les fait tomber de l'arbre avant que ces fruits aient acquis leur grosseur; ou bien elle ronge et salit ceux qui parviennent à leur maturité. L'*Ortalis cerasi*, petit Diptère qui se développe dans la pulpe des cerises, des bigarraux et des guignes, et dans certaines années en gâte une grande quantité; enfin les Guêpes qui entament nos fruits murs pendant à l'arbre.

On peut encore signaler comme dangereux le *Phylobius oblongus*, petit Curculionite assez commun, qui ronge les bourgeons des jeunes greffes des arbres fruitiers et les fait périr.

Je ne dois pas oublier la Courtillère *(Gryllo talpa)*, qui ravage les jardins potagers en creusant des galeries souterraines à la profondeur où pénètrent les racines des plantes qu'elle coupe et fait périr; ni le Hanneton qui, à l'état de larve, ronge les racines des légumes, des arbres et arbustes, et à l'état adulte dévore les feuilles de presque tous les arbres.

§ III. Insectes nuisibles a la sylviculture.

L'entomologie appliquée à la sylviculture est plus avancée que celle appliquée à l'agriculture et à l'horticulture. Des ouvrages spéciaux sur cette matière ont été publiés en Allemagne par des entomologistes de premier ordre (1).

(1) Les insectes forestiers, par M. de Ratzburg. Les Hyloptires, par le même. L'entomologie forestière de Bechstein.

Les gouvernements de ce pays, très éclairés sur les intérêts matériels de la société en général, et sur la bonne administration des forêts en particulier, ont établi des chaires d'entomologie dans les instituts forestiers. Les agents de l'administration mettent en pratique les préceptes qu'on y enseigne, et les gouvernements ne craignent pas de faire des dépenses pour purger les forêts des insectes qui les dévastent. Il est à désirer que la France suive cet exemple et profite de l'expérience acquise par ses voisins.

Les bois ont dans les insectes des ennemis redoutables. On se rappelle qu'en 1835, cent quatre-vingt-dix hectares dans la forêt de Rouvrai ont été abattus par suite des ravages du *Pissodes notatus*, et que cinquante mille pieds de chênes de l'âge de trente-cinq à quarante ans, dans le bois de Vincennes, ont succombé sous les attaques de l'*Eccoptogaster pygmæus*. Il suffit de parcourir nos routes à la sortie de Paris pour voir que les Ormes qui les ombragent périssent en grand nombre chaque année par suite des blessures que leur font les *Eccoptogaster scolytus* et *intricatus*, et de parcourir le bois de Boulogne pour reconnaître que l'*Agrilus viridis* cause la mort de tous les bouleaux qu'on y a plantés.

Lorsque les insectes nuisibles ont envahi une contrée et que les circonstances sont favorables à leur développement, ils s'y multiplient avec une incroyable rapidité : ce sont des millions d'individus qui s'y montrent et attaquent en même temps les arbres destinés à leur pâture. Ces arbres, dès la seconde année, succombent sous les attaques de ces ennemis si faibles en apparence, mais en réalité extrêmement puissants. Tous les arbres forestiers sèchent sur pied dans certains cantons infestés, et l'on est obligé d'abattre ces bois longtemps avant qu'ils aient

acquis toute leur croissance et toute leur valeur; d'où résulte une perte très considérable.

Les forêts se divisent naturellement en deux classes; les bois résineux et les bois à feuilles caduques. Les premiers sont sujets à des dégâts plus fréquents et plus considérables que les seconds et demandent plus de soins. Les pépinières et les jeunes sujets ont pour ennemis dangereux; le *Curculio pini*, Lin., les *Pissodes pini* et *notatus*; les *Bostrichus bidens*, *laricis* et *typographus*, qui rongent les jeunes branches; l'*Hylesinus ater* et l'*Hylesinus piniperda*, surnommé le jardinier de la forêt, parce qu'il coupe les jeunes pousses aussi proprement qu'un jardinier le ferait avec des ciseaux. Il faut leur adjoindre les *Tortrix buoliana*, *resinana*, *turionana* et *hercyniana*, qui dévorent les feuilles aciculaires ou les jeunes bourgeons; les larves des Hannetons et les Courtillières, qui font considérablement de tort aux pépinières d'arbres verts en coupant et rongeant les racines.

Les bois de haute futaie sont particulièrement attaqués par les *Bostrichus typographus*, *chalcographus*, *stenographus*, *laricis*, *curvidens*, et par l'*Hylesinus piniperda*, dont les larves vivent entre l'écorce et le bois. Le *Bostrichus lineatus* ronge particulièrement le bois de service. Les bois sur pied sont encore exposés aux dégâts des *Urocerus gigas*, *spectrum* et *juvencus*, dont les larves vivent dans les tiges; et par les *Tenthredo pini*, *pratensis*, *campestris* et *erytrocephala* qui rongent les feuilles. Les *Bombyx pini*, *pytiocampa* et *monacha*, la *Noctua piniperda* et la *Geometra pinaria*, se nourrissent aussi des feuilles aciculaires et font beaucoup de tort aux arbres verts.

Le nombre de ces insectes pernicieux est très considérable. Les premiers, c'est à dire les Curculionites et les Xylophages, déposent leurs œufs dans les gercures des

écorces. Les larves qui en sortent pénètrent jusqu'au bois, tracent sur l'aubier des galeries contournées de diverses manières, ce qui a fait donner les noms qu'elles portent à quelques-unes d'entre elles; puis les insectes parfaits percent l'écorce et prennent leur essort. La sève qu'ils ont absorbée pour vivre, la résine qui s'écoule, les blessures qu'ils ont faites, causent une mort très prompte aux arbres infestés.

Les moyens qu'on emploie pour s'opposer à leurs ravages sont fondés sur leurs mœurs, qui ont été bien observées. Ils consistent à répandre dans les bois infestés des fagots, des écorces, des buches dites d'appât, et à y creuser des petits fossés. Les insectes parfaits se rassemblent en grand nombre dans ces piéges où on les tue facilement. On extirpe les souches de l'année et on écorce les arbres abattus par mesure de précaution. On fait aussi quelquefois des coupes complètes pour isoler les cantons sains de ceux qui sont infestés. On fait la chasse aux chenilles, aux œufs, et l'on introduit au besoin dans les bois des porcs qui dévorent les chenilles et les chrysalides au pied des arbres lorsqu'elles commencent à s'enterrer. Par ces moyens on détruit une multitude d'insectes et l'on prévient de grandes pertes.

Les arbres à feuilles caduques ont d'autres ennemis qui exercent de grands ravages dans nos forêts; on doit les surveiller pour prévenir les dommages qu'ils peuvent nous causer. Ce sont : l'*Agrilus viridis,* dont la larve attaque le bouleau, le hêtre et le chêne; les *Eccoptogaster scolytus*, *intricatus* et *pygmæus,* dont on a déjà parlé. Tous les trois attaquent l'orme, mais le dernier se porte de préférence sur le chêne. Leurs larves vivent entre l'écorce et le bois à la manière des *Bostrichus*; les *Saperda carcharias* et *populnea,* qui perforent les peupliers et les trem-

bles; la *Sesia apiformis*, dont la chenille vit dans les mêmes arbres; les *Chrysomela populi, alni* et *capreæ*, qui rongent les feuilles des peupliers et des aunes; les Charançons verts *(Curculio argentatus)*, qui rongent les feuilles des hêtres; la *Cantharis vesicatoria*, qui dépouille les frênes de leurs feuilles. Tous ces insectes sont très nuisibles aux pépinières. On peut y ajouter le *Tenthredo fraxini*, dont la larve, dans certaines localités, est beaucoup plus redoutable aux frênes que ne l'est la Cantharide même. On retrouve encore ici le Hanneton, qui exerce de grands dégâts dans les pépinières et empêche même d'en établir avec succès dans certains terrains qui conviennent à ses larves.

Les bois adultes ou de haute futaie sont attaqués par presque tous les insectes de la famille des Longicornes, si on en excepte ceux du genre *Callidium*, qui vivent dans les bois morts; par les *Eccoptogaster* et autres Xylophages. Les larves de tous vivent entre l'écorce et le bois et se changent en chrysalides dans des cellules qu'elles creusent dans l'aubier. Celles qui sont très grosses, comme le *Cerambix heros*, y pratiquent de vastes galeries qui nuisent à la solidité des charpentes et déprécient les pièces qui en sont atteintes. Je ne dois pas oublier le *Tropideres albirostris*, qui attaque l'aune et quelquefois le fait mourir, et le *Cossus ligniperda*, dont les chenilles se tiennent sous les écorces et dans les tiges de presque tous les arbres.

Les insectes qui s'adressent aux feuilles sont le *Bombyx pudibunda*, qui vit sur le hêtre; les *Bombyx chrysorrhœa, dispar* et *neustria*, dont les chenilles sont polyphages et dévorent les arbres fruitiers, champêtres et forestiers; le *Bombyx prossessionnea*, qui se tient sur le chêne. On doit joindre à ces Lépidoptères la *Tortrix viridana*, qui s'éta-

blit sur les chênes et la *Geometra brumata* qui attaque le chêne, le hêtre et le charme.

Les moyens de détruire les Coléoptères dont on vient de parler sont très imparfaits. Il faut espérer qu'une étude plus attentive de leurs mœurs nous en fera connaître de plus satisfaisants. Quant aux chenilles, on leur donne la chasse; ce qui est facile parce qu'elles vivent en société pour la plupart, et qu'elles sont très apparentes. Avec un peu d'habitude on trouve aussi les œufs de plusieurs Bombyx, ce qui offre une belle occasion de détruire toute la nichée.

§ IV. Insectes nuisibles a l'économie domestique.

La nomenclature que je viens de faire des insectes nuisibles est déjà bien longue et bien fastidieuse et cependant je ne suis pas au bout de ma tâche; car il me reste à dire quelques mots de ceux de ces animaux qui exercent une fâcheuse influence sur notre économie domestique.

On peut ranger dans cette catégorie le Charançon du riz (*Lithophilus orizæ*) dont j'aurais peut-être dû parler dans le § I. Ce petit Coléoptère se nourrit de riz et en détruit une grande quantité.

On doit y placer sans hésitation les *Blatta orientalis* et *americana*, et le *Tenebrio molitor*, qui mangent et gâtent la farine et le pain; la *Blatta laponica* qui, dans le Nord, dévore les provisions de poisson desséché conservées par les habitants. En descendant dans nos climats elle a changé de mœurs, car elle vit dans les bois. On trouve quelquefois les cadavres de ces sales animaux dans le pain que l'on sert sur nos tables.

L'*Aglossa farinalis*, à l'état de chenille, vit aussi dans la

farine. Un autre Lépidoptère du même genre, l'*Aglossa pinguinalis*, se nourrit de beurre, de graisse, et se trouve dans nos cuisines; une troisième espèce, l'*Aglossa cuprealis*, ronge les cuirs. Le *Dermestes lardarius* se nourrit de lard et d'autres matières animales. Sa larve est le plus redoutable fléau des collections d'histoire naturelle.

La *Calliphora vomitoria* est un de nos plus dégoûtants ennemis : elle dégorge sur la viande une liqueur qui en accélère la putréfaction, puis elle y pond ses œufs. Les larves qui en sortent se développent avec une très grande rapidité, et bientôt la pièce attaquée n'est qu'une masse infecte qu'il faut jeter.

Une autre Mouche, celle du fromage *(Piophila casei)* dépose ses œufs dans le fromage, qui est dévoré par les larves qui en sortent et qui devient un objet repoussant.

Enfin, pour donner un dernier exemple de Diptère pernicieux, je citerai la Mouche des murailles *(Teichomysa fusca)* dont la larve s'établit dans les mortiers et les enduits humides, et contribue, quoique faiblement, à la destruction de nos édifices en les sapant par le pied.

Si des matières alimentaires nous passons aux vêtements, nous trouvons les *Tinea sarcitella*, *Tapezella* et *pellionella*, petits Lépidoptères dont les chenilles se tiennent sur les étoffes de laine, les tentures et les fourrures qu'elles percent et dépouillent. On a remarqué que ces trois derniers insectes n'attaquent jamais la laine, les plumes et les poils des animaux vivants; ce qui a donné l'idée de frotter les meubles et les tentures avec des toisons non dégraissées pour en éloigner ces dangereux ennemis; ce procédé paraît avoir réussi, si on s'en rapporte aux expériences faites par Réaumur.

Les *Galleria alvearia* et *cereana*, autres Lépidoptères, qui établissent leurs domiciles dans les ruches, doivent trou-

ver place ici. Leurs chenilles, cachées dans des tuyaux de soie, mangent, percent et pulvérisent la cire des ruches, et finissent par en chasser les abeilles. Le *Philanthus apivorus*, qui nourrit ses larves avec ces précieux insectes auxquels il fait une cruelle guerre, doit être mentionné d'une manière toute spéciale.

Je ne dois pas omettre les *Callidium sanguineum* et *variabile*, qui rongent les bois de nos bûchers; les *Annobium tessellatum* et *striatum*, le *Lyctus canaliculatus*, qui attaquent nos charpentes, nos planchers et nos meubles, qui les percent d'une multitude de trous et les réduisent en poussière; enfin les Termites, qui exercent de plus grands dégâts encore sur les bois de charpente dans l'Afrique et dans les localités où ces redoutables insectes ont été transportés.

J'allais oublier les Fourmis, qui envahissent nos maisons, savent pénétrer dans nos armoires et nous dérober nos provisions sucrées de toute espèce; et la *Lepisma saccharina*, qui mange notre sucre.

Ce n'est pas assez pour les insectes de se jeter sur les végétaux utiles à l'homme, sur ses vêtements, sur ses meubles, sur ses provisions de toute espèce, sur divers produits de son industrie, il faut encore qu'ils s'attaquent à lui-même et aux animaux qu'il élève pour ses besoins ou son service. Il est tourmenté par les Poux, les Puces, les Punaises, les Cousins et les Stomoxes, qui sucent son sang. La Puce pénétrante *(Pulex penetrans)*, s'insinue dans les pieds, y dépose ses œufs et cause de graves accidents aux habitants de l'Amérique qui marchent pieds nus. Le Pou du corps humain *(Pediculus humanus corporis)*, lorsqu'il pullule, engendre la Phtiriasis, horrible maladie qui conduit ordinairement au tombeau; le *Chlorops lepræ*, petit Diptère, produit l'Eléphantiasis, autre maladie

étrangère à nos contrées ; le Sarcopte de la galle, insecte microscopique, engendre la maladie de ce nom si commune parmi les peuplades malpropres.

D'autres insectes tourmentent les animaux domestiques; tels sont les Taons *(Tabanus bovinus, tropicus, chrysops, cœcuticus)* qui sucent le sang des bœufs et des chevaux. L'Œstre du bœuf *(Hypoderma bovis)*, qui dépose ses œufs sous le cuir des bœufs, des vaches et des chevaux; l'Œstre du mouton (*Cephalœmya ovis*), dont la larve vit dans les sinus frontaux de ces animaux; l'Œstre du cheval (*OEstrus equi*) dont la larve se tient dans l'estomac des chevaux; l'Œstre vétérinaire (*OEstrus veterinus*) qui dépose ses œufs sur la marge de l'anus de ces animaux. L'apparition de ces redoutables Diptères dans certaines contrées rend les troupeaux furieux par l'exaspération dans laquelle ils les jettent, et force les gardiens à les conduire dans des pâturages plus propices. Il existe même une espèce du genre *Cuterebra* qui attaque l'homme en Amérique, et dépose ses œufs sous la peau de ses cuisses ou de son ventre.

Des vêtements complets et une grande propreté nous garantissent des parasites que nous avons à combattre et des maladies dont ils sont la source et la cause.

Le but que je me suis proposé est de faire voir l'utilité de l'étude de l'entomologie, ainsi que je l'ai dit en commençant. Les nombreux insectes nuisibles dont je viens de parler justifient assez cette proposition; car il faut commencer par connaître ses ennemis avant de les combattre, sans quoi on s'expose à travailler en vain. Il faut aussi connaître ses amis et ses auxiliaires dans la guerre qu'on leur fait; afin de les utiliser et de ne pas les confondre avec les ennemis mêmes. Je dois donc dire quelques mots des insectes qui nous rendent des services dans

la guerre que nous faisons aux espèces nuisibles de la même classe.

§ V. Insectes destructeurs des espèces nuisibles.

Nous devons ménager avec soin et conserver religieusement les Carabiques en général et les Calosomes en particulier, ainsi que les Staphylins . Ces Coléoptères, sous leurs deux états de larves et d'insectes parfaits, dévorent une grande quantité de larves, de chenilles et d'insectes pernicieux. Nous devons également ménager les Scolopendres qui se nourrissent des mêmes aliments; le Drille jaunâtre (*Drillus flavescens*) et les Vers luisants (*Lampyris noctiluca*) qui mangent les hélices et les limaces de nos jardins; le *Clerus formicarius*, qui fait la chasse aux Bostriches dans les forêts d'arbres verts; les Coccinelles et les Hémérobes, dont les larves vivent de Pucerons; et la Punaise à masque (*Reduvius personatus*), qui fait la chasse aux Punaises de nos lits. Mais surtout nous devons protéger la famille nombreuse des Ichneumoniens, qui fait une immense destruction de chenilles, de larves et de chrysalides. Ces agiles Hyménoptères sont les plus puissants auxiliaires de l'homme dans la guerre qu'il déclare aux insectes destructeurs. Parmi cette légion nombreuse on doit signaler l'un des plus petits, l'Ichneumon à cocons blancs agglomérés (*Ichneumon globatus*, Lin.), qui attaque les chenilles des papillons blancs du chou et qui en tue les neuf dixièmes au moins, sans lui nous serions peut-être privés de ce légume; un des plus grands, l'*Ichneumon instigator*, est aussi très recommandable parcequ'il attaque plusieurs espèces de Noctuelles et de Bombyx très dangereux. Enfin les petits Hyménoptères de la famille des Chalcidiens, qui compensent par leur multi-

tude l'exiguité de leur taille, ont aussi de justes droits à notre bienveillance, ainsi que les Diptères de la tribu des Tachinaires; tous ces insectes, à l'état de larve, font périr une quantité prodigieuse de larves et de chrysalides d'insectes pernicieux.

Cette énumération, toute longue et fastidieuse qu'elle a dû paraître, est loin cependant d'être complète et de renfermer tous les insectes qui nous sont préjudiciables; mais elle suffit pour nous montrer la puissance destructive de ces petits animaux, et nous donner une idée des dommages qu'ils nous causent. Pris isolément ou en petit nombre, nous n'avons rien ou peu de choses à en redouter; mais il arrive quelquefois que certaines espèces favorisées par des causes qui ne nous sont pas très bien connues, se multiplient en nombre effrayant et produisent de grands ravages. Cet excès de mal ne tarde pas à avoir un terme; car bientôt, par suite de causes qui viennent combattre les premières, cette engeance pernicieuse disparaît presque complétement; cependant on voit dans la plupart des circonstances, ces peuplades nuisibles se perpétuer pendant plusieurs années consécutives en s'affaiblissant graduellement.

Les dégâts causés par les insectes sont très réels et les moyens que nous possédons de nous en garantir sont très imparfaits. Les réglements sur l'échenillage sont tout à fait insuffisants pour parvenir à ce résultat. Si on veut y arriver d'une manière efficace, il faut commencer par bien connaître ses ennemis et par étudier sérieusement leurs mœurs. En observant avec soin chaque espèce pendant tout le cours de sa vie on découvrira nécessairement le moyen de la combattre, s'il en existe un, ou d'atténuer ses dégâts; car on doit renoncer à l'espoir chimérique de trouver des recettes empiriques pour

détruire d'un seul coup tous les insectes d'un canton.

Pour arriver à cette connaissance et pour la répandre il serait convenable que le gouvernement établît des cours d'entomologie appliquée non seulement à l'école forestière de Nancy, mais encore dans les divers instituts agricoles de la France; et qu'il encourageât la publication d'ouvrages spéciaux sur cette matière. Il faudrait aussi que les entomologistes les plus eminents voulussent bien descendre des hauteurs de la science et composer des livres d'entomologie pratique, simples, clairs et peu coûteux. Je ne puis m'empêcher, dans ce moment, de rappeler la perte si vivement sentie que l'entomologie a faite par la mort de M. Audouin. Ce savant célèbre consacrait son temps et son intelligence aux progrès de l'entomologie appliquée. Il pensait que cette science, comme tant d'autres, devait contribuer pour sa part à la prospérité du pays; il rassemblait de nombreux matériaux pour un ouvrage qu'il nous aurait donné si une mort prématurée ne l'eût enlevé à la science. Faisons des vœux pour qu'un autre entomologiste réalise les espérances que M. Audouin nous a fait concevoir et conduise l'entomologie dans cette voie réellement utile et qui sera approuvée de tout le monde.

En attendant adressons nos sincères remerciements au magistrat éclairé qui nous donne une première marque de bienveillance en nous accordant une des salles de l'Hôtel-de-Ville pour y tenir nos séances.

INSECTES COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS.

Première et deuxième Décades.

Par M. le Marquis de BRÊME.

(Séance du 21 Février 1844.)

Quoique je ne prétende point attacher une trop grande importance scientifique à ce travail, je crois néanmoins qu'il peut présenter assez d'intérêt pour être offert à la Société entomologique de France. Je m'y suis proposé pour but de faire connaître le mieux possible une foule d'insectes nouveaux et remarquables, qui sont disséminés dans nos collections. J'ai l'intention de continuer ce genre de publication si ce premier essai est favorablement accueilli, et j'adresse par anticipation mes remercîments à tous les entomologistes qui voudront bien me communiquer de nouveaux matériaux.

Dans le nombre des espèces nouvelles que je décris aujourd'hui, il en est quatre qui, par leurs caractères bien tranchés et remarquables, doivent servir de types, suivant moi, à autant de nouvelles coupes génériques,

dont les premières appartiendront aux Scarabéides, savoir : les genres *Xenodorus*, *Antodon* et *Lycomedes;* enfin la quatrième viendra se placer dans les Mélolonthides, et je la désigne sous le nom d'*Anatista.*

Liste des genres auxquels se rapportent les espèces décrites dans les deux premières Décades.

Cicindela, Dromica, Anthia, Graphipterus, Erymanthus, Xenodorus, Lycomedes, Antodon, Anatista, Macraspis, Strigoderma, Zopherus, Calandra, Pteroplatus, Euriptera, Alurnus.

CICINDELA LUGUBRIS, Dej.

— Dej. Species des Coléopt., v. I, p. 39.

Nigra; supra obscura, subtus nitida; elytris leviter-punctatis, sinuose marginatis, flavescentibus, tribus ejusdem coloris lineolis ad marginem confluentibus unaque juxta suturam.

Long. 15 mill. Larg. 5 mill. *mâle.* 18 — 6 mill. *fem.*

Pl. VII, fig. 1 et 2.

Cette grande et belle espèce est encore très peu répandue dans les collections. Nous renvoyons au species de M. Dejean pour la description de la femelle et nous nous bornerons à donner ici celle du mâle accompagnée des figures bien exactes des deux sexes.

Le mâle. — Plus petit que la femelle : entièrement d'un noir mat en dessus, luisant et légèrement verdâtre en dessous. Labre convexe avec cinq dentelures antérieurement comme dans la femelle, noir avec une tache blanchâtre au milieu; mandibules grandes avec une légère tache jaune près de la base; palpes d'un jaune pâle avec le dernier article d'un noir verdâtre luisant; antennes

courtes, les quatre premiers articles d'un noir bleu brillant, et les autres d'un brun mat; tête grosse, granulée postérieurement et ridée entre les yeux; ceux-ci gros, bruns, saillants. Prothorax méplat, granulé, un peu moins gros que la tête, se rétrécissant un peu postérieurement, avec deux sillons transversaux et profonds, l'un près de l'insertion de la tête et l'autre près de la base; une ligne enfoncée longitudinale, très peu marquée dans le milieu; quelques poils blancs sur les côtés en dessous du prothorax. Elytres plus larges que la tête, parallèles, très faiblement acuminées vers le bas, subconvexes, légèrement ponctuées, ayant plusieurs taches et lignes d'une belle couleur jaune disposées de la manière suivante: un petit point au milieu de la base; une grande et longue tache recourbée vers le haut occupant l'angle huméral et s'étendant sur toute la longueur de l'élytre, parallèlement et près de son bord extérieur; cette tache, qui est plus étroite vers le milieu de sa longueur, communique avec trois lignes très minces, subparallèles, qui se dirigent obliquement vers la suture sans l'atteindre; enfin une dernière ligne très mince près de la suture, partant seulement du tiers antérieur de l'élytre et s'étendant jusqu'au bas. Tout le dessous et les pattes d'un beau noir bleu luisant avec quelques reflets cuivrés; des poils blanchâtres sur les côtés de l'abdomen et sur les cuisses.

Du Sénégal.

DROMICA GIGANTEA. (Melly, Collection.)

Obscuro-cuprea; capite, prothorace rugosis, plicatis: elytris ovalis, elongatis, subacuminatis; sex costis secundum longitudinem postice obliteratis; interstitiis fossulatis, nitido-æneis; una ad utrumque marginem posticum macula alba rotunda; pedibus virido-cupreis.

Long. 25 mill. Larg. 9 mill.

Pl. VII, fig. 3.

Cette superbe espèce est entièrement d'un brun cuivreux brillant, avec quelques faibles reflets violâtres. Labre noir avec une légère tache jaune longitudinale au milieu; il est avancé et convexe; mandibules fortes et saillantes, avec une tache jaune à leur base; palpes jaunâtres avec les derniers articles bruns; les quatre premiers articles des antennes subcylindriques et d'un noir luisant, les suivants méplats et d'un noir mat. Tête grosse et granulée, déprimée sur le vertex, d'un brun cuivreux en dessus et bleu violâtre en dessous; yeux saillants, d'un brun clair. Prothorax fortement rugueux en dessus et lisse en dessous, moins large que la tête, se rétrécissant un peu en arrière : deux sillons transversaux près des bords antérieurs et postérieurs et trois autres dépressions longitudinales, dont deux latérales et une au milieu; écusson grand et lisse. Elytres ovales, convexes, très étroites antérieurement, se dilatant brusquement ensuite et se terminant en une pointe obtuse, légèrement relevée; elles ont chacune six côtes élevées qui s'oblitèrent vers le bas, et une petite tache marginale blanche, ovale, près de l'extrémité postérieure; les interstices entre les côtes sont fossulés, ou entièrement couverts de gros points enfoncés, irréguliers, d'un cuivreux brillant; ces fossettes s'effacent par le bas, où elles ne présentent plus qu'une rugosité d'un noir mat. Tout le dessous du corps luisant, d'un noir à reflets violâtres; pattes longues, légèrement pubescentes et d'un bleu cuivreux brillant.

Cette espèce se trouve au Port-Natal. Collection de M. Reiche et celle de M. Melly.

GRAPHIPTERUS WESTWOODII (Melly. Col.)

Niger; in utroque verticis latere macula longitudinali albo-flavescenti. Prothoracis, elytrorum margine albo flavescenti; in elytris antice et postice intus recurrenti; in sutura macula postica rotundata.

Long. 19 mill. Larg. 9 mill.

Pl. VII, fig. 6.

Cet insecte est large et plat, d'un noir profond et velouté en dessus, luisant en dessous. Labre avancé, échancré au milieu, ayant de chaque côté et en avant deux petits points enfoncés; mandibules longues et saillantes; les trois premiers articles des antennes testacés, les suivants d'un noir mat et légèrement pubescents. Tête ronde, peu convexe en dessus, fortement ponctuée; épistome échancré antérieurement et présentant au milieu une dépression profonde et arrondie; yeux saillants et bruns; vertex faiblement bombé, ayant de chaque côté une ligne formée par un duvet très court et jaunâtre s'étendant longitudinalement en arrière des yeux. Prothorax convexe, rebordé, ponctué, fortement cordiforme, échancré latéralement vers le bas, très étroit en arrière, avec une faible côte longitudinale au milieu; les angles antérieurs saillants et embrassant la tête; son bord postérieur est échancré et il est entièrement couvert en dessus d'un duvet jaunâtre et serré, à l'exception d'une large bande longitudinale au milieu qui est noire et dénudée : cette bande se rétrécit un peu vers le bas; dessous et côtés du prothorax garnis de poils blancs rares et courts. Elytres ovales et plates, faiblement dilatées postérieurement de

chaque côté; elles sont marginées, entourées d'une bande d'un duvet jaunâtre; cette bande s'élargit en arrière sur chaque élytre près de la base en forme d'angle saillant, et postérieurement, vers les deux tiers de sa longueur, de manière à former une autre tache saillante et recourbée, n'atteignant pas cependant la suture; enfin une dernière petite tache ronde de la même couleur sur la suture, touchant au bord inférieur de l'élytre; tout le dessous et les pattes d'un noir profond.

Du Port-Natal. Collection de M. Reiche et celle de M. Melly.

ANTHIA MELLY. (Reiche. Coll.)

Atra; elytris lævibus; maculis humeralibus margineque postico albo-tomentosis.

Long. 31 mill. Larg. 12 mill.

Pl. VII, fig. 4.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. homoplata*, près de laquelle elle viendra se placer.

Entièrement d'un noir profond. Tête allongée sur laquelle on distingue quelques points enfoncés rares et épars; une dépression transversale entre les antennes, et deux autres longitudinales, irrégulières et larges entre les yeux; labre arrondi, très avancé, avec une impression transversale à sa base; extrémités du dernier article des palpes bruns; les quatre premiers articles des antennes d'un noir luisant, les autres d'un brun foncé et mat. Prothorax rebordé, cordiforme, convexe, coupé carrément à ses deux extrémités, avec quelques points enfoncés, rares

et peu visibles, une très légère dépression sur le milieu et une ligne longitudinale très fine au centre; écusson en triangle très ouvert, déprimé au milieu, rugueux, et avec son extrémité postérieure luisante et lisse. Elytres ovales, convexes, avec quelques traces d'une ponctuation alignée à peine visible; quelques autres points enfoncés un peu plus gros jetés irrégulièrement, et enfin une rangée marginale de points enfoncés plus gros. Sur chaque élytre et près du bord huméral une tache ronde et blanche, et une bande étroite marginale de la même couleur, commençant vers le milieu de l'élytre et se terminant en pointe vers l'extrémité près de la suture. Pattes et dessous du corps d'un noir luisant.

Du Port-Natal. Collection de M. Reiche et celle de M. Melly.

ANTHIA ALVEOLATA. (Melly. Coll.)

Atra, depressa; elytris nitidis cum costis elevatis postice obliteratis; interstitiis ordinate alveolatis, testaceo-tomentosis.

Long. 30 mill. Larg. 19 mill.

Pl. VII, fig. 5.

D'un noir mat en dessus et luisant en dessous. Tête médiocrement large et aplatie, ovale, ponctuée, avec deux enfoncements longitudinaux entre les antennes et un sillon transversal en arrière des yeux formant un étranglement bien marqué. Labre avancé, arrondi et convexe; antennes d'un noir mat. Prothorax cordiforme, fortement rétréci postérieurement, ponctué, faiblement convexe, rebordé; il a au milieu une large dépression

longitudinale et irrégulière qui n'atteint pas tout à fait le bord supérieur et va en diminuant de longueur vers le bas; au centre de cette dépression une ligne enfoncée, longitudinale à peine visible. Elytres ovales à peine convexes, tronquées un peu obliquement et aplaties vers le bas, ayant chacune sept lignes élevées qui s'oblitèrent près de l'extrémité postérieure, et dont la deuxième et la quatrième n'atteignent environ que le tiers de la longueur des élytres : ces lignes offrent entre elles des sillons larges et creux, divisés par des cloisons ou côtes transversales moins hautes que les longitudinales, et formant une rangée de grosses fossettes ou alvéoles, dont le fond est d'un noir testacé et tomenteux; ces fossettes diminuent de grosseur en s'approchant du bord extérieur de l'élytre, et s'effacent tout à fait vers le bas, tout le dessous du corps d'un noir luisant.

Collection de M. Reiche et celle de M. Melly. Habite le Port-Natal.

ERYMANTHUS. Klug.

E. variolatus, De Brême.

Flavo-testaceus, nitidus, fusco-maculatus. Elytris postice dilatatis, variolosis, infra regionem humeralem duabus maculis, postice tribus pustulis albo fasciculatis; in sutura postica uno penicillo nigro.

Long. 18 mill. Larg. 6 mill.

Pl. VII, fig. 7.

Cette espèce remarquable appartient je crois, à la nouvelle coupe générique introduite par M. Klug dans sa

monographie des Clairons, adoptée également par M. le marquis Spinola, et dont on ne connaissait jusqu'ici qu'une espèce, l'*E. gemmatus,* Klug.

Allongé, subcylindrique, entièrement d'un jaune testacé assez foncé et luisant, légèrement pubescent. Tête subcarrée, convexe en dessus, déclive en avant, à peine visiblement ponctuée; deux points enfoncés entre les yeux; ceux-ci gros, saillants et noirs; mandibules noires; deux petites taches noires en arrière des yeux; les trois derniers articles des antennes d'un noir mat. Prothorax subcarré, ponctué, avec une forte dépression transversale à la moitié de sa longueur, immédiatement derrière laquelle est un fort rétrécissement terminé par une autre ligne enfoncée et transversale; une petite tache noire antérieurement de chaque côté du prothorax et trois autres petites taches de la même couleur sur les côtés près du bord postérieur; enfin supérieurement et au centre un gros point noir enfoncé. Ecusson noir. Elytres un peu plus longues à leur base que le prothorax, à peine visiblement échancrées latéralement vers la moitié de leur longueur, dilatées postérieurement et arrondies du bas; angles huméraux faiblement saillants et arrondis; ces élytres sont légèrement pubescentes, convexes, irrégulièrement variolées jusqu'à la moitié de leur longueur et tuberculées postérieurement; sur chaque élytre et sous la région humérale, une tache noire assez grande, irrégulière près du bord extérieur, et une autre très petite tache près de l'écusson; postérieurement trois gros tubercules offrant à leur centre un faisceau de poils jaunâtres; enfin un dernier petit faisceau de poils noirs sur la suture près du bord postérieur. Fémurs jaunâtres avec deux bandes brunes transversales; tibias brunâtres; tout le dessous luisant avec de nombreuses taches brunes; les

quatre premiers segments de l'abdomen avec une bande brune.

Ma collection et celle de M. Reiche. Habite l'intérieur du Sénégal.

Genre XENODORUS. De Brême.

Pl. VII, fig. 8, *a* à *f*.

CARACTÈRES.

Tête petite; le mâle portant sur le vertex une corne récurve, bifide et canaliculée. *Epistome* triangulaire, saillant, sa pointe antérieure subaiguë et légèrement récurve, les deux angles latéraux saillants en avant des yeux; *labre* petit, caché sous l'épistome; *mandibules* coniques, saillantes, non dentées, obtuses, subcanaliculées à leur face supérieure et légèrement recourbées en dehors; *mâchoires* allongées; lobe intérieur mince, arrondi, submembraneux, faiblement cilié; l'extérieur court, presque entièrement soudé au premier; *palpes maxillaires* longs, le troisième est un peu échancré en dedans et le dernier est en ovale allongé et subaigu ; menton en cône tronqué, faiblement échancré latéralement à sa partie antérieure; *languette* cachée; *palpes labiaux* de trois articles cylindriques dont le dernier est long et ovale; *antennes* brisées, courtes, de dix articles, le basilaire gros, long et renflé à son extrémité; les deux suivants aussi longs que les quatrième, cinquième, sixième et septième réunis; massue de trois articles dilatés, arrondis et feuilletés ; *prothorax* profondément creusé en dessus et au milieu, présentant deux fortes cornes saillantes dirigées en avant.

Ce genre me semble devoir former un passage entre les vrais *Oryctes* et les Scarabés proprement dits, et il se placera auprès du genre *Phylognathus* d'Eschscholtz.

XENODORUS JANUS, Fabricius.

Geotrupes Janus, Fab. Syst. eleut., I, p. 9.
Scarabœus Leonidas, Dej. Catal., p. 167.

Nitido-fuscus; capitis cornu recurvo, intùs canaliculato, bidentato; thorace excavato, bidentato; elytris punctato-striatis.

Long. 23 mill. Larg. 12 mill. Mâle.

Pl. VII, fig. 8 et 9.

Entièrement d'un brun noirâtre et luisant. Tête petite, portant sur le vertex une longue corne récurve et subaplatie, canaliculée, rugueuse et pubescente à sa face interne, lisse extérieurement; elle se rétrécit considérablement vers le milieu et se dilate ensuite fortement à son extrémité qui est bifide. Prothorax rebordé, ponctué, transverse, arrondi latéralement, faiblement rétréci en arrière de chaque côté et subsinué postérieurement; il présente en dessus deux fortes cornes ou saillies dirigées en avant, très larges à leur base et se terminant en pointe subaiguë; elles sont divisées par une excavation très profonde, creusée en gouttière longitudinale. Elytres subparallèles, arrondies du bas, convexes et avec de gros points enfoncés; tout le dessous d'un brun un peu plus clair. Pattes noirâtres et luisantes. Le mâle.

La femelle est ordinairement de la même taille que le mâle; sa tête est déprimée et le vertex, qui est creusé en arrière, ne présente en avant qu'une très petite saillie ou corne légèrement bifide. Prothorax convexe, plus fortement ponctué que celui du mâle, ayant au dessus une

large impression en forme de V, qui se termine en avant par une côte ou arrête transversale légèrement saillante; le reste comme dans l'autre sexe.

Cette espèce habite la côte de Guinée. Dans le nombre des individus qui en furent rapportés dernièrement, il s'est trouvé un mâle non entièrement éclos ou dépouillé de l'enveloppe sous laquelle il subissait sa dernière métamorphose; cet individu, qui m'a été communiqué par le Muséum d'histoire naturelle de Paris, offre cette particularité, que la tête, le prothorax et les tarses, moins un seul, sont presque entièrement dégagés, tandis que l'abdomen semblerait être encore à une période bien plus reculée de développement; cette nymphe est d'un jaune d'ocre foncé.

Genre LYCOMEDES, De Brême.

Pl. VIII, fig. 1, *a* à *e*.

CARACTÈRES.

Tête petite, subcarrée; celle du mâle portant une corne récurve, canaliculée, dentée et bifide; *épistome* saillant, garni en dessous de poils jaunes et épais cachant le labre; *mandibules* fortes, recourbées en dehors, profondément tridentées; *mâchoires* allongées, ciliées, recourbées, lobe extérieur se terminant en une pointe bifide et subcornée; une petite dent recourbée en dedans, le lobe interne non saillant et peu ou point visiblement séparé de l'extérieur; *palpes maxillaires* de quatre articles : les trois premiers cylindriques, le dernier plus long, ovalaire et subaigu; *menton* allongé, lanciforme, cilié, et se terminant en une pointe aiguë; *languette* petite, légèrement bifide, garnie de longs poils jaunes et dépassant un peu de chaque côté l'extrémité du menton; *palpes labiaux* de trois arti-

cles dont le dernier est ovalaire et aussi long que les deux premiers réunis : *antennes* brisées, courtes, de dix articles : le basilaire long et pyriforme, les six suivants cylindriques ; massue formée de trois articles minces, ovalaires, feuilletés ; *prothorax* armé supérieurement dans le mâle d'une corne droite, longue, applatie ; *tibias* antérieurs très forts, échancrés antérieurement, bidentés et épineux à leur extrémité ; derniers articles des tarses renflés, recourbés et dentés en dedans ; crochets robustes et dentés. Les deux premiers segments de l'abdomen présentent dans le mâle et à leur bord postérieur une forte saillie transversale ou bourrelet arrondi ; cette saillie est beaucoup plus forte au deuxième segment et elle va en diminuant de chaque côté ; les autres segments sont lisses.

Ce genre formera une nouvelle division dans les Scarabéides.

LYCOMEDES REICHEI, De Brême.

Obscuro-testaceus; supra nitido-cinereo-velutinus; subtus pilosus; capitis cornu dentato recurvo intus canaliculato, apice bifido: thoracis cornu recurvo erecto obtuso complanato, apice subrecurvo; elytris in ordinate punctatis.

Fœmina : thorace mutico, glabro, alte punctato.

Long. 30 mill. Larg. 16 mill.

Pl. VIII, fig. 1, mâle, 2 femelle.

Entièrement d'un brun testacé plus ou moins roux et couvert d'une sorte de pubescence formant des reflets veloutés d'un gris cendré luisant. Tête subcarrée, portant en dessus une corne récurve d'un brun luisant, apla-

tie latéralement sur le vertex à sa base, où elle offre une dent légèrement bifide; cette corne, qui est canaliculée à sa face interne, s'élargit un peu vers son extrémité, qui est profondément bifide. Prothorax fortement convexe, arrondi latéralement, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière; angles antérieurs petits, mais un peu saillants et embrassant les yeux; les postérieurs arrondis; bord postérieur subsinué; le prothorax est armé en dessus d'une corne longue, droite, légèrement penchée en avant, aplatie, et s'élargissant un peu à son extrémité, qui est un peu plus épaisse, arrondie et faiblement repliée, moins visiblement en arrière qu'en avant, et présentant de ce côté et au milieu une très petite échancrure. Ecusson grand, en ovale tronqué. Elytres convexes, sinuées antérieurement et arrondies du bas; angles huméraux arrondis, faiblement relevés en bosse au dessus : deux autres bosses plus saillantes vers le bas près de la suture et des angles postérieurs : ces élytres sont parsemées de points enfoncés irrégulièrement disposés. Tout le dessus et les pattes brunes, avec des poils assez longs et jaunâtres; avant-dernier segment de l'abdomen bordé dans toute sa longueur par une bande d'un jaune roux luisant.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, est d'un brun plus foncé; les élytres seules offrent quelques reflets grisâtres moins clairs que dans le mâle : sa tête et son prothorax sont mutiques; l'épistome est beaucoup plus allongé que dans l'autre sexe et se rétrécit vers l'extrémité, qui est bifide et légèrement relevée; toute la tête est fortement rugueuse et offre sur le vertex une élévation à peine apparente. L'épicrâne est bombé, luisant et ponctué. Prothorax d'un brun foncé luisant, parsemé de nombreux points enfoncés très gros et peu profonds.

Ecusson luisant et ponctué. Elytres comme dans le mâle avec des traces de stries longitudinales enfoncées et irrégulières, et une ponctuation rare mais beaucoup plus alignée que dans le mâle.

Le mâle de cette espèce fait partie du cabinet de M. Reiche; il a été trouvé sur un tronc d'arbre à Chucuri dans la province de Soccora (Nouvelle-Grenade.) Je ne possède que la femelle dans ma collection.

Genre ANTODON, De Brême.

Pl. VIII, fig. 4, *a* à *g*.

CARACTÈRES.

Tête transverse, déprimée sur le vertex et portant en avant une corne récurve, aplatie et trifide à son extrémité; *épistome* carré, saillant, infléchi, recouvrant le labre; *mandibules* subcarrées, tridentées à leur sommet extérieur, avec un appendice membraneux à leur partie latérale interne; *mâchoires* allongées, subcornées; lobe extérieur sécuriforme, plat, arrondi à sa partie interne et finement dentelé; le lobe interne est très petit, aigu, un peu recourbé, inerme et submembraneux; *palpes maxillaires* dépassant de beaucoup l'extrémité du grand lobe; les trois premiers articles très petits, arrondis et cylindriques, le dernier long, pyriforme et faiblement tronqué à son extrémité et enflé à sa base; *menton* lanciforme, en pointe subaiguë, arrondi postérieurement; *languette* à peine visible, non saillante; *palpes* courts, le dernier article gros à sa base, cylindrique et subaigu ; *antennes* brisées, courtes, de dix articles, dont le premier est long et pyriforme, les six suivants courts et ronds, et les trois derniers longs, formant une massue feuilletée. Ces arti-

cles sont arrondis en dehors et subéchancrés en dedans; *pattes* très robustes; les tibias antérieurs du mâle présentent à la partie extérieure trois fortes épines et une autre intérieurement à l'insertion du tarse; *tarses* robustes, ciliés, les quatre premiers articles courts, le terminal long, recourbé, renflé à l'extrémité et denté intérieurement; *crochets* doubles, très robustes.

Ce genre est fort remarquable surtout par la forme de ses mâchoires et de ses mandibules; c'est une nouvelle section à introduire dans les Scarabéides.

Antodon Burmeisteri, De Brême.

Fusco-cupreus, pubescens; capitis cornu recurvo intus canaliculato piloso, rugoso, apice dilatato tridentato; prothorace granulato, margine dentato gibboso, in medio duobus tuberculis connatis; elytris glabris, nitido-flavo-testaceis, rarissime inordinate punctatis.

Fœmina : capite, prothorace muticis.

Long. 26 mill. Larg. 15 mill.

Pl. VIII, fig. 4.

D'un brun cuivreux, pubescent. Tête transverse, rugueuse, avec deux saillies subcornées en avant des yeux, ceux-ci d'un jaune très clair; épicrâne déprimé, couvert de poils d'un jaune sale et courts; antérieurement et presque sur l'épistome une corne récurve, courte, canaliculée, élargie à son extrémité, qui est trifide; elle offre à sa face antérieure, qui est rugueuse, deux côtes ou arêtes longitudinales; sa face extérieure est lisse, luisante et ponctuée. Prothorax trapéziforme, transverse, rebordé

et dentelé sur ses bords, convexe, plus étroit antérieurement que postérieurement, angles antérieurs petits, mais saillants; les bords latéraux présentent au milieu une forte saillie arrondie; tout le dessus du prothorax est fortement rugueux et parsemé de poils jaunâtres et courts : il offre sur le milieu et antérieurement une gibbosité ou élévation surmontée par deux tubercules dénudés, rapprochés, quoique séparés par un petit sillon. Ecusson pubescent et pointillé. Elytres d'un beau jaune d'ocre, luisantes, glabres, irrégulièrement ponctuées; parfaitement arrondies du bas et faiblement de chaque côté, sensiblement aplatie latéralement vers le bord sous les angles huméraux; ceux-ci subarrondis; une bosse au bas de chaque élytre près de la suture : tout le dessous d'un brun cuivreux et pubescent.

Ce bel insecte habite le Brésil : le seul individu mâle que je connaisse fait partie de ma collection et je dois à M. L. Buquet la communication de la femelle; elle ne diffère du mâle que par son épistome, qui est sensiblement échancré latéralement; sa tête et son prothorax sont presque entièrement glabres, ce dernier ne présentant pas de traces de tubercules; la ponctuation des élytres est plus régulièrement alignée que dans le mâle.

MACRASPIS PRETIOSA, De Brême.

Nitidissimo-æneo-viridis; elytris nitido-testaceis, striato punctatis.

Long. 31 mill. Larg. 17 mill.

Pl. VIII, fig. 3.

Glabre, d'un beau vert métallique et luisant avec des

reflets rougeâtres et dorés sur la tête, le prothorax et l'écusson, qui sont à peine visiblement ponctués. Antennes et palpes noirâtres. Prothorax convexe, transverse, rebordé. Elytres faiblement rétrécies du bas, arrondies, d'une belle couleur testacée et luisante; elles sont couvertes d'une ponctuation rapprochée et alignée, plus distante vers les côtés; de chaque côté de la suture deux bandes lisses à peine visiblement élevées.

De Bogota (Colombie). Ma collection.

STRIGODERMA FULGICOLLIS, De Brême.

Obscuro-viridis, nitida; capite, prothorace nitido-auratis; elytris striatis; scutello lœvi; in mesothoracis latere macula aurata; pedibus anticis et mediis testaceis; femoribus posticis auratis; abdomine testaceo.

Long. 14 mill. Larg. 6 1/2 mill.

Pl. VIII, fig. 6.

D'un vert foncé et luisant. Tête convexe, allongée, rugueuse; épistome saillant, arrondi latéralement et violâtre; vertex doré avec un bord vert en arrière très étroit; antennes et palpes verdâtres. Prothorax d'une belle couleur d'or rougeâtre; il est convexe, échancré antérieurement et arrondi à son bord postérieur, beaucoup plus étroit en avant qu'en arrière; il est profondément et irrégulièrement sillonné sur les côtés en dessus par des dépressions obliquolongitudinales, une ligne faiblement enfoncée sur le milieu. Ecusson finement ponctué. Elytres subconvexes, rétrécies en arrière, faiblement arrondies sur les côtés, plus larges à leur base que le protho-

rax : elles offrent de nombreuses stries longitudinales, serrées et profondes. Abdomen dépassant l'extrémité postérieure des élytres; il est d'un brun roux ainsi que les pattes antérieures et intermédiaires : les inférieures ont les fémurs dorés, les tibias et les tarses d'un vert bleuâtre.

Rapporté de Colombie par M. Justin Goudot. Ma collection.

STRIGODERMA INSIGNIS, De Brême.

Obscuro-cyanea, nitida; prothoracis margine aurato; in mesothoracis latere macula aurata; elytris striatis; scutello lævi; femoribus posticis auratis.

Long. 15 mill. Larg. 7 mill.

Pl. VIII, fig. 5.

Cette jolie espèce ressemble beaucoup à la précédente. D'un bleu très foncé et luisant, plus vif et brillant sur le prothorax, qui est marginé latéralement ou bordé par une tache jaune d'or brillante; cette tache est beaucoup plus large vers la base que du côté de la tête. Deux taches dorées sur les bords latéraux du mésothorax; fémurs postérieurs de la même couleur. Tout le dessous y compris l'abdomen et les pattes d'un vert bleu luisant; élytres striées comme dans l'autre espèce.

Rapporté de Colombie par M. Justin Goudot. Ma collection.

Genre ANATISTA, De Brême.

Pl. IX, fig. 1, *a* à *d*.

CARACTÈRES.

Epistome saillant et allongé; *mandibules* médiocres, fai-

blement recourbées, bidentées, ciliées antérieurement; *mâchoires* submembraneuses; lobe externe subcylindrique et ovalaire, bifide à l'extrémité, cilié; l'externe très petit, court, se terminant en une pointe aiguë mais à peine saillante; *palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles cylindriques; le premier est le plus court, le deuxième un peu plus court que le troisième, enfin le quatrième beaucoup plus long que les autres et terminé en pointe légèrement tronquée; *menton* cilié, subcarré, légèrement échancré antérieurement, angles extérieurs très faiblement saillants; *palpes labiaux* de trois articles dont le premier est très petit, le deuxième sécuriforme et le dernier long, cylindrique et ovalaire; *épistome* très saillant, en carré allongé, faiblement relevé à son bord antérieur, recouvrant et dépassant le labre; *antennes* très grandes, brisées, pubescentes, insérées comme dans les autres Mélolonthides en avant des yeux : elles sont composées de dix articles dont le basilaire est cylindrique et mince à son insertion du côté de la tête et fortement arrondi et dilaté en forme de hache à sa partie antérieure; les quatre suivants moniliformes; massue composée de cinq articles feuilletés dont les deux premiers sont minces, courts, d'inégale longueur et pointus; les trois derniers très longs, recourbés en dedans en forme d'arc; *pattes* robustes; les fémurs antérieurs aplatis, tridentés extérieurement; *tibias* postérieurs gros, subcylindriques, épineux; tarses filiformes; crochets allongés.

Anatista Lafertei, De Brême.

Nitido-brunneo-subcuprea, sublus pilosa; clypeo elongato, quadrato; antennis grandibus foliaceis. Capite, thorace subviridibus punctatissimis; scutello piloso; elytris nitidis, striato-punctatis.

Long. 33 mill. Larg. 16 mill.

Pl. IX, fig. 1.

D'un brun roux luisant avec quelques reflets métalliques. Tête à peine convexe, fortement ponctuée, d'un vert foncé. Epistome plat, coupé carrément en avant et faiblement relevé sur ses bords, arrondi de chaque côté; il est aussi long que la tête : yeux bruns, saillants ; antennes pubescentes, d'un brun roux. Prothorax transverse, ponctué, convexe, d'un brun cuivreux luisant et verdâtre, il est rebordé, légèrement échancré en avant, subsinueux postérieurement et arrondi sur les côtés : écusson grand, arrondi, fortement ponctué, pubescent. Elytres subovales, arrondies postérieurement, convexes; angles huméraux arrondis, un peu relevés en bosse en dessus ; une autre bosse près de la suture au bas des élytres : ces dernières sont luisantes, d'un testacé foncé, avec de nombreuses stries longitudinales enfoncées et irrégulières; elles présentent en outre des rugosités et des rides formées par de nombreuses élévations et dépressions rapprochées. Tout le dessous du corps et les pattes pubescents et d'un brun cuivreux quelquefois un peu verdâtre; le sixième segment de l'abdomen largement bordé de jaune clair.

Cette magnifique espèce a aussi été rapportée de la Nouvelle-Grenade par M. J. Goudot ; il l'a trouvée volant vers le soir dans les régions tempérées des montagnes du Quindiu.

ZOPHERUS BREMEI, Guérin.

— Guérin, *Revue Cuv.* 1844, p. 18.

Ater, elongatus, granulatus, subter albo-luteus : in prothorace tribus

largis fasciis longitudinalibus atris; in elytris pluribus tuberculis nigris inæquali magnitudine; in posteriore femorum parte duobus lineis longitudinalibus albo-luteis.

Long. 42 mill. Larg. 15 mill.

Pl. XI, fig 2.

Noir, allongé, couvert en dessus d'une sorte de concrétion d'un blanc jaunâtre, à l'exception du devant de la tête, de trois bandes longitudinales sur le prothorax, et de plusieurs grands et petits tubercules sur les élytres; toutes ces parties réservées sont noires, dénudées et luisantes. Dessous des fémurs et des tibias offrant deux lignes longitudinales jaunâtres; enfin de gros points enfoncés de la même couleur sur les parties antérieures du prothorax et du premier segment abdominal; le dernier de ces segments offre de chaque côté un profond sillon transversal et arqué. Elytres convexes, terminées postérieurement et près de la suture par deux mamelons tuberculés.

Ce superbe insecte, que M. Guerin a bien voulu me dédier, fait partie de ma collection : il a été rapporté de la Nouvelle-Grenade par M. Justin Goudot. Il habite les régions chaudes de cette contrée.

Calandra aurofasciata, De Brême.

Atra, fusca, subvelutina; elytris striatis, lineatis; in dimidia antica parte fascia luteo aurata.

Long. 16 mill. Larg. 7 mill.

Pl. IX, fig. 7. *e*.

D'un noir mat velouté. Tête lisse, entièrement d'un

noir profond. Prothorax aplati, très rétréci en avant, arrondi sur les côtés, bord postérieur sinué. Ecusson allongé, lisse et noir. Elytres aplaties, fortement rétrécies postérieurement, plus larges que le prothorax à leur base ; angles huméraux arrondis, noirs : elles sont sillonnées longitudinalement par neuf stries noires profondément enfoncées, parallèles et régulières; la moitié transversale antérieure des élytres est d'un jaune d'ocre vif, la partie inférieure d'un noir velouté. Tout le dessous du corps et les pattes noirs.

Colombie : ma collection.

PTEROPLATUS TRANSVERSALIS, De Brême.

Nitido-niger, subpubescens; elytris dilatatis, nigro cyaneis granulatis, una costa secundum longitudinem postice obliterata; in medio fascia transversa lutea.

Long. 16 mill. Larg. 7 1/2 mill.

Pl. IX, fig. 3.

Tête et prothorax d'un noir profond et velouté ; une tache jaune et carrée sous le menton; antennes noires; le prothorax est très légèrement caréné, longitudinalement et arrondi sur les côtés. Ecusson petit, noir et velouté. Elytres rétrécies supérieurement, quoique plus larges à leur base que le prothorax, s'élargissant beaucoup vers le bas, qui est arrondi et foliacé : elles sont granulées et d'un beau bleu luisant, leurs angles huméraux sont arrondis et un peu relevés en dessus en une bosse qui donne naissance de chaque côté à une côte saillante, longitudinale, parallèle à la suture, mais n'atteignant pas le bas des élytres; enfin vers la moitié de

la longueur de ces dernières, une bande transversale étroite, dentelée, d'un beau jaune d'ocre. Tout le dessous noir et luisant.

Ma collection. De Bogota (Colombie).

Pteroplatus nigriventris, De Brême.

Subter luteus; sublus niger cum maculis luteis; in prothoracis secundum longitudinem lineis media et laterali nigris; elytris pallido luteis, sub pubescentibus, postice dilatatis, subcostatis; femorum priori parte lutea.

Long. 18 mill. Larg. 8 mill.

Pl. IX, fig. 4.

D'un jaune d'ocre terne ; pubescent en dessus; extrémité des mandibules et palpes noirs; vertex et antennes de la même couleur : dessous de la tête d'un jaune luisant; yeux noirs. Prothorax jaune tant en dessus qu'en dessous avec trois lignes longitudinales noires, une en dessus au milieu et une de chaque côté; il est plus étroit antérieurement qu'à sa base et subcaréné de chaque côté. Ecusson jaune. Elytres rétrécies antérieurement, un peu plus larges que le prothorax, sensiblement dilatées à leur partie postérieure, qui est arrondie et foliacée : elles sont pubescentes et d'un jaune d'ocre terne; elles présentent de chaque côté deux côtes saillantes longitudinales, qui s'oblitèrent vers le bas; angles huméraux arrondis et relevés en dessus en bosse. Tout le dessous noir, moins une large tache subovale entre les pattes intermédiaires et postérieures : partie antérieure des fémurs jaune, le reste des pattes noir.

De Bogota (Colombie). Ma collection.

EURIPTERA VENUSTA, De Brême.

Nigra; prothoracis margine sanguineo-rubro; elytris transverse bipartitis, antice sanguineo-rubris, postice nigris.

Long. 12 1/2 mill. Larg. 4 mill.

Pl. IX, fig. 8.

D'un noir profond subveloutė. Tête petite, ronde, noire, ponctuée; épistome noir, saillant et ponctué : deux fossettes entre les antennes sur le vertex. Prothorax triangulaire, fortement rétréci en avant, bord postérieur subsinué; il est pubescent, noir et largement marginé de rouge vif sur chacun des côtés et en dessus de façon à ne laisser supérieurement au milieu qu'une étroite bande noire longitudinale, presque lisse et dénudée. Ecusson noir. Elytres subconvexes, parallèles, un peu plus larges à leur base que le prothorax; subarrondies postérieurement où elles se terminent chacune par deux petites pointes épineuses : elles sont pubescentes, très-finement ponctuées; leur moitié transversale antérieure d'un beau rouge pourpre vif, et l'inférieure d'un noir profond. Tout le dessous d'un noir luisant.

Ma collection. Habite le Brésil.

ALURNUS UNDATUS, (Reiche. Collect).

Nitido-nigro-cyanea; prothorace punctatissimo; elytris leviter punctatis; in utroque juxta basim una macula lutea et postice duobus fasciis luteis obliquo-transversis, sinuosis, ad suturam confluentibus.

Long. 25 mill. Larg. 12 mill.

Pl. IX, fig. 6.

D'un noir bleu luisant; allongé, glabre. Tête transverse, rugueuse; yeux noirs; antennes noir-bleu. Prothorax fortement convexe et un peu bosselé en dessus; il est d'un noir un peu plus bleuâtre que le reste du corps et sinué à son bord postérieur: ses angles antérieurs sont arrondis. Ecusson grand, arrondi et lisse. Elytres convexes, ovales, luisantes, ponctuées, un peu allongées postérieurement, avec les bords un peu relevés: deux fortes bosses de chaque côté sur la région humérale; angles huméraux arrondis; les élytres sont d'un noir bleu-violâtre et elles offrent sur chacune d'elles une large tache jaune isolée à leur base et deux larges bandes obliquotransversales de la même couleur: ces bandes sont subsinuées, elles atteignent la suture par où elles communiquent entre elles: la bande supérieure ne touche pas le bord de l'élytre; l'inférieure s'étend étroitement en haut et en bas le long du bord des élytres: la partie postérieure de celles-ci est noir-bleue ainsi que tout le dessous, qui est luisant.

De la Colombie. Collection de M. Reiche.

ALURNUS CYANEUS, De Brême.

Obscuro-cyanea, nitida; prothorace punctatissimo; elytris fossulatis, dilatatissimis, subcomplanatis, utrinque juxta suturam quatuor costis elevatis; fascia lutea transversa sinuata; metathorace rubro maculato; abdomine, pedibusque brunneis.

Long. 14 mill. Larg. 13 mill.

Pl. IX, fig. 5.

Arrondi, dilaté, d'un beau bleu foncé très brillant.

Tête petite, transverse, rugueuse; yeux noirs; premier article des antennes noir et luisant, les autres pubescents et bruns. Prothorax transverse, à peine convexe, triangulaire, fortement ponctué, d'un noir bleu, subarrondi sur les côtés; angles antérieurs subsaillants et aigus. Ecusson petit et arrondi. Elytres arrondies, rebordées, à peine convexes près de la suture, foliacées vers les bords, dilatées postérieurement et coupées carrément vers le bas; elles sont d'un beau bleu luisant et elles offrent sur chacune d'elles quatre côtes un peu élevées, parallèles à la suture, dont chaque interstice est occupé par deux rangées ou séries de fossettes subtransverses et profondes; le reste des élytres est irrégulièrement fossulé; le bord est un peu dentelé à la région humérale: enfin sur chaque élytre et au milieu une bande transverse, jaune, sinueuse, touchant au bord extérieur et à la suture. Tout le dessous brun ainsi que les pattes; une tache rougeâtre sur le métathorax; segments de l'abdomen bordés latéralement de jaunâtre.

De Colombie. Ma collection.

OBSERVATIONS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE DU *Buprestis (Chalcophora) mariana*,

PRÉCÉDÉES

DE QUELQUES REMARQUES SUR LA COMPOSITION THORACIQUE DE LA LARVE DE CETTE ESPÈCE ET SUR LA POSITION QU'OCCUPE LA PREMIÈRE PAIRE DE STIGMATES;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 3 Avril 1844.)

M. le colonel Levaillant ayant eu l'extrême obligeance de m'envoyer de Toulon des larves du *Buprestis (Chalcophora) mariana*, ma première pensée, aussitôt après les avoir reçues, fut de les observer et surtout d'étudier la composition segmentaire de ces larves et la position que doit occuper sur le thorax la première paire de stigmates. Ayant été, à la Société, témoin de la polémique qui s'est élevée entre M. le colonel Goureau et M. Léon Dufour au sujet de la composition des segments thoraciques et de la place que doit occuper la première paire de stigmates sur les larves de Buprestides, je viens apporter à la Société le fruit de mon observation, en la priant toutefois de ne pas considérer comme une critique ce que je vais lui exposer, mais bien de croire que dans cette question mon seul but est d'aller à la recherche de la vérité.

Le nom d'hémicéphalée donné par M. Léon Dufour à des larves dont la tête est en partie enchâssée dans le prothorax me paraît fort rationnelle et cette dénomination est applicable non seulement aux larves de Buprestides, mais encore à celles des Longicornes. La partie céphalique ou la tête dans les larves de Buprestides et de Longicornes est généralement fort peu distincte du premier segment thoracique et est par conséquent très difficile à remarquer au premier abord, cependant, par l'analogie, on est conduit à trouver dans ces larves le même nombre de segments que chez la plupart de leurs congénères. Dans les larves de Buprestides ou au moins dans celle du *Buprestis (Chalcophora) mariana*, j'ai trouvé distinctement trois segments thoraciques, sans compter la tête, et neuf segments abdominaux (1), et de plus j'ai remarqué, ce que au reste M. Léon Dufour avait déjà signalé, que la première paire de stigmates n'est pas pla-

(1) Cette même disposition a lieu pour les larves des *Buprestis nociva*, Ratzeb. die forst Ins. Col., pl. 2 fig. 7 ; *B. fagi*, ejusd. op. cit. Col. pl. 2 fig. 8 (1837) ; *B. chrysostygma*, L. Duf. Ann. des sc. nat. 2e série, tome 14, p. 111, pl. 3, fig. 6 à 12 (1840) ; ainsi que pour celles des *Agrilus viridis*, Aubé, Ann. Soc. Ent. de France, 1ère série, tome 6, p. 189, pl. 8, fig 6 à 12 (1837) et *A. biguttatus*, Gour. Ann. Soc. Ent. de France, tome 1er, 2e série, p. 23, pl. 2, fig 1 à 5 et p. 237, pl. 10, fig. 1 et 2 (1843). Cependant au sujet des descriptions qui ont été faites des larves de Buprestes par MM. Aubé, Goureau et Pecchioli, ces auteurs comptent treize segments à leurs larves; mais je ferai observer qu'ils ont pris pour un segment la partie anale qui est toujours très saillante, quelquefois rétractile, et qui se présente sous diverses formes, suivant les genres auxquelles ces larves appartiennent. Ainsi pour le *Buprestis (Chalcophora) mariana*, la partie anale a la forme d'un mamelon très gros, bituberculé, rétractile, tandis que dans les *Agrilus*, cette même partie est bifurquée.

cée sur le mésothorax, mais bien entre ce dernier et le prothorax; cette même disposition se retrouve dans les larves des *Strangalia* et des *Ergates* et probablement aussi dans celles des *Prionus*. Ceci étant posé, maintenant je suis porté à croire que ce que M. Goureau considère dans la larve de l'*Agrilus biguttatus* comme étant le chaperon, n'est autre chose que la partie antérieure de la tête, tandis que la partie postérieure est tout à fait enclavée dans le premier segment thoracique du prothorax; et ce que ce même auteur prend pour la tête dans cette même larve, n'est autre que le prothorax. En procédant ainsi, naturellement M. Goureau a été conduit à regarder dans la larve de l'*Agrilus biguttatus* le mésothorax comme étant le prothorax, le métathorax comme étant le mésothorax et enfin le premier segment abdominal comme étant le métathorax. Si on prenait en considération cette manière de procéder de M. Goureau pour la composition des segments thoraciques dans la larve de l'*Agrilus biguttatus*, il faudrait admettre que le premier segment abdominal, dans les larves des insectes, supporterait la dernière paire de pattes et la dernière paire d'ailes, et d'après ce que l'on connaît sur le système thoracique des animaux articulés, je suis porté à croire que cette manière d'envisager la composition des segments du thorax serait réellement contraire à tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Ce qui m'a conduit à penser ainsi, c'est qu'en étudiant dernièrement des larves d'*Ergates faber*, j'ai été frappé de l'analogie qui existe entre la larve de ce Longicorne et celle du *Buprestis (Chalcophora) mariana*. Dans le vivant, la partie céphalique est très peu distincte, et chez les individus qui ont séjourné quelque temps dans l'alcool, cette partie est si peu apparente que réellement on est souvent tenté de considérer le prothorax comme étant

la tête. Mais ayant étudié sur des sujets vivants, j'ai pu me convaincre que la tête était presque en grande partie logée dans le prothorax, mais que, malgré cela, cette partie céphalique était toujours bien distincte. Si on observe vivantes des larves de *Buprestis (Chalchophora) mariana* et d'*Ergates faber*, on est étonné d'abord de la mobilité de la partie céphalique, qui est à peine visible et que ces larves peuvent diriger dans tous les sens. En effet cette tête, dont le prothorax semble n'être que la gaîne, est très rétractile, car ayant observé ces larves en train de ronger du bois, j'ai pu remarquer combien cet organe était mobile et surtout avec quelle facilité elles pouvaient diriger à droite et à gauche, supérieurement et inférieurement, leur partie céphalique qu'elles font rentrer et sortir à volonté de l'espèce de gaîne que forme le premier segment thoracique ou prothorax.

Au sujet de la movibilité de la partie céphalique dans les larves des Buprestides et des Longicornes, je ne suis pas du même avis que M. Léon Dufour qui, dans un travail ayant pour titre : Note sur la composition segmentaire de quelques larves de Coléoptères (1) dit : « La tête des larves en question (en parlant des larves des Buprestides et des Longicornes) est en grande partie fixée inamoviblement dans le prothorax qui lui sert de capsule, et elle n'est visible à l'extérieur que par une bordure antérieure plus ou moins étroite ». Je ne sais si le savant entomologiste de Saint-Sever a observé vivantes des larves de Buprestides et de Longicornes et surtout s'il les a surprises en train de faire leur repas, mais je puis affirmer que dans celle du *Buprestis (Chalcophora) mariana*, la partie céphalique est très mobile et peut être dirigée dans

(1) Ann. de la Soc. ent. de France, t. 1. 2e série, p. 253 (1843).

tous les sens par l'animal. Une remarque que j'ai faite et qui semble prouver la rétractilité de la partie céphalique, c'est que si on presse le prothorax d'une larve de *Buprestis (Chalcophora) mariana* avec le pouce et l'index et en faisant pression sur les parties supérieure et inférieure, on verra sortir la tête de l'espèce de gaîne que lui forme le prothorax, et si on cesse la pression, la partie céphalique rentrera aussitôt (1). Une autre remarque plus facile à faire et en même temps beaucoup plus naturelle, c'est d'essayer à surprendre ces larves occupées à manger, car c'est dans cette fonction que l'on peut se convaincre de la mobilité de la partie céphalique de cette larve de Bupreste. Ce que je viens de dire au sujet de la movibilité dans les larves de Buprestides, peut être aussi appliqué aux larves de Longicornes ou au moins à celle de l'*Ergates faber* que j'ai été à même d'observer et sur les métamorphoses duquel j'ai communiqué dernièrement un mémoire à la Société. Mais je reviens au travail de M. Goureau. Ce qui me fait trouver encore contraire au système thoracique des animaux articulés la manière de voir de ce savant et consciencieux observateur dans la composition du thorax de la larve de l'*Agrilus biguttatus*, c'est que s'il en était ainsi, il faudrait non seulement admettre que le premier segment abdominal supporterait la première paire de pattes si cette larve en était pourvue, mais encore que la première paire de stigmates serait

(1) Pour réussir dans cette opération, il faut autant que possible prendre des larves qui viennent de mourir ou que l'on aurait tuées et non celles qui auraient déjà séjourné quelque temps dans l'alcool, car cette liqueur agit beaucoup sur les tissus et particulièrement sur les muscles et rend ces derniers contractiles au lieu de les rendre rétractiles.

placée entre le prothorax (1) et la tête; ce qui réellement ne peut avoir lieu, au moins dans les larves de Buprestides et de Longicornes. Ainsi donc, non seulement pour moi mais aussi pour M. Léon Dufour, ce qui est considéré comme étant le chaperon dans l'*Agrilus biguttatus* par notre collègue M. Goureau, est la partie antérieure de la tête, tandis que la partie postérieure est tout à fait

(1) M. Goureau, auquel j'ai montré dernièrement les larves dont il est ici question, croit que la vraie position de la première paire de stigmates n'est pas entre le mésothorax et le prothorax, mais bien à l'extrémité latéro-antérieure de ce dernier. Ayant examiné des nymphes et des insectes parfaits du *Buprestis (Chalcophora) mariana* et de l'*Ergates faber*, je me suis assuré de la position de ces organes sur ces insectes à différents états et j'ai remarqué que la première paire de stigmates était située non pas sur le mésothorax, comme le pense notre collègue M. Goureau, mais bien sur la membrane qui lie le prothorax au mésothorax. Cependant je dois dire ici que ce savant entomologiste m'a communiqué la larve de l'*Agrilus biguttatus*, et que dans cette dernière les premiers stigmates sont placés sur les côtés du second segment * ou mésothorax et à peu près au tiers de la longueur de ce segment. Lorsque l'on connaitra mieux les larves des insectes, il y aura, je crois, un fort joli travail à faire sur la position de la première paire de stigmates, organes qui, chez les larves comme dans les nymphes et les insectes parfaits, doivent varier beaucoup. Je n'ai encore étudié que quelques larves de Longicornes et de Buprestides, et en comparant la position des stigmates de ces larves à celles d'autres larves d'insectes du même ordre, j'ai remarqué combien cette position différait par exemple de celle de la larve de l'*Oryctes nasicornis*. Ces organes sont placés sur le prothorax tandis que dans l'insecte parfait ces mêmes organes sont situés derrière le prothorax et sur la membrane qui lie ce dernier au métathorax; cette même disposition se remarque dans la *Meloe cyanea* et dans le *Timarcha coriaria* à l'état parfait,

(*) Cette position que l'on peut dire anomale, ne serait-elle pas due à la dessication et surtout à la contraction qu'éprouvent les segments du corps après la mort de la larve?

enclavée dans le premier segment thoracique ou prothorax; ce que ce même auteur considère comme étant la tête devient le prothorax, le segment suivant, et sur lequel M. Goureau place la première paire de stigmates, serait le mésothorax, et enfin le métathorax du même entomologiste deviendrait pour nous le deuxième segment abdominal.

Telles sont les remarques que j'avais à faire sur la composition des segments thoraciques et sur la position qu'occupe la première paire de stigmates de la larve du *Buprestis* (*Chalcophora*) *mariana*, et dans ce court exposé, j'ai cherché à éclaircir autant que possible la question déjà rendue bien lucide par M. Léon Dufour de l'avis duquel je crois devoir me ranger.

Les observations qui maintenant vont suivre et dont je vais avoir l'honneur d'entretenir la Société m'ont été communiquées par M. le colonel Levaillant; et connaissant la manière d'étudier de cet entomologiste, j'ai cru devoir publier les remarques fort curieuses qu'à faites cet observateur sur les métamorphoses du *Buprestis (Chalcophora) mariana*. Dans le Magasin de zoologie, année 1843, pl. 120, f. 1 à 5, et 121, f. 1 à 5; M. Pecchioli a déjà fait connaître plusieurs particularités fort intéressantes sur les métamorphoses et les mœurs de ce *Buprestis*, mais ce savant italien s'est principalement attaché à décrire la larve et la nymphe du *Buprestis* (*Chalcophora*) *mariana*, tandis que M. Levaillant, dans la notice qu'il m'a envoyée sur cette espèce, donne des détails beaucoup plus complets sur les mœurs de l'insecte parfait, sur celles de sa larve et enfin sur ses métamorphoses.

Arrivé à Toulon à la fin de l'automne de l'année 1842, dit M. Levaillant, je voulus mettre en pratique pour l'éducation de la larve du *Buprestis mariana*, le procédé qui m'a-

vait déjà réussi dans le département de la Loire, pour l'*OEdilis montana*, Serv., le *Spondylis buprestoides*, et plusieurs espèces de *Rhagium*, de *Leptura* et d'*Hylobius*. Ayant appris que ce brillant Bupreste se trouve sur les pins, j'en conclus que sa larve se nourrissait du bois de cet arbre (1). Après quelques courses dans les montagnes, les troncs ni les branches de pins ne m'ayant offert aucune trace de larve, je pensai que je devais chercher celle-ci dans les souches qui restent dans le sol après l'exploitation. Dépourvu d'instruments tranchants, je m'adressai d'abord aux souches dont la décomposition était déjà avancée, parce qu'elles m'offraient moins de résistance. Je n'y trouvai que des larves d'*Ergates faber* et d'*Agrypnus atomarius*. Plus tard, muni d'instruments tranchants, j'entamai des souches moins anciennes et j'y fis une ample moisson de la larve que je cherchais.

Depuis le mois de décembre jusqu'en août, j'ai brisé un grand nombre de ces souches sans jamais y rencontrer l'insecte vivant en état parfait. Je n'y voyais que des larves de deux grosseurs; de très petites qui paraissaient nées depuis peu, et d'autres dont la taille a peu varié jusqu'au moment de leur transformation en nymphe. Il faut conclure de cette observation que cet insecte n'atteint habituellement qu'en deux années le terme de la vie de larve. Ce temps nécessaire à l'acroissement complet de la larve ne peut sans doute être abrégé, mais diverses circonstances peuvent en augmenter la durée. C'est ce qui a lieu lorsque l'état de siccité prolongé du

(1) On trouve habituellement les insectes sur l'arbre dont la larve se nourrit, néanmoins la larve d'une espèce attaque souvent plusieurs arbres d'essences différentes. Le *Nyphona saperdoides*, par exemple, se trouve dans le figuier, le grenadier, le pin et le lentisque.

bois où vit la larve, retarde sa croissance, ou bien lorsqu'elle est troublée dans les apprêts du réduit où doivent s'accomplir les mystères de la dernière transformation. Dans ce cas, comme s'il lui fallait à tout prix satisfaire le besoin instinctif qui la porte à se débarrasser d'une enveloppe qui la gêne ou qui peut-être avait commencé à se flétrir pour livrer passage à la nymphe, elle change de peau, et de cette opération insolite, il résulte non une nymphe, mais une larve condamnée pour une autre année à son obscur labeur. J'ai observé cette intéressante particularité sur plusieurs larves du *Buprestis (Chalcophora) mariana,* de l'*Ergates faber* et de l'*Agrypnus atomarius,* que j'avais oubliées dans de la sciure de bois desséchée où il leur était impossible de façonner leur dernier logement.

Cette larve (1), comme celles de la plus grande partie des *Buprestis,* est très allongée, grosse, aplatie vers le

(1) Pour obtenir ce Bupreste à l'état parfait, voici quels sont les moyens à employer et qui sont, à peu de chose près, semblables à ceux que j'ai déjà indiqués pour les larves de l'*Ergates faber.* On prend une boite de sapin et mieux de pin, faite de planches épaisses et dans l'intérieur de laquelle on place verticalement d'autres planches du même bois séparées entre elles par un espace vide de trois à quatre centimètres de largeur. On remplit ces espaces vides avec de la sciure de bois de pin mouillée et bien pressée et dans laquelle on pratique ensuite avec un morceau de bois des trous proportionnés à la grosseur des larves et où on les place. Ces larves, après avoir parcouru en tous sens les espaces remplis de sciure, finissent par entrer dans les planches transversales où elles se transforment ensuite. Il faut placer ces traverses de manière à ce que les fibres du bois soient dans le sens vertical comme dans l'arbre sur pied, parceque ces larves établissent toujours leur logement dans le sens des fibres du bois afin que l'insecte ait la tête en haut. Elles préfèrent aussi le bois résineux appelé vulgairement bois gras.

premier segment ou prothorax et diminue brusquement de grosseur, pour rester mince et cylindrique jusqu'à l'extremité du corps. La partie antérieure est garnie en dessus et en dessous de deux plaques cornées hérissées d'aspérités. La plaque supérieure a une pointe tournée en avant qui n'est pas adhérente. Ces deux plaques forment une espèce de carapace au milieu de laquelle la tête s'allonge, se rétracte et se meut aisément dans tous les sens de manière à ce que la larve puisse atteindre avec ses mandibules tous les points de l'étroit conduit où elle est captive. Ce conduit, qui n'a que la dimension de la partie antérieure de la larve, serait trop large pour le reste de son corps, qui est proportionnellement très mince; aussi, pour la remplir, elle ne s'y tient jamais allongée, mais repliée en deux sur elle-même. Quand elle veut entamer le bois, elle se raccourcit de manière à faire renfler la partie antérieure de son corps : alors les deux plaques cornées en s'écartant, s'appliquent avec force contre les deux parois surbaissées de la galerie, où elles adhèrent par le moyen des aspérités qui les garnissent; la tête s'allonge, et quand les mandibules ont saisi une parcelle de bois, la larve la détache en retirant brusquement la tête en arrière; elle parvient ainsi en très peu de temps, à s'enfoncer tout entière dans un morceau de bois; mais il est indispensable que le trou soit commencé et assez profond pour que son corps puisse y trouver un point d'appui sans lequel les mandibules seraient impuisantes. Pour se faire une idée du travail qu'elle peut accomplir en vingt-quatre heures, il faut faire une large ouverture à sa galerie : aussitôt, pour fermer le trou par où ses nombreux ennemis peuvent l'attaquer, elle se met à l'ouvrage. Quand elle a obtenu quelques parcelles de bois, elle se retourne, les pousse avec sa tête vers la fa-

tale brèche par laquelle elles s'échappent : sans se décourager, elle y ramène avec aussi peu de succès de nouveaux matériaux, et recommence ainsi indéfiniment, à l'aide d'un travail de plus en plus pénible, parceque, creusant toujours sa galerie par son extrémité, il faut à mesure qu'elle s'étend, transporter plus loin son déblai. Néanmoins elle se garde bien d'entamer la paroi la plus voisine de l'ouverture qu'elle veut fermer, car si elle donnait des dimensions exagérées à sa galerie, son corps ne la remplissant plus elle ne pourrait plus s'y mouvoir.

Pendant la saison des pluies, cette larve se tient habituellement dans les couches superficielles du bois ; mais à mesure que la sécheresse se fait sentir, elle y entre plus profondément, et finit par se réfugier dans le centre des souches dont les fibres sont fortement imbibées de résine. Là, parfaitement à l'abri des attaques de ses ennemis, sûre du repos au sein duquel doivent s'accomplir les mytérieuses opérations qui lui donneront bientôt une forme nouvelle, elle se prépare à cette espèce de résurrection avec une admirable prévoyance. D'abord, afin de rendre sa sortie moins laborieuse, elle conduit sa galerie aussi près que la prudeuce le permet de la paroi extérieure de l'arbre. Puis, revenant en arrière, elle façonne sa nouvelle demeure. Comme dans ce moment il ne s'agit plus de satisfaire sa faim, elle n'enlève plus le bois par petites parcelles, elles l'arrache au contraire en longs filaments qu'elle prend dans le sens des fibres ligneuses, et en les entassant un à un du côté où le bois est moins épais, elle forme un tampon obturateur très dur qui la protége suffisamment contre toute attaque venant de l'extérieur (1).

(1) Avant leur transformation presque toutes les larves ferment

Elle creuse ainsi dans le bois une cavité ovoïde très aplatie et dont les dimensions dépassent peu celles de l'insecte futur. La longueur de cette cavité est toujours dans le sens des fibres du bois, de sorte que dans une souche sur pied, la nymphe est placée verticalement, la tête en haut; dans une racine ou dans un tronc couché sur le sol, la nymphe est posée horizontalement sur le ventre. Arrivée à cette époque de la vie, la larve, après avoir rejeté tout le bois qu'elle avait ingéré, devient blanche, très molle, et incapable de faire le moindre mouvement; elle se raccourcit peu à peu, de manière à n'avoir plus que 30 millimètres de longueur au lieu de 66 à 70, qui est sa taille habituelle. C'est dans cet état que, le 19 août, j'ai trouvé une de ces larves. Désirant l'observer, je l'ai placée, pour la préserver du hâle que ces insectes redoutent beaucoup, (surtout lorsqu'ils sont à l'état de nymphe), dans une tabatière de porcelaine garnie de papier sans colle que j'avais soin d'humecter chaque jour avec quelques gouttes d'eau. Depuis combien de jours était-elle ainsi engourdie? Je l'ignore, mais je ne pense pas qu'elle ait passé dans cet état plus de huit jours.

Trouvée le 19 août, ma larve était molle, immobile, d'un jaune terreux; sa longueur sans que son corps ait sensiblement grossi, était de 30 millimètres.

Le 2 septembre, elle s'était allongée de 5 millimètres vers la tête, la peau ne paraissait plus adhérente, et sa

leur trou avec un semblable tampon : quand l'arbre est entouré de son écorce, elles conduisent leur trou jusqu'à sa surface intérieure, afin de n'avoir plus que ce faible obstacle à vaincre; alors le tampon est en contact avec l'écorce, ce qui fait qu'en enlevant celle-ci on reconnaît aisément où sont les nymphes.

transparence laissait apercevoir plusieurs taches blanches qui indiquaient les points saillants du corselet. Il me parut évident que la larve ne s'était ainsi allongée après être restée longtemps raccourcie que pour forcer la peau à se fendre vers la tête.

Le 3 septembre, la nymphe est formée; elle est très molle, blanche et transparente. La peau de la larve se trouve à cinq ou six millimètres en arrière de l'extrémité postérieure de la nymphe. Presque toutes les nymphes ordinairement remuent leur abdomen avec beaucoup de vivacité. Quelques-unes même se donnent ainsi un mouvement de rotation assez rapide pour se préserver des atteintes de l'aiguillon des Ichneumons; les nymphes de Buprestes sont privées de tout mouvement.

Le 9 septembre les yeux prennent une légère teinte brune.

Le 26, ces mêmes organes sont d'un noir foncé. Les articulations des pattes ainsi que la tête et quelques points du corselet sont d'un vert obscur à reflets métalliques au soleil.

Le 27, cette couleur verte colore tout le corselet. Des points bruns un peu saillants indiquent la ligne médiane du dos. Le sternum est rouge cuivreux.

Le 29, le dessous de l'abdomen est entièrement rouge cuivreux. Le dessus de l'abdomen, les élytres, les ailes, les tarses, les antennes, les organes de la manducation (excepté les mandibules qui sont noires), enfin la partie anale qui fait saillie au dehors, sont encore blancs et transparents comme le premier jour.

Le 2 octobre, les crochets des tarses et leurs derniers articles, ainsi que la base des antennes prennent une teinte noirâtre.

Le 3 octobre, les inégalités du corselet apparaissent

très distinctement à travers la peau devenue très transparente. On remarque plusieurs taches jaunes sur la partie saillante du dos. Les segments de l'abdomen ont de chaque côté une rangée de taches angulaires brunes.

Le 5 octobre, les pattes commencent à se mouvoir, ce qui annonce une très prochaine transformation.

Le 6 octobre, l'insecte est en état parfait. La tête, le corselet, les antennes, les pattes et tout le dessous du corps sont parés des couleurs que ces parties doivent conserver. Les élytres sont d'un blanc mat, très légèrement teinté de jaune. On voit à la base de ces organes la naissance de quatre nervures très apparentes qui les parcourent dans leur longueur, et dont la plus extérieure se bifurque. Ces nervures, qui sont probablement les canaux chargés de distribuer les sucs nourrissiers dans ces organes pendant l'état de nymphe et dans leur période de développement au moment de la métamorphose, donnent naissance à d'autres nervures plus déliées qui sillonnent l'élytre dans sa largeur, en projetant çà et là quelques ramifications. Au bout de quatre ou cinq heures la couleur jaune est devenue plus intense, il s'y mêle quelques légers reflets de vert métallique.

Le 7 octobre, les élytres encore très molles sont ornées de la couleur qui leur est assignée dans l'état parfait. L'insecte a ses pattes repliées sous son corps et paraît engourdi. Alors je l'ai introduit dans un morceau de roseau fermé par un bouchon de liége, afin de connaître en combien de temps son corps acquerrait la consistance nécessaire pour percer sa prison.

Le 15 octobre, c'est à dire neuf jours après sa métamorphose, il a commencé ce travail, qu'il a facilement terminé à cause du peu de dureté du liége. Cette substance ne se réduisant pas en poussière fine et collante

comme le bois résineux dans lequel la larve se transforme ordinairement dans l'état de nature, mon Bupreste, en sortant de son réduit, ne présentait aucune trace de cette poussière blanchâtre que l'on remarque sur ceux de ces insectes que l'on prend peu de temps après qu'ils ont conquis leur liberté.

J'ai suivi cet insecte jusqu'au terme de sa vie obscure et laborieuse. Après avoir surpris quelques-uns des secrets qu'il dérobe aux regards curieux de l'observateur, il me reste maintenant à l'observer dans son état parfait et libre au milieu des bois.

Revêtu de sa splendide parure, jouissant de la plénitude de son être, il vient de briser la barrière qui le séparait de la lumière. Il se hâte alors de jouir des derniers beaux jours de l'automne et voltige autour des pins dont il mange la feuille avec beaucoup d'avidité. C'est le moment favorable de lui faire la chasse, parcequ'il a toute sa fraîcheur et que les dépressions de son corselet et de ses élytres conservent encore la poussière blanchâtre dont il ne tarde pas à perdre les derniers vestiges.

Quand le froid commence à se faire sentir, presque tous les insectes périssent; celui-ci se cache, et passe la mauvaise saison sous les pierres, peut-être dans la terre, où ses couleurs perdent tout leur éclat.

Dans les journées chaudes de l'hiver, quelques-uns sortent de leur retraite, et se posent sur les feuilles des pins, où on les voit briller au soleil, quoique leurs couleurs cependant soient déjà bien sensiblement ternies.

Au mois de mai, quand tout s'émeut et semble prendre une vie nouvelle, ceux que les intempéries ont respectés, se réveillent et recommencent leurs courses aériennes. Comme en automne, ils sont toujours avides de la feuille du pin et conservent toute leur vivacité, mais l'hivernage

a bien gâté leur parure. Les uns sont d'un noir terne en dessus sans aucun reflet métallique, les autres ont une teinte vert foncé; tous conservent le rouge cuivreux des parties inférieures du corps. Au mois d'août, ils sont encore pleins de vigueur, alors on les voit voltiger au soleil et se poser en grand nombre sur l'écorce des pins abattus pendant l'hiver précédent, et qui, échauffés par le soleil, répandent au loin une odeur de résine qui les attire. Enfin en octobre, quand la génération nouvelle a pris à son tour possession de l'espace, on rencontre encore vivants des individus de l'année antérieure. Ces tristes débris d'une race presque éteinte sont d'un noir mat en dessus sans aucun reflet métallique. Leurs élytres ont acquis une telle dureté qu'elles émoussent les plus fortes épingles.

Quand cet insecte est pris dans le bois où la larve a vécu, il est, sur toute sa surface, d'un rouge cuivreux très brillant, à reflets verts sur les élytres. Peu de temps après sa sortie du bois, il est couvert d'une poussière blanchâtre, et déjà un peu moins brillant, à mesure qu'il vieillit son éclat s'efface, de sorte qu'il est assez facile de connaître son âge à moins qu'il ne vive plusieurs années, ce qui paraît peu probable.

Chez les femelles que l'on prend avant la sortie du bois comme chez celles qui se trouvent sur les pins, dans les mois de septembre et de mai, les œufs apparaissent sous la forme d'un globule blanc, mou, très petit et se confondant avec les viscères abdominaux. Il paraît que plus tard, et peut-être après l'accouplement, ces mêmes œufs grossissent, prennent de la consistance et deviennent jaunes. C'est du moins ainsi que je les ai vus dans le corps d'une vieille femelle prise à la fin de septembre et par conséquent âgée d'une année au moins.

Quoique cet insecte soit extrêmement commun aux environs de Toulon et que j'en aie ramassé un grand nombre, je ne l'ai jamais vu accouplé. Le rapprochement des sexes s'opère-t-il à l'automne, peu de temps après la sortie du bois, ou bien au printemps après l'hivernage? Je l'ignore. Quant à la ponte, je crois qu'elle a lieu à l'arrière saison et voici sur quoi je fonde cette opinion.

Habituellement les insectes meurent peu de temps après l'accomplissement des actes qui assurent la continuité de leur race. La longévité de celui-ci ne peut être une anomalie sans but. Elle annonce au contraire que les œufs doivent subir dans le corps des femelles une longue incubation et que ces insectes ne sont aptes à la reproduction qu'après avoit vieilli et s'être nourri avec la feuille du pin.

La mollesse des œufs, le peu de consistance de leur enveloppe, prouvent en outre, que si les femelles s'en débarrassaient pendant la saison des chaleurs qui règnent dans le midi de la France depuis le mois de juin jusqu'en septembre, la sécheresse en aurait bientôt détruit le germe. On doit donc admettre, jusqu'à preuve du contraire, que la ponte s'effectue pendant les pluies d'automne, afin que la larve trouvant à sa naissance des parties de bois imbibées d'eau, s'y introduise aisément et y puise les sucs nourrissiers destinés à remplacer les fluides que, sans cette indispensable réparation, sa peau laisserait bientôt échapper.

A raison de la perméabilité de leur peau, les larves rongeuses qui vivent dans le bois mort ne peuvent se passer d'humidité. On remarque même que la taille des insectes est ordinairement proportionnée au plus ou moins d'humidité au milieu de laquelle leur larve a vécu. Or si la larve, lors même qu'elle a acquis de la force, ne

peut se développer quand elle est privée d'humidité, cette condition lui est bien plus indispensable au moment où faible, couverte d'une peau très mince, et pourvue de mandibules débiles, elle vient de sortir de l'œuf.

Il est donc extrêmement probable, ainsi que je l'ai déjà avancé, que la ponte s'effectue au commencement de l'automne, par les femelles de l'année antérieure. Quant à l'époque de l'accouplement, elle m'est inconnue au moment où j'écris cette note (16 octobre 1842), j'ai déjà plus de deux cents de ces Buprestes nés récemment et pris sur les feuilles des pins où ils étaient souvent réunis plusieurs ensemble, jamais aucun n'ont été trouvés accouplés ni à cette époque ni dans les mois de mai et d'août, pendant lesquels j'en ai vu également un grand nombre sur les arbres.

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR LA FAMILLE DES LAMELLICORNES MÉLITOPHILES;

Par M. le docteur SCHAUM.

(Séance du 6 Mars 1844.)

Le besoin de rapports annuels spéciaux et détaillés sur les progrès de la science n'est pas moins senti aujourd'hui dans l'entomologie que dans les autres branches de l'histoire naturelle, et il est d'autant plus vif que le nombre des recueils périodiques a rendu les publications des observations et des descriptions isolées plus faciles. Dans ces dernières années, qui furent sans pareilles quant à la quantité de ces productions, M. Erichson a entrepris cette tâche pénible et l'a remplie d'une manière qui est parfaitement faite pour rapporter les découvertes nouvelles aux matériaux déjà connus et tenir tous les entomologistes au courant de la science. Il était tout naturel que dans ses rapports, il ne rendît pas un compte détaillé des œuvres scientifiques d'une assez grande étendue, et qu'il se bornât plutôt à en donner une courte analyse et à faire ressortir en général leurs qualités et leurs défauts. Ce qui convient pour ces œuvres qui donnent quelque chose de complet, qui traitent quelque

groupe entier et qui sont le résultat d'études consciencieuses, ce sont, à mon avis, des critiques spéciales qui suivent l'auteur dans tous les détails de son travail. De pareilles critiques sont à l'ordre du jour depuis assez longtemps dans la plupart des autres sciences et l'avantage qui en peut être tiré aussi pour l'entomologie, me paraît être démontré très lucidement par les critiques d'Illiger sur les ouvrages de Fabricius, critiques qui contiennent tant de remarques justes et qui encore aujourd'hui, quarante ans après leur publications, sont consultées par les entomologistes avec le plus grand fruit.

L'ouvrage que M. Burmeister a publié en 1842 sur la famille des Lamellicornes Melitophiles doit tenir sans doute un rang parmi les œuvres susdites, soit par son étendue, soit par la naturalité de ce groupe même. Ayant eu l'occasion d'examiner moi-même dans les riches collections de Paris presque toutes les espèces de ce groupe décrites par les différents entomologistes et exactement les mêmes individus, sur lesquels les principaux auteurs, M. Burmeister lui-même, et avant lui MM. Gory et Percheron ont travaillé, je crois devoir jeter ici quelques observations à l'égard de cet ouvrage et donner après cela un relevé des espèces connues, dont le nombre s'élève à présent à plus de six cents.

C'est par une monographie de ce groupe, que M. Burmeister a commencé un travail qui est destiné à comprendre la famille entière des Lamellicornes; il a donc traité dans l'introduction des généralités qui regardent la totalité de ces insectes, des modifications de leurs parties externes et internes, de leurs métamorphoses, de leurs habitudes, de leur distribution géographique et de l'historique de leur classification Nous renonçons à examiner toutes ces parties, n'ayant pas étendu nos études sur toute la fa-

mille, pour nous occuper des Mélitophiles, qui font l'objet spécial de l'ouvrage de M. Burmeister.

Les caractères des Mélitophiles consistent, d'après M. Burmeister, dans l'ensemble des parties de la bouche : le labre corné et cilié à l'extrémité, les mandibules cornées en dehors, membraneuses en dedans, les mâchoires ayant le lobe extérieur pénicillé, la languette cornée, se fermant au menton. Si M. Burmeister ne mettait pas l'*Euchirus longimanus* dans cette famille, on pourrait considérablement simplifier ces caractères, en définissant les Mélitophiles comme ceux des Lamellicornes, qui réunissent à des épimères découverts en partie, des mandibules membraneuses en dedans et une languette unie au menton. Les épimères découverts, sur lesquels M. Erichson a fixé l'attention, se retrouvent aussi dans le groupe des Anthobiens et des Xylophiles, mais les premiers ont la languette libre et les Xylophiles n'ont jamais des mandibules membraneuses.

Les Mélitophiles se divisent en Cétoines et Trichiens, suivant que les élytres sont ou ne sont pas sinueusement rétrécies sous les épaules au côté externe. Le caractère de forme que M. Westwood a signalé le premier, concorde avec une différence dans le vol qu'on connaît depuis assez longtemps, savoir que les Trichiens volent en tenant les élytres entièrement ouvertes et que les Cétoines, pendant le vol, tiennent leurs élytres fermées. Les larves des Cétoines ayant la tête moins large que le corps, les mandibules à plusieurs dents au dessus du milieu et l'ongle des derniers pieds rudimentaire, offrent aussi des différences assez grandes avec les larves des Trichiens, qui ont la tête aussi large que le corps, les mandibules unidentées au dessus du milieu, et le dernier article des pieds muni d'un ongle visible.

Jusque là la marche de M. Burmeister était toute tracée, il s'agissait pour lui d'établir des divisions d'un ordre inférieur, de créer des genres, de décrire des espèces et de débarrasser la synonymie souvent embrouillée de ces insectes.

Dans le nombreux groupe des Cétoines, il a établi quatre sections, savoir : les Goliathides, dont les espèces présentent des différences sexuelles *absolues* dans le chaperon, dans le corselet ou dans les pattes ; les Gymnétides, qui ont le corselet prolongé en arrière en lobe et couvrant plus ou moins l'écusson ; les Cétoniades proprement dites, qui manquent de différences sexuelles ou n'en ont que de relatives et n'ont pas l'écusson couvert ; les Crémastochilides, qui ont la partie cornée des mandibules plus ou moins élargie à l'extrémité et courbée en dedans.

Il s'en faut de beaucoup que les caractères assignés aux Goliathides soient exclusivement propres aux membres de cette section, ils se retrouvent au contraire dans un grand nombre des genres placés par M. Burmeister dans les Cétoniades, savoir : dans les *Schizorrhina*, *Eupœcila*, la plupart des espèces du genre *Coptomia*, les *Euryomia*, les *Pachnoda aulica*, *semipunctata* et voisines, et particulièrement dans les *Heterophana*, *Heteroclita*, *Ischnostoma*, où la différence sexuelle est la plus développée de tous les Mélitophiles et tout à fait absolue.

M. Burmeister a même senti que cette disposition des genres pèche contre les caractères qu'il vient d'établir ; car avant de communiquer son arrangement, il nous prévient qu'il résulte de ses études que chaque caractère de section, si saillant qu'il soit, se retrouve non seulement chez les membres de cette section, mais aussi chez quelques autres insectes, qui décidément n'y entrent pas. Mais par ce raisonnement la validité de l'objection ne me pa-

raît nullement affaiblie, d'autant moins qu'il en résulte une autre, c'est qu'un certain nombre de genres ont des caractères tout à fait opposés à ceux assignés à la section dont ils font partie.

Les genres que je viens de nommer sont de ce nombre dans la section des Cétoniades; dans la section des Goliathides, le genre *Chordodera* n'a pas une différence absolue (à ce que dit M. Burmeister même) ni dans le chaperon, ni dans le corselet, ni dans les jambes; la différence relative qu'il présente dans la longueur des tarses antérieurs se retrouve dans le genre des Cétoniades *Amphistoros*, comme aussi beaucoup de Schizorhines, qui sont de même réunies aux Cétoniades, ont une différence sexuelle beaucoup plus considérable dans la longueur des tarses postérieurs. Le genre *Plæsiorrhina*, qui appartient de même aux Goliathides, outre qu'il ne présente pas non plus de différences sexuelles, a même la tête inerme comme les plus vraies des Cétoniades, tandis qu'elle est au moins armée dans les deux sexes des *Chordodera*. D'un autre côté, en suivant ces caractères, M. Burmeister a été parfois réduit à la nécessité de placer les insectes les plus voisins dans différentes coupes principales. Ainsi il me paraît impossible d'éloigner tellement le genre *Gnathocera*, Kirby, (*Amphistoros*, G. et P.), parceque les jambes antérieures des mâles ont trois dents en dehors, des *Plæsiorrhina*, *Coryphocera*, *Genyodonta*, dont il a presque tous les caractères et la forme générale.

De tout cela il me paraît résulter que les deux sections des Goliathides et des Cétoniades ne peuvent pas être adoptées, et on doit encore reconnaître que le principe même de tirer les caractères d'une coupe d'un seul sexe peut être combattu, ce qui est déjà fait dans ce cas par M. Mulsant, *Col. de France*, *Lamell.*, p. 520. M. Bur-

meister fournit même à cet égard un argument bien concluant en ce que lui, qui connaît certainement à fond les formes de toutes les divisions de cette famille, a mis parmi les Goliathides, un insecte, dont il ne connaît que la femelle qui est un simple Cétoniade, savoir la *Genyodonta bicolor*.

Examinons à présent la question, si les Gymnétides, qui ne sont pas bien intercalés par M. Burmeister entre les Goliathides et les Cétoniades, forment une section mieux fondée; il me paraît que non. Je ne veux point alléguer ici contre la justesse de cette division que les genres *Blaesia* et *Doryscelis* font partie chez M. Burmeister des Cétoniades et ont le corselet fortement lobé en arrière et couvrant la plus grande partie de l'écusson, car ce sont de vrais Gymnétides, et le premier se place très naturellement près des *Tiarocera*; mais je dois mentionner qu'il y a toutes les transitions entre les Gymnétides et les Cétoniades.

Le passage des genres des Gymnétides *Macronota* et *Taeniodera* et de la *Macronota apicalis*, G. et P., qui ne peut pas être séparée de ces derniers, est presque insensible au genre *Discopeltis*, Burm. qui conduit directement aux *Glycyphana* parmi les plus vraies des Cétoniades.

Regardés de près, les grands Goliaths, les genres *Mycteristes*, le genre *Parachilia* (*Cetonia bufo*, G. et P.), devraient être rapportés aux Gymnétides, puisqu'ils ont tous le corselet lobé en arrière sur l'écusson. Dans un grand nombre de cas, on ne sait pas même si l'on a à faire à un Cétoniade ou à un Gymnétide. La *Hemipharis insularis* et les espèces du genre *Euchræa* sont de ce nombre, elles ont le corselet distinctement prolongé en arrière et néanmoins l'écusson grand. Quelques autres enfin, comme les *Epixanthis*, ont une grande partie de

l'écusson couverte et le corselet point lobé, mais largement arrondi en arrière.

Il paraît donc suffisamment prouvé, que même la division des Cétoines en Cétoniades et Gymnétides, dont Hoffmansegg s'était autrefois totalement contenté (*Wiedm. Zool. Mag.*, I, p. 15,) ne peut plus être soutenue. Je suis loin de prétendre par cela que les membres de chaque section n'ont pas une ressemblance extérieure plus ou moins grande, mais je pense qu'il ne suffit pas d'un facies pour bien circonscrire une coupe; que ce qu'il faut, ce sont les caractères, et qu'il faut des caractères aussi tranchés et aussi constants qu'il en faut pour la distinction des espèces, et je crois que là où il n'y a pas de caractères, il n'y a pas de coupes.

Ce principe ne saurait souffrir de difficulté sérieuse. Plus on a fait des études soigneuses, plus on l'a dû trouver confirmé partout; et précisément la famille des Lamellicornes et les grandes coupes de celle-ci, établies par Latreille et Mac Leay, constatées par M. Burmeister et M. Mulsant, ne sont-elles pas à même de démontrer lucidement la stabilité de ce principe? Le groupe des Mélitophiles même n'est-il pas étroitement caractérisé? Les deux sections des Trichiens et des Cétoines ne sont-elles pas tout à fait tranchées? Et ce qui est reconnu comme juste pour les divisions d'un ordre premier, second, troisième, quatrième, pourquoi l'abandonner quand il s'agit des divisions d'un ordre inférieur?

Le groupe des Crémastochilides est le plus étroitement limité. Le caractère trouvé par M. Burmeister dans la forme des mandibules n'est pas, il est vrai, bien tranché; car plus le caractère générique dépend du type d'un groupe, moins il est développé, et on observe dans le genre des Cétoniades, *Charadronota*, une forme de man-

dibule assez semblable à celle des *Genuchus*, mais outre cela, la saillie sternale ou manque tout à fait ou n'est formée que par le métasternum. J'avais indiqué ce caractère dans mes *Analecta entomologica*, p. 32; M. Burmeister ne veut point le reconnaître comme exact. Il croit que la saillie sternale se compose comme dans les autres Cétoines d'une partie mésosternale et métasternale et il dit qu'il a observé dans le genre *Hoplostomus* la suture qui réunit ces deux parties, entre les hanches intermédiaires. Quoiqu'il n'ait pu voir cette suture dans le genre *Macroma*, il prétend qu'elle doit exister aussi dans celui-ci : quand au genre *Hoplostomus*, je ne doute pas que M. Burmeister ne se soit trompé, je vois cette suture tout à fait à l'extrémité de l'apophyse sternale au bord même ou sa face inférieure passe à la supérieure, et dans le genre *Macroma*, elle se trouve sur la face supérieure même, c'est à dire sur celle qui regarde le corps de l'insecte, comme l'on peut s'en convaincre en détachant la tête et le corselet. Parmi les Cétoniades, je ne connais pas un seul insecte où la suture ne soit pas visible sur le dessous du sternum, quoiqu'elle soit très rapprochée de l'extrémité dans le genre *Hypselogenia*. Peut-être parviendra-t-on, en continuant soigneusement les observations, à trouver un caractère encore meilleur dans la position de la tête relativement au prothorax. Jusqu'à présent je n'ai pu réussir à fixer par un caractère anatomique ce que je vois dans tous les Crémastochilides, c'est que la tête infléchie touche dans l'état de tranquillité par sa partie antérieure les hanches antérieures et ferme absolument l'aperture du prothorax. Les formes insolites du menton, qu'on remarque dans la plupart des Cremastochilides, n'ont aucun autre but ; mais dans le genre *Cœnochilus*, le même effet est produit sans

que l'extrémité de cet organe soit considérablement renflée.

Sans m'occuper à présent des subdivisions établies par M. Burmeister, particulièrement dans la section des Cétoniades, et qui reposent seulement sur un facies commun et non pas sur des caractères positifs, je passerai aux genres qui ont été formés par l'auteur et dont le nombre est fort considérable. Il ne s'élève pas à moins de cent dix-neuf. On doit remarquer encore ici qu'il manque parfois des caractères tranchés à leur définition, en conséquence ce nombre paraîtrait devoir être assez restreint, particulièrement là où leur formation n'est due qu'à une différence d un seul sexe.

Les genres qui sont formés par M. Burmeister aux dépens de l'ancien genre *Gnathocera*, G. et P. (non Kirby), sont les plus propres pour faire apprécier ce que je viens de dire à cet égard. Il y en a six (après que M. Burmeister a réuni dans son supplément le genre *Mystroceros* au genre *Diceros* et en a adopté deux autres proposés par M. Westwood, *Trigonophorus* et *Anomalocera*); savoir : *Plœsiorrhina Anomalocera, Trigonophorus, Coryphocera, Diceros, Genyodonta.* Les caractères du genre *Trigonophorus* consistent en ce que les pattes antérieures des mâles sont plus grêles que dans les *Coryphocera*, les dents des jambes antérieures des femelles plus aiguës, le lobe extérieur des mâchoires plus grêle, plus étroit, plus aigu et les cornes du chaperon plus developpées dans les deux sexes. Et même ces différences tout à fait relatives existent à peine encore entre le *Trigonophorus Saundersii* et la *Coryphocera nigritarsis*. Le genre *Anomalocera* a la lamelle des antennes plus grande dans le mâle que dans la femelle, les tarses antérieurs du mâle plus longs que ceux de la femelle et la tête inerme dans les deux sexes. Et tous ces caractères,

les seuls indiqués par M. Westwood et par M. Burmeister pour distinguer ce genre des *Coryphocera*, se retrouvent au même degré de développement dans la *Coryphocera Hopei* et les deux premiers d'entre eux au moins aussi dans la *C. nigritarsis*. Le genre *Genyodonta* n'offre aucune différence dans le sexe mâle, seulement les femelles ont trois dents en dehors des jambes de devant, tandis que les femelles du genre *Coryphocera* n'en ont que deux. Il en résulte que la *Heterorhina algoensis*, Westw., dont la femelle est on ne peut plus semblable à la femelle de la *Genyodonta umbonata*, doit être séparée génériquement de cette espèce. Le genre *Plœsiorrhina* ne se distingue qu'en ce que les femelles ont les jambes de devant sans dents en dehors, les mâles ressemblent sous tous les points au mâle de la *Genyodonta umbonata*. M. Burmeister dit, il est vrai, que la forme des tarses est entièrement différente; mais je ne vois pas que cette différence ait été assez grande pour l'empêcher de placer une vraie *Plœsiorrhina*, dont il ne connaissait que le mâle, dans son genre *Genyodonta*, savoir, *Genyodonta trivittata*. Le genre *Diceros* enfin est formé d'espèces, où le chaperon des mâles a deux cornes parallèles en avant. Les espèces qui y sont réunies diffèrent plus entre elles sous tous les autres rapports que le *Diceros Diardi* de la *Coryphocera Mac Leayi* et le *Diceros bicornis* de la *Coryphocera Cuvera*. Les jambes antérieures de ce genre sont encore indiquées comme étant simples dans les deux sexes, mais la femelle du *Diceros Diardi* est encore entièrement inconnue, et tout récemment M. Westwood a fait connaître deux insectes, *Heterorhina algoensis* et *flavipennis*, qui présentent de même deux cornes en avant du chaperon, mais qui ont les jambes antérieures bidentées dans les deux sexes.

Si donc tous ces caractères sont, ou purement relatifs

ou fort peu importants, la réunion de tous ces genres dans un seul devient d'autant plus nécessaire que celui-ci offre alors des caractères tranchés. On pourrait adopter pour ce genre le nom de *Heterorhina* sous lequel M. Westwood a compris la plupart des espèces et qui le définit ainsi : « Processus sternalis elongatus, mucronatus, pars metasternalis coxas haud superans, mesosternali brevior. Clypeus margine omni elevato. » Dans le genre ainsi établi il y a des mâles, qui ont deux dents en dehors des jambes antérieures (*Het. algoensis* et *flavipennis*) et d'autres qui n'en ont pas du tout; il y a des femelles qui n'ont point de dents (*H. bicornis, plana*, etc.), qui en ont deux (*H. elegans, africana*, etc.) et qui en ont trois (*H. flavomaculata, umbonata*). La forme du chaperon est aussi très variable dans ce genre, ce que M. Westwood a exprimé ingénieusement par le nom d'*Heterorhina.*

Je crois avoir prouvé par cet exemple que tous les genres qui ne sont basés que sur une différence d'un seul sexe doivent être rejetés. Je réunis donc le genre *Phaedimus* au genre *Mycteristes*; le genre *Cyphonocephalus* au genre *Narycius*; le genre *Jumnos* au genre *Rhomborrhina*. Quant à ce dernier, M. Westwood prétend que la partie mésosternale de la saillie sternale est plus large à l'extrémité que la partie métasternale, mais cela n'a lieu que pour quelques espèces, et ne se retrouve pas dans la *Rhomborrhina resplendens*. Il y a un caractère dans la forme du sternum qui sert à distinguer ce genre des voisins, mais qui se retrouve dans les *Jumnos*, ce qui m'a décidé à ne point adopter ce dernier genre. On peut le définir ainsi : « Processus sternalis latus, apice obtuse rotundatus, pars mesosternalis coxas haud superans, mesosternali longitudine æqualis. »

Les autres genres établis dans les Goliathides à corse-

let trapezoïdal présentent ordinairement des caractères non moins bons dans le sternum, mais qui ne sont pas encore assez étudiés, tandis que ceux tirés des jambes antérieures sont moins constants et ne s'appliquent ordinairement qu'aux mâles. Je me borne ici à indiquer ces caractères pour les genres *Cerathorrhina*, *Bothrorrhina*, *Ischnoscelis*, car je ne peux comparer actuellement les autres *Mecynorrhina*, *Cœlorrhina*, *Chordodora*, *Dymusia*, qui sont fort rares dans les collections.

Cerathorrhina : Processus sternalis latus, planus, apice acute rotundatus, pars metasternalis coxas medias superans, mesosternali longior.

Bothrorrhina : Processus sternalis latus, apice trigonus, pars mesosternalis intra coxas medias intrans, metasternali longior.

Ischnoscelis. Processus sternalis latus, apice rotundatus, pars metasternalis coxas medias haud superans, mesosternali angustior.

Dans la section des Gymnétides je crois que les genres *Chalcothea*, *Macronota* et *Taeniodera* doivent être réunis; leur ensemble présente de bons caractères et les différences dans la longueur et la forme du sternum, sur lesquelles ils étaient fondés, séparent quelquefois les insectes les plus semblables et s'effacent dans la série des espèces, elles sont même cent fois plus considérables dans le genre voisin *Gymnetis*, sans qu'on ait pensé à les y employer pour former des genres.

Parmi les Cétoniades, les espèces qui constituent la première division du genre *Gametis*, B. ne me paraissent pas pouvoir être éloignées du genre *Glycyphana*. La différence qu'il y a dans la forme du chaperon n'est que peu importante, et séparer génériquement les *Gametis prasina* et *Glycyphana conspersa* me paraît peu naturel. Mais les

caractères indiqués par M. Burmeister pour la seconde division du genre *Gametis* (qui comprend les *Gametis œquinoctialis*, *sanguinolenta*, *discoidea*, etc.) sont assez constants pour lui assigner le rang d'un genre propre. Quant aux genres *Euphoria* et *Erirhipis*, M. Burmeister a bien fait de ne se point attacher à la différence du chaperon, qui paraît assez tranchée, quand on ne regarde que deux ou trois espèces extrêmes; mais pour peu que leur nombre soit plus considérable, il existe des transitions nuancées de façon qu'il devient impossible de dire où telle forme finit et où telle autre commence. M. Burmeister les a distingués d'après les antennes, qui sont de la même grandeur dans les deux sexes des *Euphoria* et plus grandes dans les mâles que dans les femelles des *Erirrhipis*. Mais ce caractère n'est point constant; les deux sexes de l'*Euphoria leucographa* présentent dans cet organe une différence assez remarquable pour la création de deux genres différents.

Je réunis aussi le genre *Tephrœa* au genre *Aethiessa*, « la couleur grise du dessus, le corps plus trapu et le corselet plus orbiculaire » n'étant point des caractères génériques.

Les genres *Protaetia* et *Pachnoda* peuvent de même à peine être soutenus; ils ne diffèrent que par les dents du lobe extérieur des mâchoires ordinairement plus aiguës dans les *Protaetia*, plus obtuses et plus courtes dans les *Pachnoda*. Cette différence n'existe plus entre la *Pachnoda aulica* et la *Protaetia maculata*. M. Burmeister dit encore que les angles du corselet devant l'écusson sont courts et obtus dans les *Protaetia*, saillants et aigus dans les *Pachnoda*; mais ils sont beaucoup moins sentis dans la *Pachnoda carmelita* que dans les *Protaetia anovittata*, *bifenestrata*, *alboguttata*.

Le caractère indiqué par M. Burmeister pour distinguer les *Pachnoda* et *Protaetia* du genre *Cetonia*, savoir que la dent cornée du lobe extérieur des mâchoires est plus ou moins fendue dans les premières, tandis qu'elle est simple dans les *Cetonia*, n'est pas non plus suffisant pour séparer génériquement ces insectes. Du reste, la *Cetonia funesta* Burm. présente deux dents très distinctes et assez aiguës au côté interne de cet organe. On pourrait plutôt séparer par la forme du sternum et par l'absence de dents aux jambes de devant dans les mâles, un nombre d'espèces que M. Burmeister a réuni à son genre *Pachnoda*, savoir les *P. cincta*, *aulica*, *semipunctata*, *sobrina*, *impressa*, etc., mais cette combinaison échouerait, parce que la *C. impressa*, G. et P. devrait être placée dans un autre genre que la *C. sinuata* Fabr.

Les quatre genres formés par M. Burmeister aux dépens de l'ancien genre *Schizorrhina* savoir : *Hemipharis*, *Schizorrhina*, *Diaphonia et Eupœcila* me paraissent aussi à peine admissibles. Leurs caractères, qui sont tirés de la forme du sternum et du corselet, s'effacent insensiblement. L'*Eupœcila punctata* a le corselet au moins aussi lobé en arrière que la *Hemipharis Brownii* et entre l'*Eupœcila cincta* et la *Diaphonia dorsalis* il n'y a presque pas de différence dans la forme du sternum. Réunis, ces insectes offrent un très bon caractère générique dans la forme du pygidium et du sixième segment de l'abdomen, que l'on peut définir ainsi : « Pygidium convexum, apice inflexum, abdominis segmentum sextum brevissimum. »

La forme du sternum et du chaperon réunit les genres *Charadronota*, *Diplognatha*, *Porphyronota*, parmi lesquels M. Burmeister a divisé les espèces de l'ancien genre *Diplognatha* G. et P., les *Diplognatha* et *Charadronota* ont deux dents au lobe extérieur des mâchoires, le genre *Phorphyronota*

n'en a qu'une seule. Mais il y a plusieurs exemples dans la famille des Cétoines, qu'une pareille différence seule ne justifie pas la formation d'un genre (voir le genre *Heterorrhina*), et en tout cas il est très peu naturel de placer les *D. carnifex* et *hebrœa* dans des genres différents. Le genre *Charadronota* ne diffère des *Diplognatha* que par son corselet, qui présente au milieu une large excavation!

Parmi les Cremastochilides les espèces des genres *Ptychophorus* et *Rhagopteryx* sont trop semblables pour pouvoir être séparées par une différence dans les dents du lobe intérieur des mâchoires.

Les genres des *Trichiens* sont ceux qui demandent le plus une révision. Les caractères employés par M. Burmeister comme génériques sont tellement légers qu'en suivant rigoureusement ses principes, on devrait former un genre propre de presque chaque espèce. Au moins les quatre insectes qui constituent le genre *Stringophorus* présentent entre eux des différences aussi grandes dans le chaperon, la longueur des tarses et des antennes et dans les jambes intermédiaires des mâles, qu'il y en a entre les genres *Clastocnemis* et *Agenius*. Le genre *Trigonopeltastes* ne diffère du genre *Trichius* que par les jambes antérieures des femelles, qui offrent en dehors trois dents dans les *Trigonopeltastes* et deux seulement dans les *Trichius*. En employant quelques caractères que M. Burmeister n'a pas appréciés à leur juste valeur, on peut définir et arranger les genres des *Trichiens* proprement dits, de cette façon :

I. Coleoptera capite thoraceque longiora.
A. Femora antica juxta genua mucronata. 1. *Coelocratus.*
B. Femora antica mutica.
1. Prosternum muticum.

a. Tibiæ anticæ bidentatæ. 2. *Gnorimus.*
b. Tibiæ anticæ tridentatæ.
a. Clypeus medio elevatus. 3. *Myoderma.*
b. Clypeus inermis. 4. *Agenius.*
(*Agenius, Clastocnemis et Stringophorus* B.)
2. Prosternum processu ante coxas dependente. 5. *Stegopterus.*
II. Coleoptera capite thoraceque æqualia.
1. Clypeus rotundatus, integer. Antennarum clava maxima. 6. *Eriopeltastes.*
2. Clypeus parabolicus, sinuatus. Antennarum clava parva. Abdominis segmentum sextum quinto brevius. 7. *Trichius.*
(*Trichius et Trigonopeltastes* B.)

D'autre part on doit reconnaître que plusieurs des genres créés par M. Burmeister ont des limites bien tranchées comme les *Stephanucha*, *Odontorrhina*, *Trichostetha*, *Leucocelis*, *Epicometis*, etc., mais justement à cause de cette délimitation rigoureuse peut-on considérer comme genres les autres coupes qui manquent de cet ensemble de caractères et ne sont fondées que sur une ressemblance extérieure ?

Deux fois M. Burmeister paraît avoir compris les types de genres différents dans un seul. Les divisions établies dans le genre *Anoplochilus* offrent des différences bien remarquables dans la tête, le sternum, le corselet et le premier article des tarses postérieurs, et la seule raison qui m'a empêché d'en faire des genres c'est que je ne peux comparer actuellement toutes les espèces. Dans le genre *Pantolia*, M. Burmeister a fait quatre divisions, dont la deuxième (*P. flavomarginata*) et la quatrième (*P. striata*) ne me paraissent nullement différer de son genre *Euchroea*,

la première et la troisième sont certainement non moins différentes entre elles que les autres genres voisins. J'ai conservé à la troisième, dont je connais deux espèces nouvelles, le nom de *Pantolia* à la première; j'ai restitué le nom de *Dirrhina*, qui lui avait été assigné par M. Waltl On peut les distinguer ainsi :

Pantolia. Tibiæ anticæ argute bidentatæ. Clypeus longitudine latior, apice subemarginatus. Scutellum apice utrinque impressum. Elytra infra humeros profonde sinuata.

Dirrhina. Tibiæ anticæ tridentatæ. Clypeus bilobus, lobis rotundatis. Scutellum planum. Elytra infra humeros subsinuata.

Je vais passer maintenant aux observations de détail que j'ai pu faire en examinant l'ouvrage de M. Burmeister.

Dicranorrhina micans.—M. Westwood (*Arcan. entom.*, XI, p. 172,) a très bien prouvé, il me semble, que le *Scarabœus micans* de Drury est différent de la *Cetonia micans* Olivier, assez commune au Sénégal. Selon la figure de Drury et les indications de cet auteur et de M. Mac Leay, qui possède l'individu typique, la tête de cet insecte est entièrement verte, pas excavée en dessus, les angles antérieurs forment deux cornes obtuses, noires, la corne du milieu est avancée, recourbée et bifide à son extrémité. Il vient de Calabar, situé à la côte occidentale d'Afrique sous le 5e degré de latitude nord. M. Westwood a nommé l'espèce du Sénégal *cavifrons.* La description de Fabricius n'est pas assez claire, elle paraît cependant se rapporter à l'espèce de Drury.

Rhomborrhina opalina. — M. Burmeister indique comme patrie le Japon et rapporte à cette espèce la *Rh. japonica* Hope. L'individu décrit par lui, et qui fait actuellement

partie de la collection de l'Université de Halle, est bien sûrement la véritable *opalina*, G. et P., qui vient toujours du Népaul, et qui diffère de la *japonica* par son corps plus grand, plus allongé, par sa ponctuation plus fine et principalement par son sternum le double plus grand.

Rhomborrhina clypeata. — C'est à cette espèce qu'il faut rapporter la *japonica* Hope. M. Westwood l'a figurée sous les deux noms, un grand individu sous celui de *japonica* (*Arcan. entom.*, VIII, pl. 30, f. 4) et le même, décrit par M. Burmeister, qui ne diffère que par sa taille plus petite, sous celui de *clypeata* (*Arcan. entom.*, pl. 34, f. 3).

Rhomborrhina pilipes. — M. Weswood dit (*Arcan. entom.*, t. XII, p. 192) que l'individu décrit par M. Burmeister, p. 779, sous ce nom, n'est que la même variété de la *R. Mellyi*, qui a déjà été publiée par M. Hope sous le nom de *R. distincta*.

Cœlorrhina simillima. — M. Westwood a formé de cet insecte un genre à part, qu'il a nommé *Aphelorrhina*. Ne l'ayant point vu, je le réunis provisoirement au genre *Dymusia*, avec lequel il a beaucoup de rapports, pour ne pas multiplier trop le nombre des genres.

Tmesorrhina concolor. — M. Burmeister rapporte au mâle de cette espèce la *Schizorrhina Thoreyi* décrite par moi, (*Annalec. Entomol.*, p. 42, 3). Voici les différences qui résultent de la comparaison de celle-ci à la belle figure de la *T. concolor* donnée par M. Westwood (*Arcan. entom.*, V, pl. 19, f. 3). La couleur de la *Thoreyi* est entièrement verte en dessus et en dessous, peu dorée, la ponctuation est très fine et à peine perceptible, le corselet est beaucoup plus court et plus étroit; les élytres sont au contraire plus allongées et n'ont aucune trace des deux lignes longitudinales lisses qui sont décrites et figurées par M. Westwood, elles n'offrent aussi qu'un très petit et très peu

distinct point noir aux élévations humérales. J'en donne une figure pl. X, fig. 2.

Plæsiorrhina depressa. — J'avais toujours pensé que cette espèce était la *Cetonia recurva* de Fabricius, j'en reçois la certitude par M. Chevrolat, qui a vu la dernière au Musée de Copenhague. Le mâle de cette espèce offre au côté interne des jambes postérieures une épine qui n'existe pas dans la femelle.

Plæsiorrhina cincta. — Dans l'*Encyclopédie Méthodique*, t. v, p. 413, Olivier l'a décrite selon la figure de Voet, pl. 2, f. 3, sous le nom de *Cetonia unifasciata.*

M. Burmeister a corrigé avec raison l'erreur que j'avais commise (*Annalect. entom.*, p. 12,) en disant que les jambes antérieures des espèces du genre *Plæsiorrhina* sont tridentées dans les deux sexes, tandis qu'elles sont réellement simples. C'est un *lapsus calami.* « Tibiæ tridentatæ » au lieu de Tibiæ edentatæ.

Anomalocera Parrii. — *Diphyllomorpha Mearsii* Hope, (*Transact.*, *of the Linnean*, *Soc.* XIX, p. 107. pl. 10, f. 1.) Serait-ce l'amour du *Mihi* qui a poussé M. Hope à décrire sous un nouveau nom générique et spécifique le même individu de cette espèce, qu'il savait être représenté presqu'en même temps dans les *Arcan. entomol.* de M. Westwood ? Malheureusement la publication de sa description est postérieure à celle de M. Westwood, ce sont donc les noms de ce dernier, qui doivent être conservés.

Diceros ornatus. — M. Hope avait décrit le premier sous ce nom une femelle, qui vient du Mysore. (*Annals of Natur. Hist.*, VIII, p. 302,) M. Westwood a figuré le même individu (*Arcan. entomol.*, IX. pl. 36, f. 7;) et croit reconnaître le mâle dans un individu trouvé aux îles Philippines par M. Cuming (pl. 36, f. 6). Une femelle de cette dernière contrée qui diffère un peu de l'*ornatus* ♀ par les cornes

du chaperon et par la tache jaune des élytres plus petite, est figurée par lui sous le nom de *Heterorrhina biguttata*; (*Arcan. entom.*, IX, pl. 36, f. 5.) Si c'est réellement une bonne espèce, on pourrait penser que les deux individus des îles Philippines sont plutôt mâle et femelle et que l'insecte du Mysore est une femelle dont on ne connaît pas encore le mâle,

Diceros decorus.—L'individu de la collection de M. Gory est tout à fait identique à la *Gnathocera Petelii*, Buquet, (*Annal. de la Soc. Entom.*, 1836. p. 206).

Coryphocera bimacula.—M. Westwood croit que la *Cetonia bimacula*, Wiedemann, est différente de la *Gnathocera bimaculata*, Gory et Perch., et a nommé la dernière *confusa*. (*Arcan. entom.*, IX, p. 139, pl. 36, f. 2,). Comme l'individu figuré par ces auteurs a été envoyé par M. Westermann à M. Dejean, il n'y a plus de doute sur l'identité de ces deux insectes. Wiedemann en disant que la tache jaune est placée un peu avant le milieu a voulu dire sans doute, qu'elle est placée plus sur la moitié antérieure des élytres que sur la postérieure.

Coryphocera laeta. — Je ne suis pas de l'avis de M. Burmeister que la *Cetonia smaragdina*, Voet et Herbst, se rapporte à cet insecte; la figure de ces auteurs convient parfaitement à une espèce africaine voisine de l'*africana*, que je décrirai plus bas.

Coryphocera elegans.—Je me suis convaincu par les individus de la collection de M. Gory, que la *Gnathocera elegans*, Gory et Perch. appartient sûrement à cette espèce. En la regardant comme la *Cetonia stigma* de Palisot-Beauvois, ces auteurs ont indiqué comme patrie le royaume d'Oware, où Beauvois disait avoir trouvé celle-ci. La description de Beauvois convient en effet parfaitement à notre insecte, et je crois qu'elle y doit être rapportée d'autant

plus que Palisot Beauvois n'était pas ordinairement très exact dans ses indications de patrie, et que j'ai vu chez M. Chevrolat un individu de l'*elegans* qui provenait de l'ancienne collection d'Olivier et qui était noté là comme étant la *Stigma* de Beauvois. La *Gnathocera smaragdina*, Gory et Perch., dont j'ai examiné le type dans la collection de M. Gory, est aussi une *elegans* différente seulement par sa taille plus petite et un peu plus étroite, mais du reste absolument semblable et ayant aussi les hanches postérieures rouges. MM. Gory et Percheron, qui la prennent à tort pour la *Cetonia smaragdina*, Voet, Herbst, en ont donné une description très courte et très peu suffisante qui a causé de nouvelles erreurs, car M. Burmeister a décrit un tout autre insecte des Indes comme étant la *Smaragdina* de Gory et Percheron, et M. Westwood la rapporte à une espèce africaine qu'il nomme (*Arcan. entom.*, p. 137) *Heterorrhina jucunda*; pour éviter toute confusion avec la *smaragdina* Herbst. Je reviendrai plus tard sur ces deux espèces. Comme la *Gnathocera chloris*, G. et P., vient, selon M. Westwood, de l'Afrique, et comme elle a la tête sans corne en dessus, on ne peut partager l'opinion de M. Burmeister, que c'est encore une *elegans*; mais la *Gnathocera Feisthamel* me paraît en effet, comme le croit M. Burmeister, une variété de celle-ci. MM. Gory et Percheron disent qu'elle vient du Sénégal, mais c'est une erreur; dans la collection de M. Gory elle est étiquetée comme venant du Bengale. Elle est seulement un peu plus grande, plus fortement ponctuée, d'un vert émeraude, avec le disque du corselet, le contour de l'écusson et les parties humérale et terminale des élytres enfumées; du reste elle n'est pas différente de l'*elegans*, elle offre la même forme du chaperon et du sternum, les hanches postérieures sont aussi d'un brun rouge et les élytres ont

les quatre taches noires aux élévations humérales et terminales. La *Gnathocera micans*, Guérin (*Rev. Zool.*, 1840, p. 80,) est encore une *elegans*, comme le dit M. Westwood. Enfin je crois devoir rapporter à cette espèce, dont la synonymie est déjà tellement embrouillée, les deux figures de Voet, pl. 4, f. 26 et .27; l'une (pl. 4, f. 26) a été déjà regardée comme telle par Herbst, Illiger et Schoenherr, l'autre (pl. 4. f. 27), *Cetonia pyropus*, Herbst) convient très bien à une variété que j'ai vue dans la collection de M. Gory, sous le nom de *fulgidissima*. M. Burmeister croit à tort, il me semble, que ces deux figures représentent la *Coryphocera africana*, G. et P. M. Westwood a figuré une très belle variété azurée de l'*elegans* (*Arc. entom.*, IX, p. 138, pl. 35, f. 4). Plus tard (*Arc. entom.*, XII, p. 184), il dit que cet individu vient, selon M. Hope, de l'Afrique, et qu'il n'appartient donc pas à l'*elegans*, mais à la *H. viridicyanea*. Je ne doute pas que cette indication de patrie ne soit inexacte et que M. Westwood n'ait commis une erreur par cette rectification; la figure représente bien évidemment une variété de l'*elegans* que j'ai vue au Musée de Berlin et non pas la *viridicyanea*, qui a la tête plus faiblement rebordée en avant, moins carénée sur le vertex, le sternum plus court et les hanches postérieures (du moins dans les deux individus que j'ai vus) de la même couleur que le reste du corps.

Coryphocera smaragdina. L'insecte décrit sous ce nom par M. Burmeister, n'est pas, comme je viens de le dire, la *smaragdina*, G. et P., mais c'est, selon les individus originaux du Musée national de Paris, la *Heterorrhina tibialis*, Westw. (*Arcan. entom.*, IX, 136, pl. 34, f. 6.)

Coryphocera africana. La figure d'Olivier et la description de Fabricius (« ænea, elytris punctis impressis nigris substriata »), qui sont faites sur le même individu de la col-

lection de Banks, ne conviennent pas bien à l'espèce décrite par MM. Gory et Percheron et par M. Burmeister sous le nom d'*africana*. Je ne suis pas sûr non plus que le *Scarabæus africanus* Drury se rapporte à cette dernière, il pourrait bien appartenir à la *smaragdina*, Voet, Herbst, que je décrirai plus bas.

Coryphocera viridicyanea. J'ai dit plus haut que la *C. stigma* Palissot Beauvois n'appartient pas à cette espèce; mais je ne sais pas si la *Gnathocera chloris*, G. et P. en est bien différente. On doit attendre une décision positive de M. Westwood qui est à même de comparer l'individu typique de la *C. chloris* dans la collection de M. Hope.

Genyodonta trivittata. Anisorrhina trivittata, Westw., (*Arc. entom.*, XII, pl. 46, f. 3). J'ai déjà dit que cette espèce appartient à la section *Plœsiorrhina*, la femelle ayant les jambes antérieures simples. Il y a une variété dans laquelle le dessous et le dessus du corps sont devenus noirs, excepté une bande latérale du corselet brune, la grande tache testacée irrégulière des élytres et le pygidium, qui est rouge avec une bande longitudinale noire au milieu.

Genyodonta umbonata. La *Cetonia propinqua* G. et P., (pl. 51, f. 8.) que M. Mac Leay avait rapportée le premier à cette espèce, est, selon M. Weswood (*Arcan. entom.*, XII, p. 186), un insecte tout différent, qui appartient même à un autre groupe des Cétoines.

La *Genyodonta bicolor*, Burm. (*Anisorrhina bicolor*, Westw. (*Arcan. entom.*, XII, pl. 46, f. 5), dont j'ai déjà parlé dans l'introduction, n'a aucun rapport avec les autres *Genyodontae* seu *Anisorrhinae*, qui forment pour moi une section du genre *Heterorrhina*. Le sternum de la *bicolor* n'est que peu saillant au-delà de la naissance des pattes intermédiaires, il est assez large et forme en avant une pointe assez aiguë, la partie mésosternale est petite, les jambes

antérieures du mâle, que j'ai vu dans la collection de M. Gory, ont trois dents en dehors, comme celles de la femelle. Le facies et la forme du sternum rapprochent cette espèce du genre *Diplognatha*; mais les angles antérieurs du chaperon ne sont pas aigus et le prosternum n'est point armé en avant de saillie descendante. Elle me paraît donc constituer un genre à part, à qui l'on peut conserver le nom de *Genyodonta*, qui est actuellement disponible.

L'*Anisorrhina natalensis*, Westw. (*Arcan. entom.*, XII, pl. 46, f. 4,) que je ne connais que d'après la figure de M. Westwood, s'éloigne aussi considérablement des autres *Anisorrhina* par son sternum court, large et arrondi à l'extrémité, et ce n'est que provisoirement que je l'ai laissée dans ce groupe. Je décrirai plus bas une espèce sous le nom de *Heterorrhina induta*, qui m'en paraît très voisine et qui vient également de Port-Natal, mais dont le sternum n'est pas large. Peut être que ces deux insectes doivent être réunis dans un genre à part.

Cotinis subviolacea. — M. Burmeister croit devoir rapporter à cette espèce assez variable, quant à la taille et à la couleur, la *Gymnetis viridicyanea*, Perbosc. (*Rev. Zool.*, 1833, p. 262.) Quoique très semblable, elle en est cependant bien différente par les élytres, qui offrent chacune deux faibles impressions longitudinales en arrière près de la suture et par une petite ligne longitudinale élevée, qui commence à l'extrémité de la carène du vertex et qui lie celle-ci à la corne du chaperon.

Cotinis Klugii. — Cette espèce, inconnue à M. Burmeister, est, selon l'individu typique de la collection de M. Gory, identique à la *C. terminata*, Gory et Perch., Burm. La *Cotinis smaragdina*, G. et P., qui est également inconnue à M. Burmeister, en diffère par le dessus plus brillant et par la ponctuation écartée et fine du corselet.

Gymnetis undulata. — La *G. consularis*, G. et P., inconnue à M. Burmeister et mentionnée par lui p. 802, est une variété de cette espèce, dans laquelle les dessins blancs ont à peu près disparus.

Gymnetis rubida. — M. Burmeister n'est pas bien sûr que l'insecte décrit par lui sous ce nom soit le même que la *G. rubida*, G. et P., qui est indiquée comme ayant le chaperon arrondi et sept lignes de longueur. La comparaison de l'individu typique de celle-ci, qui se trouve actuellement dans la collection de M. de la Ferté, m'a fait constater l'identité de ces deux insectes, dont l'un (*rubida*, G. et P.), est un mâle, l'autre (*rubida*, B.), une femelle. L'indication de MM. Gory et Percheron, que le chaperon est arrondi, n'est pas exacte.

Gymnetis liturata. — M. Fischer a décrit et figuré cette espèce sous le nom de *G. spinosa*, (*Act. Mosq.* 17. 259. 5. pl. 22 f. 5.

Gymnetis singularis. — M. Burmeister rapporte au mâle de cette espèce la *G. fuscorubra*, G. et P. J'en ai examiné le type dans la collection de M. Dupont et je peux assurer que c'est un individu entièrement abîmé du *G. albiventris;* il offre en effet les deux dents aux jambes antérieures, qui sont caractéristiques pour cette espèce. Comme elles sont placées à l'extrémité de la jambe, elles ont pu échapper à MM. Gory et Percheron, qui ne les ont pas indiquées dans la planche.

Gymnetis ocellata. — M. Drapiez n'a décrit nulle part cette espèce. La seule Cétoine qu'il ait décrite est la *C. hebraica.*

A la section établie par M. Burmeister sur les espèces 9 et 14 de ce genre, appartient encore la *G. monacha*, G. et P., espèce bien remarquable, qui m'a été communiquée par M. de la Ferté. Elle est d'un pourpre foncé et

offre au milieu du bord antérieur du corselet une faible élévation, à peu près comme dans la *G. rubida*. Le bord antérieur du chaperon est relevé en deux petites dents courtes, également comme dans la *rubida*. Les jambes antérieures du mâle n'ont pas de dents en dehors.

Gymnetis suasa. — Le type de cette espèce. dans la collection de M. Dupont ne m'a paru être qu'un individu mâle (tout à fait abîmé de la *G. miliaris*.) La G. *fodina*, G. et P., appartient aussi au mâle de celle-ci, comme le pense M. Burmeister.

Gymnetis punctatissima. — La *Cetonia graculus*, Fabr., appartient à cette espèce. L'individu sur lequel Fabricius a rédigé sa description n'existe plus, à ce qu'a dit M. Burmeister, dans la collection de Banks, mais M. Schiodte a bien voulu m'en communiquer un autre nommé par Fabricius même, qui fait partie du Musée de Copenhague, et qui est bien évidemment la *punctatissima* de Burmeister. La description et la figure de la *Cetonia maculosa*, Olivier, que Fabricius rapporte à la *graculus*, convient aussi exactement à cette espèce et mieux encore qu'à la *G. apiata*, Burm., insecte mexicain auquel M. Burmeister est porté à la rapporter. La *C. maculosa* est indiquée comme venant de l'Amérique méridionale, ce qui signifie chez Olivier presque toujours la Guyane. La *G. punctatissima* est enfin, selon la collection de M. Gory, la *G. margaritacea*, Gory et Percheron, qui est donc différente de la *margaritacea*, Germar, (*insculpta*, Kirby, Burm.).

Gymnetis insculpta. — Cette espèce est la *G. maculosa*, Gory et Perch., que M. Burmeister rapporte à tort à la suivante. Je crois, sans en être absolument sûr, que la *Cetonia irrorata*, Oliv. (*fuliginosa*, Schoenh.) appartient aussi à cet insecte. Olivier cite la figure de Voet, tab. 3. f. 22, que M. Burmeister a déjà rapportée à l'*insculpta* et

il dit, que l'écusson est très petit. Cette indication convient très bien à cette espèce, où l'écusson est d'une autre couleur que le reste du corps, ce qui paraît avoir engagé Olivier à en parler.

Gymnetis maculosa et *G. bajula.* — Je ne pouvais me convaincre de la réalité des différences établies par M. Burmeister entre ces deux insectes et les regardais comme individuelles. La *bajula.* G. et P., est bien cette espèce, mais la *Cetonia bajula,* Fabr., Olivier, est différente. C'est ce qu'à reconnu depuis M. Burmeister dans l'appendice du T. IV, *Handb. der Entomol.* p. 562, où il donne à cette dernière le nom de *G. punctipennis.*

Gymnetis glauca. — Je crois que la *C. hebraica,* Drapiez, (*Annales des sciences physiques de Bruxelles,* v. 118, pl. 74, f. 2.), qui est sans doute un insecte assez commun au Brésil, appartient à cette espèce. La description et la figure ne sont pas très exactes, mais elles conviennent assez bien à certains individus de la *glauca,* tandis qu'elles ne conviennent pas du tout à l'espèce, qui est regardée par MM. Gory et Percheron comme la *hebraica,* Drapiez. M. Burmeister rapporte encore à la femelle de la *glauca* la *G. chalcipes,* G. et P., qui en est cependant très différente. Elle ressemble fort à la *G. irregularis,* G. et P. (*undata,* Burm.) dont elle ne se distingue que par la couleur cuivreuse des tarses, des jambes, de l'extrémité du sternum et généralement des parties inférieures du corps.

Gymnetis vermiculea. — L'insecte décrit sous ce nom par M. Burmeister est un individu composé. Le ventre appartient à une *Cetonia signata* du cap de Bonne-Espérance, le reste du corps à une *Gymnetis,* qui est la vraie *undata* d'Olivier. (Voir plus bas).

Gymnetis alauda. — Variété du mâle de la *G. meleagris,* Burm., n° 42.

Gymnetis picta. — Cette espèce est décrite par M. Burmeister d'après un individu de la collection de M. Gory, qui est, je n'en doute pas, la *Cetonia picta*, Olivier, *histrio-fulvus*, Herbst. Mais en regardant la *G. Chevrolatii*, G. et P., comme une variété, M. Burmeister n'a pas raison. La *Chevrolatii* a le sternum beaucoup plus court, plus trapu, plus arqué, avec une petite saillie en dessus et en avant, dirigée vers la tête (comme dans la *holosericea*), tandis que le sternum de la *picta* est presque rectiligne ou légèrement recourbé de haut en bas.

Gymnetis marmorea. — Je crois que M. Burmeister se trompe en rapportant à cette espèce la *Cetonia marmorea* d'Olivier. La figure de cet auteur ne lui convient pas bien, et l'intérieur du Mexique, d'où vient la *marmorea* de Burmeister était entièrement inconnu du temps d'Olivier. La *C. marmorea*, Olivier, me paraît être une espèce qui n'existe pas à présent dans les collections de Paris. J'ai conservé à la *marmorea*, Burm., le nom de *Sallei*, qu'elle porte dans la collection de M. Chevrolat.

Gymnetis tristis. — Vient-elle réellement des Etats-Unis?

Gymnetis perplexa. — J'ai comparé l'individu décrit sous ce nom par M. Burmeister à celui qui a servi de type à la *G. hebraica*, Gory et Perch., et je les ai reconnus identiques. Cette espèce est la véritable *Cetonia bajula* de Fabricius selon la collection de Copenhague et celle d'Olivier, dont la description et la figure lui conviennent parfaitement.

Gymnetis pardalis. — La *G. pardalis* de Gory et Percheron n'est pas l'insecte décrit sous le même nom par M. Burmeister, mais bien la *G. crypturus* de cet auteur. Cette erreur dans la détermination était possible, M. Dupont n'ayant pas noté lequel des individus de sa collec-

tion avait servi de type à la *pardalis* de Gory et Percheron. Mais outre que M. Dupont même nous a signalé cette confusion, la couleur pourpre des élytres et les dessins jaunes du corselet distincts, prouvent suffisamment que la *G. crypturus*, Burm. est la vraie *pardalis*, Gory et Percheron. J'ai donc assigné à la *pardalis*, Burm. le nom d'*immunda*. La *pardalis*, G. et P., existe dans quelques collections sous le nom de *G. Lacordairei*, Dej.

Gymnetis flaveola. — L'espèce décrite sous ce nom par MM. Gory et Percheron et par M. Burmeister est bien, selon la collection de Copenhague, la *Cetonia flaveola* de Fabricius.

Gymnetis magnifica et *G. holosericea.* — Les deux insectes décrits par M. Burmeister ne constituent qu'une seule espèce qui varie beaucoup et dont la synonymie est très embrouillée. Dans quelques individus les élytres offrent le bord postérieur et deux taches triangulaires au bord extérieur jaunes, la seconde de ces taches est beaucoup plus grande que la première et forme une bande transversale. Tel était l'individu figuré par Voet, pl.2, f. 10, tel est le type de la *Cetonia holosericea*, Fab., et de la *Gymnetis holosericea*, Burm. Cette variété est figurée sur la première feuille de la monographie de MM. Gory et Percheron en guise de fleuron, figure qui, selon ces auteurs même (p. 344,) représente leur *G. magnifica* et non pas leur *G. holosericea*. Il y a d'autres individus qui ont le bord extérieur des élytres entre la seconde tache et la bande postérieure jaune, ceux-ci forment la variété de la *holosericea* mentionnée par M. Burmeister, « variat macula limbi secunda cum tertia confluente ». Dans d'autres enfin, tout le bord extérieur est jaune et les taches forment des dilatations de ce bord, dont la supérieure n'est que peu distincte, l'inférieure constitue une bande

transverse dirigée vers le milieu du disque. Cette variété est la *Gymnetis magnifica*, telle qu'elle est décrite par MM. Gory et Percheron, p. 344, et par M. Burmeister; elle est figurée depuis longtemps par Buchoz (*Planches enlum.* VI, pl. 5, f. 10), et porte dans la *Synonymia insectorum* de Schoenherr (III, 147, 35.) le nom de *Cetonia circumdata.* La largeur de la bordure jaune et de ses dilatations varie un peu, mais un individu comme celui figuré par MM. Gory et Percheron, pl. 68, f. 6, où le bord seul est jaune et la bande transverse manque tout à fait, n'existe dans aucune collection de Paris. Peut-être la mauvaise conservation de l'individu avait empêché de voir cette bande, qui est devenue visible après qu'on l'a eu nettoyé. La *G. cincta* de Perty, rapportée par M. Burmeister à la *magnifica* de Gory et Percheron en paraît bien distincte. Elle vient du Brésil, et la bande jaune marginale est irrégulière en dedans et ne se dilate pas vers le milieu en une bande transverse.

La *G. holosericea*, Olivier, Gory et Percheron, forme une espèce différente de la précédente, ce que Fabricius avait déjà senti en ne rapportant qu'avec doute la figure d'Olivier à sa *C. holosericea*. Elle est ordinairement plus petite, la taille plus courte, plus trapue, moins atténuée en arrière, les angles postérieurs du corselet sont plus aigus (ce que l'on voit très bien en les regardant de côté), le sternum est plus grand, plus épais à son extrémité, les bandes jaunes des élytres sont plus grandes, rondes et jamais triangulaires, celle qui occupe le bord postérieur n'a pas l'air d'une bande, elles restent isolées; quelques individus ont encore sur les élytres des atomes jaunes dispersés. J'ai assigné à cette espèce le nom de *xanthospila*. Les mâles de la *holosericea* et de la *xanthospila* sont ternes en dessous, les femelles luisantes et

noires au milieu du ventre, ce que j'ai trouvé dans une série d'individus dont j'ai examiné les organes génitaux.

La *Cetonia flava*, Weber, est une troisième espèce, comme je m'en suis assuré sur les individus du Musée de Berlin. Elle vient du Brésil et ressemble par sa forme à la *holosericea*, Fabricius; elle offre une bande marginale assez irrégulière en dedans et la partie postérieure des élytres jaune, avec un nombre d'atomes noirs. La *G. flava* de Burmeister doit être rapportée à notre *xanthospila*, la description en étant faite selon la figure que MM. Gory et Percheron donnent de leur *holosericea* et ne convenant nullement à l'insecte de la collection de M. Dupont, que M. Burmeister indique comme le type de sa *G. flava*. Celui-ci, qui vient du Paraguay, a des taches latérales petites et peu régulières; je le décrirai plus bas sous le nom de *Gymnetis Bomplandi*, qui lui est assigné par M. Dupont.

Gymnetis meleagris. — Les mâles de cette espèce sont toujours moins tachetés de noir que les femelles; quelquefois les taches noires manquent tout à fait. Un tel individu est la *G. alauda*, Burm., qui est bien placée par M. Burmeister dans la même section que les *G. glauca*, *difficilis*, *pantherina*, dont la *meleagris* doit faire partie.

Gymnetis undata. — L'espèce décrite sous ce nom par M. Burmeister n'est pas la *G. undata* Gory et Percheron, ni la *C. undata* d'Oliv., mais bien sûrement la *G. irregularis*, G. et P. La *G. similis*, Gor. et Perch., dont les individus typiques existent dans la collection de M. Gory n'en est qu'une variété plus petite, mais du reste absolument semblable; cependant la *G. similis* de Burmeister, décrite selon la collection de M. Chevrolat, constitue une espèce différente dont le sternum est plus avancé, moins

courbé en bas et qui n'a pas la tache noire à l'extrémité des élytres près de la suture.

Gymnetis similis. — L'individu de la collection de M. Chevrolat décrit par M. Burmeister est le même qui a servi de type à la *G. undata* de Gory et Percheron, il n'y a donc plus de doute sur l'idendité de la *G. similis*, Burm., et *undata*, G. et P. Cet individu provenait de l'ancienne collection d'Olivier, où il était noté comme étant sa *Cetonia undata.* Quoiqu'il soit plus petit que l'insecte figuré par Olivier, cette détermination me paraît parfaitement juste; j'en ai vu chez M. Dupont un second individu provenant d'une autre ancienne collection, qui a la grandeur indiquée par Olivier, et qui ressemble tellement à la figure de cet auteur sous le rapport des dessins des élytres, qu'il est peut-être celui qu'il a figuré. Cet individu à qui l'on a substitué, comme je l'ai dit plus haut, le ventre d'une *Cetonia signata* du Cap, est le type de la *G. vermiculea* de Burmeister.

Gymnetis stellata. — M. Burmeister a parfaitement raison de séparer cette superbe espèce de la *G. strigosa*, Fab., pour laquelle je l'avais prise autrefois (*Anal. entom.*, p. 33). Elle n'appartient pas même, d'après la forme du sternum, à la section dont la *strigosa* fait partie, mais à celle qui comprend les *G. lanius*, *guadelupensis*, *irregularis*, etc. La *Macronota radiata*, Wiedm., est sans doute identique et l'indication qu'elle vient des Indes-Orientales n'est pas juste.

Gymnetis tigrina. — La *G. Touchardii*, Blanchard, *Voy. de d'Orbigny*, pl. 12, f. 2, et la *G. albosparsa*, Blanch., *l. c.* f. 4, ne diffèrent point de cette espèce.

Il y a encore un nombre d'espèces du genre *Gymnetis*, qui sont décrites par différents entomologistes et qui sont restées inconnues à M. Burmeister. Il les a énumérées

dans l'appendice de son ouvrage, p. 800. De ce nombre le *Scarabœus pulcher* de Swederus, le *Scarabœus maculatus* de Scopoli, et la *Gymnetis Spencei* Gory et Percheron, me sont également inconnues; la *G. consularis*, G. et P., n'est qu'une variété de la *G. undulata*; les *G. albosparsa* et *Touchardii*, Blanchard, sont identiques à la *G. tigrina*. La *G. litigiosa*, G. et P., dont je dois la connaissance à la communication de M. de la Ferté, est une bonne espèce, qui entre dans la même section que les *G. glauca, meleagris, pantherina*, etc.; la *G. depauperata*, G. et P., ne paraît plus exister dans la collection de M. Dupont, je n'en sais donc rien de sûr, mais la description et la figure font assez croire qu'elle n'est qu'une petite variété de la *G. irregularis*, G, et P. La *G. miniata*, Blanchard, doit être placée à côté des *G. apiata* et *punctatissima*, Burm., offrant la même forme du sternum; la *G. flavomarginata*, Blanchard, appartient à la même section que les *G. Sallei*, (*marmorea*, Burm.), *tristis*, *picta*, et diffère beaucoup de la *G. holosericea*, *flava*, pp.; par la forme du sternum; elle n'offre pas deux côtes aux élytres comme la figure le fait croire. Quant à la *Cetonia irrorata*, Olivier, (*fuliginosa*, Schoenh.), j'ai déjà dit qu'elle me paraissait appartenir à la *G. insculpta*, Kirby. La *Cetonia tristis*, Fabr., m'est entièrement inconnue. Les entomologistes d'Angleterre, qui sont à même de consulter la collection de Hunter, peuvent seuls nous éclairer sur cette espèce, en supposant qu'elle existe encore dans cette collection. La *Cetonia Rudolphi*, Frolich, *Naturforscher*, fasc. 26, p. 115, 41, rentre aussi évidemment dans le genre *Gymnetis*, mais je ne puis la rapporter à aucune des espèces connues. Elle est figurée par Schreber, *Naturfors.* XXIX, pl. 3, f. 8.

Clinteria sexpustulata. — M. Burmeister pense que la

G. biguttata, G. et P., et la *G. cinctipennis*, G. et P., ne sont que des variétés de cette espèce. Outre que la tache latérale rouge des élytres est placée un peu plus en avant dans la *biguttata* que dans la *sexpustulata*, qu'elle est plus étendue tandis que celles du disque manquent tout à fait, la *biguttata* a le sternum plus allongé et ressemble sous tous les rapports de la forme tellement à la *Clinteria atra*, Wied. (*funeraria*, G. et P.), que je ne la peux regarder que comme une variété de celle-ci. Les *Cl. sexpustulata* et *cinctipennis*, G. et P., me paraissent être des espèces distinctes de la *Cl. atra* par leur forme plus allongée et moins atténuée postérieurement. Dans la *Cl. sexpustulata*, le sternum est tronqué, la tache latérale des élytres est arrondie et bien limitée en dessous du milieu; dans la *Cl*, *cinctipennis*, le sternum est tuberculiforme, non avancé, et les taches latérales des élytres sont linéaires; elle est aussi moins grande et plus étroite que la *sexpustulata*.

Clinteria confinis. — M. Burmeister présume que la *Gymnetis viridipes*, G. et P., n'est qu'une variété de la *confinis*. Ayant vu un individu tout à fait pareil à la figure de MM. Gory et Percheron, je n'ai qu'à vérifier cette opinion. Le *viridipes* ne diffère réellement que par la couleur verte du dessus du corps.

Agestrata nigrita. — Il est bien à regretter que M. Burmeister n'ait pas décrit en détail cette espèce qu'il a vue dans la collection de Banks. On pourrait peut-être juger si l'une des deux espèces caractérisées très légèrement par M. Hope (*Ann. of natur. histor.*, VIII, 303, n. 10 et 11), sous les noms de *gagates* et de *Withillii*, n'appartient pas à la *nigrita*.

Stethoderma melanoptera. — Selon M. Burmeister, cette espèce se distingue de la *Strachani*, Hope, en ce qu'elle

n'a pas des taches blanches sur les élytres et sur les segments de l'abdomen, mais je me suis convaincu, en examinant de nouveau le type au musée de Bâle, que ces taches existent en effet aussi dans la *melanoptera*, et qu'elles ne sont pas bien visibles seulement parceque l'individu est tout à fait gras.

Lomaptera valida. — Je la regarde comme étant la *Cetonia plana,* Paykull (Schoen. *Syn. Ins.* III. app. 57. 85).

Lomaptera ebena. — Je crois que la *L. nigro-ænea*, Waterhouse (*Annals of nat. hist.* VIII. 221.), appartient à cette espèce dont j'ai vu plusieurs individus rapportés des îles Philippines par M. Cumming. Je ne suis pas sûr si la *Macronota anthracina,* Wiedemann, en est réellement différente, n'ayant pu comparer ensemble ces deux insectes. Elle est ordinairement plus grande, moins luisante, un peu moins rugueuse sur les côtés des élytres et offre une faible impression longitudinale au milieu du corselet. La *Cetonia nigrita* décrite par Frohlich, *Naturforscher,* XXVI, n. 38, rentre aussi dans ce genre. Schreber l'a figurée (*Naturfors.* XXIX, pl. 3, f. 5). en reconnaissant bien (*loc. cit.*, p. 114), qu'elle n'était pas la *C. nigrita* de Fabricius, ainsi que le pensait Frohlich; cette figure se rapporte assez bien à l'*anthracina*, seulement elle est un peu trop courte.

Macronota penicillata. — M. Burmeister a substitué à la *M. dives*, Gor. et Perch., le nom de *penicillata*, sous lequel M. Hope l'avait publiée antérieurement (*Zool. Misc.* p. 25). Je crois que M. Burmeister a agi très à tort. La légèreté et l'inexactitude des descriptions publiées par M. Hope dans ce recueil surpasse tout ce qu'on avait cru possible jusqu'alors. Par deux ou trois mots qui ne se rapportent qu'aux couleurs et qui négligent tout à fait les formes des différentes parties, la sculpture et l'affi-

nité, M. Hope croit désigner un insecte quelconque, et réclame la priorité quant le même insecte est rendu reconnaissable plus tard sous un autre nom par une figure ou une description bien faite.

Je crois que le seul moyen propre à réprimer cet abus est de considérer de pareilles publications comme non avenues. On est généralement d'avis que les noms d'un catalogue étant purement traditionnels, n'ont pas de valeur; mais un nom bien choisi et la place assignée à un insecte dans ce catalogue, donnent très souvent plus de ressources pour reconnaître l'espèce, que la brièveté de ces phrases publiées dans le seul but de prendre date. Je sens que ce jugement a besoin d'être appuyé par quelques exemples. M. Hope, dans l'ouvrage précité, a décrit un insecte sous le nom de *Campsiura xanthorhina* par ces mots: «lutea, elytris flavis, lineis lateralibus tribus *(sic!!)* apicem non attingentibus nigris.» Le nom de *Campsiura* est entendu alors pour la première fois; selon la place assignée à l'insecte, on ne sait pas si c'est une *Cetonia* ou un *Buprestis*, mais qu'est-ce que cela fait? Par ces seuls mots qui n'ont pas même de sens, M. Hope a pris date non seulement pour le nom spécifique de la *Macroma bicolor*, G. et P. mais aussi pour le nom générique, et en demande plus tard la restitution (*Transact. of the entom. Soc.* III, p. 62). M. Hope décrit une autre espèce sous le nom de *Cetonia Klugii* de cette manière. « Thorace nigro, lateribus flavomarginatis (*sic!*), elytris flavomaculatis ». Le plus inexact des anciens auteurs, quand l'écusson d'une Cétoine n'est pas apparent, n'a jamais oublié de le mentionner; M. Hope pense que c'est superflu et que les mots cités sont parfaitement suffisants pour faire reconnaître la *Clinteria hilaris*, Burm. Après de tels faits y a-

t-il encore une espèce à qui l'on voudra restituer le nom employé dans ce recueil par M. Hope?

Macronota regia. — La *Cetonia zebra* de Bilberg (Schoen. *Syn. ins.*, III, app. 54. 81.) appartient, je n'en doute pas, à cette espèce.

Macronota elongata. — Cette espèce se distingue aisément de toutes les autres par le sillon longitudinal du corselet qui est interrompu dans son milieu par une petite carène transverse.

Tæniodera malabariensis. — Les principales différences entre cette espèce et la *T. egregia*, très variable dans la couleur, consistent dans les angles postérieurs du corselet droits (obtus dans l'*egregia*), dans le chaperon moins échancré, les élytres plus courtes, le corps plus atténué en arrière, le dessous offrant des taches blanches.

La *Macronota picta* de Guérin, que M. Burmeister n'a pas vue, doit être placée à côté de la *Tæniodera quadrilineata*, elle diffère des autres espèces par les dessins du corselet qui offre quatre lignes jaunes dont les intérieures partent des angles antérieurs, vont en convergeant en arrière et se réunissent au milieu du corselet, les extérieures, partant du milieu du bord latéral, vont également en convergeant en arrière et se réunissent près du bord postérieur devant l'écusson.

La *Macronota apicalis*, Gory et Perch., que M. Burmeister n'a pas vue en nature, s'éloigne des genres *Macronota* et *Tæniodera* de Burmeister, par le corselet arrondi aux côtés et assez convexe, par la largeur des élytres, qui couvrent en dessus l'abdomen, et un peu aussi par la forme générale; elle ressemble sous tous ces rapports parfaitement au genre des Cétoniades *Discopeltis*, Burm., auquel M. Burmeister est porté à la rapporter, mais elle a le corselet distinctement prolongé en arrière en lobe

qui couvre la plus grande partie de l'écusson, elle doit donc être placée parmi les Gymnétides, et les différences que je viens d'indiquer ne me paraissent pas suffisantes pour séparer cette espèce du genre *Macronota* et constituer un genre à part.

M. Hope a décrit encore une espèce du genre *Macronota* (*Trans. of the zool. Soc.* I, p. 58), sous le nom de *tetraspila*, qui a échappée à M. Burmeister. Comme M. Hope ne parle pas du sternum, ne dit pas si le corselet est plat ou sillonné, ni n'indique une espèce à laquelle on puisse la comparer, on ne sait si elle se rapporte à la section *Tæniodera* ou *Macronota;* elle pourrait même appartenir au genre *Clinteria.*

Glycyphana binotata. — La *Cetonia torquata*, Fabr., est, selon la collection de Copenhague, une variété de cette espèce, qui offre outre la tache jaune latérale une autre sur le disque des élytres.

Glycyphana Horsfieldii. — Cette espèce, qui doit porter le nom de *marginicollis* (Voir la note à l'occasion de la *Macronota penicillata*,) se distingue aisément de la précédente par le pygidum entièrement rouge.

Glycyphana aterrima. — Je me suis assuré que la *Cetonia vulnerata* de mes *Analecta entomologica*, p. 46, 7; n'est qu'une variété de l'*aterrima*, Wiedemann, en différant seulement en ce qu'elle a une tache rouge triangulaire au bord postérieur du corselet. La *C. Swainson*, G. et P. à la quelle M. Burmeister réunit comme variété la *vulnerata*, a le sternum plus court, à peine saillant au-delà de la naissance des pattes intermédiaires, coupé plus carrément à l'extrémité et plus échancré aux côtés pour l'insertion des pattes. J'ai vu un individu pareil à celui figuré par MM. Gory et Percheron, je possède une variété qui n'offre pas de tache rouge aux angles postérieurs du corselet.

Glycyphana impar. — Je crois que la *Cetonia cincticollis* décrite dernièrement par M. Hope (*Annals of nat. hist.*, IX, p. 495), n'en est qu'une variété; sans en être parfaitement sûr, M. Hope ayant fait tout ce qu'il pouvait pour ne pas permettre de reconnaître son espèce en ne la comparant pas à une autre des quatre cents Cétoines, et en ne parlant que des couleurs.

Glycyphana fasciata. — Fabricius avait assigné dans son *Systema entomologiæ*, p. 50, le nom de *fasciata* à une Cétoine de la Nouvelle-Hollande, qu'il décrivit plus tard dans son *Entomologia systematica*, p. 146, sous le nom de *stolata*, en la regardant comme la *Cetonia stolata* d'Olivier, insecte très différent, du Sénégal. Le nom de *fasciata* étant de nouveau disponible a été appliqué par lui à une espèce rapportée par Forskahl de son voyage en Orient. M. Burmeister a restitué à l'espèce de la Nouvelle-Hollande, dont il a vu le type dans la collection de Banks, son ancien nom de *fasciata*, ainsi il y a à présent deux *Cetonia fasciata*, Fabricius. Quoique l'une appartienne actuellement au genre *Glycyphana*, et l'autre au genre *Pachnoda*, je crois qu'il est bon pour éviter toute confusion de nommer la première, qui a été confondue plus tard avec la *C. stolata* d'Olivier, *Glycyphana perversa.*

Des espèces énumérées par M. Burmeister dans l'appendice de son ouvrage comme ne lui étant pas connues, la *C. festiva*, Fabr., et la *C. rufovittata*, Guérin, *Rev. zool.*, 1840, p. 82, se rapportent au genre *Glycyphana*. La *rufovittata* a été décrite par M. Guérin comme étant luisante en dessus, mais je pense que l'individu typique mal conservé a été frotté et que l'insecte doit être terne. On y remarque encore quelques parties ternes, principalement aux épaules.

Gametis viridiobscura et *prasina*. — Le peu de différences qui sont indiquées par M. Burmeister entre ces deux insectes, ne sont pas constantes, et je ne doute pas qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce. La *C. obscura*, G. et P., p. 285, vient réellement du Népaul et appartient à cette espèce. MM. Gory et Percheron, en disant qu'elle se trouve à la Nouvelle-Hollande, l'ont confondue sans doute avec la *C. viridiobscura*, Dej. Coll., qui vient de ce pays, mais qui est la *Glycyphana conspersa*, G. et P.

Gametis jucunda. — Je me suis convaincu par la comparaison de l'individu typique, que la *Cetonia Goryi*, Guérin, *Rev. zool.*, 1840, p. 81. Delessert, *Voyage. Anim art.* p. 46, appartient à cette espèce. C'est par erreur que M. Guérin avait introduit l'individu qui provenait de Sibérie dans une boîte contenant les insectes rapportés par M. Delessert et l'a décrit comme venant des Indes.

Gametis versicolor. — La *Cetonia umbrosa*, G. et P., rapportée par M. Burmeister à cette espèce est un tout autre insecte qui doit même former un genre à part. Elle n'a que deux dents en dehors des jambes antérieures, qui sont très distantes et très saillantes, et le premier article des tarses postérieurs est prolongé en épine. Je donnerai plus bas les détails de ce nouveau genre, que j'ai nommé *Phoxomela*, et je décrirai une seconde espèce qui a été trouvée également au Port-Natal. Mais la synonymie de la *Cetonia umbrosa* étant retranchée, M. Burmeister paraît encore réunir deux espèces sous le nom de *G. versicolor*.

La *C. luctuosa*, G. et P., qui constitue la variété 4 de M. Burmeister vient de Madagascar et des îles voisines, la *C. versicolor*, Fabr. et *variegata*, Fabr., qui forment les autres variétés, sont propres aux Indes. La *versicolor* est constamment luisante en dessus ; elle est ordinairement rouge avec deux taches au corselet, l'écusson, la suture

et le bord des élytres noirs, mais assez souvent elle est entièrement noire. Cette dernière variété est la *C. variegata*, Fabr. La *luctuosa* est toujours terne en dessus, et les dessins blancs du corselet et des élytres sont plus étroits; le dessus est ordinairement noir, quelquefois cependant le corselet et les élytres sont plus ou moins rouges, même comme dans le type de la *versicolor*. Cette variété est fort semblable à la *C. histrio*, Oliv. (*albopunctata*, Fabr.), mais celle-ci a constamment l'écusson jaune.

Gametis histrio. — La *C. albopunctata*. Fabr., est sûrement cette espèce, l'écusson étant jaune dans les individus du musée de Copenhague décrits par Fabricius. Je crois que l'on doit préférer le nom de Fabricius à celui d'*histrio* donné par Olivier, pour éviter la confusion avec la *C. histrio*, Fabr., qui est un tout autre insecte.

A la première section du genre *Gametis* que j'ai réunie au genre *Glycyphana*, appartiennent encore les *Cetonia felia*, G. et P., et *C. malayana*, Guérin, *Rev. zool.* 1840, p. 81, que M. Burmeister a énumérées dans l'appendice de son ouvrage, ne sachant pas auquel de ces genres elles devaient être rapportées.

La *C. malayana* est une espèce remarquable par la sculpture des élytres; celles-ci ont chacune sur le disque cinq séries de points enfoncés distinctes, qui commencent dès la base. Les points sont séparés en avant, particulièrement ceux des séries extérieures, mais bientôt ils deviennent confluents et forment des stries entières. Les intervalles alternes sont élevés. Les jambes antérieures ont deux dents en dehors, la troisième étant à peine marquée. La diagnose de cette espèce serait comme il suit :

Supra viridis, opaca, subtus obscurior nitida, albomaculata, thorace confertim punctato angulis anticis albomaculatis, elytris striolatis, interstitiis alternis elevatis,

margine externo insfuscato, postice crenulato, maculis sex lateralibus albis.

Euphoria Lesueurii. — M. Burmeister rapporte à cette espèce la *Cetonia notulata*, G. et P., pl. 46, f. 3, et en effet l'apparence luisante du corselet dans la figure justifie assez cette opinion. Mais je me suis convaincu par l'individu typique dans la collection de M. Chevrolat, qu'elle appartient à l'*Euphoria Latreillei*. La phrase de MM. Gory et Percheron « viridi-smaragdina, opaca », désigne aussi distinctement cette dernière espèce et je crois que l'éclat du corselet dans la figure est dû au voisinage des *Cetonia aurata*, *carthami* et *funeraria*.

Euphoria sepulcralis. — La *Cetonia Reich*, Gory et Perch., est, selon les individus de la collection de M. Gory et comme l'a pensé M. Burmeister, la *C. sepulcralis* de Fabr., qui ne figure pas sous ce nom dans la monographie de ces auteurs. Quant à la *C. rufescens*, G. et P., que j'avais rapportée autrefois à la *sepulcralis* (*Annal. entom.*, p. 36), je n'ai à présent qu'à confirmer l'opinion émise à son égard par M. Burmeister qu'elle repose sur un petit individu mal conservé de l'*Euphoria lurida*, qui existe encore dans la collection de M. Dupont.

La *Cetonia melancholica*, G. et P., pl. 38, f. 4, dont M. Burmeister ne fait pas mention dans son ouvrage, est encore une espèce très semblable à la *sepulcralis* et je doute même un peu qu'elle en soit spécifiquement différente. Elle offre la même sculpture du corselet, mais elle est beaucoup plus grande, plus convexe, la ponctuation des élytres est moins serrée et les côtes élevées sur ces dernières sont un peu plus faibles. L'individu typique était noté dans la collection de M. Dejean comme venant de l'Egypte, mais cette indication est sans doute fausse. J'en ai vu d'autres individus dans les collections de

M. Reiche à Paris et de M. Escher à Zurich, qui provenaient de la partie méridionale des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Euphoria leprosa. — Cette espèce rentre dans la section *Erirhipis* près de l'*E. geminata.* On n'en connaît pas encore il est vrai la femelle, mais la lamelle des antennes est tellement grande dans le mâle que je ne doute pas qu'elle ne soit plus petite dans la femelle.

Erirhipis pubera. — Je regarde cette espèce comme étant la *Cetonia herbacea,* Olivier.

Stalagmosoma alterna. — L'opinion de M. Burmeister émise à l'égard de la *Cetonia alterna,* G. et P., qu'elle est probablement la vraie *C. albella,* Pallas; *korini*, Falderm., et qu'elle ne vient pas du Cap mais des bords de la mer Caspienne, est parfaitement juste. J'ai eu l'occasion de comparer le type de l'*alterna* à un individu de l'*albella,* qui fait partie du musée de Berlin.

Trichostetha capensis. — La *C. hirsuta,* Mac Leay, est la variété de cette espèce qui était nommée *C. hottentotta,* dans le tableau synoptique de la monographie de MM. Gory et Percheron, mais qui a été reconnue plus tard comme une variété par ces entomologistes. La *Cetonia hepatica,* Olivier, me paraît être un individu abîmé de la même variété. Deux passages dans la description d'Olivier sont particulièrement favorables à cette opinion, c'est que le corselet est marqué d'un sillon longitudinal peu enfoncé et que le dessous du corps et les pattes sont pubescents. L'indication de patrie (Saint-Domingue) est sans doute fausse comme beaucoup d'autres du même auteur. M. Burmeister, qui la cite parmi les espèces qui lui sont restées inconnues, pense que la figure représente plutôt une *Rutela* qu'une *Cetonia*, mais les deux passages cités et les deux ou trois élévations sur chaque

élytre décrites par Olivier, ne conviennent, autant que je sache, à aucune *Rutela*.

Aethiessa barbara et *floralis*. — En comparant un grand nombre d'individus, je n'ai pu trouver que les différences, que M. Burmeister a indiquées entre ces deux espèces, fussent constantes. M. Burmeister dit que la *barbara* est plus large, son corselet plus convexe, moins sinué aux côtés et plus large antérieurement. Cette différence provient, je crois, de ce que M. Burmeister a comparé une femelle de la *barbara* à un mâle de sa *floralis* (*Aupick*, G. et P.). Les mêmes sexes comparés entre eux ne présentent pas cette différence de forme. La ponctuation du dessus est, il est vrai, considérablement plus profonde et plus serrée dans les individus extrêmes de la *barbara* que dans les individus extrêmes de la *floralis*, Burm.; mais il y a sous ce rapport des transitions tellement nuancées qu'il est impossible de dire si tel individu se rapporte à l'une ou à l'autre. La couleur d'un bleu noir dans la *floralis*, d'un noir bronzé tirant sur le vert dans la *barbara*, n'est pas non plus constante. Je possède des individus qui offrent la ponctuation fine de la *floralis* et la couleur verdâtre de la *barbara*. M. Erichson avait déjà reconnu l'identité de ces insectes (Wagner, *Reis in Algier*, III, p. 155), il s'est trompé seulement en ce qu'il rapporte à la même espèce la *C. squamosa*, G. et P. Celle-ci appartient certainement à l'espèce que M. Burmeister a décrite sous ce nom. La vraie *Cetonia floralis*, Fabr., dont les deux individus typiques trouvés par Vahl l'un à Tunis l'autre dans le Maroc, m'ont été communiqués par M. Schiodte, se rapproche assez des individus fortement ponctués de cette espèce dont on a fait la *C. barbara*, mais elle en diffère encore tellement, que je suis assez porté à la regarder comme une espèce propre. La ponctuation du dessus

est encore beaucoup plus profonde et plus forte que dans les individus de la *barbara* où elle est la plus marquée, elle est même rugueuse sur le corselet particulièrement dans la femelle. Malgré ces différences en apparence très marquées, la *barbara* varie peut-être tellement que, même la *floralis*, Fabr., doit lui être réunie. Dans les deux individus de la dernière que j'ai vus, les élytres étaient marbrées de blanc grisâtre dans leur pourtour.

Aethiessa squamosa. — La *C. refulgens,* Herbst, est identique à la variété de la *squamosa* sans taches (*C. tenebrionis,* G. et P.), le type qui a servi à la description existe encore dans la collection de M. Schûppel. La figure de Herbst , qui est une copie de celle de Voet, pl. 2, fig. 15, ne lui appartient pas, elle représente la *Diplognatha gagates* (voir plus bas . M. Mulsant, dans son excellent ouvrage sur les Coléoptères de France, t. II, p. 570, a commis deux erreurs dans la synonymie de la *squamosa*, en ce qu'il l'a regardée comme étant la *C. floralis*, Fabr., et en ce qu'il y a rapporté la *Cetonia tincta*, Germ., qui est un tout autre insecte appartenant au genre *Cetonia* de M. Burmeister.

Aethiessa elongata. — Je ne vois rien qui puisse séparer cet insecte de la *C. refulgens*, Herbst (*tenebrionis* et *squamosa,* G. et P.), qui se trouve aussi en Algérie, si ce n'est la taille beaucoup plus petite et plus étroite, caractère qui ne me paraît pas suffisant pour constituer une espèce.

Aethiessa æthiopica, *inhumata*, *leucospila* et *mesopotamica*. — Je me suis convaincu en comparant une assez grande série d'individus, qui existent dans les différentes collections de Paris, que ces quatre insectes ne sont que de légères variétés de la même espèce et que les différences

indiquées par M. Burmeister dépendent en partie de la conservation des individus.

Aethiessa bagdadensis. — Cette espèce, que M. Burmeister a décrite d'après un individu en assez mauvais état de la collection de M. Gory, ressemble beaucoup plus a la *rugipennis* qu'à l'*inhumata* à laquelle M. Burmeister l'a comparée, elle pourrait même n'en être qu'une variété tachetée de blanc sur les élytres, mais n'en ayant vu que ce seul individu je n'ose pas décider.

Leucocelis rubra. — La *Cetonia rubra*, G. et P., que M. Burmeister ne connait pas en nature, diffère de la *hæmorrhoidalis* par son corps plus allongé, son sternum plus avancé et plus aigu à l'extrémité et par la sculpture du corselet et des élytres plus fine. Elle vient du Port-Natal. Je doute à présent fortement que le *Scarabæus ruber*, Degeer, soit le même insecte. M. Schoenherr qui avait sous les yeux l'individu typique, le déclare une variété de la *hæmorrhoidalis*; les différences que je viens d'indiquer sont trop grandes pour qu'elles aient pu échapper à un entomologiste aussi soigneux que M. Schoenherr, et il paraît en effet qu'il y a une variété rouge de la *hæmorrhoidalis*. La figure d'Olivier, pl. 4, f. 24, se rapporte aussi à cette variété.

Leucocelis hæmorrhoidalis. — Les *Cetonia dyssenterica* et *amethystina* de Mac Leay ne me paraissent être que des variétés de la *hæmorrhoidalis*.

Epicometis crinita. — M. Mulsant qui a décrit cette espèce sous le nom de *Tropinota Reyi*, a exposé le premier les caractères qui la distinguent d'une manière tranchante de la *C. hirta*. Ils consistent dans la ponctuation de l'écusson et dans la nervure extérieure des élytres, qui est bifurquée antérieurement dans la *crinita*, et ne l'est pas dans la *hirta*. L'*Epicometis pilosa*, Burm. (*Cetonia pilosa*, Brullé), ne diffère pas essentiellement de la *cri-*

nita. L'*Epic. tonsa*, Burm., a la nervure antérieure des élytres non bifurquée antérieurement, mais elle est bien distincte de la *hirta*. Elle se rapporte peut-être à la *Cetonia seniculus*, Ménétr., *Cat. rais.*, 191, 835. Le nom générique *Tropinota*, assigné par M. Mulsant à cette coupe, ne peut être conservé quoique plus ancien, parceque M. Serville a déjà nommé un genre d'Orthoptère *Tropinotus*.

Cetonia funebris. — La *C. exclamationis*, Falderm. *Fauna transcaucasica*, dont M. le comte Mannerheim m'a communiqué un individu typique, appartient à cette espèce. Le lobe extérieur des mâchoires présente dans cet individu deux dents aiguës, et je crois que M. Burmeister ne l'a pas bien observé dans l'individu de la *C. funebris* qu'il avait sous les yeux quand il dit que ce lobe était obtus et n'avait qu'une dent obtuse au dessous de l'extrémité. Malheureusement je ne puis vérifier cette observation sur le même insecte comme j'ai pu le faire pour la *C. funesta*.

Cetonia funesta. — M. Burmeister dit que le lobe extérieur des mâchoires dans cette espèce offre une dent petite, aiguë près de l'extrémité; je vois très distinctement deux dents au côté interne de cet organe.

Cetonia sardea. — *C. sardoa*, Géné, *de quibusd. ins. Sardin.* fasc, II.

Cetonia vidua. — La *C. excavata*. Falderm. *Faun. transcauc.* I. 299, pl. 10, f. 5. D'après un individu typique que m'a communiqué M. de Mannerheim est une variété de cette espèce et n'appartient pas à la *C. excavata*, G. et P., B. La *C. melancholica*, Zoubkoff, *Bullet. des nat. de Mosc.*, VI, 325, 28, se rapporte très probablement aussi à la *vidua*. Il conviendra de rétablir l'antériorité de ce nom quand l'identité en sera tout-à-fait constatée.

Cetonia afflicta. — M. Burmeister réunit à cette espèce la *C. libanii*, G. et P., qui en est entièrement différente.

Elle est extrêmement semblable à la *C. funesta*, B. par sa taille et par sa couleur, elle s'en distingue cependant par la ponctuation du dessus plus serrée, par le corselet plus convexe et plus arrondi sur les côtés, par l'échancrure du corselet au dessus de l'écusson qui est plus profonde, par les séries des points enfoncés sur les élytres qui remontent toutes jusqu'à la base, mais particulièrement par ses mâchoires, qui ont le lobe extérieur fortement unidenté au côté interne et le lobe intérieur terminé par une dent cornée assez aiguë, cemme dans la *C. fastuosa*. Malgré cette différence remarquable dans cet organe, j'ai cru devoir placer dans le catalogue la *C. libanii* après la *C. funesta*.

Cetonia Servillei. — La *C. ægyptiaca*, G. et P., dont le type n'existe pas dans la collection de M. Gory me paraît être cette espèce. MM. Gory et Percheron disent que les parties inférieures du corps sont d'un noir bleu, ce qui réuni aux autres caractères ne convient qu'à la *Servillei*, Burm.

Cetonia viridis.—La *Cetonia viridana*, Brullé, *Expéd. scient. de Morée. Zool.* III, 1, p. 184, 325, que j'ai vue au Musée national de Paris, est un individu tourné au gras de la *C. viridis*. Quelque souillure attachée aux taches blanches des élytres devenues grasses a occasionné la bande latérale et les taches *noires* décrites par M. Brullé! La *C. sibirica*, Gebler, (Ledebours, Reise, II, P. III, p. 112, 7), dont j'ai devant moi un individu communiqué par M. Gebler lui-même, est plus grande, plus convexe, plus fortement ponctuée que la *viridis*, mais ne me paraît constituer qu'une variété climatérique de celle-ci.

La *C. atrocærulea*, Waltl, *Isis*, 1838, p. 460, n'est aussi qu'une variété de la *C. viridis* d'une couleur vert-foncé tirant au bleu.

Cetonia exclamationis. — L'espèce décrite sous ce nom par M. Burmeister n'est pas la *C. exclamationis*, Falderm., comme je l'ai dit plus haut, mais bien la *C. asiatica* de cet auteur (*l. c.* p. 300, pl. 10, f. 6). Cependant ce dernier nom étant déjà employé par MM. Gory et Percheron pour un autre insecte, doit céder le pas à celui donné par M. Waltl, *adspersa*. M. de Mannerheim m'a communiqué un individu de l'*exclamationis*, Falderm., qui appartient à la *C. funebris*.

Cetonia morio.—Cette espèce est aussi décrite par Frohlich, *Naturfors.*, XXVI, n° 37. Schreber, qui a cru à tort que l'insecte décrit n'était pas l'espèce de Fabricius et d'Olivier, en a donné une figure assez reconnaissable *Naturfors.*, XXIX, pl. 3, f. 4.

Cetonia ænea.—La *C. ænea*, Illiger, *Mag.* v, 234, n'appartient pas à cette espèce, qui est regardée par Illiger comme étant la *metallica*, Fabr., mais à la *C. affinis*, Andersch. La *C. metallica*, Mulsant, p. 553, 5, est la variété grande de l'*ænea*, connue sous le nom d'*obscura*, Andersch.; mais la variété *olivacea* de M. Mulsant, constitue une espèce propre; elle appartient à la vraie *metallica*, Fabr., ou plutôt à la variété de la *metallica* nommée par Herbst *florentina*.

Cetonia metallica. — La *C. nigra*, Duftschmidt que j'ai vue dans la collection de Mégerle à Vienne est un individu noirci de cette espèce.

Cetonia opaca. — Cette espèce est bien sûrement la *C. opaca*, Fabr., à ce que m'a écrit M. Schiodte, qui est à même de comparer les individus typiques au musée de Copenhague, mais la *C. refulgens* de Herbst et la figure 15 de Voet, que M. Burmeister y rapporte, sont entièrement différentes de cette espèce et entre elles, comme je l'ai prouvé plus haut. La prétendue variété de la *morio*

dont parle Illiger, *Mag.* II, p. 234, appartient, je n'en doute pas, à l'*opaca* (*cardui*, Schoenh.).

Cetonia angustata. — La *C. nigra*, Duftschmidt, doit être retranchée de la synonymie de cette espèce, elle appartient, comme je l'ai dit plus haut, à la *C. œnea*, Gyll.

Cetonia affinis. — Cette espèce est d'après les individus originaux du musée de Berlin la *C. œnea*, Illiger, *Mag.*, V, 235.

La *Cetonia splendidula*, Falderm., *l. c.* 296, pl. 10, f. 2, que M. Burmeister rapporte à une variété de la *fastuosa*, est une espèce bien distincte assez semblable à l'*affinis*, mais plus atténuée en arrière, beaucoup plus fortement ponctuée et striée longitudinalement dans les dépressions près de la suture. Les pattes sont d'un vert doré. M. de la Ferté a eu l'obligeance de me communiquer un individu envoyé par M. Faldermann lui-même.

Cetonia fastuosa. — La *C. speciosa* décrite par Adams, *Act. Mosq.* V, 302, 21, et par Faldermann, *l. c.* p. 230, pl. 9, f. 3, (*C. psittacina*, Ménétries, *Catal. rais.*, 183, 826, que M. Burmeister rapporte à une variété climatérique de la *fastuosa*, en paraît réellement distincte par ses pattes bleues. Je crois que la *C. Jousselin*, G. et P., en est une variété. La *C. venusta*, Ménétries, *Ins. de Turq.*, 31, 123, semble appartenir à la *fastuosa*.

Protœtia resplendens. — C'est par erreur que M. Burmeister indique comme patrie de cette espèce Siwas (Asie mineure); elle vient de Timor. Elle était étiquettée dans la collection de M. Dupont comme étant peut-être la *Cetonia resplendens*, Swartz (laquelle est une espèce du genre *Rhomborina*). Le nom de l'auteur n'étant pas bien lisiblement écrit paraît avoir occasionné l'erreur de M. Burmeister à l'égard de la patrie.

Protœtia marmorea et *mandarinea.* — M. Burmeister a

bien exposé la synonymie embrouillée de ces deux espèces. Il s'est trompé en ce qu'il a rapporté la *Cetonia mixta*, Weber, Fabr., à la femelle de la *mandarinea*, Weber (*atomaria*, Fabr.), elle est identique avec la *Cetonia confusa*, G. et P. Les additions faites par Illiger à la description de la *C. acuminata* donnée par Olivier sont tirées aussi de la *mandarinea*, qui me paraît être bien sûrement la *C. fusca* Herbst. Voet.

Protœtia cupripes. — La *Cetonia Germar*, G. et P., que M. Burmeister ne rapporte qu'avec doute à cette espèce, lui est bien sûrement identique. Je l'ai comparée dans la collection même de M. Gory.

Protœtia confusa. — *Cetonia mixta*, Weber, Fabr. Selon l'individu de la collection de Copenhague.

Protœtia alboguttata. — M. Burmeister confond sous ce nom deux espèces, la *C. alboguttata*, Vigors, G. et P., et la *C. Saundersii*, Bainbridge, *Trans. of the entom. Soc.* III, p. 219. La première est ordinairement d'un vert foncé et terne en dessus; l'autre est cuivreuse, luisante en dessus et fortement ponctuée. M. Burmeister regarde ces différences comme sexuelles, mais je connais les deux sexes de chaque espèce.

Protœtia manillarum. — L'espèce décrite sous ce nom par M. Burmeister n'est qu'une variété de la *P. anovittata*, mais elle n'est pas la *Cetonia manillarum*, Chevrolat. Celle-ci me paraît appartenir à la *Protœtia chlorotica*, Burm., mais n'ayant pu comparer ces deux insectes entre eux, je n'en suis pas parfaitement sûr, la description de M. Chevrolat n'est pas assez bonne pour faire reconnaître l'espèce d'une manière positive.

Protœtia taciturna. — La *Cetonia Dejean*, G. et P., pl. 39, f. 4, dont le type m'a été communiqué par M. de la

Ferté, n'est qu'un individu tout à fait abîmé de la *P. taciturna.*

A la section *Protœtia*, appartiennent encore les espèces suivantes mentionnées par M. Burmeister dans l'appendice de son ouvrage : *Cetonia aerata*, Erichs. *C. Dalmann*, G. et P., *C. francolina*, Burm., *C. Guerini*, Eydoux, et *C. Rogeri*, Burm. ; dont les deux dernières sont identiques, la *francolina* ressemble un peu par la forme à la *philippensis*, Fabr., l'*aerata* est très semblable à la *P. speculifera* et peut-être pas différente de la variété décrite par MM. Gory et Percheron sous le nom de *C. orientalis*. Quant à la *C. Dalmanni*, je doute fortement que les notes données par M. Burmeister dans le post-scriptum, p. 827, se rapportent à la même espèce que celle figurée par MM. Gory et Percheron.

Anatona alboguttata. — *Cetonia stillata*, Newmann, *Ent. mag.*, v, 169.

Anoplochilus cicatricosus. — C'est par erreur que M. Burmeister indique cette espèce comme venant de l'Inde orientale ; l'individu typique est étiquetté dans la collection de M. Gory comme ayant été trouvé au Sénégal.

Pachnoda cincta. — La *C. fimbriata*, Thunberg, que M. Burmeister rapporte avec doute à cette espèce, ne me paraît pas lui appartenir. Thunberg ne parle pas des taches blanches du dessous du corps, il dit au contraire que la poitrine et les pattes sont vertes, et comme il décrit l'écusson comme étant très court, on ne la peut non plus rapporter à la *P. marginella*, Fabr.

Pachnoda monacha. — Cette espèce qui se trouve ordinairement en Guinée, est, d'après les collections de Banks et de Lund la vraie *C. marginata*, Fabr., Oliv. Je ne doute pas que la *C. marginata* de Herbst et de Palisot de Beauvois et le *Scarabœus marginatus* de Degeer et de

Drury, ne soient le même insecte; leurs figures représentent les élytres terminées bien moins carrément qu'elles ne le sont dans la *marginata* de Gory et Percheron et de Burmeister; et le Sénégal, d'où vient celle-ci, n'était pas encore exploré du temps de ces anciens entomologistes. La *C. aurantia*, Herbst, Voet, est la même variété qui est figurée par Palisot-de Beauvois, pl. 5, f. 2, et qui est décrite par Fabricius sous le nom de *C. purpurascens*. Je n'ai pas vu la *C. orphanulus*, Voet, pl. 1, f. 5; Herbst, pl. 30, f. 3; mais M. Schoenherr qui la possède, l'a rapportée encore à une variété de la *marginata*, ce qui est probablement juste. La figure de Voet, pl. 22, f. 153, copiée par Herbst, pl. 30, f. 10, qui représente selon ces auteurs mêmes une variété de l'*orphanulus*, appartient peut-être aussi à la *marginata*; en tout cas, elle n'appartient pas à la *C. postica*, G. et P., ce que MM. Gory et Percheron et M. Burmeister avaient crus. (Voir plus bas).

Pachnoda marginata, G. et P., B. — Je propose de nommer cette espèce *consentanea*.

La *C. postica*, G. et P., est une très bonne espèce toute différente de la *marginata* et de la *consentanea*. La taille est beaucoup plus étroite, presque parallèle, et ressemble à celle de la vraie *fasciata*, Fabr., le corselet est plus arrondi aux côtés, les élytres n'offrent pas une dépression près de la suture, toute leur partie antérieure est noire sans bande latérale jaune; le sternum est un peu plus grand que dans les *marginata* et *consentanea* et le bord du chaperon moins élevé. La figure de Voet, pl. 22, f. 153, Herbst, pl. 30, f. 10., qui est rapportée à cette espèce par MM. Gory et Percheron et M. Burmeister, ne peut pas lui appartenir, les élytres ayant une bande latéralle jaune.

La *C. fimbriata*, G. et P., est aussi une espèce distincte,

beaucoup plus petite que la *marginata*, terne en dessus et non ponctuée, ayant la suture plus élevée en arrière et la dépression près de la suture presque nulle. Elle a quatre points blancs sur le pygidium et quelques autres sur les segments de l'abdomen.

Pachnoda fasciata. — La synonymie de cette espèce, qui est connue sous le nom de *Cetonia Savignii*, Dejean, et qui offre une bande transversale jaune sur les élytres, est devenue très embrouillée parce qu'on a cru la devoir rapporter à quelques anciennes espèces, en regardant comme variétés des insectes qui n'y appartiennent pas. MM. Gory et Percheron après l'avoir nommée dans le tableau diagnostique, p. 56, et dans la planche 33, f. 2, *Cetonia Savigny*, la décrivent p. 185, sous le nom de *C. aurantia*, et disent qu'elle se trouve en Egypte et au Sénégal, et qu'elle offre beaucoup de variétés chez lesquelles les bandes s'oblitèrent soit partiellement, soit entièrement. Comme cette dernière variété leur a paru être la *Cetonia aurantia*, Herbst, pl. 30, f. 7. Voet, tab. 1, f. 6, ils ont transporté ce nom au type de l'espèce. Il y a autant d'erreur que de mots dans ce passage. Les prétendues variétés, que j'ai examinées dans la collection même de M. Gory, ne se rapportent nullement à cette espèce, mais à la *consentanea*, N. (*marginata*, G. et P., B.), qui est peu, mais constamment différente de la *Savignii* par la forme du sternum ; la *Savignii* ne varie jamais autant que j'en puis juger sur une centaine d'individus que j'ai vus au musée de Vienne ; elle ne se trouve jamais, au Sénégal, ce sont les variétés dont je viens de parler comme appartenant à la *consentanea*, qui sont de ce pays ; et la *C. aurantia*, Herbst, Voet, ne représente pas une de de ces variétés, mais une variété de la *P. marginata*, Fab. (*monacha*, G. et P., B.), comme je l'ai dit plus haut.

M. Mac Leay (*Illustrat of the zoolog. of south Afric.*, III, p. 49), regarde la *Savignii* comme étant la *C. fasciata*, Fabr., quoique le dessin des élytres soit décrit dans celle-ci tout différemment qu'il existe dans la *Savignii*, il est suivi par M. Burmeister, qui répétant l'erreur de MM. Gory et Percheron sur les nombreuses variétés de cette espèce, a rapporté la *fasciata* à une de ces variétés. M. Burmeister est allé encore plus loin en regardant la *C. thoracica*, Fabr. *Entom. Syst.*, I, 2, p. 138, comme une autre variété. Mais la *C. fasciata* et la *C. thoracica* sont toutes les deux des espèces très différentes, qui sont fort bien, quoique brièvement décrites par Fabricius dans son *Entomologia systematica*. Dans le *Systema Eleutheratorum*, Fabricius déclare la *thoracica* une variété de sa *C. purpurascens*, mais c'est une erreur de sa part qui n'aurait pas été possible s'il l'avait eue encore à cette époque sous les yeux. La *fasciata* et la *thoracica* viennent de l'Arabie et sont arrivées dernièrement de ce pays à quelques collections de Paris.

Pachnoda olivacea. — L'espèce décrite sous ce nom par M. Burmeister est la *C. olivacea*, G. et P., mais non pas celle de Fabricius. La dernière qui est aussi le *Scarabæus cordatus*, Drury, et la *C. tigris*, Herbst, est d'un noir pourpré assez foncé en dessus de sorte que les dessins jaunes du corselet et des élytres contrastent bien avec le fond; en dessous elle est testacée avec les bords des anneaux de l'abdomen noirs. Elle vient ordinairement de la Guinée, mais elle se retrouve aussi aux parties supérieures du Sénégal. La *C. ornata*, Fabr., G. et P., qui est identi- avec la *C. tridentata*, Oliv., en est une variété. M. Burmeister ne paraît pas avoir connu cette espèce. La *C. olivacea*, G. et P., B., a le dessus moins foncé, mais le dessous du corps de la même couleur que le dessus. Elle se

trouve au Senégal. Je l'ai nommée *obsoleta* à cause des dessins jaunes du dessus moins contrastants avec la couleur du fond. Je doute fort que la *Cetonia trilineata*, Fabr., se rapporte à une de ces deux espèces, comme le pense M. Burmeister.

Pachnoda flaviventris. — M. Burmeister n'ayant pas vu cette espèce, doute qu'elle soit réellement différente de la *sinuata*. Elle est constamment plus courte, le dessous du corps est jaune, le sternum plus petit, point testacé à l'extrémité.

Pachnoda semipunctata. — Je dois à l'obligeance de M. Schiodte le renseignement que l'individu de la *C. semipunctata* de Fabricius, qui existe au musée de Copenhague a le pygidium blanc avec une bande longitudinale verte au milieu, il appartient donc à la *chalcea* de G. et P. et de B., et non pas à la *semipunctata* de ces auteurs. Il conviendra de désigner la dernière par le nom de *chalcea*, sous lequel Voet et Herbst l'ont figurée les premiers.

A la section *Pachnoda* appartiennent encore la *C. histrio*, Fabr., que je décrirai en détail plus bas et autant que l'on peut en juger selon la figure, la *C. arborescens*, Vigors, *Zool.Journ.*, II, 238, pl. 9, f. 4, qui a échappé aux recherches de M. Burmeister. Voici la phrase qu'en donne M. Vigors : « Atra, thorace rufo, medio scutelloque nigris, elytris rufis, macula basali irregulari, media subrotundata reniformi lineolaque suturali apicalique nigris. » La patrie est inconnue. Je ne connais pas la *C. limbata*, Fabr., mais je ne doute pas qu'elle ne soit aussi de ce genre et qu'elle ne se trouve en Arabie comme les autres espèces décrites par Fabricius selon la collection de Forskahl comme venant de l'Egypte.

Eupœcila gymnopleura. — Cet insecte est décrit et figuré

pour la première fois sous le nom de *Cetonia gymnopleura* par Fischer, *Act. mosquens.* vi, 257, 4, pl. 22, f. 4.

La *Schizorhina bifida*, Oliv. G. et P., citée par M. Burmeister parmi les espèces qui lui sont restées inconnues, a le sternum assez étroit (comparé à celui de la *Schiz. atropunctata*), peu saillant au-delà de la naissance des pattes intermédiaires et formant en avant une pointe assez aiguë. Le chaperon est profondément échancré, le bord des deux lobes élevé; les jambes antérieures dans la femelle, seul sexe connu, sont tridentées; les tarses postérieurs (les seuls qui existent dans l'individu typique), aussi longs que les jambes postérieures. Malheureusement à l'époque où j'ai vu cet insecte, je n'avais pas encore découvert que les segments de l'abdomen offrent un si bon caractère pour reconnaître le genre *Schizorhina*; ce n'est donc qu'avec doute que je le place dans ce genre.

Gnathocera varians. — La description très incomplète de l'*Amphistoros affinis* donnée par M. Bainbridge (*Trans. of the entom. Soc.*, iii, p. 220), ne contient rien qui ne s'applique à la femelle de la *Gn. varians.*

Euchrœa abdominalis. — Le nom *abdominalis* a été donné par MM. Gory et Percheron à cette belle espèce parce qu'ils n'en connaissaient que la partie abdominale à l'époque où ils l'ont décrite! (Silberm. *Rev. ent.*, iii, 127, 23). Je n'ai pas cru devoir le conserver, et j'ai nommé l'espèce *chlorographa.*

Elaphinis cinerascens. — La *C. cinerascens*, Fabr., est bien sûrement la même espèce, j'ai vu l'individu sur lequel Fabricius a rédigé sa description et qui existe au musée de Copenhague.

Elaphinis irrorata. — La *C. irrorata*, Fabr., est sûrement identique selon l'individu du musée de Copenhague. Je crois que M. Burmeister regarde avec raison les espèces

nommées par M. Mac Leay *Cetonia numismatica*, *aerifera*, *puma*, comme étant des variétés de l'*irrorata*, cependant les descriptions de cet auteur ne sont pas assez bien faites pour en être sûr.

C'est ici le moment de parler d'un nouveau genre qui me paraît devoir être formé d'un insecte dont le mâle est la *Schizorhina Guerinii*, Westw. *Arcan. entom.*, VIII, pl. 32, f. 2, et la femelle la *Cetonia collata*, G. et P. *Rev. ent.*, III, 125, 15. Ce genre, que M. Burmeister n'a pas vu en nature, offre une différence de sexe non moins grande que le genre *Heterophana*, à côté duquel il doit être placé. Pour le mâle, je renvoie à la belle figure de M. Westwood; la femelle est noire, beaucoup plus large, particulièrement dans le corselet, qui est moins fortement ponctué et qui n'a point de ligne longitudinale élevée au milieu. Les élytres sont méplates, moins carrément rebordées, les pattes plus fortes, les tarses antérieurs et intermédiaires plus courts, les postérieurs manquent dans l'individu unique de la collection de M. Gory. La lamelle des antennes est plus petite. Le pygidium offre deux taches rouges, qui existent aussi dans le mâle, mais qui contrastent là moins avec la couleur rougeâtre du corps. Les jambes antérieures ont trois dents en dehors dans les deux sexes, la supérieure du mâle est plus faible; c'est à tort que M. Westwood n'en a figuré que deux; celles de la femelle sont plus grandes et plus rapprochées entre elles. J'ai assigné à ce nouveau genre le nom de *Heterosoma*; il diffère du genre *Heterophana*, par le chaperon bilobé, les tarses postérieurs du mâle très longs et les jambes antérieures tridentées dans les deux sexes, du genre *Stenotarsia*, auquel M. Burmeister rapporte le mâle selon la figure de M. Westwood, par le corselet trapézoïdal et point du tout orbiculaire, par le chaperon court et

bilobé et par les jambes antérieures tridentées. J'ai conservé à l'espèce le nom de *collata*, quoique la phrase de MM. Gory et Percheron soit très courte et peu exacte, parce qu'il y a déjà une *Cetonia Guerinii*.

Je donne une figure de la femelle, pl. 10, f. 5, quoique je n'en sois pas cependant bien satisfait; les tarses particulièrement, étant figurés trop grêles.

Ischnostoma cuspidata. — Ayant comparé plusieurs individus de cette espèce rare dans les collections, je me suis convaincu que M. Burmeister a eu raison de réunir en synonymie la *Cetonia cuspidata*, Fabr., *Melolontha albomarginata*, Herbst, et l'*Ischnostoma pica*, Mac Leay, qui ne sont que des variétés du même insecte. La *C. cuspidata*, Fabr., dont le type m'a été communiqué par l'obligeance de M. Schiodte, est un individu qui a deux points blancs entre les yeux, les bords latéraux et postérieurs du corselet et l'écusson sont de la même couleur. Dans le type de la *Melolontha albomarginata*, Herbst, le bord postérieur du corselet et l'écusson sont noirs, les points blancs entre les yeux à peine marqués. Cet individu fait partie du musée de Berlin. L'*Ischnostoma pica*, Mac Leay, n'a pas de points blancs entre les yeux, le museau est aussi un peu plus court, mais ce n'est qu'une différence individuelle analogue à celle que l'on voit chez les Scarabées dans le développement des cornes.

Dans un genre comme celui-ci, où les femelles n'ont aucune ressemblance avec les mâles, il est assez difficile de dire d'une manière positive, que telle femelle se rapporte à tel mâle. Je crois cependant que les trois individus femelles que j'ai vus et qui me sont communiqués par M. Schiodte, se rapportent tous à la même espèce (*cuspidata*), quoiqu'elles offrent quelques différences entre elles. Dans l'une, les élytres ont des plis longitudinaux

très irréguliers et abrégés en arrière, qui les font paraître rugueuses; l'éperon extérieur des jambes postérieures est en forme de palette fortement élargie à l'extrémité et plat en dessous. Dans la seconde femelle, les plis des élytres n'existent presque plus, celles-ci sont irrégulièrement ponctuées et offrent quelques stries peu régulières et peu distinctes; l'éperon extérieur des jambes postérieures est un peu excavé en dessous; la forme et la ponctuation du corselet et du chaperon sont presque comme dans la précédente. Le troisième individu, qui est le type de la *Cetonia cordata*, Fabr., a l'éperon un peu plus étroit, excavé en dessous, à peu près en forme de cuiller, les stries et les points des élytres sont encore moins marqués que dans le second, la ponctuation du corselet est un peu plus écartée et celle de l'écusson beaucoup plus que dans les deux autres. Malgré ces différences assez grandes entre le premier et le troisième individu, je les crois appartenir à la même espèce, le second étant intermédiaire sous tous les rapports et servant de passage du premier au troisième. L'*Ischnostoma spatulipes*, Mac Leay, me paraît aussi, selon la figure, être une femelle de cette espèce.

L'*Ischnostoma heteroclita*, G. et P., m'a paru constituer une espèce distincte de la précédente, mais comme je ne l'ai vue qu'en passant au musée national de Paris, elle doit être revue. La partie antérieure du museau est plus large et les côtés du corselet sont parallèles jusqu'un peu avant le milieu, où ils s'atténuent ensuite soudainement en avant et sont légèrement sinueux. L'individu typique, le seul que j'aie vu est en très mauvais état et l'abdomen lui manque tout à fait, cependant il offre encore les traces d'une bordure blanche du corselet et des élytres, qui doit avoir existé comme dans la *cuspidata*.

Ischnostoma albomarginata, G. et P. — Comme cette espèce est très différente de la *Melolontha albomarginata*, Herbst, à laquelle MM. Gory et Percheron l'avaient rapportée, par la forme du museau et du corselet et par les stries blanches des élytres, M. Burmeister eût dû changer le nom. Je l'ai vue au musée de Berlin sous celui de *I. tristis*, que j'ai conservé dans le catalogue des espèces.

Charadronota Leprieurii. — Cet insecte n'est bien sûrement qu'une variété entièrement noire de la *Diplognatha quadrisignata*, G. et P., comme le pense M. Burmeister. La *Diplognatha? pectoralis*, Bainbridge, que M. Burmeister veut rapporter à une variété rougeâtre, en diffère selon la description par le dessous du corps tacheté de jaune.

Diplognatha silicea. — Un très bon caractère pour distinguer cette espèce de la *gagates*, qui a échappé à M. Mac Leay et M. Burmeister, consiste en ce que les jambes intermédiaires n'ont que deux dents en dehors tandis qu'elles en offrent trois dans la *gagates*.

Diplognatha gagates. — Elle est encore décrite et figurée par Latreille dans le voyage de Caillaud, t. IV, p. 15, 23, pl. 38, f. 23. Je ne doute pas que la figure de Voet, pl. 2, f. 15, ne représente aussi cette espèce. Herbst l'a copiée en la rapportant à sa *Cetonia refulgens*, qui en est cependant très différente, ce qui n'avait pas échappé à Illiger, *Traduct. d'Oliv.*, II, p. 142, not. q. (Voir plus haut *Aethiessa squamosa*). M. Burmeister, qui rapporte de nouveau cette figure à la description de la *C. refulgens*, donnée par Herbst, la regarde comme appartenant à la *Cetonia opaca*, mais l'indication de Voet, qu'elle est luisante en dessus et en dessous ne s'accorde pas avec cette opinion et la forme du chaperon indique assez distinctement la *gagates*.

Porphyronota carnifex. — Olivier rapporte le *Scarabœus lanius* de Linné à cette espèce, Fabricius et Schoenherr

le regardent comme étant la *Gymnetis lanius*, Fabr. Je pense avec Illiger (*Traduct. d'Oliv.*, II, p. 136, not. n.), que Linné ne l'a pas vu en nature, mais qu'il en a composé la description d'après les figures de Rœsel et de Sloane, dont l'une représente la *Porphyronota carnifex*, l'autre la *Gymnetis lanius*.

M. Hope a décrit dernièrement un insecte sous le nom de *Diplognatha admiata* (*Ann of nat. hist.*, IX p. 494), qui vient de l'est de l'Afrique. Comme il dit dans sa très courte description : « Clypeus fere quadratus *medio* subbidentatus, » je doute fortement qu'il entre dans le genre *Diplognatha* tel que MM. Gory et Percheron l'ont établi.

Macroma scutellata. — M. Burmeister en faisant sa description sur la figure de MM. Gory et Percheron, pl. 23, f. 1, et d'après les indications que j'avais données, (Germar, *Zeitschr.*, III, p. 278), l'a rédigée sur deux espèces très distinctes. Dans la vraie *Macroma scutellaris*, G. et P., qui est identique, à ce que m'a écrit M. Schiodte, avec la *Cetonia scutellata*, Fabr., tout le chaperon est jaune, le corselet offre en arrière au devant de l'écusson une profonde impression qui est interrompue en avant, et de chaque côté un nombre de points enfoncés très distincts. L'espèce que j'avais regardée (Germ. *Zeitsch.*, *l. c.*), comme étant la *Macroma scutellata* des auteurs est plus grande, plus large; elle a la tête noire avec une bande transversale au milieu et une tache y jointe qui occupe tout le vertex, jaunes; le corselet est sillonné au milieu dans toute sa longueur et n'a pas de points enfoncés sur les côtés. La figure 6 de la planche 10, représente cette espèce que je nomme à présent *M. sulcicollis*. Le seul individu que j'en ai vu, a été trouvé en Guinée et fait partie de la collection du musée de Bâle. La *Macroma bilineata*, Buquet, (*Ann. de la Soc. ent.*, V, p. 207),

que M. Burmeister n'a pas vue, est entièrement différente de ces deux espèces. La tête offre deux petites taches jaunes derrière les yeux, l'impression du corselet au devant de l'écusson est beaucoup plus légère, la ligne jaune du milieu ne surpasse pas cette impression, les élytres sont autrement colorées, etc. Le dessous du corps est de la même couleur que dans les autres espèces.

Ptychophorus undatus. — J'avais décrit cette espèce sous le nom de *leucostictus* (Germar, *Zeitsch.*, III, p. 273), parce qu'elle m'a parue assez différer de l'*undatus* publié par Kirby dans le *Zoological journal*, III, 154, pl. 5, f. 6. M. Burmeister dit que l'individu typique de ce dernier, qu'il a vu dans la collection de la Société entomologique de Londres, est une femelle du même insecte, à laquelle les taches blanches des élytres et la bordure du corselet manquent. Malgré cette assertion, j'aî la conviction complète que les *P. undatus* et *leucostictus* constituent deux espèces très distinctes. Outre quelques différences moins saillantes dans la forme, le *P. leucostictus* offre deux dents bien marquées au dehors des jambes de devant, tandis que le *P. undatus* n'en a pas du tout. J'ai vu deux individus de ce dernier au musée de Berlin, l'un tout à fait conforme à la figure de Kirby est sans doute abîmé, l'autre plus frais est entièrement couvert en dessus d'écailles grisâtres, mais il n'a pas de dessins blancs. Comme le *Pt. leucostictus*, cette espèce vient de la Cafrerie.

Centrognathus subrugosus. — M. Guérin a figuré les détails de ce curieux insecte dans le voyage de Delessert, pl. II, f. 3.

Hoplostomus fuligineus. — Je doute fort que cet insecte soit la *Cetonia fuliginea* d'Olivier. Cet auteur dit dans la phrase : « elytris lævibus », et dans la description que tout le corps est d'un brun noir, point du tout luisant.

Deux autres indications savoir : que les antennes sont brunes et que le sternum n'est point avancé, conviennent il est vrai assez bien à cette espèce. Le type en étant perdu, on ne pourra jamais, par la mauvaise figure et par l'inexacte description, avoir une complète certitude sur cet insecte.

Cœnochilus Paulus. — M. Burmeister dit qu'il a rédigé la description de cette espèce d'après un individu appartenant à M. Thorey, mais c'est une erreur; il a décrit l'individu typique de M. Gory, qui m'avait été communiqué par cet entomologiste et que je lui avais fourni. Je mentionne cela, parceque l'insecte qui existe dans la collection de M. Thorey n'est pas la même espèce et se rapproche, autant que je puis me le rappeler, de la *Cetonia maura*, Fabr. Celle-ci, dont j'ai vu l'individu typique au musée de Copenhague, est plus grande et beaucoup plus large que le *Cœnochilus Paulus*, elle est d'un brun rouge et non pas noir comme le dit Fabricius.

Cœnochilus ventricosus — J'avais rapporté (Germ. *Zeits.*, III, 270.) à cette espèce le *Cremastocheilus Brou*, G. et P., M. Burmeister y rapporte le *Cremastocheilus senegalensis*, G. et P. et regarde le *Cr. Brou* comme le mâle du *Cœnochilus sulcatus*, N. (*Cremast. maurus*, G. et P.). Je me suis convaincu dans la collection de M. Gory que ce changement établi par M. Burmeister n'est pas juste. Le *Cr. Brou*, G. et P., est bien sûrement la *Cetonia ventricosa*, Schoenh.; le *Cr. senegalensis*, G. et P., une espèce distincte du *ventricosus* et du *sulcatus*. Voici les notes que j'ai prises à l'égard de ces espèces sur les individus mêmes qui ont servi de types à MM. Gory et Percheron. Le *senegalensis* a le corselet plus convexe que le *ventricosus*, moins rétréci en avant; le sillon longitudinal est beaucoup plus profond, la base est coupée plus carrément,

les angles postérieurs sont plus sentis, les élytres offrent une large impression à l'épaule, les stries sont plus fortement enfoncées. Les jambes antérieures ont trois dents en dehors, la première est très peu saillante et placée très près des genoux. Le *C. sulcatus* (*maurus*, G. et P.), est un peu plus grand que le *senegalensis*, le corselet moins convexe, couvert d'une ponctuation beaucoup plus serrée, les côtes des élytres sont plus saillantes et également couvertes d'une ponctuation réticulée.

Le *C. senegalensis*, provenant des Indes orientales (Malabar), ainsi que je m'en suis assuré, il est nécessaire de changer son nom spécifique ; je propose de l'appeler *C. trabecula*.

Psilocnemis leucosticta. — J'ai changé le nom spécifique en celui de *polita* parcequ'il y a déjà un *Ptycophorus leucostictus*.

M. Westwood a fait connaître dans ses *Arcana entomologica*, XII, p. 187, pl. 46, f. 6, une nouvelle espèce du genre *Inca* sous le nom de *lineola*, qui provient de Sierra-Leone. Il présume que l'individu figuré, dont la tête n'a pas de cornes, est une femelle. Cette espèce se distingue de toutes celles du nouveau continent en ce qu'elle n'a pas d'épine aux cuisses antérieures.

Osmoderma rugosa. — L'*Osmoderma Beauvoisi*, Bainbridge (*Trans of the entom. Soc.*), se rapporte à cette espèce. M. Bainbridge donne pour patrie l'Afrique équinoxiale, mais cette indication n'est pas juste, elle vient du nord de l'Amérique. L'individu décrit fut autrefois communiqué par M. Hope à MM. Gory et Percheron et regardé par eux comme la femelle de l'*Osmoderma scabra* ; c'est le même dont ils font mention p. 77, de leur ouvrage et qu'ils ont figuré pl. 8, f. 2. (Voir Westwood, *Trans. of the entom. Soc.*, III, p. 214, nota).

Valgus canaliculatus. — Cette espèce se distingue de la suivante (*squamiger* et *var. seticollis*), par son corselet dont les côtés sont à peu près droits jusqu'au milieu et arrondis antérieurement et dont le sillon dorsal est plus profond et prolongé jusqu'à la base, mais principalement en ce que la femelle a le pygidium armé d'une tarrière saillante comme celle du *V. hemipterus*, tandis qu'il est mutique dans la femelle du *V. squamiger*. J'avais indiqué ces différences dans le *Zeitschrift* de M. Germar, t. III, p. 230, et j'avais rapporté au *V. canaliculatus*, les synonymes de Fabricius, Olivier, Knoch, Gory et Percheron et le *Trichius variegatus*, Palisot Beauvois. M. Burmeister dit, qu'il ne connaît cette espèce que d'après ces indications, mais que tous les synonymes, excepté celui de Fabricius, devaient être retranchés. Olivier ayant figuré l'individu même de la collection de Lee, qui a été décrit par Fabricius; la *Cetonia canaliculata* de cet auteur ne peut être séparée du *Trichius canaliculatus* de Fabricius, que je regarde comme un mâle de cette espèce à cause de son corselet profondément sillonné, « thorax profundè canaliculatus ». Il y a encore moins de doute que la *C. canaliculata*, Knoch, appartient à notre insecte, l'auteur ayant décrit la tarrière de la femelle. Les individus de la collection de M. Gory sont de même des mâles du *canaliculatus*, et il est étonnant que M. Burmeister affirme les avoir reconnus comme mâles de l'espèce suivante, tandis qu'il dit en décrivant celle-ci, qu'il n'en a vu en nature que des femelles. Enfin la description du corselet, que donne Palisot Beauvois, ne laisse aucun doute que son *Tr. variegatus* ne soit encore le véritable *canaliculatus*. La femelle paraît être rare, je n'en ai vu qu'un seul individu dans le musée de Berlin, le même qui faisait autrefois partie de la collection de Knoch.

Valgus seticollis. — Je le regarde comme une variété du *V. squamiger* à couleur du fond plus foncée, qui paraît être propre à la femelle. M. Zimmermann a envoyé au musée de Berlin un individu mâle de la couleur du *squamiger* et une femelle de celle du *seticollis* comme étant les deux sexes de la même espèce, mais j'ai vu cependant aussi des femelles à couleur rougeâtre. Le *Valgus pygmæus*, G. et P., que M. Burmeister rapporte avec doute au *squamiger* en est tout différent. Les jambes de devant n'ont que trois dents au côté externe. J'en ai vu l'individu typique, qui m'a été communiqué par M. de la Ferté Sénectère et dont la patrie est inconnue, et un second au musée de Berlin, qui provient de Bintang, petite île des Indes orientales, près de Sumatra. Ce dernier, qui est plus frais, présente une tache oblongue d'écailles blanches près de la suture, qui existe aussi mais peu distincte dans le type.

Inca Weberi. — La femelle de cette espèce est le *Trichius clathratus* figuré par Olivier dans le Journal d'histoire naturelle, III, p. 32, pl. 6, f. 2. Ce nom plus ancien doit être préféré, comme l'on a restitué le nom de *pulverulentus* à l'*Inca barbicornis*. L'*Inca Sommeri*, décrit et figuré récemment par M. Westwood et provenant du Mexique n'est autre que l'*Inca clathratus*.

Inca irroratus. — La tête de la femelle présente en dessus une corne très courte un peu au-delà du milieu, précédée d'une petite élévation transverse, caractère qui n'est pas indiqué par M. Burmeister et qu'on n'observe dans aucune autre espèce de ce genre.

Stringophorus longipes. — L'*Agenius flavipennis* de Gory et Percheron, n'appartient pas selon l'individu typique à cette espèce, mais au mâle du *Stringophorus Horsfieldii*, Mac Leay, dont il est une variété à pattes jaunes.

Trigonopeltastes quadriguttatus. — C'est par erreur que M. Burmeister a changé le nom de *quadrisignatus* sous lequel j'avais décrit cette espèce, en celui de *quadriguttatus.*

Trichius bidens. — L'insecte décrit par M. Burmeister sous ce nom appartient sans doute, comme le pense l'auteur, à la même espèce dont les variétés nombreuses constituent le *T. viridulus*, Fabr., *T. lunulatus*, Fabr.. *T. affinis*, G. et P., mais il est bien différent du *T. bidens*, Fabr., G. et P. (*Cetonia bidens*, Oliv.). Le nom de *variabilis*, que j'avais donné autrefois au *T. bidens* de Burmeister (Germar, *Zeitschrift*, III, p. 240.), étant déjà employé pour le *Gnorimus octopunctatus*, peut être remplacé par celui de *mutabilis*.

Trichius zonatus et *gallicus.* — M. Burmeister regarde ces deux insectes comme variétés, et il me paraît en effet très difficile de leur trouver des différences tranchées. Celles qui sont établies par M. Schmidt dans la Gazette entomologique de Stettin, I, p. 123, ne sont pas d'une grande valeur. M. Mulsant, dans son excellent ouvrage sur les Lamellicornes de France, p. 542, les distingue par la bordure suturale, qui est graduellement rétrécie d'avant en arrière et n'arrivant pas antérieurement à la première strie dans le *T. gallicus*, d'une largeur uniforme et dépassant généralement la première strie dans le *T. zonatus*. Je ne trouve point ce caractère constant, je possède des individus du *gallicus* qui ont cette bande de la même largeur depuis l'écusson jusqu'à l'extrémité, et j'ai vu un *zonatus* au musée de Berlin qui l'avait presque nulle au dessous de l'écusson. Les bandes transversales des élytres sinueuses sur les bords dans le *zonatus*, droites dans le *gallicus*, présentent peut-être encore le meilleur caractère.

Je vais publier à présent les descriptions de vingt-trois espèces nouvelles ou peu connues de cette famille pour rendre aussi complet que possible le catalogue des espèces par lequel je finirai ce mémoire.

Genus CERATORHINA, Westw.

Sectio *Amaurodes*, Westw. *Arc. ent.* N° XVII, 71.

Callopistes, Schaum Olim.

Processus sternalis planus, parallelus, apice obtuse rotundatus, pars metasternalis coxas medias parum superat, mesosternali longior.

Tibiæ anticæ et mediæ in feminæ tridentatæ.

Clypæus feminæ antice latior, apice subtruncatus, margine omni elevato.

Mas mihi ignotus.

Cette section, qui ressemble beaucoup par la couleur à la section *Cheirolasia* de M. Westwood, diffère considérablement de toutes les autres créées dans le genre *Ceratorhina*, par son sternum, qui est semicirculairement arrondi à l'extrémité et dont la partie métasternale surpasse peu la naissance des pattes intermédiaires et par les jambes intermédiaires de la femelle tridentées. Mais ne connaissant pas le mâle de cet insecte, j'ai préféré en faire seulement une section du genre *Ceratorhina* que d'en former un genre à part.

1. *Ceratorhina (Amaurodes) Passerinii*, Westw. *l. c.*

Niger, clypeo rufo-maculato thorace griseo, vitta media nigra, elytris macularum duplici serie, tibiis tarsisque posticis rufis,

Long. 31 mill. (14 lig.) Femelle.

Pl. 10, fig. 1.

Femina tantum cognita. Caput antice latius, vertice obsolete carinato, sparsim punctulatum, nigrum, opacum; clypeo medio macula oblonga rufa notato; margine omni reflexo, apice subtruncato, lateribus rotundato. Antennæ nigræ. Thorax basi duplo latior quam apice, margine postico submarginato, utrinque sinuato, supra scutellum emarginato, laterali rotundato, antrorsum angustato, anguste marginato, supra griseus, opacus, vitta media lata et nonnunquam puncto utrinque laterali nigris. Scutellum triangulare, nigrum, opacum. Elytra postice obtuse rotundata, ad suturam parum acuminata, supra obsolete carinata, nigra, opaca, maculis quinque lateralis, superioribus duabus nonnunquam confluentibus quatuorque juxta suturam æque interse distantibus rufis. Pygidium nigrum. Corpus subtus nigrum, nitidum; pedes nigri, tibiis tarsisque posticis rufis.

Habitat in Africa australi orientali.

J'ai vu deux individus femelles de cet insecte, l'un fait partie de la collection de M. Germar, l'autre appartient à M. Drège, tous les deux viennent du Port-Natal.

J'avais décrit cet insecte sous un nom de genre et un nom spécifique nouveaux (*Callopistes Linnei*), quand m'est parvenu le N° 17 des *Arcana entomol.* de M. Westwood où ce savant décrit le mâle de cette espèce. Comme il ne dit rien de la femelle et qu'elle présente des différences de coloration très notables, j'ai laissé subsister ma description.

2. *Heterorhina suavis.*

Malachitica, nitidissima, antennis tarsisque subtus nigris, elytris decies punctato-seriatis.

Long. 22 mill. (10 lig.)

Statura et magna affinitas *H. africanæ*, colore malachitico, nitidissimo, elytris decies seriato-punctatis distincta. Caput crebre punctatum, vertice lævi, spina incumbente apice dilatata, clypei margine antico nigro. Antennæ nigræ, clava extus virescenti. Thorax remote subtilissime punctatus, disco fere lævis, punctis versus latera profundioribus. Scutellum oblongum, linea media longitudinali obsoleta. Elytra thorace fere triplo longiora, sutura postice elevata, seriebus punctorum satis regularibus decem, interjectis punctis nonnullis aliis minus ordinatis, apice strigosa. Alæ cyaneæ. Corpus subtus concolor, tarsis solis subtus nigris, processu sternali ut in *africana* formato.

Habitat in Guinea. Mus. Basiliense.

Je crois que c'est la même espèce qui est mentionnée par M. Westwood dans les *Arcana entomologica*, IX, p. 137, sous le nom de *jucunda* et qui a été regardée par lui comme étant la *smaragdina*, Gory. Je n'ai pas voulu adopter le nom de *jucunda*, qui a été déjà employé par M. Hope pour désigner une autre espèce.

3. *Heterorhina smaragdina.*

Cetonia smaragdina, Herbst, Col., III, 258, 49, pl. 32, f. 5. Voet, Col., I, 25, pl. 4, f. 25.

Scarabœus africanus, Drury, *Ill. of exot. ins.*, II, 54, pl. 30, fig. 4?

Viridi-aurea, purpureo-iridescens, elytris octies seriato-punctatis, margine exteriori pallescentibus, callo humerali et apicali malachiticis.

Long. 20 mill. (9 lig.).

Summa affinitas *H. africanæ*, colore purpureo-iridescenti, elytris brevioribus, margine exteriori pallescentibus, callo humerali et apicali malachiticis, capitis spina apice vix dilatata distincta. Antennæ virides, medio nigræ. Thorax disco remote subtilissime, versus latera profundius et crebrius punctatus. Scutellum aureo-purpurascens, linea media longitudinali obsoleta. Elytra thorace duplo longiora, purpureo iridescentia, vitta laterali pallescente, callo humerali et apicali satis elevato malachiticis, sutura parum elevata, striis punctorum satis regularibus octo, interjectis punctis nonnullis aliis minus ordinatis, apice strigosa. Corpus subtus viridi-aureum, processu sternali ut in *africana* formato.

Habitat in Africa æquinoctiali. Mus. Germar.

La figure de Voet (pl. 4, f. 25), qui est copiée par Herbst, convient parfaitement à cet insecte dont j'ai vu aussi quelques anciens individus dans les collections de Hollande. Je n'ose pas décider si le *Scarabæus africanus*, Drury, se rapporte encore à cette espèce ou à l'*africana*, Gory et Perch., Burm.

4. *Heterorrhina induta.*

Viridis, nitida, undique fortiter punctàta, elytris disco et ad latera purpurascentibus; sterni processu brevi.

Long. 16 mill. (7 lig.).

Pl. 11, fig. 4 et 4 *a*.

Caput viride, nitidum, punctatum, vertice lateribus flavo piloso, collo læviore, clypei margine omni elevato, antico subemarginato. Antennæ piceæ. Thorax basi longitudine parum latior, antrorsum modice angustatus, lateribus marginatis viridis, nitidus, undique fortiter et crebre punctatus, punctis breviter setigeris. Scutellum viride, nitidum, punctis paucis ad latera impressis. Coleoptera oblongo-quadrata, lateribus fere parallela, postice rotundata, fortiter punctata, lineis duabus longitudinalibus suturaque postica elevatis, viridia, nitida disco et præsertim ad latera purpurascentia. Pygidium subtiliter reticulato-strigosum, viride, parum nitidum. Corpus subtus viride, nitidum, pectoris lateribus flavo-pilosis, abdomine apice flavo-ciliato, pedibus setosis. Sternum breve, angustum, apice subrotundatum. Tibiæ anticæ in individuo feminino tridentatæ.

Habitat ad Portum Natal. Mus. Germar.

Ce n'est que provisoirement que j'ai placé cette espèce dans le genre *Heterorhina*, dont il diffère par son sternum court, arrondi à l'extrémité. Ne connaissant que la femelle je n'ai pas voulu en former un genre à part. Les jambes antérieures tridentées dans ce sexe la rapprochent de la section *Anisorhina*. L'*Anisorhina natalensis*, Westw., dont M. Westwood a figuré le mâle, doit être sans doute assez voisine, mais le sternum dans notre espèce n'est pas large, le corselet est beaucoup plus grand, le pygidium non doré.

5. *Gymnetis Bomplandi.*

Subtus nigra, pruinosa, supra holosericea, elytris maculis tribus marginalibus parvis, irregularibus guttisque aliquot disci sulphureis sterno parum dependente, supra obsolete dentato.

Long. 22 mill. (10 lig.).

G. holosericea et *xanthospila* minor et angustior, sed postice minus attenuata. Corpus supra purpureo-nigrum, holosericeum. Thorax angulis anticis minus etiam quam in *holosericea* productis. Elytra maculis tribus marginalibus parvis, irregularibus, guttisque aliquot disci sulphureis. Subtus nigra, in mare pruinosa, pectoris lateribus fortiter punctatis, sterno multo minus quam in affinibus dependente, apice supra dente obsoletiore instructo.

Habitat in Paraguay. Mus. D. Dupont.

L'individu décrit est un mâle et fait partie de la collection de M. Dupont, il est le même que celui indiqué par M. Burmeister comme étant le type de sa *Gymnetis flava*, mais comme la description de cet auteur n'est pas faite d'après cet individu, mais d'après la figure que MM. Gory et Percheron donnent de leur *G. holosericea*, pl. 69, f. 1, et qui représente une espèce différente de Cayenne, et comme elle contient des caractères qui sont en contradiction avec ceux de la *Bomplandi*, tels que les taches jaunes des élytres plus grandes que dans la *holosericea*, Fabr.; la *G. flava* de Burmeister doit être rapporté à notre *G. xanthospila* (*holosericea*, G. P.).

6. *Discopeltis concinna.*

Nigra, clypeo, thorace, pygidioque rufis, elytris fasciis tribus pectoris abdominisque lateribus cœrulescenti argyreis.

Long. 9 mill. (4 lig.).

Species pulcherrima. Caput rufum, vertice nigro, apice emarginatum. Antennæ rufæ. Thorax rufus, punctulatus, macula basali didyma nigra, squamula cœrulescenti sejuncta. Scutellum cœruleo-squamosum. Elytra cœruleo-argentea, squamosa, sutura fasciisque tribus undatis holosericeis, prima angusta basali, secunda ante tertia infra medium posita. Pygidium abdominisque segmentum ultimum rufum. Subtus atra, pectoris abdominisque lateribus cœrulescenti-squamosis.

Habitat in Senegambia. Mus. D. de Brême.

Genus Phoxomela.

Tibiæ anticæ maris extus late sinuatæ, feminæ fortiter bidentatæ, dentibus distantibus.

Tarsorum posticorum articulus primus supra in spinam productus, reliqui subproducti.

Clypeus elongatus, marginibus convertentibus elevatis, apice reflexo, bidentato.

Thorax supra scutellum leviter sinuatus, angulis scutellaribus rotundatis.

Sternum planum, apice dilatatum, obtuse rotundatum.

Maxillarum galea subcoriacea, obtusa, elongata.

Ce genre est formé sur deux espèces qui viennent de Port Natal, l'une est la *Cetonia umbrosa*, G. et P., l'autre est nouvelle. Je connais les deux sexes de la première et le mâle de la seconde.

7. *Phoxomela abrupta.*

Nigra, nitida, thoracis vitta laterali intus erosa, elytrorum vitta

laterali intus biramosa, medio abrupta, guttisque posticis nonnullis, pygidii punctis sex luteis, femoribus posticis apice flavomaculatis.

Long. 11 mill. (5 lig.).

Caput nigrum, nitidum, vertice utrinque fulvo-villoso. Antennæ nigræ. Thorax undique punctulatus, apice medio elevatus, niger, nitidus, vitta laterali intus erosa, postice angustata lutea. Scutellum magnum apice subimpressum, nigrum, nitidum, punctis nonnullis subtilioribus impressis. Elytra sutura lineisque duabus disci longitudinalibus lævibus elevatis, in impressionibus juxta suturam ruguloso-alutacea, basi subseriatim punctata, lateribus transversim rugosa, nitida, nigra, vitta infra humerali, medio abbreviata, intus biramosa, ramo inferiori longiori, guttisque nonnullis posticis ex parte confluentibus fulvis. Pygidium nigrum, punctis sex luteis. Corpus subtus cum pedibus nigrum, griseo pilosum, femoribus posticis apice flavomaculatis.

Habitat ad Portum Natal. Mus. Germar.

8. *Oxythyrea amabilis.*

Atra, nitida, sublus albomaculata, vitta lata laterali punctisque duobus basalibus thoracis, maculis tribus marginalibus punctisque duobus disci elytrorum candidis.

Long. 12 mill. (5 1/2 lig.).

Statura *O. eustalactæ*, Burm. Caput punctatum, nigrum, clypeo elongato, antrorsum subangustato, mar-

gine antico elevato, emarginato, angulato. Thorax basi rotundatus, lateribus marginatis, rotundatis, punctatus, ater, nitidus, vitta laterali lata marginem posticum non attingente punctisque duobus basalibus candidis. Scapulæ atræ, immaculatæ, parce punctatæ. Scutellum parvum, acuminatum læve. Elytra thorace dimidio longiora, humeris prominentibus, pone humeros profunde emarginata, lateribus sensim angustata, postice subtruncata, sutura apice subspinosa, striolis arcuatis impressis seriatis, postice prope suturam subdepressa et quinque striata, maculis tribus magnis marginalibus, prima infra-humerali maxima, tertia apicali, punctisque duobus disci candidis. Pygidium atrum, nitidum, maculis duabus candidis. Subtus atra, nitida, pectoris lateribus candido-maculatis, abdomine punctis quatuor candidis marginalibus. Abdominis segmentum penultimum lateribus spinosum, supra medio productum. Femora et tibiæ postica crassa, brevia, tarsi tibiis longiores, coxæ anticæ cano-pilosæ.

Habitat in Africa australi orientali ad Algoam. Mus. Germar.

Je dois cette jolie espèce à l'obligeance de M. Melly, qui me l'a communiquée sous le nom de *C. algoensis*, que je n'ai pu conserver, parcequ'il y a déjà une *Heterorhina algoensis*.

9. *Oxythyrea æneicollis.*

Elongata ænea, supra sparsim alboguttata, elytris alliaceis, nitidis.

Long. 10 mill. (4 1/2 lig.)

O. adspersæ, Fabr., (*Verreaux*, G. et P.) similis, sed

statura longiore, sterno magis porrecto, elytris aliter sculptis et minus albo-guttatis distincta. Caput æneum, apice rufescens, fortiter punctatum. Antennæ rufescentes. Thorax apice et versus latera densius, disco et basi vage et subtilius punctatus, æneus, margine concolori punctis decem albis notatus, serie transversa triplici dispositis, marginalibus interdum confluentibus, discoidalibus nonnunquam obliteratis. Scutellum æneum, læve. Elytra alliacea, nitida, glabra, seriebus punctorum novem, septima et octavo lateribus subtilioribus, nona marginali profunda, apice cum secunda conjuncta, in impressione prope suturam striis tribus geminatis, lateribus et prope suturam albido-guttata. Pygidium punctatum, rufescens. Corpus subtus cum pedibus æneum, canopilosum, pectore coxisque lateribus albomaculatis, abdomine medio glabro. Sternum planum, dilatatum, apice rotundatum.

Habitat ad Portum Natal. Mus. Germar.

Cette espèce m'a été donnée par M. Perroud, entomologiste de Lyon.

10. *Oxythyrea Perroudii.*

Atra, nitida, subtus albomaculata, thorace vitta laterali intus erosa elytris bicostatis, costa interiori ante medium abbreviata, marginibus irregulariter albomaculatis.

Long. 9 mill. (4 lig.)

Oxythyreæ cinctellæ similis. Caput atrum, nitidum, punctatum, clypei apice reflexo, fronte punctis duobus intraocularibus, vertice punctis duobus albis. Thorax ater, nitidus, punctatus, vitta laterali intus erosa, postice,

abbreviata alba. Scutellum atrum, nitidum, læve. Elytra sutura postice acuta costisque duabus elevatis, exteriori integra, interiore ante medium abbreviata, seriato-punctata, in impressione juxta suturam striis tribus gemellatis impressis. Pygidium atrum, maculis aliquot albis notatum. Subtus atra, nitida, pectore maculis albis, abdomine lateribus biseriatim albo punctatis. Sternum breve, apice rotundatum.

Habitat ad Portum Natal. Mus. Germar.

J'ai dédié cette espèce à M. Perroud, qui me l'a communiquée.

Genus Aplasta.

Clypeus brevis, impressus, margine elevato, antico integro, angulis anticis rotundatis.

Maxillarum galea parva, dentibus duabus brevibus, mando muticus.

Sternum breve dilatatum, apice fere truncatum.

Tibiæ anticæ tridentatæ.

Tarsi postici, tibiis breviores.

Les deux espèces qui constituent ce genre ressemblent un peu par le corps court et par le corselet arrondi, à quelques espèces du genre *Anoplochilus*; elles diffèrent entre elles, en ce que l'une (*A. dichroa*), a le bord postérieur du corselet distinctement sinué au devant de l'écusson, l'autre (*A. lutulenta*) ne l'a que peu.

11. *Aplasta dichroa.*

Nigra, thorace rufo, punctis duobus nigris, elytris punctis duobus albis.

Long. 12 mill. (5 1/2 lig.)

Colore *Clinteriæ infuscatæ* simillima. Caput breve, ni-

grum, punctatum, vertice piloso, clypeo impresso, marginato, apice integro. Antennæ nigræ, clava brunnea. Thorax sparsim punctulatus, rufus, punctisque duobus disci, margine antico et postico mediis nigris. Scutellum magnum, nigrum, medio punctis nonnullis impressis. Elytra thorace duplo longiora, lineis duabus longitudinalibus obsoletis suturaque elevatis, striolis arcuatis disco seriatis impressis, nigra, medio punctis duobus transversim positis albis. Pygidium nigrum. Corpus subtus cum pedibus nigrum, flavopilosum, coxis abdomineque lateribus albomaculatis. Sternum breve dilatatum, apice fere truncatum.

Habitat ad Portum Natal. Mus. Germar.

Je dois cette jolie espèce à l'obligeance de M. Perroud.

12. *Aplasta lutulenta.*

Supra cinerea, elytris punctis duobus albis, subtus nigra, nitida, lateribus griseo-maculatis.

Long. 12 mill. (5 1/2 lig.)

Statura omnino *P. dichroœ*, modo thorace supra scutellum minus sinuato. Caput breve, clypeo sub impresso, marginato apice integro, undique punctatum nigrum vertice cinereo. Antennæ ferrugineæ. Thorax lateribus rotundatus, postice supra scutellum parum sinuatus, sparsim punctulatus, cinereus, plagis duabus longitudilalibus obscurius umbrosis. Scutellum latum, basi punctis nonnullis impressum. Coleoptera subquadrata, postice parum attenuata, in singulo lineis duabus longitudinalibus obsoletis suturaque elevatis, striolis arcuatis disco seriatis impressis, cinerea, utrinque punctis duobus

transversim positis albis. Pygidium nigrum, griseo-bimaculatum. Corpus subtus cum pedibus nigrum, nitidum, flavopilosum, pectore, coxis, abdomineque lateribus griseo-maculatis. Sternum breve, dilatatum, apice fere truncatum.

Habitat ad Portum Natal. Mus. Germar.

13. *Cetonia (Protætia) Bremii.*

Purpureo-nigra, opaca, thoracis linea marginali vittisque duabus disci abbreviatis albidis, elytris albido-maculatis, femoribus rufis.

Long. 19 mill. (8 1/2 lig.).

Caput nigrum, opacum, punctatum, apice emarginatum. Antennæ nigræ. Thorax longitudine dimidio latior, basi supra scutellum profunde sinuatus, lateribus rotundatis, a medio ad apicem angustatis, postice subsinuatis, purpureo-niger, opacus, linea marginali vittisque duabus disci anterioris sordide albidis scutellum elongatum, purpureo-nigrum, opacum. Elytra subparalella, postice rotundata, dorso plano, carina obsoleta laterali, sutura elevata, apice spinosa purpureo-nigra, opaca, plaga obsoleta in medio prope suturam rufescente, maculis septem sordide albidis, quatuor marginalibus, tertia et quarta majoribus, transversis, duabus suturalibus, anteriore hamata, septima transversa juxta scutellum, etiam ad scutella latera sordide albida. Pygidium purpureum, punctis quatuor albidis. Subtus purpureo-nigra, medio nitida, pectoris abdominisque lateribus sordide albomaculatis. Pedes nigri, femoribus rufis. Sternum planum, dilatatum, apice rotundatum.

Habitat in insula Manila. Mus. D. de Brême.

L'individu décrit fait partie de la collection de M. le marquis de Brême. Je me rappelle en avoir vu un second au Musée de Berlin.

14. *Cetonia (Pachnoda) histrio.*

Cetonia histrio, Fab. Ent. Syst. T. II. p. 152. 93. Syst. El. II, p. 158. 118.

Supra testacea, capite, thoracis vittis duabus antrorsum convergentibus margineque postico, elytrorum sutura maculisque tribus nigris, subtus ferruginea, albopunctata.

Long. 18 mill. (8 lig.).

P. interruptæ paulo major et postice minus attenuata. Caput nigrum, punctatum, clypeo fere ruguloso antice subemarginato, lateribus ferrugineis. Antennæ palpique ferruginei. Thorax longitudine duplo latior, subtilissime et sparsim punctatum, pallide testaceus, nitidus vittis duabus nigris antrorsum convergentibus, apicem nec basin attingentibus, margine posteriori toto, anteriori medio nigris. Scutellum magnum, latitudine baseos vix longius, testaceum, nitidum, marginibus lateralibus nigris. Coleoptera thorace plus duplo longiora, latitudine paulo longiora, postice parum attenuata, plana irregulariter punctulata, testacea, nitida, in singulo maculis tribus nigris prima parva in parte antica, secunda transversa post medium margini exteriori approximata, tertia prope suturam, fasciam augustam constituente. Corpus subtus cum pedibus ferrugineum, albo-punctatum. Pygidium ferrugineum, punctis albis sex.

Habitat in Arabia. Mus. Parisiense.

15. *Pantolia ebenina.*

Nigra, nitida, supra lævis, thoracis angulis rotundatis, elytris area media impressa, arcuatim striolata.

Long. 25 mill. (11 lig.).

Statura elongata *Dirhinæ iridis,* omnino nigra nitida. Caput latum, apice parum sinuatum, utrinque secundum marginem lateralem subtiliter impressum sparsim punctulatum, vertice fere glabro. Thorax basi elytrorum basi multo angustior, latitudine summa parum brevior, lateribus rotundatis, antrorsum valde attenuatis, marginatis, angulis omnibus rotundatis, margine postico supra scutellum sinuato, supra lævis, punctis aliquot versus angulos anteriores impressis. Scutellum basi utrinque impressum et striolatum. Elytra elongata pone humeros sinuata deinde fere parallela, medio late transversim impressa, in impressione punctis arcuatis seriatis, antice et postice lævia, lateribus irregulariter punctato-striata, apice striolata, secundum suturam serie punctorum arcuatorum integra sutura ipsa a medio elevata.

Habitat in Madagascar. Mus. Parisiense.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce dans la collection du Musée national de Paris, sous le nom que j'ai conservé.

16. *Pantolia rubrofasciata.*

Nigra, nitida, supra lævis, thorace transverso, angulis anticis productis, elytris medio rubris, pone medium leviter impressis.

Long. 25 mill. (11 lig.).

Præcedenti statura similis. Caput latum, apice sinua-

tum, utrinque secundum marginem lateralem profunde impressum, nigrum, nitidum, dense punctulatum, vertice fere glabro. Thorax latitudine multo brevior, basi supra scutellum sinuatus, lateribus marginatis, a medio ad apicem paulum angustatis, angulis posterioribus rotundatis, anterioribus usque ad oculos productis, pone hos utrinque impressus, niger nitidus lævis. Elytra elongata, pone humeros paulum excisa deinde fere parallela, sutura a medio elevata, callo postico distincto, impressione versus humerum alteraque transversa pone medium lœvibus, in impressione posteriori et secundum marginis exterioris partem posticam punctis aliquot arcuatis, apice striolata, linea punctorum suturali antice abbreviata, ceterum lævia, nigra, nitida fascie latissima media rubra.

Habitat in Madagascar. Mus. Parisiense.

Le seul individu que j'ai vu fait aussi partie de la collection du Musée national de Paris, où il porte le nom que j'ai conservé.

17. *Pygora erythroderes.*

Nigra, nitida, thorace pygidioque rufis, elytris viridibus, quadristriatis. Variat elytris violaceo-atris.

Long. 10 mill. (4 1/2 lig.).

Caput nigrum, nitidum undique punctatum, clypeo elongato, parallelo, apice emarginato, laciniis rotundatis, Antennæ nigræ. Thorax conicus, basi triplo latior quam apice, supra scutellum sinuatus, angulis anterioribus deflexis, acutis, supra subtilissime punctatus, rufus basi media interdum viridi aut infuscata. Scutellum angustum, lateribus sinuatum, apice acuminatum, viride. Ely-

tra elongata humeris prominentibus, pone humeros excisa, deinde fere parallela postice rotundata, viridia vel violaceo-atra, nitida, quadristriata, striis exterioribus postice abbreviatis. Pygidium valde convexum, rufum. Corpus subtus cum pedibus nigrum, pectore rufo abdomine viridescenti.

Habitat in Madagascar. Mus. Parisiense.

Je n'ai vu que deux individus femelles de cette espèce dans la collection du Musée national de Paris sous le nom specifique que j'ai conservé. Elle diffère un peu des autres espèces du genre *Pygora* par le chaperon allongé, par le corselet plus large à la base et par le pygidium, qui, quoique très bombé, n'a pas de carène distincte, mais ces caractères ne sont pas suffisants pour la séparer génériquement, tout le reste étant semblable.

18. *Diplognatha Blanchardi.*

Nigra, subnitida, thorace punctulato, margine crenulato, elytris subtilissime rugulosis, area scutellari lœviori.

Long. 13. mill (5 1/2 lig.).

Caput nigrum, punctatum, clypei margine elevato, angulis anticis paulum reflexis. Antennæ nigræ. Thorax niger, sub nitidus, undique punctulatus, punctis in disco vix parcioribus, margine laterali antice crenulato. Scutellum elongatum, læve. Coleoptera latitudine paulo longiora, nigra, subnitida, versus latera subtilissime rugulosa, punctis majoribus per series dispositis inter-sparsis, circa scutellum læviora, callo apicali distincto. Corpus subtus cum pedibus nigrum, punctatum, nitidum

Habitat in Abyssinia. Mus. Parisiense.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette petite espèce, qui est assez semblable par la forme à la *gagates*. Elle fait partie de la collection du Musée national de Paris, où elle porte le nom de *nigrita*, que je n'ai pu conserver. La *Gnathocera nigrita* Bainbridge (*Transac of the entom. soc.*) appartenant au genre *Diplognatha*.

19. *Ptychophorus fluctiger*.

Niger, parce albido-squamulosus, clypeo apice medio elevato, thorace transversim ruguloso, elytris profunde impressis.

Long. 8 mill. (3 1/2 lig.).

Pt. spiniventri minor. Caput nigrum, opacum punctato-rugosum, ante oculos profunde excisum, clypeo transversim impresso, apice reflexo, medio elevato. Antennæ nigræ, clava picea. Thorax lateribus medio obtuse angulatus, antrorsum magis angustatus, basi supra scutellum sinuatus, angulis posticis obtusis, apice medio tuberculato, supra convexus, basi biimpressus, undique transversim rugulosus, niger opacus lateribus parce albido-squamulosus; scutellum nigrum transversim rugulosum. Elytra costa media subundata basi incrassata furcata lævi, pone suturam profunda impressa striis duabus geminatis, impressione humerali profunde, rugulosa, laterali profunde striolato-rugulosa, nigra, maculis nonnullis, sparsis albido-squamosis. Pygidium albido-squamosum, medio carinatum carina ante apicem abbreviata. Abdominis segmentum penultimum lateribus spinosum, supra medio carinatum. Corpus subtus nigrum, parce albido-pilosum, tibiæ anticæ in individuo singulo quod femininum videtur extus inermis, nec bidentatæ.

Habitat in Senegambia. Mus. D. de Brême.

C'est la seconde espèce de ce genre qui n'a point de dents en dehors des jambes de devant, la première est le *Pt. undatus* Kirby (voir plus haut).

20. *Cœnochilus platyrrhinus.*

Niger, punctatissimus, glaber, clypeo subcordato, thorace subhexagona.

Long. 17 mill. (7 1/2 lig.).

Caput nigrum, parum convexum, rugoso-punctatum, clypeo antice dilatato apice late emarginato; lateribus sub-deflexo. Labium apice incrassatum, infundibuliforme. Antennæ nigræ. Thorax longitudine latior subhexagonus, lateribus angulato-rotundatis, versus apicem et basin æqualiter angustatis, angulis anticis distinctis, posticis rotundatis, niger, subnitidus, confertissime punctulatus, basi obsolete biimpressus. Scutellum acutum, punctatum. Elytra elongata, apice obtuse singulatim rotundata, dorso fere plana, nigra, subnitida, costis duabus disci obsoletis undique sparsim punctulata. Corpus subtus nigrum, subnitidum, glabrum crebre subtiliter strigosum. Abdomen stigmatis duobus ultimis tuberculato-spinosis.

Habitat in India-Orientali. Mus. Germar.

Cette espèce s'éloigne des autres Cœnochiles par son chaperon dilaté à l'extrémité et un peu cordiforme, par le menton épaissi en avant et infundibuliforme et par les deux derniers stigmates élevés. Cependant, comme elle offre tous les autres caractères, les jambes antérieures bidentées à l'extrémité, les mâchoires ayant les deux lobes bidentés, le prosternum muni en avant d'une

saillie descendante, et comme elle présente la même forme générale, je n'ai pas cru devoir en former un genre nouveau.

21. *Scaptobius aciculatus.*

Niger, thorace transverso, lateribus rotundato, postice utrinque profunde inciso, elytris aciculatis, obsolete bicostatis.

Long. 9 mill. (4 lig.),

Magnitudo et statura *Sc. capensi* simillimus, thorace ut in hoc formato; elytris brevioribus, aciculatis, obsolete bicostatis omnino distinctus. Corpus totum nigrum, parce breviter setosum. Caput dense punctatum, clypeo carina transversa obsoleta a fronte sejuncto. Thorax transversus, lateribus valde rotundatus, antice profunde emarginatus, angulis anticis productis, posticis acutis incisura profunda a margine posteriori sejunctis, supra punctatissimus, postice medio obsolete impressus. Coleoptera subquadrata, longitudinaliter aciculato-rugulosa, plana, sutura costisque duabus in singulo obsolete elevatis. Pygidium apice carina brevi instructum. Corpus subtus cum pedibus nigrum. Tarsi omnes in individuo viso quinque articulati.

Habitat in promontorio Bonæ Spei. Mus. D. Buquet.

Genus Lissogenius.

Mentum latum, os claudens, omnino planum lævigatum.

Maxillarum mando brevissimus, obtusus, supra peni-

cillatus; galea cornea, falcata, apice unidentata, extus pilosa.

Clypeus antice obtuse trigonus, acumine emarginato.

Prosternum sine processu dependente.

Metasternum augustum, non porrectum.

Abdomen stigmis duobus ultimis elevatis.

Tibiæ anticæ triquetræ extus obtuse tridentatæ supra crenulatæ.

Tarsi quinque articulati, articulis brevis, crassis, obconicis unguibus minimis.

Ce genre est formé sur un insecte de Guinée, qui offre des caractères assez extraordinaires dans la forme du menton, des mâchoires, du chaperon et dans l'état rudimentaire des ongles, qui sont à peine plus grands que l'onychium. Il doit être placé entre les genres *Scaptobius* et *Cyclidius*. Par son facies il ressemble plus au genre *Cremastochilus*. N'en ayant vu qu'un seul individu, je ne sais pas si les deux sexes diffèrent dans le nombre des articles des tarses comme dans le genre *Scaptobius*.

22. *Lissogenius planicollis*.

Niger, opacus, thorace subhexagono, disco deplanato, angulis posticis rectis, elytris disco deplanato.

Long. 9 mill. (4 lig.).

Caput nigrum opacum, rugoso punctatum, utrinque ante oculos transversim alte carinatum, clypeo basi lateribus parallelo, apice obtuso trigono, acumine emarginato. Thorax longitudine latior, subhexagonus, lateribus angulato-rotundatus, margine antico emarginato, angu-

lis anticis acutis deflexis, margine basali minus lato, fere truncato, angulis posticis rectis subprominulis, supra disco area triangulari deplanata, utrinque ad marginem medium obsolete impressus, niger, opacus, disco lineolis semicircularibus, lateribus lineolis transversis insculptis. Elytra thorace duplo longiora, humeris rotundatis, disco omni deplanato, postice callosa, lineolis disco semiellipticis, lateribus magis irregularibus insculptis, nigra, opaca. Pygidium convexum, apice inflexum. Corpus subtus nigrum, opacum, lineolis arcuatis insculptis tectum.

Habitat in Guinea. Mus. Basiliense.

23. *Agenius clavus.*

Niger, elytris fulvis, margine exteriori vittaque suturali, antice abbreviata nigris.

Mas. Flavescenti-villosus, thorace latitudine parum breviore, elytris glabris, sensim angustatus.

Fem. Supra glabra, subtus parcius villosa, thorace transverso, profunde punctato, elytris apice angustatis.

Long. 14-16 mill. (6-7 lig.)

Var. A. Elytris nigris, vitta humerali, postice abbreviata fulva. Fem.

Var. B. Elytris totis nigris. Fem.

Caput nigrum, feminæ fortius punctatum, clypeo oblongo, lateribus a medio antrorsum angustato, apice truncato, maris marginato, vertice maris flavescenti-villoso. Thorax niger, nonnunquam macula rufo-testacea utrinque notatus, maris postice longitudine vix latior,

lateribus usque ad medium fere paralellis, antrorsum valde angustatus, angulis anterioribus parum prominulis, flavescenti-villosus, feminæ longitudine multo latior, lateribus rotundatus, antice angustior, glaber, profunde et crebre punctatus, medio obsolete canaliculatus. Elytra lateribus antice deflexa, postice magis applanata, maris a humero, feminæ a medio ad apicem attenuata apice hujus obtusius rotundata, fulva vel rufo-testacea, margine exteriori vittaque annexa suturali, scutellum plerumque non attingente, antice sæpe acuminata nigris. Interdum hæc vitta ita extenditus ut elytra tota nigra evadant, aut nigra vitta humerali, postice abbreviata fulva. Corpus subtus nigrum, maris densius villosum.

Habitat in Caffraria. Mus. D. Drege et Germar.

Cette espèce offre les mêmes différences sexuelles dans les pattes que le *limbatus* à laquelle elle est assez semblable, mais en diffère considérablement par sa taille plus grande et plus large, par les élytres qui présentent un autre dessin et dont les bords latéraux ne sont déclives qu'à la base, par les longs poils jaunes dont la tête et le corselet du mâle sont couverts, etc. Elle est désignée au Musée de Berlin sous le nom que j'ai conservé.

Pendant l'impression de ce mémoire la première partie du t. IV du Man. de M. Burmeister a paru ; dans cette partie, l'auteur fait quelques additions à sa monographie des Cétoines, il y décrit la *Cetonia festiva*, Fab., qu'il rapporte comme je l'ai fait au genre *Glycyphana* d'après les individus typiques du Musée de Copenhague et la *Cetonia fasciata*, Fab., de l'Arabie qu'il reconnaît être un insecte tout différent de celui qu'il avait décrit auparavant sous ce nom; il indique l'identité de la *Cetonia recurva*, Fab., avec

la *Plæsiorhina depressa*, Gor. et Perch., et de la *Cetonia mixta*, Web. Fab, avec la *Protœtia confusa*, Gor. et Perch., et il rapporte la *Cetonia torquata*, Fab., à la variété de la *Glycyphana binotata*, Gor. et Perch., dont j'ai parlé.

Quelques-unes des observations qu'a faites M. Burmeister nécessitent de nouvelles vérifications; ainsi la *Gymnetis bajula* que M. Burmeister décrit d'après l'exemplaire du Musée de Copenhague, est bien certainement, comme je l'ai dit plus haut, la même que celle déjà décrite par M. Burmeister sous le nom de *G. perplexa*, et par MM. Gory et Percheron sous celui de *G. hebraica*. La *Cetonia scutellata*, Fab., n'appartient pas, comme le dit M. Burmeister, selon l'exemplaire typique du Musée de Copenhague à la *Macroma bilineata* Buq., mais à la *Macroma scutellaris* Gor. et Perch., à ce que m'a assuré M. Schiodte. Cette erreur de l'auteur vient de ce que M. Schiodte, en communiquant à M. Burmeister plusieurs types de Fabricius y avait ajouté un individu de la *Macroma bilineata* dont M. Burmeister avait parlé, tome III, p. 644, comme d'une espèce douteuse, individu que cet auteur a pris à tort pour le type de la *Cetonia scutellata*, Fab. M. Burmeister décrit encore le *Cœnochilus maurus*, Fab. (*Cetonia maura*) également d'après l'individu typique du Musée de Copenhague; mais dans la synonymie il commet une double erreur, en ce qu'il croit devoir rapporter au vrai *C. maurus* le *Cremastocheilus paulus*, Gor. et Perch, et en ce qu'il dit que son *Crem. paulus*, indiqué comme étant décrit par lui sur un individu appartenant à M. Thorey, forme une autre espèce à laquelle il veut conserver le nom devenu vacant de *C. paulus*.

Je puis affirmer que la description du *C. paulus* a été faite par M. Burmeister sur le même individu qui avait servi à la description de MM. Gory et Percheron. M. Gory

avait bien voulu me l'envoyer et j'en donnai communication à M. Burmeister lorsqu'il décrivit les *Cremastocheilus* pour son travail. M. Thorey m'avait, il est vrai, communiqué une autre espèce de ce genre que M. Burmeister a aussi vue ; mais, à cette époque, je l'avais renvoyée depuis plus d'un an ; il ne peut donc y avoir de doute sur l'identité du *Cœnochilus paulus* Burm. et le *Cremastocheilus paulus*, Gor. et Perch. Quant au rapport par M. Burmeister du *C. paulus*, Gor. et Perch., à la *Cetonia maura*, Fab., j'ai indiqué plus haut les principales différences qui séparent ces deux espèces.

Outre la note ci-dessus, j'ai été à même de faire les observations suivantes :

La *Cetonia armeniaca*, Menet. Fald. Burm. est encore une variété climatérique de la *C. viridis*. Ayant comparé bon nombre d'individus trouvés par M. Wagner au Caucase, je me suis convaincu qu'il y a toutes les transitions entre les individus typiques de la *viridis* ornés de taches blanches sur le pourtour des élytres, et ceux de l'*armeniaca* privés de ces taches et ordinairement plus grands et plus robustes. La différence que M. Burmeister a trouvée dans la forme des mâchoires et qui l'a engagé à placer ces deux insectes dans différentes divisions de son genre *Cetonia*, n'est pas non plus constante. On trouve des variations semblables dans la forme de cet organe chez les individus de la *C. fastuosa*.

La *Cetonia (Stalagmosoma) albella*, Pallas, *alterna*, G. et P. *Korini*, Fald., est décrite une deuxième fois par M. Faldermann dans le Bulletin de la Soc. imp. des nat. de Moscou, IX, 373, t. 7, f. 4, sous le nom de *C. lepida*. On doit s'étonner à juste raison que le même auteur ait publié la même espèce sous deux noms différents en deux endroits différents sans s'en être aperçu, mais la vérité

du fait ne peut pas être contestée. La description et la figure de la *lepida*, publiée dans le Bull. susdit, conviennent exactement à la *Cetonia Korini* de la *Fauna Persico-armeniaca*. L'individu typique de celle-ci faisant partie du Musée impérial de Pétersbourg n'était probablement plus sous les yeux de M. Faldermann lorsqu'il décrivit de nouveau cette espèce.

J'ai trouvé encore décrites par les auteurs deux espèces que M. Burmeister n'a pas citées : l'une est la *C. Zoubkovii*, Fald., Bull. de Mosc. IX, 371, t. 7, f. 3, qui rentre dans le genre *Cetonia* de M. Burmeister, et qui est voisine de la *Godetii*, mais bien distincte de celle-ci ainsi que de toutes les autres, elle se trouve en Turcomanie. La seconde est la *C. deserticola*, décrite par Waltl, *Reisen. Spanien, anh.* p. 68, comme se trouvant en Espagne; elle m'est absolument inconnue.

Explication des figures de la planche 11.

1. *Amaurodes Passerinii*, Westwood. (fem.)
2. *Cœlorhina Thoreyi*, Schaum.
3. *Dymusia punctata*, Schœnherr.
4. *Heterorhina induta*, Schaum. *a*. Id. Sternum.
5. *Heterosoma collata*, Gory et Percheron. (fem.)
6. *Macroma sulcicollis*, Schaum.
7 *Macroma nigripennis*, Schaum.
8. *Cremastochilus mexicanus*, Schaum.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU *Morimus lugubris* ET DE LA *Saperda scalaris*,

ET RECHERCHES SUR LA CONSTITUTION CÉPHALIQUE DES LARVES DE LONGICORNES ET SUR LA POSITION DE LA PREMIÈRE PAIRE DE LEURS STIGMATES.

Par M. GOUREAU.

(Séance du 21 Février 1844.)

1. MORIMUS LUGUBRIS ET SAPERDA SCALARIS.

Le *Morimus lugubris* et la *Saperda scalaris* ont les mêmes mœurs. Ce que l'on va dire de l'un de ces insectes convient à l'autre, à l'exception que la larve du premier vit sous les écorces du peuplier, tandis que celle du second habite sous les écorces des poiriers et peut-être sous celles d'autres arbres fruitiers.

Au mois d'avril 1835, ayant enlevé plusieurs fragments d'écorce à un peuplier abattu depuis plusieurs mois, dont la sève était totalement altérée et changée en une sorte de sanie aqueuse, je trouvai un grand nombre de larves de taille très différente; quelques-unes avaient acquis tout leur accroissement, d'autres étaient très pe-

tites, il y en avait enfin d'une dimension intermédiaire. Ce qui emporte à penser que l'insecte passe trois années sous cette première forme. Elles étaient fraîches et vigoureuses et puisaient dans la sève décomposée et les fibres tendres de l'écorce un aliment qui leur convenait parfaitement. Pendant tout le temps qu'elles grandissent elles n'attaquent pas le bois, on ne voit ni trous, ni sillons dans l'aubier tant qu'elles sont jeunes. Au sortir de l'œuf elles entrent dans l'écorce, elles s'y enfoncent en grandissant et séjournent ensuite entre l'écorce et le bois jusqu'au moment où elles doivent se changer en chrysalides. Leurs galeries sont creusées dans la face interne de l'écorce. Arrivées au moment où va commencer la deuxième période de leur vie, vers le 15 avril, elles s'enfoncent dans l'aubier, y creusent une cellule peu profonde et s'y retirent. Elles y sont placées d'abord fort à l'étroit et s'y tiennent pliées en deux, la tête touchant l'extrémité opposée. Elles agrandissent ensuite leur habitation de manière à s'y étendre; après quoi elles en ferment l'entrée et la sortie avec des fibres et de la sciure de bois. Si la galerie n'est pas entièrement percée dans le bois et que la paroi supérieure manque, la larve la remplace par une couche de fibres. Il ne lui suffit pas que l'écorce recouvre cette ouverture; on dirait qu'elle reconnaît que cette écorce peut être enlevée, ce qui l'exposerait au contact de l'air et à divers accidents fâcheux. Pour creuser sa loge elle n'a pas d'autres instruments que ses mandibules dont elle se sert pour couper le bois, détacher les fibres et les porter là où elles doivent être placées. C'est dans cette cellule qu'elle attend dans l'immobilité la plus absolue sa transformation en chrysalide, qui a lieu vers le 1er juillet suivant. L'insecte parfait se montre dès le 18 du même mois.

J'ai inutilement essayé d'élever les jeunes larves en les plaçant dans des boîtes avec de la sciure de bois ou des débris d'écorce de peuplier ; elles ont refusé de manger et ont fini par périr. La sève en décomposition me paraît un assaisonnement indispensable à ce met. Je n'ai vu arriver à l'état parfait que les insectes dont j'ai enlevé les larves déjà retirées dans leurs cellules et que j'ai placées dans des trous pratiqués exprès dans des morceaux de bois en ayant soin de fermer les ouvertures pour les préserver du contact de l'air.

Je crois que les femelles déposent leurs œufs dans les fentes ou gerçures les plus profondes de l'écorce. Je n'ai pas été témoin de la ponte des *Morimus lugubris* et *Saperda scalaris*, mais j'ai surpris la *Lamia ædilis* dans cette opération. Elle était placée sur la tige d'un pin (*Pinus sylvestris*) dont la végétation m'a paru languissante, la tête en bas, l'oviducte très allongé et inséré dans une fente de l'écorce. J'ai vu aussi le *Cerambyx heros* occupé à pondre sur une souche de chêne coupé dans le printemps précédent. L'insecte insinuait son oviducte formé de deux tuyaux dans différentes gerçures et semblait tâter les endroits convenables pour y placer ses œufs.

Il résulte des observations précédentes que si l'on veut préserver les peupliers, les chênes, les pins et les autres arbres qui nourrissent des larves de Longicornes sous leurs écorces et empêcher que ces larves ne les creusent en tous sens, il faut les écorcer aussitôt qu'ils sont abattus ou au plus tard au printemps suivant. Par cette opération on détruit toutes les larves qui plus tard se logeront dans le bois et le détérioreront.

Lorsque la larve du *Morimus lugubris* a atteint toute sa taille, elle a 33 millim. de long. Elles est plus grosse à l'extrémité antérieure qu'à l'autre bout et d'une forme

un peu déprimée. La tête paraît en partie rentrée dans le premier anneau du corps. Elle est formée, ou pour mieux dire, ce qui s'en montre à l'extérieur est formé d'un anneau facial corné, jaunâtre, qui supporte le chaperon et les mandibules; ces dernières sont brunes et très fortes. On voit de chaque côté de la tête à leur naissance deux petites antennes composées d'un tubercule surmonté de deux petits articles coniques. Les mâchoires portent chacune un petit palpe qui me paraît de deux articles, et la lèvre inférieure est aussi munie de deux petits palpes de deux articles. Comme ces objets ont été vus à la loupe sans dissection préalable de la bouche, je ne garantis pas l'exactitude des détails que je viens d'énoncer. Le corps est formé de treize anneaux et peut-être de douze seulement. Le premier est très grand, de consistance coriacée, jaunâtre en avant; ce qui lui donne l'aspect écailleux. Les deux anneaux suivants sont courts, mous, blanchâtres; les autres sont de la même consistance que les deux précédents, mieux séparés entre eux, plus grands et surmontés d'un mamelon rétractile transversal, qui se retrouve en dessous. On compte six ou sept de ces mamelons bien distincts, qui sont divisés en deux parties égales par une impression longitudinale qui règne tout le long du dos de la larve; ils servent de pieds à l'insecte pour ramper sous l'écorce en remplacement des six très petites pattes dont il est pourvu et qui paraissent impropres à la marche. Le dernier anneau ou le treizième est formé d'un bouton, d'une sorte de tubercule, que l'on pourrait peut-être regarder comme une dépendance du précédent, correspondant aux épines ou appendices de la queue de la chrysalide; alors il n'y aurait que douze segments, la tête non comprise, comme on les compte sur les larves qui ne laissent point d'indécision à cet égard.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires dont la première plus grande que les autres, est située sur le mésothorax ou premier anneau membraneux; les autres paires sont consécutives et commencent au quatrième anneau ou premier de l'abdomen.

La chrysalide est d'une couleur blanche à sa naissance, qui brunit à mesure qu'elle approche du terme de sa métamorphose. Ce sont les yeux et les élytres qui prennent d'abord cette nuance. Toutes les parties sont libres, disposées comme on le voit sur les autres chrysalides de Coléoptères. Les segments du dos sont bordés d'une couronne de petites épines très nombreuses et le dernier anneau est terminé par une pointe qui se recourbe en dessus.

L'insecte parfait n'est pas rare dans le pays de Gex, où on le trouve au pied des peupliers ou sur les chemins.

La *Saperda scalaris* a des habitudes entièrement semblables à celles du *Morimus lugubris*, mais elle habite à l'état de larve les troncs des poiriers et peut-être d'autres arbres fruitiers. Le 5 mai 1835, ayant soulevé un grand fragment d'écorce à un poirier abattu depuis plusieurs mois, je vis une multitude d'insectes de différentes espèces : il y avait en abondance des *Bitoma crenata*, des *Sylvanus unidentatus*, des *Platypus cylindrus*, des *Hololepta depressa* et en outre un nombre presque infini de larves et de chrysalides d'une espèce de *Scolytus* d'une taille intermédiaire entre le *destructor* et l'*intricatus*. On y distinguait aussi des larves et des chrysalides d'une dimension beaucoup plus grande appartenant au *Leiopus nebulosus* et à la *Saperda scalaris*, qui se tenaient sous l'écorce même ou enfoncées dans l'aubier. Je ne dois pas omettre de dire qu'au milieu de cette multitude pacifique se trouvaient plusieurs larves d'*Elater* d'humeur moins douce, vivant à discrétion au sein de la plus grande abon-

dance et dévorant celles de ces larves qui leur convenaient.

Je ne parlerai pas du *Leiopus nebulosus* dont je n'ai possédé que la chrysalide. Il y a grande apparence que ses mœurs sont les mêmes que celles de la *Saperda scalaris.*

La larve de cette dernière ressemble beaucoup à celle du *Morimus lugubris* quant à la forme générale et à la disposition de ses parties; mais elle s'en distingue par une taille moins grande, plus fluette et plus ronde, et par une couleur vineuse, qui semble résider dans l'intérieur du corps et surtout dans le tube intestinal. La tête est grande, un peu déprimée, de forme carrée, à angles antérieurs arrondis, et paraît rentrer dans le premier anneau du corps, qui est grand, coriacé, portant deux taches jaunes à sa partie antérieure. Les mandibules, mâchoires, lèvres, antennes et pattes sont comme dans la larve précédente.

Cette larve se métamorphose en chrysalide dans une cellule qu'elle creuse dans l'aubier et dont elle ferme l'entrée et la sortie avec des fibres de bois.

La chrysalide est blanche; toutes ses parties libres et disposées comme on le voit sur les autres chrysalides de Coléoptères. Ses longues antennes passent sous les quatre pattes antérieures et se replient pour remonter sous la poitrine jusqu'à la bouche. Les anneaux du corps sont garnis de petites épines, on en voit deux plus longues sur le sommet du corselet. L'extrémité de l'abdomen se termine par deux crochets recourbés en dessus du côté de la tête.

Lorsque l'insecte parfait se dégage de ses langes, il n'a pas ses couleurs naturelles; toutes les parties qui doivent devenir jaunes sont entièrement blanches; elles prennent peu à peu leur nuance à mesure qu'il s'affermit. Il n'est pas rare dans le pays de Gex.

2. ORGANISATION CÉPHALIQUE DES LARVES DE LONGICORNES.

La connaissance des larves des Coléoptères est très peu avancée, soit qu'on les considère sous le rapport des mœurs, de la forme ou de l'organisation; ce qui tient à ce qu'on les découvre rarement, qu'on les élève avec une grande difficulté, et qu'on est rarement aussi à même de les voir travailler. Celui qui se livre à leur étude entre dans une voie inconnue, hérissée de difficultés, où il est très facile de commettre des erreurs. C'est en réclamant la plus grande indulgence que je me hasarde à présenter quelques faits et quelques considérations sur l'organisation céphalique des larves de la famille des Longicornes.

Le 3 avril 1835, je retirai d'une pièce de chêne abattu depuis plusieurs mois, une larve renfermée dans une cellule qu'elle y avait creusée après avoir vécu sous l'écorce. A sa forme on reconnaissait qu'elle appartenait à un longicorne. Sa couleur était jaune; sa forme conique, avec les parties de la bouche brunes; elle était composée de treize anneaux, en comptant le tubercule anal pour un. La tête paraissait rentrée sous le premier anneau du corps qui était très grand. Elle était dans un état de contraction qui annonçait une prochaine métamorphose. Quelques jours avant le 20 du même mois, elle commença à se retirer de sa peau, qui devint ridée au petit bout. Voyant qu'elle n'effectuait pas sa transformation, je la dépouillai artificiellement, et j'obtins un animal qui, n'étant déjà plus larve, n'était cependant pas encore chrysalide. Il lui manquait, pour cette dernière forme,

d'avoir la tête baissée, les antennes étendues et les pattes dépliées.

Ces deux formes du même insecte, dont je donne les figures, paraissent curieuses en ce qu'elles nous conduisent à une première connaissance des rapports qui existent entre les larves et les chrysalides, rapports peu étudiés jusqu'à présent. Et comme on connaît déjà assez bien ceux qui existent entre les chrysalides et les insectes parfaits, on en induira les rapports des larves aux insectes adultes.

On voit sur la larve dépouillée :

1° La tête ayant les mâchoires horizontales et les antennes roulées autour des yeux en cornes de bélier. Ces antennes donnent à la tête une largeur égale à celle du prothorax, et obligent la première à se prolonger en arrière sur les côtés. La tête paraît correspondre exactement à la bordure cornée que l'on remarque sur la larve en avant du gros anneau.

2° Le prothorax qui correspond au gros anneau coriacé de la larve.

3° La première paire de stigmates située entre le prothorax et le mésotharax, ou plutôt placée sur le mésothorax près de la membrane d'union, autant qu'on en peut juger sur l'animal desséché.

4° La deuxième paire de stigmates ouverte dans le premier segment de l'abdomen, qui est venu se souder au mésothorax.

5° Les pattes pliées et appliquées contre la poitrine.

6° On voit enfin que les antennes et les pattes ne sont pas contenues dans les parties analogues de la larve, puisqu'elles sont couchées sous la peau et n'y tiennent en aucune façon.

On est à même de constater ici que les trois anneaux

thoraciques de la chrysalide ne portent qu'une seule paire de stigmates comme on le voit sur la larve; que la deuxième paire est située sur le segment appelé médiaire par Latreille; que le segment médiaire, qui est ostensiblement réuni au thorax des Hymnéoptères et des Diptères, suivant le même auteur, y est aussi réuni chez les Coléoptères et très probablement chez les insectes des autres ordres; ce qui tend à justifier l'opinion qu'il a émise qu'on peut regarder le premier segment abdominal comme une dépendance du thorax. Et comme le segment médiaire est de la même consistance que le thorax et plus ferme que l'arceau supérieur des segments de l'abdomen des Coléoptères, il ne serait pas hors de raison de dire que le thorax de ces insectes est composé de quatre anneaux en dessus et de trois en dessous.

L'inspection de la même pièce entomologique fait naître une conjecture : c'est que les différentes parties d'une larve ne croissent pas toutes en même temps; qu'il en est, telles que les pattes, les antennes et les ailes, qui se développent dans les derniers temps et probablement après la dernière mue. Lorsque ces parties ont pris toute leur croissance elles augmentent le volume du thorax et de la tête, qui, ne pouvant plus être contenues dans la peau de la larve, brisent cette peau pour donner issue à la chrysalide, de la même manière que le bouton floral de certaines plantes brise la spathe qui l'enveloppe lorsqu'il est sur le point de s'épanouir.

Ce que je viens de dire tend à prouver que le gros anneau de certaines larves de longicornes est le prothorax, et que la tête est représentée par la bordure cornée qui le précède, sur laquelle sont implantés les organes de la bouche.

Toutes les larves de cette famille n'ont pas une struc-

ture céphalique semblable. Il en est dont la tête est grande, saillante, transverse, de forme carrée, à angles antérieurs arrondis, de substance écailleuse, et qui s'emboîte dans l'anneau suivant. Je possède deux de ces larves, que je conserve depuis 1835 et dont je donne les figures vues en dessus et en dessous. L'une appartient à la *Saperda scalaris*, l'autre à une espèce dont je ne suis pas bien sûr. Elle est étiquetée *Morimus lugubris* dans ma collection, et j'ai toujours cru, jusqu'à ces derniers jours, qu'elle appartenait à cette espèce; mais un examen attentif de sa tête comparée à celle du dessin fait sur l'insecte vivant en 1835 et surtout à un dessin du *Morimus lugubris* que notre savant collègue M. Léon Dufour a eu l'extrême obligeance de m'envoyer, m'inspirent des doutes, et je crains que, depuis 1835, elle n'ait perdu sa véritable étiquette. Mais ici l'espèce ne fait rien à la question qui s'agite; il suffit que cette larve appartienne à un Longicorne, ce qui est incontestable.

Si on examine ces deux larves en dessous on voit très bien les six petites pattes dont elles sont munies; et l'on reconnaît clairement que la première paire est insérée sur le second anneau. Ce second anneau est grand, de substance plus ferme que les suivants, surtout en dessus, et doit être, à ce qu'il me semble, appelé prothorax. Dès lors la véritable tête est représentée par l'anneau qui précède. Si on étudie cette tête en dessous, on remarque, à sa partie antérieure, une échancrure demi circulaire, assez profonde, de laquelle sort une pièce trilobée qui supporte les mâchoires et le menton, au bout duquel se trouve la lèvre. On pourrait croire que cette pièce jugulaire, jointe aux organes de la bouche, forme la partie saillante de la tête dont le reste est caché dans l'intérieur du premier segment; mais l'insertion des pattes prothoraciques vient

détruire cette opinion. D'ailleurs la même échancrure semi-lunaire existe dans les larves du genre *Telephorus*, dont la tête est complétement extérieure et ne peut donner lieu à aucune discussion.

On peut acquérir une nouvelle preuve de l'identité de la tête avec le premier anneau de la larve. Il suffit pour cela de faire ramollir ces deux larves dans l'eau chaude et de les étendre avec un peu de force. On oblige alors la tête à sortir du deuxième anneau, et l'on voit son contour postérieur qui est bilobé; elle est ainsi mise complétement à découvert. La tête n'est pas profondément emboîtée dans le prothorax; elle y pénètre jusqu'à la pointe d'un écusson membraneux qui sépare les deux lobes et qui correspond à l'axe de la tête.

Je reviens sur la larve du *Callidium sanguinem* dont j'ai déjà parlé en 1843, pour rectifier une erreur que je crois avoir commise en appelant tête ce qui me paraît être maintenant la tête et le prothorax tout ensemble. Après l'avoir étudiée de nouveau, j'ai reconnu que la partie saillante de la tête est formée d'un rebord corné sur lequel sont implantés les antennes et les organes de la bouche. Cet anneau corné est suivi d'une membrane rétractile qui le lie au gros segment ou premier anneau du corps. L'animal peut, à sa volonté, retirer sa tête en partie dans le premier anneau ou la porter au dehors; mais la course n'est pas grande, car la membrane rétractile n'est guère plus longue que l'anneau corné. Le premier segment est très gros, de forme carrée, à angles arrondis, de substance coriacée avec une sorte d'écusson en dessus qui paraît ridé et de couleur jaunâtre en devant. Le nombre des segments est de treize, si on compte le tubercule anal pour un, la tête n'étant pas comprise dans ce nombre.

En examinant la larve en dessous on reconnaît facile-

ment les six petites pattes dont elle est munie. La première paire n'est pas attachée au gros segment, mais à un demi-segment très étroit qui vient après. Les points d'insertion sont juste au milieu du segment comme on les voit pour les deux autres paires de pattes qui sortent du milieu des deux anneaux suivants. Ce demi-segment pédifère est peu apparent dans l'état de repos ; mais lorsque la larve fait des mouvements qui écartent ses anneaux, il est très visible. On distingue aussi, dans le même cas, un autre demi-segment, encore plus étroit, derrière le gros anneau, mais en dessus.

Il se présente ici plusieurs manières d'envisager cette structure : on peut admettre que le segment qui porte la première paire de pattes est le prothorax dont les dimensions sont considérablement diminuées. Alors le segment précédent est la tête qui est parfaitement séparée du corps, ainsi que cela semble avoir lieu pour la classe des insectes ; mais cette tête offre une structure particulière en ce qu'elle paraît recouverte d'une calotte épaisse, adhérente, qui l'enchâsse en dessus et en dessous. Dans ce système, on rompt une loi d'analogie que l'on observe sur les autres larves de Coléoptères, sur lesquelles le prothorax est plus étendu ou au moins aussi étendu que chacun des deux anneaux suivants pris séparément, tandis que sur le *Callidium* il serait presque rudimentaire. La violation de cette loi me paraît avoir de la gravité.

Une seconde manière de voir la question, c'est de considérer le petit segment qui porte la première paire de pattes comme une dépendance du précédent. Alors celui-ci devient le prothorax ; mais un prothorax très développé, qui contient la majeure partie de la tête, dont le front, et les organes de la bouche sont seuls extérieurs :

c'est une sorte de céphalothorax comme chez les Arachnides et les Crustacés. Dans cette hypothèse, on rompt une loi d'analogie qui veut que les larves aient une tête distincte, et l'on attribue à quelques familles de Coléoptères une organisation réservée à deux classes supérieures, ce qui me semble avoir des inconvénients.

Enfin en troisième lieu on peut regarder le gros anneau purement et simplement comme le prothorax et l'anneau corné comme la véritable tête; ce qui a l'avantage de ne violer aucune des analogies et d'être conforme à ce que nous a montré la larve dépouillée artificiellement dont j'ai parlé dans ce mémoire.

Ce système semble encore appuyé par l'observation suivante. En cherchant des larves de *Callidium* en 1843, j'en ai trouvé une morte depuis fort longtemps dont le corps était entièrement desséché et crispé. Elle paraissait avoir atteint toute sa taille. Le gros anneau était affaissé et son enveloppe se moulait sur des reliefs plus durs cachés en dessous. La tête en sortait en partie comme d'une gaîne et se manifestait au dehors par l'anneau corné et les organes de la bouche. J'ai fait ramollir cette larve dans l'eau chaude et j'ai pu repousser en arrière l'enveloppe de la tête et du premier segment jusqu'au bord postérieur de ce dernier, ce qui a mis à nu toutes les parties couvertes. Ce qui m'a d'abord étonné a été de voir qu'il n'y avait aucune adhérence entre la gaîne et les parties renfermées. Dans l'état de vie, l'adhérence est complète. Je ne sais à quelle époque elle a cessé, ni à quelle cause on doit attribuer la séparation. Peut-être que la larve touchait au moment d'une mue; peut-être que la dessiccation, puis ensuite l'eau chaude, ont rompu les muscles par lesquels elle avait lieu. Quoi qu'il en soit, la partie cornée que je crois être la véritable tête est légèrement arquée en

devant, arrondie sur les côtés et terminée en arrière par une échancrure semi-lunaire. Je suppose que les antennes sont logées dans les pointes du croissant. Le reste du segment en arrière de l'échancrure est affaissé et porte un enfoncement longitudinal dans son milieu. Il me semble que cette partie doit être regardée comme le prothorax, sans quoi cet anneau manquerait complétement à la larve.

Quel peut être le but de la nature en créant un prothorax volumineux, coriacé et très épais, à double enveloppe, et en plaçant au dessous de la première, une seconde enveloppe, qui se fortifie probablement avec l'âge de la larve? Il est vraisemblable que si l'on voyait les manœuvres et le travail de cette larve dans sa galerie, on parviendrait à découvrir la cause de cette organisation. A défaut d'observation directe, on peut conjecturer que l'enveloppe extérieure sert d'attache aux muscles qui lient la membrane rétractile de la tête au prothorax. Ces muscles et leurs points d'attache doivent être très solides pour que l'animal puisse couper le bois dur dans lequel il vit et en arracher des fibres en retirant sa tête en arrière, manœuvre qu'il est obligé de faire au moment où il creuse la cellule dans laquelle il doit se métamorphoser. La couleur jaunâtre, d'apparence écailleuse, que l'on observe à la région antérieure du prothorax, semble annoncer ces points d'attache. Des taches de la même nuance se voient aussi sur le prothorax des larves du *Scolytus destructor*, dont la tête rentre sous le premier segment, et dont les mandibules rongent des écorces et du bois très dur; ce qui semble indiquer une analogie d'organisation dans le thorax de larves ayant des habitudes semblables.

3. POSITION DE LA PREMIÈRE PAIRE DE STIGMATES.

Il me reste un mot à dire sur la position de la première paire de stigmates des larves de Longicornes et de Buprestides. La recherche de cette bouche respiratoire sur la larve du *Callidium sanguineum* a été pour moi l'objet d'une investigation scrupuleuse. Je l'ai trouvée sur l'anneau qui porte la deuxième paire de pattes, à la partie antérieure, mais non sur la ligne d'union de ce segment avec le précédent. C'est en arrière de cette ligne, au tiers environ de la longueur de l'anneau, qu'on la voit. C'est sensiblement la même position que celle que j'ai indiquée pour les stigmates de la larve de *l'Agrilus biguttatus*, à l'exception qu'ils sont un peu moins élevés et par conséquent qu'ils ne sont pas visibles lorsqu'on regarde la larve en dessus. Les autres sont placés sur les côtés des anneaux suivants depuis le quatrième jusqu'au onzième inclusivement. Le douzième et le treizième en sont privés.

J'ai soumis à notre collègue, M. le docteur Aubé, dont le coup-d'œil est si exercé et si sûr, mes deux larves de Longicornes desséchées. Après les avoir ramollies dans l'eau chaude et les avoir étendues, il a reconnu la position de la première paire de stigmates sur l'anneau qui porte les secondes pattes et non sur la membrane d'union de ce segment avec le précédent. Il a bien voulu vérifier aussi l'emplacement des mêmes stigmates sur la larve de *l'Agrilus bigutattus*, et il les a vus sur le deuxième anneau aux mêmes points où je les ai placés dans le dernier dessin de cette larve que j'ai produit. Enfin il a eu la complaisance de porter son investigation sur une larve que je

crois appartenir à l'*Anthaxia manca* conservée chez lui dans l'esprit-de-vin, et il a encore vu ces mêmes ostioles sur le dexième anneau. En sorte que, s'il était permis de généraliser d'après ce petit nombre de faits, on pourrait dire que la première paire de stigmates chez les larves de Longicornes et de Buprestides est située sur le segment qui porte la deuxième paire de pattes (Longicornes) ou le deuxième segment (Buprestides), au tiers environ de la longueur de ce segment, à partir de la ligne d'union avec le précédent, et un peu au dessous d'un plan horizontal passant par l'axe de l'anneau (Longicornes et *Anthaxia*) ou sur ce plan même (*Agrilus*).

Depuis la rédaction de cette notice, j'ai eu l'honneur de recevoir de notre célèbre collègue M. Léon Dufour les dessins de deux larves de Longicornes, l'une appartenant au *Morimus lugubris*, l'autre à l'*Exocentrus balteatus*. Ces dessins font voir d'abord l'animal à l'état de vie, ensuite l'anatomie de sa tête. Je regrette beaucoup de ne pas être autorisé à les publier, parcequ'ils mettent en évidence l'opinion de notre collègue sur la composition céphalique de ces larves, opinion qu'il a exposée dans une note insérée dans les Annales de la Société ponr l'année 1843, et parcequ'ils contribueraient beaucoup à éclairer la question que j'ai abordée. Malgré la réserve que je dois m'imposer, qu'il me soit permis de dire que la tête du *Morimus lugubris*, révélée par l'anatomie, est presque entièrement contenue dans le premier segment ou prothorax; que sa forme est celle d'un triangle curviligne, dont la base s'appuie sur l'anneau frontal, et dont le sommet vient toucher l'extrémité postérieure du premier segment. Elle remplit presque en entier le prothorax, sauf les angles

postérieurs correspondants à la pointe occipitale ou sommet du triangle.

La tête cachée de l'*Exocentrus balteatus* est proportionnellement plus grande que la précédente. Sa forme est ellipsoïdale. Elle remplit presque complétement le premier segment, qui est sphérique; c'est un ellipsoïde inscrit dans une sphère. A l'inspection de ces dessins, il est impossible de se refuser à reconnaître qu'il existe une deuxième enveloppe cachée sous l'enveloppe apparente du premier anneau. Ce fait est confirmé par la larve du *Callidium,* qui m'a permis de mettre à découvert cette deuxième enveloppe. Mais ce tégument interne recouvre-t-il la tête ou le prothorax? c'est là que se trouve toute la question. Si on admet qu'il est un tégument cranien, il en résulte que la vraie, que la légitime tête remplit en entier le premier segment et qu'elle se manifeste au dehors par l'anneau corné auquel sont attachés les organes de la bouche. Dans cette théorie, appeler ce premier segment tête ou prothorax, c'est dire la même chose en termes différents. Si au contraire ce tégument recouvre le prothorax, la véritable tête se réduit à l'anneau corné dont on vient de parler, et le premier segment est un prothorax à enveloppe renforcée. Si les observations que j'ai présentées dans ce mémoire viennent à se vérifier, et si les conséquences que j'en ai déduites sont confirmées, il en résultera que cette dernière opinion est conforme à la vérité, et que l'anatomie, bien que parfaitement exacte, n'a pas été convenablement interprétée.

Je termine en priant de nouveau la Société et le savant entomologiste avec lequel je me trouve en dissidence, de vouloir bien m'accorder toute leur indulgence pour les erreurs que je puis avoir commises dans cet écrit. Je les prie de croire que mon unique but est la recherche de

la vérité. C'est pour l'atteindre que je mets sous leurs yeux tous les faits entomologiques qui parviennent à ma connaissance, afin qu'ils subissent l'épreuve de la publicité et de la discussion.

Explication dès figures de la planehe 10. 2e *partie.*

Nota. Les fig. 1, 2, 3, 4, 5, 11 ont été dessinées en 1835 sur les animaux vivants sans aucun but spécial. Les autres ont été dessinées en 1844 pour être jointes au présent mémoire.

1. Larve du *Morimus lugubris*, vue en dessus.
2. Tête de la même, vue en dessous.
3. Chrysalide de la même.
4. Larve de la *Saperda scalaris*, vue en dessus.
5. Chrysalide de la même, vue de côté.
6. Larve de la *Saperda scalaris*, dessinée sur le sec, vue en dessus.
7. La même, vue en dessous pour montrer les pattes.
   a. ce que je crois être la tête.
   b. le prothorax.
   c. le mésothorax.
   d. le métathorax.
8. Larve de longicorne, dessinée sur le sec, vue en dessus.
9. La même, vue en dessous pour montrer les pattes.— Les lettres indiquent les mêmes objets que sur les fig. 6 et 7.
10. Tête de la même dégagée du prothorax, vue en dessus.
11. Larve d'un longicorne extraite d'une pièce de chêne et déjà contractée pour subir la métamorphose.

12. La même dépouillée de la peau au moment même de la métamorphose, dessinée en 1844 sur le sec.
   a. la tête.
   b. les antennes roulées autour des yeux en cornes de bélier.
   c. le prothorax.
   d. le mésothorax.
   e. le métathorax.
   f. premier segment de l'abdomen réuni au métathorax.
   g. premier stigmate, non visible en dessus.
   h. deuxième stigmate.
13. Larve de *Callidium sanguineum* grossie, dessinée sur l'animal vivant.
14. La même vue en dessous pour montrer les pattes.
15. La même, vue de côté pour montre les pattes.
16. Larve de *Callidium* desséchée pour montrer le 1er segment.
17. La même pour montrer la tête découverte et le prothorax.
   a. Ce que je crois être la tête.
   b. ce que je prends pour le prothorax.

DESCRIPTION

DE DEUX ESPÈCES NOUVELLES D'*Aradus* DES PYRÉNÉES ET REMARQUES SUR LES HÉMIPTÈRES DE CE GENRE.

Par M. Léon DUFOUR.

(Séance du 6 Mars 1844.)

Quel entomologiste ne connaît pas ces punaises à corps plat et presque membraneux, si admirablement adapté à leur genre de vie sous cortical? Fabricius, frappé de cette structure, les sépara le premier des *Cimex* de Linné et consacra le genre *Aradus* pour ce groupe, un des plus naturels de l'ordre des hémiptères. Latreille en reconnut l'homogénéité et lui conserva son intégrité fabricienne. Dans ces derniers temps, on a su y trouver plusieurs genres, mais ils ne sont pas tous irrévocables.

Avant d'aborder les descriptions spécifiques, je présenterai, sur la structure de ces singuliers insectes, quelques observations relatives aux caractères assignés par les auteurs pour en constituer ou un genre ou un groupe ou une tribu ou une famille, car ils sont encore ballottés entre ces divers grades de classification.

La composition des antennes des *Aradus* a été parfaitement saisie par M. Spinola dans son intéressant tra-

vail sur les Hétéroptères (1). Cet auteur y compte *cinq* articles et non pas *quatre* seulement, comme l'ont avancé la plupart des entomologistes même les plus modernes. J'ai constaté, au moins dans les espèces européennes, ce cinquième article, fort petit à la vérité, enchatonné dans le bout du quatrième, absolument comme l'article terminal des antennes des Mélasomes parmi les Coléoptères Hétéromères. Cet article, dans les *Aradus*, est souvent duveté et blanchâtre et, suivant sa saillie plus ou moins prononcée, il fait paraître le bout de l'antenne pointu. Il n'en existe aucun vestige dans l'*Aneurus* de Curtis (*Aradus lævis* F.)

Mais le mode d'insertion, soit de l'antenne à la tête, soit de ses articles entre eux a été mal étudié. La tête des *Aradus*, par son prolongement médian en museau, par la saillie des yeux et par l'existence d'un col court, a, comme le dit M. Spinola, une certaine ressemblance avec un trèfle de cartes. Le museau est flanqué à droite et à gauche par une apophyse plus ou moins conoïde dirigée en avant, inarticulée, continue à sa base avec le crâne. Cette apophyse, appelée simplement *spina* par Fabricius, Fallen, etc., et que M. Spinola désigne sous les noms de *tubercule antennifère* ou de *lobe latéral* de la tête, donne effectivement insertion à l'antenne de manière que l'article basilaire de celle-ci est étroitement enclavé entre l'apophyse et le museau. L'œil armé d'une bonne loupe, reconnaît que cet article se fixe au côté interne de l'apophyse au moyen d'un pédicelle latéral d'une finesse et d'une briéveté qui le rendent presque imperceptible. On croirait d'abord qu'il n'est que contigu ou collé par un très petit point à l'apophyse. La figure que j'en donne me dispense d'autres détails.

(1) Essai sur les Hémiptères hétéroptères. 1833.

Dans l'insecte, comme dans les plus grands animaux, toutes les parties du corps, même celles dont la configuration ne semble qu'accidentelle ou insignifiante, ont, aux yeux de l'investigateur physiologiste, une destination fonctionnelle. Le mode d'insertion antennaire dont je viens de parler est évidemment favorable au jeu de l'article basilaire et par suite facilite les mouvements obscurs, mais positifs qui servent la fonction tactile de l'antenne. Ces mouvements sont aussi puissamment secondés par l'insertion excentrique et pédicellée du second article au premier, ainsi que par l'atténuation des deux suivants. Quant à l'article terminal et enchatonné, article pour ainsi dire rudimentaire, sa texture villeuse le rend sans doute propre à une action préhensive qui se combine avec celle des crochets tarsiens. Ces considérations, toutes minutieuses qu'elles peuvent paraître, viennent prêter un appui rationnel aux inductions fournies par l'habitat et l'aplatissement des *Aradus*, pour déterminer le mode de leur subsistance. Ces Hémiptères sont larvivores ou larvisuges.

Dans mes recherches anatomiques sur les hémiptères (1), qui ont déjà plus de dix ans de date, j'avais explicitement dit que les tarses des *Aradus*, ainsi que ceux du *Phymata* et de la *Punaise des lits*, n'étaient composés que de *deux* articles et non de *trois*, comme on le croyait auparavant. Je me bornai alors à une assertion positive de ce fait et je l'accompagnai de figures à l'appui. M. Spinola a vu depuis comme moi; mais les auteurs de l'ouvrage important sur l'ensemble des hé-

(1) Mémoires des savants étrangers de l'Académie des sciences 1833.

miptères (1), ouvrage si impatiemment attendu, et dont la publication vient de satisfaire les exigences de la science, laissent encore flotter le doute sur cette composition des tarses. L'examen scrupuleux que je viens de renouveler sur plusieurs espèces européennes, confirme ma première assertion que les tarses des *Aradus* ne sont que bi-articulés (2).

Les hémélytres des *Aradus* sont plus étroites que l'abdomen, en sorte qu'une large bordure de celui-ci se trouve à découvert, mais on a imprudemment généralisé en disant qu'elles sont plus courtes que ce dernier; car ce trait n'est propre qu'à la femelle, et celles du mâle atteignent le bout de l'abdomen. Cette remarque avait déjà été faite par De Géer à l'occasion de l'*Aradus betulœ.* J'ai même dans ma collection six individus d'une petite espèce trouvée aux environs de Saint-Sever, où, dans les deux sexes, les hémélytres ont la longueur de l'abdomen. L'*A. lugubris*, Fall. serait dans le même cas.

Le bout de l'abdomen des véritables *Aradus* a constamment, dans les deux sexes, une échancrure médiane. Sa région ventrale offre un trait de structure que je ne trouve signalé nulle part, et que j'ai constaté dans les sept espèces indigènes de ma collection; c'est l'existence d'une rainure médiane linéaire, depuis sa base jusqu'à son échancrure apicale. Cette rainure, qui n'intéresse

(1) Hist. nat. des Ins. Hémipt., par MM. Audinet Serville et Amyot. 1842.

(2) Suivant ma manière d'envisager la classification des insectes par *familles naturelles,* le genre *Aradus*, Fabr., doit constituer à lui seul une famille, ainsi que l'a jugé M. Spinola, qui a parfaitement circonscrit dans ce sens les Aradites. Les genres nombreux que plusieurs auteurs ont associés aux *Aradus* sont une véritable mésalliance.

pas toute la table du tégument, semble avoir pour but, pendant la vie de l'insecte, de se prêter à l'ampliation de la cavité abdominale, soit dans le cas d'une réplétion alimentaire amenée par une occasion opportune, soit à l'époque de la gestation de la femelle ou de la turgescence séminale du mâle. Elle se continue en avant avec une gouttière ou coulisse médiane pratiquée à la région sternale du thorax, et dans la partie antérieure de laquelle se loge ou se glisse le rostre. Cette rainure n'existe ni dans l'*Aneurus*; ni dans le *Dysodius*, ni dans d'autres Aradites exotiques.

J'ai déjà dit que le prolongement des hémélytres jusqu'au bout de l'abdomen était, en général, le signe distinctif du sexe mâle, et cependant j'ai cité une espèce de nos contrées où ce prolongement s'observait dans le mâle comme dans la femelle. Mais il existe au bout de la région ventrale de l'abdomen une configuration, une structure propres à établir anatomiquement les distinctions sexuelles. Ainsi le mâle offre en cet endroit une saillie arrondie, convexe, plus ou moins abrupte en arrière, réceptacle de l'armure copulatrice; la femelle, une vulve, ordinairement en forme de carène médiane oblongue, parfois arrondie, constituée par deux panneaux adossés susceptibles de s'entr'ouvrir, de s'écarter, soit dans l'acte du coït, soit lors de la ponte. Dans l'*A. betulæ*, les lèvres de la vulve, au lieu d'être relevées en carène, sont planes.

Dans les signalements ou les descriptions spécifiques, la plupart des auteurs, trop peu scrupuleux sur l'étude comparative des traits fournis par la structure ou générale ou partielle, sont tombés dans un vague désespérant et dans une reproduction indigeste des caractères déjà exposés pour le genre et pour la famille. De là

l'embarras et l'incertitude pour la détermination un peu rigoureuse des espèces. Cependant Fallen fait une exception dans sa *Monographia Cimicum Sueciæ*, qui offre un bon modèle à suivre. La longueur respective des articles des antennes, celle du rostre, qui peut ou n'atteindre que l'origine des premières paires de pattes ou se continuer jusqu'à la seconde, la contexture des bords du corselet, dentelés ou inermes, semi-diaphanes ou opaques, etc., fournissent des caractères solides et trop négligés.

Aradus dilatatus. Arade dilaté.

Planche 10, N°. I, fig. 1 à 4.

Ovatus, postice dilatato-rotundatus, griseo-rufescens; antennis thorace dimidio brevioribus, articulo secundo duobus sequentibus haud longiore; orbita oculorum dorsali tuberculo-spinosula; rostro pedes anteriores solum attingente; thorace subquadrato, margine haud diaphano, antice denticulato, dorso quadricostato; scutello elongato-naviculato; hemelytrorum membrana nigro nebulosa; pedibus pallido annulatis.

Hab. sub abietum cortice in Pyreneis.

Long. 12 mill.

C'est la plus grande espèce européenne que je connaisse. Elle diffère surtout de l'*A. betulæ* par la taille, par la forme large et arrondie de son abdomen. Antennes uniformément rousses, plus courtes et plus grosses que dans le *betulæ*; leur second article, moins long que les deux suivants pris ensemble. Indépendamment des apophyses antennifères, le bourrelet orbitaire supérieur a trois ou quatre spinules plus ou moins effacées. Museau plus court, plus convexe que celui du *betulæ*. Corselet

subquadrilatère, et non demi-circulaire, dentelé seulement en devant, échancré en arrière. Des quatre arrêtes dorsales les deux intermédiaires atteignent seules le bord céphalique et sont interrompues vers leur tiers antérieur par une empreinte transversale, où s'arrêtent les côtes latérales. Ecusson sensiblement plus long que dans les autres espèces, à bords relevés, qui rendent le disque creux, excepté à son tiers antérieur, qui a une petite carène médiane. Hémélytres d'un gris roussâtre sans mélange, leur membrane avec des mouchetures noirâtres, sur un fond gris blanchâtre. Abdomen comme finement chagriné, à la loupe. Pattes avec leur base coxale, le bout des cuisses et des tibias, roux pâle.

En août 1841 je découvris cette rare espèce sous l'écorce d'un sapin dans les Pyrénées des Eaux-Bonnes, où j'étais avec Audouin. M. Spinola m'en a envoyé, sans désignation spécifique, deux individus trouvés en Sardaigne par M. Géné.

Aradus ellipticus. Arade elliptique.

Planche 10, N°. I, fig. 5 et 6.

Ovato-ellipticus, postice attenuatus, sordide fusco-rufescens; antennis thorace sublongioribus, articulo secundo duobus segmentibus longiore, tertio pallido; rostro pedes intermedios attingente; spinula ante oculos erecta; thorace semi circulari, margine pallido irregulariter denticulato, dorso sex costato costa laterali brevis sinua; hemelytris membranaque nigro nebuloso maculatis; abdominis margine rufo-maculato.

Hab. sub abietum cortice in Pyreneis.

Long. 10 mill.

Tète offrant à la loupe des aspérités plus prononcées

que dans les autres espèces. En arrière de l'apophyse antennifère, une épine forte, aiguë, conoïde, redressée, et, derrière l'œil, deux ou trois marginales fort petites, second article des antennes une fois et demie plus long que ceux qui le suivent, pris ensemble. Corselet à côtés arrondis, réfléchis, un peu ailés, d'un blanchâtre semi-diaphane, bordés partout de dentelures, dont les antérieures plus fortes, plus détachées. Des six côtes longitudinales dorsales, les latérales sont rudimentaires et ne forment qu'un tubercule oblong placé en arrière; les autres, entrecoupées transversalement vers leur milieu par une dépression linéaire. Ecusson ovale-triangulaire obtus avec une côte médiane à sa moitié antérieure. Pattes d'un roux obscur, avec les extrémités coxale et tibiale des cuisses blanchâtres.

Je ne me dissimule point la grande ressemblance de notre *A. ellipticus* avec l'*A. betulæ* Fabr., qui a aussi une forme ellipsoïdale, dont les auteurs n'ont pas fait mention, quoique la figure de De Géer l'exprime assez bien, mais notre espèce est un peu plus grande, plus atténuée en arrière et d'une teinte brune plus foncée.

Explication des figures de la planche 10, *partie* 1re.

1. *Aradus dilatatus.*
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Portion d'une patte antérieure pour faire voir la composition du tarse.
4. Une antenne plus grossie pous mettre en évidence son mode d'insertion à l'apophyse antennifère et son article rudimentaire terminal.
5. *Aradus ellipticus.*
6. Mesure de sa longueur naturelle.

NOTE MONOGRAPHIQUE

SUR LES ARANÉIDES COMPOSANT LE GENRE *Tegenaria*;

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 4 Octobre 1843.)

Linné est le premier qui, dans sa *Fauna suecica*, fit connaître zoologiquement l'*Aranea domestica*, dont le nom générique était commun à toutes les araignées, et la plupart des auteurs qui ont écrit après ce grand naturaliste lui ont conservé ce nom. M. Walckenaër, dans son Histoire naturelle sur les insectes aptères, ayant employé ce mot pour désigner un ordre auquel il donne le nom d'Aranéides, s'est vu conduit à rejeter celui d'*Aranea*, imposé primitivement par Linné, et à désigner ce genre sous le nom de *Tegenaria*. L'espèce qui sert de type à cette coupe générique est connue de tout le monde, et il est peu de personnes qui ne s'occupant même pas de l'étude de cesanimaux, n'aient remarqué cette espèce, dont les habitudes sont de tendre dans les encoignures des murailles, dans les appartements, les caves, les greniers, une toile horizontale, le plus souvent de forme triangulaire, et toujours percée d'un trou à l'un de ses angles, à l'entrée duquel l'habitant de cette retraite se tient ordinairement en observation, les premières paires de pattes dirigées en avant, épiant les insectes et prêt à se précipiter

sur eux lorsqu'ils ont le malheur de toucher ou d'être arrêtés par ce réseau inextricable. Cette espèce singulière, qui semble se plaire dans les lieux habités particulièrement par l'homme a été étudiée par beaucoup d'auteurs, et la plupart lui ont conservé religieusement le nom spécifique que Linné lui avait imposé. Tréviranus, et ensuite Lyonet, l'ont observée sous le point de vue anatomique, et le dernier de ces auteurs en a étudié les métamorphoses. Quoique connue de tout le monde, quoique la plus commune et la plus répandue dans nos habitations et même une des plus grandes de nos espèces européennes, la *Tegenaria domestica* avait été très mal observée, et ce n'est qu'en 1806, dans la *Faune française*, p. 213, que M. Walckenaër a fait connaître les mœurs de cette Aranéide remarquable. Une espèce aussi commune, et presque familière avec l'homme, devait naturellement fixer l'attention des personnes même étrangères à l'histoire naturelle, et plusieurs pensèrent à tirer un produit de la soie fournie par cette Aranéide. En effet, la facilité avec laquelle cette espèce se reproduit et surtout la quantité prodigieuse d'individus qui naissent d'une seule ponte, avaient donné l'idée à plusieurs personnes de réunir un très grand nombre de Tégénaires, afin de pouvoir utiliser leur soie, mais la difficulté de les élever et surtout leur manière de vivre dans l'isolement, ont obligé ces innovateurs à renoncer à leur projet (1).

Si l'industrie a échoué sur ce point, il n'en est pas de même pour les services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore à la médecine, et quoique l'usage maintenant en ait complétement cessé, au moins médicalement parlant, il y a encore beaucoup de personnes qui, après s'être fait

(1) Voy. Walckenaër, Hist. nat. des Ins. apt., tom. 1, p. 185.

une blessure avec un instrument tranchant, se servent de la toile de la *Tegenaria domestica* pour arrêter le sang, aider la plaie à se fermer et empêcher que des corps étrangers ne viennent à s'introduire dans la partie blessée; cela se voit, non seulement à Paris et dans ses environs, mais encore dans beaucoup d'autres localités, et particulièrement dans le midi de la France.

La Tégénaire domestique isolément est susceptible d'être apprivoisée et même ne paraît pas insensible aux sons de la musique. Tout le monde connaît l'histoire de l'infortuné Pélisson qui, enfermé à la Bastille, avait accoutumé une Tégénaire, pendant que son domestique jouait de la musette, à venir prendre des mouches entre ses doigts (1), M. Walckenaër, dans son Histoire naturelle des insectes aptères, cite plusieurs autres faits semblables, entre autres Grétry, qui sut apprivoiser une araignée et la faire descendre de sa toile, à volonté, au moyen de son piano.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage sur les mœurs de cette singulière Aranéide, son histoire ayant été parfaitement traitée par M. Walckenaër dans la Faune française; seulement, à ce que j'ai indiqué plus haut,

(1) Plusieurs auteurs ont avancé qu'un geôlier ayant surpris Pélisson dans cette occupation, avait eu la cruauté d'écraser l'araignée, la seule distraction du malheureux prisonnier; mais maintenant il est bien prouvé que cette cruauté est une fable inventée par les auteurs pour rendre plus dramatique cette histoire (Voy. Walck. op. cit., tom. 1, p. 196.)

Je ne sais si c'est à la *T. domestica* que l'on doit rapporter ce fait cité dans l'histoire de Mahomet le prophète, et où il est dit : que l'an 1er de l'hégire, lorsqu'il était poursuivi par les Koreischites, il se réfugia dans une caverne, et qu'une araignée en ferma l'ouverture avec sa toile; ses ennemis ne supposèrent pas qu'il eût pénétré dans ce lieu, et il fut sauvé.

j'ajouterai que parmi toutes les espèces que ce genre comprend, les unes tendent leurs toiles dans les habitations, les autres dans les bois et dans les champs.

La géographie des espèces qui composent cette coupe générique est assez remarquable. Sur quatorze espèces connues, l'Europe en nourrit sept, l'Afrique trois, l'Amérique trois (1) et l'Australie une; il n'y a donc que l'Asie

(1) M. Henz (Journal de l'Acad. des sciences de Philad., vol. 11, fev. 1821, p. 53. pl. 5, fig. 1), désigne sous le nom de *Tegenaria medicinalis* une Aranéide qui se trouve très communément dans les caves de Philadelphie et dont la toile est employée fréquemment en médecine. Feu Audouin, dans le tome 1er du Dict. class. d'hist. nat., p. 505, range cette espèce dans le genre *Tegenaria* de M. Walckenaër, mais d'après la figure qu'en donne M. Henz, je suis porté à croire que cette Aranéide appartient plutôt au genre *Epeira* qu'à celui de *Tegenaria* ; voici au reste sur quoi j'appuie cette assertion : ce qui distingue au premier aspect une Tégénaire, c'est un céphalothorax ordinairement petit, étroit antérieurement et jamais recouvert par l'abdomen, des pattes très allongées et toujours trés grêles. L'araignée figurée par M. Henz présente au contraire un céphalothorax robuste dont la partie antérieure est très large et dont la partie postérieure est en partie recouverte par l'abdomen, plus des pattes fortes et courtes. La figure *a*, qui représente les organes buccaux comparés avec ceux des Tégénaires proprement dites en diffèrent par une lèvre qui est beaucoup trop courte et par des mâchoires qui antérieurement sont trop arrondies. La figure *b*, donne la position que doivent occuper sur le céphalothorax les organes de la vue, lesquels forment trois lignes, tandis que dans les Tégénaires, ces mêmes organes ne forment toujours qne deux lignes un peu courbées ou en croissant. Quant à la description donnée par M. Henz, elle ne se rapporte pas à ses figures, ainsi cet auteur dit que les yeux forment deux séries parallèles dont la supérieure est courbée et plus allongée, tandis que dans sa figure, ces mêmes organes représentent trois séries bien distinctes. Du reste la description que donne M. Henz de cette Aranéide est fort obscure, et les caractères qu'il lui assigne ne sont pas assez nettement tranchés pour que l'on puisse placer

qui semblerait être la partie du monde chez laquelle les Tégénaires n'aient pas encore été rencontrées. Il est plus que probable que ce genre y est représenté, mais le peu d'intérêt que présentent ces animaux aux naturalistes voyageurs est sans aucun doute la seule cause pour laquelle cette espèce y est encore inconnue.

Pendant mon séjour dans le nord de l'Afrique, ayant été à même d'observer une espèce nouvelle, qui maintenant est désignée sous le nom de *T. Guyonii*, Guér., et ayant rencontré dans les collections du muséum une autre espèce également nouvelle, mais originaire de l'Australie, j'eus le désir d'entreprendre sur ce genre remarquable un petit travail, et pour lui donner un peu d'intérêt j'ai cru devoir l'accompagner d'une note monographique.

M. Walckenaër, dans le tome II de son Histoire naturelle sur les insectes aptères, a passé en revue ce genre ; il en

avec certitude cette araignée parmi les *Tegenaria*. Si plus haut j'ai dit que cette espèce appartenait plutôt aux *Epeira* qu'aux *Tegenaria*, c'est que sa forme, la disposition de ses pattes et de ses yeux, ont beaucoup d'analogie avec les espèces renfermées dans ce genre, mais je ferai observer que c'est avec le plus grand doute que je place cette araignée dans cette coupe générique.

Désirant cependant éclaircir cette question je consultai M. Walckenaër, et j'appris par ce savant entomologiste que l'Aranéide figurée par M. Henz dans son mémoire appartient au genre *Clubiona*, et que cette figure ne se rapporte pas au mémoire du naturaliste américain. J'ai encore appris par ce même savant, que plus tard on a regravé sur cette même planche à la place de cette Aranéide une autre Araignée, et dont M. Walckenaër possède un numéro où l'erreur a été commise, mais cette seconde Aranéide au lieu d'être une *Tegenaria* appartient au genre *Lycosa*, espèce que M. Walckenaër, dans le tome 1er de son Histoire naturelle des Insectes aptères, p. 289. n. 9, désigne sous le nom de *L. philadelphiana* et dont M. Henz ne parle pas encore dans son mémoire.

signale quatorze espèces, et, pour en faciliter la connaissance et surtout le classement, cet auteur, dans son estimable travail, les a divisées en cinq familles; manière de procéder que j'ai adoptée dans cette note monographique, en remplaçant cependant le nom de famille par celui de division que j'ai indiqué par les lettres A, B, C, etc., etc.

G. *Tegeneria*, Walck. (1805).
Agelena, Sund. (1830).
Philoica, Koch, (1837).
Aranea, Auct.

D'après ce que j'ai dit plus haut, il est facile de voir que c'est aux dépens du grand genre *Aranea* de Linné et des auteurs que celui de *Tegenaria* a été formé, et c'est en 1805, dans son tableau des Aranéides que M. Walckenaër exposa pour la première fois les caractères de cette coupe générique. Dans ses précédents ouvrages, c'est à dire dans sa Faune française, qui date de 1806, et dans son Histoire naturelle des insectes aptères, qui parut en 1837, dernier travail dans lequel se trouvent décrites toutes les Aranéides, le genre des Tégénaires a toujours été conservé. Tous les auteurs qui ensuite ont écrit sur cette classe ont adopté ce démembrement, à l'exception cependant de deux entomophiles, dont le premier, M. Sundeval, fit des espèces qui composaient le genre *Tegenaria* des *Agelena*, et dont le second, M. Koch, changea le nom de *Tegenaria* pour y substituer celui de *Philoica*. Dans cette note monographique, je me suis appliqué à donner la synonymie des espèces qui composent actuellement le genre des Tégénaires, et pour la rendre plus facile et surtout plus claire, j'ai suivi l'ordre chronologique, qui est, il me semble, une très bonne manière, pour éclaircir la synonymie, in-

dispensable, comme on le sait, et sans laquelle il est impossible de s'entendre en histoire naturelle.

A. Céphalothorax large; lèvre grande, allongée; pattes de la première paire les plus allongées, la quatrième après.

Espèces construisant dans les caves, les greniers, etc. de grandes toiles.

1. *T. domestica*, Walck.

Walck. tabl. des aran., p. 49, pl. 6, fig 53 et 54 (1805); *Aranea domestica*, ejusd. Faun. Paris., tom 2, p. 216, n° 56, (1802); *Tegenaria domestica*, ejusd. Faun. Franç., p. 205, pl. 8, fig. 1, la fem., fig. 2, le mâle (1806); ejusd. hist. nat. des ins. apt. t. 2, p. 2, n° 1 (1837); *Aranea domestica*, List. aran., p. 59, tit. 17, fig. 17 (1678); Homb., mém. de l'Ac. des Sc., p. 347, pl. 8, fig. 1 (1707); Raii, p. 27, tit. 17 (1710); Albin, nat. hist. of Spiders, p. 27 n° 87, pl. 18, fig 87 (1736); Lin., act. Ups., p. 38, n° 7 (1736); Clerck, aran. suec. p. 76, pl. 2, tab. 9 (1757). Lin. Faun. suec. édit. 2e, p. 487, n° 2000 (1761); l'Araignée brune domestique, Geoffr. hist. nat. des ins. t. I., p. 644 (1762); *Aranea Derhamii*, Scopol. entom. carn. p. 400, n° 1104 (1763); *Aranea domestica*, Schœffer, Iconogr. Ins. Rat., pl. 227, fig. 2, le mâle; fig. 3, la fem.; ejusd. pl. 106, fig. 4, un mâle (1766). Degéer. Mém. pour serv. à l'hist. nat, des ins., tom. 7, p. 264., pl. 15, fig. 11 (1778); Schranck, Enum. ins. Aust. p. 527 n. 1095 (1781); Devill. Car. Linn. Ent. p. 190, n° 9 (1789); Oliv. Encycl. méth., hist. nat, tom. 4, p. 211, n° 5 (1789); Rossi, Faun. Etrusc., n° 962 (1790); Fabr. Entom. syst. tom. 2, p. 412, n° 21 (1793); Martyn's, English spiders, pl. 1, fig. 4 (1793); Linn. Syst. nat. tom. 1, part. 5, p. 2952, n° 9 (1796);

Latr. Hist. nat. des crust. et des ins., tom. 7, p. 227, n° 17 (1803); ejusd. Gener. crust. et ins. tom. 1, p. 96, n° 2, les yeux (1806); Trévir. über der innern Bau der arachn. p. 24, pl. 2, fig 14, 15 et 16; pl. 4, fig. 37; pl. 5, fig. 43 (1812); Latr. Régn. anim. de Cuv. 1re édit. tom. 3, p. 83 (1817); Lamck. Hist. des anim. sans vert., tome 5, p. 97 (1818); G. Sam the entom. comp., p. 124, gen. 11, sp. 1. (1819); Araignée découpée, Dumér., Consid. gén. sur la cl. des ins., pl. 55, fig. 1 (1823); *Tegenaria domestica*, Sav., Descript. de l'Egypte, hist. nat. tom., pl. 1, fig. 5 (1828); *Ararea domestica*, Latr., règne anim. de Cuv., 2e édit. tom. 4, p. 241 (1829); *Agelena domestica*, C. J. Sundev. Svenka Spindlarness, p. 18, n° 1 (1830); *Aranea domestica*, Lyon., Recher. sur l'anat. et les métam. des ins., p. 83, pl. 9, fig. 20, 1 à 17 un mâle; p. 93, pl. 10, (21), fig. 2 à 27 une femelle (1832); *Philoica domestica*, Koch, uebersichst, p. 13, pl. 2 fig. 23, les yeux (1837); *Tegenaria stabularia*, Koch, dans Herrich Schœffer, 125, n° 13 (1837); *Aranea domestica*, Dugès, Atl. du Régn. anim de Cuv., Arachn., pl. 8, fig. 3, (1839); *Tegenaria domestica*, Luc., Hist. nat. des Crust. Arachn. et des Ins. Thys. faisant suite au Buffon Duménil, p. 413, pl. 8, fig. 1, 1 *a* 1 *b*, n° 1.

Cette espèce habite la France, l'Allemagne et la Suède; elle se trouve en Egypte et je l'ai rencontrée aussi en Algérie.

2. *T. Guyonii*, Walck.

Walck. Hist. nat. des ins. apt. tom. 2, p. 5, n° 2 (1837); *Aranea Guyonii*, Guér., Iconogr. du règne anim. de Cuv., Arach., pl. 2, fig. 1, (1837).

L'individu représenté par M. Guérin Méneville est un mâle, et M. Walckenaër, dans la description qu'il a

faite de cette espèce, semble n'avoir connu que ce sexe. Cette espèce me paraît bien distincte de la *T. domestica*; pendant mon séjour en Algérie j'ai été à même de rencontrer des femelles dont les habitudes sont tout à fait les mêmes que celles de notre pays; comme la *T. domestica*, la *T. Guyonii* tend sa toile dans les maisons, et elle est assez commune dans l'est et l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique. Cette espèce se plaît aussi dans les bois; car dans mes excursions à l'est de Bone, dans le cercle de la Calle, j'ai trouvé plusieurs individus qui avaient tendu leur toile parmi des chênes liéges que l'administration des eaux et forêts avait fait couper et ranger en tas; ces individus étaient remarquables par leur couleur d'un noir foncé; ce qui est sans aucun doute dû aux lieux qu'elles habitent : car ces bois, de temps immémorial, étaient sans cesse ravagés par le feu des Arabes, qui ont été obligés de renoncer à leur œuvre de destruction depuis notre occupation (1).

3. *T. annulipes* fem., Lucas.

T. Cephalothorace fusco, ad latera vitta albidofulvescente ornato; mandibulis, maxillis labroque fuscis, pilis fulvescentibus hirsutis; palpis pedibusque fulvis, albido fulvescente annulatis; abdomine suprà fusco, longitudinaliter vittis albis ornato, infrà fusco; fusulis fuscis. (Feminam tantùm novi).

Long. 15 millim., Larg. 6 1|2 millim.

Céphalothorax d'un brun foncé, surtout antérieure-

(1) Dans la publication que le ministère de la guerre doit ordonner très prochainement, je donnerai une figure de la femelle de cette Aranéide et ferai connaître les différences qui existent entre cette espèce et notre *T. domestica*.

ment et sur les côtés, de même couleur, mais un peu plus clair dans sa partie médiane, très finement maculé de blanc jaunâtre et orné de chaque côté d'une bande longitudinale interrompue dans son milieu, d'une couleur d'un blanc teinté de fauve clair; mandibules d'un brun foncé, revêtues de poils soyeux d'un fauve clair; mâchoires et lèvre d'un fauve clair, hérissées de poils fauves ; palpes ayant les premier et second articles d'un fauve clair, ceux qui suivent bruns et annelés de blanc, teintés de fauve clair; premier, second et troième articles des pattes fauves en dessous, d'un brun foncé en dessus et annelés de blanc teinté de fauve clair ; les articles qui suivent, c'est à dire les quatrième, cinquième et sixième, sont d'un brun fauve foncé et fortement annelés de blanc teinté de fauve clair, avec l'extrémité de l'avant-dernier article et tout le septième d'un brun foncé ; des épines d'un brun foncé, assez allongées placées çà et là, hérissent les organes de la manducation et de la locomotion; sternum fauve, revêtu de poils d'un fauve clair; abdomen d'un brun foncé en dessus, orné dans sa partie médiane de deux bandes longitudinales très fines, blanches, écartées à partir de leur point de départ et se rapprochant ensuite peu à peu à mesure qu'elles atteignent la partie postérieure de l'abdomen; les parties latérales de ce même organe sont aussi ornées de chaque côté d'une bande également blanche; dessous d'un fauve foncé; ouvertures stigmatiformes de même couleur, mais plus claires; filières d'un brun foncé.

Cette espèce, dont je ne connais que la femelle, a été trouvée en Australie ; elle ressemble un peu par sa forme à notre Tégénaire domestique, mais son céphalothorax est un peu plus large et beaucoup plus déprimé et les arti-

cles qui composent les organes de la locomotion sont beaucoup plus robustes (1).

C'est dans la première famille, c'est à dire celle des familières de M. Walckenaër ou dans mon groupe A, que je range cette espèce.

4. *T. arboricole*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt., tome 2, p. 6, n 3, (1837).

Cette espèce a été trouvée en Géorgie. (Amér. Sept.)

5. *T. murina*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt., t. 2, p. 6, n° 4 (1837); *Aranea murina*, ejusd. Faun., Paris., tome 2, p. 217, n° 59 (1802) *Agelena obscura*, Sundev. Svinska Spindlarness, p. 21, n° 3 (1830); *Tegenaria cubicularis*, Koch, dans Herrich Schœffer, 125, 12 (1837); *Tegenaria saxatilis*, ejusd. op. cit. 25, 20; *Tegenaria cicurea*, ejusd. op. cit. 128, 16. C'est avec juste raison que ces deux espèces ont été rapportées par M. Walckenaër à la *T. murina*, dont elles ne sont que des individus jeunes ou qui venaient de changer de peau.

Habite l'Allemagne, la France et la Suède.

B. Céphalothorax large; lèvre allongée; pattes de la quatrième paire les plus allongées, la première après.

Espèces construisant des toiles de grandeur médiocre.

(1) Il y a aussi dans les organes de la vue une différence quoique peu sensible qui mérite d'être signalée; ainsi les première et seconde paires d'yeux ont tout à fait la même disposition que celles de la *T. domestica*, mais la troisième paire au lieu d'être intermédiaire entre la seconde et la quatrième paire est située sur une ligne qui est postérieure à celle de la quatrième paire; quant à la longueur relative des organes de la locomotion de la *T. annulipes*, ces derniers sont semblables à ceux de la *T. domestica*.

6. *T. civilis,* Walck.

Tabl. des Aran., p. 49, n° 2 (1805), ejusd.; Faun. franç., p. 218, n° 2, pl. 8, fig. 3 (1806), ejusd. hist. nat des Aran. fasc. 5 (1806), ejusd. hist. nat. des ins. apt., tome 2, p. 7, n° 5 (1837); *Aranea civilis,* ejusd. Faun. Paris. tome 2, p. 216 n° 57 (1802); Latr. hist. nat. des crust. et des ins., tome 7, p. 228 n° 18 (1803); *Agelena civilis,* Sundev. Svinska Spindlarness, p. 20, n° 2 (1830); *Aranea domestica,* Lyon., Rech. sur l'Anat. et les Métam. des Ins. p. 72, pl. 8, (19), de 11 à 16 (1832); *Tegenaria domestica,* Koch, dans Herrich Schœffer, 125, 21 le mâle, 22 la fem. 1837); *Tegenaria civilis,* Luc., hist. nat. des Crust., des Arachn. et des Ins. Thys., faisant suite au Buffon Duménil, p. 418, n° 2 (1840).

Habite la France, l'Allemagne, et la Suède.

7. *T. agrestis,* Walck.

Aranea agrestis, Walck., Faune Paris., tom. 2, p 216, n° 58, (1802); Latr., hist nat. des crust. et des ins., tom. 7, p. 228, n° 19 (1803); *Tegenaria agrestis,* Waclk. Faun. franç., p. 220, n° 3, pl. 8, fig. 3 (1806) *Aranea campestris,* Koch, dans Herrich Schœffer, ins., 124, 20, un mâle (1836); *Tegenaria agrestis,* Walck., Hist. nat. des ins. apt., tom. 2, p. 8, n° 6 (1837); *Tegenaria agrestis,* Luc., hist. nat. des crust., des ins., des Arach. et Thys. faisant suite au Buffon Duménil, p. 418, n° 3 (1840).

Habite la France, l'Allemagne et la Suède.

8. *T. notata,* Koch.

Dans Herrich Schœffer, 125, 14 un mâle, 15 une femelle (1836); *Tegenaria sylvicola,* ejusd. 125, 16 (1 individu femelle) (1836); *Tegenaria agrestis, fusca, parva,* Walck. Faune franç.

p. 221 (1806); Lyon., recherch. sur l'anat. et les métam. des ins. p. 93,, pl. 10 (21, fig. 1) (1832); *Tegenaria campestris*, Walck., hist. nat. des ins. apt., tom. 2, p. 9, n° 7 (1837)

Se trouve en France et en Allemagne.

9. *T. nemorensis*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt., tome 2, p. 10 n° 8 (1837).

Cette espèce présente des variétés très remarquables.

Se trouve en Géorgie (Amér. sept.).

C. Céphalothorax large; lèvre courte, quadriforme, coupée en ligne droite; mâchoires droites, écartées et arrondies à leur extrémité.

10. *T. senegalensis*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt., tom. 2, p. 12, n° 9 (1837).

Cette espèce a été rencontrée au Sénégal.

11. *T. australensis*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt. tome 2, p.12, n° 10 (1837).

Habite la Nouvelle-Zélande.

12. *T. insularia*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt., t. 2, p. 13, n° 11 (1837).

Cette espèce a pour patrie l'île de Cuba.

D. Céphalothorax étroit; lèvre allongée; filières très allongées.

13. *T. coarctata*, Walck.

Hist. nat. des ins. apt., t. 2, p. 13, n° 12 (1837); *Aranea*

coarcta, L. Dufour, Ann. des sc. nat., 1re série, tome 1, p. 4, pl. 10, fig. 1 (1831).

Cette espèce a été rencontrée en Espagne par M. L. Dufour, qui en a donné une bonne figure dans les Annales des sciences naturelles.

14. *T. emaciata*, Walck.

Histoire nat. des ins. apt., tom. 2, p.14, nº 13 (1837).

Cette espèce a été prise dans les Pyrénées par M. Walckenaër.

E. Céphalothorax allongé, étroit et élevé; pattes allongées, fines, la quatrième paire la plus longue, la troisième et la quatrième ensuite; la première la plus courte.

Espèces filant des toiles très grandes avec un tube cylindrique latéral.

15. *T. fuliginea.*

Aranea fuliginea, List., hist. an. Angl., p. 67, tit. 20, fig. 20 (1678); Raii, hist. ins., p. 29, tit. 20 (1710); *Aranea Rœselii*, Scopoli, faun. carn., p. 395, nº 1087 (1762); *Araignée dentelée,* Oliv., encycl. méthod., hist. nat. tome 4, p. 191 et 213, nº 56 (1789); *Tegenaria* (*Aranea*) *macullulata*, Walck., Faun. Paris., t. 1, p. 344 (1802); *Aranea lycosina*, Sundev. Svinska Spindlarness, p. 23, nº 5 (1830); *Aranea macullulata*, L. Duf. Ann. des sc. nat., t. 1, p. 6, pl. 10, f. 1, (1831). *Agelena lycosina*, Koch, dans Herrich Schœffer, 128, 15, (1836). *Tegenaria lycosina*, Walck., hist. nat. des ins. apt., t. 2, p. 15, n. 14. (1837).

Habite la France, l'Allemagne et la Suède. M. Léon Dufour l'a rencontrée en Espagne et l'a figurée dans les Annales des sciences naturelles.

BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE,

Recueilli par le Secrétaire de la Société.

ANNÉE 1844.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME DEUXIÈME.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM le Marquis de **BRÊME.**
Vice-président.	le colonel **GOUREAU.**
Secrétaire.	Eugène **DESMAREST.**
Secrétaire-adjoint.	Alexandre **PIERRET.**
Trésorier.	Lucien **BUQUET.**
Trésorier-adjoint.	Léon **FAIRMAIRE.**
Archiviste.	**DUPONCHEL.**

BULLETIN

ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1844.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 3 Janvier 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

M. Duponchel, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence. M. Eugène Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance : la rédaction de ce procès-verbal est adoptée par la Société.

Après cette lecture, M. Duponchel prie M. le Marquis de Brême, président pour l'année 1844, de venir le remplacer.

M. de Brême monte au bureau et donne lecture de la note suivante :

Messieurs et honorés Collègues,

Permettez qu'avant de m'asseoir sur ce fauteuil que votre indulgent suffrage a bien voulu me destiner, je vienne vous exprimer tout ce qu'il y a en moi de reconnaissance pour cette nouvelle preuve de confiante estime que vous voulez bien me donner.

Une année s'est rapidement écoulée depuis que procédant au renouvellement périodique de votre bureau, vous appeliez un de nos savants confrères à l'honneur de vous présider. Messieurs, je crois interprêter les intentions de la Société en adressant en son nom nos remerciements à cet illustre zoologiste ; car nous ne saurions méconnaître combien il a apporté dans l'exercice des fonctions que vous lui aviez confiées, cette haute intelligence et ce savoir profond que vous lui connaissez.

Pour moi, Messieurs, je ne puis me dissimuler l'importance de la tâche que vous venez de m'imposer : je la croirais même audessus de mes forces si je ne comptais sur votre concours et sur une franche et entière indulgence de votre part.

Associons nos efforts, Messieurs, et dirigeons-les tous vers le même but, celui de l'avancement de l'entomologie.

Que nos séances et nos discussions soient toujours à la hauteur de la science ; évitons avec soin les puérilités d'une controverse étroite, personnelle ou étrangère à nos véritables intérêts scientifiques ou matériels : agrandissons autant que possible l'importance de nos travaux, et concourons tous courageusement à assurer la prospérité d'une Société qui n'a cessé de donner jusqu'ici les plus estimables résultats.

De nombreuses marques d'approbation accueillent les paroles de M. de Brême, et sur la proposition d'un de ses membres, la Société décide que le discours qui vient d'être prononcé sera imprimé dans le Bulletin. La Société, décide aussi que des remerciements seront adressés à M. Milne Edwards, président sortant.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XVII (2e semes-

tre de 1843), n. 25 et 26, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoire de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, tom. x, 1re partie, 1 vol. in-4° : offert par la Société de Genève.

Communications. M. Guérin-Méneville lit un travail intitulé : *Note sur le genre* HOLOPARAMECUS *et sur sa synonymie, et description d'une espèce nouvelle de ce genre.* L'auteur montre que le genre établi par M. Aubé sous le nom de *Calyptobium* (Ann. de la Soc., 1843, 2e série, t. 1, p. 241), n'est autre que le genre *Holoparamecus*, fondé par M. Curtis (*Entom. Mag.*, janvier 1833, vol. 1, p. 186), figuré dans le *British Entom.*, vol. 3. Col., pl. 614, oct. 1836.

M. Guérin-Méneville dit que le type de ce genre, décrit par M. Curtis sous le nom de *Holoparamecus depressus*, correspond au *Calyptobium Villæ* de M. Aubé. Le genre *Holoparamecus* ne comprend que quatre espèces, M. Guérin-Méneville en décrit une cinquième, qu'il a découvert dans les serres à ananas de M. Panckoucke, à Fleury ; cette espèce a beaucoup d'affinités avec le *Calyptobium depressus*, mais en diffère par les impressions de la base de son corselet. En effet, poursuit M. Guérin-Méneville, le *C. caularum*, d'après M. Aubé, a le corselet *marqué en dessus et en arrière de trois impressions assez profondes*; *une placée de chaque côté, vers l'angle postérieur, et la troisième un peu plus grande entre les deux autres et un peu en avant ; cette dernière est irrégulièrement triangulaire* (Aubé, *loc. cit.*, p. 244), tandis que la nouvelle espèce offre bien les impressions latérales de celle-ci, mais elle a, au milieu du corselet, *deux autres impressions* plus grandes, un peu obliques, presque contigües vers la partie antérieure, et séparées bien nettement entre elles par une élévation ou carène un peu plus étroite en avant. M. Guérin-Méneville propose pour cette nouvelle espèce le nom de *Holoparamecus Panckouckii.*

— M. Aubé reconnaît que si les caractères assignés par M. Curtis aux *Holoparamecus* se rapportent entièrement à ceux des *Calyptobium,* on doit donner le nom d'*Holoparamecus* au genre *Calyptobium.* Il ajoute qu'il croit l'*Hol. Panckouckii* identique avec le *Calyptobium caularum.*

— M. Pierret communique les deux notes suivantes de M. Bruand, de Besançon :

—On croyait que le *Tinea gelatella*, Lin. (*Cheimonophila gelatella*, Dup.) était une espèce uniquement propre à la Suède et à l'Allemagne; je viens cependant, dit M. Bruand, de découvrir la chenille de cette espèce au mois de mai dernier, en battant les arbres dans la vallée de la Loue, près de Châtillon. L'insecte parfait est éclot le 15 décembre. Ayant malheureusement confondu cette chenille avec d'autres chenilles de tordeuses, je n'ai pu recueillir tous les renseignements nécessaires pour donner une bonne description.

— Un des correspondants de la Société d'émulation du Doubs, M. Chichel de Mulhausen a été à même d'observer un fait entomologique fort curieux. Cet entomologiste a rencontré dans le courant de l'été dernier, pendant une excursion qu'il a faite dans les Vosges, un mâle de *Satyrus janira* accouplé avec la femelle de la *Vanessa urticæ.* Il a conservé ces deux insectes et ne les a piqués qu'après leur mort, espérant obtenir des œufs hybrides; mais son attente a été trompée.

Ce fait, dit M. Bruand, me rapelle un autre fait du même genre : j'ai vu l'année dernière chez un entomologiste, au Locle, frontière de Suisse, un métis qui tenait à la fois de la *Vanessa urticæ* et de la *V. atalanta.* C'était un insecte extrêmement remarquable. M. Peythieu qui le possédait m'a assuré qu'on en avait pris trois exemplaires semblables au Locle dans l'espace d'une quinzaine d'années.

A propos de cette communication, M. Pierret rappelle à la Société un fait presque semblable, déjà consigné dans ses Annales, c'est celui de l'accouplement d'un individu du même *Satyrus janira* avec l'*Argynnis paphia* ; ce fait a été

constaté pour la première fois par M. Blondel, et pour la seconde, par M. Bagriot.

Par suite de ces observations, une discussion s'élève entre plusieurs membres de la Société, d'abord relativement aux variétés hybrides, et ensuite au sujet de ces variétés accidentelles qu'on désigne dans le langage entomologique sous le nom d'aberrations.

M. Lefebvre pense que ces aberrations existent déjà dans l'embryon; M. Pierret croit au contraire qu'elles ne commencent à se manifester que dans la chrysalide peu de temps avant l'éclosion de l'insecte parfait, au moment où les liquides sont en fermentation, et il attribue la cause de ces variétés à l'influence des agents extérieurs sur le principe colorant, combinée avec certaines circonstances qui résultent de la position qu'avait prise la chrysalide. Dans tout état de cause, M. Pierret regarde l'état de captivité comme exerçant une action très-grande sur le développement des variétés, et il cite à l'appui de son opinion le fait suivant : « On sait, dit-il, que la *Vanessa prorsa* éclot deux fois, la première en avril, la seconde en juillet; on sait encore que dans l'état de nature l'éclosion du mois d'avril donne des individus tous de couleur fauve et désignés sous le nom de variété *levana*, tandis que ceux du mois de juillet, qu'on appelle *prorsa*, sont noirs; eh bien! j'ai vu éclore en juillet 1835, chez l'un de mes amis, feu M. Delamontagne, au milieu d'un grand nombre de *prorsa*, trois individus de la variété *levana*, dont la couleur était fauve comme ceux qui paraissent au printemps; cette anomalie qui n'a pas encore été observée dans l'état de nature provenait sans doute de ce que ces chenilles avaient été élevées dans un local sombre et humide, dont la température plus rapprochée de celle du printemps a dû agir sur les liquides de la chrysalide. Ce qui prouve combien l'in-

fluence de la domesticité est immense; c'est le résultat qui a été obtenu par plusieurs naturalistes allemands, et en France par un amateur de Saint-Quentin, M. Carpentier-Bougié, à l'égard de la sous-variété *porima,* individu intermédiaire entre la *prorsa* et la *levana* dont nous venons de parler. Cette variété a été obtenue de chrysalides que ces amateurs ont fait éclore artificiellement dans le mois de septembre, époque à laquelle ces variétés n'ont jamais été rencontrées dans l'état de nature. »

—M. Pierret fait voir à la Société deux individus mâles du *Satyrus anthelea*; l'un de ces Lépidoptères a été pris à Smyrne, localité d'où proviennent presque tous les *anthelea* qui existent dans les collections ; l'autre vient d'être trouvé dans les environs d'Athènes par notre collègue, M. Signoret. Jusqu'aujourd'hui, dit M. Pierret, un grand nombre d'entomologiste avaient hésité à regarder le *Satyrus anthelea* comme étant une espèce européenne ; c'est même pour cette raison que M. Boisduval, dans son *Index methodicus,* le marque d'un point de doute : *an civis europœus* ; la découverte de M. Signoret, en faisant disparaître toute incertitude à cet égard, est donc très-intéressante au point de vue de la géographie entomologique.

Mais une capture qui offre encore plus d'intérêt c'est celle que M. Signoret a faite dans les environs de la même ville, du *Satyrus lachesis*, espèce qu'on croyait propre exclusivement au sud-ouest de l'Europe et à la Barbarie. En effet la plupart des amateurs instruits de Lépidoptères savent que le *lachesis* est très-commun dans tout le sud-ouest du bassin de la Méditerranée, depuis Perpignan jusqu'à Montpellier, tandis que dans les autres parties du midi de la France, situées sous la même latitude, il n'existe aucune trace de ce Satyre, qui n'habite non plus ni l'Italie méridionale ni la Hongrie. Le fait de la découverte du

lachesis dans une contrée orientale et presque asiatique, comme celle où M. Signoret l'a rencontré, viendra s'ajouter à plusieurs autres faits de même nature qui tendent à cette conclusion importante, à savoir que la nature a séparé souvent par un immense intervalle les localités respectives d'une même espèce; c'est ainsi que nous voyons le *Zegris eupheme* qui habite principalement le sud et le centre de la péninsule espagnole, se retrouver seulement dans la Crimée, dans le Caucase, et à Taganrok, aux confins de la Russie orientale, offrant ainsi quant à l'habitat une solution de continuité de près de onze cents lieues.

Lectures. M. Lucien Buquet, Trésorier, fait connaître l'état des recettes et celui des dépenses de la Société pendant l'année 1843. — Une commission composée de MM. Doué, Goureau et Reiche, est chargée par M. le Président de présenter à la prochaine séance un rapport sur les comptes du trésorier pour 1843.

— Il est donné lecture de deux mémoires de M. Macquart intitulés, le premier : *Notice sur les différences sexuelles des Diptères du genre Dolichopus tirées des nervures des ailes;* et le second : *Nouvelles observations sur l'insecte Diptère, formant le type du genre Blephariçère.*

— M. Pierret lit plusieurs notices entomologiques de M. Bruand, comprenant des détails sur les chenilles des *Chilo phragmitellus, Hœmilis pastinacella, Spœlotis nyctimera, Caradrina respersa* et *Solenobia clathrella.*

(Séance du 17 Janvier 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. XVIII (1er se-

mestre 1844), n. 1 et 2, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg; années 1841-1843, 3 vol. in-4° : offert par l'Académie de Saint-Pétersbourg.

— Mémoires de l'Académie de Stockolm. Années 1840 à 1842, 10 vol. in-8° : offert par l'Académie de Stockolm.

Communications. M. Guérin-Méneville annonce à la Société que l'insecte dont il a parlé à la précédente séance, et qu'il se proposait de décrire sous le nom de *Holoparamecus Panckouckii*, n'est autre que le *Calyptobium caularum* de M. Aubé, qui signale une seule fossette au milieu de la base du corselet, tandis qu'il en existe réellement deux.

— M. Aubé s'excuse de son erreur relativement au nom d'*Holoparamecus* en disant qu'il n'a pu reconnaître comme identiques un genre figuré par M. Curtis avec neuf articles aux antennes, et le sien qui en présente réellement onze. Il s'excuse ensuite relativement à la description de son *Calyptobium caularum*, et reconnaît que la fossette médiane de la base du corselet est bien évidemment divisée en deux par une petite carène longitudinale. M. Aubé dit avoir examiné et décrit ce petit insecte cet été, au sein d'une lumière très-vive, qui, fortement réfléchie sur l'espèce de vernis qui le recouvre, ne lui a pas permis de voir cette petite carène, et qu'elle lui a échappé.

M. Aubé croit à son tour pouvoir reprendre M. Guérin-Méneville sur une erreur tout à fait semblable à la sienne. M. Guérin a décrit dans le Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, un petit insecte sous le nom de *Ptilium apterum.* Ce nom générique de Ptilium n'est qu'un nom de collection, et le genre qu'il désigne avait antérieurement été décrit et publié par M. Stephens, dans ses Illustrations, sous le nom de *Trichopteryx*. Le nom adopté par M. Guérin-Méneville et sa description sont également

vicieux, puisque cet insecte, prétendu aptère, et que M. Aubé a trouvé plusieurs fois à Fontainebleau est bien et dûment muni d'ailes. M. Aubé fait passer un dessin fortement grossi d'une de ses ailes, qui est parfaitement en rapport avec celles propres à ce genre, et de l'organisation desquelles il a même tiré son nom.

— M. Guérin-Méneville répondant à M. Aubé au sujet du *Ptilium apterum*, dit qu'une description faite ordinairement à la hâte et toujours à la légère pour un dictionnaire, ne pouvait être traitée avec le soin et la maturité que l'on doit apporter dans la rédaction d'une monographie. Qu'en omettant de rechercher dans les auteurs si les insectes composant le genre *Ptilium*, adopté en 1827, et en quelque sorte publié par Gyllenhal (*Insecta suecica*, vol. 4, app., p. 292.), n'avaient pas été publiés sous un autre nom, il avait fait ce que l'on fait tous les jours quand on publie, pour ainsi dire *provisoirement*, une espèce isolée. Du reste ce n'est pas M. Aubé qui a trouvé que le genre *Ptilium* correspond aux *Trichopterix*, puisque MM. Heer et Mannerheim ont adopté ce dernier nom dans leurs ouvrages.

Quant à la présence des ailes chez le *Ptilium apterum*, M. Guérin-Méneville félicite M. Aubé de l'avoir constatée, et s'il n'y a pas d'erreur dans cette observation c'est un fait intéressant acquis à l'entomologie. Pour lui, il n'a pu étudier qu'un seul individu collé sur du mica, et qu'il avait trouvé à Fontainebleau dans une chasse faite avec M. Motschoulsky. Cet insecte examiné à l'aide des plus fortes loupes par l'entomologiste russe lui a paru aptère, et il le dit dans une lettre adressée à M. Joubkoff et publiée dans le Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou (1837, p. 114). M. Guérin-Méneville en décrivant cet insecte dans le Dictionnaire pittoresque et dans la

Revue Zoologique, s'en est rapporté, peut-être à tort il est vrai, à l'observation de M. Motschoulsky; il aurait certainement pris d'autres précautions s'il se fût agi d'une monographie.

M. Pierret donne lecture d'une note de M. de Selys-Longchamps sur quelques Lépidoptères recueillis par ce dernier dans un voyage en Italie.

En 1838, dit M. de Sélys-Longchamps, me trouvant à Naples, je fis une excursion à Pœstum, où je ne vis rien de remarquable en Lépidoptères; le temps, il est vrai, s'était mis à la pluie. Le 14 mai, je revins de Salerne vers Amalfi, en abandonnant la route de Vietri et en suivant un sentier qui longe la mer jusqu'à Amalfi: ce sentier est à mi-côte, et la montagne descend jusqu'au rivage d'une manière fort escarpée. Le soleil se montra pendant une heure vers le cap del Tumulo, et je vis aussitôt l'*Arge amphitrite* voltiger en assez grand nombre autour de moi, au point de pouvoir en prendre une douzaine d'exemplaires sans quitter le chemin. Je pris aussi l'*Anthocharis ausonia*, la *Colias edusa* et le *Satyrus mœra,* variété obscure. La montagne était ornée d'une quantité de très-petites plantes rosacées dont la fleur rose, à calice jaune, ressemble assez à celles d'une *Althœa* en arbre.

Beaucoup de petites nocturnes fort agiles et difficiles à prendre voltigeaient sur ces fleurs; ils me parurent être des *Heliotides.* Malheureusement un orage mit fin à ma chasse. Le lendemain, je partis d'Amalfi pour Naples en passant, dans la matinée, la montagne qui sépare Amalfi de la vallée où circule la grande route de Naples à Salerne.

Au sommet de la montagne se trouve la vieille *Torre di Chiunzo* d'où l'on descend en une demi-heure à Nocera, sur la route. Quoique le temps fût beau, je ne vis aucune *Amphitrite*, d'où j'augure que cette espèce se tient de préférence sur le versant qui borde la mer.

Le *Polyommate cyllarus* volait en grand nombre. J'eus le malheur de perdre dans les fougères un *Syrichthus* à tâches roussâtres. (C'était peut-être le *Therapne*?) La *Colias rhamnei* s'y trouve à cette époque ainsi qu'à l'île chaude d'Ischia; tandis qu'à la fin d'avril, j'avais vu à Rome et à Terranne la *Cleopatra.*

Les environs de Cumes et de Pouzzoles ne m'ont pas paru riches en Lépidoptères. Le *Pap. podalirius* et le *Sat. megæra*, dans les jardins brûlants de Rosina et de Torre del Greco, au pied du Vésuve, ne diffèrent pas des exemplaires pris en Belgique. J'ai pris cependant la femelle d'un *Polyommate* qui semble une variété locale de l'*Arion*. Il est plus grand qu'aucune espèce d'Europe, ayant 5 centimètres d'envergure. Ses ailes à frange sale non entrecoupée sont un peu plus arrondies et surtout plus rembrunies. En dessus elles ressemblent un peu à celles de la femelle de l'*erebus*, mais elles sont saupoudrées de bleu dans leur première moitié seulement. Les taches noires des ailes supérieures sont très-dilatées. Je l'ai désigné dans ma collection sous le nom de *Lycæna Aldrovanda*.

A mon départ de Naples, le 22 mai, j'ai pris à Caserte, près de l'aqueduc, une Géomètre singulière que M. le Docteur Boisduval a reconnue pour nouvelle. Je la publierai prochainement sous le nom de *pulverulentaria* ; par sa couleur elle ressemble un peu à la *glarearia* et à la femelle de l'*atomaria*. Sa frange est entrecoupée comme celle de la *Strenia clathrata;* mais les mouchetures noires dont ses ailes sont couvertes ne forment pas de réseau. Les antennes étant dentelées ou brièvement pectinées, je suppose que c'est dans le genre *Eupisteria* qu'il faut la placer, près des *E. concordaria* et *hepararia*.

— M. le docteur Aubé lit la note suivante sur un entozoaire trouvé dans l'*Hylurgus piniperda*.

L'entomologie n'a pas pour but unique de nommer les insectes, de leur assigner un rang dans ce que nous appelons une méthode et de les décrire avec plus ou moins de soin : elle doit s'occuper aussi de l'organisation intime de ces petits animaux, de leurs mœurs, de leurs rapports entre eux et avec les autres êtres organisés, des avantages que l'homme peut en tirer, des pertes qu'ils lui font éprouver, et enfin de tout ce qui peut se rattacher à eux-mêmes par le point le plus éloigné en apparence. Je crois donc être encore dans le cercle que doit embrasser l'entomologiste, en mentionnant le fait que j'ai observé dernièrement.

M. Guérin-Méneville me pria ces jours derniers de faire quelques recherches sur les caractères extérieurs et distinctifs des

mâles et des femelles de l'*Hylurgus piniperda*, recherches qu'il avait faite lui même sans succès, n'ayant eu, par un singulier hasard dont il se propose de rechercher la cause, que des mâles à sa disposition. Je fis donc quelques dissections qui me procurèrent l'occasion d'observer un très-petit entozoaire vivant au milieu du tissus cellulaire graisseux qui enveloppe les organes abdominaux de cet *Hylurgus*, et que je crois pouvoir rapporter au genre *Oxyure*, et appartenant peut-être même à l'espèce que l'on trouve quelquefois dans l'*Oryctes nasicornis*; ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ayant fait mes recherches sur cinq individus de l'*Hylurgus*, chez tous j'ai rencontré cet *Oxyure* en nombre plus ou moins considérable de cinq ou six à une vingtaine environ.

Il a à peu près un cinquième de millimètre; sa queue est fort pointue et peut-être même terminée par une petite épine; sa tête très-légèrement saillante est un peu échancrée au milieu. Quant à ce que j'aurais pu saisir de son organisation intérieure à travers les téguments, il m'est impossible d'en parler; tous les vésicules avaient été dénaturés par le séjour des *Hylurgus* dans l'alcool.

Le fait que je signale aujourd'hui est peut-être fort connu des naturalistes qui consacrent leurs études à l'examen des entozoaires; mais comme dans ce cas là même il n'y a aucun inconvénient à le relater de nouveau, je n'ai pas hésité à le présenter à la Société qui en fera tel usage qui lui conviendra.

— Il est donné communication d'un travail de M. Paul Gervais, intitulé : *Remarques sur la famille des Scorpions et Description de plusieurs espèces nouvelles de la Collection du Muséum.* Ce mémoire doit être publié dans les Archives du Muséum d'Histoire naturelle : un extrait en a été inséré dans le deuxième numéro de 1844 des Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, tom. XVII, p. 36.

Rapports. M. Goureau, au nom d'une commission composée de MM. Douë, Goureau et Reiche, donne lecture d'un rapport sur les comptes du trésorier pour l'année 1843. — La Société décide que ce rapport sera imprimé dans le quatrième numéro de 1843. (Voir 1re série, tom. I, pag. LVII à LX.) En outre, elle vote à l'unanimité des re-

merciements à M. Lucien Buquet pour l'activité soutenue et le zèle à toute épreuve qu'il a montré dans l'exercice de ses fonctions de trésorier.

—M. Duponchel, au nom d'une commission composée de MM. de Brême, Buquet, Duponchel, Goureau et Guérin-Méneville, lit un rapport sur une proposition réglementaire, indiquée par M. Milne Edwards et portant modification de l'article 28 du réglement. Après une discussion assez longue, la Société adopte la nouvelle rédaction suivante :

Article 28.—Toute proposition réglementaire doit être signée par son auteur et remise séance tenante au président, qui nomme une commission de cinq membres pour l'examiner et en faire son rapport dans une séance suivante. Tous les membres résidants seront convoqués pour cette séance, et la modification proposée sera consignée en entier dans la lettre de convocation. La proposition sera discuté en comité secret.

Lectures. M. le Secrétaire lit une notice de M. Léon Dufour ayant pour titre : *Nouvelles observations sur la situation des stigmates thoraciques dans les larves des Buprestides.*

— M. Duponchel dépose sur le bureau une note de M. Donzel intitulée : *Description de la Polia felicina, nouvelle espèce de Lépidoptère trouvée en France.*

(Séance du 7 Février 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XVIII (1er semes-

tre de 1844), n. 3 et 4., br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts, de Nancy. Année 1842. br. in-8° : offert par la Société de Nancy.

— Revue zoologique par la Société cuviérienne. Année 1844, n. 1; br. in-8 : offert par M. Guérin-Méneville.

— Note sur la production de la cire des abeilles, par MM. Dumas et Milne Edwards. (Extr. des Ann. des Sciences Naturelles, sept. 1843); br. in-8 : offert par M. Milne Edwards.

Communications. M. le Secrétaire annonce la mort de M. Charles Nodier, membre honoraire de la Société.

— M. Guérin-Méněville lit la note suivante :

La lecture du procès-verbal vient de rappeler à la Société que, dans sa dernière séance, M. Aubé lui avait annoncé que j'avais commis une erreur grave en donnant le nom specifique d'*aptera* à un *Trichopteryx* que j'avais décrit dans le Dictionnaire pittoresque. M. Aubé a dit que mon *Ptilium apterum* avait de grandes ailes, et il a montré le dessin de l'un de ces organes. Comme on ne peut nier un fait annoncé positivement par un homme aussi habitué à l'observation des petites espèces, j'ai dû accepter le reproche qui m'était adressé ; mais j'ai voulu cependant, suivant mon habitude, vérifier si je m'étais réellement trompé. Avant de sacrifier mon unique individu de *Trichopteryx aptera*, j'ai voulu voir si l'assertion, dépourvue de preuves, de M. Erichson (Arch. d'hist. nat. 1842, p. 222) que le *Trich. testacea* de M. Heer est la même espèce que le *Ptilium apterum*, était exacte, et j'ai emprunté à M. Chevrolat un *Trich. testacea*, qui lui avait été envoyé par M. Chevrier, celui même qui a donné l'espèce à M. Heer. J'ai reconnu de suite que ces deux espèces différaient d'une manière notable, ce qui m'a montré que M. Aubé pouvait bien s'être trompé en prenant une espèce pour l'autre. Comme je savais que M. Aubé ne refuserait pas de me montrer les individus dont il avait vu les ailes, je me suis rendu chez lui et j'ai vu que ces individus appartenaient parfaitement à l'espèce décrite par M. Heer, sous le nom de *Tr.*

estacea. M. Aubé m'a donné un individu de cette espèce, je l'ai comparé avec mon *Tr. aptera* et avec le *Tr. testacea* envoyé à M. Chevrolat par M. Chevrier, et j'ai encore vu que l'espèce à laquelle M. Aubé a trouvé des ailes très-développées, est bien le *Tr. testacea*, parfaitement ailé d'ailleurs, et non le *Tr. aptera*.

Il est probable que l'erreur de M. Aubé a été causée par M. Erichson, et qu'il a eu trop de confiance dans cet auteur, comme on le verra en jetant un coup-d'œil sur les deux espèces qu'il a confondues. Dans le *Tr. testacea*, les élytres sont de plus de moitié plus longues que le corselet, rétrécies et arrondies ou obliquement tronquées en arrière ; ces élytres recouvrent la plus grande partie de l'abdomen, et ne laissent à découvert que les trois derniers segments. Dans le *Tr. aptera*, ces mêmes élytres sont à peine un peu plus longues que le corselet, élargies et brusquement tronquées en arrière, et elles ne recouvrent que le premier segment abdominal, en laissant les cinq autres à découvert. Il ressemble tout à fait à un petit Staphylin, vit sous des écorces décomposées et semble destiné à subir les diverses phases de son existence dans ces lieux obscurs.

Après avoir bien établi les différences qui distinguent les deux espèces, j'ai fait tremper l'unique individu de mon *Tr. aptera* dans l'eau chaude, je l'ai posé sur le porte-objet du microcospe, j'en ai fait avec le plus grand soin un dessin très-exact, et je me suis mis enfin en devoir de soulever son élytre : j'ai mis les plus grandes précautions dans cette opération délicate et je me suis convaincu qu'il n'y a pas la moindre trace d'ailes sous ces élytres, qui sont elles-mêmes presque rudimentaires.

Du reste le fait de l'absence des ailes n'est pas limité à cette espèce ; M. Alibert, qui m'a remis le manuscrit d'une monographie de ce genre, a observé une autre espèce également privée d'ailes ; c'est son *Tr. pulchella*, espèce nouvelle des environs de Paris.

—M. Aubé reconnaît qu'il s'était trompé d'espèce, et qu'il avait pris à tort le *Trichopteryx testacea* pour le *Trichopteryx aptera*.

Lecture. M. le Secrétaire lit une notice de M. Auguste Rouget, intitulée : *Notice sur le Cryptocephalus* (*Homalopus*) *Loreyi, mâle*.

(Séance du 21 Février 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÈME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XVIII (1er semestre de 1844), n. 5 et 6; br. in-4 : offert par l'Académie.

Correspondance. M. le Président lit l'extrait suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue, M. Géné.

Nous venons de faire une perte douloureuse : notre excellent ami et collègue, le Baron Peiroleri a succombé le 9 février à une cruelle maladie. Quoique âgé de soixante-dix ans, il était encore doué d'une vigueur peu commune et d'un aspect des plus florissants. L'été dernier il fit son voyage accoutumé dans les Alpes, et à son retour il put reprendre l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées comme maître auditeur à la chambre des comptes et commissaire des guerres.

Une gastrite l'a emporté après quinze jours de souffrance.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien annoncer cette triste nouvelle à la Société entomologique de France, qui comptait M. Peiroleri au nombre de ses membres.

Après cette lecture, la Société charge M. le Marquis de Brême de demander à M. Géné, pour les Annales, une notice biographique sur M. Peiroleri.

— A cette occasion, M. Duponchel demande s'il ne serait pas convenable de désigner un membre pour faire une notice biographique sur M. Charles Nodier. — La Société charge de ce travail, M. Pierret, son Secrétaire-adjoint.

Communication. M. Lucien Buquet donne communication d'un travail de notre collègue M. le Vicomte de Bar, intitulé : *Notice sur les métamorphoses du Dorcus parallelipi-*

pedus. Deux mémoires, l'un de Ratzeburg (*Die forst Insecten*, 1837, t. I, pl. 3. fig. 19, 19 B, 19 G), et l'autre de M. Léon Dufour (Ann. Sc. nat. Zool., tom. XVII (1842), pl. V, fig. 12 à 18), ayant déjà été publiés sur ce sujet, et contenant l'histoire complète des métamorphoses du *Dorcus parallelipipedus*, la Société décide qu'elle ne fera pas imprimer le travail de M. le Vicomte de Bar.

Rapport. M. le Secrétaire-adjoint donne lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du premier trimestre des Annales pour l'année 1844. — La Société adopte la composition du premier trimestre des Annales pour 1844, telle qu'elle est proposée par la commission de publication.

Lectures. M. le Marquis de Brême donne communication d'un mémoire intitulé : *Description de Coléoptères nouveaux ou peu connus*, 1re et 2e décades. Ce travail est accompagné de plusieurs planches coloriées avec le plus grand soin.

—M. Goureau lit deux notices: la première ayant pour titre : *Note pour servir à l'histoire du Morimus lugubris et de la Saperda scalaris;* et la seconde: *Recherches sur la constitution céphalique des larves de Longicornes et sur la position de la première paire de leurs stigmates.*

—Il est donné lecture de deux notices de M. H. Lucas, intitulées : *Note sur une nouvelle espèce d'Arachnide qui appartient au genre Ixodes et qui vit dans le contour interne de la cavité orbitaire du Python Sebæ,* et 2° *Notice sur une espèce d'Aranéide appartenant au genre Scytodes de M. Walckenaër.*

(Séance du 6 Mars 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

M. de Villiers assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des

séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XVIII (1[re] semestre de 1844), n. 7, 8 et 9; br. in-4 : offert par l'Académie.

— Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou. Tome XVI (année 1843) n. 2 et 3; br. in-8. avec fig. col. : offert par la Société de Moscou.

— Fauna Caspio-Caucasia nonnullis observationibus novis, illustravit Edwardus Eichwald. 1 vol. in-4 avec pl. lith. Saint-Pétersbourg, 1840 : offert par l'auteur.

Communications : M. le Marquis de Brême donne communication de la note suivante :

J'ai l'honneur d'annoncer à la Société l'observation d'un fait qui me semble digne d'intérêt. Il s'agit de quelques cartouches de soldats, perforées vers l'une de leur extrémité par des insectes ou plus vraisemblablement par des larves. On sait que la balle occupe l'extrémité de la cartouche; c'est à cet endroit même que les trois feuilles de papier formant l'enveloppe de celles-ci ont été perforées, et que la balle même a été ensuite plus ou moins profondément attaquée, comme on peut s'en convaincre par l'inspection des deux cartouches et de la balle que je présente à la Société. Ces objets proviennent de l'arsenal de Turin et ils m'ont été envoyés par un officier supérieur d'artillerie de cette ville. C'est en vidant des barils, construits en bois de mélèse, et pleins de gros paquets de cartouches, que celles-ci furent trouvées : le paquet qui les renfermait était lui-même perforé à l'endroit où il se trouvait en contact avec les parois du baril; enfin le bois de celui-ci était profondément attaqué par des larves et à la même place.

Je répète qu'il est bon de remarquer que par suite de la position du paquet dans le baril, une des extrémités des cartouches était justement appuyée contre l'endroit du bois qui se trouvait attaqué. Du reste au moment où le baril a été ouvert, il n'a pas été possible de retrouver la moindre trace d'insecte parfait ni de larve.

De tels faits semblèrent inexplicables à MM. les officiers d'artillerie, car ils ne pouvaient supposer qu'une faible larve put opé-

rer de tels dégats dans une substance comme le plomb. Mais pour nous, Messieurs, cette découverte quoique très-intéressante doit moins nous surprendre, puisque des faits semblables ont déjà été observés et signalés à la Société par M. Audouin dans le courant de l'année 1833. On doit se ressouvenir qu'il s'agissait de plaques de plomb, présentées alors par cet entomologiste : ces plaques qui provenaient d'une couverture de bâtiment étaient profondément attaquées et rongés par des larves de Callidies.

A la même occasion, M. Emy a signalé un fait analogue observé par lui à La Rochelle sur des parties de plomb appliquées contre une toiture en bois et entièrement percées par des larves de Bostriches.

Nous devons je crois conclure de toutes ces observations, que les larves de Longicornes et de Xylophages n'attaquent pas directement le plomb, mais que cette substance n'est point, ainsi qu'on pouvait le croire, à l'abri de leurs dégats, lorsquelle se trouve en contact avec du bois, et que les larves après avoir perforé celui-ci viennent à rencontrer dans le plomb un obstacle à leur marche et à leurs travaux destructeurs. Elles peuvent alors ronger ce métal à une épaisseur remarquable. Les cavités ovoïdes que l'on observe dans les balles et qui font l'objet de cette note présentent environ 9 ou 10 millimètres de profondeur.

A l'occasion de la communication de M. le Marquis de Brême, M. Goureau dit qu'il pense que ces cavités creusées dans le plomb ne sont exécutées par les larves que dans le but de s'assurer une retraite pour le moment de leurs métamorphoses.

— M. Paul Gervais communique la description de trois espèces de *Scolopendra*, signalées par Leach (1), et qu'il a faite à Londres au *British Museum* sur les individus mêmes qui ont servi à l'établissement de ces espèces.

1. *Scolopendra alternans.* Couleur testacée. Tête et anneau mandi-

(1) *Zooligical miscellany.*

bulaire marron-clair, ainsi que les hanches des pieds postérieurs; épines du bord externe de la cuisse de ceux-ci médiocres, nombreuses (une quarantaine environ) ; celle du sommet du bord postérieur complexe, montrant une quinzaine de petites pointes ; une épine également complexe à l'extrémité de la hanche ; facette supérieure non marginée, faiblement convexe. Longueur totale 0,14. Habitat inconnu.

2. *Scolopendra subspinipes.* Pattes postérieures longues, grêles, presque aplaties en dessus, non marginées : deux petites épines seulement au bord inférieur externe ; deux ou trois au bord supérieur externe ; la terminale plus forte a deux pointes noires. Tête subovalaire, subrectiligne à son bord postérieur. Les pattes postérieures ont près de trois centimètres.

Les autres caractères de l'exemplaire type concordent avec ceux que j'avais assigné à l'espèce (2), d'après un exemplaire recueilli par M. Eydoux.

Le type de Leach est d'Afrique.

3. *Scolopendra trigonopoda.* Fauve foncé, lavé de vardâtre-foncé sur la tête, sur les segments du premier tiers du corps et vers le bord postérieur de ceux du reste du corps. Tête subovalaire, coupée carrément en arrière ; angle latéral postérieur des anneaux émoussé, surtout dans la seconde moitié du corps ; bord latéral marginé, sauf aux trois premiers anneaux pédigères ; antennes sub-allongées ; mandibules fauves, ainsi que les pattes et le dessous du corps. Pattes postérieures de longueur médiocre, à hanche allongée ; quelques petites épines à son bord externe ; celle du sommet double ; cuisse sub-polyédrique, un peu aplatie en dessus, non marginée et montrant une faible saillie longitudinale médiane ; ses épines assez fortes : cinq au bord supérieur externe, six à l'inférieur dont les trois externes sur le même rang ; point d'épine terminale supérieure complexe. Longueur totale 0,082.

Habite la Nouvelle-Hollande ? par lord Montmorris.

—M. P. Gervais annonce à la Société qu'il doit encore à M. J. E. Gray, directeur de la partie zoologique du *British*

(2) Ann. sc. nat., 2e série, 1837.

Museum, d'avoir étudié en nature le genre figuré par ce savant naturaliste sous le nom de *Cambala* (1), mais qui n'a point encore été décrit. M. Jones dans son article Myriapode (2) donne à tort le *Cambala* comme le même genre que les Platyules (3). Ce sont des Iules sans yeux? à forme de *Polydesmus pallipes*, mais à anneaux nombreux comme ceux des Iules et plutôt comprimés que déprimés, l'espèce type est le :

Cambala lactaria. Mesure 0,035. Elle a la deuxième partie des anneaux marquée de grosses rugosités longitudinales, peu serrées. Son corps est brun foncé, un peu chocolat; le dessous est plus clair ainsi que les pattes. Il a quarante-cinq anneaux au corps, les derniers étant un peu plus étroits, mais sans crochet terminal. Le *Cambala* se rapproche sous ce rapport du *Iulus plicatus*, Guérin.

Lectures. M. le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de M. Léon Dufour, intitulé : *Description de deux espèces nouvelles d'Aradus des Pyrénées, et remarques sur les Hémiptères de ce genre.*

— M. Paul de Saint-Martin lit un mémoire de M. H. Lucas portant le titre de : *Observations pour servir à l'histoire naturelle de l'Ergates faber* Linné.

— M. Reiche communique un long mémoire de M. le Docteur Schaum, intitulé : *Observations critiques sur la famille des Lamellicornes Melitophiles*. Ce travail est accompagné de figures coloriées.

Membre reçu. M. J. Bigot, de Paris, présenté par M. Léon Fairmaire. — Commissaires-rapporteurs : MM. Lucien Buquet et Guérin-Méneville.

(1) *Animal kingdom de Griffith.*
(2) *British cyclopedia of anat. and physiology.*
(3) *Ann. sc. nat., loco cit.*

(**Séance du 20 Mars 1844.**)

Présidence de M. le Marquis de BRÈME.

Ouvrages offerts. Annales de la Société Entomologique de France. Deuxième série, t. 1er (1843), quatrième semestre, br. in-8°, avec fig. coloriées. (2 exemplaires.)

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XVIII (1er semestre de 1844), n. 10 et 11; br. in-4° : offert par l'Académie.

Communications. M. Eugène Desmarest demande la parole et fait connaître des observations qui lui ont été communiquées au nom de M. Du Boys, de Limoges (1), et qui tendent encore à prouver que certains insectes peuvent percer le plomb ou même un alliage plus dur que ce métal. Il fait passer sous les yeux de la Société des clichés typographiques percées par des insectes à deux endroits et à d'inégales profondeurs. L'un des trous, assez régulièrement arrondi, dirigé perpendiculairement, a un diamètre d'environ quatre millimètres et une profondeur de près de quatorze ; pour former cette cavité, l'insecte a dû perforer plusieurs doubles du papier qui enveloppait les clichés, puis une première plaque métallique, une feuille de papier de paille interposée, deux nouvelles

(1) C'est M. Larivière, aide de Chimie au Museum, qui a remis à M. E. Desmarest les clichés typographiques, les creusets de plomb et les insectes dont il va être question dans cette note : il tenait ces objets de M. Du Boys, de Limoges, qui s'occupe avec beaucoup de zèle de recherches d'histoire naturelle. M. E. Desmarest prie MM. Du Boys et Larivière de vouloir bien recevoir ses remerciements pour la communication qu'ils lui ont faite.

plaques d'alliage typographique, une autre feuille de papier ; arrivé là et rencontrant une dernière plaque métallique, il semble n'avoir pas eu la force de la percer et il n'a fait que l'attaquer assez légèrement. Le second trou est dirigé obliquement et a à peu près dix millimètres de profondeur, il ne traverse que l'enveloppe des clichés, la première plaque métallique, la feuille de papier interposée et vient se terminer sur la deuxième plaque où l'on voit des traces d'altération. Les perforations du papier d'enveloppe, des plaques typographiques et du papier de paille se correspondent parfaitement et forment des espèces de conduits semblables à ceux que l'on remarque si souvent dans le bois qui a été rongé par des insectes.

Deux Coléoptères à l'état d'insectes parfaits ont été trouvés dans l'intérieur des clichés : ce sont deux *Apate capucina*.

Comment ces insectes ont-ils pu pénétrer dans les clichés? Est-ce à l'état d'insecte parfait ou à l'état de larve? M. E. Desmarest pense que c'est l'insecte parfait qui a perforé l'alliage typographique : il croit qu'après avoir vécu à l'état de larve et de nymphe dans quelques morceaux de bois placés dans l'imprimerie où étaient déposés les clichés depuis dix-huit mois, et après s'y être transformé en insecte parfait, il a rencontré sur son passage les plaques métalliques et qu'il ne les a rongées que pour vaincre l'obstacle qui se présentait devant lui. A l'appui de cette opinion on peut dire : 1° que l'on a recueilli avec beaucoup de soin les insectes trouvés dans les clichés, et que si on y avait trouvé des débris de larves et de nymphes on les aurait également conservés ; 2° que les insectes ont été trouvés morts, la tête appuyée contre le fond des trous et paraissant vouloir sortir de la cavité qu'ils avaient creusée ; 3° que certains insectes peuvent attaquer

le bois aussi bien à l'état de larve qu'à celui d'insecte parfait, et que dès lors il ne semblerait pas trop improbable que des insectes qui percent le plomb puissent ronger ce métal sous ces deux états; 4° enfin, que l'expérience qui va être expliquée et qui est due à M. Du Boys, semble prouver jusqu'à l'évidence que certains insectes peuvent à l'état parfait perforer des lames de plomb.

Voici l'expérience dont il vient d'être question :

On a pris trois creusets de plomb : un *Callidium sanguineum*, à l'état d'insecte parfait, a été mis dans l'un des creusets; puis par dessus l'insecte on a placé un deuxième creuset dans lequel il y avait un autre *Callidium sanguineum*, et enfin on a posé en dessus un dernier creuset. On a, quelques jours après cette opération, séparé les creusets les uns des autres et on a vu que le creuset intermédiaire était percé et que les insectes s'étaient rejoints.

M. E. Desmarest fait passer sous les yeux de la Société les creusets qui ont servi pour cette expérience, et il montre sur l'un d'eux un trou assez irrégulièrement arrondi et ayant un diamètre de plus de six millimètres (1).

En terminant cette communication, M. E. Desmarest annonce qu'il espère pouvoir faire part à la Société dans sa prochaine séance d'une observation très-intéressante de M. le Docteur Piccioni, de Pino (Corse), et qui se rattache encore au même sujet. Il s'agit de Cétoines qui auraient percé des lames de plomb pour pénétrer dans des ruches d'abeilles.

(1) M. E. Desmarest a lu à la Société philomatique, dans sa séance du 23 mars, et il a publié depuis dans le troisième numéro de 1844 de la Revue zoologique, une notice sur les insectes qui attaquent les plaques métalliques : dans ce travail l'auteur développe plus longuement les deux observations qui viennent d'être rapportées; et il donne de nouveaux détails sur le même sujet.

—M. Paul Gervais présente à la Société les dix-huit premières feuilles et les planches du troisième volume des Insectes Aptères, faisant partie des suites à Buffon, de l'éditeur Roret, et qu'il va incessamment publier. L'auteur donne quelques détails sur les Aptères des familles des Phrynéides, Scorpionides, Solpugides, Phalangides et Acarides, qui sont traitées dans ces dix-huit feuilles.

—Le même entomologiste fait passer sous les yeux des membres de la Société un grand nombre d'Acarides de l'espèce nommée par lui *Tyroglyphus bicaudatus*. Cet Acaride, qui est un des parasites de l'Autruche d'Afrique a été décrit dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

— M. Paul Gervais communique au nom de M. Justin Goudot et au sien des Myriapodes, recueillis par ce dernier pendant son séjour en Colombie et provenant des diverses parties de cette république. Il y en a de presque toutes les familles de cette classe : *Polydêmes*, *Iules*, *Platyules*, *Scutigères* et *Scolopendres* des genres *Scolopendra*, *Cryptops* et *Geophilus*. Les Polydêmes y sont surtout nombreux et se rapportent aux divers genres ou sections établis dans cette famille par MM. Gray, Brandt et Gervais.

MM. Gervais et Goudot donnent la description suivante des espèces les plus intéressantes de cette collection.

Genre Glomeridesmus. Gervais.

1. *Glom. porcellus*. Gervais et Goudot. — Longueur 0,01 ; plus grande largeur 0,003. De couleur gris brun, plus clair en avant et en arrière du corps, au bord postérieur des anneaux, sur tout le dessous et aux antennes ; lisse en dessus; à pattes cachées sous les anneaux, qui sont conformés comme ceux des Myriapodes pentazonés au nombre de vingt ou peut-être vingt-un en arrière de la tête ; celle-ci à chaperon trifide, à antennes fusiforme de sept articles, sans yeux et pourvue d'une fossette auriculiforme.

Genre Polydesmus. Latreille.

2. *Polydesmus oniscinus*. Gervais et Goudot. — Brun, à pieds presque cachés sous les anneaux dont les carènes continuent la courbe du dos, sont minces, contigues, sauf aux divers anneaux où elles simulent des denticules semblables à ceux de quelques *Oniscus*; bord postérieur de chaque anneau festonné ; anneau præanal échancré à son milieu au bord postérieur, inscrit dans le précédent qui est en croissant ouvert en arrière ; point de fossette auriforme à la tête ; dix-huit anneaux sans la tête et l'anus ; vingt-huit paires de pattes ; proportions et facies des *Oniscus*. Longueur 0,015. — Il devra former un genre nouveau qu'on pourrra appeler *Oniscodesmus*.

3. *Polydesmus velutinus*. Gervais et Goudot. — Noir, avec les pattes, les antennes et les jonctions articulaires d'un blond pâle ; anneaux fortement carénés bilatéralement, à carène tombante, amincie, coupée en ligne convexe en avant, échancrée en arrière, près de son insertion à l'anneau qui est sub-cylindrique. Tout le dessus du corps couvert d'un petit velouté de poils courts, de couleur blanchâtre et peu serrés. Longueur 0,020.

4. *Polydesmus granosus*. Gervais et Goudot. — Est une espèce de même taille et du même sous-genre, mais non velue, un peu plus comprimée et marquée sur tous ses anneaux d'une rugosité brun-noirâtre et brunâtre, composés de petits tubercules grenus, irréguliers comme du galuchat? Dans ce Polydême et dans le précédent le second article a sa carène aliforme et plus ou moins tombante, et l'arceau prœanal obtus et quart de sphère appliqué sur les valves du suivant qu'il recouvre. Sa forme rappelle celle du dernier anneau des Glomeris ; mais sa grandeur est moins disproportionnée par rapport à celle des anneaux qui le précèdent. — Il sera convenable de faire de ces deux espèces une nouvelle section parmi les vrais *Polydesmus*.

Genre Iulus. Linné.

5. *Iulus bioculatus* Gervais et Goudot. — Sous-genre *Stemmiulus*. Gervais. — Antennes sub-allongées ; une seule paire d'yeux en stemmates à la base de chacune d'elles en arrière ; point de crochet au segment prœanal ; anneaux peu striés. Corps sub-égal,

cylindrique, un peu atténué en arrière. Longueur 0,020. Couleur brunâtre, un peu lavée de rouge en dessus, pâle en dessous, brune à la tête et aux antennes.

Genre SIPHONOTUS. Brandt.

6. *Siphonotus luteolus.* Gervais et Goudot. — De couleur jaune pâle ; bec allongé, aigu. Antennes sub-fusiformes. Corps comme finement tomenteux, large de 0,002 au plus; atteignant jusqu'à 0,050 en longueur ; anneaux courts, très-nombreux. Pattes petites.

Parmi les CHILOPODES, MM. Gervais et Goudot signalent deux espèces de Scutigères, une Scolopendre de la taille de celles des bords de la Méditerranée ; une autre bien plus grande, déjà figurée par M. Gervais dans l'Atlas des Aptères de M. Walckenaër, sous le nom de *Sc. insignis*; un *Crytops*, voisin du *Savignyi* ; un Géophile à corps étroit, comme le *G. longicornis*, mais à antennes un peu moins longues (longueur 0,060); un autre Géophile (longueur 0,110) à anneaux plus élargis et que ses caractères rapprochent d'avantage du *G. barbaricus.*

Rapport. M. Reiche, au nom d'une commission composée de MM. L. Buquet, Douë, Goureau, Pierret et Reiche, lit un rapport sur une proposition réglementaire de M. le Marquis de Brême, tendant à modifier l'article trente-six du réglement. — La commission propose à la majorité le rejet de la proposition.

Après une discussion assez longue, la Société adopte la nouvelle rédaction qui suit :

Article 36. — La commission de publication sera nommée chaque année à la dernière séance de décembre, après le renouvellement du bureau (au lieu de la *première séance d'avril*), au scrutin et à la majorité des suffrages. Les membres adjoints au bureau ne seront rééligibles qu'après une année d'intervalle.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Année 1844. — 13e de sa fondation.

Le montant de la cotisation, pour les membres de la Société, est, par an, de :

24 fr. pour les membres résidants à Paris.

26 fr. — — en France et à l'étranger.

Les membres *résidants* paient leur cotisation d'avance et par trimestre.

Les membres *non résidants* doivent faire parvenir la leur au Trésorier de la Société, *sans frais, immédiatement après l'annonce de leur nomination*, et, pour les années suivantes, *dans le courant du mois de janvier*.

Les membres de la Société ne reçoivent leurs *Annales* que *par la Société*. Les numéros auxquels ils ont droits sont envoyés francs de port *jusqu'à résidence :*

Aux membres de Paris, après réception du trimestre correspondant à celui du numéro paraissant ;

Aux membres hors Paris, après réception de leur cotisation de l'année courante ;

Et francs de port jusqu'à la frontière, aux membres *étrangers*, également après réception de leur cotisation de l'année suivante.

La Société correspond par l'entremise de son *Secrétaire* et de son *Trésorier*. Le premier a dans ses attributions la correspondance scientifique ; le second, celle qui concerne le recouvrement des cotisations et l'envoi des numéros des *Annales*. Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, au *Secrétaire*, rue de la Harpe, 45 ; ou au *Trésorier*, rue Dauphine, 35, à Paris.

Nota. Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de leurs *Annales*, il est essentiel que MM. les Membres *français* et *étrangers* adressent, le 1er janvier de chaque année, le montant de leur cotisation au Trésorier de la Société ; les premiers par un *mandat sur la poste aux lettres ;* les *étrangers* par la voie du commerce.

Chaque auteur d'un mémoire inséré dans les *Annales*, a droit à un tirage à part qui ne pourra être moindre de 10 ni dépasser 25 exemplaires, sauf l'autorisarion de la Société pour en obtenir un plus grand nombre. Le prix des tirages à part est de 5 cent. par feuille d'impression, 10 cent. par planche en noir, et 35 cent. par planche coloriée. L'auteur doit informer le Secrétaire ou le Trésorier de ses intentions en même temps qu'il envoie son travail, et solder les tirages à part aussitôt l'impression du mémoire.



MEMBRES DU BUREAU

POUR L'ANNÉE 1844.

Président,	M. le Marquis DE BRÊME, rue de Beaune, 2.
Vice-président,	M. GOUREAU, rue Jacob, 12.
Secrétaire,	M. E. DESMAREST, rue de la Harpe, 45.
Secrétaire-adjoint,	M. PIERRET, rue Corneille, 3.
Trésorier,	M. BUQUET, rue Dauphine, 35.
Trésorier-adjoint,	M. L. FAIRMAIRE, rue de Grenelle-St-Honoré, 37.
Archiviste,	M. DUPONCHEL, rue d'Assas, 2.

COMMISSION DE PUBLICATION.

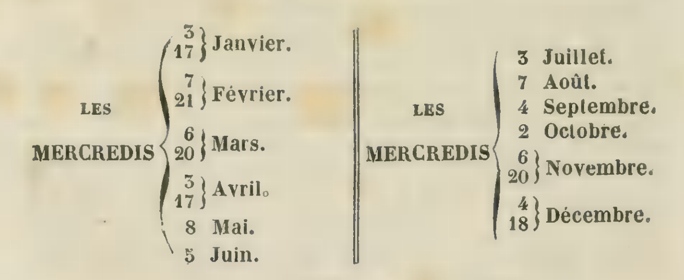
1844.

La Commission se compose des membres du bureau et de :

MM. AMYOT, rue Neuve-Saint-Roch, 24.
CORDIER (*Jules*), quai d'Orsay, 65.
LUCAS, au Muséum d'histoire naturelle.
REICHE, rue du Marché-St-Honoré, 4.
SIGNORET (*Victor*), rue de Seine, 49.

SÉANCES PENDANT L'ANNÉE 1844.

Treizième de sa fondation.



LES MERCREDIS
3, 17 Janvier.
7, 21 Février.
6, 20 Mars.
3, 17 Avril.
8 Mai.
5 Juin.

LES MERCREDIS
3 Juillet.
7 Août.
4 Septembre.
2 Octobre.
6, 20 Novembre.
4, 18 Décembre.

LES SÉANCES ONT LIEU A SEPT HEURES DU SOIR,

Rue d'Anjou-Dauphine, 6, à Paris.

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1844.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 3 Avril 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Philosophical transactions of the royal Society of London, for the year 1843. Part. I et II. — Proceedings of the royal Society of London, n. 57 et 58 (mars à décembre 1843), 2 vol. in-4°. avec fig., br. in-8° : offert par la Société royale de Londres.

— Proceedings of the royal Academy of natural sciences of Philadelphie, vol. I (septembre à décembre 1843) nos. 30 à 33, br. in-8° : offert par l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie.

— Diptères exotiques nouveaux ou peu connus, par M. Macquart, tome II, part. III; 1 vol. in-8, avec pl.; Paris, 1843 : offert par M. L. Buquet au nom de l'auteur.

Communications. M. Lucien Buquet annonce que M. le comte de Loches, membre de la Société, est décédé il y a déjà quelque temps.

— M. le Secrétaire donne lecture d'une note de M. le Docteur Piccioni, de Pino (Corse), note qui lui a été remise par M. de Blainville, qui l'avait reçue il y a déjà assez longtemps, et dont voici un extrait :

M. Piccioni a observé que la *Cetonia cardui*, Dejean, connue en Corse sous le nom de *Catalunetta negra*, et qui y dévore les figues et en général tous les fruits sucrés, pénètre dans l'intérieur des ruches des Abeilles pour y manger la cire et le miel. Il a vu plusieurs ruches détruites par cet insecte, qui en chassait les Abeilles. Voulant empêcher le dégat produit par les Cétoines, M. Piccioni a fermé des ruches par une lame de plomb qui n'offrait que des trous suffisants, dit-il, pour laisser entrer les Abeilles, et à travers lesquels le Coléoptère ne pouvait passer; ce moyen a paru réussir pendant quelque temps, mais bientôt l'auteur a vu les Cétoines, à l'état d'insecte parfait, attaquer le plomb, agrandir les trous et pénétrer de nouveau dans les ruches. Une lame de zinc, également perforée de manière à ce que les Abeilles seules pussent passer, a été mise alors à la place de la plaque de plomb; les Cétoines vinrent attaquer l'obstacle qui s'opposait à leur entrée dans la ruche; mais, malgré tous leurs efforts, elles ne purent détruire le zinc à cause de sa trop grande dureté, dès lors il n'y eut plus de dégât et les ruches prospérèrent.

Après cette lecture, M. Eugène Desmarest demande la parole, et dit qu'il ne regarde pas l'observation de M. Piccioni comme suffisante, et qu'il ne lui semble nullement démontré que les Cétoines ont rongé les lames de plomb qu'on avait placées pour les empêcher de pénétrer dans

les ruches. Il suppose qu'en faisant les trous à la lame de plomb de manière à n'y laisser de passage que pour les Abeilles, on les ait fait trop grands et que les Cétoines aient pu y passer. Ce qui lui a suggéré cette idée, c'est qu'après avoir regardé avec soin la plaque envoyée par M. Piccioni, il n'a pas cru y voir de traces de coups des mandibules des insectes; qu'en outre les mandibules des Cétoines ne sont pas assez fortes pour pouvoir leur permettre de ronger le plomb. L'auteur de la note dit qu'il a vu les Cétoines manger la cire et le miel : ce fait est possible, car c'est toujours sur les fleurs, et principalement sur les Chardons que l'on trouve les *Cetonia cardui* et *morio*, occupées à en sucer la matière sucrée; mais ne serait-ce pas plutôt pour venir déposer leurs œufs dans les ruches que ces insectes auraient été vus à leur entrée, et ne serait-ce pas seulement leurs larves qui dévorent la cire et le miel ?

— A l'occasion des insectes qui ont rongé des plaques métalliques, sujet qui a occupé plusieurs fois la Société, M. Eugène Desmarest croit devoir communiquer un fait qui lui semble de même nature et qui est relatif à des insectes qui, d'après lui, ont perforé à une assez grande profondeur un mur construit en calcaire grossier. M. Desmarest donne quelques détails au sujet de cette observation, et il montre des *Dermestes lardarius* et *vulpinus*, ainsi que des *Anthreuns*, tant à l'état de larve qu'à celui d'insecte parfait, qu'il a trouvés dans des trous d'un mur dépendant d'une fabrique de noir animal située à la Glacière, près Paris. — Une note plus détaillée a été publiée sur ce sujet dans le numéro de mars 1844 de la *Revue zoologique* (n° III, p. 94).

Lecture. M. H. Lucas lit un mémoire intitulé : Observations pour servir à l'histoire naturelle du *Buprestis*

(*Chalcophora*) *mariana*, précédées de quelques remarques sur la composition thoracique de la larve de cette espèce et sur la position qu'occupe la première paire de stigmates.

Nominations. Aux termes de l'article 36 de son réglement, la Société procède au renouvellement des cinq membres qui, joints aux membres du bureau, doivent former la commission de publication jusqu'à la fin de l'année 1844. MM. Amyot, Cordier, Lucas, Reiche et Signoret, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, sont proclamés, par le Président, membres de la commission de publication.

(**Séance du 17 Avril** 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XVIII (1er semestre de 1844), nos. 12, 13, 14 et 15; broch. in-4° : offert par l'Académie.

— Genera et species Curculionidum cum synonymia hujus familiæ, a C. J. Schœnherr; tom. VIII, pars I; Supplem. continens : 1 vol. in-8, Paris 1844; offert par l'éditeur, M. Roret, au nom de l'auteur.

— Rapport sur un travail de M. Gervais, concernant l'histoire des Phrynéides, Scorpionides, Solpugides, Phalangides et Acarides, par M. Duméril; broch. in-8 : offert par M. Gervais.

— Notice sur quelques perforations faites par des insectes dans des plaques métalliques; par M. Eugène

Desmarest. (Extrait du numéro de mars 1844 de la Revue zoologique); br. in-8 : offert par l'auteur.

Correspondance. M. le Secrétaire lit une lettre dans laquelle on lui annonce la mort de l'un des membres de la Société, M. Charles Lenoir, décédé à Paris, en décembre 1842.

Communication. M. Amyot annonce que le moment lui semble opportun pour demander de nouveau à M. le préfet du département de la Seine une salle pour tenir les séances de la Société dans l'Hôtel-de-Ville. La Société charge son Président de faire immédiatement des démarches à cet égard auprès de M. le Comte de Rambuteau.

Lecture. M. le Colonel Goureau donne lecture d'un mémoire intitulé : Note pour servir à l'histoire des insectes qui vivent dans le Chardon penché, *Carduus nutans.* Dans ce travail l'auteur donne des détails de mœurs sur neuf insectes qui se trouvent dans le Chardon penché, savoir : un Coléoptère (*Rhynocillus latirostris*), un Lépidoptère (*Carpocapsa*), six Hyménoptères (*Bracon*, *Misocampe*, *Eurytoma verticillata*, *Pteromalus*, *Encyrtus* et *Cleonimus*), et un Diptère (*Urophora cuspidata*).

(Séance du 8 Mai 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

MM. Guénée et Macquart, membres de la Société, assistent à la séance, ainsi que MM. Goubert et Saucerotte.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. XVIII (1er se-

mestre de 1844), n. 16, 17 et 18, broch. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoire et Comptes-rendus de la Société libre d'Émulation du Doubs (tome III; 3e et 4e livraisons, décembre 1843); 1 vol. in-8, avec pl. lithogr.; Besançon, 1844 : offert par M. Théophile Bruand.

Correspondance. M. Guth, docteur en médecine, résidant à Londres, adresse à la Société sa démission, qui est acceptée.

Communications. On annonce l'état déplorable de la santé de M. le Comte Dejean, et sur la proposition d'un membre il est décidé que MM. les Président et Secrétaire iront faire une visite à M. Dejean au nom de la Société.

— M. Lucien Buquet donne lecture de la note suivante de notre collègue, M. Trobert, contenant la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère :

Cicindela syriaca. (Longueur 0,012, largeur 0,005). D'un vert bronzé mat sur les élytres, un peu plus clair sur le corselet, et très-légèrement cuivreux sur la tête. Celle-ci est ponctuée, striée entre les yeux qui sont assez saillants. Palpes maxillaires d'un vert bronzé brillant, avec l'extrémité de chaque article un peu roussâtre; les labiaux velus d'un jaune pâle devenant quelquefois un peu brunâtre, avec le dernier article d'un vert bronzé. Les quatre premiers articles des antennes de cette couleur, les autres d'un brun noirâtre pubescent. Lèvre supérieure d'un blanc jaunâtre pâle. Mandibules d'un vert bronzé avec une grande tache d'un blanc jaunâtre à la base et l'extrémité noirâtre. Corselet presque cylindrique, légèrement rétréci en arrière. Impressions transversales antérieure et postérieure et ligne longitudinale du milieu assez prononcées et offrant une teinte bleue. Elytres assez allongées presque parallèles, densément couvertes de points d'une couleur plus foncée que le fond, excepté sur les taches blanches qui sont lisses et disposées de la manière suivante : deux lunules, l'une humérale, l'autre apicale; la première largement

interrompue dans son milieu et se bornant à deux points placés l'un au dessus de l'autre, très-près du bord extérieur; la lunule apicale entière ayant son extrémité supérieure plus grosse. Chaque élytre offre encore deux taches, l'une extérieure plus grosse, quadrilatère, située au milieu du bord extérieur; l'autre arrondie ou en forme de larme située plus bas et plus près de la suture que du bord. Au dessous de la tache quadrilatère, on en trouve quelquefois une autre très-petite oblongue et comme linéaire. Le bord extérieur et la suture sont un peu bleuâtres. Le dessous du corps est d'un bleu assez brillant, excepté sur les côtés du corselet et du thorax qui sont d'un vert cuivreux et garnis de poils blanchâtres. Les pattes d'un vert bronzé brillant et cuivreux sont assez longues et grêles.

Cette jolie Cicindèle, qui me semble devoir être placée avant la *Cicindela sexguttata*, est un peu plus étroite et plus allongée. Elle habite la Syrie, où elle a été prise, aux environs de Beyrouth, par mon ami M. Augeard, administrateur de la marine.

— M. Aubé prend la parole au sujet d'une chasse qu'il a faite ces jours passés et dans laquelle il a recueilli plusieurs espèces de *Myrmedonia* : les *funesta*, *laticollis humeralis*, et une autre qui peut-être appartient à la *lugens*, mais paraît cependant en différer un peu. Il fait remarquer que toutes ces espèces, que jamais on ne trouve sans constater en même temps la présence de diverses fourmis, n'habitent pas nécessairement les fourmilières; ainsi il a trouvé les insectes en question sous des feuilles mortes, et quelquefois à une distance de plusieurs mètres de l'habitation des fourmis. Cette observation, dit-il du reste, ne lui est pas propre : M. Goubil avait déjà constaté que plusieurs des insectes Myrmecophiles que l'on rencontre l'hiver au sein même des fourmilières abandonnent cette résidence à l'apparition du printemps. Il avait aussi observé que ces insectes, tout en quittant le centre des fourmilières ne s'en éloignent jamais, et qu'ils se trouvent toujours dans leur voisinage.

Les *Myrmedonia funesta, laticollis, humeralis* et *lugens* ont été prises par M. Aubé avec la *Formica fuliginosa,* et il a pris également l'*humeralis* en très-grande quantité avec la *F. rufa*, qu'elle paraît préférer aux autres espèces. M. Aubé engage donc les entomologistes à rechercher les espèces de Coléoptères vivant avec les fourmis, non seulement dans les fourmilières, mais encore dans leurs environs, soit sous les pierres, soit sous les débris de végétaux.

— M. le Président annonce qu'une demande tendant à obtenir un local pour la Société à l'Hôtel-de-Ville vient d'être adressée par lui à M. le préfet de la Seine.

— Sur la demande qui lui en est adressée, la Société décide qu'elle échangera à l'avenir ses publications avec la Société helvétique des Sciences naturelles.

Rapport. M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du deuxième trimestre des Annales pour 1844. La Société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la commission de publication.

(**Séance du 5 Juin 1844.**)

Présidence de M. le Colonel GOUREAU, Vice-Président.

MM. Guénée et le Marquis de La Ferté-Senectère, assistent a la séance.

Ouvrages offerts. Annales de la Société Entomologique de France. 3e série; t. II, n° 1 (1er trimestre de 1844), 1 vol. in-8°, avec 3 pl. noires. (2 exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XVII (2e semestre de 1843),

Tables; et Tome XVIII (1er semestre de 1844), nos 20, 21 et 22, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Notice entomologique sur quelques insectes nuisibles au froment, au seigle, à l'orge et au trèfle, par M. Guérin-Méneville, suivie d'un mémoire sur divers insectes nuisibles à l'Agriculture, par M. Charles Herpin. (Extrait des mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, ann. 1842); br. in-8, avec pl, col., Paris 1844 : offert par M. Guérin-Méneville.

— Description de quelques Coléoptères inédits, par M. Mulsant; br. gr. in-8, Lyon 1844 : offert par l'auteur.

Correspondance. M. le Marquis de Brême écrit que, partant pour Turin dans les premiers jours du mois de juin, il lui sera impossible d'assister à la séance du 5 juin et qu'il ne sait s'il pourra être de retour à Paris pour celle du 3 juillet.

— M. Schœnherr, nommé membre honoraire dans la séance du 15 novembre 1843, adresse à M. le Secrétaire une lettre dans laquelle il exprime à la Société sa vive reconnaissance pour l'honneur qu'elle a bien voulu lui faire.

— M. L. Buquet annonce que la Société a perdu un de ses membres, M. James Kay, décédé en Angleterre, il y a déjà quelque temps.

— La Société entomologique avait proposé, par l'entremise de son Secrétaire, à la Société Linnéenne de Londres, d'échanger réciproquement les publications des deux associations; M. Bennett écrit que cet échange est accepté et qu'il tient à notre disposition les *Transactions Linnéennes* depuis l'année 1837.

Communications. M. Eugène Desmarest dit que M. le Marquis de Brême et lui sont allés, ainsi qu'ils en avaient été chargés par la Société, s'informer de l'état de la santé

de M. le comte Dejean : il est heureux d'annoncer que notre honorable collègue est en pleine convalescence.

— Il est donné lecture de la note suivante de M. Léon Dufour, intitulée : Rectification relative à la composition de la bouche du *Choragus Sheppardi.*

Se tromper est un malheur inhérent à notre nature, mais ne pas reconnaître son erreur lorsqu'elle est démontrée serait une faute, et se corriger devient un devoir. Dans l'histoire des métamorphoses du *Choragus Sheppardi*, insérée dans l'un des derniers numéros des Annales de la Société (4e trimestre 1843) j'ai dit, en parlant de l'appareil buccal de ce petit Coléoptère, que je n'avais pas aperçu les palpes maxillaires et qu'ils me semblaient nuls. J'ajoutais que, vu l'exiguïté des parties, je me défiais encore du témoignage de mes sens. C'était appeler implicitement de plus habiles que moi à la constatation d'une semblable anomalie et à la vérification des pièces. J'ai été entendu, et en nommant notre confrère, M. Aubé, on comprendra facilement qu'une question aussi délicate ne pouvait avoir un juge plus compétent. Son tact exquis, sa pratique éclairée offrent toutes les garanties possibles, et son opinion est pour moi, comme pour la science, un arrêt sans appel. Non seulement M. Aubé a eu la complaisance de me transmettre l'iconographie de toutes les parties de la bouche du *Choragus;* mais pour lever tous les scrupules, pour entraîner une complète conviction, il a bien voulu me communiquer les pièces elles-mêmes disséquées et habilement étalées entre des lames de verre. Je l'en remercie sincèrement.

On substituera donc à ce qui, dans mon histoire précitée, concerne les mâchoires et la lèvre, les détails suivants qui, je me plais à le répéter, ont été dûment constatés par mon ami M. Aubé et vérifiés par moi. Je déclare défectueux les dessins que j'en ai donnés.

Mâchoires bilobées, à lobes subégaux, grêles, atténués en avant, bordés de soies dont les apicales sont plus ou moins arquées. *Palpe maxillaire* conoïde plus grand que la mâchoire, débordant un peu, dans l'insecte vivant, le côté externe de la mandibule ; de quatre articles dont le basilaire fort petit, rudimentaire et le terminal plus long que les autres pris ensemble, conique. *Menton*

large, à peine échancré. *Languette* subquadrilatère à bord antérieur échancré et cilié. *Palpes labiaux* de trois articles dont le dernier plus fin, subuliforme.

— M. Guérin-Méneville fait connaître un travail de M. Redtenbacher, intitulé : *Tentamen dispositionis generum et specierum Coleopterorum Pseudotrimerorum archiducatus Austriæ*, etc. M. Redtenbacher divise les Pseudotrimères en deux familles (*Lycoperdinæ* et *Coccinellæ*) et quinze genres; il adopte les noms des genres proposés par M. Chevrolat dans le Catalogue de M. Dejean et en introduit un nouveau (*Platynaspis*); enfin il décrit plusieurs nouvelles espèces. Une analyse plus détaillée de cet important travail a été donnée par M. Guérin-Méneville, dans le numéro de mai (1844, p. 202) de la Revue zoologique.

— M. le Secrétaire lit une note de M. Justin Goudot relative à une nouvelle espèce de Cutérèbre; voici un extrait de cette note :

Cuterebra noxialis. (Long. 0m,001,7). Tête brune avec quelques poils noirâtres. Thorax brun nuancé de bleuâtre, tacheté de gris et couvert de poils noirâtres très-courts. Ecusson de la même couleur que le thorax. Abdomen d'un beau bleu avec son premier anneau et le bord antérieur du second d'un blanc sale. Pattes fauves. Ailes brunes — De la Nouvelle Grenade.

La larve de cet insecte, qui est longue de près de 3 centimètres, a été trouvée à terre dans des lieux où des vaches, qui en étaient infectées, avaient passé la nuit. Cette larve, qui est désignée en Amérique sous les noms de *Gusano* et de *Nuche*, vit dans la peau des animaux domestiques : les chiens et les bœufs sont attaqués par la même espèce. On peut difficilement débarrasser les animaux de ce dangereux Diptère; cependant pour les en délivrer, voici le procédé employé par les Américains : on presse fortement l'endroit de la peau attaqué par les Cutérèbres, la larve se trouve fortement comprimée et elle périt bientôt, ensuite on lave la plaie avec de l'eau salée et on saupoudre la peau avec des fruits réduits en poudre, de l'*Asagrea officinalis*.

— M. Gervais annonce que c'est par erreur que l'on a imprimé dans le Bulletin Entomologique du premier trimestre de cette année (p. XXIX), une espèce de Myriapodes sous le nom de *Siphonotus luteolus*, c'est *Siphonophora luteola*, Gerv. et Goud. qu'il faut lire. Des descriptions détaillées des Myriapodes indiqués dans les Annales de la Société, seront imprimées dnas les Annales des Sciences naturelles.

— M. le Secrétaire dit que M. le Marquis de Brême s'est occupé de la demande adressée à M. le préfet de la Seine dans le but d'obtenir un local pour la Société dans le palais de l'Hôtel-de-Ville. M. de Rambuteau, dans une audience qu'il a donnée à notre Président, lui a fait espérer que cette faveur pourrait être accordée à la Société. Une nouvelle requête, signée par les Président, Secrétaire et Trésorier, au nom de la Société, a été adressée dernièrement à la préfecture de la Seine.

— Sur la demande de M. le Trésorier, la Société décide que MM. Gérard, Kollar et Michel, qui n'ont pas payé leurs cotisatisations, malgré des réclamations réitérées, seront rayés de la liste des membres.

Lecture. M. Guénée communique un travail sur les Microlépidoptères. L'auteur donne lecture de l'introduction de ce mémoire, et il montre à la Société le catalogue des Microlépidoptères qui forme cet important travail.

Membres reçus. M. Léon Goubert, de Strasbourg, présenté par M. Lucien Buquet. Commissaires-rapporteurs : MM. Guérin-Méneville et Reiche.

— M. le Docteur Saucerotte, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, présenté par M. Guérin-Méneville. Commissaires-rapporteurs : MM. Duponchel et Goureau.

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1844.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 3 Juillet 1844.)

Présidence de M. le Colonel GOUREAU, Vice-Président.

M. Blisson, membre de la Société, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels, t. XVIII (1er semestre de 1844), nos. 23, 24, 25 et 26 (fin du volume); broch. in-4° : offert par l'Académie.

— Actes de la Société helvétique des sciences naturelles assemblée à Fribourg les 24, 25 et 26 août 1840 (25e session); 1 vol. in-8. Fribourg, 1841. — Versuch

einer darstellung des neuern bestandes der naturwissenschaften im canton Bern, bis zum ende des Iahrs 1827; in-8. Bern 1828. — Verhandlungen der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft bei ihrer Versammlung zu Zurich, den 2, 3 und 4 august, 1841. 26e Versammlung Zurich, 1841; in-8°. — Verhandlungen der schweizerischen naturforschenden Gesellschaft bei ihrer Versammlung zu Altdorf, den 25, 26 und 27 julî 1842. 27e Versammlung Altdorf, 1842; in-8. — Mittheilungen der naturforschenden Gesellschaft in Bern; nos. 1 à 27; de mai 1843 à mai 1844; br. in-8. Bern, 1843 et 1844 : offert par la Société helvétique des sciences naturelles.

— Die generationsorgane von *Unio* und *Anodonta*. Zoologischer beitrag von M. Neuwyler; br. in-4, avec figures noires. Neuchâtel, 1841 : offert par l'auteur.

— Specilegium entomographiæ Rossicæ; auctore G. Fischer de Waldheim; br. in-8 avec pl. col.

Correspondance. M. le Trésorier donne lecture d'une lettre de M. Garnier, d'Amiens, qui adresse sa démission de membre. — Cette démission est acceptée par la Société.

Communications. M. le Secrétaire annonce la perte que la Société vient de faire en la personne de M. Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, l'un de ses membres honoraires, décédé à Paris le 19 juin 1844; et il dit qu'un grand nombre de nos collègues se sont fait un devoir de se rendre aux obsèques de ce savant professeur.

Plusieurs savants académiciens et un littérateur célèbre, MM. Duméril, Chevreul, Pariset, Dumas, Serres, Lakanal et Quinet, ont prononcé des discours au nom des divers corps savants auxquels appartenait M. Et. Geoffroy Saint-Hilaire, ainsi qu'au nom de sa famille. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire dans nos Annales ces

discours, qui, du reste, ont été publiés par l'Académie des Sciences. Dans tous on trouve la juste appréciation des nombreux services rendus à la science par le savant que nous venons de perdre; dans tous se trouve aussi le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme, celui des qualités du cœur.

— M. Dupont annonce que M. le Préfet du département de la Seine, ayant eu égard à la demande qui lui en avait été adressée, a mis une salle de l'Hôtel-de-Ville à la disposition de la Société entomologique de France. M. Dupont a vu M. Buffet, chef des bureaux du matériel de la préfecture, qui lui a dit que la Société pourrait tenir ses séances à l'Hôtel-de-Ville dès qu'elle le voudrait. M. le marquis de Brême avait déjà reçu de la Préfecture une lettre à ce sujet.

Une discussion assez vive s'élève à l'occasion de cette communication et la Société décide qu'elle tiendra ce mois-ci une séance d'installation à l'Hôtel-de-Ville. On règle ainsi qu'il suit l'ordre du jour de cette réunion : 1° discours d'installation, par le Président, M. le marquis de Brême; 2° résumé des travaux de la Société depuis l'année 1833 jusqu'à l'année 1843, par le Secrétaire, M. Eugène Desmarest; et 3° mémoire sur l'utilité de l'entomologie, par le Vice-Président, M. Goureau.

—M. Blisson, du Mans, donne communication de la note suivante intitulée : *Supplément au mémoire sur la préparation des OEshnes et des Libellules, publié dans les Annales de la Société entomologique de France, tome* IX, *p.* 413.

Lorsqu'en 1840 je présentai à la Société entomologique un mémoire (1) sur la préparation des OEshnes et des Libellules

(1) Une faute d'impression se trouve dans ce mémoire dès la première ligne et rend la phrase peu intelligible. Au lieu de, La

je croyais avoir complétement atteint le but que je m'étais proposé, savoir, d'empêcher l'abdomen de la plupart de ces insectes de noircir et de devenir méconnaissable immédiatement après leur mort, et de *tourner au gras* dans un temps plus ou moins éloigné. Ayant parfaitement réussi dans le premier cas quant à la conservation des couleurs, ce succès, facile à constater quelques jours après la préparation, puisqu'il suffisait d'attendre que l'insecte fût entièrement desséché, m'avait persuadé que le second inconvénient ne pouvait plus également se produire, et c'est en cela que je m'étais trompé ; il fallait à l'égard du *gras* l'épreuve du temps. Plus tard je reconnus l'insuffisance des moyens que j'avais employés. Cependant, d'après la place assignée tissu graisseux par les anatomistes, et d'après la manière dont tte substance se développe ordinairement, il y avait lieu d'espérer qu'en enlevant toutes les matières renfermées dans l'abdomen, et qu'en nettoyant bien cette partie à l'intérieur on anéantirait la cause de ce fléau des collections.

Bien convaincu de mon erreur, six mois après la publication de mon mémoire, lorsque M. Rambur me renvoya les individus que j'avais présentés à la Société, je dus naturellement penser aux moyens à employer pour ne pas laisser imparfait un travail que la Société avait bien voulu insérer dans ses Annales. Nous étions alors à l'époque où paraissent les Névroptères en question. Je me mis aussitôt à l'œuvre, me promettant de mettre désormais moins d'empressement à publier des procédés dont la bonté n'aurait pas été sanctionnée par le temps. Je viens donc aujourd'hui, après une épreuve de trois années, qui paraîtra sans doute suffisante, soumettre au jugement de mes honorables collègues diverses espèces préparées en 1841, dont la parfaite conservation ne laisse rien à désirer et sur lesquelles on n'aperçoit aucune trace de *gras*. Ces espèces ont été choisies parmi celles qui se graissent le plus facilement, telles que les Libellules dont l'abdomen est couvert d'une poussière bleuâtre ; il n'en est surtout aucune qui éprouve plus constamment et plus promptement ce changement fâcheux et dégoûtant que la *Libellula cœrulescens*, Fab., et c'est précisément celle-ci sur laquelle j'ai le plus souvent opéré, afin

---

plupart des entomologistes séduits par *tous les* avantages... Il faut lire, La plupart des entomologistes, séduits par *certains* avantages.

de m'assurer de l'efficacité de ma préparation. Voici les moyens bien simples que j'emploie.

Après avoir vidé et nettoyé l'intérieur de l'abdomen, et après avoir appliqué le papier de couleur lorsque cela est indispensable, je *bourre*, en quelque sorte, tout le corps de l'insecte de blanc d'Espagne en opérant ainsi qu'il suit:

Je commence par tailler de très petits morceaux de blanc d'Espagne de diverses formes, selon les différentes parties du corps où il convient de les placer. Cela fait;

1° Je remplis l'extrémité de l'abdomen, point d'où la graisse m'a souvent semblé partir et se répandre, avec un de ces petits morceaux de forme conique et légèrement déprimé, faisant en sorte de n'endommager aucunement les organes, ni les parties nécessaires à la détermination de l'individu.

2° Je garnis intérieurement la base de l'abdomen avec un autre morceau de forme arrondie.

3° Sous le corps, entre les pattes postérieures et la base de l'abdomen, je fais avec la pointe d'un canif deux incisions ayant la figure d'un $\wedge$ renversé, je soulève la peau et j'introduis un troisième morceau à peu près semblable au précédent.

4° De chaque côté, sous les ailes, je fais une incision oblique, allant des ailes antérieures à la première paire de pattes, en observant de ne pas couper les muscles transversalement, et j'enfonce ensuite dans le corps deux petits morceaux de forme aplatie. Lorsque ces divers morceaux sont entrés, la peau, qui a un peu la consistance du parchemin, revient d'elle-même, ou bien on la ramène avec un crochet et les incisions sont à peine visibles pour celui qui les a faites. Il faut se servir de petites brucelles afin d'agir plus légèrement.

5° Enfin je remplis ordinairement l'abdomen dans toute sa longueur avec de très petits morceaux ou de la poussière de blanc d'Espagne, je rapproche ensuite les bords de l'ouverture, et je la ferme au moyen de la composition colorée indiquée dans mon mémoire.

Je me suis servi de blanc de céruse moins friable et par conséquent plus facile à manier et à tailler que le blanc d'Espagne. Il est probable que toutes les matières propres à favoriser la dessiccation ou à absorber la graisse, conviendraient également bien.

Je prépare ainsi les *Cossus ligniperda*, Fabr., mais je ne vide et

ne remplis que l'abdomen, et je n'emploie que de la gomme pour renfermer et pour retenir la poudre de blanc d'Espagne.

— M. Pierret annonce que M. Blisson a été à même d'observer les chenilles de deux espèces de Sésie qui, jusqu'ici n'avaient pas encore été étudiées.

M. Blisson prend la parole et dit qu'il a déjà recueilli des détails de mœurs qui lui semblent intéressants, sur les chenilles des Sésies, mais qu'il désire faire encore quelques recherches, avant de donner à ce sujet un travail à la Société.

— M. Guérin Méneville montre une nouvelle espèce de *Moluris*, provenant de la côte de Mozambique. Cet insecte est remarquable par sa forme allongée, qui se rapproche assez de celle des Carabiques.

— M. le docteur Aubé signale un fait qui lui paraît assez singulier, c'est celui de la présence, sur un pommier d'assez petite taille, d'une immense quantité de l'*Apion leptocephalum*, Germar, (*A. æthiops*, variété d'après M. Schaum). M. Aubé a pu recueillir sur le même pommier au moins un demi-litre de cet *Apion* et il lui en a bien échappé une quantité semblable.

—M. Doué annonce que c'est par erreur que M. Michel a été désigné dans le deuxième numéro de 1844 comme ayant été rayé de la liste des membres de la Société entomologique de France par suite de non paiement de sa cotisation pendant plusieurs années. M. Michel était démissionnaire, et c'est à ce titre qu'il a dû cesser d'appartenir à la Société.

(Séance d'installation à l'Hôtel-de-Ville, mercredi 24 juillet 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des

séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XIX (2ᵉ semestre de 1844), nᵒˢ. 1 et 2; broch. in-4° : offert par l'Académie.

— Novorum actorum Academiæ Cesareæ Leopoldino Carolinæ naturæ curiosorum. Voluminis undevicesimi; supplementum primum : cum tabulis XIII. 1 vol. in-4°. Breslau, 1843 : offert par l'Académie des curieux de la nature.

— Essai sur les Collaptérides : Tribu des Molurites; par M. Solier (Extrait des mémoires de l'Académie de Turin. 2ᵉ série, tome VI); 1 vol. in-4° avec planches : offert par M. Serville, au nom de l'auteur.

— Notizie relative a tre specie d'Insetti nocivi all' Olivo il Phloiotribus e Coccus. Lettre dal Dot. Carlo Passerini; broch in-8°; Florence, 1843 : offert au nom de l'auteur.

— Istoria dei bruci o larve della Lithosia caniola commissimi, etc., da Dott. Carlo Passerini; broch. in-8°; Florence, 1844 : offert au nom de l'auteur.

Correspondance. M. le Président donne lecture de la lettre suivante :

Monsieur,

La cruelle douleur qui vient de me frapper, me laisse une impression trop vive encore pour qu'il me soit possible d'assister à la séance de ce jour. Daignez avoir la bonté de vouloir bien me servir d'interprète auprès de nos honorables confrères et de leur faire agréer le motif trop malheureusement légitime de mon absence.

Je suis, etc.

Signé, A. PIERRET.

Lectures. M. le marquis de Brême, Président, prononce

un discours d'installation, dans lequel il montre les avantages qui doivent résulter pour la Société de son établissement à l'Hôtel-de-Ville. (Voir 2e série, toue II, p. 213).

— M. Eugène Desmarest, Secrétaire, lit le résumé des travaux de la Société Entomologique de France depuis l'année 1833, jusqu'à l'année 1843. (Voir 2e série, tome II, p. 217).

— M. le colonel Goureau, Vice-Président, donne lecture d'un mémoire d'une haute portée sur l'Utilité de l'entomologie. (Voir 2e série, tome II, p. 261).

Après ces lectures, la Société décide que la commission de publication se réunira incessamment pour juger s'il ne serait pas utile de faire imprimer immédiatement et de faire tirer à part des Annales, les travaux qui viennent d'être lus par MM. de Brême, Desmarest et Goureau.

La Société charge ses Président et Secrétaire d'aller remercier M. le Préfet de la Seine de la faveur qu'il lui a accordée.

Enfin il est décidé qu'à l'avenir les séances auront lieu les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois, au lieu des premier et troisième comme par le passé; en outre, et jusqu'à nouvelle décision de la Société, il y aura deux séances par mois aussi bien l'été que l'hiver.

— M. Lucien Buquet donne communication d'un travail en latin de M. Camillo Rondani, intitulé : *Species italicæ generis* CHRYSOTOXI *ex insectis Dipteris.*

— M. Serville lit la note suivante : *Sur les habitudes de l'*OBEREA (1) PUPILLATA, *Gyllenh. (Schoen. Synonym. Appendix page* 135, *n.* 259.*)*

---

(1) Ce nouveau genre de Mégerle, dont les caractères n'ont ja-

Au mois de juin 1843, me trouvant à la manufacture de papiers du Marais, près de Coulommiers, je m'amusai à ramasser des insectes dans le jardin de cet établissement. Un chevrefeuille garnissant un berceau de treillage m'en fournit quelques-uns, entre autres l'espèce assez rare que je viens de dénommer ; en deux ou trois jours j'en capturai une demi-douzaine. Je retournai dans le même endroit le printemps dernier, mais je trouvai le chevrefeuille bien changé ; il avait fort dépéri, ayant été rongé en grande partie par les larves de l'*Oberea* ; de plus une quantité énorme de Pucerons noirâtres surchargeaient le peu de fleurs que l'arbuste avait pu produire. L'*Oberea* s'y présentait en nombre et souvent dans l'état d'accouplement. En deux jours (les 4 et 5 juin) je pris vingt-deux femelles et trente et un mâles.

D'après la description de M. Gyllenhall, dans l'ouvrage précité, il y a évidence que cette description a été faite sur une femelle, quoiqu'il ne désigne pas le sexe de son individu.

En comparant les deux sexes, nous pouvons établir les différences suivantes. Le mâle a les antennes de la longueur du corps; elles sont plus courtes dans la femelle (ce qui s'observe en général dans les Longicornes). La femelle a l'abdomen parfaitement cylindrique, épais, presque arrondi au bout; le quatrième segment ventral a une ligne longitudinale médiane noire, qui n'atteint pas l'extrémité du segment, le cinquième segment présente à sa base une ligne semblable, encore plus étroite, qui s'élargit brusquement vers l'extrémité en s'arquant de chaque côté; le bord extrême de la plaque suranale est également noir. L'abdomen du mâle est plus étroit, allant un peu en diminuant de largeur vers le bout; son extrémité est tronquée presque carrément; le quatrième segment ventral est constamment jaune, sans aucune trace de tache noire; le cinquième segment est presque entièrement noir, la tache qui part de la base s'étend brusquement à droite et à gauche de manière à ne laisser qu'une tache jaune conique de chaque côté. La plaque suranale est presque entièrement noire, avec deux ta-

---

mais été publiés par aucun auteur, est cité dans le Catalogue des Coléoptères de M. le comte Dejean, p. 377. C'est un démembrement du grand genre *Saperda*, Fabr. M. Dejean y fait entrer outre l'*Oberea pupillata*, trois espèces de France; les *Cerambyx oculatus* et *linearis*, Linn.; le *Cerambyx erythrocephala*, Schranck, et vingt-trois autres de divers pays.

ches longitudinales soyeuses et chatoyantes d'un blanc jaunâtre brillant, partant de la base qui est jaune.

Observ. M. Gyllenhall dit que le prothorax offre trois points noirs; dans nos cinquante individus il n'y a que deux points de cette couleur, sans nulle apparence d'un troisième.

— M. Lucien Buquet communique la note suivante (1) de M. Westwood sur le genre *Campodea*.

Une notice de M. Paul Gervais sur le genre *Campodea*, publiée dans les *Ann. de la Soc. ent. de Fr.* 1842, *page* 49, et une attaque du même zoologiste dans l'*Hist. nat, des Ins. Aptères*, *t. III*, *p.* 456, rendent nécessaires quelques paroles pour ma justification. Ce fut dans l'année 1840 que je communiquai pour la première fois une notice sur le type de ce genre à la Société entomologique de Londres (V. *Journal et Proceedings*, 1840, *p.* 14), dans laquelle je donnai une courte description de ses caractères essentiels, y compris ceux des mandibules. A cette époque, comme cet insecte n'avait aucun rapport avec les larves d'aucun groupe connu d'insectes, je crus possible qu'il constituât un nouveau genre de Myriapodes, dans un état imparfait. En conséquence, je ne jugeai pas à propos de lui donner un nom.

En janvier 1842, M. Gervais vint me voir à Hammersmith : je lui montrai entre autres choses, mes dessins de cet insecte, qu'il me dit avoir trouvé à Paris. M. Gervais ne me montra aucun dessin, ni ne m'informa qu'il lui avait donné un nom : il ne me dit pas quelles étaient ses idées sur la question de savoir si c'était un Névroptère; je les connus pour la première fois dans les *Annales de la Soc. ent. de Fr.* 1842, *p.* XLVIII. Ce fut pendant la visite de M. Gervais en Angleterre, que je reçus de M. Newport son mémoire sur le développement des Myriapodes, et, en appliquant les faits qui y sont contenus à mon examen précédent des particularités anatomiques de mon petit insecte, je trouvai impossible de maintenir l'opinion que c'était un Myriapode imparfait, et je fus porté à le regarder comme un Thysanure. Est-il étonnant qu'ayant déjà communiqué cet insecte aux membres de la Société

---

(1) Cette note était en anglais et M. Léon Fairmaire a bien voulu la traduire en français.

entomologique de Londres, je me sois montré désireux de leur apprendre le changement de mes idées sur ses affinités? La question du développement des Myriapodes venait de prendre de l'intérêt par le mémoire de M. Newport, et ce fut alors, immédiatement, qu'à la première séance de la Société (7 février 1842) je donnai une courte notice sur ce mémoire qui rendait nécessaire un détail des caractères du genre. Ce mémoire fut publié à la fin de 1842, dans les *Transactions de la Soc., Vol. 3, part.* II, *p.* 231–234, *pl.* 8, *fig.* 14 à 25; ainsi qu'une courte notice dans le *Journal*, notice rapportée par M. Gervais, qui a oublié la date d'octobre 1840. Dans la dernière notice publiée en septembre 1842, j'ajoutai la seconde date de juillet 1842, ayant ce jour là pris un autre individu dans mon jardin, et l'époque précise de la capture a de l'importance par rapport à la question de savoir si cet insecte est ou non dans un état parfait. C'est à tort que M. Gervais fait observer que mon mémoire « *ne paraît pas avoir été communiqué à cette laborieuse Société* ».

J'ajouterai seulement, qu'ayant communiqué deux fois au public une notice sur cet insecte, et d'après l'examen le plus minutieux que j'en ai fait (car M. Gervais me paraît n'avoir jamais regardé les parties de la bouche), je me considère comme la personne ayant le plus juste titre pour lui donner un nom.

M. Paul Gervais annonce à la Société qu'il se propose de répondre à la lettre de M. Westwood, et que quant à présent il se borne à dire qu'il maintient ce qu'il a publié dans plusieurs ouvrages sur le genre *Campodea*.

(Séance du 14 Août 1844.)

Prédidence de M. GOUREAU, Vice-président.

Ouvrages offerts. Annales de la Société Entomologique de France. 2e série; t. II, n° 2 (2e trimestre de 1844), 1 vol. in-8°, avec 3 pl. noires. (2 exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'A-

cadémie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XIX (2e semestre de 1844), nos 3, 4, 5 et 6, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Année 1842. Un vol, in-8°, avec 3 planches noires. Lille 1843 : offert par la Société.

— Philosophical transactions of the royal Society of London, for the year MDCCCXLIV. Part. 1, et liste des membres en 1843, Brochure in-4e, avec planches.

— *Communications*. M. le Secrétaire dit que MM. de Brême et Pierret ne peuvent assister à la séance, et qu'il est chargé de présenter leurs excuses à la Société.

— M. E. Desmarest annonce que, par suite des démarches de M. le baron Walckenaër, la Société vient d'obtenir à l'Hôtel-de-Ville des armoires suffisantes pour y placer sa bibliothèque. — Le même membre dit que M. le marquis de Brême et lui ont adressé une lettre de remerciement, au nom de la Société, à M. le comte de Rambuteau, et qu'ils ont été faire une visite à M. Buffet, chef des bureaux du matériel de la ville.

— Dans l'une des dernières séances, M. le Secrétaire avait proposé d'offrir à la bibliothèque de la préfecture de la Seine, un exemplaire des Annales, M. L. Buquet rappelle cette proposition et demande s'il ne serait pas temps de prendre une décision à cet égard. — La Société décide qu'un exemplaire des Annales, à partir de l'année 1843, sera offert à la bibliothèque de la ville de Paris.

— Sur la proposition de M. L. Buquet, la Société décide que M. de Vuillefroy, qui n'a pas payé sa cotisation depuis quatre ans, malgré les démarches qui ont été faites auprès de lui, sera rayé de la liste des membres.

— *Lecture*. Il est donné lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du 3e nu-

méro des Annales pour 1844. Ce numéro comprendra, outre divers mémoires, les discours qui ont été prononcés à la séance d'installation de la Société à l'Hôtel-de-Ville. — La Société adopte la composition du 3e trimestre de l'année 1844 telle qu'elle est proposée par la commission de publication, et elle décide en outre qu'il sera fait un tirage à part des discours lus dans la séance du 24 juillet dernier.

(Séance du 28 Août 1844.)

Présidence de M. GOUREAU, Vice-Président.

MM. l'abbé Bourdin et Mulsant, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XIX (2e semestre de 1844), nos 7 et 8, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Essai iconographique sur le genre *Cyclonotum*, par M. Mulsant. (Extrait des *Annales de la Société royale d'Agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon*) Br. in-8° : offert par l'auteur.

— Mémoire sur la récolte d'insectes coléoptères, faite en 1843, par M. le comte Mannerheim. (Extrait du *Bulletin de l'Académie des naturalistes de Moscou*, t. XVII, 1844.) Br. in-8° : offert par M. Reiche, au nom de l'auteur.

— Description de quelques nouvelles espèces de coléoptères de Finlande, par M. le comte Mannerheim. (Extrait du *Bulletin de l'Académie des naturalistes de Moscou*, t. XVII, 1844.) Br. in-8° : offert par M. Reiche, au nom de l'auteur.

— Versuch einer monographischer Dastellung der kafferjattungen *Corticaria* und *Latridius*, von Graf C. G. Man-

nerheim. Br. in-8°, Halle 1844 : offert par M. Reiche, au nom de l'auteur.

Communications. M. Reiche communique quelques détails sur plusieurs insectes de divers genres qui viennent d'être découverts en Angleterre, dans la gomme copale, par M. Hope : parmi ces insectes, on remarque des Mélolonthes et des Buprestes.

— M. Mulsant donne des observations sur les larves de l'*Akis punctata*, qu'il est parvenu à élever à Lyon. Il y a deux ans que M. Mulsant possède des *Akis punctata* à l'état d'insecte parfait et ces coléoptères se sont accouplés la première et la seconde année : ils vivent encore aujourd'hui. De nouveaux détails seront donnés plus tard sur ce sujet important.

— Sur la demande de M. Mulsant, la Société décide qu'elle échangera ses publications contre celles de la Société d'Agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon. L'échange aura lieu à partir de l'année 1838.

(Séance du 11 Septembre 1844.)

Présidence de M. GOUREAU, Vice-Président.

MM. Lacordaire, Mulsant et Westwood, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XIX (2e semestre de 1844), nos 9 et 10, br. in-4° : offert par l'Académie.

— Entomologische Zeitung herausgegeben von dem Entomologischen Vereine zu Stettin, 4 jahrgang 1843. 1 vol. in-8°, Leipzig 1844 : offert par la Société entomologique de Stettin.

— Hymenoptera europea præcipuè borealia, formis, typiis nonnullis spiecierum generum vel exoticorum aut extraneorum propter nexum systematicum associatis per familias, genera, species et varietates disposita atque descripta, ab Dahlbom; 1 vol in-8° : offert par l'auteur.

Communications. M. Pierret donne les détails suivants sur une espèce d'*Anthocharis* d'Europe. « Je viens de rece-« voir la femelle de l'*Anthocharis* dont M. le baron Feis-« thamel a publié le mâle dans nos Annales, sous le nom « de *Damone*. Cette femelle, qui jusqu'alors était inconnue « et qui n'existe encore aujourd'hui dans aucune autre « collection de France, ressemble en dessus à celle de « l'*Anthocharis cardamines*, tandis que le mâle que j'ai reçu « en même temps est presque pareil sous ce rapport à « celui de l'*Anthocharis Eupheno*. Le dessous des deux « sexes est conforme à la figure donnée par M. Feisthamel, « à part quelques légères modifications dont il faut cher-« cher la cause dans la différence des localités : ces deux « individus qui m'ont été envoyés, ayant été pris dans les « montagnes de la Turquie ou de la Grèce, tandis que le « type décrit et figuré par M. Feisthamel provenait du « voyage en Sicile de MM. Bibron et Alexandre Lefebvre. »

— M. Th. Lacordaire fait savoir qu'il va bientôt publier le premier volume d'un species général des Chrysomélines. Ce premier volume ne comprend que les insectes indiqués par Latreille sous le nom d'Eupodes et qui sont au nombre de plus de cinq cents.

— M. Paul Gervais parle à la Société de la découverte qu'il vient de faire d'une nouvelle espèce d'*Ixodes* qui est parasite de l'Ornithorhynque. Il en a trouvé un assez bon nombre d'exemplaires sur un Ornithorhynque de Van Diémen, conservé dans l'alcool, et qui avait été, depuis assez longtemps, envoyé au Muséum par M. Mac-Leay.

Lectures. M. le Secrétaire lit une note de M. Audinet Serville dans laquelle l'auteur donne quelques détails sur les insectes qui composent sa collection. La Société décide que cette note sera insérée dans le Bulletin (1).

Ma collection se compose des ordres suivants : *Coléoptères, Orthoptères, Hémiptères, Névroptères, Hyménoptères, Lépidoptères et Diptères.*

Les Coléoptères de cette collection ont fourni anciennement à feu Olivier, lorsqu'il travaillait au tome VI de sa grande Entomologie, plusieurs espèces nouvelles des genres Eumolpe, Chrysomèle, Altise, Criocère, etc. Cet ordre renferme en outre les types d'un travail ébauché sur la famille des Lamellicornes, et publié dans le tome X de l'Encyclopedie méthodique, par M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau et moi. Plus tard, cette collection a servi en partie pour la publication de ma *Nouvelle classification de la famille des Longicornes*, dans les tomes 1 à 4 de nos Annales.

Les Orthoptères ont servi de fondement à l'ouvrage que j'ai publié sur cet ordre dans les Suites à Buffon.

Les Hémiptères ont servi également de types pour le volume publié par M. Amyot et moi dans les mêmes Suites à Buffon; et plus antérieurement à une monographie des Fulgorelles, publiée par M. Spinola, tome VIII de nos Annales.

Mes Libellulines, qui tiennent une notable place dans le volume des Suites à Buffon par M. Rambur, ont servi de base au travail de cet auteur; ainsi que quelques autres Névroptères qui ont donné lieu à l'émission de nouvelles espèces et même à de nouvelle coupes génériques.

Mes Hyménoptères sont aussi la base de l'ouvrage de M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau, intitulé: *Monographia Tenthredinetarum*, publié en 1823, et de plus ils lui servent dans ce moment pour la publication de son histoire des Hyménoptères des Suites à Buffon, dont les deux premiers volumes ont déjà paru.

---

(1) Dans une séance précédente, M. Blisson avait proposé d'insérer dans les Annales, des notices sur les collections d'insectes les plus importantes ou qui ont servies pour de grands ouvrages d'entomologie. Cette proposition avait été adoptée et la note de M. Serville doit être considérée comme un commencement d'exécution de cette proposition.

Mes Lépidoptères nous ont été d'une grande ressource, quand nous avons M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau et moi, rédigé les grands articles Phalène, Pyrale, etc., dans le tome x de l'Entomologie de l'Encyclopédie méthodique. Cette collection de Lépidoptères, accrue peu à peu par mes soins pendant une durée de quarante-huit années, a été augmentée encore par l'acquisition que j'ai faite de la deuxième collection de Lépidoptères de Latreille, peu de temps après sa mort.

Enfin j'ai été assez heureux pour être utile à l'un de nos premiers diptérologistes, M. Macquart, en lui fournissant bon nombre d'espèces qu'il a décrites dans son bel ouvrage des *Diptères exotiques*, faisant suite à ses *Diptères du nord de la France.*

— M. L. Buquet donne lecture de la note suivante de M. Reichenbach sur l'habitation et les mœurs des insectes du genre *Byrrhus.*

Me trouvant au mois de mai 1844 dans la Suisse saxonne auprès de Saint-Welhen, dans les environs des rochers pittoresques de la vallée d'Uterwalde, j'ai trouvé sur un rocher revêtu de mousses humides deux paires de *Byrrhus ornatus* accouplés, ce qui me fit penser que ce n'était qu'accidentellement qu'on rencontrait cet insecte dans les endroits sablonneux. Je conservai vivants les *Byrrhus ornatus*, et j'observai leurs excréments qui étaient verdâtres et avaient la forme d'un cylindre obtus; mis sous le porte-objets du microscope et humectés d'eau, ces cylindres se déroulèrent en des débris de feuilles du *Mnium cuspidatum* et *punctatum*, que je reconnus parfaitement; ce qui me démontra que le *Byrrhus ornatus* se nourrissait de mousses. Le *Byrrhus varius* se trouve aussi sur les mousses. M. Markel, auquel je communiquai cette observation, fut du même avis que moi et il me dit qu'il avait trouvé plus de vingt *Byrrhus ornatus* sur des rochers couverts de mousses. Le *Byrrhus varius* se trouve ordinairement sur les murs couverts de *Barbula muralis.* M. Léon Dufour (*Ann. sc. nat. I.* 59.) soupçonne les *Byrrhus* d'être phytophages.

A l'appui de cette communication, M. Mulsant dit qu'il y a déjà quelque temps qu'il a observé que certains *Byrrhus* se nourrissaient d'herbe. Il ajoute que plusieurs larves de *Silpha* qu'on croyait exclusivement carnassières prenaient également la même nourriture.

— M. Duponchel fait connaître la note suivante de M. Boyer de Fonscolombe contenant quelques détails de mœurs relatifs à deux espèces de Bombycites :

Dicranura vinula. Il est difficile de comprendre comment un Lépidoptére, dont la tête molle et flexible n'a aucune fermeté, peut percer pour se produire au jour une coque d'une dureté extrême telle que celle de la *Dicranura vinula.* J'avais dans la même boîte une douzaine de cocons de cette espèce ; je remarquai au devant de chaque ouverture qui avait donné passage au Lépidoptère, le fragment d'écaille arrondi qui couvrait sa tête dans l'état de chrysalide. Je crois pouvoir en conjecturer que l'insecte en quittant sa dépouille conserve cette calotte, et ne s'en défait qu'après sa sortie, parce qu'elle lui sert à rendre plus ferme et plus efficace l'effort qu'il doit faire pour percer une cloison si dure, qu'elle protége sa tête trop faible contre un frottement si rude, qui sans cela pourrait la blesser. C'est un motif de plus d'admirer les ressources infinies que la nature ménage pour soutenir l'existence d'animaux si délicats.

Lasiocampa lineosa. La chenille de la *Lasiocampa lineosa* qui vit sur le cyprès, s'y tient en famille presque jusqu'à la formation du cocon; il est vrai que je ne l'ai pas observée sur l'arbre même et dans l'état de nature. Les chenilles s'y tiennent, à ce qu'il paraît, sur les branches élevées et par là peuvent souvent échapper à nos regards. J'ai peu habité d'ailleurs dans les localités où elles sont fréquentes; mais on m'a envoyé l'année dernière une quinzaine de ces chenilles. La saison était avancée, elles filèrent bientôt leurs cocons. Cette espèce n'est pas délicate ; je les tenais assez en liberté, car ce n'est pas une liberté trop restreinte de les avoir enfermé dans une poche de gaze assez vaste enveloppant une branche de cyprès sur l'arbre même. J'obtins presque tous les Lépidoptères dans leur état parfait. Ils s'accouplèrent sans peine dans des boîtes fermées, quoique assez vastes. Ils pondirent une grande quantité d'œufs, qui me donnèrent de nombreuses familles de chenilles : nourries d'abord dans des pots de verre avec des rameaux de cyprès qui conservent assez longtemps leur fraîcheur, leur éducation ne me donna aucune peine. C'est alors qu'il me fut facile de remarquer qu'elles se tenaient toujours, pendant le jour, sur les tiges, serrées les unes contre les autres, et même pour la plupart se recouvrant en partie mutuellement, le devant du corps

des unes appuyé sur le derrière des autres. Ce n'est que la nuit qu'elles s'éparpillent sur les feuilles, et leur repas fini, elles reviennent fidèlement à leur poste sans le quitter de tout le jour. Elles tiennent tellement à leur domicile, une fois choisi, qu'elles restaient ordinairement sur les rameaux desséchés et privés de feuilles, plutôt que de se placer sur les branches fraîches qu'il fallait leur fournir quand les premiers se flétrissaient : elles n'ont pas même laissé les brins secs enfermés dans les poches de gaze. Lorsque l'hiver fût à peu près fini, et les chenilles devenues beaucoup plus grandes, je jugeai à propos de les placer comme leurs devancières, sur un cyprès vivant, en y laissant quelquefois forcément ces rameaux secs pour ne pas les fatiguer en les en arrachant. Au reste, je le répèle, cette chenille n'est pas délicate, ne craint rien et réussit facilement. La plupart des autres ont continué dans ce domicile à se coller sur le bois les unes contre les autres, moins serrées cependant lorsqu'elles ont approché de leur dernier terme. Elles viennent de s'y transformer en chrysalides, le cocon, semblable à celui de la *Lasiocampa pini*, est filé ou contre la gaze ou entre les feuilles et les petits rameaux. J'ai l'espoir de voir éclore dans un mois ou six semaines une grande quantité de *Lasiocampa*. Je me ferai un véritable plaisir d'en fournir les amateurs qui m'en feraient la demande. Ils éclosent en foule depuis le 12 juin.

(Séance du 25 Septembre 1844.)

Présidence de M. GOUREAU, Vice-Président.

M. Emile Mocquerys, de Rouen, assiste à la séance.

En l'absence du Secrétaire, M. Pierret, Secrétaire-Adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Memorie della reale Accadimia della Scienze di Torino, Seria secunda. Tomo v; 1 vol. in-4°, 1844 : offert par l'Académie de Turin.

— Cimicum regni Neapolitani centuria, auctore Achille Costa. (Extr. Acad. de Naples, t. VII.) Br. in-4° : offert par M. E. Blanchard, au nom de l'auteur.

— Saggio d'una monografia delle specie del genre *Ophthalmicus* (Emitteri eterotteri) indigene al regno di

Napoli con note su talune altre di Europa, del Achille Costa. (Extratto da gli Annali dell'Acadimia degli aspiranti naturalisti). Br. in-8° : offert par M. E. Blanchard, au nom de l'auteur.

Correspondance. M. le Secrétaire-Adjoint donne lecture d'une lettre de M. Eugène Desmarest, Secrétaire, dans laquelle ce dernier exprime le regret qu'il éprouve de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

— M. Pierret lit la lettre suivante de M. Paul Gervais, en réponse à M. Westwood au sujet du genre *Campodea* (1). (Voir le Bulletin, p. LII.).

Monsieur le Secrétaire.

Il m'est impossible, ainsi que je l'ai déjà dit à la Société, de laisser sans réponse la note par laquelle M. Westwood réclame contre ce que j'ai imprimé dans les *Annales* et dans *l'Histoire naturelle des Insectes Aptères,* au sujet du *Campodea.* Ce n'est pas, comme il paraît le croire, contre le nom qu'il a donné à ce genre, que j'avais protesté, et en effet je me suis empressé, sur l'épreuve même de ma communication, lorsqu'elle a dû paraître dans les *Annales*, de substituer au nom que j'y avais proposé celui qu'employait M. Westwood. Je tiens assez peu au petit avantage de donner le premier un nom à une espèce ou à un genre, mais j'attache plus d'importance à la détermination de ses affinités, et je me rappelle fort bien qu'en janvier 1842 lorsque nous causâmes, M. Westwood et moi, du *Campodea*, qu'il prenait encore pour une larve de Myriapode, je lui fis remarquer que j'avais depuis assez longtemps étudié cet insecte et que je le considérais comme un Thysanure, liant ce groupe d'animaux aux Névroptères d'une manière plus intime qu'aucune autre espèce connue. Je me rappelle aussi parfaitement que je convins alors avec M, Westwood de lui envoyer pour la Société entomologique de Londres, dont il est le Secrétaire, une courte notice sur cet aptère et sur plusieurs autres, dont nous avions parlé. Il est vrai que cette notice de moi ne lui fut pas envoyée ; mais peut-être fût-elle arrivée trop tard, car

(1) La lettre de M. Gervais a été soumise a M. Westwood lors de son dernier séjour à Paris.

dès le 8 février, c'est à dire quelques jours seulement après mon départ de Londres, M. Westwood communiquait à la Société entomologique de cette ville l'insecte qui devait faire le principal objet de la notice en question, et, changeant alors son ancienne opinion, il lui reconnaissait des affinités semblables à celles que j'avais adoptées. J'ai dû regretter que M. Westwood eût sitôt oublié que nous avions parlé du *Campodea*, et j'ai été étonné de ne pas même voir mon nom dans l'extrait de sa communication imprimé au procès-verbal de la Société de Londres. Je dois ajouter cependant qu'un post-scriptum additionnel au mémoire que l'auteur fait paraître dans les *Transactions* sur le même sujet dit que j'ai trouvé le *Campodea* à Paris; mais M. Westwood nous apprend par la note qu'il nous adresse que ce numéro des *Transactions* a paru vers la fin de 1842 seulement, c'est-à-dire après ma première réclamation. La note de M. Westwood et la date qu'on assigne à son mémoire des *Transactions*, me font reconnaître que le genre *Campodea* a bien été communiqué à la Société de Londres le 8 février, contrairement à ce que j'avais supposé. Mais la cause de mon erreur ne vient-elle pas de M. Westwood lui-même plutôt qne de moi. En effet, il m'était impossible de supposer que M. Westwood, Secrétaire de la société où sa communication avait été faite, eût pu laisser mettre dans le procès-verbal d'une séance de février 1842 une observation faite par lui dans le mois de juillet de la même année, c'est-à-dire six mois après la rédaction de ce procès-verbal, et sans que cette observation du mois de juillet eût été elle-même soumise à la Société.

Agréez, etc.

PAUL GERVAIS.

Communications. M. Reiche fait connaître, au nom de M. Emile Mocquerys, quelques observations intéressantes que ce jeune naturaliste a recueillies pendant le voyage au Brésil qu'il vient d'accomplir dans le but unique de l'entomologie. Il s'agit d'abord d'un Elatéride du genre *Pyrophorus* qui, indépendamment des propriétés lumineuses déjà connues, aurait, à ce qu'il paraît, la faculté spéciale d'émettre de la lumière par un des côtés de la poitrine. — Le même naturaliste a rencontré un autre Elatéride qui a sur les élytres deux taches jaunes phos-

phorescentes et non vitrées. — M. E. Mocquerys a pris également des Lampyrides du genre *Nyctophanes* qui, à l'état de larves jouissent de la propriété d'être lumineuses. — Enfin le même naturaliste a remarqué que les *Passalus* faisaient du bruit en frottant les derniers anneaux de leur abdomen contre leurs élytres.

— M. le docteur Boisduval annonce à la Société qu'il s'occupe en ce moment de la composition d'un prodrome des Lépidoptères hétérocères; il publiera bientôt les Sphingides, s'élevant à près de 350 espèces : les Glaucopides, les Castnies, etc, seront terminées en peu de temps. L'ouvrage prendra le titre de *Prodromus Sphingidum*.

Plusieurs membres prennent tour à tour la parole et témoignent à M. Boisduval le désir que ce travail vienne s'ajouter aux prochaines publications de la Société.

—M. Amyot donne communication de la note suivante :

M'occupant d'un travail sur les Hémiptères d'Europe, je prie MM. les entomologistes de vouloir bien me communiquer tous les insectes de cet ordre qu'ils ont pu ou qu'ils pourraient trouver dans leurs chasses. Je me charge de les nommer et de renvoyer à ceux dont je les aurai reçus, ou les insectes eux-mêmes ainsi déterminés, si on le désire, ou seulement leurs noms, correspondants aux numéros qu'on aura mis sous les insectes.

Les envois devront être faits, *franc de port*, à l'adresse de M. Audinet Serville, à Paris, rue de Paradis-Poissonnière, 60, dont la collection, qui est celle sur laquelle j'ai fait principalement mon travail, restera enrichie des insectes que MM. les entomologistes voudront bien lui abandonner, afin de servir comme types à ceux qui voudront venir la consulter.

— M. Pierret met sous les yeux de la Société le mâle et la femelle de l'*Anthocharis* dont il a parlé à la dernière séance. La Société reconnaît que ces deux individus appartiennent bien identiquement à l'espèce publiée par M. Feisthamel sous le nom d'*Anthocharis Damone*.

NOUVELLE PUBLICATION.

ESSAI MONOGRAPHIQUE SUR LES CLÉRITES

(*Insectes Coléoptères.*)

Par M. le marquis Max. Spinola.

(*Extrait du prospectus.*)

Cet ouvrage, composé de 2 vol. in-8° et de 47 *planches gravées* et *coloriées*, représentant toutes les espèces décrites, au nombre de 235 environ, est sur le point d'être terminé. Il sera tiré à 250 exemplaires seulement. Pour en faciliter l'acquisition, l'auteur s'est décidé à le diviser en 24 livraisons, dont les 23 premières contiendront chacune trois feuilles de texte et deux planches, et la dernière une seule planche avec un plus grand nombre de feuilles de texte, où l'on trouvera : 1° une explication des planches; 2° la table alphabétique des noms propres; 3° la table analytique des matières.

Le prix de la livraison est de *trois francs*; il sera ajouté 25 *centimes* par livraison pour l'envoi *franco* par la poste.

On souscrit sans rien payer d'avance.

Chez { M. Lucien BUQUET, Trésorier de la Société entomologique, rue Dauphine, 35, à Paris.
M. Ant. BEUF, libraire, à Gênes.

OBJETS DIVERS.

A vendre.

1° Une collection d'Insectes Coléoptères, très bien conservés, composée de *onze mille cinq cents* individus, dont 5,500 espèces environ, ainsi réparties, savoir :

1,500 d'Amérique, 830 d'Afrique, 250 d'Asie, 40 d'Océanie, 2,880 d'Europe.

Cette collection, renfermée dans 130 cartons, est nommée, étiquetée et classée suivant la méthode adoptée par M. le comte Dejean, dans son catalogue.

On traitera de gré à gré, et à des conditions très avantageuses pour la vente de cette collection.

2° Le premier volume, complet, ainsi que les livraisons portant les n°s 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, qui y font suite immédiatement, de l'ouvrage intitulé : *Arcana entomologica, or illustrations of new, rare and interesting exotic Insects*, par J. O. Westwood.

S'adresser pour les renseignements.

A M. Lucien BUQUET, Trésorier de la Société entomologique, rue Dauphine, 35. *(Affranchir.)*

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1844.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 9 Octobre 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, tome XIX (2e semestre de 1844.) nos. 12, 13 et 14 ; br. in-4 : offert par l'Institut de France.

Communications. M. Pierret met sous les yeux de la Société deux petites fioles renfermant, l'une, un mâle de la *Psyche febretta;* l'autre, une femelle de la même espèce, tous deux conservés dans l'esprit-de-vin. Ces deux Lépi-

doptères ont été remis en cet état à M. le marquis de Brème, par M. Victor Ghiliani, de Turin, entomologiste connu par son zèle et son dévoûment à la science. M. Ghiliani a pris ces deux *Psyche* au moment même de leur accouplement, dont le mode présentait la particularité curieuse que voici : la femelle sortait à moitié de sa coque appliquée contre une borne de la ville : la larve s'était métamorphosée, et c'est dans cette position qu'elle satisfaisait les désirs du mâle. M. Pierret ajoute que cette anomalie a déjà été observée chez plusieurs espèces de Lépidoptères nocturnes, entre autres dans le genre *Orgya*. Il cite pour exemple l'*Orgya rupestris*, dont la femelle, lorsque le mâle la cherche pour s'accoupler, avance, sans sortir de sa coque, son oviducte, afin de favoriser l'acte générateur. Ces observations sont consignées dans le catalogue des Lépidoptères de la Corse, publié par M. Rambur, et M. Pierret a eu l'occasion de constater le mode d'accouplement de cette *Orgya* chez M. Rambur lui-même, qui en avait rapporté plusieurs coques vivantes de son dernier voyage en Corse. L'*Orgya trigotephras* se comporte de la même manière, en pareille circonstance, d'après la remarque qui en a été faite en Provence par M. le comte de Saporta.

— M. Boisduval prend la parole au sujet de cette communication et fait observer d'abord que, dans les *Psyche*, il y a deux sections bien distinctes : chez les espèces qui composent l'une de ces sections, la femelle est aptère; cependant c'est encore un insecte complet, quant aux pattes et aux antennes qui s'y trouvent au complet; dans l'autre section, au contraire, la femelle est entièrement vermiforme. Une autre particularité remarquable de ce genre, c'est que les chenilles des *Psyche*, lorsqu'elles doivent produire un mâle, se retournent dans leur fourreau au mo-

ment de la métamorphose, de manière à ce que la tête de la chrysalide se trouve disposée à l'ouverture postérieure du cocon; dans le cas où c'est une femelle qui doit naître, la chenille ne se retourne pas; et lorsque la femelle est éclose, celle-ci allonge son oviducte pour que le mâle vienne la féconder; les œufs sont constamment pondus dans le fourreau; les petites chenilles, aussitôt qu'elles éclosent, se mettent à défaire ce dernier; et avec ses débris, elles confectionnent leur premier vêtement.

(Séance du 23 Octobre 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France par MM. les secrétaires perpétuels, tome XIX (2e semestre de 1844), nos 15 et 16; br. in-4° : offert par l'Institut de France.

Communications. M. Reiche donne, d'après M. E. Moquerys, quelques détails sur une fourmi du genre ŒCODOME (*Œcodoma cephalotes*, Latr., *Formica cephalotes* Lin.) M. E. Mocquerys a pu vérifier relativement à cette espèce l'assertion de Lund (Ann. des sc. nat., t. XXII) sur la rapidité avec laquelle elle dépouille les arbres de leurs feuilles, qu'elle emporte par lanières dans ses mandibules. Les sauvages emploient la même espèce pour retenir rapprochés les bords d'une plaie; ils font mordre par cet insecte les deux bords de la plaie, puis leur arrachent l'abdomen et le thorax et ne laissent par conséquent que la tête, qui maintient ainsi les bords de la plaie rapprochés. Il n'est pas rare de voir des Brésiliens indigènes qui ont ainsi une plaie en voie de cicatrisation au moyen de sept ou huit têtes de cette fourmi.

— M. le docteur Boisduval annonce à la Société qu'après avoir étudié avec soin les chenilles et les chrysalides des *Anthocharis belia* et *ausonia* il était resté convaincu que ces deux prétendues espèces n'en formaient qu'une seule; que les individus, dont les taches sont d'un blanc nacré *(belia)*, provenaient de chrysalides qui passaient l'hiver; que les autres *(ausonia)*, dont les taches sont d'un blanc mat, ne restaient que peu de temps à l'état de nymphe. Il ajoute même que des chrysalides devant produire des *ausonia* pouvaient, si on les empêchait d'éclore en été, passer l'hiver à l'état de nymphe et donner naissance à des *belia*. C'est ce qui arrive souvent dans la nature; ainsi tel pays où il n'y a que la génération du printemps ne produira jamais que la *belia*. Il résulte de ces observations que *glauce*, qui est à *belemia* ce qu'est *ausonia* à *belia*, n'est de même qu'une variété estivale. C'est aussi ce qui est confirmé par leurs chenilles qui n'offrent aucune différence. Il est donc maintenant démontré pour M. Boisduval que les quatre espèces n'en forment que deux et que les variétés estivales *ausonia* et *glauce* devront être retranchées du nombre de nos *Anthocharis*. Il est à croire que pendant quelque temps on contredira ces observations ainsi que cela eut lieu en 1828 lorsque le même entomologiste démontra que les *Vanessa levana* et *prorsa*, malgré l'énorme différence du dessin et de la couleur ne constituaient également qu'une seule espèce, dont la *levana* n'était qu'une variété qui avait passé l'hiver à l'état de chrysalide.

— M. Pierret prend la parole et ajoute que cette dernière observation de M. Boisduval, qui a été vainement contestée par plusieurs entomologistes, a aujourd'hui force de loi dans la science, et il croit devoir rappeler à ce propos une remarque aussi exacte qu'intéressante qui a été faite

depuis longtemps par M. Renard, entomologiste zélé qui habite St-Quentin : c'est que dans les années chaudes et sèches les *Vanessa prorsa* qui éclosent au mois de juillet sont presque entièrement noires, tandis que celles qui naissent à la même époque dans les années humides et pluvieuses se rapprochent, par leurs bandes fauves, de la sous-variété qui éclôt, mais très rarement, à l'automne et qu'on désigne sous le nom de *porima*. M. Pierret lui-même a élevé cette année des chenilles de *Vanessa prorsa*, qui lui ont donné en été des individus presque semblables à cette sous-variété. Il n'est donc pas étonnant, dit-il, que les chrysalides qui ont passé l'hiver et qui viennent à l'état parfait à la fin d'avril ou au commencement de mai s'écartent encore davantage du type *prorsa* et donnent les individus fauves qu'on désigne sous le nom de *levana* (vulgairement *la carte géographique fauve*). Mais quant à ce qui concerne les *Anthocharis belia* et *ausonia*, *belemia* et *glauce*, M. Pierret, tout en regardant comme très spécieuse l'opinion de M. Boisduval qui consiste à ne pas séparer l'*ausonia* de la *belia*, ni la *glauce* de la *belemia*, désirerait cependant que de nouvelles observations vinssent la confirmer. M. Pierret profite de cette communication pour faire observer à la Société cette loi d'exception par laquelle la nature établit une différence constante entre la première et la deuxième génération de certaines espèces de Lépidoptères. Il cite à ce sujet, parmi les Phalénites, les *Ennomos illenearia* et *illustraria*; chez ces deux espèces, la première génération, qui éclôt en mars et avril de chrysalides qui ont hiverné, est plus grande et mieux caractérisée que la deuxième qui éclôt en août ; c'est le contraire dans les Rhopalocères dont parlait M. Boisduval. Il semblerait donc que la taille et la couleur seraient, chez quelques espèces, en raison directe, chez d'autres en raison inverse

de l'élévation de la température. A ce sujet, M. Pierret croit devoir rappeler aussi la réserve que la nature semble avoir faite de certaines chrysalides qui n'éclosent quelquefois qu'après deux ou trois ans; il rappelle le mémoire de M. Duponchel sur les chrysalides de *Thais medesicaste*, qui ne lui sont écloses qu'au bout de deux ans. M. Pierret ajoute qu'il vient d'obtenir à peu près le même résultat; en effet, sur 300 chrysalides de *medesicaste* qu'il avait reçues à l'automne de 1843, une grande partie est éclose ce printems dernier. Cependant il lui en reste à peu près une vingtaine bien vivantes et qui n'éclòront sans doute qu'au printemps de 1845.

— M. Boisduval parle à son tour d'une chrysalide de *Bombyx lanestris* qui aurait vécu sept années avant d'éclore. Il ajoute que de nouveaux faits ont confirmé ce qu'il avait avancé dans un de ses ouvrages : que la plupart des chrysalides pouvaient supporter une température très basse sans périr.

M. Pierret ajoute que ce fait est de la plus grande exactitude, et ce qui le prouve c'est l'expérience qu'il a faite jadis sur des chrysalides de *Smerinthus tiliæ* qu'il avait exposées à l'air par un hiver rigoureux. La liqueur de ces chrysalides avait été tellement gelée en dedans qu'en les ouvrant on ne trouvait qu'un morceau de glace; la plupart dégelèrent cependant, et le printemps suivant, on vit éclore le papillon.

— Une observation intéressante sur la *Noctua communimacula* est présentée par M. Boisduval. L'auteur dit qu'il y a quatre années il avait eu l'honneur de faire part à la Société de la découverte de la chenille de cette espèce anormale, qui lui avait été envoyée de Hongrie; que cette chenille, en tout semblable à celle des *Limacodes* (et il en connaît plus de quarante, la plupart d'Amérique), vivait dans les

feuilles recoquillées de l'amandier et du pêcher par la piqûre des pucerons, et que les personnes qui élevaient cette chenille tous les ans lui affirmaient qu'elle se nourrissait de ces Hémiptères, comme les larves des Coccinelles. Après avoir comparé la *Noctua communimacula* avec un certain nombre de *Limacodes* de l'Amérique du nord, il est démontré à M. Boisduval que cette espèce appartient bien positivemen à ce dernier genre et doit être retranchée des Noctuelles

Membres reçus. M. Victor Ghiliani, de Turin, présenté par M. le marquis de Brême, est nommé membre de la Société. Commissaires rapporteurs : MM. Pierret et Reiche.

— M. Emile Mocquerys, de Rouen, présenté par M. Reiche est également admis au nombre des membres de la Société. Commissaires rapporteurs : MM. Buquet et Goureau.

(Séance du 13 Novembre 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XIX (1844, 2e trimestre), nos 17, 18 et 19; broch. in 4° : offert par l'Institut de France.

— Dissertatio inauguralis zoologica sistens enumerationes locis notabilibus quam consensu et auctoritate illustris medicorum Friburgensi pro doctoris medicianæ gradu, scripsit Leopoldus Henricus Fischer ; broch. in-8°, Fribourg, 1843 : offert par l'auteur.

— Etudes pour servir à l'histoire des Myriapodes ; thèse de zoologie soutenue devant la Faculté des sciences de Paris, le 5 août 1844, pour être admis au grade de docteur

ès-sciences naturelles, par M. Paul Gervais; broch. in-8°, Paris, 1844 : offert par l'auteur.

— Abhandlungen der Kœniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Ausdem Iahre, 1842, 1 vol. in-4° : offert par l'Académie de Berlin.

— Bericht über die zur Bekanntmachung geeigneten Verhandlungen der Kœnigl. Preuss Akademie die Wissenschaften zu Berlin im monat juli 1843 im monat juin 1844; br. in-8° : offert par l'Académie de Berlin.

— Observations faites sur les diverses espèces de limaçons qui ravagent les jardins (Extrait de l'horticulteur universel, t. V et VI), par M. Pepin; broch. in-8° : offert par M. Pierret au nom de l'auteur.

Correspondance. M. Bernard Deschamps écrit qu'il persiste dans sa résolution de quitter la Société. Cette démission est acceptée.

— M. Pierret lit une lettre de notre collègue M. Victor Ghiliani, de Turin, dans laquelle cet entomologiste : 1° remercie la Société de l'honneur qu'elle lui fait en l'admettant au nombre de ses membres et 2° donne des renseignements sur la stridulation du *Sphinx atropos.* La Société décide que la seconde partie de cette lettre sera imprimée dans son Bulletin.

Je saisis avec empressement la circonstance qui se présente aujourd'hui pour vous faire connaître le résultat de quelques expériences que j'ai tentées sur un sujet trop rebattu peut-être, mais non encore épuisé, et que je vous prie de communiquer en mon nom à la Société, si vous les croyez dignes de fixer son attention.

Je veux parler de la stridulation du *Brachyglossa atropos*, qu'un de mes amis, possédant de nombreuses ruches d'abeilles à une assez grande distance de Turin, me fournit au nombre de cinq d'abord, qui malheureusement périrent en route, et de trois autres vivants dans les premiers jours du mois d'octobre 1844. Indécis au

moment de commencer mes observations si je devais lire, pour me préparer à opérer, ce qui en avait été dit dans les Annales de la Société, je résolus de n'en rien faire, voulant, selon mon habitude, pouvoir agir sans prévention, et j'eus lieu de m'en féliciter, car si j'eusse su avant, comme je l'ai lu ensuite, qu'une réunion de savants entomologistes avait opéré des expériences à ce sujet, je n'eusse plus eu alors le courage d'y penser, et un heureux hasard m'eut échappé.

Je commençai donc par quelques observations tendant à me persuader que le siége du bruit était à la tête et je sacrifiai sans hésiter le plus affaibli de mes trois Sphinx en la lui tranchant net d'un coup de ciseaux : or, comme vous pouvez penser, le plus parfait silence s'ensuivit ; passant après à un second individu bien portant, je lui renversai la trompe sur le dos et, dans cette position gênée, il ne criait point, mais la trompe horizontale ou à peine inclinée permettait la stridulation ; j'arrachai les palpes, et les mêmes cris continuant toujours, je le pincai tres fortement par toute la longueur de la trompe, mais il criait plus fort que jamais, je divisai celle-ci jusqu'à sa base, il criait encore ; alors lui aidant à la recomposer en un seul filet, je lui trempai la tête dans de l'huile, il ne fit entendre d'abord qu'un léger bruit étouffé qui se renforça quelque peu en la lui essuyant de nouveau avec du papier sans colle; le voyant alors fatigué je le mis à part; passant au second sujet encore intact.

Après l'avoir dégarni des palpes, je lui tranchai la trompe à sa racine, la section transversale me présenta trois ouvertures dont les deux latérales ne sont que le canal intérieur de chaque filet de trompe, et celle du milieu ou trou buccal, formée par le rapprochement de ces mêmes filets, il en sortit une liqueur vert-jaunâtre, s'épanchant je ne sais si c'était de l'intérieur des trous latéraux, ou si elle était rejetée par la bouche; chose que j'oubliai de vérifier, dans le moment de surprise que fit naître en moi l'apparition soudaine de grosses bulles d'air, qui, traversant le liquide issu de l'amputation précédente, formaient une espèce d'ébullition qui annonçait un véritable courant d'air, que je nommerai expiration. Bien plus, je remarquai que chaque expulsion d'air coincidait avec le cri, et avec la sensation qu'on ressent sur les doigts quand on tient l'insecte pressé par le corselet, vibration probablement produite par un effort dépendant de la volonté de l'animal et qui, selon moi, pourrait être la cause directe du bruit par l'action des muscles du

thorax sur quelque cloison ou diaphragme, qui chassant l'air d'un récipient intérieur par une grande trachée aboutissant à l'orifice buccal, rencontrerait sur son passage quelque conformation analogue à une glotte ou larynx que le développement d'une trompe aussi large aurait occasionné. Mais laissons les conjectures, le fait est qu'ayant implanté une épingle dans l'ouverture buccale en guise de bouchon, la stridulation cessa aussitôt pour se faire entendre de nouveau quand je retirais l'épingle, et cela les quatre à cinq fois que je répétai l'expérience. Voyant alors mon insecte presque épuisé de forces, je le laissai tranquille et revins à ma première victime laissée la trompe huilée, je la lui tranchai aussi et les mêmes faits se répétèrent, mais les cris étaient affaiblis, je voulus percer la gorge laissant la bouche fermée par l'épingle, il n'y eut aucune stridulation, mais quelques instants après, ayant retiré celle-ci, il fit encore entendre malgré l'ouverture du larynx un léger bruit qui fut le dernier. L'autre individu presque mourant aussi ne me laissa que le regret de n'en plus avoir à ma disposition.

C'est alors que je me permis de consulter nos Annales, et je ne fus pas peu surpris d'y trouver à la page 60 du tome 8, entre autres opinions émises à ce sujet, que non seulement M. Passerini, de Florence, avait connu le fait, mais qu'il avait même poussé plus loin ses investigations puisqu'il donne des détails sur la disposition des muscles à l'entrée du faux canal de la trompe.

Huit jours après mes premières observations, malgré la saison froide et trop avancée, la même personne eût encore l'obligeance de me procurer un Sphinx, qui heureusement cette fois était mâle, les trois antécédents étant par hasard tous trois femelles, celui-ci parut dans le commencement très obstiné à garder le silence, je lui déplacais la trompe; il cria bien plus fréquemment quoique avec moins de force après son amputation, me présenta le même épanchement de liquide traversé par les bulles d'air à chaque expiration, et me permit après bon nombre d'essais de vérifier de la manière la plus positive qu'en bouchant avec l'épingle le canal interne de la trompe à sa base, les cris cessaient absolument, et laissant cette ouverture libre il y avait production d'un léger bruit pendant l'expiration, et d'un cri plus fort à l'inspiration qui la suit de près; seulement cette fois je ne ressentis pas toujours les vibrations à chaque cri de l'animal, d'où j'en conclus que les mus-

cles du thorax qui mettent en mouvement les jambes ou les ailes ne sont pas directement en relation avec le récipient aérifère (s'il y en a?) quoique pour l'ordinaire un effort des premiers agisse, sur celui-ci.

Je dois avouer encore que la présence de la trompe influe quelque peu sur l'intensité du son, et cela probablement parceque ses deux filets laissent en dessous à leur insertion une espèce de fente où l'air pourrait en sortant produire un sifflement, si ce n'est peut-être le conduit même de la trompe qui fasse l'office d'un tuyau d'orgue? Les anatomistes pourront nous dévoiler tout cela, car quant à moi, n'ayant pas l'œil accoutumé à cette anatomie microscopique, après m'être persuadé par la dissection d'une tête de l'*atropos* que rien n'y manquait, grande cavité buccale, trachée-artère, épiglotte, etc., je retrouvai tout cela dans d'autres Sphinx qui ne crient point, le tout dépendant peut-être d'une très petite languette, membrane, ou comme le dit le docteur Passerini, de la disposition particulière de quelque muscle à l'orifice de la bouche. Ainsi donc me trouvant, quant au siège du bruit parfaitement d'accord avec lui, j'espère que ce que je viens d'exposer, quoique n'étant plus un fait nouveau, n'en sera pas moins accueilli avec indulgence par mes nouveaux collègues, et pourra du moins servir à confirmer l'opinion du savant distingué dont s'honore l'Italie.

Lectures. M. L. Buquet donne communication d'une note de M. le baron Feisthamel sur une nouvelle espèce du genre Carabe (*Carabus Lafossei*) qui provient de la Chine. L'insecte est mis sous les yeux de la Société.

— M. le Secrétaire lit deux mémoires de M. Léon Dufour ayant pour titre : 1° Histoire des métamorphoses de la *Lucilia dispar* et 2° observations sur les métamorphoses du *Ceratopogon geniculatus*, Guérin-Méneville.

Membre reçu. M. le docteur Eugène Truqui, de Turin, présenté par M. le marquis de Brême, est proclamé membre de la Société. Commissaires-rapporteurs : MM. Doué et Dupont.

(Séance du 27 Novembre 1844.)

Présidence de M. le Marquis de BRÊME.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels ; t. XIX (1844, 2e semestre) n.° 21; broch. in-4° : offert par l'Institut de France.

Communications. M. Guérin-Méneville parle à la Société du rapport que M. Milne Edwards a inséré dans le Moniteur universel pour faire connaître à M. le ministre de l'instruction publique les résultats de son voyage en Sicile. M. Guérin-Méneville donne lecture du passage de ce rapport qui est relatif à l'entomologie. Dans ce passage, le professeur annonce que son aide a recueilli 2000 espèces d'insectes, dont 500 sont nouvelles pour les galeries du Muséum et 300 paraissent nouvelles pour la science. M. Guérin-Méneville s'étonne d'un résultat aussi considérable obtenu en peu de temps et dans un pays très souvent exploré par un grand nombre d'entomologistes.

M. Pierret dit qu'il a eu occasion d'examiner les Lépidoptères de cette collection et que loin d'y trouver des espèces nouvelles, il s'est assuré qu'elle ne contenait qu'une faible partie de celles qui ont été sigalées par d'autres entomologistes.

Lectures. M. le Secrétaire donne lecture d'une note de M. Léon Dufour ayant pour titre : Description d'une espèce nouvelle d'*Aradus* (*A. Perrysii*), trouvée aux environs de Mont-de-Marsan.

— M. Guérin-Méneville lit ensuite un extrait d'un

grand mémoire sur les insectes qui nuisent aux oliviers dans le midi de la France. Ce travail est précédé de considérations générales sur la manière d'étudier la zoologie. L'auteur donne un aperçu rapide des mœurs d'un Lépidoptère dont la chenille ronge l'intérieur du noyau des olives (*OEcophora olivella*, Duponchel), et fait connaître un très petit Chalcidite qui vit aux dépens de celles-ci et en fait périr un grand nombre. Ce Chalcidite étant nouveau génériquement et spécifiquement, M. Guérin-Méneville propose de le nommer *Trigonogaster benignus*. Le travail de M. Guérin-Méneville a été lu en entier par l'auteur à l'Académie des sciences, dans sa séance du 25 novembre, et il doit être imprimé dans les mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris.

(Séance du 11 Décembre 1844.)

Présidence de M. GOUREAU, Vice-président.

M. Macquart, de Lille, membre de la Société, et M. le professeur Eversmann, de Kasan, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels (2e semestre de 1844), t. XIX, n°. 20, 22 et 23 : offert par l'Institut de France.

— Recueil des actes de la séance publique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, tenue le 29 décembre 1843. 1 vol. in-8. Saint-Pétersbourg, 1844 : offert par l'Académie de Saint-Pétersbourg.

— Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia ; vol. 1, septembre et octobre 1843 : offert par l'Académie de Philadelphie.

— Zoological contributions by s. s. Haldeman, nos 1, fév. 1842, 2, fév. 1843 et 3, 1844; br. in-8. Philadelphia, 1844 : offert par l'auteur.

— Histoire naturelle des insectes Diptères (suite à Buffon), par M. Macquart ; t. 1 et 2, avec planches noires. Paris, 1834 et 1835 : offert par M. Macquart.

— Zeitschrift für die Entomologie, herausgegeben von Ernst Friedrich Germar; Fünfter Band ersters und zweites Heft ; Leipzig, 1844 : offert par M. Milne Edwards, de la part de l'auteur.

— Catalogo dei Coleopteri della Lombardia, compilato dai fratelli Antonio Gio Battista Villa; br. in-8. Milano, 1844 : offert par l'auteur.

Correspondance. M. le marquis de Brême, président, écrit que, légèrement indisposé, il ne peut assister à la séance.

Communications. A l'occasion du procès-verbal, M. Milne Edwards prend la parole pour remercier M. Guérin-Méneville d'avoir appelé l'attention de la Société sur les résultats obtenus pendant le voyage qu'il vient de faire en Sicile, de concert avec MM. Blanchard et de Quatrefages. M. Milne Edwards, de même que M. Guérin-Méneville, avait été d'abord surpris en apprenant de M. Blanchard que la collection entomologique de ce jeune naturaliste renferme environ 300 espèces présumées nouvelles ; mais sa surprise a diminué lorsqu'il a vu que la plupart de ces espèces inédites sont de très petite taille et n'offrent pas les couleurs brillantes par lesquelles l'attention des collecteurs peut être attirée. Du reste ces espèces n'en seront pas moins intéressantes pour la science et M. Milne Edwards espère que M. Blanchard pourra les faire connaître prochainement soit dans les publications de la Société, soit dans quelqu'autre recueil.

M. Guérin-Méneville répond qu'il est bien aise d'apprendre que l'étonnement qu'il a éprouvé en lisant l'annonce des résultats entomologiques de ce voyage avait été partagé par M. Milne Edwards lui-même. Il ne refuse pas d'admettre qu'on a pu trouver 300 espèces nouvelles en Sicile et en Calabre, car on les trouverait facilement sur un point quelconque de la France si on étudiait les petites espèces d'Hémiptères, d'Hyménoptères Chalcidites, etc., encore peu recherchées des collecteurs, mais il persiste cependant à regarder comme une chose très remarquable que l'on ait pu déterminer en si peu de temps les 2000 espèces rapportées il y a à peine deux mois, et reconnaître si facilement celles qui manquent au Muséum ou qui sont nouvelles.

— M. Blanchard entretient la Société des recherches entomologiques qu'il a faites en Sicile et en Calabre pendant le printemps et l'été qui viennent de s'écouler. Aujourd'hui plusieurs familles des divers ordres étant rangées dans ses collections, il croit pouvoir signaler les groupes pour lesquelles ses recherches ont été le plus productives.

« Pour l'ensemble de mes récoltes, dit-il, comme la plupart d'entre vous, Messieurs, le savent déjà, M. Milne Edwards, dans son rapport adressé à M. le ministre de l'instruction publique et inséré au Moniteur du 17 novembre 1844, a dit que le nombre d'espèces jugées nouvelles pour la science montait à environ 300.

« Ce chiffre, qui, au premier abord, ajoute M. Blanchard, peut paraître bien élevé, est toutefois plutôt au dessous qu'au dessus de la réalité.

« Selon lui, la Sicile, dans une grande partie de son étendue, n'ayant pas été parcourue continuellement par des entomologistes habiles, comme le sont chaque jour les en-

virons de Paris, où cependant l'on rencontre encore de nouvelles espèces ; on ne doit pas s'étonner que cette grande île renferme beaucoup d'insectes inconnus; surtout si l'on fixe son attention sur les petites espèces de tous les ordres. Il n'est pas non plus inutile de remarquer que la plupart des voyageurs s'adonnent presque exclusivement à la recherche des Coléoptères.

« Pour montrer combien les petites espèces sont multipliées dans certains groupes, il cite des exemples qui lui paraissent frappants. Un entomologiste anglais, M. Walker, s'attachant principalement, dit-il, à l'étude des Chalcidiens de l'ordre des Hyménoptères, découvrit dans la Grande-Bretagne environ 1200 espèces nouvelles qui aujourd'hui sont publiées dans *the Entomological Magazine*, MM. Wesmael, Nées von Esenbeck, Haliday, etc, qui ont tant augmenté la liste des Ichneumoniens, etc. Mais ces recherches ayant été faites particulièrement dans le nord de l'Europe, le midi fournit encore beaucoup d'espèces inédites.

« Ayant fait un court séjour en Sicile, continue M. Blanchard, n'ayant passé dans ce pays que les mois de la belle saison, on comprendra que si j'ai été heureux dans mes recherches pour certains groupes, il n'en est pas de même pour tous.

« L'ordre des Lépidoptères ne m'a fourni rien d'intéressant. Demeurant peu de jours dans chaque localité, je n'ai pu faire des éducations de chenilles pour en obtenir des Lépidoptères nocturnes. Quant aux diurnes, il ne m'ont pas offert d'espèces particulières. Partout j'ai rencontré en abondance nos *Papilio machaon* et *podalirius*, nos *Pieris brassicœ*, *rapœ*, *daplidice*, *ausonia*. J'ai trouvé constamment, en quantité considérable, les *Colias edusa*, *Polyommatus phlœas*, *Argus Alexis*, *Satyrus tithonus* et *janira* comme aux

environs de Paris. Dans certaines localités, on voyait en outre voler communément le *Rhodocera cleopatra*, la *Syntomis phegea*, etc.

« Les Névroptères sont rares en Sicile, et l'explication de ce fait n'est pas difficile à trouver : ces insectes, pour la plupart, vivent dans l'eau pendant leur premier état, et dans ce pays on ne rencontre, pour ainsi dire, jamais ni mares ni étangs, et les cours d'eau auxquels on donne le nom de rivières, ne sont autre chose en général, que de rapides torrents pendant l'hiver et bientôt desséchés dès le commencement de l'été. Les Névroptères répandus en Sicile et sur la côte de Calabre sont ceux dont les larves sont terrestres ; ainsi on rencontre quelques Fourmilions, Ascalaphes et Hémérobes.

« Mais si ces deux ordres ne doivent pas compter dans ma collection, poursuit M. Blanchard, il n'en sera pas de même pour les autres ordres. Parmi les Coléoptères, je possède nombre de petites espèces certainement inédites. Voici, par exemple, le genre *Bruchus* dont j'ai récolté trente-cinq espèces bien distinctes; elles ont été comparées avec les individus de la collection de M. Chevrolat, nommées en général par M. Schœnherr lui-même, puis revues avec l'ouvrage de ce savant. Ce travail a montré qu'il existait dix-sept espèces nouvelles sur ce nombre de trente-cinq. La note ci-jointe présente les caractères principaux de ces divers *Bruchus*.

1. *Bruchus histrio*, Bohemann.

J'ai trouvé le mâle qui n'existait pas dans les collections de Paris. Il se rapproche beaucoup du *Br. longicornis*, Germ., indiqué comme provenant de Portugal.

2. *Bruchus meleagrinus*, Géné.

Cette espèce a été découverte d'abord en Sardaigne. Je l'ai re-

trouvée dans les environs de Messine et sur la côte de Calabre. — M. Lucas l'a prise aussi en Algérie.

3. *Bruchus rufimanus*, Sch.
4. *Bruchus pallidicornis*, Sch.
5. *Bruchus signaticornis*, Sch.
6. *Bruchus nubilus*, Sch.
7. *Bruchus bimaculatus*, Oliv.
8. *Bruchus variegatus*, Germ.

9. *Bruchus calabrensis*, Bl. n. sp.

Cet insecte est plus grand que le précédent. Ses antennes sont noires avec les deuxième et troisième articles roussâtres. Les pattes antérieures et intermédiaires ont les cuisses entièrement noires ainsi que l'extrémité des tarses ; les jambes et le premier article des tarses roussâtres. Trouvé en Calabre.

10. *Bruchus dispar*, Sch.

11. *Bruchus fulviventris*, Bl., n. sp.

Cette espèce se place près de la précédente ; elle est un peu plus grande, mais très semblable par la forme. Tout le corps est revêtu d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre. Les antennes presque aussi longues que le corps, à articles un peu dilatés, sont totalement d'un fauve clair. Les pattes sont de la même nuance, avec la base des cuisses postérieures noire. Trouvé à Castellamare.

12. *Bruchus biguttatus*, Oliv.
13. *Bruchus rufipennis*, Schœnh.
14. *Bruchus microdon*, Géné.

15. *Bruchus albo lineatus*, Bl., n. sp.

Bien distinct de ses congénères, par sa forme oblongue. Les antennes entièrement noires ; le corselet ayant au milieu une ligne longitudinale blanche. Les élytres finement striées, fauves avec une légère pubescence grisâtre. Les pattes fauves avec la base des cuisses noire. Trouvé aux environs de Messine et de Milazzo.

16. *Bruchus gracilis*, Bl., n. sp.

Voisin du précédent, de la même couleur, mais plus grêle avec le pygidium plus allongé et les premiers articles des antennes fauves. Des environs de Palerme.

17. *Bruchus obscuricornis*, Bl., n. sp.

Cet insecte par sa forme se rapproche un peu du *B. galegæ*, mais

il est un peu plus grand, couvert d'une pubescence uniforme, avec les pattes et les antennes entièrement noires. Trouvé aux environs de Messine.

18. *Bruchus basalis*, Schœnh.

19. *Bruchus latus*, Bl., n. sp.

Très voisin du précédent; mais beaucoup plus large avec les antennes plus épaisses vers le bout et plus obscures.

20. *Bruchus obsoletus*, Bl., n. sp.

Très semblable au précédent, un peu plus étroit, et très distinct par ses antennes noires ayant seulement leurs cinq premiers articles roussâtres. Des environs de Messine.

21. *Bruchus albo-punctatus*, Bl., n. sp.

De la forme du *B. basalis*, un peu plus petit, le corselet ayant une ligne médiane blanchâtre; les élytres ayant chacune huit à dix points blancs. Les antennes noires avec la base rousse; les pattes de cette dernière nuance avec la base des cuisses et les tarses postérieurs noirs. Des environs de Messine.

22. *Bruchus taorminensis*, Bl. n. sp.

Cette espèce paraît très voisine du *B. pusillus*, mais elle est au moins aussi grande que le *B. basalis*. Ses antennes noires ont leurs cinq premiers articles roux; les pattes antérieures et intermédiaires sont rousses avec la base des cuisses noire; les pattes postérieures sont totalement noires. Les élytres au-delà de leur milieu sont variées de gris clair. De Taormine.

23. *Bruchus grandicornis*, Bl., n. sp.

Cet insecte, par ses grandes antennes, se rapproche du *B. imbricornis*, Panz. Mais dans notre espèce, les antennes dont les trois premiers articles sont très petits et roussâtres, ont tous les suivants beaucoup plus grands, un peu dilatés en forme de scie et de couleur noire. De Messine.

24. *Bruchus laticornis*, Bl., n. sp.

Bien distinct de ses congénères par ses antennes roussâtres à la base avec les articles suivants noirs et dilatés. Toutes les pattes sont rousses avec la base des cuisses noire. De Messine.

25. *Bruchus pusillus*, Sch.

26. *Bruchus canus*, Germ.

27. *Bruchus pubescens*, Sch.

28. *Bruchus cinerascens*, Sch.

29. *Bruchus lutescens*, Bl., n. sp.
Très voisin du précédent, mais entièrement recouvert d'une pubescence épaisse d'un gris jaune verdâtre ; les antennes plus longues.

30. *Bruchus costatus*, Bl., n. sp.
Cet insecte est de la taille des précédents, mais son corselet n'est point conique ; il est presque aussi large en avant qu'en arrière ; il présente deux lignes longitudinales et leur intervalle forme une sorte de côte médiane. Les élytres sont d'un gris jaunâtre. De Castellamare.

31. *Bruchus oblongus*, Bl., n. sp.
Plus petit que le *B. cinerascens* et le *basalis* ; oblong, avec une pubescence d'un gris jaunâtre. Les antennes noires avec les quatre ou cinq premiers articles roux. Les pattes rousses ayant la base des cuisses noire. De Messine.

32. *Bruchus concolor*, Bl., n. sp.
Plus petit que le *B. cinerascens*, avec le corselet plus large ; les antennes plus longues que la moitié du corps, noires ainsi que toutes les pattes. De Castellamare.

33. *Bruchus ovalis*, Bl., n. sp.
De la taille du *B. oblongus*, mais ayant la base des antennes roussâtre. Le corselet bombé. De Messine.

34. *Bruchus minimus*, Bl., n. sp.
Très voisin des *B. pygmœus* et *miser*, Sch., mais très distinct par ses pattes antérieures rousses avec la base des cuisses noire. De Messine.

35. *Spermophagus cardui*, Sch.

« Malgré le travail minutieux dont ces espèces ont été l'objet, c'est encore avec réserve qu'elles sont présentées ici comme nouvelles, vu la difficulté d'acquérir toute certitude avec l'ouvrage de M. Schœnherr. Elles doivent être, du reste, plus tard décrites plus au long et peut-être même figurées, au moins en partie.

« Le groupe des Altisites, ou l'ancien genre Altise, se trouve être également très riche dans cette collection et il ne fournira probablement pas moins d'espèces nouvelles que le genre *Bruchus*. Ainsi, si deux genres seuls ont offert une quarantaine d'espèces inédites, on ne s'étonnera pas que tous les ordres en aient présenté dans leur ensemble plusieurs centaines. Les Longicornes et les Carabiques ne sont pas très nombreux, ces derniers étant surtout abondants pendant l'hiver et le commencement du printemps; les mois d'avril, mai, juin et juillet, pendant lesquelles ont été entreprises ces recherches entomologiques, ont dû être peu propices.

« L'ordre des Hémiptères m'a paru riche, particulièrement dans la famille des Miriens, c'est à dire dans les genres *Miris*, *Phytocoris*, *Capsus*, etc., aussi bien que dans les Cercopiens. J'ai recueilli un nombre assez considérable de ces petits Hémiptères bien différents des espèces du nord décrites par MM. Hahn et Schæffer,

« L'ordre des Hyménoptères, si riche, comme on sait, dans l'Europe méridionale, m'a offert une quantité assez remarquable d'espèces nouvelles de petite taille, parmi les Apiens ou Mellifères, les Ichneumoniens, Chalcidiens, etc.

« Les Diptères comparés à ceux du Muséum tous déterminés par M. Macquart, auquel ces insectes sont si connus et à la collection de M. Meigen, également en la possession du Muséum, m'ont prouvé que j'aurais encore à enregistrer des espèces que ces savants n'ont pas eu l'occasion de décrire.

« Enfin dans les Orthoptères plusieurs Acridiens seront aussi à ajouter à la liste de ceux déjà inscrits dans les ouvrages d'entomologie.

M. Blanchard termine en disant : « Je ne prétends pas

offrir une Faune entomologique de la Sicile. Pendant les quatre ou cinq mois que j'ai employés à parcourir ce pays, je me suis occupé chaque jour de mes récoltes; mais je dois dire aussi qu'une partie de mon temps ayant été consacrée à d'autres recherches, j'aurais probablement rapporté plus d'insectes encore si tous mes moments avaient été absolument donnés à l'entomologie. »

M. Aubé dit, à propos des espèces nouvelles de *Bruchus* indiquées par M. Blanchard, qu'il pense que l'on a trop multiplié les espèces dans ce groupe et que peut-être on a désigné comme nouvelles des espèces déjà connues, ou qu'on a indiqué comme espèces des sexes différents, et il engage M. Blanchard à prendre garde de commettre de semblables erreurs.

M. Chevrolat partage l'opinion de M. Aubé.

— M. Aubé prend la parole au sujet d'une expérience qu'il a faite, tendant à rechercher quelle pouvait être l'influence d'une nourriture plus ou mois abondante sur les productions des sexes chez les vers à soie. M. Aubé a pris 140 vers à soie venant d'effectuer leur troisième mue, les a fractionnés en deux lots égaux de 70 chacun; ceux appartenant au premier lot ont été nourris à discrétion, c'est à dire que les feuilles de mûrier leur ont été fournies en surabondance; ceux appartenant au contraire au second lot n'ont eu que deux distributions par jour, une le matin et l'autre le soir; ces repas ont été même très exigus, car quelques minutes après la distribution il n'existait plus rien des feuilles qui leur avaient été données. Les vers à soie de l'une et l'autre section parvinrent tous à leur développement parfait, et tous firent leurs cocons, qui furent aussi séparés. A l'éclosion des papillons, M. Aubé a observé que parmi ceux dont la nourriture avait été surabondante, le nombre des mâles et des

femelles a été égal; sur soixante-dix individus, il a obtenu trente-quatre mâles et trente-cinq femelles; un seul individu ne s'est pas développé, la chrysalide étant morte, tandis que ceux qui avaient été mis à la diète n'ont fourni que vingt-neuf femelles contre quarante mâles; il y eut aussi un décès. M. Aubé regrette de n'avoir pu faire l'expérience d'une manière plus décisive en soumettant à ces régimes les chenilles aussitôt leur éclosion; aussi ne tire-t-il aucune conclusion du résultat qu'il a obtenu et n'a, dit-il, tenté cet essai que pour appeler l'attention des personnes qui sont à même, par leur position, de pouvoir donner suite à ces expériences.

— M. Macquart annonce que dans un paquet d'orge qui lui a été adressé par M. Herpin il a trouvé deux espèces du genre *Chlorops*, l'une qui a été décrite par M. Guérin-Méneville et l'autre qui est le *Chlorops cornuta*. Il a rencontré également dans le même paquet d'orge une nouvelle espèce appartenant au genre *Chamarota*.

— M. Guérin-Méneville fait passer sous les yeux de la Société une larve de grande taille, qui se rapporte à une espèce de Coléoptères. Par sa forme générale, cette larve se rapproche de celles du genre *Drilus* et pourrait lui appartenir. Elle provient de la colonie de Liberia en Afrique.

Lectures. M. Macquart lit un travail important sur les Diptères de la tribu des Tachinaires.

—M. Amyot lit une note concernant les *Aradus* décrits par M. L. Dufour sous les noms d'*ellipticus* et de *Perrysii*.

Membre reçu. M. de Roser, présenté par M. Lucien Buquet, au nom de M. le baron Feisthamel.

La prochaine séance qui devait avoir lieu le mercredi 25 décembre (jour de Noël), est remise au 8 janvier 1845.

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DES COMPTES DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1844.

Commissaires : MM. Reiche, Amyot et Doüé, rapporteur.

Messieurs,

Pendant trop longtemps la commission chargée de vous faire connaître, au commencement de chaque année, le résultat de l'examen des comptes du Trésorier de la Société, eut une tâche véritablement pénible à remplir. Elle n'avait, en effet, à mettre sous vos yeux que le triste tableau d'une décadence presque complète. Arriérée dans les publications; dette relativement considérable envers l'éditeur; ressources plus que douteuses pour sortir de cet état de crise, telle était notre situation. Il fallait pour en sortir qu'avec des finances plus qu'embarrassées et sans secours extraordinaires, qu'il ne nous était d'ailleurs pas permis d'espérer, nous parvinssions à équilibrer les recettes et dépenses de l'avenir, après avoir comblé un déficit considérable, c'est à dire assuré le paiement des frais que devait entraîner la mise au jour de près de deux volumes dus aux Sociétaires. Une administration aussi active que prudente a résolu ce difficile problème et dépassé le but qu'il paraissait presque impossible d'atteindre.

Vous allez en juger par l'exposé qui suit :

Le solde en caisse, au 31 décembre 1843, était de	757 f. 95 c.
Le montant des cotisations antérieures à 1844 et réalisées dans l'année s'est élevé à .	1,032
	1,789 f 95 c.

Report.	1,789 f.	95 c.
Les rentrées applicables à 1844 présentent une somme de	2,814	
Sommes perçues pour affranchissement d'Annales, ...	63	
— id. pour tirage à part de mémoires, . .	68	75
Total des recettes, . . .	4,735 f.	70 c.

Les dépenses justifiées par 29 pièces à l'appui, toutes revêtues de l'acquit des parties intéressées, doivent être ainsi établies :

Impression et gravure des Annales pour le dernier trimestre de 1843 et les trois premiers de 1844, ...	2,324 f.	10 c.
Lithographie de circulaires, diplômes, etc.	203	
Loyer de l'ancienne salle de la rue d'Anjou,	218	50
Dépenses diverses telles que salaire du garçon de bureau, ports de lettres, etc., .	351	41
Total des dépenses, . . .	3,097 f.	01 c.
D'où il suit que le solde en caisse, au 1er janvier 1845, était de	1,638	69

En outre de cette somme, il reste à recouvrer :

Sur les cotisations antérieures à 1844, .	2,974
Sur celles de 1844, ...	1,476
Total, . . .	4,450 f.

Le volume que nous avons publié en 1841, époque qui touchait à notre année la plus désastreuse, se composait de 404 pages, tant de texte que de bulletin, et de six planches seulement.

Les quatre cahiers trimestriels mis au jour en 1844, présentent un total de 546 pages et de onze planches ; donc 141 pages et cinq planches d'augmentation.

Ce progrès est déjà bien remarquable, mais nul doute que dans le cours de l'année qui commence nous n'augmentions de cent nouvelles pages au moins et peut-être de plusieurs planches le volume qui met en circulation dans le monde savant les travaux de la Société. Nous donnerons ainsi la meilleure preuve et du bon état de nos finances et de la sagesse de la mesure que nous avons prise en décidant, il y a deux ans, que la Société n'aurait plus désormais d'autre éditeur qu'elle-même. Nos ressources, déjà suffisantes pour obtenir cette amélioration, s'accroîtront encore à l'avenir par l'économie du loyer de la salle où nous tenions nos séances. Ici se présente naturellement l'occasion de renouveler à M. le Préfet de la Seine nos remerciements de la généreuse hospitalité que reçoit la Société entomologique dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Nous ne terminerons pas sans payer, avec non moins de justice, un pareil tribut de reconnaissance à notre Trésorier, d'abord pour l'exactitude et la clarté de ses comptes, mais bien plus encore pour le zèle incessant qu'il met à activer la rentrée des cotisations. C'est la condition de notre existence et personne ne l'a mieux compris que M. L. Buquet qui, chaque jour, donne, sous ce ràpport, de nouvelles preuves de son entier dévoûment aux intérêts de la Société.

Paris, le 22 janvier 1845.

Signé Doué, rapporteur, Reiche et Amyot.

La Société adoptant les conclusions de ce rapport, décide à l'unanimité que des remerciements seront adressés à M. L. Buquet pour le zèle qu'il a toujours apporté dans l'exercice de ses fonctions.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1844. — TREIZIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. Abicot, notaire; à Gien (Loiret).
1834. Amyot, avocat à la Cour royale; rue Neuve-St-Roch, 24.
1835. Asmuss, docteur en philosophie, professeur à l'Université de Dorpat (Livonie).
* Aubé, docteur en médecine, etc.; rue de Tournon, 8.
1843. Bar (le vicomte de); à Riom (Puy-de-Dôme).
1833. Bassy (le chevalier); à Milan.
1843. Bayle (Emile), ingénieur au corps royal des mines; à l'école des mines, rue d'Enfer, 34.
1835. Becker, naturaliste; quai Bourbon, 49, île St-Louis.
1835. Berce, graveur; place de Laborde, 10.
1844. Bigot, avocat; rue Neuve-de-Luxembourg, 15.
1832. BLAINVILLE (Ducrotay de), membre de l'Institut, de la Société royale de Londres, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.
1837. Blanchard, aide naturaliste d'entomologie au

Muséum d'histoire naturelle, etc. ; rue Saint-Jacques, 161.

1838. Blisson, sous-bibliothécaire de la ville du Mans ; au Mans (Sarthe).

1841. Blondeau (l'abbé); à Paris.

1833. Blutel, directeur des douanes ; à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. Bohemann, professeur du Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. ; place de l'Estrapade, 28.

1842. Boisgiraud, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).

1842. Bonard, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).

1839. Boulard (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue des fossés St-Bernard, 2 bis.

1835. Bourassé, professeur d'histoire naturelle au petit Séminaire de Tours (Indre-et Loire).

1840. Bourlet (l'abbé), membre de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai etc.; à Douai (Nord).

1843. Bouvin, ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Saint-Louis, 37, au Marais.

1838. Brême (le marquis de), membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, de la société entomologique de Londres, etc.; rue de la Madeleine, 29.

1832. BRONGNIART (Alexandre), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc. ; rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, 71.

1841. Bruand (Théophile), membre de la Société libre

d'émulation du Doubs, etc. ; à Besançon (Doubs).

* Brullé, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre grec du Sauveur, etc.; à Dijon (Côte d'Or).

1843. Bruyat (Joanny); à Toulon.

1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne.

1833. Buquet (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, etc.; rue Dauphine, 35.

1841. Burmeister, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).

1838. Cailloit, pharmacien ; à Châteaudun (Eure-et-Loire).

1833. Cartier (Ali), propriétaire; à Morteau (Doubs).

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), candidat en droit et conseiller honoraire au service de Russie; à Kiew.

* Chevrolat, rédacteur à l'administration de l'octroi de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1838. Children, secrétaire de la Société royale et membre de la Société entomologique de Londres.

1839. Colin, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).

1840. Coppier, professeur d'histoire naturelle au collége de Bonneville (Savoie).

1842. Coquerel (J. C.), étudiant en médecine; à l'hôpital de la marine, à Toulon.

1842. Cordier (Jules), employé au ministère de la guerre; quai d'Orsay, 65.

1841. Costa (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes de Naples; à Naples.

1843. Courtiliolles d'Angleville (madame de); rue Basse-du-Rempart, passage Sandrié, 2.

1833. Dahlbom, docteur en philosophie et conservateur du Musée de l'Université de Lund (Suède).

1836. DARDOUIN, peseur du commerce, à Marseille (Bouches du-Rhône).
1832. DAUBE, propriétaire; à Montpellier (Hérault).
1837. DEJEAN (le comte), lieutenant général, pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, membre de la Société philomatique, etc.; rue de l'Université, 17.
1839. DELACOUR, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).
1837. DÉMARY, docteur en médecine; rue Monsigny, 5.
1838. DESMAREST (Eugène), employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue de la Harpe, 45.
1842. DEYROLLE, naturaliste; rue de l'Odéon, 38.
1833. DONZEL (Hugues), propriétaire; à Lyon (Rhône).
1834. DOUBLEDAY (Edouard), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1833. DOUÉ, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur; rue de l'Ancienne Comédie, 13.
1838. DREER (le chevalier), docteur en méd.; à Trieste.
1834. DREWSEN, nég.; à Strendsmollen, près Copenhague.
1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc., à Saint-Sever (Landes).
1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.
1843. DUMONTIER, ex-chirurgien de la marine royale, chevalier de la Légion d'honneur, etc., rue de Crussol, 3.
* DUPONCHEL, membre de la Société des Georgofili de Florence, membre honoraire de la Société libre d'émulation du Doubs, membre correspondant de la Société d'Aix en Provence, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue d'Assas, 2.
1832. DUPONT, naturaliste; quai Saint-Michel, 25.

* EDWARDS (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, docteur en médecine, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Cuvier, 8.
1836. ELIZALDE, docteur en médecine, à Cadix.
1842. FAIRMAIRE (Léon), avocat; rue de Grenelle-Saint-Honoré, 37.
1833. FARHOEUS, membre du conseil d'Etat et chef du département de l'intérieur en Suède, grand' croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.
* FEISTHAMEL (le baron), maréchal-de-camp, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Amiens (Somme).
1836. FISCHER DE WADDHEIM, vice-président de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand'croix des ordres de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas, chevalier de Saint-Wladimir, etc.; à Moscou.
1837. FOL, négociant; rue Cléry, 15.
1840. FOL, doct. en méd.; à Vaudœuvre, près Genève.
1832. FONSCOLOMBE (BOYER DE), propriétaire; à Aix (Bouches-du-Rhône).
1838. FRIDWADDJSKY, docteur en médecine; à Pesth.
1833. GAY; rue Guy-Labrosse, 9.
1842. GEHIN, pharmacien, à Metz (Moselle).
1833. GÉNÉ, prof. au Muséum d'hist. nat. de Turin.
1833. GERMAR, prof. d'hist. natur.; à Halle (Saxe).
1844. GHILIANI (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle de Turin; à Turin.
1844. GOUBERT (Léon); à Strasbourg (Bas-Rhin).
1835. GOUREAU, lieutenant-colonel du génie; membre de la Légion d'honneur; directeur des fortifications à Cherbourg (Manche).
1833. GRAELLS, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid.
1832. GRASLIN (de), membre correspondant de l'Académie

royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).
1833. GRAVENHORST, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse, professeur de zoologie et directeur du Musée zoologique de Breslau.
1837. GREVILLE, botaniste, à Édimbourg.
1835. GREY, attaché au jardin d'horticulture de l'empereur de Russie; à Ropska, près St-Pétersbourg.
1836. GUÉNEAU D'AUMONT, capitaine adjudant-major, au 9e régiment d'infanterie; à Colmar (Haut-Rhin).
1832. GUÉNÉE (Achille), avocat; à Châteaudun (Eure-et-Loir).
* GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, directeur fondateur de la Société Cuviérienne, etc.; rue des Beaux-Arts, 4.
1833. HAAN (de), docteur en philosophie, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Leyde.
1840. HAEFELI, docteur en médecine; à Baltimore.
1833. HANSON; à Londres.
1835. HEEGER; à Mœdling, près Vienne.
1834 HÉRÉTIEU, contrôleur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Cahors (Lot).
1839. HOMBRES FIRMAS (le baron d'), correspondant de l'Institut, etc.; à Alais (Gard).
1833. HOPE, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1838. HOREAU, docteur en médecine et pharmacien principal; à Alger.
1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand' croix de la Légion d'Honneur, etc.; à Berlin.
1843. IRADI (don José Cayetano de); à la Havane.
1843. JEKEL; rue du Hasard-Richelieu, 9.
1834. JURINE; à Genève.
1832. KIRBY, président honoraire de la Société entomologique et membre de la Société Linnéenne de

Londres, recteur de Barham, etc. ; à Barham.

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.

1832. Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liège.

1837. Laferté-Sénectère, (le marquis de), propriétaire; à Azay-le Rideau (Indre et-Loire).

1843. Lecouteux, employé au ministère de la guerre, etc. ; avenue de Saxe, 24.

1833. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'Honneur, etc. ; à Toulon (Var).

* Lefebvre (Alexandre), ancien correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid ; membre honoraire de la Société entomologique de Londres, etc. ; au presbytère de Bouchevilliers, près Gisors (Eure), et rue du Faubourg-Poissonnière, 30.

* LEPELETIER DE SAINT FARGEAU (le comte), membre des Académies de Moscou et de Dijon, etc. ; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1837. Leprieur jeune, chirurgien aide-major ; à Nancy (Meurthe).

1843. Léséleuc (de), chirurgien de la marine royale ; à Brest, détaché aux mines de Poullaouen (Finistère.)

1843. Loss, libraire éditeur ; rue Hautefeuille, 20.

1832. Lucas, membre de la commission scientifique de l'Algérie, employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'hist. naturelle, etc. ; au Muséum.

1837. Lucciani, pharmacien ; à Castel-Nuovo (Toscane).

1832. Macquart, membres de plusieurs Sociétés savantes ; à Lille (Nord).

1833. Mannerheim (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg, grand'croix de l'ordre de Saint-Stanislas, chevalier de l'ordre de Saint Wladimir, etc. ; à Wibourg.

1832. Marchand, propriétaire ; à Chartres (Eure et-Loire).
1835. Marseul (de), chef d'instit. ; à Laval (Mayenne).
1841. Maymac, capitaine au 2e de hussards ; à Clermont (Puy-de-Dôme).
1832. Melly, négociant ; à Liverpool.
1832. Merck, membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc ; à Lyon (Rhône).
1844. Mocquerys (Émile) ; à Rouen (Seine-Inférieure).
1838. Montandon, employé des postes, membre de la Légion d'Honneur, etc.
1835. Morisse, membre de la Société géologique de France, etc. ; au Havre (Seine-Inférieure).
1842. Neuwyler (de Dissenhofen), docteur ès-sciences, professeur d'histoire naturelle et de mathématiques spéciales au collége cantonnal de Berne.
1833. Newman ; à Londres.
1843. Nyst, insp. des bureaux de garantie ; à Bruxelles.
1835. Ocskay (baron de Ocsko), chambellan de l'empereur d'Autriche, membre de l'Académie des naturalistes de Bonn, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; à Œdembourg (Hongrie).
1834. Paris, notaire ; à Epernay (Vosges).
1833. Passerini, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence.
1837. Pecchioli ; à Pise.
1838. Perris, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, etc. (Landes).
1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève.
1833. Pierret (Alexandre) ; rue Corneille, 3.
* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université royale de la Havane, etc. ; à la Havane.
* Rambur, docteur en médecine ; à Saint-Christophe, près Tours (Indre et Loire).
1834. Ramon de la Sagra ; à Madrid.

1841. Rasch, docteur en médecine, conservateur du Muséum de Christiana.
1835. Reich, professeur à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin, chevalier des ordres de la Croix-de Fer, de Saint Wladimir et de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Berlin.
* Reiche, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
1835. Reichenbach, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en philosophie et en médecine, etc. ; à Dresde.
1833. Robineau-Desvoidy, docteur en médecine, etc. ; à Saint-Sauveur (Yonne).
1833. Robyns, banquier; à Bruxelles.
* Romand (de), chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. ; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).
1840. Rondani (Camillo), négociant; à Parme.
1844. Roser (de), conseiller intime de légation; à Stuttgard (Wurtemberg).
1841. Rouget ; à Dijon (Côte-d'Or).
1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, etc; à Helsingfors (Suède).
1843. Saint-Martin (Paul de), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle ; rue Neuve-Saint-Denis, 13.
1834. Sans (Mariano de), secrétaire de la section d'histoire naturelle de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc. ; à Barcelone.
1844. Saucerotte, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, docteur en médecine ; à Strasbourg (Bas-Rhin).
1842. Saunders de Vandsworth (Williams Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.
1835. Saunders (Sydney-Smith) ; à Londres.

1832. SAVIGNY, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, etc. ; à la ferme de Galy, parc de Versailles (Seine et Oise).

1843. Schaum, docteur en médecine, etc. ; à Halle (Saxe).

1841. Schmid (le chevalier Louis de) ; à Florence.

1837. Schmidt, docteur en médecine ; à Brême.

1835. Schoeffer, docteur en médecine et en chirurgie ; à Ratisbonne.

1832. SCHOENHERR, conseiller du commerce, chevalier de l'Étoile polaire, etc. ; à Sparresœter, près Scara (Suède).

1834. Selys Longchamps (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liège, etc. ; à Liège,

* Serville (Audinet), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; rue Paradis Poissonnière, 60.

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine et pharmacien ; rue de Seine, 49.

1832. Silbermann, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg (Bas Rhin).

1834. Sommer, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Altona.

1834. Spence (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Florence.

1833. Spence (Williams), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Florence.

1835. Spinola (le marquis Maximilien de) ; à Gênes.

1842. Teisseire (Alexis) ; à Nice.

* Theis (le baron de), consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et arts de Saint Quentin, etc. ; à Varsovie.

1842. Topart (Edouard,) docteur en médecine, membre de la Société linnéenne du nord de la France, etc. ; au Mesnil-en-Arronaise, près Péronne (Somme).

1838. Trobert, docteur en médecine, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, mem-

bre correspondant de la Société anatomique et du cercle médical de Montpellier, etc. ; à Brest (Finistère).

1844. TRUQUI (Eugène), docteur en médecine à Turin.

1832. VILLIERS (de), chef de bataillon au 4e de ligne, etc. ; à Belle-Ile-en-mer (Morbihan).

1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc. ; à Varsovie.

* WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'Honneur, etc. ; rue Laffitte, 45.

1838. WEIDENBACH (de), docteur en médecine, etc. ; à Augsbourg.

1838. WELLENBERG, docteur en médecine ; à Leyde.

1834. WESTERMANN, négociant ; à Copenhague.

1840. WESTRING, employé des douanes ; à Gothembourg.

1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.

1841. WHITE (Adam), aide naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Londres.

1834. WILSON ; à Edimbourg.

1834. ZANELLA ; à Milan.

1833. ZETTERSTEDT, prof. de zoologie ; à Lund (Suède).

MEMBRES DÉCÉDÉS

Pendant l'année 1844.

MM.

1832. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Étienne) ; à Paris.

1838. KAY, (James) ; à Londres.

1842. LENOIR (Charles) ; à Paris. (Décédé en 1842).

1836. LOCHES (le comte de) ; à Chambéry. (Décédé en 1837).

1833. NODIER (Charles); à Paris.
1837. OLNHAUSEN; à Augsbourg.
1833. PEIROLERI (le baron); à Turin.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES.

Pendant l'année 1844,

MM.

1835. BERNARD-DESCHAMPS; à Auxerre (Yonne).
1839. CRÉPU; à Grenoble, (Isère).
1839. GARNIER; à Amiens (Somme).
1840. GÉRARD; à Alger.
* GORY; à Paris.
1835. GUTCH; à Londres.
1835. KOLLAR; à Vienne.
1834. MICHEL; à Toulon (Var).
1840. VUILLEFROY (Léon de); à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

Paris, Imprimerie de Poussielgue, rue du Croissant, 12.



Bocourt del. Aug. Dumenil sculpt.

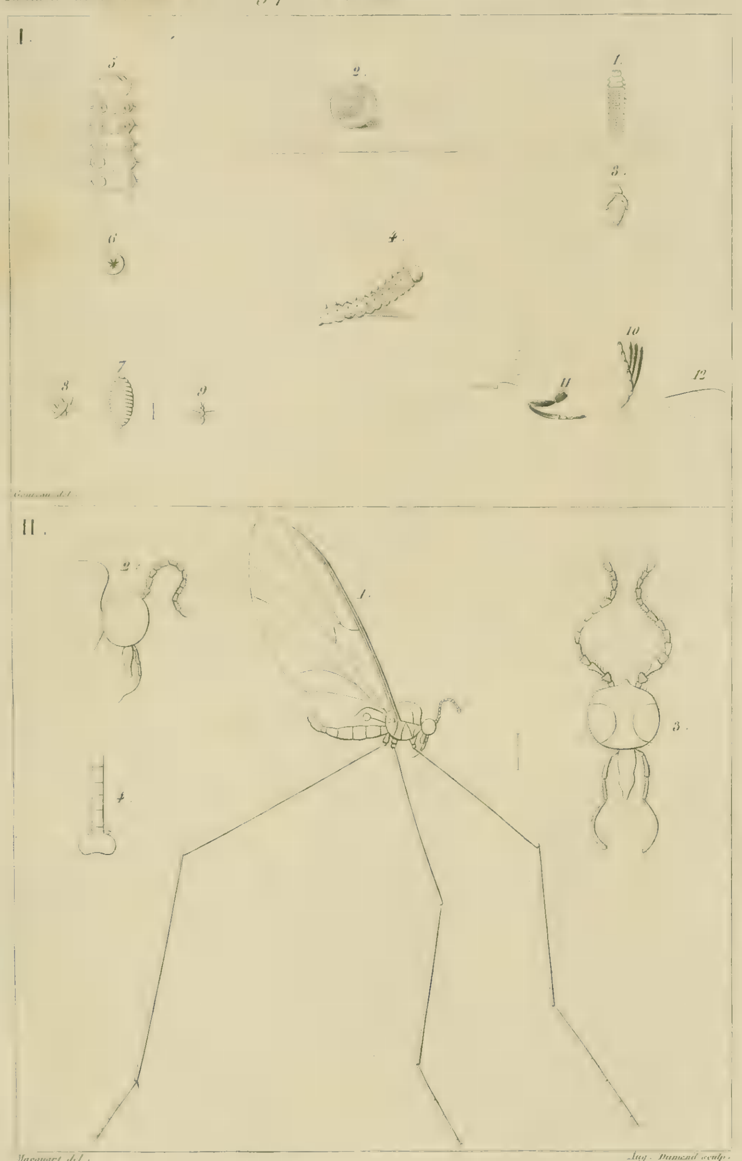
1, 1 a. Première paire de pattes monstrueuses d'une *Lupa dicantha*, Latr.

2, 2 a. " " " " d'un *Carcinus mœnas*, Bast.

3. " " " " d'un *Astacus fluviatilis*, Rond.

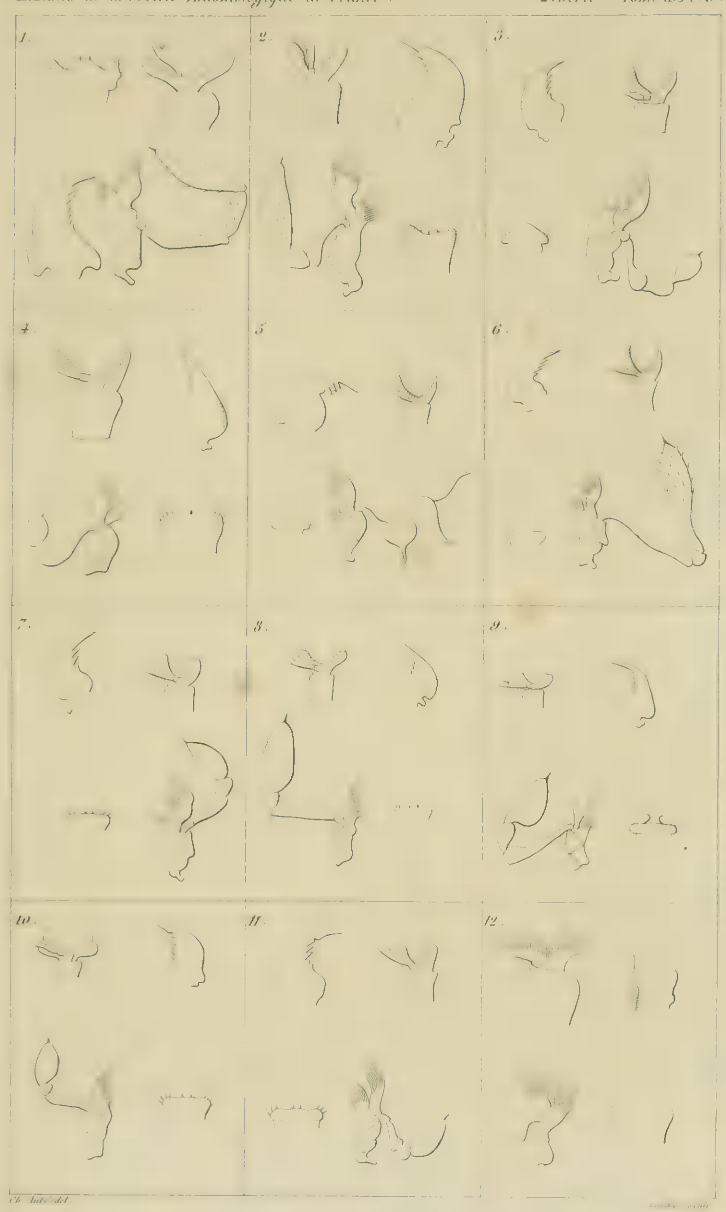
4. " " " " d'un *Homarus vulgaris*, Edw.





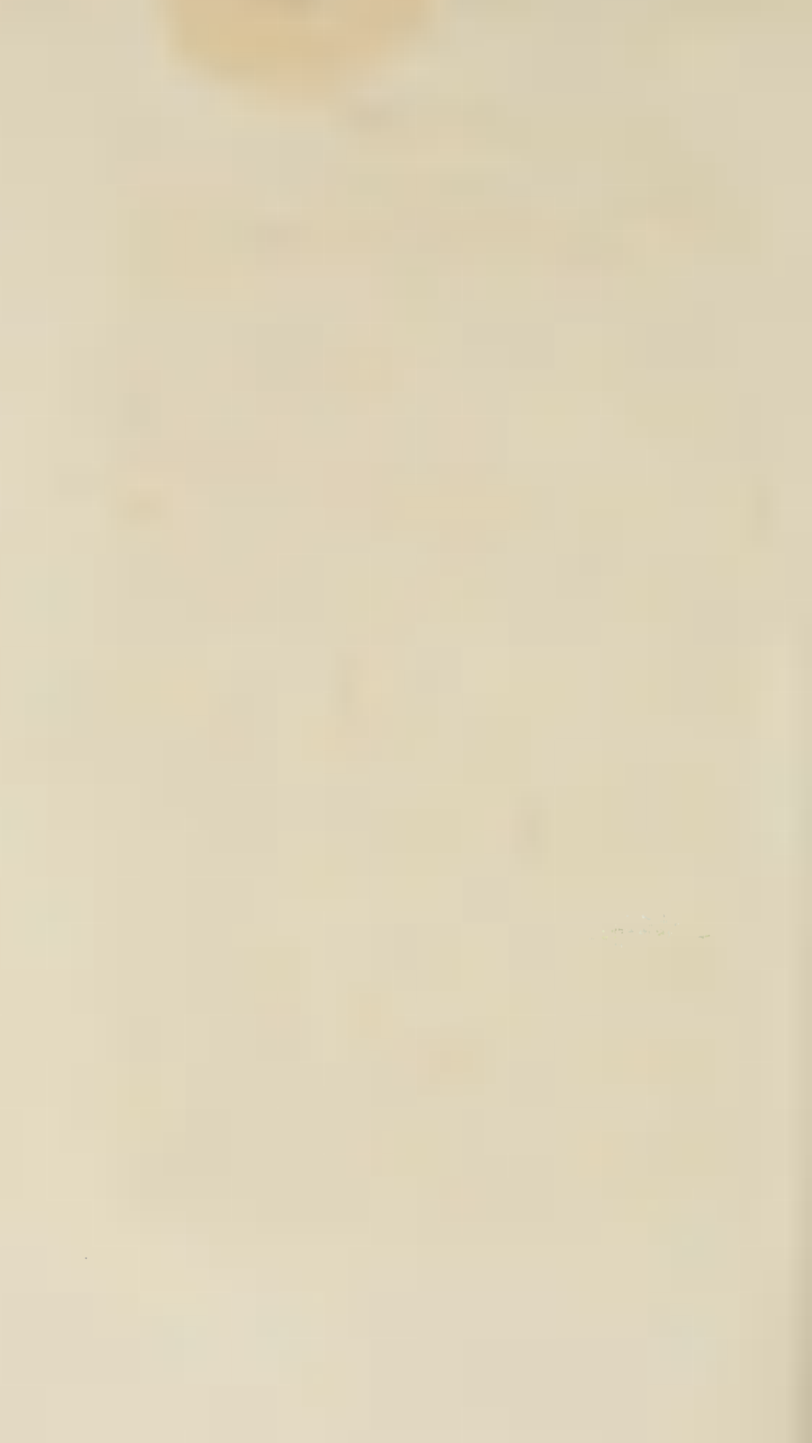
I. 1 à 6. *Phytonomus rumicis.* 7 à 12. *Eulophus* vivant dans la larve du *Phytonomus*.

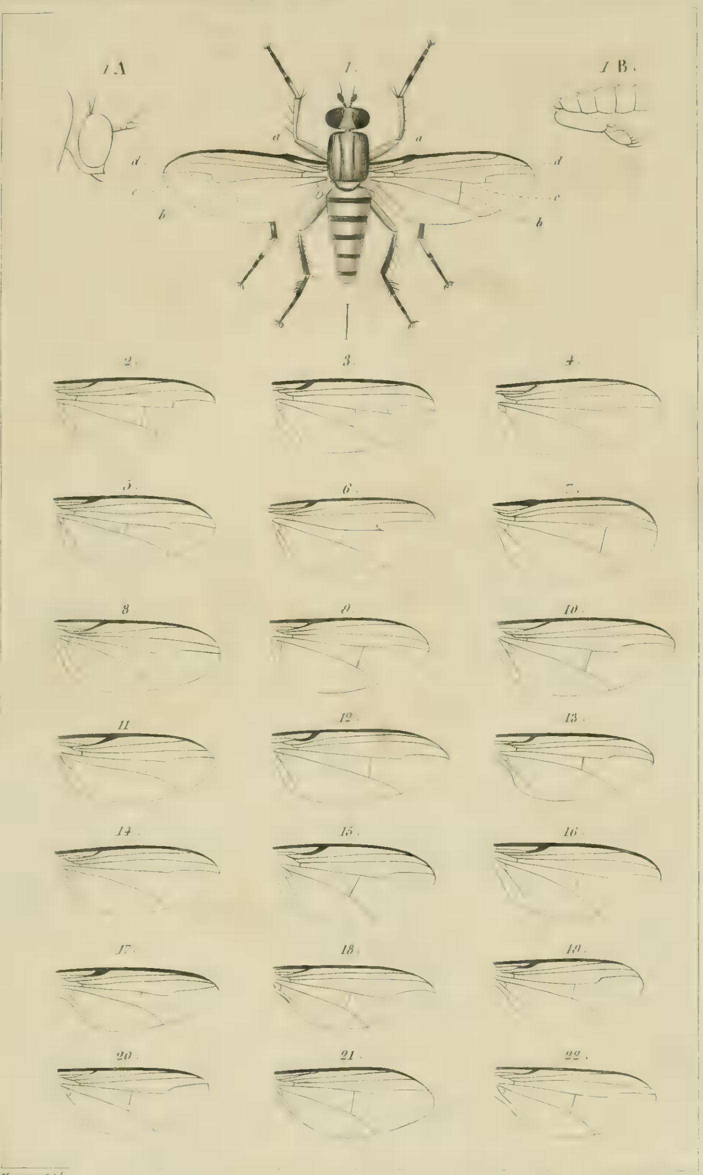
II. 1. *Blephariceru limbipennis* très grossi. 2 et 3 Tête. 4 Abdomen vu de haut en bas.



Ch. Aubé del.

Organes buccaux des Psélaphiens.





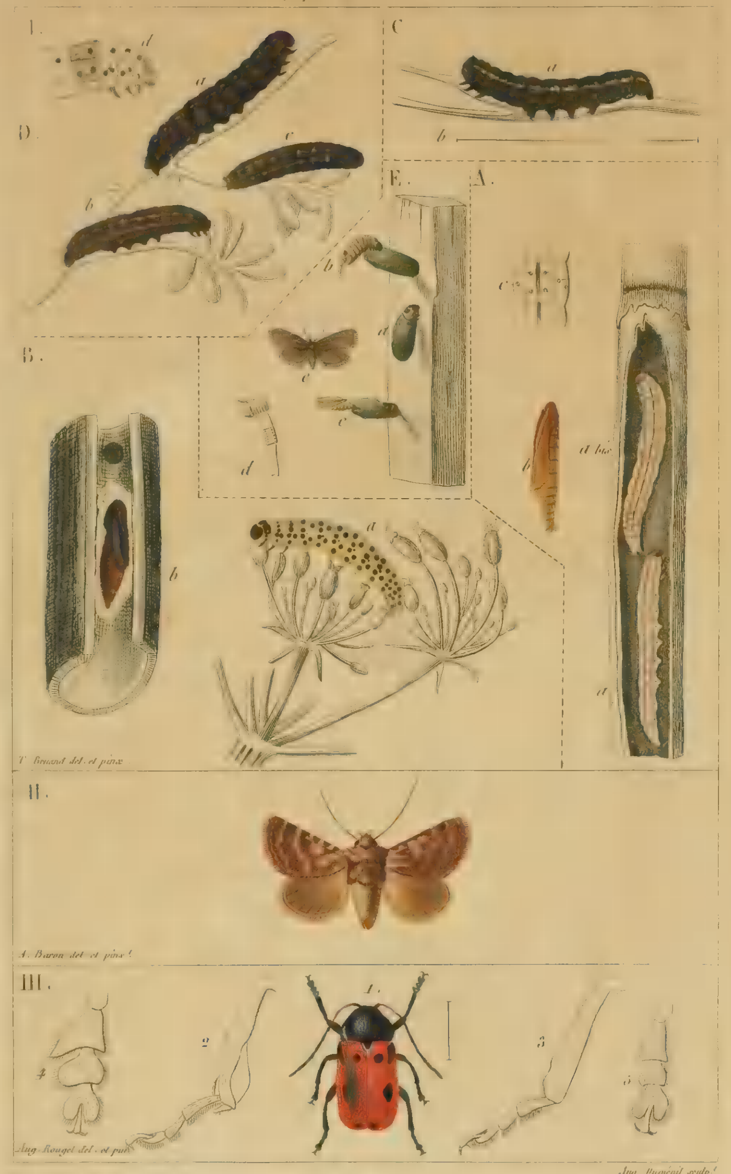
Macquart del.t Aug. Duménil sculp.t

Système alaire des Dolichopus.





Système alaire des Dolichopus.



Aug. Duménil sculp.t

I. A. *Chilo phragmitellus* Treit. B. *Hæmilis pastinacella* Zeller.

C. *Spælotis nyctimera* Dup. D. *Caradrina respersa* Ochs.

E. *Selonobia clathrella?* Dup. an *Species nova*.

II. *Polia felicina* Donzel.

III. *Cryptocephalus (Homalopus) Loreyi* Dejean.

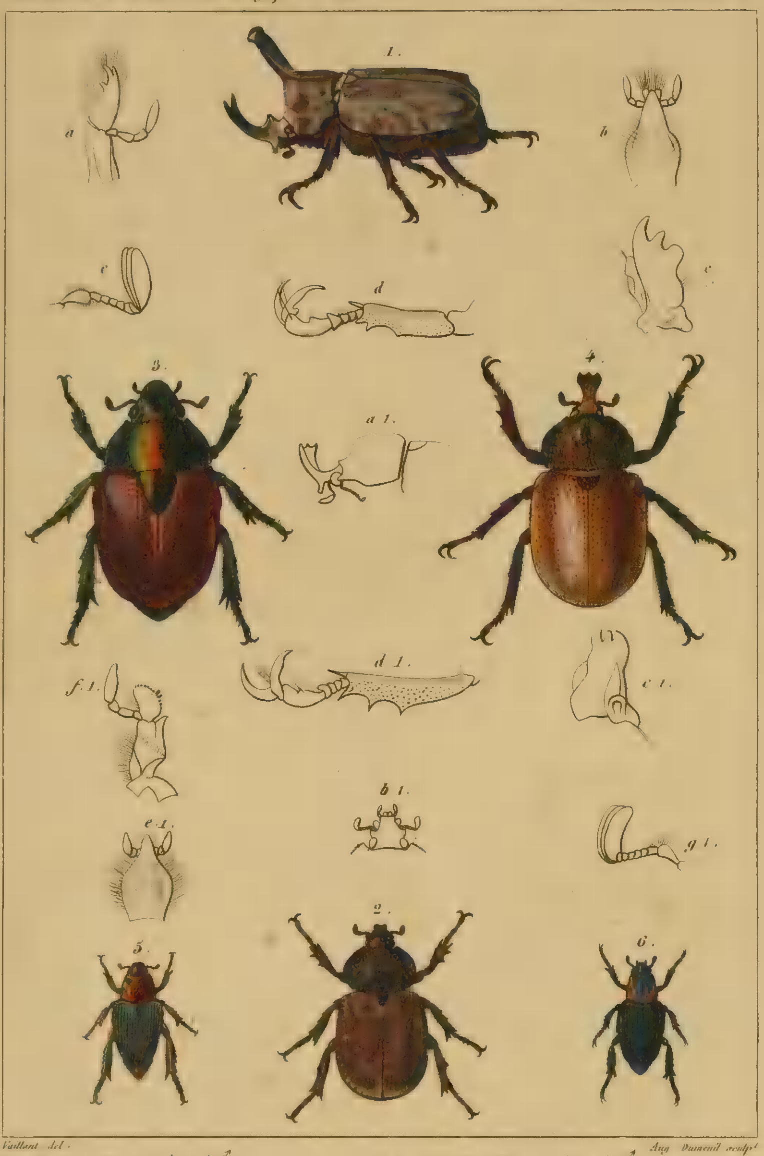


Vaillant del. Aug. Duménil sculp.

1. 2. Cicindela lugubris.
3. Dromica gigantea.
4. Anthia Melly.
5. — — alveolata.
6. Graphipterus Westwoodii.
7. Erymanthus variolatus.
8. Xenodorus Janus ♂
9. — — — Janus ♀

a. b. Têtes du Xenodorus ♀ grossies.

c. d. e. f. Détails de la bouche du Xenodorus ♂ grossis.



Vaillant del. Aug. Dumenil sculp^t

1. *Lycomedes Reichei* ♂
2. – – – – – – – – – – – – – – ♀
a. b. c. d. e. Détails grossis du genre *Lycomedes*.
3. *Macraspis pretiosa*.

4. *Antodon Burmeisterii* ♂
a 1. sa tête de profil.
b 1. Tête de la ♀ grossie.
c 1. d 1. e 1. f 1. g 1. Détails grossis du genre *Antodon*.

5. *Strigoderma fulgicollis*.
6. – – – – – – – – – *insignis*.



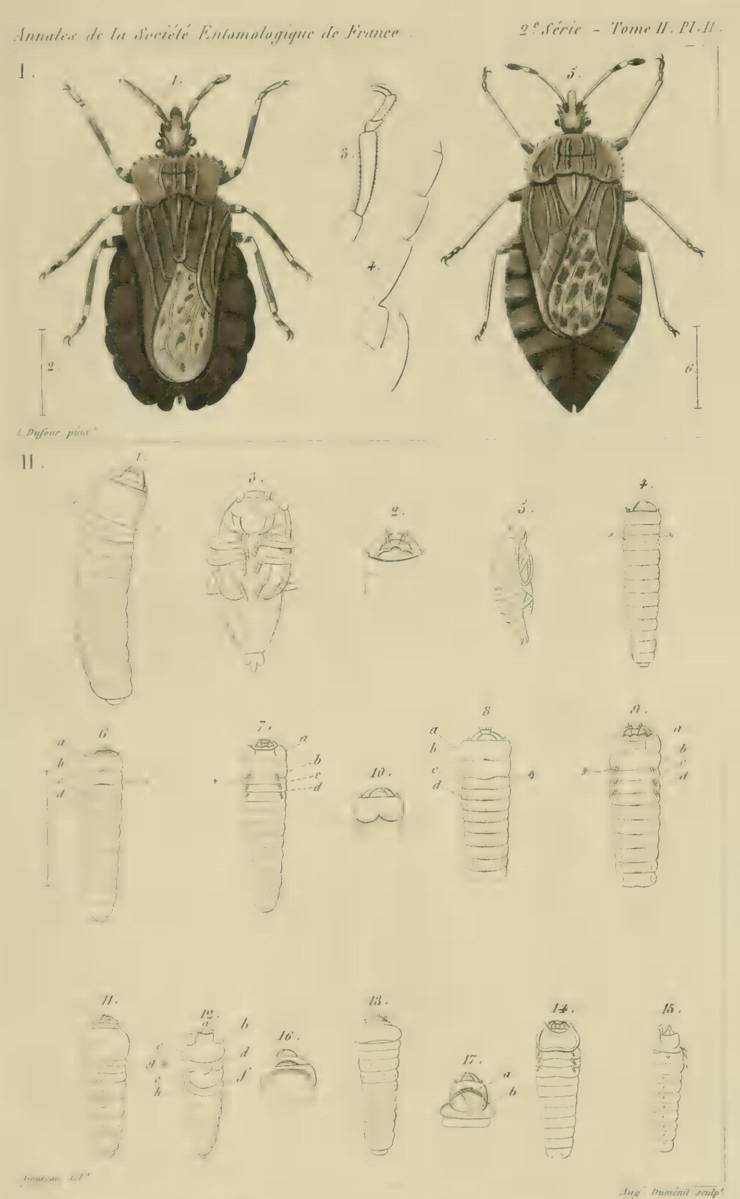


Vaillant del. Aug. Dumenil sculp.

1. *Analista Lafertei.*
2. *Zopherus Bremei.*
3. *Pteroplatus transversalis.*
4. --------- *nigriventris.*
5. *Alurnus cyaneus.*
6. ------ *undatus.*
7. *Calandra aurofasciata.*
8. *Euriptera venusta.*

a.b.c.d. Détails du genre *Analista* grossis.

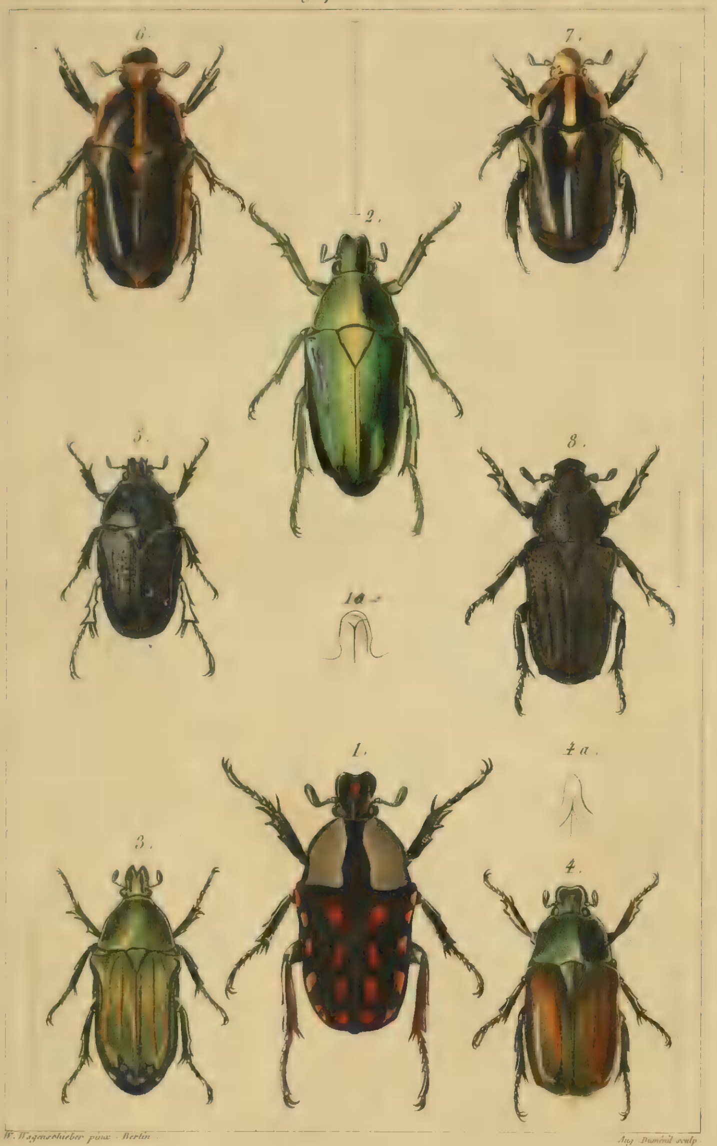
e. Tête de la *Calandra aurofasciata.*



I. 1 à 4 *Aradus dilatatus*. 5 et 6. *Aradius ellipticus*.

II. 1 à 3. *Morimus lugubris*. 4 et 7. *Saperda scalaris*.

8 à 12. Larve d'un Longicorne. 13 à 17. *Callidium sanguineum*.



1. Amaurodes Passerinii ♀ West.
2. Cœlorrhina Thoreyi Schaum.
3. Dymusia punctata Schaum.
4. Heterorhina induta. Schaum.
5. Heterosoma collata ♀ Gory et Perch.
6. Macroma sulcicollis. Schaum.
7. Macroma nigripennis Schaum.
8. Cremastochilus mexicanus Schaum.

